# REVUE AFRICAINE

VOLUME 4 ANNÉE 1859-60

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

---

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1860

# REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

**ET SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT**

---

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE,
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU MINISTRE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES
ET DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

« La Société historique algérienne entend le mot » *histoire* dans son acception la plus large, y com- » prenant, avec l'étude des personnes, des faits et » des monuments, celle du sol même auquel ils se » rapportent. Elle s'occupe donc de l'histoire pro- » prement dite, de la géographie, des langues, des » arts et des sciences de *toute* l'Afrique septentrio- » nale. » (*Extrait des* STATUTS)

---

**TOME QUATRIÈME. – ANNÉE 1859-1860.**

---

ALGER

CHEZ BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE DU GOUVERNEMENT

CONSTANTINE
ALESSI ET ARNOLET, LIBRAIRES
Rue du Palais

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR
30, Rue des Boulangers

1860



Office des Publications
Universitaires - Alger

# COMPOSITION

## DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

### D'APRÈS LES ÉLECTIONS FAITES

### AU MOIS DE JANVIER 1861.

M. **Berbrugger** (O. ✱), Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, *Président*. Elu pour la 5e fois.

M. **Bresnier** (✱), Professeur à la Chaire d'Arabe d'Alger, 1er *vice-Président*. Ex-secrétaire.

M. **Solvet** (✱), Conseiller à la Cour Impériale, 2e *vice-Président*. Réélu.

M. **Vayssettes**, Professeur au Collége impérial Arabe, *Secrétaire*. Ex-secrétaire-adjoint.

M. **Coquerel**, ancien membre du Conseil général d'Alger, *Secrétaire-adjoint*.

M. **Voiturier** (✱), Dessinateur à la section topographique de l'état-major général de l'armée d'Afrique, *Trésorier-archiviste*. Réélu.

4e Année. N° 19. Octobre 1859.

# Revue africaine

## LES INSCRIPTIONS ARABES

### DE TLEMCEN.

X.

### MAUSOLÉE DU CHEIKH EL-OUALI SIDI BOUMEDIN.

Choaïb ibn-Hoceïn el-Andaloci, surnommé Abou Median, et, dans le langage populaire, *Sidi Boumedin*, naquit à Séville, dans l'Andalousie, vers l'année 520 de l'hégire (1126 de notre ère), sous le règne du sultan almoravide Ali ibn-Youçof ibn-Tachfin, le même qui fit bâtir la Grande-Mosquée de Tlemcen.

Choaïb fut destiné de bonne heure, par sa famille, à la profession des armes ; mais une vocation irrésistible l'entraînait vers la science.

« Dans mon enfance, a-t-il écrit lui-même, chaque fois que je passais devant une mosquée ou une école, mon cœur palpitait d'émotion : je ne savais pas encore ce que c'était que lire et prier ; mais je brûlais de l'apprendre. Je m'échappais donc, chaque jour, de la maison paternelle pour aller entendre les professeurs en vogue. Mon frère, qui épiait mes démarches, vint à me surprendre. Il entra, pour lors, dans une grande colère, et me dit : « Choaïb, » tu ne recommenceras plus, ou je te tuerai » En même temps,

joignant le geste à la menace, il tira son épée du fourreau ; mais son épée se brisa entre ses mains. Il demeura tout interdit, puis il me dit : « Eh bien ! Dieu le veut, fais ce qu'il te plaira ! »

Libre, dès-lors, de s'adonner à son goût pour l'étude, le jeune Choaïb, après avoir suivi pendant quelque temps les écoles de Séville, prit congé de sa famille et passa à Fez, dans le Maghreb, avec l'intention de s'y livrer aux hautes études théologiques. Il trouva dans cette ville, qui passait alors pour un foyer de lumières, des maîtres d'un grand renom. Il s'attacha de préférence au cheikh *H'irzihim* et au célèbre légiste *Abou 'l-H'acen ben R'aleb*. Il fit à leur école des progrès rapides. Sa véritable vocation ne tarda pas à se révéler aux yeux clairvoyants de ses professeurs : déjà le marabout perçait sous l'étudiant, on s'empressait de lui présager de hautes destinées. Sidi Boumedin a raconté lui-même, dans un de ses écrits, ses débuts dans la carrière qu'il venait d'embrasser avec résolution, et les premières impressions qu'il ressentit dans ces moments de ferveur juvénile, où son âme avait peine à contenir ses ardentes aspirations vers un idéal encore enveloppé de nuages. Déjà le surnaturel, déjà le merveilleux se fait jour et se glisse dans cette vie qui doit relever plus tard du domaine de la légende. Mais il est intéressant de l'entendre, à cet égard, parler lui-même. Ces confidences d'un futur grand homme qui se cherche encore, ne laissent pas que d'être curieuses et instructives.

« Dans les premiers temps, dit-il, c'est-à-dire à l'époque où j'étudiais chez mes professeurs, quand il m'arrivait de comprendre l'explication d'un verset du Koran, ou quand je saisissais le sens d'un passage des Hadits, mon ambition était satisfaite. Je m'éloignais, me retirant dans un endroit solitaire, en dehors des portes de Fez, afin de pouvoir m'abandonner à l'inspiration divine et me livrer, sans témoins, au recueillement, ainsi qu'à la pratique des actes de ma religion. Lorsque j'étais dans mon lieu de retraite, une gazelle venait ordinairement m'y rejoindre et me tenir compagnie ; et, de même, toutes les fois que je m'y rendais, je rencontrais sur mon chemin des chiens appartenant aux douars voisins. Ces animaux, à mon approche, accouraient, faisaient cercle autour de moi et semblaient m'accueillir par des signes de joie. Un jour, comme je revenais de Fez, une personne que j'avais connue en Andalousie m'aborda et me salua par les compliments d'usage. Je me



dis à moi-même : Je dois reconnaître cette politesse et offrir à cet étranger les présents de l'hospitalité. Je m'empressai, dans ce but, de vendre un de mes vêtements moyennant dix dirhems. Je courus ensuite après l'étranger, pour lui remettre cette somme ; mais il me fut impossible de le retrouver : il avait disparu. Je gardai donc l'argent avec moi, et le lendemain, selon ma coutume quotidienne, je me dirigeai vers mon lieu de retraite. Mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsque j'approchai du premier douar qui se trouvait sur ma route, de voir les chiens s'élancer furieux contre moi et m'empêcher d'avancer. Il fallut qu'une personne du village vînt à mon aide, et ce ne fut pas sans peine qu'elle parvint à éloigner de moi ces animaux en fureur. Arrivé, peu de temps après, à l'endroit où j'avais coutume de me recueillir dans la méditation, ma chère gazelle vint à moi, comme toujours ; mais, dès qu'elle m'eût flairé, elle s'enfuit précipitamment, comme si je lui étais inconnu. Mon étonnement redoubla ; mais, après avoir réfléchi, je me dis : Certainement, une telle aventure ne m'arrive que parce que j'ai gardé avec moi cet argent, dont la destination était sacrée. Je me hâtai de le jeter au loin. Aussitôt, je vis la gazelle revenir, me flairer amicalement ; puis, elle se coucha à mes pieds et me tint compagnie, ainsi qu'elle le faisait auparavant.

» De retour à Fez, j'y rencontrai de nouveau le même Andaloux, et je lui remis les dix dirhems. Depuis lors, dans mes courses de chaque jour, les chiens que je rencontrais sur ma route me firent le même accueil joyeux que par le passé, et ma gazelle me demeura fidèle pendant tout le temps que je continuai le même genre de vie.

» La réputation du fameux *Abou Yaza*, dont les miracles se répétaient de bouche en bouche, vint jusqu'à moi. Je me sentis, d'instinct, porté à l'aimer. Je conçus donc le projet d'aller lui rendre visite, en compagnie de Fakirs. Ce projet fut promptement mis à exécution.

» Abou Yaza accueillit avec une grande cordialité les personnes qui étaient venues avec moi ; mais il ne montra pas les mêmes prévenances à mon égard. Je fus très-peiné de la froideur de son accueil. On servit le repas, et il me défendit d'y toucher. La même défense se renouvela trois jours durant. La faim épuisait mes forces ; j'étais anéanti ; je ne comprenais rien à ce que je voyais. Je me dis : Lorsque le cheikh Abou Yaza se lèvera de son siége pour nous quitter, je roulerai mon front dans la poussière. Le cheikh ayant enfin abandonné sa place, je mis à exécution mon dessein. Je

me levai ensuite, mais je ne distinguais plus aucun objet. Je passai la nuit à verser des larmes. Le lendemain, le cheikh m'appela, me fit approcher auprès de lui et m'interrogea avec bonté. « Je suis » devenu aveugle, lui dis-je avec vivacité, je ne vois plus rien. » Il posa alors ses doigts sur mes yeux ; incontinent, je recouvrai la vue. Il promena également sa main sur ma poitrine, et tout aussitôt s'évanouirent les lugubres pensées qui oppressaient mon esprit ; ma faim aussi disparut. J'en rendis grâces à Dieu, le Maître de l'univers, et je m'inclinai devant le pouvoir merveilleux et la science incomparable du cheikh Abou Yaza. Je fus encore témoin de bien des choses surnaturelles qu'il avait le don de faire, à cause de sa grande sainteté. Entre autres faits extraordinaires, je puis raconter le suivant : Après avoir séjourné quelque temps auprès de sa personne, je le priai de m'autoriser à me séparer de lui pour accomplir le pèlerinage. Il acceda de bonne grâce à ma demande, et me dit : « Partez, mon enfant. Voici que vous rencontrerez un lion » sur votre route ; mais n'en ayez point de peur. S'il vous arrivait, » cependant, d'éprouver quelque crainte, prononcez ces paroles : » *Par le respect qui s'attache à celui qui fait jaillir la lumière, je* » *t'ordonne de t'éloigner.* » Or, l'événement arriva précisément comme il l'avait prédit. »

Cette citation est extraite de l'ouvrage intitulé : البُسْتَانْ فِي ذكر الاولياء والعلماء بتلمسان (*El-Bostan fi-dzeker el-Aoulia*, ou *el-Eulama bi-Tilimsan*.) « Le Jardin des Récits, touchant les savants et saints personnages qui ont vécu à Tlemcen. »

L'auteur de cet ouvrage, que nous avons déjà cité précédemment, est Mohammed ibn-Mohammed ibn-Ahmed, plus connu sous le nom d'Ibn-Meriem ech-Cherif, originaire de Meleta. Il écrivait son livre vers l'année 680 de l'hégire (de J.-C. 1475-76). Il avait recueilli à Tlemcen, son pays d'adoption, une foule de documents précieux sur les hommes célèbres dont il voulait perpétuer le souvenir en retraçant leur vie et en rappelant leurs titres au respect et à l'estime de leurs concitoyens (1). Comme on le pense bien, la

(1) Cet ouvrage, peu répandu, même à Tlemcen, doit être fort rare ailleurs. Il présente de l'intérêt et de curieux rapprochements historiques. Il mérite d'être traduit en français, sinon en totalité, au moins par extraits. M. Gabalde de Casamajor



vie de Sidi Boumedin est complaisamment décrite dans ce recueil biographique. C'est pour nous un guide excellent. Nous en citerons donc encore plus d'un passage, sans négliger, toutefois, de nous inspirer de la tradition locale, qui a un prix inestimable lorsqu'il s'agit d'un personnage presque légendaire.

A l'époque où Sidi Boumedin se sépara du cheikh Abou Yaza pour prendre le chemin de l'Orient, il se trouvait passé maître dans la plupart des sciences alors cultivées dans les écoles musulmanes ; il s'était acquis déjà le renom de théologien consommé. La première grande ville qu'il aborda, après son départ de Fez, ce fut Tlemcen. L'accueil qu'il y reçut, à son arrivée, ne fut pas de nature à lui inspirer une favorable idée de l'hospitalité de ses habitants. Une députation de ceux-ci vint au-devant de la caravane et lui dit : « Il n'y a pas de place pour vous dans nos murs ; la ville regorge de monde, nous ne pouvons vous permettre d'y entrer. » En même temps, le chef de la députation, comme pour appuyer ses paroles, fit apporter une jatte de lait pleine jusqu'aux bords, et dit : « Voilà l'image de Tlemcen. — Qu'à cela ne tienne, répondit Sidi Boumedin, en s'avançant à la tête de ses compagnons, vous n'en êtes pas moins de braves gens. » Puis, tirant de la poche de son vêtement une rose fraîchement épanouie, bien que la saison de ces fleurs fût depuis longtemps passée, il la déposa silencieusement dans la jatte de lait. C'était son premier miracle. La foule demeura interdite. A la première surprise succédèrent l'admiration et le respect, et chacun alors de lui crier à l'envi : « Vous êtes notre Seigneur, vous êtes notre maître ; entrez, et soyez le bien-venu parmi nous ! » Sidi Boumedin, suivi de ses compagnons de voyage, pénétra dans la ville ; mais comme il recherchait la solitude, il se retira sur la montagne, au-dessus d'El-Eubbad, et alla se mettre en oraison auprès du tombeau de l'ouali *Sidi Abdallah ben Ali* (1). Le peuple vint l'y rejoindre. On voulait

secrétaire de la sous-préfecture de Tlemcen, membre de la Société Asiatique et correspondant de la Société historique Algérienne, a entrepris ce travail, dont nous souhaitons qu'il enrichisse prochainement la *Revue africaine*.

(1) Sidi Abdallah ben Ali n'a pas cessé d'être en grande vénération à Tlemcen. Son tombeau est souvent visité. Il est entouré d'un bouquet d'oliviers sauvages (*zebboudj*) dont les fruits passent pour avoir la vertu de guérir les maux d'yeux. Il faut, pour cela, les avaler comme on avale des pillules. La recette m'a été donnée

entendre sa parole. Lui s'assit au pied d'un olivier qui abritait le tombeau sous son ombre, et se mit à discourir. Pour lors, une feuille de l'olivier vint à tomber à ses pieds ; Sidi Boumedin la ramassa et la fit voir aux gens qui l'entouraient. Les plus lettrés distinguèrent sur cette feuille des caractères tracés par une main invisible et qui signifiaient : « Tlemcen, que de tristesse dans ton sein, » et que de deuil ! En vérité, si Dieu daigne encore te protéger, ce » sera à cause de Sidi ed-Daoudi (1). »

Sidi Boumedin dut enfin se soustraire aux instances de ses hôtes, qui mettaient tout en œuvre pour le retenir. Après des prédications qui avaient excité l'enthousiasme général, il dit adieu à Tlemcen, qu'il ne devait plus revoir qu'une fois, longtemps après, et pour y mourir. Il continua son voyage vers l'Orient, s'arrêtant dans toutes les villes importantes qui se trouvaient sur sa route, et y recrutant de nombreux disciples. Arrivé à la Mecque, il y fit la connaissance du fameux cheikh *Sidi Abdelkader el-Djilani*, dont le nom est si populaire en Algérie. L'amitié unit ces deux hommes si bien faits pour s'entendre, et qui, tous les deux, étaient appelés à exercer une influence si grande sur leurs coreligionnaires. Le cheikh AbouYaza avait initié Sidi Boumedin aux secrets du soufisme. Sidi Abdelkader, l'un des plus grands apôtres de cette doctrine, et fondateur d'un ordre religieux destiné à la propager, compléta son instruction sur ce point et fit de lui son disciple bien-aimé. « A la mort de son maître, dit le biographe, Sidi Boumedin

comme infaillible par des gens du pays qui prétendaient, pour leur compte, s'en être fort bien trouvés. Il est superflu d'ajouter que c'est aux mérites du marabout que ces fruits, bénis entre tous, doivent leurs propriétés thérapeutiques. — Sidi Abdallah ben Ali mourut vers l'an 470 de l'hégire (de J.-C. 1077).

(1) Les commentateurs ont cherché à fixer le sens de ces mystérieuses paroles. Les plus accrédités d'entre eux prétendent qu'elles faisaient allusion à l'état de guerre et de divisions intestines qui désolait Tlemcen à cette époque, où deux dynasties rivales, les Almoravides et les Almohades, s'en disputaient la possession. — Le fameux marabout Sidi ed-Daoudi Ibn Nacer, qui seul pouvait sauver sa patrie par son intercession toute puissante, était considéré comme le patron de Tlemcen avant que Sidi Boumedin lui-même l'eût détrôné. Sidi ed-Daoudi vivait au commencement du 5e siècle de l'hégire. Il mourut vers l'an 430 (de J.-C. 1038-39), dans le temps où Tlemcen était le plus agité par les prétentions des émirs qui aspiraient au pouvoir. Le tombeau de Sidi ed-Daoudi est situé un peu au-dessous de la porte d'Agadir (*Bab el-Akbd*). C'est un petit monument du style le plus gracieux, encadré dans un paysage ravissant. Tous les touristes vont le visiter M. Moulin l'a reproduit par la photographie (*L'Algérie photographiée*.)



devint le plus célèbre de tous les cheikhs que cet ouali avait formés à son école. » A partir de cette époque, Sidi Boumedin n'eut plus de rivaux dans l'enseignement de la nouvelle science (*el-h'akika*). Nul ne pratiqua plus que lui le renoncement au monde, ne s'abîma davantage dans la contemplation des mystères divins et ne pénétra plus avant dans la recherche des secrets du spiritualisme. C'était un soufi parfait, et comme à la science profonde des doctrines mystiques il joignait, disent ses sectateurs, une éloquence rare, il en fut, sa vie durant, un des propagateurs les plus autorisés.

L'humilité dont il faisait profession ne l'empêchait pas de se poser en apôtre et de s'affirmer lui-même comme un des maîtres de la révélation, de manière à dérouter les contradicteurs et les incrédules qui pouvaient douter de sa mission. « La règle du soufisme que nous professons, disait-il, nous a été enseignée par Abou Yaza, qui l'avait apprise d'El-Djoneïdi, qui la tenait lui-même d'Abou 'l-H'ocein Seri Sakti. Celui-ci avait été instruit par El-H'abib el-Adjmi, qui avait suivi la voie tracée par H'açen el-Bosri, et ce dernier avait hérité des doctrines professées par Ali (que Dieu soit satisfait de lui et perpétue sa gloire par le monde !) (1). » Il ajoutait : « Dieu (loué soit son nom !) me tint en sa présence et me parla ainsi : « Choaïb, les actes d'humilité que tu as accom- » plis ont doublé ton mérite à mes yeux, et je te pardonne tes » fautes. Heureux l'homme qui t'aura vu ou qui connaîtra celui » qui t'aura vu. »

Un jour, comme quelqu'un l'interrogeait sur le rôle que Dieu lui avait attribué dans le monde, il répondit : « Je n'en ai pas d'autre que celui de faire preuve d'humilité constante dans la pratique de la vie, d'aimer Dieu, de l'adorer, de le bénir et d'invoquer sans cesse son saint nom. » Puis, il ajoutait encore : « Le sentiment de la grandeur et de la toute-puissance divines exalte mon âme, s'empare de tout mon être, préside à mes pensées les plus intimes, de même qu'aux actes que j'accomplis au grand jour et aux yeux du monde. Ma science et ma piété s'illuminent de l'éclat des lumières d'en haut. Quel est celui sur qui se répand l'amour de Dieu ? C'est celui qui le connaît et qui le recherche partout, et encore celui dont le cœur est droit, et qui se résigne entièrement à la volonté de

(1) Cf. sur les personnages dont il est ici question, de même que sur la doctrine des soufis, les remarquables documents et textes originaux publiés et traduits par Sylv. de Sacy dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*.

Dieu. Sachez-le bien, celui-là seul s'élève, dont tout l'être s'absorbe dans la contemplation du Très-Haut. Dieu n'exauce point la prière si son nom n'est pas invoqué. Le cœur de celui qui le contemple repose en paix dans un monde invisible. C'est de lui qu'on peut dire : *Tu verras les montagnes, que tu crois solidement fixées, marcher comme marchent les nuages. Ce sera l'ouvrage de Dieu, qui dispose savamment toutes choses* (1). »

On le questionna un jour touchant l'amour divin, et il répondit : « Le principe de l'amour divin, c'est d'invoquer constamment, et en toute circonstance, le nom de Dieu, d'employer toutes les forces de son âme à le connaître, et de n'avoir jamais en vue que lui seul. »

Un des plus fervents sectateurs du soufisme, un illuminé, le cheikh *Abou 'l-Abbas el-Moursi*, racontait que, se promenant dans le monde des esprits, il avait aperçu Sidi Boumedin, debout auprès du trône de Dieu. Il lui avait apparu comme un homme de grande taille, ayant les cheveux roux, le teint clair et les yeux bleus. Il lui avait dit : « Combien de sciences possédez-vous? Quel degré occupez-vous dans l'échelle de la vie spirituelle? » Sidi Boumedin avait répondu : « Je possède soixante-dix sciences; je viens immédiatement après les quatre khalifes, et je prends rang après les sept *Abdal*. »

Au dire des docteurs musulmans les plus versés dans ces matières, Dieu a partagé la terre en sept climats et il a choisi sept personnes d'entre ses serviteurs, auxquels il a donné le nom d'*Abdal* (الابدال), qui sont chargés de présider chacun à la destinée d'un de ces sept climats. En même temps, chacune de ces sept personnes correspond à l'un des prophètes : L'Abdal du premier climat correspond à Abraham; celui du second climat, à Moïse; celui du troisième, à Aaron; du quatrième, à Idris; du cinquième, à Joseph; du sixième, à Jésus, et enfin celui du septième correspond à Adam (2). D'où l'on voit que la place que Sidi Boumedin s'était choisie dans cet Empyrée n'était pas des moins enviables, et que ses vœux de renoncement n'allaient pas jusqu'à diminuer ses prérogatives dans le monde invisible des esprits.

Un saint placé aussi avant dans les bonnes grâces du Très-Haut

---

(1) Koran, souv. 27, vers. 90

(2) Voy. *Vies des Soufis*, d'après Djami, traduct. de Sylv. de Sacy; loc. cit



devait posseder le don de faire des miracles. Il y parut bien par une foule d'actes surnaturels qui firent grand bruit dans ce temps-là, et dont la mémoire s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Nous ne saurions les rapporter tous, tant le nombre en est grand; mais nous en citerons quelques-uns des plus authentiques, qui se trouvent consignés dans le *Bostan*.

« Un jour, Sidi Boumedin, passant dans une ville du Maghreb el-Aksa (il importe peu laquelle), aperçut un lion qui dévorait un âne. Pendant ce temps-là, le propriétaire du baudet, qui était un pauvre diable, se tenait à l'écart, contemplant cette scène lugubre, pleurait, se lamentait et se déchirait le visage. Sidi Boumedin s'avançant résolument vers le lion, le saisit par la crinière et l'amène à notre homme désolé. « Prends-le, lui dit-il, il est à toi. Tu l'emploieras désormais à ton service, à la place de l'âne que tu as perdu. » Etonnement du pauvre homme. « Je n'en veux pas, réplique-t-il; il m'inspire trop de frayeur. — N'aie aucune crainte, reprend Sidi Boumedin; car, je te le dis en vérité, il est dans l'impuissance de te nuire. » L'ânier, à demi-rassuré, mais confondu par le ton magistral de celui qui lui parlait ainsi, se décide à obéir. Il prend le lion par la crinière et l'emmène. L'animal se laisse conduire avec la docilité du chien levrier. La foule qui s'était rassemblée fait entendre des cris d'admiration. Mais il arriva que, sur le soir, l'homme au lion revint trouver Sidi Boumedin et lui dit « Maître, vous avez un grand pouvoir. Ce lion que vous avez rendu si docile me suit partout où je vais, mais, véritablement j'en ai toujours grand peur, je ne puis continuer de le garder en ma compagnie; reprenez-le, je vous en prie. » A quoi Sidi Boumedin répartit « Qu'il soit donc fait, ô homme sans foi et sans courage, ainsi que vous le voulez. » Puis, apostrophant directement le lion « Eloigne-toi, dit-il, et ne reviens plus. Mais s'il arrive qu'un de tes pareils porte préjudice à une créature humaine, je donnerai à cette créature le pouvoir de se rendre maître de toi. »

Ce fut le cheikh *Mohammed Abderrezzak*, l'ascétique, un des disciples de Sidi Boumedin, qui, le premier, divulgua ce miracle. L'auteur du livre intitulé *Er-Roud* rapporta l'aventure d'après lui et c'est à ce dernier que l'auteur du *Bostan* prétend l'avoir empruntée.

Voici une autre histoire qui ne mérite pas moins de créance

« Certain thaleb, que sa femme avait mécontenté certaine nuit, et qui, à raison de ce cas, méditait de s'en séparer, sortit, de bon matin, pour aller consulter Sidi Boumedin sur le parti qu'il devait prendre. Il était à peine entré dans la salle où se tenait le cheikh, que celui-ci, élevant la voix et apostrophant son disciple : « *Garde ta femme, et crains Dieu*, » lui dit-il. Cette citation du Koran (1) répondait si à propos aux préoccupations du mari offensé, que la surprise le cloua sur place. « Et comment avez-vous su la cause de ma démarche? se hasarda à dire le thaleb ; car, j'en jure Dieu, je n'en avais parlé à âme qui vive. — Lorsque vous êtes entré, répartit Sidi Boumedin, j'ai lu distinctement ces paroles du livre sur votre burnous, et j'ai deviné vos intentions. »

Il est inutile d'ajouter que le thaleb garda sa femme; mais l'histoire ne dit pas si, depuis, ils firent meilleur ménage.

Terminons par le récit d'un autre de ses miracles les plus connus :

« Sidi Boumedin se promenait, un jour, sur le rivage de la mer. Des infidèles le firent prisonnier et le transportèrent sur leur navire, où se trouvaient déjà plusieurs captifs musulmans. Aussitôt qu'il eut mis le pied à bord du navire, le patron donna l'ordre de mettre à la voile. Il ventait frais en ce moment-là, et le bâtiment devait fournir une course rapide. Mais quelle ne fut pas la stupéfaction du patron et de tout l'équipage! Toute la voilure était déployée, et le navire n'avançait pas. Alors, un des infidèles s'écria : « Descendez à terre ce musulman. Les siens le vénèrent comme un saint, et peut-être est-il de ceux qui tiennent rang auprès de leur Dieu. Qui sait si sa présence ne nous porte pas malheur? » Cet avis est trouvé raisonnable. Le patron fait signe à Sidi Boumedin de débarquer. « Je n'en ferai rien, dit celui-ci, à moins que vous ne mettiez aussi en liberté tous les captifs qui sont à votre bord. » Le patron, frappé du grand air de Sidi Boumedin et de la dignité qui préside à son langage, accède sur-le-champ à sa demande. Tous les captifs sont délivrés et transportés à terre. Alors, le navire reprit sa marche avec une rapidité inaccoutumée (2). »

---

(1) Koran, sour. 33 vers. 37.

(2) Le même miracle a été attribué à d'autres marabouts célèbres, notamment à *Sidi Feredj*, le patron de la plage où notre armée débarqua en 1830. Voy l'excellent ouvrage de M. le baron Baude, l'*Algérie* (Paris 1841), tom. 1er, note H p. 385.



Sidi Boumedin voyageait beaucoup. Comme sa réputation était considérable, toutes les villes importantes se le disputaient. Il professa successivement à Bagdad, à Séville, à Cordoue, à Bougie. Il s'établit définitivement dans cette dernière ville, où la science était alors en grand honneur, et que, pour cette raison, il préférait à toute autre. « Son séjour est enchanteur, disait-il, et contribue à nous faire rechercher les jouissances des choses licites. » Des savants de tous les pays venaient le voir et le consulter dans cette résidence. « Il se plaisait, dit son biographe, à leur dévoiler les mystères de l'avenir. » Ses connaissances en jurisprudence n'étaient pas moins approfondies que celles qu'il possédait en théologie. Il était capable de résoudre immédiatement les questions de droit les plus ardues et les plus subtiles, ses décisions faisaient loi. On raconte, par exemple, que les légistes de Bougie étaient partagés d'opinion sur la signification à donner à ce passage des Hadits. « Lorsqu'un croyant meurt, la moitié du Paradis lui est accordée. » Cela voulait-il dire, « lorsque deux croyants meurent tout le Paradis leur est accordé. » La majorité des docteurs opinait pour cette interprétation On convint d'en référer à Sidi Boumedin et de s'en rapporter à sa décision. Le cheikh leur indiqua immédiatement le véritable sens qu'il fallait donner à ces paroles, il leur dit : « Dieu accorde la moitié du Paradis au croyant, c'est-à-dire, qu'il lui réserve sur cette moitié la place qu'il lui est nécessaire, pour qu'il puisse jouir des bienfaits célestes, et que son âme éprouve une satisfaction complète. Quant à l'autre moitié, Dieu la tient en réserve pour le jour du jugement dernier. » Les docteurs eussent pu ajouter : Que fera-t-il de cette moitié au jour du jugement? Mais ils se tinrent pour satisfaits, et s'inclinèrent devant le génie divinateur du maître.

Cependant, Sidi Boumedin avait des jaloux, des détracteurs, des ennemis, en un mot, quel grand homme n'a pas les siens? Des savants, envieux de sa renommée, se présentaient quelquefois devant lui à l'improviste, tâchaient de l'embarrasser par leurs questions et cherchaient à le prendre en défaut. C'est dans cette intention malveillante que certain esprit-fort se rendit, un jour, a une de ses leçons. Il se confondit parmi les autres assistants qui étaient très-nombreux. L'élève, chargé de lire à haute voix les passages du Koran qui devaient être commentés, entreprit sa lecture, sans se préoccuper du nouveau venu. Mais Sidi Boumedin l'interrompit aussitôt et se retournant vers cet auditeur inconnu il lui demanda poliment quel était le but de sa visite. « Je n'en ai pas d'autre

répliqua celui-ci, que de profiter de vos lumières. — Quel livre portez-vous sous votre bernous ? ajouta Sidi Boumedin. — Un exemplaire du Koran, répondit l'étranger. — Fort bien, fit le cheikh, ouvrez-le donc, et à l'endroit où vous aurez ouvert, lisez à partir du commencement de la première ligne ; vous aurez ainsi l'explication de ce que vous cherchez. » L'étranger obéit, et il lut : *Ceux qui traitèrent Choaïb d'imposteur disparurent comme s'ils n'avaient jamais habité ce pays là ; ceux qui traitèrent Choaïb d'imposteur sont perdus* (1). « Cela ne vous suffit-il pas ? ajouta Sidi Boumedin. » L'individu, honteux et confus, s'excusa de l'indiscrétion qu'il avait commise. Il proclama Sidi Boumedin le maître des maîtres, et devint un de ses plus dévoués disciples. — Une autre fois, c'était dans la grande mosquée de Séville. Sidi-Boumedin y expliquait, commentait et paraphrasait un passage du *Kitab el-Ah'ia*, un livre qu'il passait pour avoir approfondi mieux qu'aucun docteur de son temps. Un rabbin juif se glissa dans l'assemblée, déguisé en musulman. Il se disposait à interpeller le cheikh sur des points difficiles, et comptait rire de son embarras. Mais Sidi Boumedin, bien qu'il ne l'eût vu de sa vie, le devina sous son déguisement et pénétra le fond de sa pensée. L'apostrophant alors par son nom : « Un tel, s'écria-t-il, je sais qui vous êtes, d'où vous venez, ce que vous voulez. Je rends grâces à Dieu qui vous a amené ici, et qui a décidé que vous seriez des nôtres. Avancez donc et prenez votre place. » Qui fut confondu ? ce fut notre rabbin. On raconte que plein d'admiration et de repentir il se jeta aux genoux de celui qu'il avait eu l'intention d'offenser, et lui demanda pardon devant toute l'assemblée. Le lendemain, on ne parlait dans tout Séville que de la conversion du rabbin, qui s'était fait musulman ; et le chroniqueur ajoute que dans la même journée, soixante autres juifs suivirent cet exemple.

Ibn-S'âd de Tlemcen, dans son livre intitulé *En-Nedjem-et-Tsa-*

(1) Koran, sour. VII, vers. 90. — Choaïb est le nom donné dans le Koran au Prophète envoyé par Dieu au peuple de *Madian* pour le retirer de l'idolâtrie et le rappeler au monothéisme. De cette similitude de nom dûe au hasard entre ce prophète et Sidi Boumedin, les amis de ce dernier en vinrent à conclure que tous les deux avaient reçu une mission analogue, ou peut être même que le premier revivait dans le second. De là l'origine du nom d'*Abou-Median* qu'ils lui attribuèrent, et que la voix publique confirma, quand ses prédications et ses miracles l'eurent rendu célèbre.



*k'ib*, cité par l'auteur du Bostan, a tracé de Sidi Boumedin le portrait suivant. « C'était un homme supérieur, unique, que Dieu avait gratifié des dons de l'intelligence les plus précieux. A la connaissance approfondie des dogmes de l'Islamisme, il joignait celle des lois morales ; mais ce qui le distinguait de tous les autres savants de son siècle à un degré éminent, c'était *la perspicacité merveilleuse avec laquelle il avait sondé les mystères de la vie spirituelle. Rien n'était caché pour lui des choses du monde invisible.* Il en pénétrait tous les secrets, et certainement, Dieu en le créant principalement pour être le soutien de la doctrine contemplative, lui avait donné la mission d'appeler les hommes à le suivre dans cette voie. Il s'attachait à méditer sur l'appui que l'on trouve en Dieu. Il avait la conscience d'être toujours observé par son Créateur, et c'était vers lui que se reportaient sans cesse toutes ses pensées. Il avait une éloquence qui charmait et qui paraissait tenir du prodige, comme toutes ses actions. Lorsqu'il prêchait, on venait de tous les côtés pour l'entendre. *Les oiseaux même qui volaient au-dessus de la foule pressée pour l'écouter, suspendaient leur vol, comme s'ils eussent été charmés de sa parole Ceux-là aussi étaient à leur manière des amants de la Divinité*. Il avait écrit plusieurs traités de doctrine spiritualiste (التَّصَوُّف) et il se plaisait à composer des poésies allégoriques dont le sens profond ne peut être saisi que par un petit nombre d'esprits d'élite (1). Lorsqu'il sortait, on se pressait sur ses pas ! c'était à qui pourrait le voir, l'approcher, entendre le son de sa voix, ou baiser les pans de ses vêtements. C'est bien avec toute raison qu'il fut surnommé le *Cheikh des cheikhs*, et que l'admiration aussi bien que le respect pour sa sainteté lui ont fait décerner le titre d'*Ouali*, et ceux plus glorieux encore de *K'otb* et de *R'outs*. »

*L'Ouali* (الوَلِي) est l'ami, l'élu de Dieu, le *saint*. Suivant l'explication donnée par Djami, Dieu a voulu rendre permanente la

(1) Les poésies mystiques et allégoriques de Sidi Boumedin ne sont comprises que par un petit nombre d'initiés. Leur sens mystérieux fait les délices des commentateurs ; le texte est enseveli sous la glose, *et, moins on le comprend plus on est enchanté*. Nous possédons un précieux recueil de ces poésies intraduisibles. Il existe à la louange de Sidi Boumedin une foule de chants populaires, religieusement conservés dans la mémoire des rapsodes tlemcéniens. Ces chants, quand le *Bendaïr* les accompagne de ses cadences sévères et monotones, ne sont pas sans charme ; ils font rêver

preuve de la mission donnée au prophète Mahomet, et a destiné les *Ouali* à servir d'instruments à la manisfestation de cette preuve. Il a mis aux mains des *Ouali* le véritable gouvernement du monde, parce qu'ils se sont consacrés exclusivement à l'observation des traditions laissées par le Prophète, et qu'ils ont renoncé entièrement à suivre leur propre inclination. *C'est par la bénédiction de leurs pieds que la pluie tombe du Ciel* (1), et c'est par un effet de la pureté de leur état extatique que les plantes germent au sein de la terre. *C'est enfin par leur intercession que les Musulmans remportent la victoire sur les infidèles.* Ils sont au nombre de quatre mille, tous cachés et ne se connaissant ni les uns ni les autres. Ils ne connaissent pas davantage l'excellence de leur état; ils sont cachés pour eux-mêmes. Il y des traditions sûres qui établissent ces faits, que confirment d'ailleurs les assertions des *Ouali*. Parmi eux, ceux qui jouissent du plus grand pouvoir, et qui sont comme *les premiers officiers de la cour de Dieu*, sont au nombre de trois-cents, appelés *Akhiyar*; ce sont les *Ouali de choix*, *les élus de premier ordre*.

Le *K'otb* (القُطب) signifie littéralement *le pôle*. Dans le langage mystique du Soufisme, l'être privilégié auquel ce titre est décerné, est le *saint par excellence*, celui qui occupe le sommet de l'axe autour duquel le genre humain avec toutes ses créatures, toutes ses grandeurs, toutes ses vertus, toutes ses sciences, et aussi tous ses vices, toutes ses petitesses, accomplit son éternelle et immuable évolution C'est le *pôle* qui répand l'esprit de vie sur la nature supérieure et inférieure. Dans ses mains est la *balance de l'émanation générale*.

Le *Routs* (الغَوْث) est également un *être unique*, et qui occupe un degré plus élevé encore dans l'échelle mystique. Ainsi que l'indique son nom significatif, il est le *recours suprême des affligés*, *le sauveur*, si l'on aime mieux traduire par un seul mot, qui rend peut

(1) Cette croyance est tellement accréditée parmi les Musulmans, que dans les temps de grande sécheresse, et alors que la pluie est indispensable pour assurer l'avenir des récoltes, le peuple se met en quête de tous les *Ouali* ou *Marabouts*, comme nous les appelons vulgairement, et oblige ces malheureux à se jeter à l'eau, les noie même quelquefois, pour attirer sur la terre la *pluie bénite* (*En-niçan*). Toutes les personnes qui habitent depuis longtemps l'Algérie, ont pu être témoins de quelqu'une de ces cérémonies d'immersion, qui seraient ridicules, si elles n'étaient barbares.



être plus exactement la pensée (de la racine غاث *opem tulit*). Dieu lui a fait don du *grand talisman*. Il se répand dans toute la nature, dans toutes ses substances, et leur donne la vie, de même que l'esprit anime le corps (1).

C'est sans contredit un grand et puissant personnage, celui que la commune croyance investit d'aussi hautes attributions. L'influence de Sidi Boumedin est donc immense, incontestable sur l'opinion, qui est, comme chacun sait, la *reine du monde*. Cette influence, il la dut, moins à ses talents qu'on ne saurait nier, qu'à l'esprit même de la doctrine qu'il professait. Le Soufisme cadre admirablement avec le génie musulman. Contemplation, mysticisme s'allient volontiers avec le caractère des sectateurs du Koran. Dans ce livre, le dogme de la fatalité est en germe, dogme qui tue le libre-arbitre, et asservit la volonté humaine aux immuables décrets de l'Être-Suprême. De ce dogme est né le Soufisme, qui l'a développé, agrandi, étendu jusqu'à ses plus extrêmes limites, et en a tiré d'effroyables conséquences. Puisque tout est réglé, disposé et ordonné, de toute éternité, dans le sein de Dieu même; puisque rien ne se fait et rien n'arrive qui n'ait été prévu et arrêté par sa volonté infinie, laquelle ne peut ni varier, ni changer, ni se modifier, l'homme n'est plus qu'un être passif. La pensée, la réflexion, l'activité, les lumières de l'intelligence, les efforts de la raison, ne sont qu'un édifice bâti par l'orgueil humain sur le sable. A quoi tout cela est-il bon? Dieu tient entre ses mains éternelles le livre immense de nos destinées. Mais qui pourra lire dans ce livre? c'est là le monde invisible (الباطن). Qui pourra en sonder les mystères impénétrables? Impénétrables, oui pour les esprits vulgaires et que Dieu n'a pas touchés de sa grâce. Mais pour l'*Ouali*, c'est autre chose. Les secrets de la *vraie science* qui s'appele la *H'akika* (الحقيقة) dans le langage mystique, lui ont été révélés: il y voit clair, et il ne tient qu'à vous de le suivre dans les espaces du spiritualisme. Vous qui marchez à la conquête de la *H'ak'ika*, elle vous enseignera à faire abnégation de vous-même, de vos facultés, de votre intelligence, de vos aspirations, de tout ce qui vous faisait homme jusque là. Pour être Soufi, il faut se renoncer, s'abdiquer, destituer son propre être, pour ainsi

(1) Cf. pour l'explication de ces attributions mystiques, *les vies des Soufis* par *Djami*, et l'ouvrage de *Sidi Djordjani*, sur les doctrines du Soufisme. Traduct. de Sylv. de Sacy, dans le recueil déjà cité.

dire ; il faut abêtir son âme : le mot n'est pas trop fort. Ce n'est pas tout. Le soufi se réfugiera dans l'intuition ; il s'absorbera dans la contemplation d'un idéal, qui n'est autre que Dieu lui-même, Dieu pénétrant tout de son essence, Dieu étant, voulant et agissant partout, pour tout et en tout, Dieu réglant les phénomènes de la conscience et du for intérieur, aussi bien que les faits visibles et palpables du monde extérieur. Comment caractériser une pareille doctrine ? c'est le panthéisme ou peut s'en faut. Spinosa n'inventa rien de plus absolu. Qu'on ne s'y méprenne pas : le Soufisme n'est pas seulement un sytème, c'est à lui seul une religion. A vrai dire, dans l'islamisme, c'est une hérésie, bien que l'islamisme en ait singulièrement favorisé l'essor. Hérésie marquée du sceau de l'antique Orient ! N'est-ce pas, en effet, la résurrection de ces vieilles rêveries ? Qui ne reconnaîtrait à des marques certaines, dans l'ensemble de ces doctrines, l'alliance du mysticisme néoplatonicien et du gnosticisme égyptien ? Quelle analogie frappante entre le *Gnôsis* (la vraie science) et la *H'ak'ika* ; entre le *K'otb* et le *Demiourgos* ; entre le *Sôter* et le *R'outs* ! Le Soufisme est un plagiat flagrant. Mais il n'en a pas moins fait son chemin dans le monde islamique qui est comme l'antipode de la vie active, et qui semble créé tout exprès pour la contemplation, le quiétisme et l'extase ! Un Sidi Boumedin, un Sidi Abdelkader el-Djilani et d'autres chefs de secte leurs émules ressemblent, à s'y méprendre, à un Simon-le-Magicien ou à un Philon-le-Juif, à ces hérésiarques mystiques qui apparurent, effrayants météores, dans les premiers âges du Christianisme. Illuminés, hérétiques ! L'orthodoxie musulmane les anathêmatise et les proscrit de son sein. Oui, mais il vous a manqué, ô Musulmans, un Origène, ou un Tertullien, ou un Saint-Augustin, pour combattre ces doctrines et les réduire en poussière ! Le Soufisme, d'ailleurs, a été habile et rusé, il a été politique. Il n'a jamais lutté ouvertement contre les canons orthodoxes ; il a fait ses prosélytes dans l'ombre, avec une apparence de respect pour les idées reçues et les principes établis. Il s'est constitué, dès son origine, en sociétés, ayant un but avouable et avoué, qui est la pratique exclusive et assidue des pures doctrines de l'Islam, dans les retraites de la vie monastique. Mais en même temps, il créait pour les initiés, une règle, des préceptes et des formules, dont l'observation implique le dévouement et le secret le plus absolus. Grâces à ce secret même, et à la puissante initiative des hommes qui dirigeaient l'institution, le Soufisme gagnait du terrain, et s'étendait de proche en proche.



De l'Orient, son berceau, il se ramifia successivement dans tous les pays de croyance islamique. Il jeta partout de profondes racines. Des associations, ou *ordres religieux soufiques* ont fini par couvrir toutes les régions de l'Asie et de l'Afrique mahométanes. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'ils y constituent aujourd'hui la religion dominante. En Orient, sous le nom de Fakirs (*El-Fok'ra*), en Algérie et dans les états Barbaresques, sous le nom de *Khouans*, les sectateurs du Soufisme règnent en maîtres, et nul ne songe à les troubler dans la jouissance de leurs prérogatives prétendues religieuses, j'entends ceux même à qui elles devraient porter le plus d'ombrage (1).

Le lecteur nous pardonnera cette digression dans le domaine de la philosophie religieuse. Elle était nécessaire pour faire apprécier, comme il le mérite, le rôle joué, de son vivant, par Sidi Boumedin, qui a été certainement un des plus éminents représentants de la doctrine soufique, et pour permettre, en même temps, de se rendre un compte exact de l'influence qu'il a exercée même après sa mort, influence qui a traversé les âges, et que sept siècles n'ont pas amoindrie.

CH. BROSSELARD.



(1) V. le travail que nous avons publié sur *la constitution de ces ordres religieux* dans le journal l'*Akhbar*, nos des 27, 28, 30 août et 1er septembre 1859. Il en a été fait un tirage à part.

## COLONNES MILLIAIRES

### DES ENVIRONS DE CHERCHEL (1)

S'il y a, en géographie comparée, des incertitudes et des erreurs qui s'expliquent facilement, il en est d'autres qu'il est presque impossible de concevoir. Comment a-t-on pu, par exemple, placer *Julia Caesarea* à Ténès et aussi à Alger, deux endroits séparés par une distance de 170 kilomètres à vol d'oiseau? On serait tenté de croire que c'est pour ménager à l'adage *in medio veritas* une nouvelle et éclatante confirmation; car c'est précisément entre ces deux extrêmes de l'erreur, à *Cherchel*, que la vérité s'est enfin rencontrée.

Quoique cette synonymie si importante n'ait plus besoin d'être défendue, au moins en Algérie, je vais cependant l'étayer d'une nouvelle preuve, mais celle-ci sans réplique possible. On ne saurait trop prouver en pareille matière.

Pendant mon inspection de 1855, j'allai copier, chez M[me] veuve Cassan, à Novi (sept kilomètres ouest de Cherchel), des inscriptions dont M. Latour, artiste sculpteur, et mon collègue de la Société historique Algérienne, m'avait signalé l'existence. Elles étaient gravées sur trois fragments de bornes milliaires qui formaient les piliers de soutien d'un hangar. J'appris qu'on les avait recueillies à deux kilomètres de là, à l'ouest, dans un endroit où il s'en trouvait encore deux autres, *en place*, que leur poids avait empêché de transporter. Vérification faite de ce renseignement, je constatai que l'une de ces colonnes, quoique préparée pour recevoir une dédicace, ne portait aucun caractère d'écriture, et que sur la deuxième était gravée la quatrième des inscriptions dont je vais donner le texte (2)

(1) Cet article est extrait du Rapport d'inspection des monuments historiques e musées archéologiques de l'Algérie, fait en 1855, et adressé à M le Gouverneur-général au mois d'août de cette même année.

(2) Cette colonne milliaire a été transportée au Musée d'Alger par les soins du Conservateur; elle y porte le n° 183



N° 1.

IMP. CAESA...
ANTONIO (*sic*) GOR
DIANVS PIVS
FELIX AVG. PONTIF MAX
TR. POTESTATI COS
P.P. PROCOS. NEP
DIVOR. GORD.
......M. VI (1)

N° 2

IMP. CAESARI
M. IVL. PHILIPPO INVIC
TO PIO FEL. AVG. PONTIF
MAX. TRIB. POT... P.P.
ET MARCIAE OTACIL
LIAE SEVERAE MA
TRI CASTRORVM
A C. M.......
EFE I I I I I I I I CEC
.........SARI
SAREA (2)

N° 3.

DDNN
SEVERO ET

(1) Colonne milliaire brisée en haut et en bas, et qui, dans cet état, mesure 35 c. de hauteur et 40 c. de diamètre.

(2) Après ces onze lignes viennent quatre autres qui ont été martelées. La colonne où elles sont gravées mesure 1[m] 50 c. de hauteur sur un diamètre moyen de 0,50 c. au-dessus du socle. Les lettres ont 4 c. Les huit hastes qui se suivent à la 9e ligne sont les amorces de caractères que je n'ai pu lire. A la 3e ligne, les dernières lettres, IF, sont liées,

MAXIMINO
NOBILISSI
MIS CAESS
M· P· I I I I I I (1)

N° 4.

IMP· CAES· M· AV
RELIO ANTONI
NO PIO FELICI
AVG· PONTIFIC·
MAXIMO TRIB·
POTEST· COS· II
P·P A CAESAREA
M· P· VI

Cette colonne (n° 4), haute de 1m 80, présente un diamètre de 50 c. à la base, qui est taillée carrément en forme de socle, sur une hauteur de 35 c. L'épigraphe est gravée dans un carré creux faisant tableau, et dont la hauteur est de 85 c. et la largeur de 40 c.

De ces quatre épigraphes, le n° 4 offre à la fois l'indication du point de départ, *Caesarea*, et le chiffre de la distance, VI; les n°s 1 et 3 ne donnent que l'évaluation itinéraire; le n° 2 ne contient ni l'une ni l'autre.

Toutes ont été trouvées ensemble, à l'endroit même où elles avaient été originairement placées, et à une distance des ruines de Cherchel qui correspond précisément au nombre des milles qu'elles énoncent. La démonstration est donc complète, évidente, et ne laisse rien à désirer.

Voici la traduction du n° 1 :

« A l'empereur César Antonius Gordianus, Auguste, grand pon-
» tife, investi de la puissance tribunitienne, consul, père de la pa-
» trie, proconsul, petit-fils des Divins Gordiens.
» (A) six milles (de Caesarea). »

(1) Pierre demi-cylindrique, haute de 65 c. et large de 40 c., à la face écrite. Le diamètre moyen, pris à la partie cylindrique, est de 50 c. Les lettres ont 4 c.



Ce monument doit remonter au règne de Gordien-le-Jeune vers 239 de J.-Ch., si l'on en juge par l'absence de chiffre à la suite de l'indication de la puissance tribunitienne et du consulat. En effet, Gordien III fut deux fois consul, en 239 et en 241.

Ce prince était petit-fils de Gordien Ier par sa mère Metia Faustina, et, par conséquent, neveu de Gordien II. Le mot *nepos*, qui exprime à la fois ces deux liens de parenté, a donc pu, sans incorrection s'appliquer à ce double sens. Mais le lapicide n'est plus aussi excusable, au point de vue grammatical, lorsqu'il dit *Antonio Gordianus* et *tr. potestati*.

L'inscription n° 2 est en très-mauvais état. Cependant la partie primitive, qui ne comprenait que huit lignes, est d'une lecture assez facile. Les sept lignes suivantes — dont les trois premières sont à peu près illisibles et les quatre dernières martelées — ont été, je crois, ajoutées après coup, et doivent avoir contenu une deuxième dédicace.

Quoi qu'il en soit, je traduirai ainsi la première inscription :

« *A l'empereur César, Marcus Julius Philippus, invaincu, pieux,*
» *heureux, auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne,*
» *et à Marcia Otacillia Severa, mère des camps. — A* (six) *milles de*
« *Césarée.* »

Cette inscription est évidemment de l'année 244, celle de l'avénement de l'empereur Philippe, car il fut consul l'année suivante, et nous ne trouvons ici aucune mention de consulat. Au reste, ces sortes de dédicaces datent, dans la plupart des cas, d'un commencement de règne, la flatterie étant toujours très-pressée de saluer le soleil levant. L'érection d'une colonne milliaire était le moyen le plus prompt, le plus facile et le plus économique de faire acte de dévoûment envers le nouveau souverain; ce qui explique pourquoi l'on trouve en un même endroit plusieurs de ces monuments portant tous la même indication itinéraire.

La 3e épigraphe se traduit facilement :

« *A nos seigneurs Severus et Maximinus, très-nobles Cesars. Six*
» *milles.* »

On remarquera la manière dont le chiffre VI est exprimé, par la répétition de l'unité.

On trouve deux Césars contemporains du nom de Severus et de Maximinus, qui reçurent cette dignité en 305, lors de l'abdication

de Dioclétien. Si le César Severus est ici nommé le premier, c'est sans doute parce qu'il avait sous son autorité la partie de l'empire qui comprenait l'Italie et *l'Afrique*.

La quatrième inscription se traduit ainsi :

« A l'empereur César Marc Aurèle Antonin, pieux, heureux, au-
» guste, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne, consul
» pour la deuxième fois, père de la patrie.
» A six milles de Caesarea. »

Outre le successeur d'Antonin-le-Pieux, qui s'appelle sur les médailles et les épigraphes *Marcus Aurelius Antoninus pius*, d'autres empereurs Commode, Caracalla, Diaduménien et Elagabale, se sont attribué les mêmes noms et titre. Le deuxième et le dernier ont été quatre fois consuls.

Notre inscription ne peut s'appliquer au premier Marc Aurèle, qui, à l'époque de son avènement (161 de J.-C.), était déjà consul pour la troisième fois et investi de la puissance tribunitienne depuis l'an 147.

Commode, il est vrai, avait été *deux fois consul* quand il devint empereur, mais sa première puissance tribunitienne remonte à l'an 176, ce qui ne cadre pas avec notre épigraphe.

Elle ne se rapporte pas non plus à Caracalla, car ce prince ayant été investi de la puissance tribunitienne en 198, treize ans avant son avènement, il faudrait trouver au moins le chiffre 13 après l'indication de cette dignité.

Quant à Diaduménien, il ne fut jamais consul.

Il ne reste plus que l'empereur Elagabale, qui fut consul pour la deuxième fois en 219, et dont le règne avait commencé le 17 juin de l'année précédente. Il était donc alors dans la première année de son tribunat, dignité qu'il s'arrogea sitôt après la défaite de Macrin, et sans attendre que le sénat en eût délibéré.

Ici, toutes les conditions d'une solution satisfaisante se rencontrent. Je ne dois pourtant pas dissimuler au lecteur que l'état de parfaite conservation de notre colonne milliaire, comparé aux mutilations des trois autres, m'avait fait pencher d'abord pour le vénérable Marc Aurèle, dont les monuments publics n'ont pas été, comme ceux de Caracalla et d'Elagabale, renversés et martelés par les ordres du sénat ou par l'indignation publique. Mais le texte précis était là, opposant ses éléments incompatibles avec cette version

D'ailleurs, les Africains ont pu très-bien respecter le nom d'un



prince dont l'avènement leur avait été très-agréable, parce qu'il appartenait à la famille de Sévère, leur empereur favori, et, aussi, parce que son père, Sextus Varius Marcellus, avait exercé à leur satisfaction l'emploi de gouverneur (*praeses*) de la Numidie.

J'ai fait transporter cette colonne milliaire au Musée d'Alger où elle figure depuis 1855 sous le n° 183 ; et j'ai signalé les trois autres au zèle de M. De Lhotellerie, directeur du musée de Cherchel, qui s'est empressé de les joindre à la belle collection confiée à ses soins éclairés.

Le lieu où ces quatre monuments itinéraires ont été découverts, et qui était leur emplacement primitif, s'appelle aujourd'hui les *Deux-cents Hectares*, et constitue le terrain supplémentaire de Novi. Situé un peu à gauche de la route de Cherchel à Ténès ; il est à environ 9 kilomètres de l'antique Julia Cæsarea, ce qui répond aux six milles indiqués sur ces colonnes.

Il doit donc suffire d'avoir fait remarquer que ces épigraphes milliaires, portant l'indication A CAESAREA M. P. VI que l'on rencontre en place, à 9 kilomètre ouest de Cherchel — c'est-à-dire à la distance qui répond aux six milles romains exprimés — établissent seules, et en l'absence de tant d'autres preuves déjà produites, que la capitale mauritanienne était bien sur l'emplacement de Cherchel.

Il ne reste plus qu'à parler des ruines romaines répandues dans la vallée où gisaient les colonnes milliaires, et dont le nombre et l'importance sont en raison directe du voisinage de la mer. Cette description pourra peut être fournir quelques données sur les monuments qui nous occupent.

Dans la concession Tournon, et tout près du gisement de nos inscriptions itinéraires, est un petit carré, en pierres de taille, base de quelque fortin, qui rappelle ces espèces de blokhaus antiques que l'on rencontre si fréquemment dans la province de l'est, lorsqu'on suit les lignes principales de communication.

Si l'on traverse ensuite la rivière, ou pour mieux dire le ravin, on entre sur le territoire supplémentaire de Novi, les *Deux-cents Hectares*. On trouve alors au bord de la mer, sur la concession Hardy, une construction romaine, en pierres de grand appareil, de 30$^{m}$ de côté, au centre de laquelle est une belle citerne dont la margelle offre des sillons produits par un long frottement des cordes.

Un hypogée monumental, d'une disposition assez bizarre, s'élève non loin de là, dans la concession Imbert. Tout auprès, on remar-

…ne des vestiges d'un conduit romain, à ciel ouvert, dont les bifur…ions allaient distribuer l'eau des montagnes voisines aux divers établissements, au nombre d'une vingtaine, situés dans ce canton. …tes antiques sont placés comme en vigie sur de petits caps compris entre les deux caps principaux qui limitent la vallée à son embouchure.

On voit, en remontant un peu la vallée, un fût de colonne en granit d'un fort diamètre ; on avait commencé à le dégrossir, puis on l'avait abandonné sur place. On m'a dit que, non loin de là, dans la montagne de Gouraya, se trouvait la carrière d'où ce bloc a été tiré. Les belles colonnes du nouveau chœur de la cathédrale d'Alger, qui sont de la même matière, ont été apportées de Cherchel.

Si l'on revient sur ses pas dans la direction de Cherchel, à Novi, on trouvera sur la place de ce village, les restes d'un beau tombeau romain monumental, qui était très-bien conservé quand la colonisation est venue prendre possession du terrain qui l'entoure. Malheureusement, une personne (ce n'est pas un colon) crut qu'il devait y avoir des richesses cachées dans ce solide édifice, et se mit à le démolir. Nous y avons perdu un remarquable échantillon de l'art antique, et le vandale n'y a pas gagné le plus petit trésor.

A. Berbrugger.



## LA MORT DU FONDATEUR DE LA RÉGENCE D'ALGER

On aime à prendre dès le berceau et à suivre jusqu'à l'heure suprême les hommes exceptionnels à qui la Providence confie ou permet de saisir le rôle de fondateurs d'empires. Aroudj, l'aîné des Barberousses, fut un de ces personnages prédestinés. Son peuple n'a été, il est vrai, qu'une troupe de bandits, son royaume qu'un antre de Cacus; mais, si méprisable qu'il soit, ce peuple a pourtant tenu la chrétienté en échec pendant plus de trois siècles. Une pareille durée, pour un tel État, est déjà un fait bien digne d'attention, ne fût-ce que comme singularité politique. L'histoire aura sans doute beaucoup à faire pour trouver la solution de l'étrange problème que l'existence prolongée d'une république de voleurs, organisée contre la civilisation chrétienne, et pourtant régulièrement reconnue par cette civilisation, a si longtemps posé devant la foi, l'humanité et la raison.

Mais nos visées ne s'adressent pas si haut dans l'humble travail que nous soumettons au lecteur; nous voulons seulement détruire une erreur devenue populaire sur un point intéressant de l'histoire locale et la remplacer par un récit exact et que nous croyons bien solidement établi. Quoique le but soit fort restreint, l'œuvre n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire ; car rien n'est plus décousu, plus coupé de lacunes et semé d'incertitudes que les annales de l'établissement turc en Algérie. On dirait que, si le ciel — pour quelque dessein qui échappe à la vue humaine — a toléré temporairement de semblables Etats, il n'a pas voulu, du moins, que la mémoire trop complète et trop détaillée de leurs actes, tantôt ignobles, tantôt atroces, perpétuât le scandale de leur existence. Aroudj, l'énergique fondateur du pachalik d'Alger, est un exemple remarquable de cette sorte de prédestination à l'oubli : ses débuts et sa fin sont également enveloppés de nuages. On se demandait de son temps même, et à plus forte raison, aujourd'hui, l'on se demande s'il est fils d'un potier de terre, ou d'un gentilhomme français, ou d'un capitaine marchand d'origine grecque. N'ayant à nous occuper ici que de sa mort, nous nous hâtons de passer outre sur les nombreuses hypothèses relatives à sa naissance.

Les récits originaux qui se rapportent à cette mort n'abondent pas, et ils sont obscurs, tronqués ou même contradictoires. Il en est un, pourtant, qui s'est fait accepter de préférence à tous les autres, quoiqu'il ait le double inconvénient de ne pas être vrai et d'être invraisemblable. Mais il se produisait sous le patronage du docteur Shaw, dont l'ouvrage est classique en Algérie et mérite de l'être, a certains égards. Cet ouvrage se trouve entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent un peu sérieusement de l'histoire du pays. Il n'est donc pas étonnant que la version dont il s'agit — version où Shaw s'exprime, d'ailleurs, comme s'il n'était que l'écho d'une tradition locale — soit devenue populaire, surtout dans la province de l'Ouest. Voici le passage auquel nous faisons allusion :

« On nous montra ici (près du gué de l'*Oued el-Malah*, ou Rio-
» Salado, route d'Oran à Tlemcen), dit le savant anglais, l'endroit
» où le vieux Barberousse (Aroudj) répandit son trésor, dernier
» effort qu'il fit pour arrêter la poursuite de ses ennemis, mais qui
» ne lui servit de rien. » (T. 1er, p. 66.)

Avant de discuter ce texte et les autres que nous avons à produire, il est essentiel de rappeler en quelques mots quelle était la situation d'Aroudj-Barberousse lorsqu'eut lieu la rencontre où il perdit la vie.

Aroudj avait à peu près soumis tout le littoral entre Alger et l'embouchure du Chelif, par la conquête de Miliana et du petit royaume de Ténès, quand une députation des notables de Tlemcen, venue pour réclamer son secours contre leur roi Abou Hammou, tributaire des Espagnols d'Oran, lui donna l'idée de chercher à étendre son autorité jusqu'à la limite orientale du royaume de Fez.

Un excellent prétexte lui était offert par les indigènes eux-mêmes, qui demandaient la restauration de leur ancien roi, Abou Zian, qu'Abou Hammou retenait en prison après l'avoir détrôné. Introduit dans la ville, Aroudj s'y conduisit comme il avait fait à Alger : il tua le souverain qu'il était venu rétablir et s'imposa comme maître absolu au pays qu'il avait feint de vouloir délivrer du joug des chrétiens. Sa tyrannie et ses cruautés le rendirent bientôt odieux aux deux partis, qui se rallièrent d'intention contre lui, en attendant une occasion de se déclarer plus ouvertement.

De leur côté, les Espagnols d'Oran, qui s'approvisionnaient difficilement par mer, à cause des pirates barbaresques, comprirent que



si le pouvoir turc prenait racine dans la contrée, les abondantes ressources de ravitaillement qu'ils y trouvaient ne tarderaient guère à se tarir tout à fait. Aussi, au commencement de 1518, ils vinrent en force assiéger Aroudj, qui fut obligé, faute de moyens suffisants, de se renfermer dans le Méchouar ou citadelle de Tlemcen.

Pendant qu'il s'y maintenait à très-grande peine, un renfort, que son frère Kheir ed-Din lui envoyait d'Alger (1), fut taillé en pièces par les Espagnols, à Kala des Beni Rachid, petite ville suspendue au flanc d'une montagne abrupte et située à une journée Est de Mascara (2), sur la route qui conduit de cette ville dans les vallées de la Mina et du Chelif, grande voie naturelle qui relie la partie occidentale de cette contrée avec le centre. Aroudj pouvait compter encore, il est vrai, sur un puissant secours promis par le sultan de Fez ; mais le secours ne paraissait pas, et il se voyait exposé, par les progrès du siége, à tomber prochainement dans les mains de ses ennemis. A bout de ressources, il s'échappa enfin du Méchouar, pendant la nuit, par un trou fait à la muraille, si ce n'est par un souterrain dont les assiégeants n'avaient pas connaissance. Cependant, les Espagnols, promptement informés de sa fuite, le poursuivent et l'atteignent sur les bords de la rivière Huexda, où ils le tuent avec tous ses compagnons.

Sur ce simple et unique exposé, on s'étonne qu'Aroudj, laissant ses alliés de l'Ouest (le roi de Fez) derrière lui, s'enfuie par la route de l'**Est**, où il était sûr de rencontrer l'ennemi. Il a fallu l'autorité de Shaw pour faire accepter une pareille invraisemblance. Aroudj avait trop les instincts et les habitudes militaires pour choisir une ligne de retraite qui le plaçait entre les Espagnols de Tlemcen et ceux d'Oran. Eût-il pris le chemin de Mascara, que sa situation n'aurait pas été meilleure, puisque les chrétiens, qui avaient pu arriver déjà jusqu'à El-Kala, n'auraient pas manqué d'y revenir pour lui couper la retraite, si même ils n'y étaient restés

(1) Il peut sembler étonnant qu'au début de la domination turque, et lorsque presque toute l'Algérie était encore insoumise, Kheir ed-Din ait pu envoyer un détachement d'Alger à Tlemcen. Mais les Turcs avaient des armes à feu dont les indigènes étaient dépourvus. Là est le mot de l'énigme.

(2) Lorsqu'en 1857, nous avons visité El-Kala des Beni Rachid, nous y avons trouvé le souvenir de cet événement, conservé par la tradition.

avec cette intention. Des idées aussi élémentaires ont dû se présenter nécessairement à l'esprit des Espagnols, alors qu'ils connaissaient parfaitement la situation désespérée de Barberousse, qui ne se voyait plus d'autre chance de salut que la fuite.

L'assiégé du Méchouar n'avait donc à opter qu'entre les steppes des hauts plateaux, les solitudes sahariennes et la frontière occidentale. Le choix ne pouvait être douteux : les deux premières directions exigeaient des détours considérables, dans des pays sans ressources, où la domination turque ne possédait pas encore le moindre point d'appui. Il est évident qu'il a dû suivre sans hésitation la ligne de retraite la plus courte, celle où il n'avait pas à craindre d'être pris entre deux feux par les Espagnols, et qui le conduisait même à la rencontre de l'armée de secours promise par le sultan de Fez.

Le bon sens militaire de M. le général de Montauban ne s'y est pas mépris, témoin la note suivante que M. Léon Fey tenait de lui et qu'il a imprimée dans son *Histoire d'Oran* (p. 33) :

« Pourquoi admet-on, dit l'honorable général, qu'Aroudj, qui » avait demandé du secours au roi de Fez, cherchait à fuir dans » la direction de l'Est, gardée par ses ennemis ? Ne serait-il pas » plus simple de croire qu'il s'est enfui du côté du secours ? Et, » dans ce cas, *Huexda* (1) trouverait une signification facile : la ri- » vière serait la rivière d'Ouchda ou l'oued Isly. »

L'étude des textes que nous allons citer montrera que M. le général de Montauban a pressenti la véritable direction de la fuite d'Aroudj, ainsi que le lieu de sa mort. Il ne nous laisse donc d'autre tâche que de faire la preuve de ses heureuses conjectures.

Commençons par la pièce la plus importante du litige historique qu'il s'agit de juger : c'est le diplôme par lequel l'empereur Charles V accorde des armoiries à l'enseigne Garcia Fernandez de La Plaza, qui avait tué Aroudj de sa propre main. Nous traduisons *littéralement* de l'espagnol la partie essentielle de ce document d'une authenticité indiscutable, et qui prouve combien sont incomplètes et inexactes les relations de ce fait qui ont eu cours jusqu'ici.

(1) C'est le nom que les auteurs espagnols donnent à la rivière près de laquelle Aroudj a été tué.



L'empereur s'adresse directement à l'enseigne de la Plaza en ces termes :

« Vous, Garcia Fernandez de la Plaza, enseigne (Alferez) dans la compagnie de Diego de Andrada, un de nos capitaines, vous qui êtes né à Tinéo, dans la principauté des Asturies ; — vous nous avez rendu quelques bons et loyaux services dans l'expédition que nous avons envoyée, au commencement de cette année 1518, au royaume de Tlemcen, contre le Turc Barberousse, qui s'intitulait roi des royaumes de Tlemcen, de Tunis et d'Alger, qu'il possédait tyranniquement après en avoir expulsé les souverains indigènes, nos vassaux et alliés, que nous avons actuellement rétablis dans leurs possessions.

« Par la présente, nous vous accordons, pour armoiries, un écu avec la tête et la couronne dudit Barberousse, sa bannière et son cimeterre, au naturel, sur champ de gueule, et avec cinq autres têtes de Turcs pour orle dudit écu ; le tout en signe et souvenir que vous avez gagné ces armes au service de Dieu et au nôtre, de la manière suivante :

« Il y a six mois environ, Barberousse était assiégé par un détachement de notre dite expédition dans la citadelle de Tlemcen où il s'était réfugié et faisait ferme ; mais se voyant sur le point d'être pris ou tué par nos gens, en raison de leurs attaques, des mines que l'on faisait jouer, des murs anciens et de ceux successivement réparés par les siens qu'on lui détruisait, il sortit une nuit de cette forteresse avec certains Turcs et Kabiles de son parti.

« Accompagné de quelques soldats de nos troupes et excité par votre zèle à notre service, vous l'avez poursuivi avec bon courage et énergie, avec grande fatigue et danger pour vos personnes et vous l'avez atteint à vingt-trois lieues de Tlemcen, dans le royaume de *Dugudu*, sur la montagne qu'on appelle *Mecenete*. Là, Barberousse, vous voyant arriver avec quarante-cinq chrétiens, s'enferma, lui, trente fusiliers Turcs et quelques Kabiles (1), dans un parc à bestiaux qu'il y avait dans cette montagne. Il répara ce poste, y fit certaines traverses pour se défendre. Mais vous, décidé à mettre fin

(1) En général les auteurs espagnols entendent parler des Kabiles ou Berbers quand ils emploient le mot *Moros*. Les Arabes sont appelés par eux *los Alarabes*. Ce dernier mot, où l'article s'est soudé avec le substantif, vient évidemment de *El Areub*, les Arabes.

aux maux que cet homme avait causés, aux tyrannies qu'il avait commises dans lesdits royaumes, vous l'avez attaqué dans cette position. Car bien qu'il y eût là, à sa poursuite, beaucoup de Kabiles et d'Arabes au nombre de plus de 15,000, et comme campés en cet endroit, cependant ils n'osaient l'attaquer par crainte du mal que ses fusiliers leur avaient fait et qu'ils leur pouvaient faire encore. De sorte que, par le fait, vous et les quarante-cinq chrétiens, l'avez seuls combattu, entrant dans ledit parc sans y être aidés par les Kabiles; et vous, Enseigne, vous avez été le premier à l'assaut. C'est ainsi que, votre monde et vous, vous avez pénétré pour combattre dans l'endroit où était Barberousse avec qui vous avez lutté corps à corps et l'avez tué, de même que quelques Turcs qui le venaient secourir; ainsi que le tout est public, notoire et nous est attesté par des témoignages authentiques qui ont été présentés devant nous, dans le conseil de guerre.

« Ces armes à vous accordées, il est de notre grâce et volonté que vous, vos fils, vos petit-fils et descendants, à tout jamais, vous les puissiez porter et les portiez sur vos housses, maisons et portes d'icelles, ainsi que sur les autres objets et dans les autres endroits que vous et eux et qui que ce soit d'entre vous, voudrez et aurez pour bon de les avoir peintes, ou sculptées, sur un écu semblable à celui que nous vous donnons, etc. »

(V. Gomara. Cronica de los Barbarojas, à l'Appendice, p. 159.)

Ce récit indique que le combat où périt Aroudj, se livra à 23 *lieues de Tlemcen*, dans le *royaume de Dugudu* sur la montagne qu'on appelait *Mecenete*.

Voyons ce que disent sur le même sujet les autres autorités contemporaines :

D'après la chronique de Gomara, le fait a eu lieu dans le *Sahara*, sur une *petite montagne* (p. 49).

Selon Haedo, il se passa à *huit lieues de Tlemcen*, avant une *grande rivière* qu'on appelle *Hucxda* (feuillet 54, colonne 4).

Cardonne, dans son Histoire d'Afrique, écrit que les Espagnols atteignirent Aroudj près de la *rivière Hemeda* (t. 3, p. 33). Cette partie de son ouvrage est écrite d'après Mohammed Abd el-Djali, auteur d'une Histoire des sultans de Tlemcen.

Sandoval, évêque de Pampelune, raconte, dans sa Chronique, que les Espagnols commencèrent à apercevoir Aroudj dans le *Désert* qui



fait partie du *royaume de Dubdu*, à 30 *lieues de Tlemcen*. (V. Fondation de la Régence d'Alger, t. 2, p. 176.)

Un anonyme, auteur d'un Appendice à l'histoire des rois de Tlemcen d'Abou-Zakaria Yahya Ebn Khaldoun (1), nous apprend que les Espagnols atteignirent Aroudj au *Djebel Beni Moussa*. (Manuscrit arabe, n° 862, de la bibl. d'Alger, fol. 61, verso.) Un peu plus loin, il ajoute que « de Tlemcen il se dirigea vers la *montagne des Beni Iznassen*. » (V. ibidem, fol. 63.)

Enfin, M. Ximenès de Sandoval cite un ancien sommier de propriétés appartenant à un indigène de Tlemcen et qui donne aussi le nom de *Djebel Beni Moussa*, à l'endroit ou Aroudj fut tué. (V. Cronica de los Barbarojas, p. 49, note 2e.)

Les variantes de ces désignations topographiques, l'altération même de quelques-unes, n'empêchent pas de dégager le point essentiel qui est l'orientation. Parmi les localités auxquelles elles s'appliquent, deux nous sont connues : *Dugudu* ou *Dubudu* (Debdou) et les *Beni Iznassen*, que nos cartographes ont changé abusivement en *Beni Snassen*. Or, Debdou est une ville *marocaine*, chef-lieu d'un canton jadis qualifié de royaume (V. Marmol, t. 2, p. 298) : et les Beni Iznassen sont des montagnards *marocains* qui confinent notre frontière occidentale au nord, sur la rive droite de la Moulouïa, tandis que le canton de Debdou y touchait également, mais plus au sud, et sur la rive gauche de cette même rivière. On peut donc affirmer maintenant, et preuves en mains, qu'Aroudj fit sa retraite dans la direction de l'ouest.

Au nom de Dugudu, ou Debdou, le privilège impérial ajoute la mention d'une montagne, *Mecenete*. Gomara indique aussi une montagne, sans toutefois en donner le nom; mais l'Anonyme et M. Ximenès de Sandoval, s'accordent à l'appeler *Djebel Beni Moussa*. Si *Mecenete* est une altération de *Moussa* ou même d'*Iznassen*, il faut avouer qu'elle est un peu forte; quoiqu'elle ne le soit pas autant que le mot *Miramolin* employé dans le moyen-âge pour désigner l'*émir el-Messelmin*.

Gomara place le lieu de la scène dans le *Sahara*. Or, on sait que la contrée où coule la Moulouïa, celle dont il s'agit ici, reçoit et mérite très-bien la qualification de désert. C'est même le nom consacré du pays d'Angad qui en fait partie.

---

(1) Le frère de l'auteur de l'*Histoire des Berbers*.

Haedo et Cardonne mentionnent une rivière que l'un appelle *Huexda* et l'autre *Hemeda,* deux mots dont le dernier paraît être une déviation de l'autre. Pour ramener *Huexda* à notre système de transcription des mots arabes et en retrouver ainsi la véritable prononciation locale, il suffit de rappeler que les Espagnols figurent le *ou* des indigènes par les syllabes *hu* et *gu,* écrivant *hued* pour *oued* et *Guadalquivir* pour *oued el Kebir*; enfin qu'ils représentent le *chin* par un X, rendant par *Xaban* le nom propre *Chaban.* En tenant compte de ces deux circonstances, *Ouchda* se retrouve dans *Huexda,* sans la moindre difficulté, Or, *Ouchda* est, parmi les Européens, la prononciation consacrée du nom de cette ville marocaine dont l'appellation vraiment exacte, *Oudjda,* est difficile à rendre pour l'organe vocal d'un chrétien.

Les distances indiquées, par les divers récits, entre Tlemcen et l'endroit où périt Aroudj, sont 8, 23 et même 30 lieues. Si l'on applique sur les meilleures cartes le chiffre 23 qui nous est fourni par le document le plus digne de confiance — le diplôme impérial — on est amené sur Oued Isly, ou Tafna supérieure, qui est la rivière d'*Ouchda*; précisément sur la route qui, de Tlemcen, conduit aux montagnes des Beni Iznassen

Les conclusions de ce qu'on vient de lire peuvent se renfermer dans ces quelques lignes :

*Aroudj-Barberousse, fuyant dans la direction des Beni Iznassen, a été tué à* 92 *kilomètres Ouest de Tlemcen, sur la montagne des Beni-Moussa, près de l'oued Isly, ou rivière d'Ouchda, dans une contrée déserte faisant alors partie du canton de Debdou.*

A ceux qui penseraient que ce résulat est bien peu de chose pour une aussi longue dissertation, nous pourrions dire qu'il faut pourtant multiplier ce genre de recherches et de discussions minutieuses, si l'on veut combler les lacunes de l'histoire de la domination turque en Algérie et la purger de la multitude d'erreurs plus ou moins grossières et pourtant acceptées, qui la déparent, même dans les ouvrages réputés les plus estimables.

Il serait intéressant de vérifier si la tradition rapportée par Shaw, et qui place au *Rio Salado* le lieu de la mort d'Aroudj, existe encore parmi les indigènes de cette localité et de la recueillir dans ses plus grands détails. Il faudrait rechercher d'un autre côté, sur la frontière du Maroc, s'il y reste quelque souvenir de la fin tragique d'Aroudj, tâcher de retrouver le *Djebel Beni Moussa,* la montagne de



*Mecenete,* etc. C'est une œuvre que nous recommandons à nos correspondants de la province de l'ouest.

Déjà, M. Mac-Carthy nous a fourni un renseignement qui semble amener sur la voie d'une solution : il connaît, à 21 kilomètres en ligne droite au sud-ouest d'Oudjda, et à gauche de la route qui conduit de cette ville à Fez, une koubba dite de Sidi *Moussa,* chez les Oulad Sidi *Moussa.* Cette koubba est sur l'oued Isly, *près d'une ruine.* Ceci rappelle le passage où Marmol dit, en racontant la mort d'Aroudj : « Le général espagnol s'étant mis à ses trousses en personne, l'atteignit près d'une colline où il fit ferme à la faveur de quelques *ruines d'une ancienne forteresse.* » (T. 2ᵉ, p. 341.)

A. Berbrugger.

## AICHA, POÈTE DE BOUGIE,

### AU VII° SIÈCLE DE L'HÉGIRE.

L'instruction est si peu répandue parmi les femmes musulmanes de l'Afrique, qu'on est en droit de regarder comme des phénomènes celles qui se sont distinguées par des compositions littéraires ou des essais poétiques. Les auteurs que j'ai lus en citent un bien petit nombre, et la mention qu'ils leur accordent ne va pas au-delà de quelques mots insignifiants, comme s'il était oiseux, sinon ridicule, d'attacher du prix aux travaux intellectuels d'un sexe placé dans un rang inférieur par la loi de l'Islam.

Dans son livre intitulé : عنوان الدراية في مشايخ بجاية « *Les spécimen de la science ou Notice sur les docteurs de Bougie* au VII° siècle, » El-R'abrini laisse échapper à propos d'une femme lettrée de cette époque quelques détails dont la singularité ne peut être dédaignée par les lecteurs de la *Revue africaine*. Je les transcrirai ici mot pour mot, de peur d'ôter au récit sa physionomie naïve. Ce n'est point une biographie ; l'auteur raconte seulement des faits décousus et s'abstient même de toute réflexion, là, où nous attendions de lui des considérations philosophiques sur le rôle de la femme dans la société mahométane.

« Omara-ben-Yahya-El-Houceïni, dit El-R'abrini au commencement de son ouvrage, était un jurisconsulte de mérite qui composa un traité en vers des devoirs religieux. Il eut une fille nommée Aïcha, dont l'éloquence égalait les connaissances en littérature. Elle avait copié de sa main l'*Explication du Koran* de Taalebi, l'Andalous, divisée en dix-huit chapitres ; et ce chef-d'œuvre de calligraphie fut trouvé si admirable, qu'on le plaça dans la bibliothèque des sultans de Bougie.

Aïcha défia Ibn el-Fekoun, poète de Constantine, en lui proposant l'énigme que voici :

صَدّني عن حلاوة التشييع
اجتنابي مرارةَ التوديع
لَمْ يَقُم خيرُ ذا بوحشة هذا
فرأيتُ الصواب ترك الجميع



« En me privant de la douceur des derniers adieux, il a voulu m'épargner l'amertume de la séparation ;

» Parce que l'une ne peut compenser l'autre ; et j'ai trouvé convenable le sacrifice du tout. »

Après s'être mis l'esprit à la torture, le poète de Constantine fut obligé de garder le silence.

On raconte encore qu'ayant été demandée en mariage par un homme chauve et peu avenant, Aïcha improvisa devant ses compagnes l'épigramme suivante :

عُذيري من عاشق أصْلع
قبيح الاشارة والمنزع
يروم الزواج بما لواتي
يروم به الصفع لَمْ يُصْنع
براس حَويج الى كَيَّة
ووجه بفقير الى برقع

« Suis-je coupable de dédaigner un amoureux chauve, aussi laid physiquement que moralement ?

» Il prétend au mariage pour s'unir à ma personne. Mais, ne demandât-il qu'un soufflet, je refuserais de l'appliquer

» Sur une tête bonne à cautériser et sur une figure faite pour être cachée. »

Aïcha a laissé quelques essais littéraires et des morceaux de poésie. Quant à sa copie du *Tefsir* de Taalebi, dont il est parlé plus haut, El-R'abrini l'a vue dans la bibliothèque d'Ibn R'âzi, imam de la Casba, à Constantine.

A. CHERBONNEAU.

---

## LA COLONIE DE RUSGUNIA

### (MATIFOU).

Non loin, et au sud du cap Matifou — que les indigènes appellent RAS TAMENTFOUST — on trouve, répandues sur le littoral, les ruines d'une cité romaine qui dut être assez considérable. L'étude des anciens itinéraires indique que c'est *Rusgunia*, et les inscriptions découvertes sur place confirment cette indication.

J'en ai donné la description dans le *Moniteur algérien*, dès 1837, (nos du 28 janvier et 10 février); et, surtout, dans la brochure publiée en 1845, sous le titre de *Nécessité de coloniser le cap Matifou*. Enfin, à la page 58 du 1er volume de cette *Revue*, et à la page 415 du 2e, j'ai parlé d'une inscription latine et d'une stèle phénicienne de *Rusgunia* recueillies tout récemment par mes soins.

Les indigènes appellent ces ruines *Medina Takïous* (ville de Takïous), et ils en font le théâtre de l'aventure des Sept Dormants. On trouve le même nom et la même légende appliqués à une ville du désert tunisien.

Il ne faudrait pas juger de l'importance de Rusgunia par ce qui en apparaît aujourd'hui : les Turcs, pendant trois siècles, y ont été chercher des matériaux tout préparés pour les constructions publiques d'Alger ; et les agents diplomatiques étrangers y ont fait d'abondantes moissons de médailles, inscriptions, sculptures, fragments de mosaïque.

M. Karstensen, autrefois consul de Danemarck à Alger, m'a dit avoir vu du temps du Dey prendre des pierres à Matifou pour bâtir la voûte et le pavillon de la Marine. On y trouva alors des tablettes de marbre couvertes d'inscriptions, quelques-unes en caractères inconnus.

Dès le commencement du 16e siècle, Léon l'Africain, constate que les pierres romaines de Matifou avaient été employées à relever quasi toutes les murailles d'Alger.

Pline nous fait savoir que Rusgunia était une colonie d'Auguste, qu'il place immédiatement à l'est d'Icosium (Alger).

Ptolémée l'indique à 30' à l'est d'Alger et à 15' plus au sud, distances fort exagérées comme la plupart de celles qu'il donne sur ce littoral.



L'itinéraire d'Antonin, compte 15 milles ou 22 kilomètres d'Icosium à Rusgunia, ce qui, en tenant compte de la courbure de la baie, est à peu près la distance exacte par terre.

Dans l'article inséré au *Moniteur algérien*, du 28 janvier 1837, j'ai publié l'inscription suivante, alors inédite.

N° 1.

L. TADIO L. FIL. QVIR.
ROGATO
DEC. AED. IIVIR. IIVIR.
Q.Q. RVSG. ET RVSG.
CONSISTENTES OB
MERITA QVOD FRV
MENTVM INTVLERIT
ET ANNONAM PAS
SV.... CIT INCRESCERE
AERE COLLATO

La pierre où cette inscription est gravée dans un cadre, mesure 0,88 sur 0,50 c. En tête du mot *Rogato*, est une espèce d'alérion ; et, à la fin, il y a une rosace. Les lettres VIR qui terminent la 1re ligne sont liées.

Cette inscription était et est encore encastrée dans la voûte d'un des magasins de vins de la Pêcherie, magasins qui ont été bâtis avec des pierres apportées de Matifou. Un vieux maure qui y travaillait à l'époque où je la copiais, dit l'avoir remarquée quand on l'apporta de Matifou et lorsqu'on la posa, parce qu'elle fut alors le sujet d'une dispute entre les ouvriers musulmans et les esclaves chrétiens employés à la construction : les uns voulant cacher les lettres en dedans de la paroi, et les autres les placer en évidence au dehors. Ces derniers l'emportèrent fort heureusement.

Cette dédicace est ainsi conçue :

« A Lucius Tadius, fils de Lucius, (de la tribu) Quirina, (surnommé) Rogatus ; — les décurions, les édiles, les duumvirs et les duumvirs quinquennaux de Rusgunia et les habitants de Rusgunia, à cause de ses mérites et parce qu'il a fourni du froment et contribué à l'augmentation de l'approvisionnement (public). Par souscription. »

Pendant les fouilles que j'ai dirigées au cap Matifou, en 1837, j'ai

découvert l'inscription suivante que j'ai publiée dans le *Moniteur algérien*, en même temps que la précédente :

N° 2.

D. M.
P. AELIVS AFINI
NVS AEDIL. DES.
VIXIT ANNIS LXII
PROV. CLXIII.
S. T. T. L.

TEXTE :

*Diis Manibus. Publius Aelius Afininus, aedilis designatus vixit annis LXII. Provinciæ, CLXIII. Sit tibi terra levis.*

TRADUCTION :

« Aux dieux mânes. Publius Aelius Afininus a vécu 62 ans. (L'an) de la province 163 (202 de J.-C.). Que la terre te soit légère. »

N° 3.

(Je mentionne ici, pour mémoire, l'épitaphe du tribun de Rusgunia, insérée au 1er volume de la *Revue africaine*, p. 59.)

A ces trois documents se bornent les épigraphes relatives à Rusgunia, actuellement existantes, et trouvées, soit à Matifou, soit ici, mais dont la provenance est régulièrement établie.

Dans un ouvrage intitulé *Alger et ses environs*, par M. Renaudot, ancien officier de la garde du consul de France à Alger, on trouve, en regard de la page 12 (4e édition, 1830), le dessin d'une inscription apportée de Matifou à Alger, et dont voici la reproduction :

QVAESTORI - TRIBVI
.. LEBI - LEGATO - ALFIDI - SABINI
PROCOS - SICILIAE - PRAETORIO
LEGATO - VE - LEPIDI - PROCOS - ASIAE
PATRONO - RVSGVNIENSES

Le dessin indique que l'inscription était gravée sur huit pierres, disposées en trois assises, ce qui fait supposer qu'on a dû faire la copie sur place et d'après l'original.

Le haut de la dédicace manque ; là, devait se trouver le nom du patron de Rusgunia. Ce qui subsiste nous fait connaître que celui-ci avait été questeur, tribun du peuple, légat ou lieutenant d'Alfidius Sabinus, proconsul de Sicile, et de Lépide, proconsul d'Asie.



Il est regrettable que ce document ne nous soit arrivé qu'incomplet, car il porte le caractère d'une haute antiquité.

M. Renaudot donne, au même endroit, deux autres inscriptions dont le texte paraît avoir été fort altéré par le copiste, mais qu'il est néanmoins utile de reproduire dans la disette de documents épigraphiques où nous sommes sur cette ancienne ville romaine :

*Licinio Q. Flich, — vir Donato dec. patriae Rusguniensum tum ad fiscales causas tuendas in provinciam Balicam beneficio studiorum primâ aetate juventutis electo deque pro meritis actibus ad defensionem populi aurea Saturni in sacrum urbem promoto, Valeria Victorina, P. R.*

Ici, M. Renaudot ajoute cette réflexion, qu'il est utile de reproduire : « Si cette inscription présente quelques difficultés dans l'explication, elles ne doivent être attribuées qu'à celui qui l'a copiée et à l'impossibilité de voir la pierre, qui a été employée dans une fontaine d'Alger (p. 13). »

Il y a ici deux renseignements qu'il ne faut pas négliger : une nouvelle preuve de l'apport incessant des matériaux de Rusgunia à Alger, et l'existence de notre inscription dans un monument de la ville, où on la retrouvera tôt ou tard, car le vieil Alger s'en va pièce à pièce.

En attendant, je proposerai la traduction suivante du texte qu'on vient de lire, quoique, dans l'état où il se trouve, l'entreprise soit un peu téméraire :

« A Licinius, fils de Quintus (de la tribu) Quirina (et surnommé) » Donatus, décurion de Rusgunia, qui a dû à ses bonnes études d'être » chargé, dans une extrême jeunesse, de la défense des causes fis- » cales dans la province de Bétique, et a mérité par son zèle à défen- » dre le peuple — une statue d'or dans le temple de Saturne. Valéria » Victorina, satisfaite de l'honneur rendu à lui (Licinius), a fait re- » mise de la dépense. »

L'interprétation de la dernière phrase se fonde sur la présence des lettres P. R. qui semblent être le reste altéré de l'abréviation H. R. I. R., *Honore recepto impensam remisit.* C'était un usage assez fréquent, surtout dans les provinces, de voter ainsi des monuments très-coûteux à exécuter, parce que celui qui recevait cet hommage ne manquait pas de refuser et se contentait de la mention du vote. On se montrait ainsi magnifique à bon marché.

Voici la dernière des inscriptions données par M. Renaudot. Elle n'est pas moins altérée que la précédente :

*De sancto ligno crucis Christi Salvatoris adlato atq. hic sito Flavius*

*N. W. L ex praepositis equitum armigerorum, minor filius Saturnini viri perfectissimi ex comitibus et Colletz. honestissima fœmine prime posecurita comq. Basilicam voto promissam adq. oblatam cum conjuge Nonica ac suis omnibus dedicavit.*

Je propose cette traduction approximative :

« Pour recevoir le saint bois de la croix du Christ Sauveur, bois » apporté et placé ici, Flavius...... un des chefs des cavaliers ar- » migères (1), fils cadet de Saturninus, homme perfectissime, un » des comtes et de Collets (?), très-honnête femme, — a bâti et » dédié avec sa femme Nonica et tous les siens, la basilique qu'il » avait offerte et promise par vœu. »

Pour terminer l'épigraphie de Rusgunia, disons que le nom de cette ville se trouve sur deux inscriptions d'Aumale (l'ancienne Auzia), celle de Gargilius où l'on trouve à la 7e ligne : *Decurioni duarum coloniarum Auziensis et Ruscuniensis* ; et celle de Primanius où on lit à la 7e, à la 8e et à la 9e : *Decurioni trium coloniarum Auziae et Rusguniae et Equizeti...*

L'inscription de Gargilius donne *Ruscunia* au lieu de Rusgunia qui est la leçon vraie, parfaitement garantie par les documents épigraphiques trouvés sur place et cités plus haut. Au reste, la permutation de forte à faible dans les consonnes est un fait assez commun, surtout dans l'épigraphie africaine.

Je ne reproduirai pas ici la dédicace de Gargilius qui a été éditée par Shaw, Orelli, de Caussade, etc. Mais je donnerai celle d'Aelius Primianus, que je n'ai pas encore vue publiée nulle part ; le savant M. Renier y trouvera un nouvel exemple des mots *A militiis*, qui lui ont fourni l'occasion d'une intéressante dissertation dans ses *Mélanges d'épigraphie* (p. 203).

Voici le texte de la dédicace, d'après un estampage fait par moi, en 1855, et un fac-simile parfaitement dessiné par M. Charoy, d'Aumale (2) :

(1) *Armigeri*, esclaves chargés de porter les armes de leurs maîtres. Ici ce mot paraît signifier un certain corps de troupes. En effet, la *Notice des deux Empires* en indique un de ce nom parmi ceux qui étaient à la disposition du comte d'Afrique.

(2) La pierre mesure 1 m. 10 c. de hauteur, 0,60 c. de largeur, sur une épaisseur de 0,58 c. Les lettres ont 0,05 c.

L'épigraphe est gravée dans un cadre dont les baguettes, larges de 0,06 c., sont ornées de guirlandes, en haut et sur les côtés.



P. ÆL. P. F. Q. PRIMIANO.
EQ. R. TRIB. COH. IIII SYN
G. B. A MIL. PRIMOP. TRIB.
COH. IIII VIG. EX. DEC. AL.
THRAC. PRP. VEX. EQQ.
MAVROR. DEFENSO
RI PROV. SVAE. DEC. III
COLLL. AVZ. ET RVSG.
ET EQVIZ. P. AELI
VS PRIMVS DEC. COL.
AVZ. PRIVS MORTE
PRAEVENTVS QVAM
DED. PAT. PIISSIMO
AEL. AVDIF. FIL. PAT.
DD. XIII KAL.
MAR. P. CCXVI

L'inscription qu'on vient de lire motiverait un commentaire assez étendu, mais la spécialité de cet article oblige de se restreindre au passage relatif à Rusgunia : *Decurioni trium coloniarum Auziae et Rusguniae et Equizeti*, décurion des trois colonies Auzia, Rusgunia et Equizetum.

On sait depuis longtemps que les emplacements des deux premières colonies citées dans ce passage s'appellent aujourd'hui Aumale et Matifou. Quant à *Equizetum*, qui se trouvait sur la route d'Aumale à Sétif, par des raisons qu'il n'est pas à propos de déduire ici, je le place aux ruines d'*El Gueria*, situées au bord occidental de la Medjana, et à 7 kilomètres à l'ouest du Bordj Medjana.

A. Berbrugger.

# INSCRIPTIONS ARABES

## DE MASCARA.

---

### MOSQUÉE D'AIN BEIDHA.

La mosquée d'Aïn Beidha est un exemple de l'influence que peut avoir la position sur la destinée d'un monument. Au centre de Mascara, on l'eut assurément affectée au culte musulman : les Européens résidens et les touristes l'eussent visitée et admirée. Située à la périphérie de la ville on en a fait un magasin à blé, ignoré de la foule et rarement accessible aux curieux, en raison de son encombrement. Certes, son importance et son état de conservation lui vaudraient un meilleur sort.

Son plan figure un carré au centre duquel est un large dôme hardiment supporté par une colonnade.

La pièce principale est la niche, dont la plume est impuissante à reproduire la riche et délicate ornementation. Bien qu'exécutée en plâtre elle n'en est pas moins un magnifique échantillon de l'art indigène, qu'il faudra conserver, sous peine de sacrilège, quelles que soient les destinées ultérieures de l'édifice. En attendant, il serait à désirer qu'elle fût reproduite par la photographie.

Ces riches arabesques s'étalent au-dessus de l'évidement de la niche proprement dite. Au milieu, se détache, en grands caractères, l'inscription suivante qui reproduit le nom du fondateur :

امّا بعد امر بتشييد هذا الجامع المبارك خليفة السلطان السيد
محمد باى بن عثمان

« Celui qui a ordonné l'érection de cette mosquée bénie est » le représentant du sultan, le seigneur Mohammed Bey ben » Otsman. »

A mi-hauteur de la niche, en dehors, à droite et à gauche, on lit sur deux lignes l'inscription suivante, en petits caractères :

انتهى بحمد الله على يد المعلم احمد بن محمد بن حج احسين



بن صارمشق التلمسانى رحمه الله فى اول يوم ذى القعدة عام
خمسة وسبعين ومماية والف

« Terminé à la gloire de Dieu par le maître Ahmed ben Mohammed ben Hadj Hassen ben Sarmachiq

» De Tlemsen, que Dieu lui soit miséricordieux, le premier jour » de dhoul qâda, l'an 1175. »

Dans l'intérieur de la niche, se lit une inscription pieuse que nous n'avons pas cru devoir reproduire.

Nous devons nous arrêter sur le nom de l'architecte, *Ben Sarmachiq*, attendu que nous le retrouvons sur une autre inscription de Mascara, dans la cour de la mosquée actuellement en exercice. On y lit ces mots :

كتب الحروف محمد بن صارمشق

« Celui qui a écrit ces caractères est Mohammed ben Sarmachiq (1). » (A la date de l'an 1164 ou 1750 de J.-Ch.)

D'après nos renseignements il existerait encore à Tlemsen des représentants de cette famille d'artistes, apparemment d'origine turque.

Entre la niche et l'angle qui lui est attenant du côté du nord, est encastrée dans le mur une table de marbre sur laquelle on lit, en caractères petits et serrés, vu l'étendue de l'inscription, mais d'un bon style, et entremêlés d'ornements, l'acte constitutif des biens affectés à la mosquée. Telle est cette inscription :

* بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد واله *
هذا بيان المحبسات السلطان ابن السلطان السيد محمد باى ابن

---

(1) L'expression turque, *Sarmachiq*, est le nom de la *bryone*, plante commune et qui grimpe dans les haies. Une certaine ressemblance avec la vigne lui a fait donner le nom de *vigne blanche* dans plusieurs langues. Ainsi, en latin, l'appelle-t-on *vitis alba*, en arabe *kerma beidha* كرمة بيضا Son nom persan *hezaredj chân* هزرجشان ainsi que son nom turc signifient probablement la même chose. Quant au synonyme persan, on le trouve dans tous les ouvrages des médecins arabes. Son nom turc nous a été fourni par un auteur de matière médicale, Algérien, du siècle dernier, Abderrezzaq, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque d'Alger. La bryone se dit aussi en arabe : *fâchira*, فاشرة

سيد عثمان باى رحمه الله على الجمع الاعظم الكاين في حومة سيدى
على بن محمد الذى انشاه وشيده مع مدرسة الحايطة ودار الوضو
الغربية منه مع الجبانة المحادية له ايضا * الاول من دلك
جميع الدار المجاورة للمسجيد المذكور الملاصقة بالمطاهرة وباصطبل
حاجى ثم جميع الحمّام الكاين بقرب المسجيد ايضا المحدود
بالطريق الداهبة الى المدينة وسى على بن محمد ومن الجهة
العربية بزنقة سيدى على بن عبد القادر ومن الجهة الشرقية
بالزنقة الداهبة الى فرن الحمّام المذكور ثم بحيرة قريبة من الجامع
ايضا المعروفة ببحيرة سيدى محمد الوهرانى المجاورة لبحيرة الحبس
وللجبانة المذكورة منتهية الى الطريق الصاعدة من عين البيضا
الداخلة الى المدينة ثم اربعة عشرة حانوتا المكتنفية برحبة الزرع
ثم حانتين من دار بو ضربة الشاوش ثم حانوتا مجاورة لدار
مصطفى هروال ملتصقة بها ثم حانوتا داخل درب اليهود مجاورة
لدار اللحم ثم جميع الدار المعروفة بدار ميمون اليهود المجاورة بدار
عيوش ثم رحا الما التى فى واد بو عبيدا مجاورة لبحيرة اولاد
مولاى على ثم جميع الدار الكاينة فى مدينة الجديدة المجاورة
للكوشة ملتصقة بها الشهيرة بدار الورديان ويعطى من كرايها
اربعة سلطانية للطلبة الّذين يحضرون درس البخارى في كلّ
سنة ثم ثلاثة حوانيت بدار الدباغ متاع سيدى على بن محمد
المحدودين من جيهة الغرب بالواد ومن جيهة القبلة بالطريق
ثم ما عين رحبة المشترى على سى عدا بن الحاج احمد بن محمود
ثم الما المشترى على سى عثمان بن حد وعلى اولاد سيدى محمد بن
على الناسى وورثه اولاد التونسى كافه ثم الكوشه المجاورة بجامع



البلوط الملتسقة فيه ثم الامام الراتب اربعين ريلا والخطيب اربعين
ريلا والماذنين اربعة ثمانين ريلا بينهم ثم اصحاب الحزاب
اربعة اربعين ريلا والذى يدرس سيدى البخارى اربعين ريلا
والمدرسين ثلاثة على درس الفقه وغيره ستين ريلا والّذى يسلك
الطلبة اربعين ريلا وكيل الخزانة متاع الكتوب خمسة عشرة ريلا
والكتوب لم تخرج المسجد الراوى عشرة ريلات وللذى يصلح
المطاهر خمسة عشرة ريلا ولوكيل الحبوس اربعين ريلا وحقّ البيوت
العامرين نصف ريال لكلّ واحد في الشهر حقّ الزيت للطلبة
والبيت الخالية لم تخـــــــــــــــــــــــــذ

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, et le salut de Dieu
» sur notre seigneur Mohammed et les siens. Exposé des habous
» (affectés) par le sultan, fils de sultan, le seigneur Mohammed Bey,
» fils du seigneur Otsman Bey, Dieu l'aie en grâce, à la grande
» mosquée, située au quartier de Sidi Ali ben Mohammed, laquelle
» il a fondée et édifiée, avec une école enceinte et un lieu de puri-
» fication à son couchant, et un cimetière particulier. Le premier
» est la totalité d'une maison voisine de la mosquée susdite, atte-
» nante au lieu de purification et à l'étable El-Hadji ; plus tout l'é-
» tablissement de bains, situé près de la mosquée, limité par le
» chemin qui va à la ville et (la quoubba de) Sidi Ali ben Moham-
» med ; du côté du couchant par la rue de Sidi Ali ben Abdelka-
» der, et du côté du levant par la rue qui va vers le four de l'éta-
» blissement de bains susdit ; plus, un jardin voisin de la mosquée,
» connu sous le nom de Jardin de Sidi Mohammed l'Oranais, voi-
» sin du jardin habous et du cimetière susdit, aboutissant au che-
» min qui monte d'Aïn Beidha et entre dans la ville ; plus, quatorze
» boutiques fermées au marché aux grains ; plus deux boutiques
» de la maison Bouderba le chaouche ; plus une boutique voisine de
» la maison de Mustapha Haroual, y attenante ; plus, une boutique
» au quartier des juifs, voisine de l'abattoir ; plus, toute la maison
» dite de Mimoun le juif, voisine de la maison d'Aiouche ; plus, un
» moulin à eau sur l'oued Bou Obeida, près du jardin des oulad
» Moulay Ali ; plus, toute une maison, située dans la ville, voisine

» du four à pain et contigué, dite Dar el-Ourdian, payant un loyer de » quatre soltanis *pour les étudiants qui fréquentent, chaque année, l'é- » cole de Sidi Boukhari*; plus, trois boutiques de la maison du cor- » royeur de Sidi Ali ben Mohammed, limitées au couchant par le » ruisseau et au midi par la route; plus, la source dite Aïn Rahma, » achetée de Sidi Adda ben el-Hadj Ahmed ben Mahmoud; plus une » eau achetée à Sidi Otsman ben Hadda (1), et aux enfants de Sidi » Mohammed ben Ali el-Qadhi, et aux héritiers des O. Tounsi, en » totalité; plus, un four voisin de la mosquée aux Chênes, y atte- » nant. Alors, il y aura pour appointement de l'imam, 40 rials; » au khatib, 40 rials; aux quatre muezzins, ensemble, 80 rials; » au professeur de Sidi Boukhari, 40 rials; aux trois professeurs » qui enseigneront la jurisprudence, 60 rials; au directeur des » élèves, 40 rials; 15 rials à l'oukil de la bibliothèque, qui ne » laissera pas les livres sortir de la mosquée; au lecteur, 10 rials; » au gardien de la chambre de purification, 15 rials; à l'oukil des » habous, 40 rials; on affectera à chacune des chambres habitées » 1/2 rial par mois pour l'huile dépensée par les étudiants, les » chambres inhabitées n'y ayant pas droit. »

Ch. Leclerc.

*Note additionnelle de la rédaction.* — A propos du nom propre *Sarmachiq*, commenté précédemment à la page 43, nous citerons l'extrait d'un jugement, publié par l'*Akhbar*, numéro du 18 octobre 1859 et qui concerne

« Le sieur Hamou ben *Sarmachek*, né à *Tlemcen*, demeurant à « Alger, etc. »

(1) On remarquera cette prise d'eau achetée à Sidi Otsman ben Hadda, etc., par un turc. Ce fait et quelques autres de même genre, que la Revue a publiés déjà, jettent un certain jour sur la question de propriété individuelle parmi les musulmans de l'Algérie. — N. de la R.



## RAPIDI.

### (SOUR DJOUAB)

La ville antique, objet de ce travail — *Rapidi* — est à 20' 45'' Est du méridien d'Alger et à 37' au sud, sur la grande voie intérieure qui conduisait de Carthage à la Moulouïa, frontière orientale de la Tingitane, et se décomposait en deux routes ayant leur point d'intersection à *Sufasar*, dont les ruines portent aujourd'hui le nom d'Amoura. A cet endroit, où le Chélif rencontre la grande montagne de Ouamri qui détermine son coude vers l'ouest, l'une de ces routes, partie de *Carthage*, se dirigeait sur *Julia Cæsarea* (Cherchel), tandis que l'autre, venue de la frontière de la Tingitane, allait aboutir à *Rusuccuru* (Dellis).

La distance d'Alger à Sour Djouab, où sont les ruines de Rapidi, n'est que de 76 kilomètres à vol d'oiseau. Mais, à moins de s'aventurer dans les gorges si difficiles de l'Harrache et de l'oued el-Djema, il faut y aller par Tablat ou par Médéa, ce qui oblige à des détours considérables.

*Rapidi* jalonne à la fois la grande voie intérieure des communications antiques et la primitive limite militaire des Romains, limite sur laquelle ils paraissent s'être repliés après la révolte de 297.

On s'est déjà occupé dans cette *Revue* de plusieurs des établissements anciens échelonnés sur cette longue ligne, tels que *Rubrae* (Hadjar er-Roum), *Albulae* (Sidi Ali ben Youb), *Oppidum Novum* (Duperré), *Auzia* (Aumale), etc. Quand la monographie de chacun de ces points aura été publiée, on pourra entreprendre de les rappeler selon leur ordre topographique dans un tableau définitif de récapitulation. Ce sera alors le moment d'étudier, dans son ensemble, cette partie essentielle de la géographie comparée de l'Algérie romaine.

Les éléments du travail actuel ont été recueillis dans deux voyages de l'auteur à Sour Djouab, au mois de juillet 1850 et en août 1855. On a utilisé, en outre, les observations faites par MM. de Caussade, Maillefer, Hervin, et autres personnes studieuses dont les noms seront cités toutes les fois qu'il y aura lieu de mentionner leurs travaux.

Les ruines de *Rapidi* (Sour Djouab) sont situées vers l'extrémité orientale du plateau des Beni Sliman, lequel s'étend au sud d'Alger entre les crêtes de l'Atlas maritime dont un versant domine la Mitidja, tandis que l'autre regarde les vastes plaines du Sud. Dans cette longue dépression, aujourd'hui explorée en tous sens et dont tous les gisements de ruines sont connus, les restes de Sour Djouab peuvent seuls représenter le *Rapidi* de l'itinéraire d'Antonin que Ptolémée a peut-être voulu désigner sous le nom de *Lamida*. En effet, il place cette dernière localité à 1° sud et à 10' est d'*Icosium* (Alger), ce qui est à peu près la position de Sour Djouab par rapport à Alger ; surtout si l'on tient compte du système particulier de graduation suivi par le géographe d'Alexandrie.

De Berrouaguïa (*Tirinadi*) à Sour Djouab (*Rapidi*), on suit une route facile et très-pittoresque à travers le territoire des Oulad Sidi Ahmed ben Youçef, des Oulad Zïan et des Oulad Tan, sur le beau plateau des Beni Sliman. La distance entre ces deux points est de 52 kilomètres, détours compris. Le Routier impérial compte 25 milles romains, ou 37 kilomètres ; différence 15 kilomètres. C'est beaucoup pour un chemin si court.

Mais les ruines de Sour Djouab sont les seules, à l'est de Berrouaguïa, où l'on puisse voir les restes d'une ville militaire antique : elles sont précisément sur la ligne de viabilité et dans toutes les conditions requises. On ne peut s'écarter de la direction qu'elles jalonnent sans se heurter à des chaînes abruptes qui n'offrent de passage qu'au nord ou au sud, mais qui sont impraticables d'occident en orient. C'est ici le cas d'appliquer un des principes exposés dans cette *Revue* (t. 2<sup>e</sup>, p. 243). Il ne faut donc pas hésiter à lire XXXV milles au lieu de XXV dans l'itinéraire d'Antonin ; en restituant cet X, qu'il arrive si souvent aux copistes d'omettre ou de donner en trop, l'accord des distances se trouve parfaitement établi.

Le livre de la nature est là toujours ouvert sous nos yeux ; il nous montre encore la direction inflexible de la voie romaine et les amas de ruines qui la jalonnent. Quand les livres des hommes sont en opposition avec celui-là, ce n'est pas lui qu'il faut entreprendre de corriger.

Entre Sour Djouab et Berrouaguïa, après avoir passé le marais de l'oued Tamda, M. le docteur Maillefer a trouvé deux fragments d'épigraphe ; sur le plus petit, il a lu VIII et sur l'autre :



. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . S M · AV . . . . .
. . . . . . . ONINVS . . . . .
. . . . . . X . . . XL . . . . . .
. . . . . AX ORB . . . . . .
. . . . M M D . . . . . . . .
. . . . . IPO . . . . . . . . .
. . . . . . . IT . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ces lambeaux d'inscription en disent juste assez pour faire regretter que l'ensemble ne puisse pas se rétablir.

La première fois que je passai de ce côté, les Arabes me dirent qu'on voyait les restes d'une ville à *Tamda* ; je pensai aussitôt au *Lamida* de Ptolémée. Mais M. Mac Carthy qui a visité la localité avec soin assure qu'ils se trompent et que les vestiges antiques qu'on y observe n'annoncent qu'un établissement de peu d'importance. Cette ruine est d'ailleurs marquée à 7 kilomètres ouest de Sour Djouab, entre oued Halleba et oued Tamda sur la *Carte topographique des environs d'Alger* (1851).

De là, on atteint promptement Sour Djouab.

Les ruines de *Rapidi* y couvrent une colline qui s'allonge d'ouest en est, baignée au nord et au sud par deux petits affluents du haut Isser qui se rencontrent à sa pointe occidentale. Leur source est à une très-faible distance à l'est, dans les contre-forts des massifs montagneux, qui bordent le plateau des Beni Sliman. De leurs rives s'élèvent en étage des champs, nus et jaunes après la moisson, auxquels succèdent, à mesure que l'on gravit les pentes vers le sud ou vers le nord, des terrains de plus en plus boisés et d'une verdure plus sombre.

Les petits cours d'eau qui baignent la base de la cité antique, serpentent entre deux lignes de laurier-rose qui lui font en été une fraîche et brillante bordure. Le squelette de ville qu'ils enserrent semble alors sortir d'une corbeille de fleurs, et l'éternelle jeunesse de la nature, mise ainsi en regard de la destruction qui atteint inévitablement les œuvres humaines réputées les plus solides, n'en a que plus de vivacité et de charme.

Je fus distrait fort désagréablement de ces pensées philosophiques et champêtres par la visite de quelques vieilles femmes des Beni Sliman dont les sollicitations importunes m'arrachèrent un

peu de tabac à fumer qu'elles s'empressèrent de *mâcher*, séance tenante ! je n'ose employer le mot technique. Elles ne m'avaient paru que laides au premier coup-d'œil ; je les trouvai hideuses après cet ignoble exercice. Plusieurs hommes qui survinrent me mirent à leur tour à contribution ; mais au moins ceux-ci, en compensation, m'apprirent quelque chose. Ils me racontèrent l'histoire ancienne — à leur manière — des ruines de Sour Djouab. Je vais la reproduire d'après eux ; mais bien entendu, sans la garantir.

Dans les légendes locales, les destinées d'*Auzia* (Aumale) et de *Rapidi* (Sour Djouab) sont intimement liées : Rozlan était maître de la première de ces villes que les indigènes appellent Sour *R'ozlan*, et son fils Toulig était seigneur de la seconde. Ils se rencontraient de temps en temps, pour causer d'affaires ou pour donner cours à leur affection réciproque ; et leur lieu de rendez-vous était la R'orfa des Oulad Meriem, tour romaine dont il sera question un peu plus loin.

Ici, la tradition, passant brusquement de l'époque romaine à une autre qui lui fut sans doute très-postérieure, raconte ainsi la manière dont la ville fut abandonnée.

Un certain ben Aouda vivait à Chabet el-Guitran (le ravin du goudron), dans la montagne située au sud du Sour et vendait du goudron aux gens de Rapidi. Un jour qu'il s'y rendait pour son commerce habituel, il trouva la place abandonnée et s'empara de tout ce qu'on y avait laissé de précieux, ce qui le rendit possesseur d'une grande quantité d'or, d'argent, etc., à ce que dit la légende, qui ne juge pas à propos de nous informer pourquoi la population se retira, et surtout pourquoi elle n'emporta pas ses trésors.

Pour rentrer dans le domaine de la réalité, je rappellerai que la très-petite tribu des Djouab est en assez mauvaise intelligence avec les Beni Sliman, ses puissants voisins, qu'elle accuse d'usurper une partie de son faible territoire avec l'aide des Chrétiens qu'ils ont trompés. Un de leurs vieillards me disait à ce sujet : Depuis des siècles, la ruine que tu visites s'appelle Sour *Djouab*. Si les Beni Sliman nous l'enlèvent, il faudra donc changer son nom et donner un démenti à l'histoire !

Sachant qu'il n'y avait pas de population sur l'emplacement des ruines, ni même à proximité (en 1855), j'avais pris la précaution d'indiquer à l'autorité compétente le jour de mon arrivée, afin de trouver une tente, une garde et des moyens de subsistance. Malheureusement, la personne qui avait mission de faire exécuter ces ordres



par l'entremise de Zitouni, caïd des Djouab, s'avisa de me désigner par le titre de *mercanti*, épithète malencontreuse, qui n'est pas une recommandation auprès des indigènes. Aussi, je ne trouvai ni tente, ni vivres ni âme qui vive en mettant pied à terre. Ce qui compliquait la situation, c'est que le temps était fort à l'orage et menaçait d'une très-mauvaise nuit. En attendant qu'on eût mis la main sur Zitouni qui habitait au sud et loin de là, dans la montagne, mon spahis fit apporter, non sans peine, une tente d'Arabes, qu'il avait découverte à deux ou trois kilomètres des ruines. Je lui pardonnai cet acte d'autorité d'autant plus volontiers qu'il me permit d'offrir l'hospitalité à une dame française qui venait de Médéa avec son vieux père et un jeune enfant. Je ne sais ce que cette pauvre famille serait devenue sans abri, pendant cette nuit affreuse où des torrents de pluie ne cessèrent de nous assaillir, et où le tonnerre tomba à quelques pas de nous au milieu des chevaux, qui rompirent leurs liens et s'enfuirent épouvantés dans la montagne.

Le lendemain, en parcourant les ruines je trouvai le buste d'une grande statue en pierre, un Jupiter dont la tête seule mesurait 55 c. de hauteur. Tout auprès, je vis les débris d'une main tenant la foudre, qui appartenait à la même divinité. L'orage de la veille et ce que les indigènes disaient de la fréquence des tempêtes sur ce plateau, me firent comprendre l'opportunité du culte de Jupiter tonnant, chez les Romains de Rapidi.

Le caïd Zitouni avait à faire oublier sa nonchalance à exécuter les ordres qui me concernaient. Il s'empressa donc à ma prière de convoquer une cinquantaine de travailleurs volontaires de sa tribu, munis d'outils autant que possible, et qui devaient exécuter, sous ma direction, quelques fouilles sur le terrain des ruines, moyennant une rémunération proportionnée à l'importance des découvertes.

Les indigènes, peu habitués sans doute à recevoir de l'argent pour les corvées ordonnées par leurs chefs, ne crurent pas beaucoup à ces promesses de paiement ; et, au lieu de cinquante, il n'en vint guère qu'une quinzaine le lendemain, dont cinq ou six au plus s'étaient munis des outils nécessaires. Cependant, sur mes indications, et après avoir reçu les instructions convenables, tous se rendirent au travail. En quelques heures, une trentaine d'inscriptions ou bas-reliefs avaient été exhumés, et chacun recevait la somme qui lui revenait. Ce procédé fit merveille : le lendemain, presque toute la tribu se mettait à ma disposition et si j'étais resté plus longtemps, les voisins se seraient mis aussi de la partie.

Voici ceux de ces monuments qui n'avaient pas encore été publiés ou qui l'ont été inexactement (1)

N° 1.

DIS MAN.
L. LICINIVS LICINI F.
EQ. ALAE THRACVM V.
A. XX MILITAVIT A. IIII
LICINIVS RVGISVS
FECIT

M. de Caussade a publié cette épigraphe sous le n° 60, dans sa *Notice sur l'occupation romaine dans la province d'Alger*; mais sa copie diffère assez de la mienne pour que j'aie cru devoir donner celle-ci.

Nous avons ici l'épitaphe d'un Lucius Licinius fils de Lici ius, cavalier de l'escadron des Thraces qui a vécu 20 ans et a servi pendant quatre ans, épitaphe gravée par les soins de Lucius Rugisus.

Nous retrouvons donc à Rapidi cette cavalerie des Thraces dont la présence a déjà été signalée sur plusieurs points de la grande voie intérieure. Il était difficile de choisir un endroit plus convenable pour faire vivre cette arme et l'utiliser, au point de vue militaire. Aussi, lors de mon dernier passage (1855), il était question d'y établir une zmala de spahis. Les hommes de sens se rencontrent, même à des siècles de distance.

N° 2.

DIS M. DATVS FELI
CIS MILES COH. II SAR
DORVM MILITAVIT ANN...
XXV VIXIT A. XXXX
FECIT DONATVS
FILIVS VIVS

Ce monument est consacré à Datus Felix, soldat de la 2e cohorte des Sardes qui a vécu 40 ans et a servi pendant 25 ans par son fils Donatus.

(1) En exécutant ces travaux, je m'aperçus que des pierres déjà signalées par M. de Caussade avaient été ensuite tournées, l'écriture en dessous ; ce procédé, dû à diverses causes et qui produit des effets très-différents, a des inconvénients qui balancent ses avantages.



Le latin n'est pas fort respecté dans cette petite épigraphe. La pierre où elle est gravée est encore haute de 80 c., bien que la partie supérieure, ou le tableau (*tabula*), soit brisée. On ne distingue plus que les pieds et le bas de la queue d'un cheval.

A Hadjar Roum (*Rubrae*), autre position militaire de la grande ligne intérieure, on trouve aussi des inscriptions relatives au corps des Sardes.

N° 3.

D. M.
ABILIAHAS RVMMEL
MILES C°H. II SARD°RVM
VIXIT ANNIS LV
SEXTIA PRIMA C°NIVGI P. F.

Entre l'inscription et un fronton dont le tympan porte une couronne au centre, est le tableau dans une niche cintrée. On y voit trois personnages. Le plus grand, homme barbu, vêtu d'une tunique qui descend à la hauteur du genou, a le pied gauche posé sur un petit bloc carré, et porte sur la cuisse du même côté un jeune garçon habillé aussi d'une simple tunique et qui tient une grappe de raisin à la main gauche. L'homme a la main droite posée sur l'épaule d'une petite fille qui offre une pomme au garçon et a pour costume une double tunique dont celle de dessous, beaucoup plus large que l'autre ne laisse pas apercevoir les pieds. M. Hervin, sergent au 1er régiment des tirailleurs indigènes, nous a adressé de ce monument un dessin fort exact, ainsi que nous avons pu nous en assurer par l'examen que nous avions fait de l'original.

N'oublions pas de faire remarquer les noms arabes de cet *Abiliahas-Rummel*, qui pourtant servait dans une cohorte de sardes.

Comme tous les autres monuments funéraires de Sour Djouab, celui-ci est d'une exécution très-barbare.

N° 4.

.........FAVON
IVS DONATVS
MIL. COH. II SAR.
HER. TERTVLA
P. F. AN.. V. XXX

Favonius Donatus qui a vécu 30 ans et à qui sa pieuse épouse He-

rennia Tertula a élevé un tombeau appartient encore à la 2e cohorte des sardes Cavaliers thraces et fantassins sardes se retrouvent, nous l'avons déjà dit, sur toute cette ligne, par suite du système des Romains qui tenaient à dépayser leurs auxiliaires. Pendant que ceux d'Europe venaient tenir garnison en Afrique, la cavalerie mauritanienne était en Pannonie, en Belgique, etc., et l'infanterie de cette nation stationnait en Bretagne, en Thébaïde. etc.

N° 5.

D. M.
DONATO SILVAN
VETERANO
VIX. A. XXXXVIII
IVL. FELICVLA
PIA BENE MERENTI
FECIT (1).

« La pieuse Julia Felicula a élevé ce monument au bien méritant » Donatus Silvanus, vétéran qui a vécu 48 ans. »

Au-dessus de cette épitaphe, est un bas-relief représentant deux personnages de taille inégale, un homme et un enfant. L'homme, placé à gauche de l'observateur, est debout, vêtu d'une espèce de blouse qui s'arrête au genou et tient un rouleau dans la main droite. Le dessin fait par M. Hervin et que j'ai sous les yeux indique un objet qui ressemble fort à un chandelier pourvu de sa chandelle. L'enfant placé à droite a le même costume que son père et a les cheveux disposés de la même manière; c'est-à-dire, une raie au milieu de la tête et les boucles retombant en oreilles de chien de chaque côté jusqu'au dessous de la nuque.

Ce tableau, sculpté dans une niche cintrée, est surmonté de deux frontons : l'inférieur porte un croissant et le supérieur, de la forme triangulaire habituelle, une couronne au tympan

N° 6.

DIS MANIBVS
P. QVINTILLVS VET.
VIXIT AN. LXX FECI
T COIVNX (2).

(1) Hauteur de la pierre, 1 m 60 c. ; largeur 55.

(2) Pierre haute de 1 m. 15 sur 45 c. — A, N. de la 3e ligne sont liés

« Aux Dieux mânes ! Publius Quintillus a vécu 70 ans. Son » épouse lui a fait » (ce monument).

L'épigraphe est surmontée d'un grand croissant au-dessus duquel s'épanouit une espèce de fleur de lotus.

Il paraît que cette pierre a été brisée depuis que je l'ai découverte; car sur une copie prise depuis mon dernier passage par M. le docteur Maillefer, on ne trouve plus que la fin des lignes.

L'absence du nom de l'épouse qui élève le monument est une circonstance assez rare.

N° 7.

DIS MANIBVS SACRVM
SATVRNINVS AGASTANI
MILITAVIT ANNIS XVI.
VIXIT ANNIS XXXV
HIC SEPVLTVS EST (1).

« Monument consacré aux Dieux mânes ! Saturninus Agastanius a fait la guerre pendant 16 ans et en a vécu 35. Il est inhumé ici. »

M. de Caussade donne cette inscription avec quelques variantes sous le n° 64. Mais il ne mentionne pas le bas-relief que je vais décrire.

Le tableau présente un personnage unique, le défunt sans doute, qui est debout tenant de la main droite la lance haute. Son costume est la tunique à manche avec un poitrinal à franges qui retombe en avant jusqu'à la hauteur du nombril.

Au-dessus du tableau, est un croissant surmonté d'un disque, la pleine lune peut-être, pour symboliser la plénitude et le déclin de la vie; idée qui se trouve fréquemment exprimée sous divers emblêmes, sur les tombeaux d'Afrique.

Cette pierre était retournée, l'écriture en-dessous.

(1) Pierre de 2 m. 0,5 c. sur 0,50 c. Les lettres ont 0,05 c. Le cadre de l'épigraphe à 39 c. de haut sur 35 de large. Le tableau est de même largeur et haut de 59 cent

N° 8.

D. M. S.
LOLLIVS FRON
TO SESQ. V. A.
LX LATINIA FOR
TVNATA CONIVNX
OB MERITA FEC. (1).

« Lollius Fronto, (soldat à) ration-et-demie, a vécu 60 ans. La-
» tinia Fortunata, son épouse lui a fait (ce monument), à cause de ses
» mérites. »

L'abréviation SESQ., à la 3e ligne, paraît être celle de *sesquiplaris* que l'on disait du soldat qui recevait ration et demie. *Sesquiplares unam et semis consequebantur annonam*, a dit Végèce.

Une inscription trouvée à Rome, et rapportée dans le *Pitisci lexicon, verbo* sesquiplares, offre un exemple de l'abréviation *sesq.* à la 11e ligne.

Au-dessus de l'épitaphe de notre Lollius, on a sculpté un personnage, debout, vêtu d'une tunique à manches longues, sous un pallium qui couvre le côté gauche du corps ; il sacrifie sur un petit autel placé à sa droite. Un fronton, qui pose sur des palmes faisant chapiteaux, porte au centre du tympan trois feuilles qui se confondent par leur pédoncule et forment une espèce de trèfle.

Les huit épigraphes précédentes, auxquelles on peut ajouter le n° 56 de M. de Caussade (2), se rapportent à des personnages militaires dont six en activité de service au moment de leur mort ; quatre appartiennent aux corps d'infanterie et de cavalerie, sardes et thraces, qui semblent avoir été, à une certaine époque, échelonnés sur la grande voie intérieure, concurremment avec des parthes, etc. Cette circonstance suffirait pour révéler le caractère essentiellement militaire de Rapidi ; un jalon sans doute du *Limes Auziensis*, comme *Tirinadi* (Berrouaguïa) en était un du *Limes Caput Cillensis*.

(1) Cette pierre a 1 m 30 c. de haut sur 65 de large. Le cadre de l'épigraphe mesure 30 c. sur 35

(2) V. aussi plus bas les épigraphes nos 24 et 25.



N° 9.

DIS M. Q. PRAECILIVS
VICTOR VIXIT A. XXVII
PRAECILIVS SATVRNI
NVS FRATRI EIVS
FECIT

« Aux Dieux mânes ! Quintus Praecilius Victor a vécu 27 ans
» Praecilius Saturninus a fait (ce monument) à son frère. »

A la partie supérieure de cette pierre, qui est haute de 70 c., il y a un personnage debout.

Les inscriptions de Berrouaguïa offrent aussi le nom de Praecilius que la fameuse épitaphe de l'argentier de Cirta a rendu populaire dans le monde archéologique.

N° 10.

DIS MANIBVS
SACRVM P. MAR
TIVS SATVRNINVS
VIXIT ANNIS VI
II Q. MARTIA P VIXIT
ANNIS VII

« Monument consacré aux Dieux mânes ! Publius Martius Sa
» turninus a vécu 8 ans. Quinta Martia, pieuse, a vécu 7 ans. »

Dans cette épitaphe d'un frère et d'une sœur, les quatre chiffres romains qui expriment l'âge du garçon sont séparés ; une moitié finit la 4e ligne et l'autre moitié commence la ligne suivante.

L'abréviation P. de la 5e ligne pourrait aussi figurer le mot *plus*, au lieu de *pia*.

Ces deux enfants qu'une même pierre recouvrait appartenaient peut-être à la lignée des Martius dont il y eut une branche patricienne et l'autre plébéienne, toutes deux illustres.

N° 11

D. M.
PAIPENNIVS FELIX VIXIT
A. LXX IVLIA OCTAVIA
CONIGI BENEMER
ENTI FECIT

« Paipennius Felix a vécu 70 ans. Julia Octavia à son époux bien » méritant a fait » (ce tombeau).

Le barbarisme *conigi* est l'œuvre du lapicide.

Au-dessus de cette épitaphe, on aperçoit les jambes d'un personnage placé entre deux colonnes dont on distingue seulement les bases, le haut du tableau étant brisé.

N° 11.

D. M····
VLPIVS IS···········
IVCVNDA············
VXOR ET VL·······
HOSPES ET IVS·····
ET PETRONIA SATVR
NINA VXOR MONV
MENTVM FECIT

« Monument consacré aux Dieux mânes ! Vlpius Is...... Jucun-
» da..... épouse et Vlpius Hospes et Jus....... Et Petronia Satur-
» nina, épouse, a fait ce monument. »

Cette pierre tumulaire mesure 95 c. de haut sur 55 c. ; le champ occupe la partie supérieure ; il est creux et bordé de baguettes, sauf au bas.

N° 13.

D· M· S·
LAVIA G
EMNAR
IA VIC· AN·
LXXV

L'appendice qui distingue le G du C descend sous la lettre dans le mot Gemnaria au lieu de remonter au-dessus.

« Aux Dieux mânes ! Flavia Gemnaria a vécu 75 ans. »

Au-dessus de cette épitaphe est un grand croissant sous la corne droite duquel l'artiste a figuré un petit vase.

VIC., abréviation de VICSIT (pour VIXIT), se rencontre assez fréquemment en épigraphie africaine.



N° 14.

D. M.
ANNIO NAM····
V. A. X
FECIT ANNIVS

« Aux Dieux mânes ! A Annius Namphamo. Il a vécu 10 ans.
» Annius a fait » (ce monument).

J'ai cru pouvoir compléter ainsi l'amorce *Nam.*, commencement d'un nom punique qui, d'après Saint-Augustin, signifie « *boni pedis homo* » ; c'est-à-dire, homme qui en mettant le pied quelque part y apporte le bonheur. Ce nom, célèbre pour avoir été celui du protomartyr d'Afrique, qui mourut pour la foi à Madaure (Mdaourouche), se trouve écrit en entier sur cette curieuse inscription que j'ai rapportée de Cherchel en 1855.

NAMPHAMONI
ANNOBALIS L· LANIO
FAVSTVS L. PATRONO
O· M·

Pour revenir à notre n° 14, disons que cette épigraphe est surmontée d'un tableau représentant un personnage debout, qui sacrifie sur un autel placé à sa droite. Il a la tête nue et porte une tunique serrée à la ceinture par une cordelière et qui laisse nus l'épaule et le bras gauche. Au milieu du fronton est une rosace.

La pierre est haute de 1 m. 50 c. et large de 40 c. Mais comme elle est brisée à droite dans toute sa longueur, ce chiffre ne représente pas la largeur totale.

M. le sergent Hervin a donné un dessin très-exact de ce petit monument.

A. Berbrugger.

*(La fin au prochain numéro.)*

## SUR LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*A paper and resolutions in advocacy of the establishment of a uniform system of meteorological observations, throughout the whole american continent, read before the American Association by Major R. Lachlan, of the British Army.*

Le major Lachlan, dont le nom est bien connu des physiciens, a présenté récemment à l'Association américaine un mémoire relatif à l'établissement d'un système uniforme d'observations météorologiques, dans toute l'étendue du nouveau continent; il espérait que l'académie de Baltimore voudrait bien joindre ses efforts ceux de sa célèbre rivale *The Smith'sonian Institution* « pour atteindre un objet d'un si puissant intérêt, au point de vue du philosophe, de l'agriculteur, du négociant et du marin. » Mais son espoir a été trompé. Tout en rendant justice, par l'organe de son rapporteur M. Henry, (1), aux travaux et au zèle de M. Lachlan, l'Association américaine paraît avoir accueilli assez froidement la proposition qui lui était faite. En termes parlementaires, cette proposition paraît avoir été enterrée dans le sein d'un comité, avec tous les égards dus à son parrain. M. Lachlan s'étonne de ce résultat, qu'il était pourtant facile de prévoir, et s'en plaint, non sans une certaine amertume. Il porte aujourd'hui la question devant le tribunal de l'opinion publique; il interjette appel de « *so mortifying a decision*, »

Nous n'avons pas sous les yeux le compte-rendu des séances de l'Association américaine, et nous ne connaissons ce qui s'y est passé que par la brochure que M. Lachlan a bien voulu nous envoyer. Mais il n'est pas difficile d'apercevoir que la discussion qui s'engagea dans l'académie de Baltimore, sur le mémoire de M. Lachlan, a dû être un écho plus ou moins affaibli de celle que souleva, en 1855, dans l'Académie des Sciences de Paris, M. le Maréchal Vaillant, lorsqu'il proposa d'établir en Algérie une douzaine d'observatoires météorologiques. La météorologie est née d'hier, elle est à peine constituée à l'état scientifique; elle rencontre, à son début, les obstacles qui ne manquent jamais à toute

(1) Le professeur Henry connu en Europe par ses recherches sur les courants induits de différents ordres.



science qui se fonde : il faut qu'elle lutte à la fois contre le zèle impatient des uns, et contre le découragement ou l'indifférence des autres. Jusqu'à présent, les corps savants ont touché à cette question avec beaucoup de réserve : ils ont gardé un juste milieu entre les deux opinions extrêmes. En exprimant notre avis motivé sur le travail de M. Lachlan, nous ne pouvons mieux faire que de suivre un exemple venu de si haut. En refusant de nous associer à des espérances prématurées, nous essaierons cependant de montrer qu'il y a, dès aujourd'hui, quelque chose à faire : nous éviterons de nous laisser aller à un découragement que rien ne justifie. Et bien que nous paraissions disposés à faire une excursion en Amérique, il est possible qu'après tout nous ne sortions pas de l'Algérie.

### I.

Il est bien fâcheux que l'on ne puisse pas trouver dans la *Connaissance des Temps* ou dans le *Nautical almanach* des prédictions météorologiques pour tous les lieux de la terre et pour tous les jours de l'année, comme on y trouve des prédictions astronomiques, toujours vérifiées par l'expérience. Voilà sans doute ce que M. Lachlan a dû se dire plus d'une fois avec beaucoup d'autres personnes. Voilà la pensée qui, formulée d'une manière plus ou moins explicite, inspire tous les projets analogues à celui de M. Lachlan. Il serait peu judicieux, il serait téméraire d'affirmer aujourd'hui que l'on ne parviendra jamais à combler cette grande lacune de nos éphémérides : nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais nous croyons qu'il serait encore plus téméraire de supposer, explicitement ou implicitement, que ce but peut être atteint dans un avenir peu éloigné. Nous croyons surtout que l'on ferait fausse route en demandant à l'observation seule la solution du problème.

Représentons-nous la terre comme un globe revêtu d'une mince couche gazeuse : si, par une cause quelconque, un ébranlement vient à se produire en un point de cette couche, cet ébranlement se propage dans toute la masse, jusqu'à ce que sa force vive soit absorbée par les frottements à la surface du sol, à peu près comme les ondes sonores se propagent autour du centre de vibration ; si plusieurs ébranlements, simultanés ou successifs, se produisent en différents points, leurs effets se superposent sans se confondre, et l'onde atmosphérique que l'on observe en un lieu donné, est la résultante de toutes les ondes qui passent par ce lieu au même ins-

tant. Ainsi les phénomènes météorologiques ne sont pas simples, mais complexes; les causes qui leur donnent naissance ne sont pas locales, mais générales. Une réflexion se présente tout d'abord : en comparaison de l'immense développement de la surface du globe, qu'est-ce que l'Algérie? qu'est-ce que l'Europe? et même qu'est-ce que l'Amérique tout entière? Si l'on veut suivre dans leur marche ces ondes atmosphériques, dont on peut dire, sans vaine métaphore, qu'elle portent dans leurs flancs le calme et la tempête, suffit-il d'établir en Algérie, en Europe, en Amérique, un réseau d'observatoires? Ne faut-il pas l'étendre sur toute la surface de la terre? Il y a des esprits, plus hardis que judicieux, qui ne reculent pas devant cette conséquence. La question d'argent ne les effraie pas : il disposent à leur gré des budgets des gouvernements. Le résultat auquel ils prétendent est tellement important et tellement certain à leur yeux qu'on ne saurait le payer trop cher. Eh bien, sans nous arrêter à ce qu'il y a de chimérique dans de pareils projets, supposons-les réalisés. Voilà vos observatoires installés, munis d'instruments de précision, et, si vous voulez, d'appareils à indications continues : quelles observations leur demanderez-vous? et, ces observations, comment les discuterez-vous? quel parti en tirerez-vous? Il ne suffirait pas de répéter après Arago que, dans les sciences physiques, la part de l'imprévu est toujours *la part du lion*. Quand on s'engage dans une entreprise gigantesque, il n'est pas permis do compter uniquement sur l'imprévu. Les physiciens peuvent-ils aujourd'hui tracer un programme rationnel d'observations? et surtout peuvent-ils affirmer que l'on saura déduire d'une série d'observations aussi étendue qu'on voudra les lois générales des phénomènes météorologiques? Non. La vérité est que l'on ne sait encore, comment l faut observer, ni ce que l'on pourra tirer des observations une fois faites. C'est qu'il y a une question mathématique qui domine la question physique. Tant que le problème mathématique ne sera pas résolu, l'observation, livrée à elle-même, restera impuissante.

Pendant dix ans, l'Académie des Sciences de Paris a mis au concours pour le grand prix de mathématiques la question suivante : Trouver les équations différentielles du mouvement de l'atmosphère, en ayant égard à la rotation de la terre, à l'attraction du soleil et de la lune et à l'action calorifique du soleil. Cette question n'est pas autre chose que le problème général de la météorologie. A la vérité les actions attractives du soleil et de la lune ne paraissent exercer qu'une influence fort secondaire. On ne saurait douter qu'elles ne produisent dans notre atmosphère des *marees* tout à fait analogues à celles de l'Océan. Mais on démontre, par un calcul assez simple, que la plus grande différence entre les niveaux de la haute mer et de la basse mer atmosphérique ne dépasse pas 75 centimètres, et les observations du baromètre n'ont pas pu, jusqu'à présent, rendre sensibles ce flux et ce reflux périodiques. Quant à l'action calorifique du soleil, il faut y voir la cause unique, ou tout au moins la cause principale, de tous les phénomènes météorologiques : c'est à cette cause qu'il faut attribuer toutes les perturbations dont notre atmosphère est le théâtre, et probablement aussi tous les faits qui se ratachent au magnétisme terrestre. — Malheureusement le prix proposé par l'Académie n'a pas été remporté, et il a fallu retirer la question.



Le choix que l'Académie avait fait de ce sujet de concours, la persistance qu'elle a mis à le présenter pendant dix ans, ont soulevé des critiques fort vives, et, à notre avis, fort peu fondées. On ne pouvait pas dire que la question manquait d'importance, ou qu'elle était prise trop en dehors des préoccupations de la science vivante et militante, mais on a prétendu qu'elle était *trop difficile*, et qu'elle dépassait les ressources actuelles de l'analyse : on a triomphé de l'insuccès final qui a couronné dix épreuves répétées. Mais, si les procédés actuels de l'analyse sont insuffisants, il fallait en créer de nouveaux : c'était précisément ce que l'Académie demandait. Il est clair qu'un problème qui peut se résoudre par les méthodes actuellement connues, n'est pas un problème. Et comment pouvait-on savoir que la question était trop difficile, avant d'avoir essayé de la résoudre. On a dit encore qu'on aurait fait peu de chose lorsqu'on aurait établi les équations différentielles du problème proposé, et que la grande difficulté serait de les intégrer. Mais on peut répondre que, dans tous les cas, il faut commencer par établir ces équations; que, lorsqu'elles seront établies, il sera temps de s'occuper de leur intégration, et que d'ailleurs *on intègre toujours* par le moyen des séries, avec plus ou moins de facilité, avec une approximation plus ou moins élevée. Et ne serait-ce rien que de posséder la solution du problème au premier degré d'approximation? C'est du premier degré d'approximation que dépendent ordinairement les lois générales, celles qui présentent le plus d'intérêt au point de vue des applications. Les équations demandées étant

nécessairement aux différences partielles, leurs intégrales renfermeraient, non-seulement des constantes, mais encore des fonctions arbitraires, qui seraient assujetties à satisfaire à certaines conditions données, et qui resteraient à déterminer par l'expérience. Mais on saurait du moins, ce qu'on ne sait pas aujourd'hui, quelles sont les données caractéristiques qu'il faut demander à l'observation; on saurait distinguer les phénomènes généraux des perturbations locales et accidentelles, et, en se laissant guider par les indications de l'analyse, on serait certain d'arriver à des résultats positifs.

Si des corps savants, revêtus d'une autorité suffisante, pouvaient dire aux gouvernements : il s'agit de faire une dépense annuelle de quelques millions (nous mettons les choses au plus haut), et dans dix ans, dans vingt ans, nous connaîtrons les lois générales des phénomènes météorologiques; — tous les gouvernements civilisés voudraient sans doute concourir à une œuvre si importante à tous les points de vue. Et si le dix-neuvième siècle, qui a déjà tant fait pour la science, reculait devant cette tâche, le vingtième siècle l'accomplirait peut-être. Mais nous n'en sommes pas là : il s'en faut de beaucoup. Tant que la théorie ne sera pas assez avancée pour servir de guide aux observations, toutes les tentatives qui auront pour objet d'organiser un système uniforme d'observations, dans une très grande étendue de pays, seront nécessairement prématurées. A Baltimore comme à Paris, les Académies accueilleront toujours avec froideur des projets, qui se réduisent en définitive à invoquer le concours des gouvernements et de leurs budgets, pour atteindre un but mal déterminé, pour obtenir des résultats fort problématiques.

Est-ce à dire maintenant que les observateurs n'aient plus qu'à briser leurs thermomètres, leurs baromètres, leurs théodolites, et à attendre dans un doux *far niente* les progrès de la théorie? Nous ne le pensons pas. Il faut renoncer sans doute, pour le moment, aux observations générales et systématiques, qui ne peuvent mener à rien. Mais des observateurs isolés, travaillant chacun pour son compte, ne peuvent-ils rendre aucun service? ne peuvent-ils jeter aucune lumière sur les mille questions de détail, qui se rattachent, soit à l'ensemble de la science, soit à la climatologie spéciale du pays qu'ils habitent? C'est ce qui nous reste à examiner brièvement.

Ch. Simon.

(*La suite au prochain numéro.*)

---



# CHRONIQUE.

---

Nemsa ou menemsa. — Les indigènes de l'Algérie estropient, comme on peut s'y attendre, les noms des peuples étrangers. De Français, ils font *francès* ou *fransaoui*; d'Anglais, *ingliz*; de Russe, *moskou*; d'Espagnol, *sbaniol*; de Flamand, *flamenk*, etc., etc. Mais dans toutes ces appellations plus ou moins altérées, même celle où le nom d'une capitale est pris pour indiquer une nation, il est toujours possible de remonter au mot véritable. Il n'en est pas de même de celui par lequel ils désignent les *Allemands*.

Ce mot est *Nemsa* ou *Menemsa*. Malgré des recherches persistantes, je ne pouvais découvrir l'origine ni le sens de cette expression, lorsqu'un officier supérieur russe, de passage à Alger — et dont le père a été un des premiers colons de la Mitidja — m'apprit que, chez les peuples slaves, il existait un mot assez semblable à celui-là et qui signifiait *muet*. Un passage du remarquable ouvrage de M. Ernest Renan (page 180), sur l'*origine du langage*, est venu compléter et féconder ce renseignement. Après avoir rappelé que, chez les Grecs, *aglossos*, muet, était synonyme de *barbaros*, étranger, l'auteur rapproche de ce fait « le mot NIEMIEC, par lequel les peuples « slaves (et, après eux, les Byzantins (1), les Turcs, les Hongrois) « désignent les *Germains*, tandis que le nom même des slaves paraît « signifier les Parlants. »

Cette observation fut un trait de lumière : il devenait évident, en effet, que *nemitzos*, *nemitzia* des Byzantins avaient donné naissance au *nemsa* ou *menemsa* des Ottomans, lesquels avaient apporté en Algérie ce mot ainsi modifié. Celui-ci s'est maintenu dans la langue locale avec d'autres expressions turques qui restent comme des traces historiques de la domination des Osmanlis sur les populations de l'Afrique septentrionale.

La tradition qui attribue aux *Nememcha* une origine germanique, ne viendrait-elle pas principalement de la ressemblance qu'il y a entre leur nom et celui des *Nemsa*, et ne résulterait-elle pas d'une confusion faite par les dominateurs turcs?

A.-B.

(1) Ils disaient *nemitzos*, *nemitzia*. v. Michel Attaliote, p. 125, 147, 221. *Revue afr.*, 4e *année*, n° 19.

— TANGER. — M. Jules Royer, ancien maire d'Aïn Tedlès (Bas Chélif), a copié l'inscription suivante sur un canon de bronze dans une batterie sur la plage de Tanger, batterie que la mer envahit pour peu qu'elle soit forte :

10 SEPT.
1
SIENDO TEN° GEN^al
MAN^el GOMES DE
CARV° SILVA

—

JAN VERBRUGGEN
ME FECIT
ENCHUSAE AN° 1753

« 10 septembre — N° 1 — Etant lieutenant-général Manoel Gomes « de Carvalho Silva, — Jean Verbruggen m'a fait à Enchusa, l'année « 1753. »

Cette pièce d'artillerie, marquée du n° 1, a été fondue dans quelque ville dont nous ne retrouvons pas le nom moderne sous la forme latine *Enchusa*.

Aucune biographie ne nous fournit de renseignements sur le général dont le nom s'y trouve inscrit.

Quant au fondeur, son nom est très-connu en Belgique, ne fût-ce que par la célèbre chaire à prêcher de Ste-Gudule à Bruxelles, chef-d'œuvre de sculpture en bois, exécuté par Henri Verbruggen, en 1699.

On compte aussi un artiste de ce nom parmi les peintres flamands.

Vers la fin du 17° siècle, un Verbruggen s'établit en France, à Vernon, où le nom s'altéra et devint Berbrugger.

TLEMCEN. — M. Charles Brosselard nous écrit de cette ville, à la date du 27 août dernier :

M. le chef d'escadron Bernard, commandant la place de Tlemcen, un des correspondants de la Société historique algérienne, vient de faire don au Musée de la ville de deux pierres épigraphiques, que le hasard avait mis à sa disposition, et, qu'en homme dévoué aux études archéologiques, il a fort heureusement sauvées du naufrage.

L'une de ces deux pierres provient de Hadjer er-Roum. C'est



une épitaphe chrétienne, d'une fort médiocre latinité, mais peut-être d'autant plus curieuse qu'elle renferme un bon solécisme. Elle indique la date de l'Ere provinciale, et ce détail n'est pas sans intérêt. Au reste, vous la connaissez ; vous l'avez publiée dans la Revue, numéro d'avril dernier, au nombre des inscriptions de Rubræ, à vous envoyées par M. le géomètre Bataille : elle a le n° 15, page 283. La copie que vous avez reçue devait être inexacte, et bien que cela soit sans grande importance, je pourrais, si cela vous est agréable, vous envoyer un fac-simile plus correct.

L'autre pierre est, à mon avis, un document épigraphique d'un prix inestimable. Imaginez-vous un beau marbre onyx, avec une inscription de deux lignes. Elle porte la date de 728 de l'hégire (1327-28 de notre ère). C'est la publication officielle de la *Mesure légale de longueur*, adoptée par le gouvernement tlemcénien pour les usages du commerce. Cette mesure est le *Drâa* ; il se trouve figuré sur marbre, au-dessus de l'inscription, avec ses diverses subdivisions, *ne varietur* ; c'est la mesure-type ; la mesure-étalon, à laquelle toutes les mesures des particuliers devaient être conformes, sous peine de contravention. Le marbre en question était encastré dans la muraille d'El-Kessaria, le grand quartier réservé, pendant plusieurs siècles, aux marchands étrangers chrétiens, qui, volontiers, venaient résider à Tlemcen, où ils faisaient bien leurs affaires. C'était spécialement pour l'usage de ces marchands, que cette mesure-étalon avait été placée là, bien en vue et à la portée de tous, sous le règne du sultan Abou-Tachfin I^er du nom. J'ajoute que l'inscription est dans un état parfait de conservation : pas la moindre écorniflure El-Kessaria est devenue, vous le savez, une caserne de spahis. La pierre en question est restée bel et bien à sa place, jusqu'à ces dernières années, il y a huit ans environ qu'on eut besoin de démolir une partie de la vieille muraille : notre précieuse inscription allait être mutilée sans pitié et nous n'en eussions jamais entendu parler, si le commandant Bernard ne se fût trouvé là pour arrêter à temps le marteau destructeur ; il s'est emparé du marbre, l'a gardé avec soin jusqu'aujourd'hui, et l'a préservé ainsi du sort fatal qui, sans cette circonstance, l'attendait indubitablement. Il mérite des actions de grâces. Bien entendu, cette précieuse inscription sera en son temps, l'objet d'un article spécial, que je réserve à la *Revue africaine* : elle a sa place naturellement marquée dans le travail que je poursuis en ce moment.

Troisièmement, notre Musée vient de s'enrichir, toujours dans la même semaine, d'une pierre portant une inscription, qui, sauf examen plus approfondi, me paraît être en caractères berbers. Elle a été trouvée dans un terrain situé au vieux quartier d'Agadir, l'emplacement de la ville romaine, la vieille Tlemcen des Émirs Zenatiens, Maghraoua, etc. Le propriétaire de ce terrain, M. Fournier, a découvert cette pierre, il y a quelques mois. Il en a fait don au Musée de Tlemcen. Il est fort désireux de savoir ce que les savants parviendront à découvrir du sens de son précieux talisman. Je n'ai pas la vanité de croire que je pourrai jamais le lui dire : c'est affaire aux Judas, aux Bargès et aux Limbery. Mais ce n'est pas une raison, au contraire, pour que nous ne publiions pas ce rare document épigraphique. Je compte vous en envoyer un fac-simile aussi exact que possible, que vous pourriez faire graver pour la *Revue*. Alors la lice sera ouverte. On dissertera, on commentera, on se disputera à l'Orient et à l'Occident, et avec la fameuse clé hébraïque on parviendra bien à découvrir toutes sortes de belles choses. Cependant, qui sait? Le dernier mot n'est pas dit, et peut être un jour, pénétrerons-nous pour tout de bon, ces mystères, voire même sans la clé hébraïque.

Epitaphe d'un roi grenadin mort a Tlemcen.— M. Charles Brosselard, dont la présence à Tlemcen aura été aussi utile à la science qu'elle est avantageuse pour ses administrés, vient de découvrir une inscription arabe de la plus haute importance. C'est l'épitaphe d'un roi de Grenade mort à Tlemcen, à la fin du 15e siècle. Nous savons que notre honorable correspondant prépare un travail spécial sur cette épigraphe, travail où il fera disparaître les quelques doutes qui pouvaient planer sur son attribution exacte. Nous ne voulons donc pas déflorer son œuvre, et nous nous bornons ici à donner sa traduction de cette curieuse épitaphe, qui était presque illisible et où personne n'avait jamais pu rien comprendre. M. Charles Brosselard l'a déchiffrée avec habileté et une patience qui feraient honneur à un élève de l'école des chartes et même à un bénédictin.

Voici, avec quelques autres détails, la traduction de l'épitaphe royale :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Que la Grâce divine se répande sur N. S. Mohammed et sur sa famille ! »



Ici, s'aligne un sixain d'un très-joli style, dû à la plume d'un poète habile. Je traduis ainsi :

« Tombeau de l'infortuné roi, qui est mort dans la douleur de l'exil

» A Tlemcen, où il a passé comme un indifférent, au milieu de la foule ;

» Lui, qui avait combattu si longtemps pour la défense de la Foi !

» Ainsi se sont accomplis sur lui les décrets du Tout-Puissant !

» Mais Dieu lui avait donné la résignation dans le malheur !

» Que Dieu daigne, à toujours, arroser son tombeau d'une pluie bienfaisante !

» C'est ici la sépulture du Sultan juste et glorieux, du roi accompli, le Champion de la Foi, l'Émir des musulmans et le représentant du Maître de l'univers, notre seigneur Abou Abdallah, le victorieux par la grâce de Dieu, fils de notre maître l'Émir des musulmans, Abou-en-Nacer, fils de l'Émir saint, Abou-'l-H'acen, fils du Prince des croyants, Abou-'l-H'addjadj, fils de l'Émir des musulmans, Abou-Abdallah, fils de l'Émir Abou-'l-H'addjadj, fils de l'Émir Abou-'l-Oualid, Oualid-ibn-Nacer-el-Ansari-el-Khazredji, l'andaloux ; que Dieu sanctifie sa trace, et lui accorde une place élevée dans le Paradis ! Il combattit dans le pays des Andaloux, pour la cause de la religion, avec un petit nombre d'arabes (El-Arban) contre les armées nombreuses et puissantes *des adorateurs du Crucifié* ; et il ne cessa pas un seul jour de sa vie et de son règne, de porter haut l'étendard de la guerre sainte ; il accomplit, comme défenseur de la Foi, tout ce que Dieu et les croyants pouvaient attendre de lui.

» Il est mort, entre le Maghreb et l'Eucha, dans la soirée du premier mercredi de Châban de l'an 899, et il avait environ quarante ans d'âge. (Le commencement de Châban 899 correspond au milieu de juin 1494)

» O mon Dieu, daigne me recevoir dans ton sein, en récompense des combats que j'ai livrés pour ta Gloire ! Que ce soit là, mon Dieu, le motif du pardon que j'espère de ta bonté ! »

Cette intéressante pierre tumulaire, aujourd'hui déposée au Musée de Tlemcen, est un beau marbre-onyx veiné de rose. Elle a de hauteur 0 m. 90 c., et de largeur 0 m. 43 c. Son épaisseur est de six centimètres.

L'épithaphe a vingt-sept lignes, le caractère est andaloux, gravé en relief ; mais il est horriblement usé, vous pouvez en juger par l'inspection de la photographie : vous saurez tout-à-l'heure

pourquoi. La lecture est donc des plus difficiles. J'y suis revenu, à bien des reprises, me faisant aider sans succès des plus habiles *Taleb*, et ne me doutant pas de l'importance du trésor que j'avais sous la main. Puis à force de persévérance, les difficultés se sont insensiblement aplanies : la lumière s'est faite, tant il est éternellement vrai que *labor omnia vincit improbus*.

Comment cette inscription est-elle venue entre mes mains ?

Il y a douze ou quatorze ans, environ, l'autorité militaire fit percer une rue, à Tlemcen, sur l'emplacement du vieux cimetière attenant à la mosquée de Sidi-Brahim. Vous voyez que je veux parler de l'ancien cimetière royal abdelouadite. Il est vrai que depuis longtemps, ce n'était plus qu'un cimetière turc, mais réservé aux familles aristocratiques, la royauté du jour. On élevait les nouvelles tombes sur les anciennes, et les marbres princiers des descendants de Yar'mouracen demeuraient enfouis sous les pierres à turbans des Aghas, Kaïds et Khaznadjis du lieu. Dans les fouilles nécessitées par le percement de la rue en question, toutes ces tombes vieilles ou nouvelles furent dispersées ; on n'eut pas même alors la pensée de s'enquérir de leur date, et de leur importance historique. Qu'est-ce-que tout cela est devenu ? On retrouve, par un heureux hasard, de temps à autre, de ces vieux marbres à épitaphe, chez des particuliers. Pour ma part j'en ai sauvé trois provenant du cimetière Sidi-Brahim : je les ai décrits dans l'article que vous avez entre les mains et qui attend son jour. Pour en revenir à notre marbre, il fallut, pour l'alignement de la rue en question, démolir quelques maisons donnant sur le cimetière, et, c'est dans une de ces maisons qu'on le trouva. Employé à quel usage, bon Dieu ? Transformé en seuil de porte. De là ce trou, que vous pouvez distinguer sur la photographie, et dans lequel s'adaptait le gond inférieur de la porte d'entrée De là l'usure de l'inscription foulée aux pieds pendant un siècle ou davantage. Toujours est-il qu'il ressort de là que le roi détrôné avait été enterré dans le cimetière royal, dernière marque d'hospitalité donnée par notre ami Abou-Abdallah-Et-Tsabti au royal exilé. L'inscription trouvée au seuil de la vieille maison turque fut transportée à l'hôtel de la subdivision. Personne ne tenta de la déchiffrer ou ne put y parvenir. Elle resta là abandonnée dans un coin jusqu'en 1857. A cette époque, le général de Beaufort, voyant que je commençais à former un musée, voulut bien m'en faire don ; mais il ne savait pas ce qu'il me donnait



Il la fit déposer à la mairie, où elle est aujourd'hui. Après cent tentatives infructueuses, ce n'est que ces jours-ci, que je suis enfin parvenu à la déchiffrer.

Idicra. — Une polémique, sur un point de géographie comparée, vient de s'engager entre le *Zeramna*, de Philippeville, et l'*Africain*, de Constantine.

Il s'agit du nom antique que l'on doit attribuer à certaines ruines placées sur deux points différents et que chacune des parties contendantes croit être celles d'*Idicra*, station indiquée seulement par l'itinéraire d'Antonin, entre Mila (*Mileum*) et Djimila (*Cuiculum*), à égale distance (1) de ces deux cités (25 milles romains, ou 37 kilomètres).

Entre Mila et Djimila, il y a 50 kilomètres en droite ligne et 60 environ, en tenant compte des détours. Ce dernier chiffre est encore assez éloigné des 74 kilomètres qu'il faudrait trouver. Doit-on en conclure que la route antique déviait beaucoup du chemin moderne ou bien que les chiffres de l'Itinéraire ont été altérés ? Cependant, les divers manuscrits de ce document s'accordent à les donner identiques, ce qui est une assez grande présomption d'exactitude.

Quant aux gisements de ruines — dont la constatation est fort importante dans la question — voici ceux que nous avons observés entre Mila et Djimila, en août 1856 :

1° *Serarna* (Douar), petites ruines romaines à 9 kilomètres 1|2 ouest de Mila (1) ;

2° Un peu après *Oued-Redjas*, autres ruines peu importantes, à 6 kilomètres du point précédent ;

3° Quelques minutes avant de traverser *Oued-Tiberguint*, petites ruines, à 4 kilomètres 1|2 ;

4° Fin de la *plaine de Ferdjioua*, ruines à 19 kilomètres 1|2 ;

5° Dans la montée de *Tenit-el-Habès*, autres ruines, à 15 kilomètres.

---

(1) Le *plus minus* qui accompagne les évaluations de l'Itinéraire indique qu'elles ne sont qu'approximatives.

(2) Ces évaluations de distance sont faites au pas du cheval, estimé à 6 kilomètres par heure ; elles ne sont nécessairement qu'approximatives ; mais aucun des cinq gisements de ruines énuméré plus haut ne figurant sur les cartes qui sont à notre disposition, nous n'avons pas pu les placer autrement

Aïn-Kheuchba, fontaine ombragée de figuiers devant le Djebel Boucherf, est précisément à moitié chemin contre Mila et Djimila, là où devrait être Idicra. Nous n'y avons cependant remarqué aucuns vestiges antiques.

Il est donc certain que si Idicra correspond en effet à quelqu'une des ruines que nous venons d'énumérer, il n'était assurément pas à égale distance de Mila et de Djimila.

Il est à remarquer que la carte de Peutinger indique cinq *stations* sur cette ligne, et que nous y avons précisement trouvé *cinq* gisements de ruines. L'une de ces stations serait-elle Idicra sous un autre nom ? C'est un problème dont la solution revient plus particulièrement aux amis de la science qui habitent à portée de cette contrée, et peuvent y faire des recherches réitérées, ou même des fouilles qui amènent la découverte de documents épigraphiques concluants.

Tel est l'état de la question, du moins autant que nous avons pu la connaître.

Dans le n° du 4 janvier dernier, un rédacteur du journal l'*Africain* demandait si les ruines importantes signalées, dans la Société archéologique de Constantine, à 24 kilomètres de l'oued-Dekri sur le territoire des Abd en-Nour, n'étaient pas celles d'Idicra. Mais il faisait observer que les indications fournies sur les positions de ces ruines étaient trop vagues pour que l'on pût rien affirmer à cet égard. A sa place, nous aurions demandé si ce nom de Oued *Dekri* n'était pas lui même un vestige de la dénomination *Idicra*.

M. Jh. Roger, architecte civil de Philippeville, ayant parcouru le terrain compris entre Hammam Grous, Oued Dekri et la forêt des Abd en-Nour, croit de son côté, avoir trouvé les restes d'Idicra à 15 kilomètres sud-ouest de l'unique maison qui existait alors à Oued Dekri (V. *Zeramna* du 6 septembre), indications également insuffisantes pour fixer sur la carte le point dont il entend parler. D'ailleurs, il n'y a vu qu'une citerne antique, reste qui ne donne pas l'idée d'une station proprement dite.

Quant à l'argument que M. Roger emprunte à l'existence en cet endroit d'une tribu appelée *Oulad Idir*, on affirme dans l'*Africain*, qu'il n'y en a pas de ce nom dans la province de l'Est, et l'on ajoute, avec raison, qu'il serait étrange qu'une tribu arabe eût pris un établissement romain pour parrain. On a vu [illegible] il y avait un rapprochement beaucoup plus frappant à établir



La première chose à faire en géographie comparée, c'est de fixer bien nettement la position des ruines dont on veut découvrir la dénomination antique ; afin qu'à l'aide de bonnes cartes modernes et des anciens itinéraires, les personnes compétentes puissent se rendre compte de l'état de la question et juger, pièces en main, si la synonymie proposée est acceptable ou doit être repoussée.

Cette base essentielle manque jusqu'ici dans la polémique dont nous venons de rendre compte.

Quant à l'analogie assez remarquable que nous signalons entre *Idicra* et Oued *Dekri*, si ce n'est pas une preuve, c'est au moins un indice à prendre à considération.

Les colonies noires en Kabilie. — On trouve dans les tribus kabiles limitrophes de la confédération des Gaouaoua (Zouaoua), quelques agglomérations de familles nègres, dont l'origine et l'histoire se rattachent à la politique suivie par les Pachas d'Alger vis-à-vis des Berbers.

Les nègres sont peu nombreux parmi les habitants du Jurjura ; à peine trouve-t-on dans certains villages (1) quelques descendants d'anciens fugitifs, vivant de la vie laborieuse commune à ces rudes montagnards. Ce fait a son explication toute naturelle : le prix d'un nègre dans les villes les plus rapprochées variait de 200 à 300 douros. On conçoit que dans un pays aussi pauvre et où la propriété est morcelée, personne n'achète d'esclaves. Nul d'ailleurs n'en avait besoin, puisque les maîtres de ce sol très peuplé étaient souvent eux-mêmes forcés d'aller chercher du travail dans les plaines.

Ce n'est donc que chez les grands chefs, possesseurs de vastes *fiefs* dans les vallées Kabiles, que l'on trouve des familles nègres.

Dans l'est, on les tirait du sud, des marchés de Biskra, Bou Saâda, Msila, d'où les marchands les conduisaient jusque dans la Medjana. Quelquefois, lorsque ces chefs allaient eux-mêmes vendre leurs huiles sur les marchés des nomades, ils en ramenaient quelques nègres. Il est certain que dans les dernières années du gouvernement turc, on introduisit peu d'esclaves en Kabilie, car les Pachas exclusivement occupés de leurs entreprises maritimes se bornaient à faire surveiller les marchés et à bloquer ainsi les tribus les plus turbulentes.

---

(1) J'en ai vu une famille à *Taourir't-Taddi't* des *Aïth Menguellat*, et quelques uns chez les *Aïth-Sed'ka*.

Dans l'ouest, où les noirs forment de véritables colonies, leur origine remonte à une migration venue de *Sid'Abed* des *Oulad-Merdja* du côté de Miliana, à l'instigation du gouvernement turc.

A l'époque où les Pachas d'Alger tentèrent leurs premiers essais de domination sur les tribus kabiles de la région occidentale, il entra dans leur politique de fractionner et d'isoler les confédérations Berbères; ils construisirent des bordjs *(Bouïra, Bour'ni, Sebaou, Tizi-Ouzou)*, instituèrent des makhzen *(Nezlioua, Am'raoua*, etc. (1); mais en dehors de cette organisation générale qui opposait l'Arabe au Kabile, ils introduisirent un élément tout nouveau, les nègres.

Ce fut auprès de l'oued Bour'ni, à *Tala-ez-Zaouïa* (la fontaine de la chapelle), que le Kaïd turc du Bordj réunit un certain nombre de noirs affranchis auxquels il concéda des chevaux, des armes et du terrain à titre de prêt. Après les services signalés qu'ils rendirent dans les luttes continuelles de la garnison turque avec les tribus voisines, on leur donna en toute propriété ce qu'ils n'avaient reçu que comme avance; les Zmoul des Abid devinrent les plus précieux auxiliaires du Kaïd de Bour'ni dans le difficile exercice de son commandement.

Ils se montrèrent reconnaissants en protégeant la fuite de la garnison de Bour'ni, lors de l'attaque des *Guechtoula* et des *Mechtra* qui suivit la chute des Turcs.

Les noirs de *Tala-ez-Zaouïa* étaient au nombre d'environ quatre cents, et leur tribu subsiste encore aujourd'hui. Les anciens auxiliaires de l'Oudjak sont conducteurs de bestiaux et bouchers, ils fréquentent les marchés de la vallée de *Drâ-El-Mizân* et du *H'amza* jusqu'à Aumale.

Le Bey Moh'ammed Ed-Debbah, celui même dont nous avons, dans ce recueil, raconté la fin tragique, avait apprécié les excellents résultats de la Zmala des Abid et ce fut lui, qui dédoublant la colonie de *Tala ez Zaouïa* amena les noirs dans la vallée du Sebaou.

Ils furent placés dans le riche et beau pays occupé par les Am'raoua et formèrent les Zmoul de *Chemlal* dans les terrains circonscrits par le confluent de l'*oued Aïci* et de l'*oued Am'raoua*, au pied du *Djebel Belloua*. (2) Une tradition veut que le chef de cette migration ait épousé une femme arabe (des *beni Djaâd*, dit cette tradition).

(1) Berbrugger. *Epoques militaires de la Grande Kabilie*, p. 112 et suiv. Aucapitaine. *Confins militaires de la Grande Kabilie*, p. 5 et suiv.

(2) Chez les Beni-Ouaguennoun.



Cette Zmala ne tarda pas, grâce à la politique du Bey Moh'ammed qui connaissait parfaitement le pays (1), à devenir fort importante; elle recruta un grand nombre d'esclaves, vagabonds ou affranchis qui venaient y chercher des terres et la liberté.

Bientôt les Abid de Chemlal se subdivisèrent en trois fractions: *El Kaf*, près des grands bois de figuiers qui bordent l'oued Am'raoua. Cette colonie était renommée pour ses excellents cavaliers qui rivalisaient avec l'élite des guerriers Am'raoua. *Zmala-bou-Khoudmi*. *Zmala-Kaa-Ou-M'raï*, auprès de la première.

Enfin, plus tard, une autre colonie se fonda à *Tala-O'thman*, derrière l'oued Am'raoua, au pied du massif montagneux des *Oulad Aïca ou Mimoun*, fraction des beni Ouaguenoun; comme les précédentes colonies, elle occupait des positions stratégiques et protégeait la route suivie par les Turcs du Bordj de *Tizi-Ouzou* à *Djéma-t-es-Sah'aridj*, par *Mekla*.

A la chûte du gouvernement d'Alger, les colonies noires prirent part aux luttes qui déchirèrent le pays; et, suivant leur nombre, se maintinrent indépendantes ou se retirèrent chez les grands chefs des pays environnants.

C'est ainsi que la plupart des familles nègres de la vallée des Am'raoua furent se mettre sous la protection de *Bel Kacem ou Kaci*, véritable *Seigneur Féodal* du haut Sebaou, dont la résidence et les vastes propriétés étaient situées à *Tamda-El-Blat*. Ils y suivirent la fortune de ce chef, sur le terrain duquel nous les retrouvons tous aujourd'hui.

Du reste, dans la région de Sebaou comme dans les autres régions de la Kabilie, le sort des nègres était celui que leur fait le Koran par ce sublime précepte... « Vêtissez vos esclaves de votre habillement et nourissez-les de vos aliments... »

Partout leur condition était fort douce. Aujourd'hui même on les retrouve sur les terres où leurs ancêtres avaient été amenés esclaves.

Dans l'est, il y a encore beaucoup de nègres chez les chefs et dans les localités suivantes :

(1) *Moh'ammed-Ed-Debbah* qui avait été bey de Titeri, était fils de la fille du fameux *Sid'Ahmed ben El Kadhi bou Kettouche*, chef puissant du sof des *Aït-Yah'ya*, qui régna à Alger, et mourut assassiné à Koukou, où l'on montre sa tombe dans la grande mosquée.

Dans un travail que je prépare sur Koukou et le célèbre rival de *Khaïr-Ed-din*, étude qui paraîtra dans la *Revue Archéologique*, j'ai réuni un certain nombre de faits complétement nouveaux sur ces personnages.

Aux *Aït-Tamzal't* chez *Oulid Ou Rabah*, à *Iril Alaouan.*

Aux *Fenaya*, chez *Moh'ammed Ou Chaban*, à *Tiril't-Amerian.*

Ils sont bouchers et fréquentent le *T'nin* (marché du lundi) des *Fenaya*, et le *Hâd* (marché du dimanche) des *Barbacha*.

Aux *Beni Our'lis*, chez *Moh'ammed Ou Chalal*, à *El Flaïe.*

Une tradition répandue chez ces derniers, veut qu'ils soient originaires de Tripoli.

Enfin, dans l'ouest, il y en a quelques-uns aux *Maatka*, chez *Moh'ammed Ou El H'adj A'mar*, à *Taguemoun't Ou Kerouche*.

La forme berbère du mot nègre est *Akli*, pluriel *Aklân* : un usage singulier veut que lorsque les enfants d'une même mère viennent à mourir successivement, le cinquième prend le nom d'*Akli;* grâce à ce surnom, il est préservé du fléau qui a enlevé ses frères. C'est pour cela que l'on trouve quelques fois des Kabiles parfaitement vierges de sang nègre et qui sont appelés Akli.

Dans les diverses tribus voisines des régions arabes, le mot *Tazmal't* qui est la forme kabile de l'arabe *Zmâla*, se retrouve fréquemment, notamment dans l'oued Sah'el et dans la Kabilie du Babor.

Dans la tribu des *Beni-Menasser*, cette autre Kabilie, il existe aussi une colonie noire, composée de nègres échappés de chez leurs maîtres, originaires de la province d'Oran; ils venaient chercher l'asile inviolable que la loi hospitalière des Kabiles offre aux exilés et aux fugitifs.

Le principal village composé presqu'exclusivement de nègres est *El Maïalan* (chez les marabouts des *Aït Hafeïn*) dont le nom patronymique est *Imersag*, du nom de leur grand-père Merzoug (heureux).

Le second est *Idjdjin* (du verbe venir, sous-entendu de l'ouest), ils s'appellent entre eux *Ibouramem*.

Je ne veux pas terminer cette notice sans parler d'un fait anthropologique assez curieux, à l'observation duquel j'ai été conduit par la lecture d'une lettre adressée par le savant voyageur en Abyssinie, M. d'Abbadie, à un professeur du Museum, M. de Quatrefages. Cette lettre insérée au bulletin de la Société de Géographie (1859. T. XIV, p. 179) rapporte l'influence; remarquée par M. d'Abbadie, de la nourriture exclusivement composée de viande sur la coloration du nègre. Le voyageur français expose qu'au sud de la Nubie les noirs qui ne se nourrissent que de viande ont un teint beaucoup plus clair que les autres tribus dont le régime est exclusivement végétal. Bien que ce fait soit en dehors des théories qui attribuent la coloration de la peau aux principes circulant dans le *pigmentum*, je crois cependant devoir rapporter que les nègres de la Kabilie m'ont fourni une observation analogue.



La viande en Kabilie est d'un prix élevé ; c'est une nourriture luxueuse que le kabile ne se permet pas tous les jours ; mais les Nègres, qui sont tous bouchers, se nourrissent presqu'exclusivement des débris des animaux qu'ils débitent sur les marchés ; leur vie (ainsi que ceux dont parle M. d'Abbadie) se passe au milieu du sang des bestiaux ; ils ont le teint très clair, tout en conservant les cheveux crépus et les caractères des races du Haoussa.

Jusqu'ici j'avais toujours attribué ce fait au mélange du sang kabile, au froid du pays. Je me trouvais à Tamda, chez le Kaïd A'li Oulid Bel Kacem Ou Kaci, quand m'est parvenu le bulletin de la société de Géographie ; je pus immédiatement m'informer près des nombreux affranchis qui résident dans ce village, et j'ai appris que les Nègres ne se mariaient *qu'entr'eux*, bien qu'ils soient considérés dans la société Kabile, essentiellement démocratique, comme des citoyens égaux aux autres.

Faut-il attribuer le fait signalé à une dégénérescence du sang provenant des alliances continuelles de membres de la même race? Je ne le crois pas. Ce serait donc comme l'avance M. d'Abbadie à leur nourriture constamment composée de restes de viandes, et au contact permanent des chairs qu'ils tranchent et remuent.

C'est une question fort intéressante au point de vue anthropologique et qui mérite d'être observée. Elle m'a éloigné du point de départ de cette notice toute historique ; j'espère que le lecteur me pardonnera la digression.

Le Baron Henri Aucapitaine.

Monogramme du Christ. — M. Costa, dont le zèle pour l'antiquité est vraiment infatigable, vient encore de préserver de la destruction et de faire connaître un monument chrétien dont nous trouvons la description dans l'Indépendant de Constantine, n° du 16 septembre dernier. Il a été trouvé dans les fouilles que le Génie militaire fait exécuter près de la route de Batna, aux portes de Constantine. C'est une pierre de 1m de longueur, 0m60 de largeur et d'une épaisseur de 0m10. Une plate-bande en creux, terminée par une queue d'aronde, suit le sens de sa longueur; près d'une cassure et au centre de la plate-bande, se trouve le monogramme du Christ, composé

des caractères grecs X et P enlacés, lesquels représentent les lettres *Chr*, initiales du nom du Christ. Dans les angles latéraux de l'X se trouvent les lettres *alpha* et *oméga*, première et dernière de l'alphabet hellénique et destinées à rappeler cette parole de Dieu : *Ego sum initium et finis*. On croit que cette pierre servait d'ornement à un linteau de porte, peut-être à l'entrée d'un champ de repos chrétien.

Dans l'article que nous analysons, on fait ressortir les autres circonstances qui permettent de supposer que l'endroit où cette pierre a été découverte pourrait être le lieu de sépulture des chrétiens de Constantine.

Nous avons vu des pierres semblables à celle que M. Costa a découverte, en plusieurs endroits, notamment à Tipasa, dans les ruines d'une église et à Taksebt, en Kabilie, chez les Flissi el Bahar.

ROUTE DE SÉTIF A CONSTANTINE. — En se rendant de Sétif à Constantine, M. Latour a trouvé dans une murette d'un jardin de colon, 16 ou 20 kilomètres avant d'arriver à cette dernière ville, la petite inscription que voici, que nous reproduisons textuellement:

MEMORIAECENS
CCAELICFILQVIR
CRESCENTIS

Si cette pierre commémorative du fils de Cæcilius (surnommé Crescens, de la tribu Quirina), n'a pas déjà été observée par nos collègues de la province de Constantine, nous recommandons à leur attention le prénom et le nom dont la lecture ne nous parait pas bien certaine

RELIZAN. — Les soldats du Génie employés aux travaux du barrage de la Mina ont trouvé six pièces en argent que M. le général Chauwin a bien voulu donner au Musée d'Alger. Ce sont :

1° Deux piastres espagnoles anciennes, coupées, monnaie particulière de la compagnie française royale d'Afrique, pour ses transactions avec les indigènes, qui les désignaient sous le nom de *Rial Chkôti*.

2° Quatre *rba* (quart) boudjoux des années 1186, 1196 et 1205 qui correspondent tous au long règne du Pacha Mohammed Ben-Osman, lequel resta sur le trône de 1180 (1766) à 1206 (1791).



FOUKA. — M. Vigat, colon de Fouka, vient de faire hommage au Musée d'Alger des objets suivants qu'il a trouvés dans deux sépultures romaines, sur le terrain de sa concession. Ces sépultures consistaient en deux grandes auges de pierre recouvertes par des dalles de même matière.

1er Tombeau. Un grand plat en terre rouge, dans lequel était à côté d'un verre à boire, un vase à anse de forme assez élégante ; et, sur ce vase une petite lampe funéraire.

Le verre extrêmement mince, et en forme de cône tronqué par le bas, est haut de 0m11, large de 0m08 à l'orifice et de 0m03 1/2 seulement à la base.

Le plat a un diamètre de 0m33, il est en terre rouge assez fine ; au fond se trouve une couronne composée de rosaces, dont chacune est formée de quatre cercles concentriques. Au centre de la couronne, on remarque une rangée de quatre feuilles ayant en dessus et en dessous un groupe de trois disques sur chacun desquels se voient 14 globules séparés par des lignes réticulaires.

Le vase est haut de 0m23.

La petite lampe funéraire a le champ en forme de coquille et entouré de l'inscription suivante qui se trouve coupée en deux parties par l'oreillette qui servait à prendre la lampe :

COLATASABASSAE
EMILIELVCERNAS

Nous rapprocherons de cette épigraphe celle d'une lampe analogue trouvée également dans un tombeau, au même endroit et ainsi conçue : (1)

LVCERNASCOLATAS
DEOFINAASSENI

Ne pourrait-on pas traduire ?

1° Lampes fines (en terre passée, *colata*) d'Emilia Abassa.

2° Lampes fines de la fabrique (de officina) d'Assenus.

Les objets trouvés dans le 2e tombeau fouillé par M. Vigat, sont un plat, un vase et une lampe funéraire, sur lesquels il n'y a rien de particulier à dire.

— Mme Veuve Lieutaud a fait don au Musée d'Alger d'un buste et d'un portrait de M. le Maréchal Clauzel, ancien gouverneur général

(1) Voyez Tome 2e de la Revue, p. 411.

de l'Algérie, en 1830 et en 1835, et fondateur de la bibliothèque d'Alger. Ces deux précieux souvenirs africains avaient leur place marquée dans l'établissement où ils sont aujourd'hui. Restaurés convenablement par les soins du conservateur, ils offrent aux regards des visiteurs les traits d'un grand capitaine qui donna la première impulsion à la colonisation algérienne et sut aussi protéger la science :

**Lodi.** — **M. le Dr Maillefer, nous écrit de Médéa, à la date du 27 septembre dernier :**

« Je vous envoie cette transcription de l'épigraphe que l'on voyait jadis à Lodi et qui est brisée aujourd'hui. Comme la lecture de cette dédicace très fruste était fort difficile, il va sans dire que ma copie présentera des doutes et des lacunes ; néanmoins, la voici telle quelle : »

IMP. CAESAR L. SEVERVS
PERTINAX AVG...... CIS
..I..INICVS IARI...... IO
........................
....TIIV........:....
....PROCOS II..........
PROCOS........... .....
.......................

« La pierre est longue de 1m75, large de 0m55 et épaisse de 0m32, les lettres ont de 5 à 6 centimètres de hauteur, environ. Je dis *environ* ayant omis par malheur de mesurer ces caractères ainsi que de compter les lignes, tant celles qui sont absolument frustes que celles qui demeurent plus ou moins lisibles. »

Pour la Chronique et les articles non signés,

*Le Président*,

**A. BERBRUGGER.**

4e Année. N° 20. Décembre 1859.

# Revue africaine

## LES INSCRIPTIONS ARABES

### DE TLEMCEN.

### X.

### MAUSOLÉE DU CHEIKH EL-OUALI SIDI BOUMEDIN.

Nous avons laissé Sidi Boumedin retiré à Bougie, y professant avec éclat et entouré de la vénération publique.

Il avait, avec l'âge, perdu le goût des voyages. Sa réputation était, d'ailleurs, universelle ; il était rassasié de célébrité, et il avait résolu de finir sa carrière dans sa ville de prédilection. Il comptait sans ses ennemis qui avaient décidé autrement de son sort. Un savant, le biographe dit « un faux-savant, » qui vivait à la cour du fameux sultan Almohadi Yak'oub el-Mansour (*Almanzor*), cherchait depuis longtemps à nuire à son glorieux rival. L'occasion se présenta de mettre à exécution ses mauvais desseins. Il dit, un jour, au sultan : « Ce Boumedin est un homme redoutable. Il ressemble, dit-on, à » l'Iman Mehedi, et il veut en jouer le rôle. Il a des disciples et » des amis dans tous les pays. Prince, si vous tenez à conserver » votre empire, défaites-vous de ce compétiteur dangereux. »

El-Mansour prêta l'oreille aux discours de son courtisan ; il s'effraya de l'importance du rôle que Sidi Boumedin s'était attribué. Il résolut, en conséquence, de le faire venir en sa présence

pour le voir et l'interroger lui-même, et il lui dépêcha dans ce but des messagers sur la fidélité desquels il pouvait compter. En même temps, le Gouverneur de Bougie reçut l'ordre de faciliter son départ, tout en le traitant avec beaucoup d'égards et de distinction. A la nouvelle qu'ils en eurent, ses disciples furent alarmés ; ils lui exposèrent leurs craintes au sujet de ce voyage, et l'engagèrent à demeurer. Mais lui chercha à les rassurer, et il leur dit : « Ma » dernière heure est proche, et il est écrit que je ne dois pas » mourir ici. Tel est le décret de Dieu, et je ne puis m'y soustraire. » Je suis faible et d'un âge avancé. A peine ai-je la force néces- » saire pour me mouvoir. Le Très-Haut (que son nom soit béni !) » m'a envoyé ceux qui doivent me conduire à ma dernière de- » meure avec tous les ménagements que mon état exige. Mais » sachez-le bien, je ne verrai pas le Sultan, et il ne me verra pas. » Ses disciples se turent par respect ; mais leurs cœurs étaient remplis d'inquiétude. La petite caravane partit, et poursuivit sa route sans encombre, jusqu'à une certaine distance de Tlemcen. Lorsqu'on fut arrivé au sommet de la montagne, d'où l'on commence à apercevoir les blancs minarets de cette ville, Sidi Boumedin indiqua du doigt à ses compagnons le Ribat d'El-Eubbad, puis il s'écria comme inspiré : « Combien ce lieu est propice pour y » dormir en paix de l'éternel sommeil ! » (1) Il fut atteint, pour ainsi dire, au même instant, du mal qui devait causer sa mort. Arrivé à l'Oued-Isser, son état empira. On lui fit alors mettre pied à terre, sa dernière heure était venue. Il se recueillit quelques moments, fit signe à ceux qui l'entouraient de s'approcher, leva les yeux au ciel, et rendit témoignage ; puis il ajouta d'une voix éteinte :

(1) L'endroit dont il est ici question s'appelle *Aïn-Tak'balet* : il est situé à une dizaine de lieues environ au N. de Tlemcen, et de cette distance l'on découvre la ville elle-même et le village d'El-Eubbad, qui semblent se confondre en un point blanc, sur lequel se détachent, dans une pénombre fantastique, les flèches élancées des minarets. On voit au sommet d'Aïn-Tak'balet, une fontaine construite, il y a quelques années, par les soins de l'autorité française. C'est une bonne rencontre pour les voyageurs, qui sont sûrs d'y trouver une eau toujours fraîche et limpide. On a gravé sur cette fontaine une inscription arabe qui consacre le souvenir de la halte que fit en ce lieu Sidi Boumedin, il y a 700 ans. La pensée de cette inscription commémorative fut due, m'a-t-on dit, au général Cavaignac, que Tlemcen s'honore d'avoi[illegible]ur commandant-supérieur.



« *Dieu est la vérité suprême !* » A ce moment, il expira (1). Cet événement arriva dans le courant de l'année 594, (de J.-C. 1197-98) Sidi Boumedin avait environ soixante-quinze ans. — Son corps fut transporté à El-Eubbad, et enterré dans un endroit où se trouvaient déjà déposés les restes de plusieurs Oualis de distinction. Tout Tlemcen assista à ses funérailles. Le Sultan qui, méconnaissant la sainteté de cet *ami de Dieu*, n'avait pas craint de l'attirer dans un piège, fut puni de sa perfidie. El-Mansour mourut, l'année suivante, d'une cruelle maladie (2).

Son successeur, l'émir Mohammed en-Nacer, donna l'ordre d'élever à la mémoire de Sidi Boumedin, un magnifique mausolée. L'opinion publique commandait cette réparation. C'est ce monument, embelli depuis par Yar'moracen ben-Zeiyan et par le sultan Merinide, Abou-'l-H'acen-Ali, qui subsiste encore aujourd'hui à El-Eubbad; et il est juste de reconnaître qu'il se recommande à l'attention de toutes les personnes curieuses d'étudier les procédés de l'architecture arabe, au temps où elle avait pris son plus bel essor. A ce titre, en dehors des préoccupations religieuses des vrais croyants, qui y cherchent tout autre chose, le tombeau de Sidi Boumedin attirera toujours de nombreux visiteurs. L'entrée s'ouvre sur la même galerie qui donne accès à la Mosquée, en face du portail de ce dernier édifice. On descend, par plusieurs marches, dans une petite cour rectangulaire, sur les quatre faces de laquelle règne une galerie, soutenue par des colonnes de marbre que couronnent des chapiteaux d'onyx-translucide, sculptés avec un goût fort remarquable. Deux de ces chapiteaux sont frères jumeaux de celui que nous avons eu occasion de décrire dans le chapitre VII de cet ouvrage, et qui provenait des ruines du palais d'Abou-'l-H'acen, à El-Mansoura (3). En effet, tous les trois portent la même inscription, et, quant aux ornements de la sculpture, ils sont identiques. Même pensée, même composition, même ciseau : on ne saurait douter,

(1) Le *Bostan* rapporte ainsi ses dernières paroles :

وكان ءاخر كلامه الله الحق وتوفي رحمه الله تعالى

(2) *Abou-Youçof-Yak'oub El-Mansour*, quatrième sultan Almohade, et le plus illustre de sa dynastie, mourut vers la fin du mois de Rebiâ 1er de l'an 595 (de J.-C. janvier 1198), selon Ibn-Khaldoun. Il avait régné environ quatorze ans (*V. Hist. des Berbers*, tom. II de la trad., p 125.)

(3) *Revue Africaine*, liv. du mois de juin 1859

par conséquent, de leur origine commune. Toutefois, il est impossible de déterminer l'époque où les deux chapiteaux retrouvés à El-Eubbad y ont été transportés. En tout cas, il y a longtemps de cela; car les arceaux de la galerie accusent, par des indices certains, une construction elle-même fort ancienne. La cour où nous sommes peut être considérée comme le vestibule الصحن du tombeau. Elle est carrelée en petits carreaux de faïence blancs et noirs, qui forment damier. A l'angle de la galerie de droite est un puits dont l'eau fraîche et limpide est réputée pour sa merveilleuse saveur, et passe pour être salutaire entre toutes. Il s'agit de l'opinion des musulmans, on le croira sans peine ; le doigt de Sidi Boumedin n'est-il pas là ? La margelle de ce puits est en marbre, et les curieux y remarquent avec intérêt les entailles profondes creusées par le frottement de la chaîne de fer qui sert, depuis un temps immémorial, à y puiser le breuvage sanctifié. De ce vestibule, qui est comme la salle d'attente, où les visiteurs ont l'habitude de se reposer avant de pénétrer dans le sanctuaire, on entre de plain-pied dans la crypte, où se dresse majestueusement le cénotaphe en bois sculpté, sous lequel reposent les restes de l'Ouali. De riches étoffes de brocart d'or et d'argent recouvrent de leurs draperies chatoyantes ce monument funéraire ; cent bannières de soie, aux couleurs islamiques, chargées d'inscriptions commémoratives, l'abritent sous leurs plis flottants. La muraille est tout à l'entour tapissée d'étoffes luxueuses ou mesquines, de cierges coloriés grands et petits, d'œufs d'autruche barriolés, et de tableaux peints par des mains dévotes, qui représentent, sans trop de respect pour les règles de la perspective, la Kâba de la Mecque. Ce sont des âmes souffrantes ou reconnaissantes, des riches et des pauvres, des Hadjis, au retour du pèlerinage, qui ont déposé là ces pieux *ex voto*.

La Crypte est monumentale. Carrée à sa base, elle mesure quatre mètres de côté. Une coupole sphérique en forme le couronnement. Le jour n'y pénètre que par d'étroites ouvertures cintrées, à travers des vitraux de couleur qui tamisent la lumière, et en rendent les reflets plus doux à l'œil. Nul lieu ne prête d'avantage au recueillement. Les parois, de la base au faîte, sont entièrement refouillées. C'est une étonnante profusion d'arabesques du style le plus pur, le plus correct, le plus gracieux. L'ornementation polychrôme elle-même a conservé son éclat. Tel est l'ensemble de ce monument, qui séduit l'œil le moins exercé. Mais si un goût fin et délicat, amoureux des détails, cherche à pénétrer plus avant dans les mille secrets de cette splendide décoration architecturale, il y découvrira un art si varié, si ingénieusement nuancé, tant d'originalité dans la composition, tant d'habileté fantaisiste dans l'agencement des lignes, un tour si imprévu dans la forme, une désinvolture si capricieuse, une broderie si rare et si exquise, qu'il sera frappé de la difficulté d'analyser, et bien plus encore, de décrire une œuvre aussi éblouissante. Il faudrait y renoncer ; mieux vaut la voir, la sentir et l'admirer. On peut affirmer, sans appréhender de contradiction, que le mausolée de Sidi Boumedin est le plus remarquable édifice de ce genre qui existe dans notre Algérie. Celui de l'Ouali Sidi Abder-rahman-et-Tsâlebi, à Alger, a du mérite, il est vrai ; on le cite souvent, et il est digne d'être visité ; mais, outre qu'il est d'une date plus récente, on voit trop qu'il appartient à un art mesquin et en décadence : toute comparaison serait déplacée. La même réflexion peut s'appliquer, sans trop d'injustice, aux divers monuments que la ville de Constantine, si riche, d'ailleurs, de son propre fonds, a consacrés à la mémoire de ses plus fameux Oualis.



Le mausolée de Sidi Boumedin est donc sans rival. Depuis sept cents ans, il est le but de pieux pèlerinages, qui amènent à El-Eubbad une foule d'étrangers de tous les pays musulmans, historiens ou voyageurs. Tous ceux qui ont écrit sur l'Afrique septentrionale lui donnent une place dans leurs récits. Le célèbre Ibn-Batouta, revenant d'un voyage en Orient, dans l'année 750, (de J.-C. 1349-50), passa par Tlemcen, et sa première visite s'adressa au tombeau de Sidi Boumedin. « Que Dieu, dit-il, soit satisfait de lui,
» et nous fasse grâce par son intermédiaire ! » (1).

Environ un demi-siècle auparavant, Abou-Mohammed-el-Abdery, se rendant du Maroc à la Mecque, s'arrête à Tlemcen, et il écrit dans le récit de son voyage (الرحلة المغربية) : « Rien
» n'égale l'amabilité des habitants de Tlemcen. Hors de la ville, et
» sur le versant supérieur de la montagne, se trouve El-Eubbad ;
» c'est le cimetière où sont enterrés les hommes vertueux et les
» marabouts. On y fait de fréquents pèlerinages. Le plus beau et
» le plus vénéré des mausolées qui y figurent, *est celui du pieux,*
» *du saint Abou-Medien, l'unique* de son temps. A côté, s'élève un
» cloître (mosquée) d'une architecture remarquable, et qui est sou-

(1) *Voyages d'Ibn-Batouta*, publiés par la Société Asiatique, traduct. de MM. C. Defremery et le Dr Sanguinetti. Tom. IV, p. 332. Paris, 1858.)

» vent visité » (1). En l'année 770 (de J.-C. 1368-69), Ibn-Khaldoun, pour échapper aux soucis et aux tracas de la politique, s'était modestement retiré dans le monde tranquille de la science. Il vivait au milieu des étudiants qu'il faisait profiter de ses doctes leçons, dans la Medersa d'El-Eubbad, et il se rendait souvent dans l'oratoire de Sidi Boumedin ; peut-être fut ce dans ce lieu si propice au recueillement, qu'il médita ses grandes compositions historiques (2). Jean-Léon l'Africain et Luis de Marmol, au XVIe siècle, ont fait mention de ce tombeau, comme étant l'objet de la vénération de tous les musulmans, et le but d'un grand nombre de pèlerinages. Dans son *Africa Illustrata*, publiée en 1622, J.-B. Gramaye écrivait : « A une lieue environ de Tlemcen, est la vieille ville
» d'*Huebbed*, bâtie sur une colline. Elle est moins renommée pour
» l'industrie de ses habitants, qui sont presque tous tisserands et
» teinturiers, voire même pour son Collége et sa Mosquée, dont
» la fondation remonte aux rois de Fès, de la dynastie des Beni-
» Merin, *que pour le mausolée souterrain du célèbre marabout Sidi*
» *Boumedin* » (3).

Nous pourrions multiplier les citations, mais celles qui précèdent suffisent pour témoigner de la grande célébrité qui s'est, de tout temps, attachée à la mémoire de l'Ouali Sidi Boumedin, le patron de Tlemcen.

Des diverses restaurations qu'eut à subir le mausolée élevé en l'honneur de cet homme illustre, la plus récente (j'entends avant l'occupation française) fut ordonnée par le bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir. Elle consista en une réparation, d'un travail d'exé-

(1) *Voyage à travers l'Afrique septentrionale*, par Abou-Mohammed-el-Abdery, traduct. d'Aug. Cherbonneau, le savant professeur à la chaire d'arabe de Constantine, dans le journal de la Société Asiatique, ann. 1854. L'édifice religieux dont parle El-Abdery comme touchant au tombeau de Sidi-Boumedin, est certainement l'ancien cloître ou *Ribat'*, aujourd'hui en ruines, que nous avons mentionné au commencement du chap. VIII de cet ouvrage. (V. *Revue Africaine*, livraison d'août 1859.) Il ne peut être question, en effet, dans le récit d'El-Abdery, qui écrivait vers l'année 690 de l'hégire, de la magnifique mosquée qui ne fut construite qu'en 739, sous le règne du sultan Merinide Abou-'l-H'accen.

(2) V. L'Introduction à l'*Hist. des Berbers*, d'Ibn-Kaldoun, par M. le baron de Slane, tom. I, p. 48.

(3) V. In *Africa illustrata*, *regnum Argelense*, lib. X. de *Telensino Regno*. Tournay, 1622.



cution fort médiocre, faite à la porte d'entrée du Mausolée, à la suite d'un commencement d'incendie, qui n'eut d'autre effet fâcheux que de consumer cette porte ainsi que les étoffes qui tapissaient le sanctuaire. Cette restauration, dirigée par un architecte turc, fait peu honneur au goût de l'époque, et l'on y sent l'impuissance de l'art moderne (il s'agit, bien entendu, d'un artiste musulman), à imiter, même de loin, l'art ancien. Au-dessus de l'entrée restaurée, on lit une inscription moulée dans le plâtre, et encadrée d'arabesques à fond de couleur. Elle s'exprime comme il suit :

الحمد لله * امر بتنميق هذه * الروضة المباركة المشتملة على
ضريح * الشيخ سيدي ابي مدين ادركنا الله برضاه * الامير
عبد الله * السيد محمد باي ايده الله ونصره وجعل * الجنة منزلة
عام ثمانية ومايتين والف * انظر الى الدر الانيف * تراه في
جيد شريف * نظمه فتي عشيف * الهاشمي بن صرمشيف *

« Louange à Dieu ! Celui qui a ordonné l'embellissement de ce
» monument béni, consacré à la sépulture du Cheihk Sidi Abou-
» Medin (puissions-nous, avec la grâce de Dieu, nous le rendre
» favorable !), est le prince serviteur de Dieu, le seigneur Moham-
» med-Bey. Que Dieu fortifie son pouvoir, lui accorde son aide
» protectrice, et lui donne le paradis pour demeure éternelle ! année
» mil deux cent-huit. (1208.)
» Arrête ton regard sur ces perles rares et précieuses,
» Que tu vois briller autour d'un cou charmant (1).
» Celui qui en a formé un collier, est un jeune amoureux ;
» Son nom : El-Hachmi-Ben-Sara-Machick (2). »

Les arabesques sculptées par le ciseau du jeune artiste Turc, et qu'il a lui-même la vanité de comparer à des perles de la plus belle

(1) Il y a un jeu de mots d'assez mauvais goût, et en tout cas, impossible à rendre en français, les deux mots : جيد شريف sont employés avec un double sens, et seraient une allusion à la Porte *Orientale*, appelée *Bab-el-Djiad*, par laquelle on sort de Tlemcen pour aller au tombeau de Sidi Boumedin. On sait que les Arabes aiment beaucoup à jouer avec et sur les mots. Leur poésie est pleine de ces phrases à double entente : c'est le bonheur des commentateurs.

(2) Voir, pour ce nom, le n° 19 de la *Revue africaine*, p. 46.

cau (الـذّر) ne sont pas d'un beaucoup meilleur style que sa prose rimée. Mais n'est-ce pas une preuve d'habileté, que d'avoir glissé son nom à la postérité ? Les grands artistes de l'Alhambra n'ont eu ni cette adresse, ni ce bonheur.

L'année 1208 de l'hégire musulmane correspond à cette date néfaste de notre histoire, 1793 ! A cette époque, il y avait treize années que le Bey Mohammed-ben Osman, surnommé *l'Ekh'al* (le noir), administrait, au nom du pacha d'Alger, la province de l'Ouest. Trois évènements, restés fameux dans la mémoire des gens du pays, avaient déjà marqué l'existence politique de ce bey. Ce fut une horrible famine, d'abord, qui vint le surprendre à son avènement, en l'année 1195 (de J.-C. 1780-81), et qui réduisit ses sujets à manger de la chair humaine. Puis, la peste suivit, à deux reprises différentes, et dépeupla son beylik : ce fut dans les années 1200 et 1208 (de J.-C. 1785 et 1793), que sévit ce cruel fléau. On dit que le Bey déploya, pour le combattre, autant de courage que d'intelligence. Enfin le troisième grand évènement qui avait jusque-là signalé son gouvernement, ce fut la reprise de la place d'Oran, sur les espagnols, au mois de janvier 1792. Les embarras politiques de l'Espagne, et l'affreuse catastrophe du 9 octobre 1790, qui avait fait de la ville un amas de ruines, contribuèrent, à la vérité, plus que le canon turc, à la reddition de la place ; mais l'intelligence qui avait présidé aux négociations acquit au bey Mohammed un grand renom de diplomatie. Plus tard, une expédition plus hardie qu'heureuse, dirigée contre les contrées du sud-algérien, termina la carrière politique et militaire de ce prince, à qui ses contemporains décernèrent le titre un peu ambitieux d'*El-Kebir* (le grand). Mohammed-bey-el-Kebir mourut dans le courant de l'année 1213 (de J.-C. 1798-99). Il était resté au pouvoir durant dix-huit ans, chose rare pour un bey ; et c'est peut-être de tous les actes de son gouvernement, celui qui fit le plus d'honneur à son habileté. Mohammed-bey, pendant la longue durée de son commandement, parcourut plusieurs fois tout le pays soumis à son autorité. (1) C'est

(1) V. pour l'histoire du Bey-Mohammed-El-Kebir, l'ouvrage intéressant mais souvent inexact de Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger* (Paris, 1840) — Le livre consciencieux de M. Henri-Léon Fey, *Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination Espagnole* (Oran, 1858 — L'excellent travail publié dans la *Revue africaine* (1857-58-59) par M. Gorguos, d'après des documents arabes inédits.



dans une de ces tournées officielles, qu'il accomplissait toujours avec une grande pompe, qu'il fit exécuter au monument de Sidi Boumedin la restauration, dont la date a été conservée par l'inscription rapportée plus haut. Le fait nous a été confirmé par de respectables vieillards, qui, dans leur jeunesse, en avaient été eux-mêmes les témoins.

L'inscription du Bey Mohammed est le seul document épigraphique qui se rattache à l'histoire du mausolée de Sidi Boumedin. Il n'est pas douteux, cependant, qu'il n'ait existé, à l'origine, une pierre tumulaire (الروسـيـة) et, sur cette pierre, une épitaphe. Il n'en reste plus nul vestige. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas regretter cette perte, car c'est pour notre Recueil une précieuse inscription de moins ; mais qu'y eussions-nous trouvé, après tout ? Un nom, une date, et des louanges en l'honneur du défunt. Elle ne nous eût donc rien appris que nous ne sachions : l'histoire elle-même a pris soin de consacrer ce nom, cette date et ces louanges. Notre regret est moins vif, par conséquent ; il n'y a réellement de perdu qu'une curiosité paléographique.

De tout temps, El Eubbad a été considéré comme un lieu saint, comme une terre bénie, où les Oualis fameux et quelques rares personnages de distinction avaient seuls le privilége d'être inhumés. Sidi Abd-Allah-ben-Ali et Sidi Abbad, dont les tombeaux subsistent encore, y reposaient déjà avant Sidi Boumedin, au milieu d'autres marabouts dont les noms ont été ensevelis dans l'oubli.

Après que la dépouille de Sidi Boumedin y eut été transportée, l'endroit acquit encore une plus haute célébrité et devint plus honoré. En 646 (de J.-C. 1248), Yar'moracen-ben-Zeiyan, vainqueur à Temzezlekt, de l'émir Almohade Es-Saïd, et voulant donner à la famille de ce prince infortuné une marque de sa royale estime, fit faire de pompeuses funérailles à son ennemi mort dans le combat. Il ordonna, en même temps, que son corps fût déposé dans le cimetière du cheikh Boumedin. (1) On peut voir encore aujourd'hui la place où les restes de ce sultan du Maghreb furent enterrés. Dans l'intérieur même du mausolée, un cénotaphe splendidement orné, qui s'élève à côté de celui de Sidi Boumedin, marque la sépulture de Sidi-Abdesselam-et-Tounsi, un des disciples aimés du cheikh, qui vint finir ses jours auprès de son tombeau. (2) On admira ce dé-

(1) V. ce fait rapporlé par Ibn-Khaldoun ; hist. des Berbers, tom. III p. 350.
(2) Mentionné dans le *Bostan*, qui a omis d'indiquer la date de sa mort.

vouement filial, et on voulut que maître et disciple fussent réunis après leur mort, comme ils l'avaient été pendant leur vie. Les monuments élevés à la mémoire de cheikhs illustres dans le pays, un Sidi-Braham, un Sidi-bel-Eùla, un Sidi-Ali-ben-Miguim, un Abou-Ishak, un Sidi-el-Medjaci, et d'autres moins renommés, sont disséminés dans un petit rayon autour du grand mausolée. Au dire des indigènes, « ce sont autant d'astres qui gravitent autour du soleil. » Dans ce même espace, « où la terre est sanctifiée » Sïdi Abdel-kader-el-Djilani le contemporain, de Sidi Boumedin, son maître et son ami, et un autre Ouali célèbre, mais moins ancien, Sidi-el-Haouari, le patron de la ville d'Oran, qui possède ses restes, ont obtenu de la piété publique, qu'elle plaçât sous leur invocation de petits oratoires privilégiés, où de nombreux dévots viennent chaque jour honorer leur mémoire.

En descendant les degrés qui conduisent à la crypte de Sidi Boumedin, on remarque à droite et à gauche un certain nombre de tombes qui chancellent sur leurs bases. Il y avait là jadis un petit cimetière réservé, où les familles les plus distinguées de Tlemcen obtenaient, seules, comme faveur insigne, de faire enterrer leurs membres. Parmi ces tombeaux, dont les épitaphes plus ou moins frustes attestent l'ancienneté, nous avons été frappé de l'élégance d'un petit monument en marbre onyx décoré d'arabesques assez habilement scuptées. L'inscription tumulaire porte la date hégirienne 1202 (1787-88), avec la mention suivante : « Louanges à Dieu. » Ici gît le cavalier très-illustre, le Cid Kaid Sliman, fils de feu » Mohammed le Kourde Dieu l'ait en sa miséricorde ! » Or, c'est une mémoire fort en estime à Tlemcen, que celle du Kaïd Sliman. lieutenant du bey Mohammed-el-Kebir ; il y commanda durant plusieurs années, avec la réputation d'un homme juste et énergique, deux qualités qui s'excluaient d'ordinaire plutôt qu'elles ne s'alliaient chez un fonctionnaire turc. Il eut à combattre la grande famine de 1780, que les indigènes ont appelée de son nom : *El-Djoud-n tá Kaïd-Sliman*. Il se conduisit, dit-on, en homme de cœur. Mais il n'échappa lui-même à ce fléau, que pour succomber à un autre non moins terrible : il fut emporté par la peste. Il avait amassé une grande fortune, dont les débris échappés au désastre de deux invasions forment le patrimoine de l'honorable Mohammed-ben-el-Sliman, son petit-fils. Sa maison, une des plus vastes de Tlemcen, servit de résidence princière à l'émir El-Hadj-Abdel-kader, en 1838.



Il semble que nous n'ayons plus rien à dire du monument qui fait l'objet de cet article, et quelques-unes des pages qui précèdent pourraient elles-mêmes paraître un hors d'œuvre. Nous passons volontiers condamnation ; mais nous osons compter sur l'indulgence du lecteur, en raison de l'extrême désir qui nous porte à lui présenter les résultats d'une exploration complète. Qu'il veuille bien nous permettre de terminer, en lui soumettant une dernière inscription, d'un caractère tellement moderne qu'elle nous avait paru d'abord devoir être exclue de ce travail, mais que nous nous décidons à publier, ne fût-ce que pour donner une idée du style lapidaire actuel chez les arabes. Il est certain, d'ailleurs, qu'un grand intérêt s'attachera bien longtemps encore au triste épisode que ce document épigraphique rappelle aux visiteurs du tombeau de Sidi Boumedin. Ne peut-on pas dire que c'est déjà de l'histoire ? A ce compte, nous ne sortirions pas du domaine que nous nous sommes choisi.

Dans l'intérieur de la crypte, à quelques pas en avant du cénotaphe du saint Ouali, une pierre modeste, de forme ovale, sur laquelle s'alignent, à intervalles inégaux, et sans beaucoup de respect pour la ligne droite, des caractères maugrebins gravés en creux, porte la longue épitaphe qu'on va lire :

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد وءاله وصحبه
وسلم تسليما الحمد لله (1) رب العالمين والعقبة للمتقين قل يا
عبادي الذين اسرفوا على انفسهم لا تقنطوا من رحمة الله ان الله
يغفر الذنوب جميعا انه هو الغفور الرحيم يا نفسى لا تقنطى من
زلة عظيمة * ان الكبائر في الغفران كاللمم * اما بعد
فهاذا قبر الفقيه البركة الشريف المنيف المرحوم بكرم الله
تعالى السيد محمد بن عبد الله بن على بن عبد الله بن الولي الصالح
البركة السيد الجيلانى بن يحيى الحسنى قد مات قتيلا قرب
فجر يوم الجمعة في ثانى عشر محرم الحرام فاتح ثلاثة وسبعين
ومايتين والف

(1) Le nom de *Mohammed* est inscrit au centre de l'espèce d'étoile appelée *Sceau de Salomon*, au-dessus du mot précédent, dans l'interligne. — N. de la R.

## TRADUCTION.

« Louange à Dieu le clément, le miséricordieux ! que Dieu ré-
» pande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, sa famille et ses
» compagnons, et qu'il leur accorde le salut ! Gloire à Dieu maître
» de l'univers ! une fin heureuse est réservée à ceux qui le crai-
» gnent.

» Dis : ô mes serviteurs, vous qui avez corrompu vos âmes par
» le péché; ne désespérez pas cependant de la miséricorde divine ;
» car Dieu pardonne toutes les fautes, parce qu'il est l'indulgent,
» le miséricordieux (1).

» O mon âme, ne désespère pas à cause de tes fautes, si énormes
» qu'elles soient ; car aux yeux de celui qui pardonne, les plus
» grandes sont comme les plus petites (2).

» C'est ici le tombeau du sage et vénéré chérif, de l'homme émi-
» nent, qui repose dans le sein de la miséricorde du Dieu très-haut,
» le Cid-Mohammed, fils d'Abdallah, fils d'Ali, fils d'Abdallah ; fils
» du saint ami de Dieu, le juste, le bienheureux le Cid El-Djilani-
» ben-Yah'ya-el-H'açani.

» Il est mort assassiné, environ l'heure du Fedjer, le vendredi,
» douze du mois de Moh'arrem-el-h'aram, le premier de l'année
» mil deux cent soixante-treize (1273.) »

Le lecteur comprend sans peine qu'il s'agit ici de l'infortuné Agha Mohammed-ben-Abdallah, assassiné sur la route de Tlemcen, à Oran, dans la nuit du 11 au 12 septembre 1856. Les émouvantes et douloureuses péripéties du procès fameux auquel cet évènement a donné lieu, sont encore aujourd'hui dans toutes les mémoires. Ce n'est pas à nous à les raviver, et le cercle de notre travail ne comporte aucune réflexion sur un pareil sujet. Nous ferons, toutefois, remarquer que Mohammed-ben-Abdallah n'était pas de chétive extraction, ainsi qu'on l'a pu croire sur la foi de personnes intéressées à ternir sa mémoire : cela est prouvé par sa généalogie. Il appartenait, au contraire, à une famille très-considérée de marabouts ; un de ses ancêtres, Sidi-Yah'ya, dont la mémoire est en grand honneur dans certaines régions du sud, est un Ouali d'un renom très-accrédité. Son tombeau, pieusement conservé dans la tribu des Oulad-Nahr, y est le but de nombreux pèlerinages.

(1) Extr. du Koran, sour. 39, vers. 54.

(2) Extr. du Borda, poème en l'honneur de Mahomet



Mohammed-ben-Abdallah était, en outre, considéré comme chérif, et nul ne songeait à lui contester ce titre. Nous l'avons particulièrement connu, et s'il ne nous appartient pas de juger le personnage politique, nous rendrons, du moins, en passant, cette justice à sa mémoire, que c'était au demeurant un homme généreux, hospitalier, affable et bienveillant, avec un extérieur plein de noblesse, qui commandait le respect, et des allures franches, qui devaient exclure tout soupçon sur la loyauté du caractère. De son vivant, Mohammed-ben-Abdallah avait souvent exprimé le vœu d'être enterré dans le monument de Sidi Boumedin. Sa famille obtint de l'autorité, par faveur spéciale, que ce vœu fût exaucé. C'est par cette circonstance particulière que nous avons été amené incidemment à nous arrêter devant cette tombe à peine fermée, et devant cette épitaphe, qui consacre le souvenir d'une grande existence brisée.

N'avons-nous pas eu raison de dire que c'était déjà de l'histoire ?

Ch. Brosselard.

(La suite au prochain numéro).

## RAPIDI.

(SOUR DJOUAB).

(Suite et fin. V. le n° précédent, p. 47, etc.)

---

N° 15.

D· M· S·
IVLIA ROGAT···
VIXIT AN· LXX··
IVLIVS FELX S··

« Julius Felix a fait (ce monument) à Julia Rogata qui a vécu 70 » ans. »

Le mot *Felix* écrit FELX rappelle une particularité de l'épigraphie africaine où les voyelles sont souvent élidées, ce qui semble révéler l'influence d'une écriture sémitique locale.

N° 16.

SATVRA VIXIT A·
C A· P· M·

« Satura a vécu cent ans, environ. »

On voit, par cette traduction, que j'explique par *Aut Plus Minus* les trois derniers sigles de cette épigraphe.

La pierre où on lit l'épitaphe de cette centenaire est haute de 80 c.; elle est arrondie à sa partie supérieure qui porte un grand croissant au centre du fronton. Au-dessous, un tableau représente un personnage debout, sacrifiant sur un autel placé à sa droite. Sous ses pieds, est un bélier à droite duquel on remarque une grappe de raisin.

Ce personnage est vêtu d'une espèce de tunique par dessus une robe froncée qui descend jusqu'à mi-jambe. Les chapiteaux qui supportent le fronton se composent de trois trapèzes superposés, le côté le moins large en bas.

N° 17.

ET IGNIOSA
··S S°RORES
······ATVR



M. le sergent Hervin a dessiné la pierre où l'épigraphe qu'on vient de lire est gravée; son dessin, reproduit en regard de cette page, dispense d'une description et offre en même temps au lecteur un échantillon des bas-reliefs tumulaires de Rapidi.

Le début de cette épigraphe, ET, fait supposer qu'il y manque un commencement. On ne voit cependant aucune trace de lettres avant ET IGNIOSA.

Je trouve dans mes notes que le personnage supérieur avait les cheveux partagés en mèches dont celle du milieu n'arrive qu'à la hauteur des sourcils et rappelle le genre de coiffure usité pour les femmes et les enfants chez les indigènes, et qu'ils appellent *choucha*. Je vois encore que l'oiseau a un brin d'herbe dans le bec ou quelque chose qui y ressemble. Je consigne ici ces détails, peut-être un peu minutieux, parce que je ne les retrouve pas dans le dessin de M. Hervin.

N° 18.

DIS MANIB.
SAC.
ANNIVS QV
INTO PIOSV
CLOD PATV
VA

La pierre, qui mesure 75 c. sur 60 c., est cassée immédiatement au-dessus du cadre de l'épigraphe et il n'apparaît, du tableau, que la moitié inférieure des jambes d'un personnage. Le champ de l'inscription est en creux ainsi que les deux queues d'aronde qui le prolongent à droite et à gauche.

MM. le docteur Maillefer et Hervin ont relevé cette inscription. Ce dernier a lu comme nous, mais la copie du Docteur diffère beaucoup des nôtres pour les trois dernières lignes, qu'il lit ainsi :

PVTEO POSV
L· V· OD· SI
N M

N° 19.

S· OPTATVS

Ces deux mots occupent l'angle droit supérieur d'un cadre où il

y a place pour une plus longue inscription. Ce cadre est surmonté d'une double niche cintrée : dans celle de gauche, est une femme et dans l'autre un homme qui de sa main droite prend la main gauche de la femme. Au-dessus de ce tableau, dans un fronton cintré formant guirlande et porté sur des chapiteaux composés de trois feuilles ayant la pointe en l'air, on voit un buste d'homme à droite et un de femme plus petit à gauche.

Cette pierre est haute de 1 m. 50 c.

M. de Caussade la donne sous le n° 58, et lit J. Optatus. Il ne parle pas du bas-relief. M. le docteur Maillefer a lu S. comme moi.

N° 20.

M. de Caussade donne cette inscription sous le n° 57, mais sans mentionner le tableau qui la surmonte.

C'est l'épitaphe d'Annia Saturnina qui a vécu 30 ans.

Le tableau représente un personnage debout dont la tête manque, la partie supérieure de la pierre étant brisée.

N° 21.

| | |
|---|---|
| D· M· S· | D· M· S· |
| BEBIA QV | B............ |
| INTVLA | N............ |
| VIX· ANN | R............ |
| IS LX D·V | V............ |
| CO LOC | ............. |
| VIT | |

M. de Caussade a lu Fabia au lieu de Bebia (V. son n° 62) ; il ne mentionne pas la 2e inscription placée à droite et en regard de l'autre ; il ne parle pas non plus du curieux bas-relief qui les accompagne toutes deux.

Il y a, du reste, une sorte de fatalité attachée à ce petit monument. Ainsi, M. Hervin qui en a fait le dessin donne un bas-relief assez différent de celui que j'ai vu et que je décris d'après mon calepin de voyage.

Il reproduit l'amorce du cadre de gauche, mais sans les lettres que j'y ai vues. Il donne le feston qui est tout autour du



cadre du tableau, mais sans les rosaces angulaire et centrale de la baguette supérieure.

Enfin — et ici la divergence s'explique moins — il représente bien les trois personnages que j'ai vus sur le tableau : un homme à gauche, une femme à droite et un très-petit enfant au milieu, mais on ne retrouve pas dans son croquis la chèvre placée au-dessus de la tête de l'enfant, ni la grande rosace qui surmonte la chèvre. C'est à croire que nous n'avons pas observé, dans cette circonstance, un seul et même monument ; et cependant, l'identité de l'inscription et jusques aux cœurs placés, l'un au centre de la 4e ligne, l'autre sous la dernière, ne permettent pas de douter que nous n'ayons opéré sur une même pierre tumulaire.

N° 22.

C'est l'épitaphe d'une Avia Satura qui a vécu 75 ans et 8 mois, et à qui son fils Flavius Rufinus a élévé une tombe. Elle est sous le n° 65 dans la *Notice* de M. de Caussade qui ne parle pas du tableau placé au-dessus. Dans ce tableau, on voit un personnage dont le bras droit va se perdre dans la bordure, tandis que son bras gauche étendu semble désigner deux chèvres superposées.

N° 23.

C'est le n° 57 de M. de Caussade.

C· P· A· S·
CATELLIVS
MARINVS
V·S·L·A·I·D·

M. de Caussade donne une cinquième ligne où il n'y a qu'un V, au commencement. Je ne l'ai pas vue, non plus que MM. Maillefer et Hervin.

La pierre, dont les dimensions sont de 80 c. de hauteur, 85 c. de large sur une épaisseur de 60 c., avec des lettres de 3 c., est dans la paroi E.-S.-E. d'une des tours qui flanquent le côté ouest du rempart. Il est assez étonnant que M. de Caussade, qui a copié l'inscription de Catellius sur cette *tour* même, ait écrit ensuite que l'antique cité de Sour Djouab était « dénuée de tours et de parties flanquantes » (p. 19).

Les quatres copies de cette inscription que j'ai sous les yeux, présentent quelques différences :

M. le docteur Maillefer a vu un G, au commencement de la 1re ligne, au lieu de C lu par les trois autres copistes.

Seul, il donne MARRINVS à la 2e et lie les deux lettres initiales M, A.

La dernière ligne a été lue de la même manière par MM. Maillefer, de Caussade et moi. M. Hervin la donne ainsi : V. S. R. T. D.

On s'explique cette substitution, qui paraît erronée, de R à L et de T à I. Car les L de cette épigraphe ont la traverse placée en diagonale et partant du centre de la haste à droite, pour descendre au niveau de l'extrémité inférieure de cette haste. Il est donc très-facile de les confondre avec des A ou même des R, pour peu que les caractères soient un peu frustes, comme dans l'épigraphe dont il s'agit.

Quant à la confusion de I avec le T, on sait qu'elle est très-facile sur beaucoup d'inscriptions négligées au point de vue graphique ou un peu maltraitées par le temps.

Avant d'entreprendre la traduction de cette courte épigraphe, dont les sigles de la première et de la dernière lignes prêtent à des interprétations diverses, il faut décrire avec détail le tableau qui la surmonte et qui fournira peut-être quelque utile indication.

M. de Caussade y a vu seulement « deux figures inégales, la plus grande portant une sorte de toque ou turban » (p. 79).

Selon M. le docteur Maillefer : — « Dans le mur ouest de la ville et près de la porte demi-circulaire, au-dessus de l'inscription (de Catellius), on voit deux têtes sculptées et endommagées ; l'une d'elles coiffée d'une façon particulière me semble supporter un fardeau. »

M. Hervin a fait de ce curieux monument un dessin qui diffère très-peu du croquis que j'en ai esquissé moi-même. Ces deux documents seront la base de ma description.

Le tableau placé au-dessus de l'épigraphe ex-voto de Catellius comprend les bustes de deux personnages. Le plus grand, placé à droite, tient une espèce de grande trompe marine (corne d'abondance?) qui, du creux de l'estomac monte jusqu'à la hauteur des yeux. Sa chevelure, partagée par une raie au milieu de la tête, retombe en oreilles de chien jusqu'au niveau de la bouche. Le vêtement paraît être une tunique un peu échancrée au col, par devant. La coiffure ressemble beaucoup au *modius* ou boisseau romain.

A côté, et à gauche du personnage décrit, s'en trouve un autre plus petit, dont la tête nue porte les cheveux arrangés de la même façon que le premier. Pas de coiffure, du reste, ni aucun accessoire qui puisse mettre sur la voie d'une explication des sigles mentionnés plus haut.

Le personnage coiffé du modius fait penser aussitôt à *Sérapis*, ce *cadavre d'Osiris*, qu'on appelait aussi le *Jupiter libyque*. Ce qui nous a paru être une grande trompe marine est peut-être le serpent qui enroulait le corps du frère-époux de la déesse Isis. Le ciseau des artistes de Rapidi est si peu habile qu'il y a place pour plusieurs interprétations quant aux œuvres qu'ils ont produites.

Le buste un peu plus petit, placé à gauche, est-il celui d'Isis ? c'est peu probable. Au reste, comme il est presque fruste et qu'on n'y voit aucun accessoire, nul emblême qui puisse servir de base à une explication rationelle, je m'abstiendrai d'en parler plus amplement.

Essayons maintenant de traduire les deux lignes de sigles :

« Catellius Marinus a fait dresser un autel à Sérapis.
» Il a acquitté volontiers son vœu au seigneur Jupiter. »

Les personnes qui voudraient voir Isis dans le personnage placé à la gauche de Sérapis, pourront lire *Isidi dominae* à la fin de la preligne, au lieu de *Jovi domino* que je propose. Au reste, mon interprétation n'est qu'une simple conjecture et ce serait lui attribuer plus de valeur qu'elle n'en a dans mon intention que de discuter plus longtemps ce sujet.

N° 24.

D· M· S·
. . . . . . . . . .
MILITIS C
OIHIA VIX·
A· XXX

M. le docteur Maillefer, seul, a copié cette inscription ainsi que les deux suivantes. Celle-ci est l'épitaphe d'un soldat de la cohorte — des Sardes, sans doute — mort à l'âge de 30 ans.

N° 25.

..........ANIBVS
.........NTILLVS VET
........AN· LXX FECIT
..........NIVNX

« Aux Dieux mânes ! Le vétéran Quintillus a vécu soixante-dix » ans. ...., Son épouse à fait » (ce monument).

Ces deux épitaphes qui appartiennent à des soldats, l'un en activité de service et l'autre en retraite, corroborent ce qui a été dit à propos des huit premières inscriptions.

N° 26.

VOTVM·
··ECIT ISODIVS
····SP AMICO

Dans la copie de M. le docteur Maillefer, la partie supérieure des lettres de la première ligne est détruite. Les lacunes ne sont pas indiquées, peut-être ne sont-elles pas considérables et faut-il lire ainsi : *Votum fecit Isodius ...sp..., amico*. Cependant, on n'est pas sans quelque tentation de lire *Isidi* à la 2e ligne, mais l'incertitude qui plane sur l'importance des lacunes arrête les conjectures que le mot *Isodius* semble appeler.

N° 27.

P· STORICVS
· IVS V· A· V·

J'ai copié, en 1850, cette épitaphe du jeune Troyen Publius Storicus qui a vécu 5 ans. Je n'ai plus retrouvé la pierre et il paraît qu'elle n'a pas été revue par d'autres observateurs.

Elle était à l'ouest de l'enceinte et formait une paroi de sépulture. Il y avait un croissant au-dessus de l'épigraphe.

Après avoir épuisé la série des inscriptions de Sour Djouab, il reste à décrire deux bas-reliefs tumulaires auxquels manquent leurs épigraphes.



N° 28.

Celui-ci, haut de 60 c. et large de 1 m. 50 c., représente un individu couché dans un lit à pieds tournés en forme de balustres et pourvu de deux matelas. Deux vases, dont l'un à anses et ayant tous deux l'aspect des petites cruches modernes de forme antique que les indigènes d'Alger appellent *Kolla*, sont sous la couchette devant laquelle se tient un enfant enveloppé dans un long vêtement qui ne laisse voir que la tête.

Cette scène, dont on devine facilement la signification, se rencontre dans la plupart des bas-reliefs de la Kabilie. Elle y ressort d'autant mieux que l'artiste place ordinairement, en opposition, un deuxième tableau où le défunt est représenté dans toute la plénitude de la vie, en chasse ou à la guerre.

La pierre qu'on vient de décrire est brisée en bas et à droite. Il y manque donc l'épigraphe, et sans doute aussi le médecin, personnage habituellement placé derrière le chevet du moribond. Il y manque peut-être encore le tableau contrasté dont il a été question tout à l'heure.

N° 29.

La partie supérieure de cette pierre existe seule ; elle se termine par le haut en un fronton très-aigu, flanqué de deux saillies en forme de pomme de pin; dans la niche qui est au-dessous, il y a quatre personnages : une femme à gauche donnant la main à une petite fille placée devant elle ; un homme à droite tenant un petit garçon par la main. L'épitaphe qui devait se trouver au-dessus, manque.

N° 30.

Parmi un grand nombre de pierres taillées et dont une face présente un certain nombre de fossettes hémisphériques creusées régulièrement, celle que je vais décrire sous ce n° mérite plus particulièrement d'attirer l'attention. C'est un cube, haut de 33 c., large de 60 c. et épais de 46 c. La face supérieure, entourée d'une baguette à triple filet, présente trois fossettes hémisphériques, d'un diamètre de 12 c. et profondes de 8 c. On a sculpté le long d'une des baguettes un poisson ayant une fossette en avant et un peu au-

dessous de la bouche, une autre sous le ventre et la troisième sous la queue. Les orifices de la première et de la deuxième fossettes sont ornées de quelques feuilles.

Doit-on, à cause de la présence du poisson, voir ici un monument chrétien ? Mais le poisson a été employé aussi par les artistes payens ; et comme sur notre pierre aucun accessoire ne vient préciser le sens qu'on a entendu lui donner, il n'y a, ce me semble, aucun argument religieux à en tirer. Je ferai remarquer seulement que les pierres de ce genre se rencontrent surtout dans les nécropoles, ce qui fait supposer qu'elles avaient un sens et un emploi dans l'architecture tumulaire.

Faut-il — ainsi que je l'ai déjà fait observer ailleurs — leur attribuer le même usage qu'aux fossettes analogues que l'on trouve souvent sur les tombes indigènes, et qui ont pour objet, dit-on, de fournir à boire aux oiseaux ?

J'ai dit plus haut que l'enceinte en pierres de taille de Rapidi est encore très-visible. Le côté nord est le plus apparent ; la face sud offre un développement de 244ᵐ et la face ouest est longue de 135ᵐ. C'est de ce côté qu'on observe les tours ; j'en ai mesuré une qui a 4ᵐ de face sur 1ᵐ85 de saillie. La ligne de l'enceinte se brise pour se conformer aux sinuosités du terrain.

Le côté de l'est est le mieux conservé. Cependant les deux assises inférieures offrent seules des pierres de même dimension et liées par un ciment. Les autres semblent avoir été renversées puis replacées sur le tracé primitif. Elles sont taillées à la rustique et on y voit les trous des crampons qui les reliaient.

La grande muraille, également en pierres de taille, où l'on observe des tours carrées, court de l'ouest à l'est dans l'intérieur de l'enceinte et appartient sans doute à la citadelle. Cette muraille se rencontre à angle droit avec une autre. L'intérieur de cette partie militaire de Rapidi est semé de ces pierres droites que les indigènes appellent *asnam* ou *asnab* (idoles) et qui sont les restes de chaînes qui faisaient comme la charpente des édifices et recevaient le blocage dans leurs intervalles.

Cette citadelle paraît avoir subi une reconstruction : là, se rencontrent les seuls membres d'architecture que j'aie observés dans ces ruines. Il y a, entre autres, des portions de bases et d'entablement qui ont dû appartenir à la porte demi-circulaire dont M. le docteur Maillefer a parlé à propos de l'inscription nº 23.

A côté de ces sculptures, j'ai vu une pierre haute de 95 c., large



de 55 c. et épaisse de 20 c., sur la carre de laquelle on a sculpté, à la partie supérieure, un buste d'un caractère tout-à-fait égyptien. Il est haut de 24 c. et d'un diamètre moyen de 9 c.

Un conduit amenait à Rapidi l'eau d'*Aïn A'djina*, belle source située à 2 kilomètres à l'est de la ville. On suit très-bien, même de l'œil et au loin, la ligne des pierres creusées en caniveau dont l'assemblage formait cet aqueduc. Celle de ces pierres que j'ai mesurée est longue de 1 m. 67 c., haute de 30 c. et épaisse de 45 c. La gouttière demi-cylindrique qui la creuse dans le sens de sa longueur est large de 20 c. et profonde de 16 c.

Après avoir épuisé la série des observations recueillies dans les ruines de Rapidi, je dirai quelque chose de deux monuments qui sont sur la route par laquelle on va de cette cité antique à Aumale.

Le premier est un débris de colonne milliaire qui m'a été signalé pour la première fois par M. le docteur Maillefer et que M. Hervin a dessiné. D'après le croquis de ce dernier, elle a 1 m. 30 sur un diamètre moyen de 45 c. Les arêtes de la base sont aujourd'hui tout-à-fait émoussées. On y lit :

O F H
N X
A P

Voici maintenant la leçon de M. le docteur Maillefer :

« Après avoir traversé (en venant d'Aumale) le ruisseau qui est
» au fond de Guelt-er-Rous, on passe, en suivant le sentier, sur le
» bord d'un champ, près d'une borne milliaire renversée et très-
» endommagée par le temps et la charrue. Voici les caractères que
» j'y ai lus ; ils sont gravés sur un endroit mieux taillé que le
» fût de la colonne. »

. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . S FEL . . . . . . .
. . . . . . . AX . . . . . . . . . . .
. . . . . . . P . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . M · P . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . .

On voit ici les débris des mots *Pius Felix*, *Maximus*, avec l'abréviation de *millia passuum*. Malheureusement, l'essentiel manque, c'est-à-dire le chiffre de la distance, et surtout le nom de l'endroit d'où cette distance était comptée.

Cette borne se trouve à environ 9 kilomètres Est de Sour Djouab.

Le deuxième monument est la *R'orfa des Oulad Meriem*, située à 15 kilomètres environ de Sour Djouab. C'est un de ces *burgus* que les Romains plaçaient sur leurs limites militaires et qui reliaient entre eux des camps fortifiés ou des villes de guerre. Celui-ci a pour pendant la *R'orfa des Oulad Selama* de l'autre côté d'Aumale, ville qui est à distance égale des deux *R'orfa* (10 à 11 kilomètres, environ).

Le *burgus* des Oulad Meriem, bâti en pierre de taille, s'élève encore à près de trois mètres au-dessus du sol. La grande quantité de matériaux répandus tout autour, montre qu'il avait originairement une hauteur beaucoup plus considérable. Des claveaux dispersés sur ses quatre faces annoncent des portes ou des fenêtres cintrées.

La face N.-N.-E. est la mieux conservée : son dé domine de 2 m. 20 c. la série des gradins placés au-dessous, et il est large de 4 m. 20 c. Les gradins visibles, au nombre de quatre, sont hauts de 25 c. et font une retraite de 30 c. l'un sur l'autre. Le diamètre de la tour, dans œuvre, est de 3 m. 15.

Outre la colonne milliaire et ce *burgus*, il y a sur cette route les restes d'un poste à 4 kilomètres 1/2 Est de Sour Djouab. On observe encore quelques restes antiques entre la R'orfa des Oulad Meriem et Aumale, mais ils n'ont pas une grande importance.

Ici, par conséquent, doit se terminer cette étude abrégée des antiquités de Sour Djouab, l'ancienne *Rapidi*.

A. Berbrugger.



# LIVRET

# DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE D'ALGER.

## INTRODUCTION.

Le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger figure assez fréquemment, comme interlocuteur, dans des dialogues du genre de celui-ci : (1)

*Un visiteur.* — Avez-vous *tel* ouvrage ?

*Le conservateur.* — Non, Monsieur,

*V.* — C'est bien extraordinaire : on le trouve pourtant à la Bibliothèque Impériale, à Paris.

*C.* — Sans doute, et beaucoup d'autres encore qui nous manquent également ; lacunes fâcheuses que je déplore, mais que vous allez comprendre, j'ose l'espérer, si vous voulez bien me prêter un peu d'attention.

La Bibliothèque Impériale, de Paris, date de plusieurs siècles ; la nôtre remonte à peine à une vingtaine d'années.

Bien des millions ont été successivement dépensés pour doter l'immense établissement de la Métropole des inestimables richesses qu'il possède aujourd'hui. Des générations d'hommes opulents et généreux lui ont légué beaucoup de précieuses collections ; et il profite, d'ailleurs, depuis assez longtemps du dépôt obligatoire des ouvrages publiés dans un pays où l'on compte par milliers ceux qui paraissent, bon an mal an. Il a, enfin, un budget qui dépasse 400,000 fr., en y comprenant les 50,000 fr. alloués pour le catalogue.

La Bibliothèque d'Alger et le Musée, son annexe, n'ont aujourd'hui, comme au premier jour, qu'une somme annuelle de 10,000 fr. avec laquelle on doit faire face à tous les besoins de personnel

(1) Quelques-unes des questions qu'on va lire paraîtront invraisemblables ; et pourtant, chaque année, elles sont posées au moins une centaine de fois au Conservateur

et de matériel des deux établissements. Or, comme leur développement successif a exigé un accroissement de personnel et que les services rendus ont motivé quelques augmentations d'appointements, la partie de l'allocation disponible pour le matériel se réduit à 5,320 fr. (1). C'est peu pour des créations si récentes, où il y a encore tant à faire pour les amener au niveau des besoins les plus pressants.

Notez que le dépôt obligatoire des ouvrages annuellement publiés, source si féconde pour la Bibliothèque impériale, est complètement stérile pour la Bibliothèque d'Alger. On publie fort peu dans la colonie ; et, d'ailleurs, le dépôt légal, bien qu'il ait été institué ici, à la demande du Conservateur et dans l'intérêt de cet établissement, n'a nullement profité à ce dernier, à qui n'arrive aucun des exemplaires de cette provenance.

*V.* — Mais ne pourriez-vous pas ouvrir tous les jours, le matin, le soir..... ?

*C.* — Je vois que vous ne connaissez pas les exigences de notre service et que — comme tant d'autres — vous supposez que la tâche du Bibliothécaire est finie alors que la porte de l'établissement se ferme sur les visiteurs. Partant de là, vous ne devez pas être éloigné de croire que nos emplois sont des véritables sinécures.

Cette opinion serait bien éloignée de la vérité ; car — au contraire de ce que l'on imagine — le Bibliothécaire ne se repose, pour ainsi dire, que les jours de séance, son unique affaire n'étant alors que de répondre au public ; le travail réel ne commence pour lui que lorsque lecteurs et visiteurs ne sont plus là. En effet, arrangements intérieurs, écritures de toute espèce, courses et démarches dans l'intérêt de l'établissement, tout cela ne peut se faire que lorsque la bibliothèque n'est pas ouverte. Aussi, à moins de condamner cet employé à ne jamais dormir, à ne prendre ni repos, ni repas, il faut, pour qu'il puisse ouvrir tous les jours, qu'il soit, au moins, assisté d'un adjoint capable de le remplacer en toutes choses (2).

---

(1) On parle d'une augmentation de 5.000 fr., pour le Budget de 1860. Mais jusqu'ici (octobre 1859) le Conservateur n'en a pas connaissance officielle.

(2) Le Conseil général vient de voter une somme de 500 fr., pour aider à créer cet emploi de sous-bibliothécaire. Espérons que l'augmentation du budget de la Bibliothèque permettra d'ajouter quelque chose à cette allocation



Un rapide examen de quelques-unes des bibliothèques de Paris rendra cette vérité palpable.

*Bibliothèque impériale.* — Budget, en 1854, 374,000 fr. Ouverte aux lecteurs tous les jours non fériés, de 10 h. à 4 h., et pour les curieux, les mardis et vendredis, de 10 h. à 3 h. ; personnel : *soixante-douze* conservateurs, employés, etc.

*Bibliothèque Ste-Geneviève.* — Budget, 152,500 fr. Ouverte les jours non fériés, le matin de 10 à 3 h. et le soir de 6 h. à 10 h. ; personnel : 31 employés, etc.

*Bibliothèque de la Sorbonne.* — Budget 25,000 fr. Ouverte tous les jours pour le public, de 10 h. à 3 h. et de 7 h. à 10 h. du soir ; personnel : 8 conservateurs, bibliothécaires ou employés et 3 garçons de salle.

Ces deux bibliothèques sont les seules qui, à Paris, soient ouvertes le soir ; et le motif de cette exception est qu'elles sont situées toutes les deux dans le quartier des Etudiants en droit et en médecine.

Enfin, la bibliothèque de la Ville, celle dont le personnel est le moins nombreux — mais qui n'est pourtant pas compliquée d'un musée — ouvre aussi tous les jours, de 10 h. à 3 h. seulement. Elle a cependant un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire et des gens de service ; tant il est vrai que l'ouverture quotidienne avec un directeur unique est chose radicalement impossible. Cela est surtout vrai pour une bibliothèque et un musée comme ceux d'Alger, lesquels sont encore dans leur première période de création, et où il y a, par conséquent, beaucoup plus à faire pour le Conservateur que dans les établissements de date déjà ancienne.

*V.* — Me permettrez-vous, Monsieur le Conservateur, de vous dire que le choix de quelques ouvrages de votre bibliothèque me paraît sujet à critique ?

*C.* — Je n'ai rien à vous refuser, Monsieur, car au moins vous êtes poli, avantage qui ne se rencontre pas chez tous ceux avec qui nos fonctions nous mettent en contact. Il y a ici certaines gens qui professent et écrivent que les employés sont les commis du peuple, si même ils ne sont pas ses domestiques. Ce bel axiome, pris au pied de la lettre par quelques natures un peu trop primitives, les entraîne parfois à nous traiter en conséquence.

Mais je reviens à votre question.

Vous savez, Monsieur, qu'une partie assez notable des livres de la bibliothèque n'est pas du choix de son Conservateur, qui a le droit

par conséquent de décliner toute responsabilité en ce qui les concerne : il y en a qui proviennent d'envois publics ou de dons particuliers ; d'autres se trouvaient dans des lots achetés à cause de certains ouvrages utiles et où les médiocres et les mauvais, englobés avec eux, passaient par-dessus le marché.

*V.* — J'arrive maintenant à une question qui paraît passionner très-vivement certains organes de la presse locale, celle des vacances.

*C.* — Les vacances sont un usage introduit partout par la nécessité ; pour les supprimer, il faudrait des conditions de local, de personnel, d'allocations budgétaires qui n'existent pas encore ici. Il y a dans toutes les bibliothèques et musées des travaux d'ordre, d'entretien, des changements de disposition d'une exécution assez longue, qu'on ne peut entreprendre sans que l'établissement reste fermé pendant un temps plus ou moins considérable : sauf le cas de besoin urgent, on les réserve pour l'époque des vacances.

Ici, cette époque permet en outre au Conservateur de faire des excursions où il recueille directement des objets de collections, et qui le mettent à même de nouer des relations sur tous les points de l'Algérie, relations qui amènent ensuite des envois quelquefois très-précieux. C'est surtout aux vacances que le musée d'Alger doit la majeure partie des choses intéressantes qu'il possède.

Cette fermeture annuelle de l'établissement n'a pas d'ailleurs de grands inconvénients, en Algérie; car ici, dès que le mois de juin arrive, les chaleurs rendent l'étude pénible, et le nombre des travailleurs diminue sensiblement. En juillet, la désertion augmente ; et le vide se ferait de lui-même en août et septembre, si les vacances ne venaient pas l'opérer légalement.

Vous pouvez, chaque été, observer ici le fait que je vous signale ; et soyez bien certain que ceux qui réclament la suppression des vacances avec tant d'acharnement n'ont jamais fréquenté la bibliothèque, ou sont inspirés dans leur polémique sur cette matière par un tout autre mobile que l'intérêt du public.

*V.* — Parlons maintenant du Musée.

Comment se fait-il qu'il ne soit pas plus riche ? J'ai entendu dire que l'Algérie est pleine d'antiquités, et qu'il n'y a pour ainsi dire qu'à se baisser pour en prendre.

*C.* — Ici, comme dans la question de la Bibliothèque, il y a des conditions essentielles qui ont été pendant longtemps à l'état de *desiderata* et qui y sont même encore jusqu'à un certain point : le



temps et l'argent. Le Conservateur ne peut se déplacer que pendant les vacances et les congés de Pâques et de Noël ; au maximum, trois mois pour toute l'année. Si quelque occasion importante vient à surgir, il ne peut en profiter toujours à propos. D'ailleurs, la question d'argent, avec un budget très-insuffisant pour des établissements au berceau, vient encore compliquer la question. Et il faut de l'argent pour faire des fouilles, opérer des transports, exécuter des réparations, réaliser des installations convenables, etc.

*V.* — Est-il vrai — ainsi que je l'ai lu quelque part — que ce n'était qu'à grands frais et avec des détériorations que les antiquités arrivaient au musée d'Alger?

*C.*— La première allégation est exagérée ; l'autre complètement inexacte. S'il existe un endroit dans la colonie où l'on fasse restaurer des statues antiques par un serrurier, ce n'est pas Alger, je puis vous en donner l'assurance. Mais notre pauvre Musée a deux espèces d'ennemis : les uns voudraient que tout allât à Paris ; les autres que tout restât dans les provinces africaines, au lieu même où chaque chose se découvre. Outre que ce dernier point obligerait d'attacher un conservateur à chaque article, si l'on tenait à ne pas le voir enlever ou détruire, il condamne logiquement ces magnifiques musées d'Europe qui ont rendu accessible à tous l'étude de l'antiquité. Car, si parmi les hommes studieux il en est qui aient assez de richesse pour aller étudier chaque objet à sa place primitive, aucun d'eux, certes, n'en trouverait jamais le temps.

Sans exclure en aucune façon les collections secondaires, reconnaissons la nécessité d'une collection centrale, nécessité proclamée par le bon sens des nations et des siècles ; reconnaissons-la, surtout en Algérie, où la science réclame à son tour ses lettres de naturalisation.

Mais nous voici arrivés sur un terrain que les convenances officielles rendent particulièrement difficile. Permettez-moi donc de ne pas aller plus loin.

---

Après avoir relu ce type très-abrégé des nombreux dialogues des visiteurs avec le Bibliothécaire, je m'aperçois qu'il peut très-bien servir d'introduction et je le place dans ce but en tête de mon livret.

# LIVRET

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE D'ALGER.

## 1re Partie. — MUSÉE

### Section 1re. — ANTIQUES.

### § 1er — PROVINCE D'ORAN.

**VIEIL ARZEU** (1) *(Portus Magnus).*

**35**. Idole berbère? Peut-être Gourzil, le fils de Jupiter Ammon ce dieu auquel le roi numide Iarbas prétendait devoir le jour par la nymphe Garamantis.

Espèce de terme qui mesure 1m20 sur un diamètre de 0m30.

Tête grossièrement sculptée; nez accusé très-faiblement; petits trous ronds pour les yeux et les oreilles; bouche figurée par une ligne creuse; cornes recourbées et la pointe en bas; bras collés au corps et dont les mains viennent se joindre au-dessus du nombril. La partie inférieure du corps se termine en gaîne.

Remis au Musée d'Alger, par ordre du Ministre de la Guerre, le 1er juillet 1851, en même temps que les nos suivants : 36, 37, 38, 39, 40 et 147.

N. B. La matière des monuments n'est indiquée qu'autant qu'ils sont en marbre. Ceux qui ne portent pas cette indication sont en pierre.

Les nos des articles sont ceux d'inscription et rappellent l'ordre chronologique selon lequel les objets auxquels ils s'appliquent sont entrés au Musée. Une table placée à la fin du volume reproduira ces nos dans leur succession numérique, afin de faciliter les recherches.

**36**. Bas-relief tumulaire, avec inscription phénicienne qui a été moulée en plâtre sur ordre du Ministre de la Guerre (13 janvier 1852),

(1) Appelé aussi Saint-Leu et Betoula.



et par les soins du Conservateur, pour être envoyée à Paris, aux personnes qui s'occupent d'études sur cette langue.

Hauteur, 0m80 ; largeur, 0m44 ; épaisseur, 0m12.

Cadre à fronton, ayant au tympan un croissant surmonté d'une rosace ou d'un astre. Au-dessous, dans une niche cintrée, debout, placé entre deux palmes, un personnage qui paraît vêtu d'une très-courte tunique. Ses bras, pliés en angle droit, sont levés vers le ciel, chaque main tenant un disque.

Les caractères phéniciens se remarquent au-dessous du croissant, sur le bord supérieur du cintre de la niche et entre ce bord et la tête.

**37**. Bas-relief tumulaire avec inscription phénicienne ? Hauteur 0m55 ; largeur, 0m43 ; épaisseur, 0m12.

Semblable à la précédente, si ce n'est que le personnage se trouve dans un cadre carré au lieu d'être dans une niche cintrée.

**38** Bas-relief tumulaire

Hauteur, 1m15 ; largeur, 0m42, dans la partie moyenne.

Ce monument, qui affecte la forme pyramidale, présente, outre le croissant qui figure au fronton de l'encadrement, comme sur toutes ces pierres tumulaires, deux disques, dont le plus grand est au-dessus du plus petit, lequel est lui-même superposé au croissant.

A-t-on voulu, par une conjonction des trois astres principaux de notre système planétaire (soleil, terre et lune), figurer l'éclipse ou la mort du défunt ?

Au milieu du cadre, personnage debout et nu, les bras dans l'attitude indiquée au no précédent. La main droite tient un disque marqué d'un point central autour duquel sont décrits deux cercles concentriques ; dans la main droite est un autre disque d'où sort diagonalement vers le haut du cadre une pointe presque égale à un rayon du cercle auquel elle est tangente.

Au-dessous du cadre principal, quelques traits épars, vestiges peut-être d'une inscription.

A la limite inférieure de ce dernier cadre, saillie de quelques centimètres, en avant ; et, sur cette saillie, trous carrés qui ont pu servir à sceller la stèle au tombeau dont elle faisait partie.

**39**. Bas-relief tumulaire.

Hauteur, 0m85 ; largeur, 0m60

Cadre à fronton, reposant sur deux pilastres ioniques surmontés d'un congé qui, avec une volute forme chapiteau ; au tympan du fronton, croissant surmonté d'une grande rosace et aussi accosté inférieurement de deux plus petites.

Entre les deux pilastres, personnage nu, entouré d'un petit encadrement particulier, composé de deux pilastres couronnés d'un arceau. Bras étendus presque horizontalement, de façon à toucher le cadre intérieur. L'individu est coiffé d'une sorte de bonnet qui est encore porté ici par les femmes Kabiles, sous le nom de *Benika*.

**40. Bas-relief tumulaire.**
**Hauteur, 0m90 ; largeur, 0m35**

Forme pyramidale signalée au n° 38.

La partie inférieure en retraite de quelques centimètres, en avant et sur les côtés, était destinée à être fichée dans la construction tumulaire.

Croissant au tympan du fronton. Ce tableau, plus compliqué que les précédents, offre un personnage principal, vêtu d'une tunique et tenant un très grand caducée de la main droite. Sur la gauche est une espèce d'autruche. Au-dessous du bras gauche de cet individu, vestige d'un autre personnage plus petit, également vêtu d'une tunique ; on ne distingue que ce vêtement et le bras droit levé, dans l'attitude de la prière.

Le caducée est formé de deux serpents, enroulés autour d'une longue hampe. Leurs têtes et leurs queues se détachent au-dessus et au-dessous du double cercle qu'ils forment par leur entrelacement.

**147. Partie inférieure d'un bas-relief tumulaire, dont le personnage tient une couronne de la main droite.**
**Remis par la préfecture avec les n°s 35, etc.**

Il existe encore plusieurs autres monuments de ce genre au Vieil Arzeu, dans la maison romaine qui y sert de musée

Il y en a où l'on voit des phallus.

---

§ 2e. — PROVINCE D'ALGER.

**ORLÉANSVILLE** (*Castellum Tingitii ?*)

**23**

MEMORIA
REPARA
TI ARELLI F.
AVNISRE
P. CCCLXXV

**Brique. — Hauteur 0m18 ; largeur, 0m18 ; épaisseur, 0m04. Lettres 0m02.**



Commémoration de Reparatus, datée de l'année provinciale mauritanienne 375 (414 de J.-C.)

Donné par M. le Dr militaire Pontier, auteur de la Notice sur Ténès et Orléansville (*Souvenirs de l'Algérie*), publiée à Valenciennes en 1850. (V. *Rev. africaine*, T. 1er, p. 433, n° 8.)

**25**

OFFICINA
SODAIIS

**Ecriteau d'une corporation ou d'un atelier.**
**Marbre blanc. — 0m10 sur 0m10 ; épaisseur, 0m03 1/2. Lettres 0m01**

Acheté le 14 septembre 1847 au sieur Chemineau qui l'avait eu à la vente de Mgr. Dupuch : les n°s 26, 27, 28, 29, 31, 148, 149, 150, 151, 152, sont de même provenance.

(V. *Revue africaine*, T. 1er, p. 432 n° 6.)

**26**

. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . MARTYRV
. . . . . . . . . . . VLVS PETRV
. . . . . . . C IACES ELIA
. . . . . . . . . . ECVNDILLA
. . . . . . . . . . . . PAGE SE
. . . . . . . . . . . . . . . . . .

**Fragment de brique épais de 0m08 qui ne présente que l'angle supérieur de droite de l'inscription.**
**Hauteur, 0m26 ; largeur, 0m30 ; épaisseur, 0m08. Lettres, 0m05.**

Commémoration de martyrs, avec mention des apôtres Paul et Pierre.
(V. *Revue africaine* T. 1er p. 433, n° 9.)

**27.**

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . ISSIMO AE . . . . . . .
. . . . IVM DIXIT T . . . . . .
. . . . RIA APOSTOLORVM
. . . . RI ET PAVLI. PASSA
. . . . I. NON. MAI. AN^N
. . . . BENTE DEO ET XR^O
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**Fragment d'inscription chrétienne où il est fait mention des apôtres St-Pierre et St-Paul.**

*Revue afr., 4e année, n° 20.*

Marbre. — Hauteur, 0m30 ; largeur, 0m42 ; épaisseur, 0m07. Lettres, 0m04.

(V. *Revue africaine*, T. 1er p. 434, n° 11 )

**28.** ........ MORIA
........TI MART....
........\ESI PAS...
..................

Fragment de commémoration d'un martyr. Monogramme du Christ entre l'alpha et l'oméga.

Brique. — Hauteur, 0m27 ; longueur, 0m31 ; épaisseur, 0,08. Lettres, 0m04 et 0m03.

**29.** ................
....MAX.......
....NNAPIR....
....\ GETVLA
....I PASSVS MA...
................

Brique. Au-dessous de l'inscription, losange inscrit dans un cercle; et, au centre dudit losange, monogramme du Christ, flanqué de l'alpha et de l'oméga.

Sur le côté de droite, un oiseau , tourné vers le monogramme, a trois petits cercles devant la tête.

Hauteur, 0m26 ; largeur, 0m30 ; épaisseur, 0m06. Lettres, 0m03.

**30** ................MORIAE
.............EN ...RITIS (?)
..............IN PACE
........CTOBRE DIES LX
..........PR. CCCLX VII TV
........RIBVNVS PATER ET
.....E MATER EIVS A PVT(?)
....S APOSTOLOS PETRVET
.....N NOMINE DEI FECERV
....EM D........RVNT

Mauvais marbre cipolin.



Hauteur, 0m64 ; largeur, 0m52 ; épaisseur, 0m04. Lettres, en moyenne, 0m03 et irrégulières de forme.

Fragment de commémoration chrétienne datée de l'année provinciale 367 (406 de J.-C.) Mention des apôtres St-Pierre et St-Paul.

**31.** ...DIVS SECV....
...F NI.........

Hauteur, 0m16 ; longueur, 0m45 ; épaisseur, 0m03. Lettres 0,04.

**148** .... ...........
........I.......
.....ETIAM......
.....RIBVS P....
....ARTE REF..
.. ..ORANTE...
....E PERF....
.....TISSIM....

Marbre blanc. — Hauteur, 0m36 ; largeur, 0m20 ; épaisseur, 0m04. Lettres, 0m04.

**149.** ...............
.... ..SSVS ..SIT
....... ..SSEA
...........TVTA
SCELERIS ET TA...
ET IN INTEGRVM....
SERTAM EXPV...
. DEDICA A.......
..................

Marbre blanc. — Hauteur, 0m37 ; largeur.0m41 ; épaisseur, 0m04. Lettres, 0m04.

Fragment de commémoration relative à un martyr.

**150.** ....ANTI..........
....ILISSI.........
....VT NECM......
....E APER...
....ETI..... ....

Marbre blanc. — Hauteur, 0m32 ; largeur, 0m20 ; épaisseur, 0m04. Lettres, 0m04.

151.

......V ........
.....TAES........
.......IA VEE....
.......CIVIT.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0m24 ; largeur, 0m20 ; épaisseur, 0m04. Lettres, 0m04, irrégulières de forme et de dimension.

152.

................
....ONSI........
...VS NO.......
....R0 RV.......
................

Marbre blanc. — Hauteur, 0m11 ; largeur, 0m24 ; Epaisseur, 0m04. Lettres, 0m04.

---

**TÉNÈS** (*Cartennæ*)

52.

C. FVLCINIO M.F. QVIR.
OPTATO..LAM.AVG. IIVIR
QQ. PO...IF. II VIR AVGVR
AED.Q...ORI QVI
INRVP...E BAQVA
TIVM CO...NIAM TVI
TVS EST...TIMONIO
DECRETI..RDINIS ET
POPVLI C..RTENNITANI
ET INCOLA.. PRIM. IPSI
NEC ANTE VLLI
AERE C..NLATO

Hauteur, 1m ; largeur, 0m85 ; épaisseur, 0m27 ; lettres, 0m04 1/2

Dédicace à Fulcinius, fils de Marcus, de la tribu Quirina, surnommé Optatus, qui avait défendu la colonie de Cartenna dans une irruption de Baquates (Ber'rouata) ; par le peuple et les habitants de la ville.



Cette inscription est gravée dans un cadre.

Remis par M. Desvoisins, commissaire civil de Ténès et par les soins de M. Boisseau, inspecteur de police, le 25 juin 1855, en même temps que les nos 53 et 54.

(V. *Revue africaine* 2e vol. p. 10.)

53.

C.FVLCINIO C.F.
QVIR. OPTATO
EQVO PVBLICO
AEDILICIO
M. FVLCINIVS
MAXIMVS
FRATER

Hauteur, 0m90 ; largeur, 0m80 ; épaisseur, 0m35 ; lettres 0m08

Dédicace à Caius Fulcinius, fils de Caius. de la tribu Quirina, surnommé Optatus, ayant comme édile un cheval entretenu aux frais du public ; — par son frère M. Fulcinius Maximus. Gravée dans un cadre.

(V. *Revue africaine*, 2e vol. p. 12)

54.

L. TERENTIVS CRESCENS LV....
AED. P. MENSVR. OLEAR. A....
SVIS AEQ. VT DEDICAVE R....

Hauteur, 0m25 ; largeur, 0m90 ; épaisseur, 0m50 ; lettres 0m04

Mention de L. Terentius Crescens et de...., édiles pour le mesurage des huiles, gravé dans deux cadres dont le 2e est incomplet.

(V. *Revue africaine*, 2e vol. p. 13).

**205**. Fragment de stèle tumulaire, en marbre blanc, trouvée à Ténès et donnée, en janvier 1857, par un anonyme. Le sujet est un berger placé au-dessous d'un bouvillon qui descend d'un rocher.

Hauteur, 0m27 ; largeur, 0m22.

206.

L. SVLPICIVS QVADRATVS
MONIMENTVM FECIT F.
SVO SATVRNINO QVE. AMIS
IT ANNOR. XI ET SIBI QVANDO
QVE

Marbre blanc. — Hauteur, 0m13 ; largeur, 0m19 ; épaisseur, 0m04 ; lettres 0m03 et 0m02 1/2.

L'épitaphe est entre le fronton, au tympan duquel, croissant sous étoile à 6 branches et une niche, où est un personnage dont on ne voit que la tête.

Donné par M. le colonel d'état-major De Neveu, le 18 janvier 1857.

(V. *Revue africaine*, T. 1er p. 221).

**61.** Figurine, surmontée d'un anneau, en bronze, représentant une tête de type punique.

Hauteur, 0m10 ; largeur, 0m04

Ce paraît être un *æquipondium*, ou poids destiné à faire équilibre au poids mobile attaché à une balance romaine.

Donné par M. le chef de bataillon Frèche, commandant supérieur du cercle de Ténès ; le 21 novembre 1854.

**CHERCHEL** *(Julia Caesarea)*.

**182.**

IMP · CAES · AV
RELIO ANTONI
NO PIO FELICI
AVG · PONTIFIC
MAXIMO TRIB ·
POTEST · COS · II
P · P · A CAESAREA
M · P · VI

Colonne milliaire haute de 1m80 ; large de 0m50.

Trouvée dans la partie ouest du territoire de Novi, route de Cherchel à Ténès, par M. Berbrugger, qui l'a fait apporter au Musée d'Alger.

V. *Revue africaine*, T. 4, p. 20.

A. Berbrugger.

*(La suite au prochain numéro.)*

---



# SUR LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

(Second article) (1)

Nous avons essayé de montrer comment le problème général, qui consiste à déterminer la marche des ondes atmosphériques, dépend d'un problème d'analyse, dont les données sont complétement définies, mais dont la solution n'a pas encore été obtenue. S'il est vrai que les sciences rationelles marchent d'un pas plus rapide que les sciences d'observation, s'il est vrai que les ressources de l'analyse dépassent souvent de beaucoup les besoins de la physique, la météorologie nous fournit au moins l'exemple d'une question où les progrès de la physique sont arrêtés par l'imperfection de l'analyse ; et nous croyons que les exemples de cette sorte sont moins rares qu'on ne paraît le supposer ordinairement.

Mais l'étude des phénomènes météorologiques soulève un grand nombre de questions particulières, qui, dans leur état actuel, dépendent, non plus de l'analyse, mais de la physique expérimentale. Quelle est, par exemple, la constitution des nuages ? Comment ces amas de vapeur restent-ils suspendus dans l'atmosphère, jusqu'au moment où ils se résolvent en pluie ? Voilà une question qui semble, au premier coup-d'œil, bien élémentaire, mais à laquelle il est bien difficile de faire aujourd'hui une réponse satisfaisante. On admettait autrefois que la vapeur d'eau se trouvait dans les nuages *à l'état vésiculaire*. On supposait que les nuages étaient formés de *vésicules* de vapeur, tout-à-fait analogues à ces bulles de savon que les enfants s'amusent à gonfler en y insufflant de l'air chaud ; et, dès lors, il était naturel d'expliquer le phénomène de la suspension par la différence entre les poids spécifiques de l'air chaud intérieur et de l'air froid ambiant. Mais cette hypothèse, qui ne repose d'ailleurs sur aucune observation précise, sur aucune expérience, ne supporte pas l'examen. On ne voit pas en vertu de quelle cause ces vésicules viendraient à se former, et surtout on ne comprend pas comment, une fois formées, elles pourraient persister, pendant un temps souvent très-long. Aussi

---

(1) Voir la livraison d'octobre 1859.

la plupart des physiciens admettent-ils aujourd'hui que l'eau se trouve dans les nuages, non à l'état de vapeur, mais à l'état de gouttelettes pleines et d'un très-petit diamètre. Lorsque, par suite d'un abaissement de température, un grand nombre de ces gouttelettes viennent à s'agglomérer, elles donnent naissance à de larges gouttes, et elles tombent sous forme de pluie. Mais cette seconde hypothèse soulève de nouvelles difficultés.

On s'est demandé d'abord comment il se fait que tous les nuages ne produisent pas des arcs-en-ciel, pour des observateurs convenablement placés. On sait en effet que Descartes et Newton ont expliqué le phénomène de l'arc-en-ciel par les réflexions et les réfractions successives que subissent les rayons solaires dans les gouttes pleines des nuages qui se résolvent en pluie. Si tous les nuages sont formés, non plus de vésicules creuses, mais de gouttelettes pleines, il semble que tous les nuages devraient produire le même phénomène. Mais on a répondu à cette première objection d'une manière, selon nous, fort heureuse, en faisant remarquer que les lois ordinaires de la réflexion et de la réfraction ne s'appliquent qu'autant que la surface réfléchissante ou réfringente a des dimensions de beaucoup supérieures à la longueur des ondes lumineuses. Pour rendre compte de l'absence d'arc-en-ciel dans les nuages, il suffit d'admettre que les gouttelettes liquides qui les composent ont un diamètre comparable à une longueur d'onde. Or, la plus grande longueur d'onde est égale à un demi-millième de millimètre environ.

On s'est demandé en second lieu comment ces gouttelettes liquides, qui sont plus denses que l'air, peuvent rester suspendues dans l'atmosphère ; et il faut convenir que cette seconde objection a été levée jusqu'ici d'une manière moins heureuse que la première. Car ce n'est pas y répondre que d'assimiler les gouttelettes liquides aux poussières fines que soulève le vent le plus faible : tous les corpuscules que l'air tient en suspension finissent par se déposer sur le sol, tandis que les gouttelettes des nuages ne tombent que sous forme de larges gouttes. S'il nous était permis de hasarder à ce sujet une conjecture personnelle, nous rappellerions d'abord le fait bien connu des corps légers qui flottent sur les liquides dont ils ne sont pas mouillés, bien que leur densité soit supérieure à celle de ces liquides. Si l'on prend, par exemple, une aiguille à coudre, et qu'on la passe plusieurs fois entre les doigts pour l'enduire d'une légère couche de graisse,



on pourra la faire flotter sur l'eau, bien que l'acier soit plus dense que l'eau. Ce phénomène est un effet de la capillarité : l'aiguille n'étant pas mouillée par l'eau, déplace un volume d'eau plus grand que son propre volume. D'après, cela il ne nous paraît pas impossible d'admettre que les gouttelettes liquides, flottant dans l'atmosphère, déplacent un volume d'air supérieur à leur propre volume, et restent en équilibre lorsque le poids de l'air déplacé est égal à leur propre poids.

Mais la vraie difficulté de la question consiste à se rendre compte de la constitution physique de ces gouttelettes liquides d'eau; dans cet état de division extrême, est-elle encore de l'eau ? Sous le point de vue chimique, cela n'est pas douteux. Mais sous le point de vue physique, il est bien permis de se demander si des gouttelettes, dont le diamètre ne peut pas surpasser quelques millièmes de millimètre, jouissent de toutes les propriétés qui caractérisent l'eau ou sa vapeur dans les circonstances ordinaires. Cette question est d'autant plus naturelle, qu'on ne peut pas supposer que l'eau ou sa vapeur se trouve dans le même état dans les nuages d'espèces différentes. Pour prendre deux termes extrêmes, les *cumulus* qu'on observe ordinairement à de faibles hauteurs, et qui ne produisent jamais de halos, ne peuvent pas être constitués de la même manière que les *cirrhus*, qui s'élèvent à des hauteurs considérables, et dans lesquels on observe fréquemment des halos et des parhélies.

Cette discussion rapide suffit pour faire comprendre que toutes les questions particulières que soulève l'étude de la météorologie, ne sont au fond que des questions de physique. C'est qu'en effet la météorologie, dans son acception la plus étendue et la plus vraie, n'est pas autre chose que la physique générale du globe terrestre et de l'atmosphère. Or, on sait que la physique se compose aujourd'hui de plusieurs théories partielles, qui ont reçu des développements très-inégaux. Entre ces diverses théories on aperçoit un lien commun, mais on n'est pas encore parvenu à le saisir ; les diverses branches de la physique tendent à se confondre, mais elles ne se sont pas encore confondues. On ne peut donc pas s'étonner que la météorologie, dans son état actuel, présente le même spectacle. Cette science, d'origine récente, comprend exactement autant de branches, jusqu'à présent distinctes, que la physique dont elle dérive, et le degré d'avancement de ses diverses parties est proportionnel aux progrès accomplis par les théories physiques

auxquelles elles se rattachent. Tandis que l'optique météorologique, par exemple, présente, comme l'optique proprement dite, tous les caractères d'une science très-avancée, on en est encore réduit à former des conjectures sur la constitution des nuages, parceque les physiciens ne possèdent pas encore des notions suffisantes sur les propriétés des liquides et des vapeurs. Et il convient de remarquer, à ce sujet, que les diverses branches de la météorologie, peuvent, comme les diverses branches de la physique, se prêter un mutuel appui. Si nous pouvons espérer, en effet, d'acquérir des notions précises sur la constitution des nuages (indépendamment des progrès que pourra faire la physique moléculaire), c'est assurément par l'observation attentive des phénomènes optiques que présente l'atmosphère.

L'optique météorologique est une question qui mérite d'être considérée à part, à cause de son extrême importance, et sur laquelle nous nous réservons de revenir. Nous nous bornerons aujourd'hui à indiquer les deux points principaux qui nous paraissent, dans l'état actuel de la science, devoir fixer l'attention des observateurs. Tout le monde n'a pas l'ambition d'embrasser dans un vaste réseau d'observations un ou plusieurs continents, sans savoir ce que l'on pourra tirer de ces observations faites au hasard; mais tous ceux qui sont voués à l'investigation patiente des lois naturelles ont la prétention bien légitime que leurs travaux, si modestes qu'ils soient, puissent, dans un avenir prochain, servir à quelque chose. Or, nous croyons que, l'optique étant expressément réservée, c'est dans l'étude des variations du magnétisme et des variations de la température qu'il y a actuellement le plus de chances d'obtenir des résultats de quelque intérêt.

Depuis la fin du XVI^e siècle, où Gilbert et Robert Norman commencèrent à observer scientifiquement l'aiguille aimantée, jusqu'au commencement du siècle actuel, on a déterminé en un grand nombre de lieux et à différentes époques, la déclinaison et l'inclinaison de la boussole, sans paraître se douter qu'il devait exister nécessairement une relation mathématique entre les éléments magnétiques observés en différents lieux, au même instant. Ce fut M. Biot qui, le premier, s'occupa de rechercher cette relation. Il essaya de représenter toutes les observations par l'hypothèse de deux pôles magnétiques situés dans le voisinage du centre de la terre, et il déduisit de ses formules cette loi remarquable : que la tangente de l'inclinaison est double de la tangente de la



latitude magnétique. On sait que cette loi se vérifie assez bien pour des latitudes inférieures à 25 ou 30 degrés, et qu'on en a fait un usage très-heureux pour déterminer un grand nombre de points de l'équateur magnétique. Un peu plus tard, l'illustre Gauss, reprenant la question à un point de vue plus général que ne l'avait fait M. Biot, parvint à représenter, indépendamment de toute hypothèse, l'état magnétique du globe, au moyen de formules qui renferment un assez grand nombre de constantes. Huit observations complètes (déclinaison, inclinaison, intensité horizontale), faites simultanément en huit lieux différents, suffisent pour déterminer toutes ces constantes, et l'on en déduit ensuite les trois éléments magnétiques en un lieu quelconque. On sait que la théorie de Gauss reçut, en 1830, une confirmation éclatante : lorsque le capitaine Ross parvint à poser la boussole sur le pôle magnétique boréal, il trouva que les coordonnées géographiques de ce point étaient, à très-peu près, celle que Gauss avait déterminées par le calcul (1).

Malheureusement, la théorie de l'illustre géomètre de Hambourg ne s'applique qu'à un état permanent du globe, et le magnétisme terrestre est continuellement variable. Le problème statique peut être regardé comme épuisé : il reste à étudier le problème dynamique. En observant les variations de l'aiguille aimantée, les physiciens ont été conduits à reconnaître que ces variations peuvent se diviser en trois classes. Les plus importantes affectent la marche des variations séculaires des phénomènes astronomiques. A celles-ci se superposent des variations à courtes périodes, que l'on peut comparer aux nombreuses inégalités que présentent les mouvements de la lune et des planètes. Enfin, l'ai-

(1) Le pôle magnétique austral n'a pas encore été abordé. L'amiral Duperré en a déterminé la position, en prolongeant les méridiens magnétiques et en cherchant le pôle géographique des lignes isocliniques. Le résultat ainsi trouvé s'accorde encore avec la théorie de Gauss.

Voici les coordonnées des deux pôles :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | (Ross) | (Gauss) |
| Pôle boréal | lat. | 70° 5'17'' | 73° 35' |
| | longit. | 99° 7' 9 O. | 97° 30' O. |
| | | (Duperré) | (Gauss) |
| Pôle austral | lat. | 75° 20' | 72° 25' |
| | longit. | 130° 10' E. | 131° 0' E. |

guille aimantée subit encore des perturbations accidentelles, dont les causes les plus ordinaires sont les orages et les aurores boréales (1). En écartant ces perturbations, dont il ne paraît pas possible d'aborder aujourd'hui la théorie, il y a lieu de se poser les deux questions suivantes :

1° Les variations séculaires de la déclinaison et de l'inclinaison peuvent-elles être représentées en attribuant à l'équateur magnétique un mouvement rétrograde tout-à-fait analogue au mouvement de l'équateur terrestre qui produit le phénomène de la précession des équinoxes ? Il résulte des observations que les nœuds de l'équateur magnétique sur l'équateur géographique ont marché d'environ 10°, de l'est à l'ouest, depuis 1780 jusqu'en 1825, et qu'ils ont rétrogadé encore d'environ 4° de 1825 à 1837. Mais ce mouvement est-il continu ? L'inclinaison mutuelle des deux équateurs reste-t-elle sensiblement constante ? L'axe magnétique décrit-il un cône de révolution autour de l'axe géographique, comme l'axe du monde décrit un cône de révolution autour de l'axe de l'écliptique ? Et, si ce phénomène existe, suffit-il pour rendre compte des variations observées, depuis deux siècles à Paris et à Londres, depuis cinquante ans en tant de lieux différents ?

2° Les variations périodiques de l'aiguille aimantée peuvent-elles être représentées en imprimant à l'axe magnétique des nutations analogues aux nutations de diverses périodes que subit l'axe géographique ?

La première question est un de ces problèmes généraux qui ne peuvent être abordés que dans les grands centres d'information scientifique. Mais la seconde peut être étudiée à peu près partout. Déjà Aymé (2) avait annoncé, en 1846, que l'inclinaison atteint chaque

(1) Quelques physiciens ont cru apercevoir une relation entre les perturbations de l'aiguille aimantée et la fréquence ou l'étendue des taches solaires. Ce fait aurait une très-grande importance, s'il était constaté.

(2) G. Aymé, professeur au collége d'Alger, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, mort le 9 septembre 1846. Ses travaux, qui se rapportent pour la plupart à la météorologie et au magnétisme, ont été publiés dans les mémoires de la Commission scientifique, et en forment une des parties les plus intéressantes. Sa mort présente un triste rapprochement avec celle de l'abbé Chappe : revenant un soir d'un dîner d'amis, il tomba du haut d'un escarpement qui interrompait une ancienne route supprimée, le long du fort des Vingt-quatre-heures.



jour ses valeurs extrêmes, quand la vitesse en déclinaison est maximum ; et que, de même, la déclinaison atteint, chaque jour, ses valeurs extrêmes, quand la vitesse en inclinaison est maximum. Il semble résulter de là que, si l'on imagine une aiguille aimantée, mobile dans tous les sens autour de son centre de gravité, cette aiguille exécute en un jour, sous l'influence du magnétisme terrestre, des oscillations analogues à celles que le pendule conique exécute sous l'action de la pesanteur, ou à celles que l'axe de rotation de la terre exécute sous les actions de la lune ou du soleil. Ainsi Aymé, qui observait sans le secours des magnétomètres de Gauss, avait réussi à mettre en évidence une des nutations que subit l'aiguille aimantée. Nous croyons qu'il serait intéressant de reprendre ces observations au point où Aymé les a laissées, mais avec le secours d'instruments plus précis que ceux dont il disposait. C'est un sujet de recherches qui peut tenter le zèle de tout physicien, et c'est peut-être un devoir pour celui qui est appelé à remplir les fonctions d'observateur dans la ville même où Aymé a exécuté ses travaux.

La distribution de la chaleur à la surface de la terre et les variations de la température sont intimement liées avec les variations du magnétisme. Cette relation est mise en évidence, indépendamment de toute conception théorique, par des faits nombreux, parmi lesquels nous nous bornerons à citer, d'une part, l'analogie remarquable que les courbes isodynamiques présentent avec les courbes isothermes, et, d'autre part, les observations d'Aymé, qui tendent à prouver que les maxima et les minima des déclinaisons, dans un même lieu, se manifestent, chaque jour, à des époques très-rapprochées de celles qui correspondent aux maxima et aux minima de la température. Mais la théorie indique, avec une très grande probabilité, la raison de cette dépendance mutuelle entre deux ordres de phénomènes, qui paraissent d'abord hétérogènes. La terre tournant d'occident en orient, en présence du soleil, expose successivement à cette source de chaleur, les différentes parties de sa surface. De l'inégal échauffement de ces

Ignorant ce travail, qui avait été fait pendant qu'il était en congé en France, il suivait sans défiance l'ancienne voie arabe qui se trouvait aboutir à un précipice dont rien ne garantissait et que rien n'indiquait. Il mourut des suites de sa chute, après dix-sept jours de souffrances.

différentes parties doivent résulter des courants parallèles à l'équateur et dirigés de l'est à l'ouest. Ce sont ces courants qui, selon les idées d'Ampère, exercent une action directrice sur l'aiguille aimantée (1). Ainsi les variations de la température et celles du magnétisme doivent être étudiées simultanément : l'observateur doit suivre en même temps la marche de ses magnétomètres et celle de son thermomètre.

Mais les variations de la température peuvent encore être considérées indépendamment de leur relation avec celles du magnétisme : ce sera l'objet de notre prochaine étude.

CH. SIMON.

*(A suivre.)*



(1) La même théorie rendrait compte de l'influence magnétique que quelques observateurs ont cru pouvoir attribuer à la lune. Car, dans cette théorie, la lune et tous les astres qui tournent sur eux-mêmes en présence du soleil, doivent être magnétiques.



# HISTOIRE

## DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

depuis 1793 jusqu'à la chute d'Hadj Hamed.

### ALY-BEY.

1222 - 1807, MOIS D'AOUT. (1)

Le successeur de Husseïn-ben-Salah fut un Turc pris dans les rangs de l'oudjak d'Alger, et qui s'était toujours fait remarquer par son courage et le respect qu'il inspirait à ses camarades. Il se nommait Aly et était fils de Baba-Aly, caïd de Sebaou.

Le pacha, en le nommant bey, lui imposa une condition, c'est qu'il marcherait contre Tunis et laverait dans le sang de ses habitants l'affront essuyé par son prédécesseur.

En conséquence, Aly se hâta de faire tous les préparatifs nécessaires pour cette nouvelle expédition. Rien ne fut négligé de ce qui pouvait assurer une réussite complète. Les hommes furent abondamment approvisionnés de munitions et de vivres, l'artillerie et tout le matériel de siége furent portés au grand complet. L'ordre dans lequel les troupes devaient se mettre en marche fut réglé, et l'on était à la veille du départ, lorsqu'un messager extraordinaire vint annoncer que le bach-agha Husseïn arrivait d'Alger avec un renfort de troupes et des approvisionnements considérables. Contr'ordre fut aussitôt donné pour empêcher le départ, et ce retard inopportun fut cause et de la perte du bey et de la non réussite de cette nouvelle campagne.

A cette époque, vivait à Constantine un ancien chaouch bou *tortoura*, de la maison du pacha d'Alger (2). Il se nommait Ahmed-Chaouch, du nom de son ancienne profession, et était aussi connu sous le surnom d'*El-Kobaïli* (le Kabile), à cause d'un assez long séjour qu'il avait fait dans les montagnes de la Kabilie.

En 1802, tandis qu'il occupait la charge de chaouch, à Alger, une conspiration provoquée, assure-t-on, par l'amiral Anglais Keith,

(1) V. les numéros 14, 15 et 16 de la Revue.

(2) Le pacha d'Alger avait douze chaouchs ou officiers de la garde particulière, ces officiers avaient une longue robe verte sans aucun ornement. Leur tête était coiffée d'un grand bonnet pointu, recourbé en arrière et que l'on nomme *tortoura*. De là leur vint la dénomination de *chaouch bou tortoura*.

fut ourdie contre le dey Moustafa qui, aux yeux de cette nation, était trop attaché à la France. Le prince étant à la mosquée avec ses ministres et quelques grands du pays, cent soixante Turcs se présentèrent à la porte du palais. Sommés d'ouvrir, les *noubadjis* (1) obéirent. Dix d'entre les conjurés seulement entrèrent et s'emparèrent des armes, du magasin à poudre et des appartements du pacha. Puis, arborant le grand pavillon ottoman, ils cherchèrent du haut des fenêtres du palais à ameuter la foule, mais ils étaient trahis. Les Turcs restés au dehors, s'étaient insensiblement effrayés de leur propre audace; ils s'éloignèrent peu à peu, abandonnant le projet arrêté de tuer Moustafa, pendant qu'il était à la prière. Les conjurés, qui s'étaient emparés un instant du pouvoir, furent tous massacrés, et on se contenta d'exiler ceux de leurs compagnons qui les avaient secondés dans cette entreprise téméraire.

Au nombre de ces derniers, fut Ahmed-Chaouch. Pour une âme basse et ambitieuse comme la sienne, la honte et le déshonneur étaient assurément peu de chose au prix de la vie. Aussi s'éloignait-il d'Alger, non point avec cette tristesse qui se lit au front du proscrit; mais avec l'idée d'aller chercher ailleurs un théâtre où il pût donner plus librement cours à son humeur inquiète et à ses désirs cupides. Dans cette intention, il visita successivement Bougie, Gigelli, Collo; et, comme dans ses diverses pérégrinations, il fut peu secondé de la fortune, ses vues se portèrent sur Constantine. Son premier soin, en arrivant dans cette ville, fut de se loger près de la caserne des janissaires, sur la place *Rahbet-el-Djemel* (aujourd'hui, place des Chameaux).

Cette circonstance, bien frivole en apparence, fut pourtant la cause première de son élévation future, ce ne fut pas, d'ailleurs, sans intention préméditée qu'il fit choix de ce quartier, de préférence à tout autre. En effet, les fréquentations journalières qu'entraîne le voisinage, les relations intimes qui s'établissent souvent à la suite, la facilité que l'on a de se voir et de se communiquer ses pensées, sans éveiller la curiosité publique, tout cela est d'un bien grand secours pour qui veut se faire un parti, surtout lorsqu'il trouve dans cet entourage quotidien tous les éléments nécessaires à la réussite de ses projets. Ahmed-Chaouch n'était pas homme à

(1) Le palais était gardé par une *nouba* (garnison) commandée par un agha; ces hommes (*noubadjis*) se tenaient durant le jour devant la porte du palais, et lors de la fermeture des portes, rentraient et s'installaient, pour passer la nuit, sous les galeries intérieures.



négliger les plus petits détails. Il savait que les conspirations s'ourdissent dans l'ombre et qu'avant d'éclater au grand jour, un complot, pour réussir, doit avoir été soigneusement préparé dans le secret des nuits.

Ce furent d'abord de simples échanges de politesse entre lui et ses voisins. Puis on lia connaissance, on prit part aux conversations, on se hasarda même à lancer quelques mots détournés sur les affaires du jour. Enfin, quelques tasses de café offertes libéralement, quelques petits services rendus à propos, un certain abandon dans le langage, achevèrent de lui mériter la confiance de tous. Le terrain une fois préparé, il lui fut aisé de sonder les dispositions intérieures de ces hommes, aujourd'hui ses camarades ou ses amis; et il ne tarda pas à se convaincre que pour gagner cette milice chez laquelle fermentait sans cesse un besoin de révolte, il suffisait de flatter ses passions, en amorçant sa cupidité. Belles paroles, belles promesses, mensonges et calomnies, tout fut mis en œuvre pour attirer des partisans à une cause dont le but était de mettre à mort le bey et d'usurper sa place. La trame fut si bien ourdie, le secret si bien gardé par les conspirateurs, que rien ne parvint aux oreilles d'Aly, et l'on n'attendit plus pour faire éclater le complot, qu'une occasion favorable. Elle ne tarda pas à s'offrir.

A la nouvelle que le bach-agha arrivait d'Alger avec un renfort de troupes, le bey se porta à sa rencontre et le rejoignit au camp d'*El-Feskia*, auprès du Djebel Guérioun, entre le pays des Segnia et celui des Zemoul. De là, les deux chefs firent route vers Constantine, où ils devaient prendre leurs dernières dispositions, et laissèrent les troupes camper hors de la ville.

Ahmed-Chaouch crut le moment propice pour jeter le masque et prêcha ouvertement la révolte. Il se porta au camp de l'Oued-Rummel (sur le versant sud-est du Coudiat-Ati), où étaient réunies les deux armées; et, là, avec cette éloquence brutale qui fait toujours impression sur les masses, il harangua ainsi la multitude :

— Soldats, que veut-on faire de vous ? Est-ce bien en vérité pour conquérir Tunis, que l'on vous a réunis en grand nombre ? Votre courage, je le sais, vous permettrait aisément d'accomplir un pareil exploit. Mais n'avez-vous donc rien à craindre de la trahison ? Ne savez-vous pas que si vous avez des ennemis en face, derrière vous sont des perfides et des lâches ? Pour moi, il me semble déjà les voir ces cavaliers des Zemala et des tribus, si fiers sur leurs coursiers de fantasia, si timides sur leurs chevaux de bataille, fuir

comme un troupeau de gazelles à la première décharge de l'ennemi, laissant à votre seule valeur le soin de venger votre honneur et leur honte. Ne vous souvient-il donc plus de l'expérience toute récente que vous avez faite de leur mauvaise foi et de leur peu de courage, lorsque sur ces bords à jamais fameux de l'Oued-Serrat, ils ont sacrifié entre les mains des troupes tunisiennes vos frères d'armes, vos aînés, qui tous ont péri égorgés sous le sabre du vainqueur, ou noyés ou précipités au fond des ravins ?... C'est à la mort, soldats, que l'on vous conduit et non à la victoire. Que ceux que meut un cœur de femme, aillent timidement se ranger sous la verge des aghas et des beys. Quant à vous, hommes d'armes, suivez-moi : d'autres destinées vous attendent. »

Ces paroles incendiaires jetées à pleine volée au milieu d'un camp sous les armes, ne pouvaient manquer de trouver de l'écho dans l'esprit des auditeurs. Les affidés d'Ahmed firent le reste. L'insubordination gagna de proche en proche ; et, comme pour servir de prélude au drame sanglant qui allait se jouer, chaque jour la milice turque se répandait dans les rues, pillait les boutiques, envahissait les marchés. et faisait main basse sur tout. Le désordre et la confusion étaient à leur comble.

Cependant les goums et les contingents des tribus de la plaine, qui avaient reçu l'ordre de se joindre à la colonne expéditionnaire, débouchaient par toutes les avenues et venaient à tout instant grossir les rangs de l'armée. Leurs tentes s'étendaient à perte de vue sur les pentes des collines et c'était en vérité un spectacle imposant, que ce déploiement inusité des forces de la province en ce moment rangées sous les murs de Constantine. Bientôt on fut en mesure de se mettre en marche.

Le vendredi, veille du jour fixé pour le départ, les deux chefs se rendirent, à l'heure de midi, à la mosquée de *Souk-el-Ghezel* (aujourd'hui l'église catholique), pour y faire leurs prières et attirer sur leurs drapeaux les bénédictions du ciel. C'était ce moment qu'avaient choisi Ahmed et ses complices pour mettre à exécution leur projet. Dès la veille le mot d'ordre était donné et les conspirateurs ne manquèrent pas au rendez-vous

A peine le bach-agha et le bey, avec toute leur suite, avaient-ils franchi le seuil du temple, que la porte d'entrée principale fut envahie par une troupe de Turcs armés La prière commençait et l'imam, du haut de la chaire, allait entamer la *khotba* (prône), lorsque le bruit de la fusillade et le sifflement des balles, interrompant sa voix, vinrent jeter l'épouvante au cœur des fidèles réunis dans le lieu saint. Le désordre en un instant est à son comble Chacun se précipite vers la porte ; on se rue, on s'étouffe, et au milieu de cette fumée de poudre, de nombreuses victimes tombent expirantes sur le pavé. Le bach-agha, atteint d'une balle, essaie de se traîner encore et va se livrer de lui-même aux mains de ces forcenés, qui lui arrachent par lambeaux le riche costume dont il est revêtu et l'écharpent sur place. Plus heureux que lui, le bey que le plomb sacrilége a épargné, parvient, à la faveur du tumulte, à s'échapper par la porte du nord et court se réfugier dans la maison de Si El-Abadi, dans le quartier de *Ghedir-Belghatats* (1). Tapi dans un coin obscur de la cuisine, un instant il put se croire en sûreté, mais déjà dans toutes les directions, des gens étaient lancés à sa poursuite. L'un d'eux, le nommé *Ahmed ben el-Atrache*, fut assez heureux pour découvrir sa retraite. Il se jette sur lui, l'arrache de force du fond de son réduit et le conduit devant son nouveau maître. Un instant après sa tête roulait sur le pavé.



Au récit que l'on vient de lire, nous croyons que le lecteur nous saura gré d'ajouter la relation suivante, empruntée à un article de M. Cherbonneau sur le gouvernement éphémère de l'usurpateur Ahmed-Chaouch (1). Si notre relation diffère par quelques détails de celle du savant professeur, cela tient aux sources différentes auxquelles nous avons puisé. Comme rien ou à peu près n'a été écrit sur les évènements de ces derniers temps, il faut bien, pour ce qui est de l'histoire purement locale, s'en rapporter aux dires des contemporains, généralement peu exacts dans leurs narrations, intervertissant sans le moindre scrupule les lieux, les dates et les noms des personnages. Ce n'est donc qu'en les contrôlant l'un par l'autre que l'on peut arriver à découvrir la vérité. Ainsi s'expliquent les divergences que l'on trouvera dans les deux récits, Le fond d'ailleurs est le même,

« Aly-Bey crut d'abord qu'il était victime d'une trahison de la » part du bach-agha. Il s'élança sur un des chaouchs algériens qui » se tenaient à la porte d'honneur et le tua ; mais ayant rencontré » les soldats apostés là et prêts à faire feu, il s'enfonça, tête » baissée, dans la foule, et gagna une autre issue, dite *Bab-el-*

(1) Ce quartier comprenait la place actuelle du *Palais* et les maisons qui l'environnent. Le fait que nous rapportons se passa là où a été construite depuis la maison de M^me veuve Guende.

(1) Voir la *Revue orientale*, n° de décembre 1852, p. 398.

» *Douroudj*, la porte des escaliers. Puis, se glissant dans la maison » de Namoun, il conjura les femmes et les serviteurs de l'y cacher.

» Mais Ahmed le Kabile n'avait pas perdu un instant. Pendant » que ses complices envahissaient la mosquée, il s'était emparé » facilement de Dar el-Bey. Moustafa-Khodja, qui plus tard devint » agha à Alger, s'y rendit et le trouva assis sur la *doukkana*, siége » d'honneur qui servait de trône dans les jours de solennité. Il lui » baisa les mains avec une vivacité obséquieuse, le félicita de sa » nouvelle fortune, et s'empressa de lui dénoncer la retraite d'Aly Bey.

» Aussitôt des mesures furent prises pour s'emparer de la per- » sonne du malheureux prince. Les turcs se répandirent autour de » la maison de Namoun et dans les rues adjacentes. En même » temps, Moustafa-Khodja, l'ennemi secret d'Aly-Bey, vint lui » conseiller de sortir de chez son beau-père. Moustafa avait épousé » une des filles de Namoun.

» A peine Aly-Bey eut-il mis le pied sur le seuil de la *skifa* (ves- » tibule), que les gens embusqués firent une décharge sur sa » personne ; quoique blessé, il eut le bonheur d'arriver jusqu'au » four du boulanger Meçaoud. La force de son bras tint ses agres- » seurs à distance et lui donna le temps de s'esquiver, en reculant » le long du mur, dans l'intérieur de la maison ; mais déjà plu- » sieurs hommes l'avaient escaladée et s'étaient établis sur le toit » L'un d'eux, Kabile de la tribu des Zouaoua, nommé Ahmed-ben- » el-Atrache, qui était inscrit sur les rôles de la milice turque, » écarta quelques tuiles, et ajusta presqu'à bout portant Aly-Bey, » blotti sous les combles. Son crime ne devait pas lui profiter. Plus » tard il devint aveugle et passa le reste de ses jours à Constan- » tine, sans autre ressource que la charité des passants. »

Le cachet d'Aly-Bey porte la date de 1222 (1807) et a pour suscription : *Aly Bey ben Youssef* (1).

E. VAYSSETTES.

Professeur au Collége impérial arabe-français.

*(La suite au prochain numéro)*.

---

(1) Le lecteur aura sans doute été surpris que l'excitation publique à la révolte faite par Ahmed le Kabile dans le camp en partance pour Tunis, soit demeurée impunie et que le Bey ne lui ait pas fait trancher immédiatement la tête, d'après la coutume locale, au lieu d'attendre sans bouger qu'il poussât l'audace encore plus loin. L'auteur a fait certainement la même réflexion, mais la tradition arabe raconte la chose ainsi ; et il n'a pas eu d'autre source d'information. — N. de la R.



## LETTRE DE LOUIS XVI A HASSAN-PACHA.

Cette lettre est écrite dans un cadre d'or, ayant aux angles des fleurs de lys d'or dans des couronnes vertes ; à droite et à gauche il y a des trophées d'armes ; en bas, deux L d'or entrelacés sur le champ d'azur d'un écusson, au milieu d'un trophée maritime ; et, en haut, les armes de France sur un globe couronné, entre deux palmes et au centre de rayons d'or.

Nous reproduisons scrupuleusement le texte, avec l'orthographe de l'époque.

« Illustre et magnifique seigneur,

« Nous avons recû avec une grande satisfaction la nouvelle de votre avènement à la dignité suprême de Dey d'Alger ; et l'attention que vous avéz eüe de nous en informer vous-même nous a été infiniment agréable. Les rares qualités dont vous êtes ornéz ; et les sentiments d'attachement que vous montrés pour la nation françoise pouvoient seuls adoucir les regrets que nous a causé la perte de notre ancien ami votre illustre prédécesseur (le pacha Mohammed ben Osman). Votre empressement à ratifier les traités qui subsistent si heureusement entre la France et la Régence auroit suffi pour nous convaincre de la sincérité de vos désirs pour le maintien de la bonne harmonie ; mais vous y avéz ajouté de plus une marque de prédilection à laquelle nous attachons un grand prix, celle de donner la préférence à notre pavillon pour transporter à Constantinople l'ambassade que vous envoyéz à sa hautesse afin d'obtenir son investiture. M. Vallière, notre chargé d'affaires auprès de vous, que nous recommandons à vos bontés, illustre et magnifique seigneur, aura l'honneur de vous présenter cette lettre. Il a dû déjà vous prévenir que nous avions promptement donné les ordres nécessaires à cette expédition. Nous nous en rapportons entièrement aux détails qui vous en seront faits par notre ministre de la marine : vous y reconnoitréz qu'elle est absolument conforme à vos vœux. Les nôtres n'auront jamais d'autre objet que la conservation de la paix et de la bonne amitié, ainsi que la gloire et la prospérité de votre règne. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, illustre et magnifique seigneur, qu'il vous ait en sa digne garde. Ecrit en notre château impérial des Tuileries de Paris, le seize septembre mil sept cent quatre-vingt-onze. » « LOUIS. »

Dans un travail intitulé *Fin de l'occupation espagnole d'Oran* et qui

paraîtra prochainement dans la *Revue*, cette lettre recevra son commentaire historique.

---

## DEUX PIERRES ROMAINES (1)

### DU MUSÉE DE CONSTANTINE.

Les monuments épigraphiques, appartenant à l'administration romaine, sont tellement rares, même dans la Numidie où nous ramassons chaque année plus de trois cents pierres écrites, que leur découverte est pour ainsi dire un événement. En voici deux qui méritent une attention particulière au point de vue historique. Ce sont des dédicaces par lesquelles la Numidie consacre sa reconnaissance envers son Patron, le consulaire Ceionius.

NVMIDIA PATRONO POSVIT.

L'une est un hommage de la colonie Constantinienne; l'autre est une offrande du Conseil municipal de la colonie Milévitaine, qui s'associe au sentiment général. En voici le texte :

N° 1.

LARGITATE DD NN PP AVGG
CONSTANTIET. . . . . . . .
CEIONIO ITALICO CLARISSIMO
ATQVE CONSVLARI VIRO EXIMI
OAC SINGVLARI VIRTVTVM
OMNIVM OB MERITA ERGA SE
ET PROVINCIAM CONTI
NENTIAE PATIENTIAE
FORTITVDINIS LIBERALI

(1) Ces deux belles pierres proviennent des fouilles de la rue Cahoreau qui traverse une partie du quartier français; elles ont été trouvées, l'une au mois d'août 1859, l'autre au mois de novembre de la même année



TATIS ET AMORIS IN OMNES
PRAECIPVI ORDO FELICIS
COLONIAE CONSTANTI
NAE ET PROVINCIAE NVMI
DIA PATI ONO POSVIT. . . .

N° 2.

IVSSIONE VENERABILI
DD AVGGQVE NN
CONSTANTI. . . . . . . .
CEIONIO ITALICO VCET CONSV
LARI CONTINENTIAE INTEGRI
TATIS PATIENTIAE AEQVITATIS
ADQVE HONORIFICENTIAE SIN
GVLARI AC PRAECIPVO VIRO
STATVAM AENEAM AD PETI
TVM SVVM ET PROVINCIAE OR
DO COLONIAE MILEVITANAE INFO
RO CONSTANTINAE CIVITATIS
VBI HONORIFICENTIVS ERIGEN
DAM CREDIDIT PATRONO
POSVIT

Restitution de l'inscription n° 1. — *Largitate Dominorum nostrorum perpetuorum augustorum Constantii et..., Ceionio Italico, clarissimo atque consulari viro, eximio ac singulari, virtutum omnium, ob merita ergà se et Provinciam continentiae, patientiæ, fortitudinis, liberalitatis et amoris in omnes præcipui, Ordo felicis coloniae Constantinae et Provinciae, Numidia patrono posuit.*

Restitution de l'inscription n° 2. — *Jussione venerabili Dominorum Augustorumque nostrorum, Constantii...., Ceionio Italico, viro clarissimo et consulari, continentiae, integritatis, patientiae, aequitatis adque* (*sic*) *honorificentiae, singulari ac praecipuo viro, statuam aeneam, ad petitum suum et Provinciae, Ordo coloniae Milevitanae in foro Constantinae civitatis, ubi honorificentiùs, erigendam credidit, patrono posuit.*

Remarques sur le n° 1. — L'inscription est entourée d'un encadrement composé d'une simple baguette; elle mesure en hauteur 1m03 et en largeur 0m85. Les caractères en sont bien exécutés et surtout réguliers. Ceux des treize premières lignes ont 0m05 de hauteur ; à la quatorzième ligne, les lettres n'ont que 0m04 L'R de PATRONO est inachevé. Cependant, malgré la négligence du lapicide, on ne peut

pas hésiter devant la lecture de ce mot, qui figure plus de vingt fois, accompagné de POSUIT, dans le Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie.

Le nom qui occupait la deuxième moitié de la 2e ligne a disparu sous un martelage fait avec une grande précision. Je ne crois pas qu'il soit possible d'en distinguer une lettre.

Remarques sur le n° 2. — Autour de la légende règne une moulure qui forme le cadre. La pierre a 1m07 de haut et 0m77 de large ; son épaisseur ne dépasse pas 0m58.

A la 3e ligne, le même martelage existe après le mot *Constantii*, avec cette différence toutefois qu'il a enlevé la conjonction ET, dont on voit parfaitement les traits dans l'inscription précédente.

A la 7e ligne, on lit *adque* à la place de ATQVE.

A la 11e ligne, la première lettre du mot FORO ressemble plus à un E qu'à un F.

La dimension des caractères est uniforme dans toutes les lignes.

Ces deux monuments sont contemporains. Le fait ne peut être mis en doute. Mais à quelle année du règne de Constance faut-il les attribuer ? J'incline, pour ma part, à les placer entre les années 355 et 361. Le recueil d'Orelli donne, sous le n° 1103, une inscription où se trouvent associés les noms de l'Empereur *Constantius* et du césar *Julianus*. D'un autre côté, on sait que Julien fut nommé en 355 gouverneur des Gaules avec le titre de César, par Constance II, et qu'il fixa son séjour à Lutèce (Paris) ; que Constance lui ayant ordonné, en 360 d'envoyer de Gaule en Orient une partie de ses troupes, celles-ci refusèrent de s'y rendre, et proclamèrent Julien empereur. L'histoire ajoute que Constance marcha contre l'usurpateur et mourut en route, à Mopsucrène, au pied du mont Taurus, l'an 361.

Ne peut-on pas admettre qu'à la nouvelle de la proclamation de Julien par les troupes, le premier soin de Constance II fut de faire effacer son nom sur tous les monuments de l'Empire sur lesquels il avait été gravé à côté du sien ?

Quant à *Ceionius*, ce personnage consulaire qui rendit tant de services à la Province de Numidie, il s'appelait *Ceionius Rufius Albinus* et fut surnommé le Philosophe.

Il avait partagé les honneurs du consulat avec *Flavius Julius Constantius*, en l'année 335 de J.-C. (Voy. le n° 3111 du recueil d'Orelli).

Voilà donc deux pierres où les colonies de Constantine et de Milev ont perpétué le témoignage de reconnaissance envers un homme



doué de toutes les vertus et qui avait donné à tous les habitants de la Numidie des marques de sa sollicitude.

On supposera peut-être que c'est par une attention délicate que le conseil municipal de Mila (Milev) a tenu à ce que la statue d'airain, qu'il avait votée, fût dressée sur le forum de la principale ville, où elle serait plus en évidence et occuperait ainsi une place plus honorable « *ubi honorificentiùs.* » Mais il est parfaitement démontré aujourd'hui que ce fait se rattache à un usage. Lorsqu'une province voulait consacrer la mémoire d'un bienfaiteur, d'un Patron, chaque colonie lui votait l'érection d'un monument particulier dans le chef-lieu.

J'ai encore quelques mots à ajouter au sujet de la pierre qui porte l'inscription n° 2. C'est un énorme bloc rectangulaire dont le côté opposé à la face écrite, est lui-même couvert de caractères à moitié effacés par les éfritures de la pierre. Des taches noires, qu'on y remarque, annoncent qu'il a fait partie d'un édifice détruit par les flammes. Je ne transcrirai ici que les trois lignes qui présentent de l'intérêt ; elles donnent le nom de l'Empereur qui fit sortir Cirta de ses ruines et protégea le Christianisme :

TANTI DOMINO NOST
CONSTANTINO MAXI
VICTORI.

Aug. CHERBONNEAU.

*Observations sur la communication précédente.* — Citons d'abord un passage d'Ammien Marcellin, qui se rapporte à l'état de l'Afrique, au moment de la lutte entre Julien et Constance. Il se trouve au 21e livre, paragraphe 7, et est ainsi conçu :

« Pour prévenir notamment une tentative sur l'Afrique, il (Constance) y envoya par mer le *notarius* ou secrétaire d'Etat Gaudentius, le même qu'on a vu dans les Gaules, chargé d'espionner la conduite de Julien. L'obéissance de cet agent lui semblait assurée par deux motifs : les sujets de plainte qu'il avait donnés à l'un des deux partis, et l'empressement naturel de se faire bien venir de celui qui semblait avoir toute chance de triompher. Car c'était une conviction générale que Constance aurait le dessus. Gaudentius aussitôt arrivé se mit à l'œuvre. Il transmit par lettres des instructions, tant au comte Crétion, qu'aux autorités, et se fit fournir par les Mauritanies une cavalerie légère excellente, avec laquelle il protégea très-efficacement tout le littoral en regard des Gaules et

de l'Italie. Constance avait bien choisi son homme; car tant que Gaudentius administra le pays, pas un soldat ennemi n'en approcha, bien que toute la côte de Sicile, depuis Pachyn jusqu'à Lilybée fût bordée de troupes, qui n'eussent pas manqué de passer la mer, si elles eussent vu le moindre jour à opérer une descente.»

Gaudentius paya de sa tête, à Antioche, en 362, le zèle qu'il avait déployé contre Julien

C'est peut-être à ce Gaudentius, si dévoué aux intérêts de Constance en Afrique, qu'il faut attribuer la radiation du nom de Julien sur les monuments publics de la province. Mais cette radiation peut encore avoir eu une autre cause que voici :

Rappelons que l'avènement de Julien fut le signal d'une réaction religieuse : protégés par lui, les exilés donatistes reviennent en Afrique, s'emparent de nouveau des églises catholiques, lèvent ces bandes armées, connues sous le nom de Circoncellions, et poursuivent cruellement les Orthodoxes. Ce prince pensait travailler ainsi très-efficacement à la ruine du christianisme. On prétend même qu'au moment où il mourut, il méditait un édit de persécution contre le nouveau culte.

Mais, sous Valentinien, quelques années après (en 368), les catholiques reprirent faveur, et l'on renouvela les édits de Constance contre les Donatistes. C'est à cette époque qu'Optat, évêque de Milève (Mila), en Numidie, réfutait les apologies des Donatistes, et lavait les Orthodoxes des calomnies que les hérétiques africains avaient prodiguées contre eux.

Alors, un jeune écolier de quinze ans, né à Thagaste, en 353, se disposait à quitter Madaure, où il avait fait ses premières études, pour aller se perfectionner à Carthage. St-Augustin commençait en payen dissipé une carrière dont le milieu et la fin si édifiantes devaient le placer à la tête des pères de l'église d'Afrique.

Il ne serait pas impossible que la radiation du nom de Julien ne remontât à l'époque où le catholicisme redevint triomphant. Les rancunes religieuses sont encore plus vivaces et plus implacables que les rancunes politiques ; et l'orthodoxie triomphante à Constantine, sous Valentinien I[er], aurait très-bien pu ordonner le martelage que l'on remarque sur les inscriptions commentées par M. Cherbonneau.

On a trouvé encore dans la même ville une troisième inscription, dont le texte a été publié par les journaux de Constantine, et que M. Cherbonneau analyse en ces termes.



N° 2. — « Comme on le voit, dit-il, Marcus Caecilius, fils de Quintus, surnommé Natalis, de la tribu Quirina, avait été édile, triumvir, questeur, quinquennal ou censeur des municipes et préfet des colonies de Cirta, de Mila, de Collo (Chullu) et de Rusicade. Outre les 60,000 sesterces qu'il avait versés au trésor, pour son avénement à l'édilité, au triumvirat et à la quinquennalité, il avait, pour l'honneur des deux premières dignités, érigé une statue d'airain à la sécurité du siècle, bâti une édicule à quatre colonnes avec une statue du même métal, figurant l'indulgence d'Antonin Auguste, et donné, pendant sept jours, dans les quatre colonies, des jeux scéniques, accompagnés de distributions au peuple. La même année, il avait construit à ses frais, en mémoire de la quinquennalité dont il était honoré, un arc de triomphe surmonté d'une statue d'airain, qui représentait la vertu de l'empereur (1).»

Cette troisième inscription, trouvée le 17 août dernier, dans une ancienne maison, au coin de la rue Cahoreau, a été donnée au Musée de Constantine par le propriétaire, M. Carus.

Nous ne pouvons passer sous silence un incident assez curieux, qui s'est produit à l'occasion de la première de ces inscriptions. Il porte avec lui un enseignement trop utile, pour le laisser tomber dans l'oubli.

Un membre de la société citée plus haut, a lu *Pationo* à la dernière ligne, et comme cette lecture lui était justement contestée (2), il a réuni quelques-uns de ses collègues qui, dit-on, ont lu comme lui

Nous n'avons pas l'original sous les yeux, et nous ne pouvons nous prononcer sur le fait matériel de la présence d'un I ou d'un R, dans l'avant-dernier mot de ladite inscription. Mais nous pouvons affirmer, avec quiconque a quelque connaissance en épigraphie, que s'il y a en effet un I, c'est une erreur évidente ou plutôt un oubli du lapicide qui n'aura pas achevé la lettre véritable, car le sens appelle invariablement le mot PATRONO. Il est, d'ailleurs,

(1) Gravé sur une pierre haute de 77c, et large de 59°.

(2) La distance inusitée entre le prétendu I et l'O qui suivait, suffisait pour faire pressentir que ce I était une lettre laissée inachevée par inadvertance. Les lapicides anciens, comme beaucoup des nôtres, ne comprenaient pas toujours ce qu'ils gravaient : de là, bien des erreurs qui nous semblent étranges.

impossible avec PATIONO de donner un sens acceptable à cette dédicace.

Cette grave erreur nous fait comprendre pourquoi son auteur attribue la première épigraphe à l'empereur Antonin Caracalla, sans prendre la peine d'exposer au lecteur quels motifs lui ont fai préférer Caracalla, parmi les princes assez nombreux qui ont porté le nom d'Antonin.

Cependant l'usage, d'accord en cela avec le bon sens, veut qu'on donne en pareil cas, les raisons qui ont déterminé le choix du commentateur.

---

## SIGUS.

M. L. Féraud, interprète de l'armée, nous adresse 30 inscriptions recueillies dans les ruines de Sigus ou aux environs. Cet envoi nous parvient trop tard pour que nous puissions l'insérer intégralement. Nous donnerons seulement l'inscription suivante, la plus importante de toutes et que nous croyons inédite. Elle a été copiée à Bir-Tandjem, à 3 kilomètres au S.-E. du bordj de Sigus (1).

IMP. CAES.
M. ANTONIO
GORDIANO PIO
FELICI AVGVSTO
PATRI PATRIAE
PONTIFICI MA·
XIMO TRIBV
NICIAE P.....
COS.
XXV

Cette inscription indique 25 milles, la distance qu'il y avait entre Cirta et Sigus.

Nous reviendrons sur ce document itinéraire dans le prochain numéro.

(1) L'épigraphe est gravée sur une colonne, dans un cadre circonscrit par un filet. Une baguette termine la partie supérieure. Les lettres ont 0,03 c.



# CHRONIQUE.

## PARTIE OFFICIELLE.

(Présidence de M. Berbrugger)

*Séance de la Société historique algérienne.*

La Société, dans sa réunion du 9 décembre, a reçu les communications suivantes :

M. le président annonce la mort de M. Béquet, premier vice-président de la société, il fait savoir que, par ses soins, une notice nécrologique a été insérée dans l'*Akhbar* du 3 novembre dernier, sur ce très-regrettable collègue. La Société ayant décidé que cette notice serait reproduite dans la *Revue*, comme un dernier hommage à l'un de ses membres les plus distingués, nous la donnons ci-après :

### Nécrologie.

« Nous apprenons, avec un sentiment bien pénible, la mort de M. Béquet, un des membres les plus distingués de l'ancienne administration algérienne et qui fut pendant longtemps notre collaborateur. Après avoir occupé un des emplois principaux de la colonie, il s'est éteint il y a quelques jours à Paris, où il attendait, — sans aucun traitement, — la liquidation d'une très-modeste pension de retraite qui devait être désormais son unique ressource. Le chagrin de se trouver dans une position fort précaire et qui pouvait beaucoup se prolonger, chagrin compliqué de la douleur profonde qu'il ressentait de la perte récente de sa fille, aggrava promptement la maladie de foie dont il avait pris le germe en Afrique. Vainement de hautes sympathies ont été le chercher sur son lit de souffrance, pour lui venir en aide ; en vain, une bienveillance délicate, dont le souvenir est resté gravé dans le cœur de bien des infortunés de cette ville, s'est efforcée d'adoucir ses maux physiques et moraux, M. Béquet, frappé à la fois, et des coups les plus sensibles, dans ses affections, ses intérêts et sa dignité, s'est trouvé sans force contre la maladie. Il a succombé à l'âge de cinquante-six ans, époque de la vie où les hommes de sa valeur intellectuelle sont peut-être le plus à même de rendre d'utiles services.

Personne n'a oublié ici l'aménité de caractère qui donnait tant de charmes à la société de M. Béquet. La bonté de son cœur n'était pas moins grande ; elle était même poussée si loin qu'elle arrivait jusqu'à l'oubli total de ses propres intérêts et le jetait souvent dans les embarras personnels les plus graves. Homme d'une instruction rare, d'un bon sens administratif exquis, d'une conception vive, possédant une extrême facilité de travail, il a laissé sous ces divers rapports des souvenirs ineffaçables dans l'administration algérienne dont il a été, on peut le dire, la principale lumière.

Jadis rédacteur de l'ancien *National*, si la carrière qu'il avait choisie depuis 1836, ne lui permit pas de s'adonner exclusivement à la littérature et de suivre les traces de son frère, le célèbre Etienne Béquet du journal des *Débats*, il prouva en plusieurs occasions qu'il était aussi un écrivain distingué et nourri de fortes études. On s'en apercevait surtout, lorsque quelque énormité politique ou sociale, comme il s'en produit beaucoup de notre temps, le poussait à ressaisir la plume du publiciste. Sa dernière œuvre littéraire fut une appréciation remarquable et fort remarquée de l'ouvrage de M. le colonel Ribourt, sur le *Gouvernement général de l'Algérie depuis* 1852. (*Illustration*, numéro du 25 août.)

Sa collaboration à l'*Akhbar* a été particulièrement active en 1848. Alors, ainsi qu'il arrive à toutes les époques de révolution, en voulant faire la guerre aux abus, on attaquait souvent les principes les plus sacrés ; M. Béquet, partisan zélé du progrès, mais qui l'entendait avec intelligence, fut toujours sur la brèche pour la défense des saintes doctrines contre ceux qui les compromettent trop souvent en prétendant les faire triompher.

Chrétien sincère, il eut la consolation de recevoir, à ses derniers moments, les secours spirituels d'un ecclésiastique qui a longtemps habité l'Afrique et qui fut son ami, M. l'abbé Brumauld, fondateur de deux orphelinats algériens.

Nous ne pouvons mieux clore cette notice nécrologique d'un ancien collaborateur qu'en donnant l'état de ses services. On appréciera ainsi le mérite de ses œuvres ; on comprendra la position brillante qu'il avait su conquérir, position avec laquelle celle où il vient de succomber forme un si pénible contraste.

M. Béquet fut appelé en Algérie en juillet 1836, par M. l'intendant civil Bresson.

Il a été un des principaux rédacteurs du 1er volume des *Etablissements français dans le nord de l'Afrique* et ne cessa pendant vingt ans de fournir de nombreux et importants matériaux à cette publication annuelle.



Il fut pendant quelque temps secrétaire de la Chambre de commerce d'Alger, où il se fit remarquer par des travaux hors ligne.

Appelé comme chef de bureau à la direction de l'intérieur, il seconda très-activement M. le Ce Guyot dans la colonisation du Sahel et de la Mitidja.

Il fut ensuite nommé successivement commissaire civil à Cherchel, chef de bureau à la direction générale des affaire civiles, sous-préfet de Philippeville et membre du conseil de gouvernement.

Enfin, il a publié, en 1848, un *Annuaire de l'Algérie*, qui contient une excellente notice sur l'administration française en Algérie depuis 1830.

En somme, M. Béquet avait acquis une véritable autorité dans l'administration et la presse algériennes, par son intelligence supérieure des affaires, son esprit juste et net et l'admirable talent avec lequel — tout en se gardant des exagérations — il savait élever les questions dont l'examen lui était confié. Il occupera une place importante parmi ces ouvriers de la première heure à qui est échue la tâche la plus difficile et la plus rude. »

—M. le président donne ensuite lecture d'un extrait du journal de l'ouest, relativement au 500 fr. votés pour la *Revue africaine* par le conseil général de cette province, sur la proposition et d'après l'initiative de M. Majorel, préfet d'Oran. Il donne aussi lecture d'un entrefilet de l'*Akhbar*, où se trouve l'appréciation de ce vote.

Voici les deux pièces dont il s'agit :

Extrait de l'*Echo d'Oran*, n° du 29 octobre 1859,

*Conseil général de la province. — Séance du* 16.

« Art. 13. — Subvention à la *Revue africaine*. Demandé 500 fr. — Accordé par la commission.

« Un membre, en s'associant à cet encouragement à une Revue rédigée avec talent et qui propage le goût des sciences en Algérie, exprime le désir que M. le préfet demande en retour de la subvention la collection complète des trois années parues et l'envoi régulier de quelques exemplaires pour l'année courante. »

La commission vote l'allocation de 500 fr.

L'*Akhbar*, en reproduisant ce vote dans son n° du 15 novembre 1859, ajoute ces réflexions :

« La *Revue africaine*, fidèle au programme qu'elle s'est imposé et que son nom même résume, publie des matériaux inédits, non seulement sur les trois provinces algériennes, mais aussi sur les contrées voisines. La part de la province de l'ouest est représentée par de nombreux et importants articles, parmi lesquels on remarque ceux de MM. Mac-Carthy, Gorguos et Brosselard sur la subdivision de Tlemcen, le Bey Mohammed-el-Kebir, et l'épigraphie arabe de Tlemcen. La science d'ailleurs ne connaît pas de limites administratives et les membres du conseil général d'Oran ont fait preuve d'un esprit éminemment libéral en consacrant de nouveau ce principe par leur vote d'encouragement. »

La Société, sur la proposition de son président, vote des remerciments au conseil général de la province de l'Ouest, ainsi qu'à M. Majorel, préfet d'Oran, un de ses membres honoraires.

La Société approuve l'envoi fait à M. le préfet d'Oran, sur sa demande, par son Président, de la collection reliée des trois volumes déjà parus de la *Revue africaine*, ainsi que celui de dix exemplaires de chaque n° pendant l'année 1859-1860.

La société vote aussi des remerciments au Conseil général de la province d'Alger et à M. le Préfet, qui veulent bien continuer l'allocation de 500 fr. déjà accordée l'an dernier. Cette allocation se trouve comprise cette année dans la somme de 1,500 fr. votée pour encouragements aux lettres et aux arts.

M. le président expose ensuite que l'accroissement du travail qui incombe au bureau, exige qu'il soit augmenté et propose de nommer un 2e secrétaire-adjoint. Cette demande, appuyée et mise aux voix, est unanimement adoptée.

La réunion procède, séance tenante, au choix de ce nouveau fonctionnaire. M. Vayssettes, ayant réuni quinze voix sur seize membres présents, est proclamé 2e secrétaire-adjoint.

M. le président donne lecture de diverses communications dont l'insertion dans ce n° de la *Revue africaine* est décidée par l'assemblée.

M. Mac-Carthy a la parole pour lire des extraits de sa traduction d'un chapitre intéressant des voyages du docteur Barth, celui que ce savant et courageux explorateur a consacré à son séjour de sept mois dans les murs de la mystérieuse Tombouctou.

L'honorable membre donne d'abord quelques explications générales, destinées à faciliter l'intelligence du travail dont il va offrir la primeur à la Société : puis il lit divers extraits de son travail, que l'on entend avec intérêt.



Nous n'essaierons pas de donner ici une idée de cette importante partie de la relation du Dr Barth. La traduction de notre collègue, M. Mac Carthy, va être mise prochainement sous presse et la *Revue africaine* aura alors occasion d'en parler avec détail.

La Société procède ensuite au scrutin pour les candidats suivants, qui ont été régulièrement proposés, dès la précédente séance et, qui sont nommés dans celle-ci :

*Membres résidents*

MM. le colonel Lallemand.
Durand.
Le capitaine Thibeuville.

*Membres correspondants*

MM. Marie Lefèvre, à Privas (France).
Le Clerq de la Verpillière, aîné (Paris).
Le lieutenant Boucheseiche (Ténès).
Ghisolfi (Sétif).

La séance est levée à 10 heures du soir.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE.

TAFOURALT. — M. Jules Royer, ancien maire d'Aïn Tedles, a donné au Musée un échantillon de plomb argentifère recueilli au col de Tafouralt chez les Beni Snassen (Iznassen), par un des zouaves qui figuraient au glorieux combat dont cette localité a été le théâtre. Un grand nombre de morceaux tout semblables ont été observés au même endroit.

M. Royer a remis, en même temps, des notes intéressantes sur les sociétés secrètes de l'Afrique septentrionale. Dans des voyages nombreux faits en Algérie, en Tunisie et au Maroc, l'auteur s'étant fait affilier à ces sociétés, a eu de précieuses occasions d'étudier des fais qui échappent aux autres observateurs européens placés dans de moins bonnes conditions. La *Revue* trouvera l'occasion d'utiliser ces curieux renseignements.

TÉNÈS (*Cartennae*).— On nous écrit de Ténès, 9 novembre 1859.

Des travaux de terrassement ayant été faits à l'ouest de Ténès (150 mètres environ en dehors de la porte de Mostaganem), afin d'utiliser un terrain appartenant à la commune, on a trouvé plusieurs pierres tumulaires. J'ai l'honneur de vous adresser les quelques inscriptions

qui étaient en bon état de conservation : je les crois exactes, quoique je n'aie pas eu recours à l'estampage.

N° 1.

1° Pierre cintrée de 0m50 de haut, 0m35 de large Lettres de 0m04

D. M. S
IVLVCA
NVSVI
X. ANNIS
XXXII.D.VII

N° 2.

2° Pierre de 0m80 de haut : 0m60 de large. Lettres de 0m04.

D M
GENIX L. LEG
ONIS EO ALAE RO
FL SVRER HR EI.S
DEDIC CVRAVIT.

N° 3.

3° Pierre carrée avec encadrement de 1m de haut. 0m55 de large Lettres de 0m07

D. M.
C. IVLIVS
PRIMVS
MILES LEG
XXII PR PF GE

N° 4.

4° Pierre de 1m15 de haut ; 0m55 de large. Lettres de 0m07

D M.
L. CASSIVE
RIMIL. LE
C T M STIP
XVIII AEL
ALBANI P

5° N° 5

D M
C DOMITI
MACRINI
MIL. LEG. XXII
PR P E



V A XXXXV
STI XVI
H F C

N° 6.

D M
IVNIOR
VIXIT ANNIS II
MESES II

N° 7.

7° Pierre de 1m de haut ; 0m70 de large. Les lettres des 7 premières lignes sont de 0m07. Celles des deux dernières de 0m04.

D M
Iv CAESEN
IVVENIS
MIL LEG II AD
STIP XIIII
IVLO VIRI
NALIS CAE
DICIVS IANVA
IIIVS. H F C

N° 8.

8° Pierre de 1m20 de hauteur ; 0m70 de large. Lettres de 0m06.

D M
C IVLI PRIMI
MIL. LEG XXII
PR PF ANT
MARTIALIS
STIP XIIII
VIXIT AN XXXV
H. F. C.

N° 9.

9° Pierre de 0m45 de haut : 0m40 de large. Lettres de 0m04.

D M S
MANILIVS
TIRV NIIVS
VIXIT ANNIS
XXII MV DXI
PESCNIVLA FILIO.

On a trouvé aussi quelques lampes funéraires, quelques médailles, toutes communes (des Constantin, en général) mais cela ne vaut même pas une mention. Si, avant l'achèvement de ce travail, on découvrait quelque chose qui pût intéresser l'archéologie ou la numismatique, je m'empresserais de vous en faire part.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

E. Boucheseiche,
Lieutenant détaché à l'atelier n° 2 à Ténès.

*Observations sur la communication précédente.*

L'importance de quelques-uns des documents épigraphiques qui viennent de passer sous les yeux du lecteur et certaines erreurs probables qu'on y remarque, font vivement regretter l'absence d'estampages.

Aussi, ne proposons-nous les traductions suivantes que sous toutes réserves.

N° 1. — « Monument consacré aux Dieux mânes ! — Julius Lucanus a vécu 32 ans et 7 jours. »

N° 2. — « Monument, etc. Genix, ........ de la légion.......
» cavalier de l'aile romaine. Flavius Surer, son héritier, a fait la
» dédicace. »

Cette inscription est une de celles dont on regrette particulièrement de n'avoir pas un estampage.

N° 3. — « Monument, etc. Caius Julius Primus, soldat de la légion
» XXII primigène, pieuse, fidèle. . . . »

Peut-être faut-il lire, à la fin, au lieu de GE, CF, (a fait faire)?

N° 4. — « Lucius Cassius Severus, soldat de la légion 2° (?) a servi
» 18 ans. Aelius Albanus a posé (cette pierre). »

On voit que nous lisons, à la 4e ligne, au lieu de TM : II AD.

N° 5. — « Monument aux dieux mânes de Domitius Macrinus, sol-
» dat de la légion XXII primigène, pieuse, fidèle. Il a vécu 45 ans, a
» servi 16 ans. Son héritier a fait faire (ce tombeau).

*Macrinus*, nom d'un empereur romain, né à Julia Caesarea (Cherchel), rappelle le nom propre indigène *Mokran, Amokran*, grand.

N° 6. — « Monument, etc. Junior a vécu deux ans et deux mois. »

MESES pour MENSES est une faute de copie ou une erreur du lapicide.



N° 7. — « Monument, etc. Julius Caesenius Juvenis, soldat de la
» légion II ; il a servi 14 ans. Julius Quirinalis, Caedicius Janua-
» rius, ses héritiers ont fait faire (ce tombeau). »

N° 8.— « Monument aux dieux mânes de Caius Julius Primus, sol-
» dat de la légion XXII primigène, pieuse, fidèle, Antoniniana Mar-
» tialis. Il a servi 14 ans et en a vécu 35. Son héritier a fait faire (ce tombeau).

N° 9 — « Monument, etc., Manilius Tirunilius a vécu 22 ans,
» cinq mois et onze jours. Pescniula à son fils. »

Pline nous apprend que le chef-lieu de la 2° légion était à Ténès : Cartenna, colonia Augusti, *Secunda Legio*. Cette légion est désignée dans les épigraphes n°s 4 et 7 recueillies par M. le lieutenant Boucheseiche, sous une forme douteuse, il est vrai, dans la première.

Les n°s 3, 5 et 8 mentionnent la *Legio XXII primigeni pia fidelis*, appelée aussi *Severiana, Antoniniana, Deiotariana*. L'abréviation F., que quelques-uns expliquent par FELIX, est exprimée en toutes lettres par FIDELIS, dans le n° 2093 d'Orelli.

L'inscription n° 8 nous apprend que cette légion s'est aussi appelée *Martialis*.

La *Société historique algérienne*, en remerciant M. le lieutenant Boucheseiche de son intéressante communication, lui a conféré le titre d'un de ses correspondants. Elle a en même temps désiré que ce nouveau collégue veuille bien lui adresser un estampage des inscriptions qu'il a envoyées et même de celles dont il n'a pas cru devoir tirer copie. (V. ci-après à la page 159).

Cherchel (Julia Caesarea). — M. de Lhotellerie, à la suite d'un rapport où il énumère les fragments entrés pendant le 1er semestre 1859, dans le musée dont il est conservateur, exprimait le vœu que l'administration supérieure voulût bien accorder des fonds pour continuer les fouilles de la place de l'Eglise, où des travaux de construction ont fait découvrir il y a quelques temps des produits précieux de l'art et de l'épigraphie antiques.

M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des colonies, prenant sa demande en considération, vient d'allouer une somme de trois cents francs pour cet objet.

Lodi, près de Médéa. — M. le Dr Maillefer nous écrit :

Je vous adresse ci-dessous, la transcription de l'épigraphe de la pierre, jadis à Lodi, aujourd'hui brisée. Je crois que je ne vous avais

pas envoyé les dernières traces que j'ai cru pouvoir lire ; je vous les donne donc sous forme douteuse ;

Voici :

Longueur de la pierre, 1m75 ; largeur, 0m55 ; épaisseur, 0m32.

Inscription

IMP CAESAR L. SEVERVS.
PERTINAX. AVG. . . . . .CIS
.I : INICVS IARI . . . . . . .IO
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . .THN . . . . . . . . . .
. . .PROCOS II . . . . . .
PROCOS . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je n'ai malheureusement pas noté à cette dernière visite (mai 1859) le nombre de lignes de l'inscription non plus que la hauteur des caractères des deux premières, qui me paraissent avoir 5 à 6 centimètres de hauteur.

Veuillez agréer, etc

MAILLEFER,

Médecin-major au 3e régiment d'infanterie de ligne.

ALGER. — M. Chatron, avocat, a donné à la Bibliothèque les manuscrits arabes suivants, recueillis dans des expéditions :

1° Quatrième et dernière partie d'un ouvrage de droit malékite, contenant le contrat de louage اجارة

2 Troisième volume d'un traité grammatical sur le Coran, اعراب القرن, par Abou Haian. C'est un dernier tome finissant à la dernière sourate. Bonne copie de l'année Hégirienne 1026 (1617 de J.-C).

3° Troisième et dernière partie de la *Ch fa* du Cadi Ayad, ouvrage traitant des mérites et excellences de Mahomet.

On lit cette note à la dernière page :

« Abou'lFadl Ayad est né au milieu de Chaban 476 (1083 de J.-C.), » et sa mort arriva la veille du vendredi 9 Djoumada 2e de l'an 544 » (1149 de J.-C.). Il fut enterré le vendredi dans la ville de Marrakche » (Maroc), à Bab-Ailan, à la mosquée neuve. »

D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque Orientale*, le fait naître en 470, mourir en 544, et dit seulement qu'il fut enterré dans la ville de Maroc



Ce manuscrit, qui a été copié en 831 (1427 de J.-C.), est d'une belle écriture.

RUINES DU JURJURA. — On nous écrit de Dra-el-Mizan :

J'ai visité dernièrement la seconde ruine que je vous avais dit m'avoir été signalée dans le Jurjura. Elle se trouve dans les jardins du village des Ait-bou-Mahdi, de la tribu des Ait-Ahmed, confédération des Beni-Sedka. C'est un petit bâtiment carré de 5 mètres de côté extérieurement, recouvert par une voûte en plein cintre, et surmonté d'une pyramide quadrangulaire, ayant pour base le carré de l'édifice. La distance de cette base au sol est de 4 à 5 mètres environ. La voûte s'est effondrée au milieu du bâtiment, sous le poids vraisemblablement de la pyramide, dont la partie supérieure s'est écroulée et est tombée à l'intérieur. Les angles de la pyramide sont très-détériorés par le temps, et au premier abord, on serait tenté de la prendre pour un cône. La maçonnerie est en moellons bruts, et chaînes de briques très-longues et très-larges. Le travail en est très-médiocre, et je n'y ai vu aucune espèce d'ornement.

Ce petit édifice, que les kabiles appellent *Ak'bou*, était certainement un tombeau, peut-être une sépulture de famille ; là quelques petits arceaux en briques, accolés aux murs extérieurs et à moitié ruinés, m'ont paru destinés à former des compartiments pour recevoir des urnes cinéraires.

Les décombres qui remplissent l'intérieur ont été, m'a-t-on dit, remués à plusieurs reprises pour y chercher l'inévitable trésor qu'ici, comme en tout pays, la croyance populaire place dans chaque ruine ; mais toujours sans résultats.

Du reste, pas d'inscription, et, pour y suppléer, pas le plus petit bout de tradition ou de légende. L'imagination des Kabiles, à cet égard, est aussi peu féconde que leur indifférence est grande.

Recevez, etc.

A. HANOTEAU,

Commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan.

AUMALE (*Auzia*). — On nous écrit d'Aumale, le 24 novembre 1859 :

Je vous adresse un lever à vue des environs immédiats et de l'emplacement de la R'orfa des oulad Selama, ainsi qu'un dessin de l'inscription dont je vous ai déjà parlé précédemment (n° 16 de la

*Revue*, avril 1859). La pierre où cette inscription est gravée, a 0m30 d'épaisseur; les autres dimensions sont figurées par le dessin. La lecture de l'épigraphe paraît très-peu facile, aussi, je n'assure pas l'avoir copiée avec une rigoureuse exactitude, quoique j'aie apporté dans ce travail toute l'attention et la patience désirables. La pierre se trouve à une quinzaine de mètres à l'est de la R'orfa; j'ai dû la retourner, afin de pouvoir lire et copier l'épigraphe qui était enterrée.

Agréez, etc.

A. Charoy

Voici l'inscription annoncée ci-dessus, d'après ma copie :

......CLAVDIVS IVVENAE IMPD V
.....FILISVIITFMOE CLAVDIO MRVINAIMI..
.....RACVMCOLVMNISOMNIBVS
.....DRATARIOOPERETI...VNIAS
.....XAVTOVCVMION...ANAI...
......DVARVM IVLIARVM...
......VSBI.P.P.OAIVE N

N.-B. — Les premières lettres des lignes 4, 5, 6, ainsi que les 7e 8e, 9e, 10e et 11e lettres de la dernière ligne, ne sont qu'à l'état d'amorces.

*Observations sur la communication précédente.* — Nous avons déjà consacré un article à la tour romaine, appelée *R'orfa des oulad Selama*, et que l'on nomme aussi des *oulad Allal*, parce qu'un marabout de cette fraction s'y était arrangé une demeure. Ce premier travail se trouve au 2e volume de la *Revue*, page 105 et suivantes. L'inscription de Modia Privata, une des deux épigraphes que M. Charoy nous adresse, a déjà été publiée sous le no 4., p. 109, dans l'article dont nous venons de parler. Nous aurons seulement à prendre note ici des dimensions qui n'avaient pas été indiquées, et qui sont : hauteur et largeur, 0,26c; lettres, 0,05c à la 1re ligne, et 0,04c aux suivantes.

La deuxième épigraphe est inédite ; gravée sur un fragment de frise, auquel manquent les extrémités de droite et de gauche, la fin et le commencement des lignes sont incomplets dans son état actuel. Cette pierre est haute de 0.40c, large de 0,80c. La moulure, placée en haut, mesure 0,10c. Les lettres ont 0,03c. Voici les sigles qu'on remarque dans cette inscription :

1re ligne, sont liés : D, I, dans le mot *Claudius*.



2e — A, V et D, I, dans *Claudio*
3e — V, M, dans *Cum*; V, M et N, I, dans *Columnis*; N, I, dans *Omnibus*.
4e — R, I, dans *Quadratario*; plus, T, I, et N, I (?)
5e — V, M, dans *Cum*.
6e — V, M, dans *Duarum*; L, I et V, M, dans *Juliarum*.

Dans l'état où se présente notre épigraphe, et en l'absence d'un estampage qui en fixe la lecture, nous ne pouvons en donner qu'une analyse *conjecturale*. Elle paraît être une dédicace, faite par Claudius Juvenalis, de bains d'eau (par opposition à ceux de vapeur ou thermes) chauds ou froids, *Lavacra*, avec des colonnes en pierres de taille, à Elagabale, fils des *deux Julies*, Julia Soemias, sa mère, et Julia Moesa, sa grand'mère.

Si cette explication est exacte, notre dédicace aurait été faite entre les années 218 et 222 de J.-C.

Abizar. — M. le lieutenant-colonel Wolff nous écrit de Tizi-Ouzou, 7 novembre 1859 :

Je vous envoie le dessin du sujet et des caractères berbers gravés sur la pierre dont je vous ai entretenu dernièrement à Alger. J'espère qu'il vous offrira un certain intérêt archéologique. Cette pierre avait été vue l'année dernière par le sergent Aucapitaine à Abizar, village des Beni-Djenad, dans une maison où elle servait de seuil à une porte, et le capitaine Capifali a eu le soin de la faire transporter ici. Elle mérite, à mon avis, qu'on lui fasse faire une étape de plus, et qu'elle soit précieusement recueillie par le Musée d'Alger, parceque les caractères berbers qu'elle fournit, renferment sans aucun doute un sens complet. Bien que la pierre paraisse mutilée sur ses côtés, je suis porté à croire qu'elle n'a jamais eu une forme beaucoup plus régulière, et que, dans tous les cas, il n'y manque aucune des lettres qui y ont été gravées.

Elle avait été trouvée il y a peu de temps par un kabile, dans un des vergers d'Abizar, enfoncée à 15 centimètres sous terre. Etant allé visiter les lieux pour voir s'il serait possible de découvrir quelque autre pierre de la même époque, mes recherches n'ont eu aucun résultat. Abizar est bâti sur le flanc très-rocheux et très-abrupte d'une montagne, et ses vergers sont encombrés de pierres provenant autant de la montagne que des ruines. Je n'en ai remarqué qu'une seule portant les traces évidentes de la main de l'homme. Elle était grossièrement façonnée sur trois de ses faces.

La pierre que nous possédons ici a 1m43 de hauteur, 0m91 de largeur et 0m06 d'épaisseur. Elle a été assez fouillée pour placer un peu en relief tout le sujet qu'elle représente, mais aucune des parties du corps du chef berber ou du cheval, ne sont modelées.

Voilà tout ce que je puis vous apprendre sur cette pierre, et je désire que cela suffise pour vous donner la curiosité de venir la voir vous même, à Tizi-Ouzou, où je serai heureux de vous recevoir.

Agréez, etc.

Wolff.

Nous plaçons en regard de cette communication, le dessin dont il s'agit. M. le commandant Hanoteau, dont on connaît les études sur les dialectes berbers, propose de lire et de traduire ainsi les caractères de notre épigraphe :

*i* *ioukar* ( ou bien, *iakous* )
*annouren* *ifouled*
*mess* *is*

« A Ioukar ( ou à Ioukas ) »
» Annouren rend hommage »
» à son maître. »

*Sur l'initiatif Berber* MES *ou* MIS, — Le mot *mess* correspond au mot *sid* (سيد) des Arabes, et s'emploie comme lui. En français, il peut se rendre, suivant les personnes qui s'en servent ou auxquelles il s'adresse, par *maître, sieur, seigneur*. *Mess i*, dans la bouche d'un esclave, se traduira par *mon maître*, dans celle d'un homme libre, par *monsieur* ou *monseigneur*, selon le degré de déférence qu'il voudra témoigner à qui il parle. On dit, en s'adressant à Dieu, *mess i*, mon seigneur, mon maître, ou *mess iner'*, notre seigneur, notre maître ( comme en arabe ربي ).

M. le docteur Barth ( *Travels and discoveries in North and central Africa*, tome 1, ch. x, page 228 ), trompé sans doute par la similitude de consonnance du nom du Messie avec les mots *mess i* employés par les Imouchar' en parlant de Dieu, a pris ces mots pour le nom de Dieu, et a cru y voir un souvenir du christianisme. C'est une erreur, puisque *mess i* s'applique aussi bien à un homme qu'à Dieu, dont le nom, du reste, chez les Imouchar' musulmans est *iallah*; on dit : *goudair' iallah*, je glorifie Dieu.

Le mot *mess* se place devant les noms propres comme marque de respect ; ainsi l'on dit : *mess Agmama, mess Amestan, mess Idrisa, mess Ibera, mess Intament, mess Goma, mess Ar'oumbelou, etc.*, c'est-à-dire *monsieur* ou *monseigneur*, Agmama, Amestan, Idrisa, Ibera, Intament, Goma, Ar'oumbelou, etc.



Ne peut-on pas voir dans ce mot *mess* la syllabe initiale de tous les noms propres de l'antiquité, tels que : *Massinissa, Micipsa* ou *Mess Ibsa, Massiva, etc.*?

Deux hommes, qui ont habité longtemps chez les Imouchar', m'affirment avoir connu des gens se nommant *Ibsa, Ioua, Ezel, Egnes* ou *ignas*. L'apposition du mot *mess*, seigneur, avant ces noms, nous donne *mess Ibsa* ou *Micipsa*, *mess Ioua* ou *Massiva*, *mess Ezel* ou *Mascizel*, *mess Egnes* ou *Misagenes*, *Masgaba* ou *mess Gaba*, est aussi un nom répandu chez les Imouchar'. On retrouve donc encore chez ce peuple, non-seulement les noms propres usités dans l'antiquité, mais encore le même mot servant à indiquer le respect ou la déférence pour les personnes. Les noms que nous a transmis l'histoire sont naturellement ceux de personnages importants, ce qui explique pourquoi ils sont ordinairement précédés du mot *mess*.

*Inissa* ou *nissa*, servant à former *Massinissa*, ne paraît plus être en usage.

Cette catégorie de noms propres connus dans l'antiquité n'est pas la seule qu'on retrouve chez les Imouchar'. Parmi les noms que Corippus nous a laissés, ceux de *Mestan, Imestan, Arcan, Carcasen* ont une telle analogie avec les noms modernes de *Amestan* ou *Imestan, Arkeni, Akerkezan*, qu'il est difficile de ne pas croire à leur identité. Une des fractions des Touareg du Sud porte le nom de *Kel Kerkezan*, c'est-à-dire peuple de *Kerkezan*.

D'autres noms encore cités par Corippus, comme *Guenfan* ou *Oua infan, Guersan, etc.*, rentrent tout-à-fait dans le système de noms propres usité chez les Imouchar'. Mais les limites de cette notice ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands développements à ce sujet (1). — Hanoteau. — *Grammaire kabile*.

Sétif. — M. B. Ghisolfi, de Sétif, vient d'adresser (4 novembre,) au Musée d'Alger, cinq lampes funéraires antiques, de celles dites

---

(1) L'initiatif dont M. le commandant Hanoteau vient de déterminer la signification, avait été traduit jusqu'ici par le mot *fils, enfant, etc.* Il semblait jouer dans la langue berbère, le même rôle que le terminatif *son* dans les noms anglais *Richardson, Robertson, etc.* Ce n'est pas l'opinion de notre honorable confrère qui est un juge très-compétent dans la matière. — Note de la R

*lucernæ*; 19 médailles romaines impériales en bronze. de divers modules; une médaille en argent de l'empereur Nerva; une pièce africaine, grand bronze; une ancienne monnaie arabe en argent connue sous le nom de *dirhem carré du Mahdi*; une pièce arabe en verre; un très-beau médaillon en bronze de Napoléon I[er], ayant au revers la couronne de fer de Lombardie, entourée de cette légende : *Napoléon, roi d'Italie, couronné à Milan, le* 23 *mai* 1805; enfin, une pièce en argent à l'effigie de Louis XV. Ces divers objets ont été trouvés dans les environs de Sétif. M. B. Ghisolfi a joint à cet envoi un coquillage bivalve, pétrifié, recueilli au Mesloug, banlieue de Sétif, et des cristallisations gypseuses, provenant de l'Oued Souf, groupe d'oasis de notre Sahara oriental

La plus grande des lampes funéraires offre, dans le champ, la représentation de l'animal fabuleux appelé griffon, auquel la mythologie attribuait la tête d'un aigle sur un corps de lion. Une autre présente une tête à barbe et à cheveux bouclés, ornée d'un diadème de perles. Au-dessous du menton apparaît le commencement d'un vêtement drapé, qui ressemble au haïk des indigènes. Les trois autres lampes n'offrent rien de particulier.

Parmi les médailles, on remarque une des divisions de l'as romain et une pièce à l'effigie de quelque roi numide. Le reste se compose de dix-huit monnaies impériales, toutes en bronze, sauf celle de Nerva, qui est en argent. Elles sont de différents modules et appartiennent à une série chronologique, qui commence à Domitien et finit à Claude le Gothique, étant comprise entre les années 81 et 270 de J.-C.

Nous rappellerons que M. B. Ghisolfi, à qui notre musée d'Alger est redevable de ces nouvelles et intéressantes acquisitions, lui a déjà donné, à diverses reprises, des antiquités très-curieuses provenant du même endroit.

Idicra. — M. Joseph Roger revient sur ce nom antique, dont il croit retrouver la trace dans celui des Oulad *Idir* qui, selon lui, habitent la localité; pour prouver qu'une tribu arabe a pu très bien emprunter sa désignation ethnique aux Romains, il allègue (*Zéramna*, 17 novembre) que le monument dit de Constantin, auprès de Constantine, est appelé *Soumma* par les indigènes; ce qui, selon lui, vient de l'adjectif féminin *Summa* des Latins.

L'*Africain* a déjà répondu qu'une ruine romaine ou une cité antique diffèrent sous ce rapport, d'une tribu, et que, s'il paraît assez



naturel qu'une appellation romaine se conserve sous la domination arabe aux endroits de la première catégorie, on ne comprendrait pas qu'une tribu arabe quittât sa dénomination nationale pour en emprunter une à un peuple étranger, et infidèle à son point de vue.

Il reste d'ailleurs à prouver l'existence des Oulad Idir, qui est contestée; autrement on s'exposerait à renouveler la célèbre polémique de la dent d'or.

Mais, en admettant même cette existence, il est plus naturel d'expliquer le mot *Soma* (et non *Soumma*) par la langue même de ceux qui l'emploient, et où il signifie une *tour* (صومعة); c'est-à-dire le genre d'édifice dont les ruines de *Soma* donnent à peu près l'idée, au moins pour des indigènes, qui se contentent volontiers de désignations vagues quand il s'agit d'imposer un nom aux vestiges antiques.

Philippeville (Rusicada). — M. Latour vient de donner au Musée (6 octobre), le moulage en plâtre, fait par lui, d'une portion d'avant-bras gauche d'homme et d'une avant-main de cheval en bronze, trouvés à Philippeville; cette dernière, de dimension naturelle, est relevée; la première dépasse de moitié la grandeur ordinaire. Ces fragments d'une bonne exécution, proviennent donc de statues différentes. La main porte deux anneaux sur le cachet desquels est gravée une ligne ondulée, qui paraît représenter un serpent. Celui qui, selon l'usage, figure au 4[e] doigt, est l'*annulus*; la bague qui se trouve à la première phalange de l'index est connue sous le nom de *Condalium*. Les commentateurs croient qu'il était porté par les esclaves; et ils citent, à l'appui de leur opinion, deux statues du Vatican représentant des acteurs comiques dont l'un est évidemment un esclave, d'après eux. La main moulée par M. Latour, a le pouce, l'index et le doigt suivant écartés et étendus; les deux autres doigts, plus rapprochés l'un de l'autre, sont repliés en dessous.

Nous regrettons de ne pas connaître les circonstances de la découverte et le lieu précis de Rusicada où elle a été faite. Ces renseignements auraient fourni peut-être quelque utile donnée pour ou contre l'opinion émise par les archéologues sur la signification du *Condalium*.

Constantine. — M. Ch. Doly a publié dans l'*Indépendant* (n° du 9 août dernier), une intéressante épitaphe arabe, qu'il tenait du cadi Sid Ahmed ben Djelloul, lequel en possédait une copie faite

en 1791, sur l'original (détruit, depuis lors), dans l'ancienne mosquée de la Casba. En voici le texte et la traduction, d'après M. Dolly :

هذا مشهد العبد الفقير لرحمة مولاه الهدى لحكمه ورضاه مولانا ابي
اسحاق ابراهيم ابن امير المومنين ابي العبس احمد ابن سادات
موالينا الامراء الراشدين ايدهم الله واعزهم للاسلام والمسلمين توفي
عشية الجمعة الثامن شهر المحرم عام ثلاثة وتسعين وسبعماية

« Ceci est le tombeau du serviteur de Dieu, qui aspireà la miséricorde de son souverain maître, qui va par la droite voie au devant de son jugement et s'en déclare par avance satisfait.

« Notre maître, Abou Ishak Ibrahim, fils du commandeur des croyants, Abou'labbas Ahmed, fils de nos seigneurs et souverains Emirs justes, que Dieu les aide et les fortifie pour la gloire de l'Islam, ainsi que les musulmans.

« Il est mort dans la soirée de vendredi 8e jour du mois de moharrem de l'année 793. » (5 décembre 1390).

Dans la copie donnée par l'*Indépendant* (9 août dernier), on trouve à la première ligne الرحمة que nous avons pris la liberté de remplacer par لرحمة exigé par le sens et la grammaire. C'était sans doute une faute d'impression : il y a encore quelques autres irrégularités de même nature, dont nous n'avons cru devoir rectifier que celles qui sont évidentes.

L'année 793 ayant commencé le 8 décembre 1390, le 8 de moharrem répond au 15 décembre et non au 5; le typographe a oublié probablement le chiffre 1 qui devait précéder le chiffre 5.

Comme il nous semble que la traduction de M. Dolly ne rend pas le sens avec une exactitude suffisante, nous proposerons celle-ci, qui est due à M. Bresnier :

« Ceci est la pierre tumulaire de celui qui aspire à la miséricorde de son seigneur, — de celui qui dirige dans la voie de l'obéissance aux décrets et aux volontés divines — notre seigneur Abou Ishak Ibrahim, fils du souverain des croyants Abou'l Abbas Ahmed, fils de nos seigneurs et maîtres les souverains orthodoxes, que Dieu leur maintienne sa protection, qu'il élève leur gloire dans l'Islamisme et qu'il protège les musulmans !



« Il mourut le soir du vendredi 8 du mois de moharrem de l'année 793. » (de l'Hégire)

M. Dolly accompagne cette très-intéressante épitaphe, dont on lui doit la connaissance, d'un petit commentaire historique ; les éléments en sont empruntés à l'histoire des Berbers par Ebn Khaldoun, cette mine précieuse et inépuisable pour quiconque veut se livrer à l'étude des annales africaines.

**Les canons d'Alger.** — M. de Rougemont nous adresse la note suivante, relative à un article inséré dans le dernier numéro, p. 65.

« M. le docteur Hussey, auquel je communique très-régulièrement la *Revue africaine*, m'a dit avoir vu à Alger, même, quelques canons qui portent les noms de Verbruggen et Enchusa ; il ajoute que ce dernier nom est le nom latinisé de la petite ville d'Enchufen, en Hollande, où il y avait des fonderies de canons. »

**Ténès.** (*Cartenna*). — Au moment de mettre sous presse, M. le lieutenant Boucheseiche nous communique une dixième inscription trouvée en même temps que celles que nous avons données ci-avant, page 145 et suivantes; voici la copie qu'il en a faite :

N° 10.

D M
C. DOMITIO SE
VERO MIL
LEG XXII PR PF
SNIVS STIFL ORI
STIP XIII
VIXIT ANN XXXX
T F I
H F C

Ce monument funéraire est consacré à Caius Domitius Severus, soldat de la légion 22e primigène, pieuse, fidèle; lequel a servi 13 ans et en a vécu 40. Par testament, il a ordonné la construction de son tombeau, disposition dont son héritier a assuré l'exécution. Car les sigles T. F. I, et H. F. C, représentent les formules *Testamento fieri jussit* et *Heres faciendum curavit*.

M. le lieutenant Boucheseiche affirme l'exactitude de la 5e ligne, où nous soupçonnons quelque erreur graphique. Ceci nous fait

éprouver de nouveau le regret de ne pas avoir sous les yeux une épreuve d'estampage qui mettrait sans doute fin à toute incertitude.

M. le lieutenant Boucheseiche nous a fait voir une cinquantaine de médailles qu'il a recueillies dans les fouilles qui ont amené la découverte des dix épigraphes; celles en bronze sont de tous les modules et appartiennent chronologiquement au haut et au bas Empire; nous y avons remarqué un petit bronze de Juba II, ayant un éléphant au revers.

Pour tous les articles non signés.

*Le Président,*

A. Berbrugger.



Alger. — Typ. Bastide.



Revue africaine

# LES INSCRIPTIONS ARABES

## DE TLEMCEN.

### XI

### MOSQUÉE ET TOMBEAU DE SIDI EL-HALOUI

Nous avons encore affaire à un ouali. Mais il y a des degrés dans l'échelle de sainteté : n'atteint pas le sommet qui veut ! Un Sidi Bou Medin est comme un de ces diamants rares qui éclipsent la lumière même par leur éclat. Ce n'est pas sans raison qu'il a été appelé l'Unique, l'Incomparable, tant d'autres oualis sont auprès de lui comme s'ils n'étaient pas !

Semblables à des astres errants qui s'illuminent des reflets d'une lumière étrangère, ils gravitent incessamment dans l'orbite de ce soleil éblouissant qui resplendit au sommet du Pôle ; le R'outs les domine tous d'une hauteur que l'œil humain ne peut mesurer. Ce sont les musulmans qui disent cela. Et cependant, quels qu'ils soient, l'opinion publique en fait des êtres rares et privilégiés, les amis de Dieu, ses élus et les confidents de ses desseins. L'ouali est toujours une nature d'exception, une créature mystérieuse et marquée du sceau divin, — aux yeux de

tout bon sectateur de l'islam, s'entend ; — car, pour l'observateur impartial et désintéressé, il peut se dire : A côté de quelques hommes sages, vertueux ou savants, dont la reconnaissance publique honore justement la mémoire, que de fous, et surtout que de charlatans! illuminés, voyants, derviches et soufis en guenilles ; devins, sorciers, idiots ; chérifs sans ancêtres ; faux mehdis ; prétendus maîtres de l'heure : voilà les grands hommes qui accaparent le respect et l'admiration de la foule ! Tels sont les saints de haute volée devant lesquels se prosterne un peuple ignorant, superstitieux et aveugle !

C'est à cette catégorie secondaire d'oualis qu'appartient celui dont le nom se présente aujourd'hui sous notre plume. Toutefois, son histoire n'est pas tellement dénuée d'intérêt, que le lecteur ne nous passe la fantaisie de la lui raconter, telle que nous l'a transmise un grave biographe, sans négliger cependant de cueillir, chemin faisant, quelques fleurs dans le champ parfumé de la légende.

Abou Abd Allah ech-Choudi, plus connu sous le surnom populaire d'El-H'aloui, était un véritable Andaloux de Séville. On ne sait rien de son enfance, ni de sa jeunesse, ni même de ses débuts dans le monde, lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme ; et, en vérité, c'est une lacune à jamais regrettable dans une telle vie. Mais il est permis de supposer qu'il avait étudié, et qu'il était même devenu maître et profès ès sciences koraniques : nous le voyons, en effet, exercer les fonctions de cadi dans sa ville natale. Que lui advint-il, un beau jour? quelle transformation subite s'opéra en lui? Nul ne nous a mis dans le secret, mais nous penchons à croire que les livres de la *vraie science* lui avaient tourné la cervelle : toujours est-il qu'il prend un grand parti. Le voilà, tout d'un coup, qui dit adieu à Séville, abandonne patrie, fortune, parents, amis, et le sceau de la justice, et son grimoire, et ses livres avec leurs gloses, tout ce qu'il a aimé jusqu'ici et tout ce qui l'attachait au monde! Autres visées, autres espérances. Il vend son bien, et il en distribue l'argent aux pauvres, dépose le caftan de drap fin et le haïk de soie, se couvre le corps de haillons, prend le bâton, la besace et le chapelet du pèlerin, et passe la mer, sans verser une larme de regret sur ce beau rivage de l'Andalousie qu'il quitte pour toujours. Où va-t-il porter ses pas errants, ce Don Quichotte du soufisme? Où Dieu le conduira. Dieu et son étoile



le conduisirent à Tlemcen. C'est là qu'il arriva, un beau matin, dans son accoutrement bizarre, et sans un sou vaillant. On le prend d'abord pour un fou, et on le hue ; mais, lui, impassible, laisse s'ameuter et crier la foule. N'a-t-il pas la conscience de ce qu'il vaut? Passer pour un fou, pour un pauvre esprit que le doigt de Dieu a touché, pour un inspiré, il ne veut pas autre chose. Il sait son monde. Aujourd'hui, on le raille, demain, on l'applaudira : le fou de la veille deviendra un saint, et voilà sa fortune faite dans ce monde et dans l'autre! Combien d'oualis, et des mieux posés dans l'admiration de la multitude, n'ont pas commencé autrement! Il n'est pas sans esprit, ni sans savoir : il a de la ruse, de la finesse, de l'audace, toute la science voulue pour bien jouer le rôle que le hasard lui offre. « Je te tiens, ô foule crédule! Tu crois te jouer de » moi, et c'est moi, le pauvre insensé, qui te joue! Ris donc; » vois, je m'en vais par les rues, chantant et dansant. Ah! ah! » le bouffon! — Je t'amuse, n'est-ce pas? Je me fais humble » et petit jusqu'à vendre des bonbons aux enfants? Mais, pa- » tience! j'aurai mon jour et mon heure viendra! vil trou- » peau, je sais bien le secret de te mener et de te tondre à » ma fantaisie. Je te ferai ployer les genoux devant moi. Va, » je ne suis pas un fou, ni un idiot, bien qu'il importe que » je passe pour tel à tes yeux. Non, je suis un charlatan! » Mais, doucement : pour toi, je serai un envoyé de Dieu, un de » ses élus, un saint! Tu m'admireras pendant ma vie, et, bien » que j'aie l'air de vouloir rester pauvre, tu me feras riche par » tes présents. Après ma mort, tes fils, tes petits-fils, et leurs » arrières-neveux, et toute leur postérité jureront par mon nom, chanteront mes louanges, brûleront de l'encens et des cierges » en mon honneur, et feront de l'insensé leur intercesseur au- » près du Dieu très-haut! Ce rôle est à ma taille ; il me con- » vient de le jouer. Que ta volonté soit faite, celle de Dieu » et la mienne aussi! »

Personne ne nous a confié que le héros de cette histoire ait jamais tenu ce langage ; mais il nous semble qu'il ne dut pas se parler autrement à lui-même, le jour où il entrevit la possibilité de devenir grand homme, et de se faire canoniser grâce à l'imbécille crédulité de ses coreligionnaires. Et bien lui en prit de raisonner ainsi : il avait trouvé le vrai chemin de la gloire, beaucoup plus sûrement que s'il eût épuisés ses

forces et fatigué son esprit à commenter ses livres de jurisprudence. Car, voyez : le nom de Sidi el-H'aloui, l'ouali, a déjà traversé six siècles, victorieux de l'indifférence des hommes : trente générations ont fléchi le genou sur le marbre de ce tombeau, et combien d'autres viendront s'y prosterner encore ! Mais qui se souviendrait du nom d'Ech-Choudi le légiste, d'Ech-Choudi, le cadi de Séville ? Il y a six cents ans que ce nom-là dormirait dans l'oubli !

Heu vanas hominum mentes, heu pectora cœca.

Donc, ce réfugié de l'Andalousie était un habile homme, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que, dès qu'il eut conçu le dessein d'exploiter le profane vulgaire et de se faire un piédestal de sa sottise, il commença par quitter son pays. Eh, qui sait ? il n'eût peut-être pas eu beau jeu à Séville ? Car, ainsi que le dit très-excellemment certain proverbe arabe : « Le savant, dans son pays natal, est comme l'or que l'on n'a pas encore extrait de la mine, » ce qui revient à ceci : Nul n'est prophète en son pays. Voilà donc Ech-Choudi, l'Andaloux, arrivé à Tlemcen, frais et dispos sous ses guenilles, et contrefaisant l'insensé. Cela se passait, au dire du biographe, vers le temps où la puissance des Beni Abd el-Moumen, en d'autres termes, les Almohades, commençait à décliner en Espagne. Mettons que c'était vers l'an 665 de l'hégire, soit 1266 de notre ère, c'est-à-dire sous le règne du grand Yar'moracen ben Zeiyan. Ech-Choudi, qui veut avoir ses coudées franches sur la place publique, afin de mieux jouer son rôle, a une véritable inspiration de génie : il se fait marchand de bonbons, de pâtes sucrées (h'alaouat). Dès son début, il se montre comédien consommé. Voyez-le : il danse, il gesticule, il chante, il mime à ravir, pour attirer la pratique. Ecoutez-le : il crie sa marchandise, la fait valoir et la débite, avec l'aplomb du marchand le plus expert : le ton, le geste, la pose sont si naturels, que l'on jurerait qu'il n'a fait de sa vie d'autre métier. Aussi, les enfants d'accourir, de l'entourer, de rire, de danser et de chanter à l'unisson. Ils en vinrent à raffoler de lui, au moins autant que de ses sucreries : ils ne l'appelaient plus que *Baba el-H'aloui*, comme qui dirait *Papa-Gâteau*, si bien que ce sobriquet lui demeura et devint, dans la suite, son nom de saint. Cependant, que faisait El-H'aloui ? Lorsqu'il voyait la foule amassée autour de lui, car on s'y pressait pour rire de ses folles saillies, jugeait-il le moment favorable, il changeait tout à coup de ton et de langage, posait à terre son plateau de bonbons, et il se mettait tout aussitôt à discourir sur le dogme religieux, sur la morale, sur la destinée de l'homme, sur la vie à venir, sur tous les points les plus élevés de la science, sur ses problèmes les plus ardus et les plus obscurs. Il le faisait en controversiste consommé et avec une éloquence qui charmait tous ses auditeurs. Quand il abordait les mystères de la vie contemplative et qu'il se mettait à discourir sur la *vraie science*, on eût dit un soufi initié, de longue main, à tous les secrets de la doctrine. La foule se retirait confondue et pleine d'admiration.



D'où venait ce profond savoir à cet insensé, à ce mendiant ? Evidemment, Dieu l'inspirait ; c'était un de ses élus sur la terre ; car la Providence fait souvent de ces coups : elle choisit le plus pauvre, le plus humble et le dernier des hommes pour en faire un de ses apôtres. Certainement, celui-là était marqué du sceau des prophètes ! Ce manége habile se renouvelait chaque jour et toujours avec le même succès. Aussi, il ne se passa pas longtemps, et Baba el-H'aloui fut considéré par tout Tlemcen comme un oracle. Il se forma, autour de lui, quand il daignait disserter et prêcher, un cercle assidu d'auditeurs, qui devinrent des disciples et proclamèrent bien haut les mérites de leur maître. Le but était atteint : Ech-Choudi fut salué ouali, et la multitude, aux mille voix, de ratifier ce titre de béatification décerné par les juges les plus compétents au réfugié de Séville. Cependant, sa renommée alla en grandissant, et il n'était plus question, en ce temps-là, que de ses miracles.

C'est ici le lieu de laisser parler l'historien. Nous avertissons le lecteur que c'est un passage du *Bostan* qu'il va lire, et que toute son attention est indispensable en si grave matière.

« L'imam Abou Ish'ak Ibrahim Ibn Youçof a raconté ce qui suit : J'étais venu, dit-il, de Murcie à Tlemcen, pour rendre visite à une de mes tantes qui y demeurait. Me promenant par la ville, le jour de mon arrivée, je rencontrai le cheikh Sidi el-H'aloui, tenant dans ses mains un plateau de bois sur lequel étaient étalées des sucreries. Des enfants se pressaient à ses côtés, riaient aux éclats et faisaient claquer leurs doigts pour l'accompagner toutes les fois qu'il dansait et qu'il chantait des fragments de poésie sur l'amour divin.

» L'idée me vint à l'instant même que c'était un homme pieux

Je le vis ensuite échanger une partie de ses sucreries contre un morceau de pain blanc d'égale valeur, dont il s'empressa de faire l'aumône à un orphelin. Je me dis aussitôt : C'est un ouali qui accomplit un acte de charité.

» Nous étions alors dans le mois du Ramadan. Lorsque la rupture du jeûne arriva, j'achetai de la farine et du miel, et je priai ma tante de m'en faire un gâteau (mechhèda), lui annonçant qu'une personne pieuse viendrait rompre le jeûne dans notre maison. Elle fit ce que je lui demandais.

» Le jour de la fête, à l'issue de la prière, je m'informai du cheikh El-H'aloui auprès de diverses personnes : on ne put me dire où il était, et il me fut impossible de le trouver. Je m'écriai alors : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! » puis, je dis mentalement : « Mon Dieu, à cause de sa sainteté, » daigne me réunir à lui en ce moment. » Je le vis paraître incontinent à côté de moi. — Votre tante, me dit-il, a préparé une mechhèda. Sur ma réponse affirmative, il ajouta : — Venez avec moi, je vais vous conduire dans un endroit où vous mangerez une mechhèda faite exprès pour vous ; nous irons ensuite chez votre tante.

» Je le suivis donc jusqu'en dehors de la ville. Arrivé dans un endroit frais et ombragé, à côté d'un clair ruisseau, il m'invita à m'asseoir par terre. Il tira alors de dessous son vêtement une mechhèda qui n'eut jamais sa pareille au monde : elle exhalait un parfum exquis. Après l'avoir mangée ensemble, et nous être désaltérés à l'onde pure qui coulait à nos pieds, nous prîmes le chemin de la maison de ma tante. Celle-ci nous servit un mechhèda préparée par ses soins. Mais qu'elle était loin de valoir la première ! J'y touchai à peine, tant elle me parut fade auprès de celle que nous avions goûtée un instant auparavant.

» Au moment de nous quitter, il m'interpella ainsi : — Quelle est votre profession ? — A quoi je répondis : Celle d'enseigner. — Eh ! bien, voulez-vous, ajouta-t-il, suivre mes leçons ? — O cheikh, lui dis-je, pouvez-vous en douter ! — Il continua : Venez donc me trouver demain, à la mosquée d'El-K's'our, près la porte d'El-K'ermadi (1) ; vous apprendrez là

(1) La porte appelée Bab el-K'ermadi ( باب القرمادي ) ou, selon d'autres, ( باب القرماديين ) ce qui signifierait *Porte des Tuiliers*, est située au N.-O



ce que vous voulez savoir, s'il plaît à Dieu. — Le lendemain je sortis pour aller au rendez-vous convenu. Je trouvai le cheikh dans la mosquée : il m'attendait, fidèle à sa promesse de la veille. Je le saluai, et m'ayant fait asseoir, il me dit : — Quel est l'ouvrage dont vous désirez la lecture ? — Celui, répondis-je, dont la lecture vous sera inspirée par Dieu. — Alors, nous prendrons le texte du *Koran*, reprit-il ; car c'est sans contredit le livre le plus digne d'être médité. — Je me mis, en ce moment, à prononcer les mots : « Que Dieu soit mon refuge contre Satan, » le lapidé ! » Et puis, je débutai ainsi : « Au nom de Dieu » clément et miséricordieux ! » — Le cheikh commença aussitôt ce jour-là, et continua, pendant dix jours de suite, une dissertation sur l'excellence du *Koran* : il était sublime à entendre. Je suivis également ses leçons sur les Hadits du Prophète — Sur lui soient la grâce et la bénédiction divines ! — Et je l'entendis discourir, avec autant de savoir que d'éloquence, sur la grammaire et la littérature.

» Je retirai un très-grand fruit de ces leçons. Sidi el-H'aloui observait un jeûne continuel et se livrait constamment à la méditation et à la prière. Certainement, il sera compté au nombre des serviteurs les plus illustres de Dieu. — Que son intercession auprès de lui nous soit favorable ! »

A ce récit, plein d'une dévote admiration, l'auteur du *Bostan* ajoute que Sidi el-H'aloui, l'imam des contemplatifs, le seigneur des ascètes, le diadème des oualis, comme il l'appelle, mourut à Tlemcen, dans un âge avancé, et qu'il fut enterré hors de la porte appelée Bab Ali (1). Il ne précise pas la date de cette mort. En supposant qu'il eût quitté son pays natal pour venir à Tlemcen, vers l'âge de trente ans, et qu'ensuite il ait vécu

de la ville. Elle était flanquée de deux tours rondes, dont on voit encore les imposants débris, condamnés à disparaître prochainement, par suite des exigences de la nouvelle fortification. Cette porte est fameuse dans l'histoire de Tlemcen. Elle soutint, à diverses reprises, plusieurs assauts, dont le dernier fut celui des Espagnols, en 1518. — Aïn el-K's'our est la source qui arrose la plaine connue actuellement des Indigènes sous le nom de K'as'r ech-Châra, dont nous avons fait, en le francisant, Kirchera. La mosquée dont il est ici question a disparu depuis longtemps ; il n'en reste aucun vestige.

(1) Cette porte, qui s'ouvre au Nord de Tlemcen et qui domine le petit plateau où s'élève le tombeau de Sidi el-H'aloui, s'appelle aujourd'hui Bab ez-Ziri, du nom d'une petite mosquée située dans son voisinage

encore quarante ans, Sidi el-H'aloui serait mort dans le courant de l'année 705 (de notre ère 1305,06), sous le règne du sultan Abou Zeyan, Mohammed, fils d'Othman et petit fils d'Yar'moracen, peu de temps avant la levée du fameux siége de sept ans.

Avouons-le : elle est bien sèche et bien tronquée la narration de l'historien-biographe. Elle ne vaut pas, à beaucoup près, la légende populaire, qui a conservé encore aujourd'hui, chez les musulmans de Tlemcen, sa saveur native. Je vais la dire, conteur fidèle, telle que les récits traditionnels me l'ont apprise. C'est un article de foi, qu'on y songe bien : le doute serait déplacé ici, et l'incrédulité n'est pas de saison.

Or, m'y voici :

Il advint donc que Sidi el-H'aloui était en possession de la faveur publique : il n'était bruit que de l'étendue de sa science dans les choses divines et humaines. On disait en parlant de lui. Dieu lui a révélé tous les secrets des mondes visibles et invisibles ; il a les génies pour serviteurs, et, si ce n'est pas un apôtre, c'est tout au moins un prophète ! Sa renommée était solidement établie parmi le peuple, et elle parvint bientôt jusqu'à la cour. Un jour, le sultan dit à son premier vizir : — Il n'est pas que je ne voie cet homme extraordinaire ; qu'on me l'amène sur l'heure. — Aussitôt, les officiers du palais se mettent en quête de l'ouali ; il est amené au Mechouar et introduit dans le salon du prince. Le chef des croyants l'invite gracieusement à prendre place devant lui, et le fait disserter, une heure durant, sur toutes les belles choses qu'il sait : le sultan est ravi de cette science profonde. — Allez, lui dit-il, je ne veux pas que l'éducation des princes, mes enfants, soit confiée à d'autres qu'à vous ; je vous ai choisi : à partir de ce jour, je remets entre vos mains ce dépôt précieux ; vous serez chargé de les instruire. — Sidi el-H'aloui est modeste comme tout bon ouali. Il balbutie une excuse : la mission est difficile et délicate, bien au-dessus de ses forces ; il n'est qu'un humble serviteur de Dieu, le dernier, le plus indigne ; comment se charger d'un si lourd fardeau ? Mais, devant la volonté d'un roi qui n'entendait pas facilement raison, il fallut céder. Voilà donc l'ouali devenu, malgré lui, précepteur en titre de deux jeunes émirs. Sidi el-H'aloui avait mis pour condition qu'il ne résiderait pas au palais, les jeunes princes devraient venir



le trouver dans sa modeste demeure : le sultan avait accédé à cette demande insolite, tant sa confiance était grande, et puis Dieu l'avait touché à son insu, et il n'était déjà plus le maître de sa volonté. Sidi el-H'aloui commença ses leçons : c'est merveille comme il y réussit ! Ces enfants, tout princes qu'ils étaient, mais en enfants gâtés par les flatteurs de la cour, n'avaient rien appris jusque là. Tout à coup, leurs yeux se dessillent, leur intelligence s'illumine, et rapidement ils deviennent de petits prodiges. Le sultan, leur père, qui suit attentivement leurs progrès, est étonné et ravi. Il se félicite du parti qu'il a pris, et témoigne hautement devant ses vizirs sa royale satisfaction. Mais Satan est aux écoutes, Satan le lapidé ; l'occasion se présente belle pour lui de nuire à un ami de Dieu. Le rusé se glisse dans l'esprit des vizirs, et il infiltre goutte à goutte dans leurs cœurs le venin de l'envie. Tout allait bien pourtant, lorsqu'un certain soir, le sultan s'étant assis au milieu de ses enfants, pour partager leur repas, crut s'apercevoir qu'ils étaient soucieux et ne mangeaient pas ; les mets les plus exquis, leur étaient présentés, et ils n'y touchaient pas même du bout des doigts, — Qu'est-ce à dire ? fit le sultan tout étonné, qu'avez-vous donc, mes enfants, que les choses les plus rares que l'on serve à la table royale, ne trouvent pas grâce devant vous ? — C'est... que... sire, nous n'avons plus faim, répondirent timidement les jeunes princes. — Et comme le père insiste pour qu'on lui explique ce mystère : — Sachez donc, seigneur, répond l'aîné des enfants, que nous prenons chez notre maître une nourriture merveilleuse qui flatte notre goût, autant qu'elle satisfait notre appétit. Aussi, quand nous rentrons, le soir, au palais, n'avons-nous plus le moindre désir de toucher aux mets que votre bonté nous fait servir. Oh ! notre maître, allez, a un bien grand pouvoir ! car il lui suffit de gratter la muraille avec le bout de son ongle : les miettes de plâtre qu'il recueille ainsi deviennent, en passant par le creux de sa main, un aliment exquis. Voilà ce qu'il nous fait manger, seigneur, lorsqu'il est content de nous, et c'est bien le mets le plus délicieux que nous ayons jamais goûté : il a la saveur du miel le plus sucré, le plus délicat ; il rassasie vite notre faim et nous donne chaque fois de nouvelles forces et une ardeur nouvelle pour le travail. De notre vie, sire, nous ne voudrions d'autre nourriture s'il nous était permis de choisir. — Ebahissement du sultan, triom-

phe des vizirs. — Vous le voyez, sire, s'exclama le hadjeb, ou grand chambellan : je l'avais bien dit à votre majesté ; cet homme n'est qu'un sorcier, un magicien, un ami de Satan, un faux ouali, un infâme corrupteur de la jeunesse ; il vous trompe, il abuse indignement de la confiance de votre majesté : le châtiment doit être proportionné à l'outrage fait à la personne royale. — C'est bien dit, repartit le sultan ; j'ai été dupe de cet extravagant et méchant homme, messeigneurs ! La vengeance doit être prompte comme le ressentiment ; qu'on l'emmène hors des murs et qu'on le décapite à l'instant ? — L'ordre fut vite exécuté, comme bien l'on pense. Traîné à l'endroit où s'est élevé depuis son tombeau, Sidi el-H'aloui eut la tête tranchée, et son corps fut abandonné, sans sépulture, à la voracité des bêtes fauves et des oiseaux de proie.

L'orgueil du sultan était vengé et la haine du grand vizir était satisfaite. Dieu seul n'était pas content. Le peuple aussi faisait entendre des murmures et des plaintes. Or, voici que le soir qui suivit cette terrible exécution, à l'heure d'el-Eucha, le *Bouwab*, ou gardien des portes, fit, comme à l'ordinaire, sa tournée dans la ville, et il criait : la porte ! la porte ! afin que les retardaires qui se trouvaient encore dehors à cette heure indue, se hâtassent de rentrer et de regagner leurs logis. Tout était calme et silencieux. Pas une âme vivante n'avait enfreint la consigne ; déjà les portes roulaient sur leurs gonds, quand tout à coup une voix lugubre retentit au milieu du silence de la nuit : « Gardien, ferme ta porte ! va dormir, gardien ! il n'y « a plus personne dehors, excepté El-H'aloui l'opprimé ! » Le gardien est saisi d'étonnement et de terreur, mais il se tait. Le lendemain, le surlendemain, et pendant sept jours de suite, la même scène miraculeuse se renouvelle. Le peuple a vent de ce qui se passe, et murmure tout haut. Pour le coup, le Bouwab n'y tient plus. Après avoir passé une nuit agitée, il se rend au Mechouar, de grand matin, et demande à parler à la personne même du sultan. Cette insigne faveur lui est accordée. — Sire, dit, en tremblant, ce fidèle serviteur au prince, son maître, un miracle ! Que votre majesté daigne m'entendre ! je me jette à ses genoux Un miracle, sire, un miracle ! — Et notre homme de lui conter l'affaire de point en point. Le roi est soucieux ; il roule dans sa tête de sinistres projets. Puis, tout d'un coup, apostrophant le gardien — Re-



lève-toi, dit-il, et retourne à tes affaires. Mais trouve-toi, ce soir, à l'heure d'el-Eucha, auprès de Bab Ali ; je m'y transporterai en personne avec le premier chambellan : je suis bien aise de m'assurer par moi-même du fait extraordinaire que tu viens de me raconter. — Le soir même, le sultan n'a garde de manquer au rendez-vous. Le vizir qui l'accompagne est plus mort que vif. A peine la voix sonore et cadencée du mouedden s'était-elle fait entendre, pour appeler les fidèles à la dernière prière, que le gardien des portes, sur un signe du sultan, fit retentir son cri de chaque soir : la porte ! la porte ! Alors, au milieu du calme solennel qui régnait à cette heure, la même voix gémissante psalmodia ces paroles : « Gardien, ferme » ta porte ! va dormir, gardien ! il n'y a plus personne dehors, » excepté El-H'aloui, l'opprimé ! » — Le sultan ne pouvait se refuser à l'évidence. — J'ai voulu voir, j'ai vu. — Il était juste comme l'est tout sultan des légendes. Il remercia le Bouwab et lui fit présent d'une bague en diamant d'un très-grand prix ; puis, se tournant vers son grand chambellan : — C'est toi, traître, qui m'as trompé, lui dit-il, toi et les tiens ; tu es un enfant de Satan ; à ton tour, tu mourras. — L'aurore du lendemain éclairait le supplice du grand vizir ; affreux supplice, supplice raffiné, qui dut terrifier tous les courtisans, et faire frissonner d'horreur toutes les méchantes langues du palais. Le sultan faisait réparer en ce moment les remparts de la ville ; il ordonna que son premier ministre fût enseveli vivant dans un bloc de pisé que l'on posa justement vis à-vis de l'endroit où le pauvre ouali avait été décapité et où son corps gisait sans sépulture. Pour que la réparation fût complète, la volonté royale décida qu'un tombeau digne de la sainteté de la victime lui serait élevé ; on y déposa pieusement ses restes. Qui battit des mains ? ce fut le peuple entier. Le sultan fut acclamé, d'une voix unanime, le plus juste et le plus généreux des sultans présents et passés. — O légende, pourquoi ne nous as-tu pas conservé son nom ?

Telle fut véritablement la fin de Sidi el-H'aloui ; on n'en saurait douter après des témoignages si authentiques, et nous ne pourrions, sans injustice, récuser toutes les vieilles barbes blanches de Tlemcen, qui en savent plus long que nous sur ce point. Et puis n'y a-t-il pas aussi la complainte du Meddah, la complainte du cheikh Ibn Emsaïb ? Qui ne la connaît ?

Tout le monde la chante, jusqu'aux plus petits enfants ! Voilà encore une preuve ! Lisez-la plutôt, bien qu'il y ait peut-être plus de charme à l'entendre chanter qu'à la lire ; mais soyez plus indulgent pour le style et la versification de l'auteur. C'est une complainte, la poésie du peuple : elle parle son langage. Serait-on bien venu à demander à la complainte plus qu'elle ne promet et plus qu'en bonne conscience, elle ne doit donner ?

Donc, El-Hadj Mohammed ibn Emsaïb, le meddah, a dit :

وين سيدي الحلوي المهموم *
* من تكلّم لارباب القوم
جهر بعد قطيع الحلقوم *
* جاوب البوّاب او سمعوه
قال للبوّاب اخدم فرم *
* اغلق الباب او روح تنوم
ما بقى الا الحلوي المظلوم *
* في الخلا مذبوح او صلبوه

« Là, c'est Sidi el-H'aloui, la victime de la calomnie !
» Lui, qui a parlé aux grands du goum royal !
» Oui sa voix retentit même après qu'on lui eut coupé la gorge.
» Il répondit au gardien des portes, et tout le monde l'a entendu.
» Il lui dit : Gardien, à l'œuvre, fais ton office
» Ferme la porte et va-t'en dormir
Il ne reste plus dehors qu'El-H'aloui l'opprimé !



» Son corps décapité gît à la belle étoile !
» Ils l'ont étendu en croix dans la poussière ! (1) »

Je me souviens bien d'avoir entendu, dans le cours de mes pérégrinations, raconter une histoire semblable à cette mort tragique de Sidi el-H'aloui. Les Kabiles ont leur Sidi Ali el-Med'loum, et Bougie a son célèbre ouali, Abd el-H'ack, dont on m'a fait jadis les mêmes récits (2). Ce dernier a aussi sa complainte, je me rappelle le lugubre refrain :

اغلق بابك يا بوّاب وروح
خلّى باب ربّى مفتــوح
ما بقى احد الا عبد الحق
الذى مات على الحــق

« Ferme ta porte, gardien, et va-t'en ;
» Ne t'en déplaise, la porte de Dieu est toujours ouverte !
» Va-t'en, il n'y a plus personne dehors, excepté Abd el-H'ack,
» Lui qui est mort pour la cause de la vérité ! »

Mais qu'il y ait eu, en maint endroit de ce monde, des victimes de la calomnie, de l'injustice et de l'oppression, quoi de rare et de singulier à cela ? Et que les mêmes miracles se soient reproduits dans des circonstances identiques, pourquoi non ? Et s'il fut donné à un saint ouali de parler, de gémir,

---

(1) L'auteur de cette complainte populaire, El-Hadj Mohammed ibn Emsaïb, de Tlemcen, vivait il y a plus d'un siècle. Il est mort en 1170 de l'hégire (1756-57). On voit son tombeau dans le petit cimetière privilégié qui entoure la kobba de Sidi es-Senouci. Il a laissé une grande réputation dans sa ville natale. Dans sa jeunesse, il faisait des chansons quelque peu licencieuses ; il se fit dévot sur le déclin de l'âge, et composa, dans la dernière période de sa vie, des cantiques et des complaintes du genre de celle dont nous avons cité deux couplets. Il a rimé dans ce style l'histoire de tous les grands oualis. Les chansons, œuvre de sa jeunesse, sont toujours fort goûtées de ses compatriotes : il n'y a pas de Tlemcénien qui ne sache par cœur quelque *K'ouzi* d'Emsaïb.

(2) Le tombeau vénéré de Sidi Ali el-Medloum se voit dans la tribu des Beni bou Messâoud. Celui de Sidi Abd el-H'ack s'élevait autrefois à Bougie, à l'entrée de la plaine qui s'étend au-delà de la porte Fouka. Une petite mosquée, aujourd'hui détruite, était consacrée à la mémoire de cet ouali.

de faire trembler ses bourreaux après sa mort, pourquoi d'autres saints n'auraient-ils pas joui du même privilége? C'est la justice de Dieu, et voilà précisément ce qui m'en plait. J'y aperçois un mémorable enseignement pour les puissants de la terre, et un grand sujet de consolation pour les petits, les faibles et les opprimés. *Et nunc reges intelligite*. La légende, je l'avoue, est donc tout à fait à mon gré; et si elle est naïve, je l'aime pour sa naïveté même; mais elle est véridique aussi, et je me fais fort de le prouver. Notez d'abord que la tradition est l'histoire vivante, animée, et qu'elle se pique, avec beaucoup de raison, de tout savoir et de ne rien oublier. Mais est-il quelqu'un qui doute? je le mènerai sur le chemin qui conduit au tombeau de l'ouali; je lui dirai : levez les yeux et voyez. Et quand il verra ce que moi-même j'ai vu, à côté d'un figuier chargé de ses larges feuilles et qui plonge ses racines dans la muraille, la tombe, oui, la tombe, du grand vizir, toute béante dans son bloc de pisé, que de récents travaux ont mis à découvert : il faudra bien qu'il s'avoue vaincu et reconnaisse le néant de tous ses beaux raisonnements. Il n'y a pas d'esprit fort qui ne désarme devant une preuve aussi palpable, aussi authentique (1).

(*La suite au prochain numéro.*) Ch. Brosselard.

---

(1) Le miracle opéré après la mort de sidi Haloui est attribué ici à sidi Ali Zouaoui dont la la Koubba ombragée d'un figuier se voit encore à l'endroit où la rampe Rovigo rencontre la rue d'Isly. Mais comme ce dernier santon est mort vers le milieu du 16e siècle, il est évident que s'il y a plagiat il ne faut pas le chercher dans la légende de sidi Haloui, qui parait, de beaucoup, la plus ancienne. *(N. de la R)*.



## EXPÉDITION DE CHELLALA.

**Par le bey d'Oran, Mohammed el-Kebir,**

Le texte de ce récit, daté du mois de rebi 1er de l'année 1255 (mai 1839) est écrit par un homme peu habitué à transmettre la pensée, comme la plupart des Arabes. Le style est entièrement décousu : les phrases affectent toutes la même forme de construction; les remarques sont d'une naïveté primitive, et l'enchaînement des faits n'est pas très-rigoureux. L'orthographe, complètement négligée, vient ajouter les irrégularités les plus bizarres aux autres obstacles que le défaut de talent et d'instruction de l'écrivain apporte à l'intelligence de sa narration.

Néanmoins, l'habitude de ces altérations, si fréquentes dans la pratique usuelle de l'arabe, et un examen attentif, permettent de comprendre la pensée de l'auteur et de reproduire en notre langue un récit de quelqu'importance historique, et qui semble avoir été fait par un homme séjournant sur le lieu des événements, mais sans y avoir pris une part active, par prudence, sans doute; ce qui ne l'empêche pas d'appeler les récompenses divines sur les braves défenseurs de son pays, et de fulminer d'effroyables malédictions contre ceux qui se sont mis à l'écart.

Le vague résultant de l'incorrection du texte, m'a obligé à me renfermer dans les étroites limites d'une traduction presque littérale, pour ne pas attribuer à la pensée de l'auteur plus de portée ou d'extension qu'elle n'en a réellement.

L.-J. B.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed et sur sa famille !

### *HISTOIRE DU BEY MOHAMMED,*

*Contenant le détail des combats qu'il eut à soutenir contre les habitants de la Chellala Dahrâniya (Chellala septentrionale). Que Dieu couvre de gloire la face de ceux qui y assistèrent ! Amen.*

De temps immémorial, les habitants de la Chellala — Que Dieu fasse briller leurs visages de l'éclat de la gloire ! — reconnaissaient l'autorité du sultan du Maroc, l'un des nobles descen-

dants du Prophète. Le bey Mohammed voulut les ranger sous son drapeau et les plier à son obéissance. Il leur adressa, à cet effet, une proclamation, qu'il envoya par des personnages arabes vénérés et influents, étrangers à la domination des sultans.

Les Chellaliens, se regardant comme sujets naturels des chérifs souverains du Maroc, n'acceptèrent pas les propositions des envoyés du Bey : « Nous sommes soumis, disaient-ils, aux engagements de nos ancêtres et de nos prédécesseurs, et nous suivrons leurs traces dans la voie de la fidélité à nos princes légitimes. »

Le bey, dont l'autorité despotique et le pouvoir absolu n'avaient jamais alors éprouvé aucune résistance en ces contrées orientales, à cause de son énergie et des forces nombreuses qu'il s'était créées, fut loin d'accueillir cette réponse et d'admettre les sentiments qu'elle exprimait. En outre, des Arabes, menteurs et perfides, s'interposèrent entre lui et nous.

Irrité de notre refus, le bey se mit à la tête de ses troupes, et marcha sur notre pays. L'effectif de son armée était de sept mille Turcs d'élite, augmentés des contingents des caïds et des bandits les plus déterminés, venus de l'Est et de l'Ouest du territoire. On y comptait aussi les hommes de guerre les plus expérimentés et les plus renommés.

L'expédition vint camper à *Khaïder*. On était au commencement de l'été ; la sécheresse se faisait déjà énergiquement sentir en bien des points, et il n'était pas prudent d'abandonner les *ma'âl'ir* (*madèr*, selon la prononciation usuelle), ou stations habituelles des troupeaux près des eaux. En quittant Khaïder, l'ennemi passa au *Chot't'*, ou lac salé, puis à *Sinia* et *Mechra' Ennodj'ou'*. Il campa à *Blâd el-Melh'a*.

Le deuxième jour de Ramadan, nous vîmes arriver des cavaliers des Beni Mat'har ; leur but était d'observer notre attitude et notre état moral dans l'attente des événements. Ils trouvèrent notre population dans les meilleures dispositions, ne manifestant aucune crainte du Bey, et excitant ses enfants à la guerre. Ces cavaliers nous annoncèrent que le bey était en un tel lieu, et nous dirent qu'indubitablement *nous passerions la nuit prochaine avec lui*.

Nous envoyâmes de nos gens à la découverte sur la montagne. Ils aperçurent pendant la nuit un grand nombre de feux, et revinrent nous confirmer la nouvelle.



Le Bey, se remettant en marche, atteignit *Blâd el-Meridja*, où il fit halte pendant la chaleur du jour, et vint coucher à *Sah'oudn el-Bigla*, entre nous et *'Asla*. Nous reçûmes cette nuit-là quelques cavaliers de nos Arabes, qui venaient nous donner des nouvelles, et qui nous conseillèrent d'aller trouver le Bey ; « Car, dirent-ils, lorsque Dieu fera apparaître les premières lueurs du matin, l'ennemi débouchera par le défilé appelé *Khang Ettib* ». Mais Dieu ne nous avait rien donné que nous pussions envoyer spontanément en présent ; nous fûmes obligés de laisser la nuit s'écouler et d'attendre au matin. Avant que le soleil fût élevé sur l'horizon, nous réalisâmes quelques cadeaux, consistant en un eslave et tout l'argent que l'on put se procurer. Nous étions alors au samedi. Nous nous rendîmes vers l'un des côtés de la ville pour faire nos adieux à nos députés, *Mohammed ben Kharbach* et *Djelloul ben 'Amâra*. Nous accomplissions ce devoir, lorsqu'il nous arriva des cavaliers du Bey, expédiés le matin même, après que l'armée se fût mise en route. Ils étaient trois : le cheikh *Berriydh' el-Angadi*, un caïd du makhzen et un caïd des Arabes. Ils trouvèrent les députés sortant de la ville, accompagnés de la population. « Le Bey marche sur vous, leur dirent-ils ; en quelque lieu que vous alliez, vous pouvez compter qu'il tombera toujours sur vous et vous traitera, suivant le cas, soit avec indulgence, soit de toute autre manière. »

Cependant, nos envoyés partirent, et nous nous préparâmes à soutenir de rudes combats avec l'ennemi.

La députation arriva, aux premiers rayons du soleil, à *H'aci el-Kerma* (*Puits du Figuier*), où elle trouva le Bey se mettant en marche avec son armée. Nos députés se présentèrent aussitôt à lui. Il les reçut à cheval, et leur demanda qui ils étaient. « Nous sommes, répondirent-ils, les envoyés de cette Chellâla. » Le Bey ne leur répondit rien, et ils marchèrent à sa suite. Ce silence était un calcul de son bon sens et de sa prévoyance : ses troupes et lui, ainsi que toutes les bêtes de somme, mouraient de soif : en retenant la députation, il voulait attendre que l'on se fût désaltéré, avant de manifester ses intentions peu favorables et sa volonté de combattre.

Pendant ce temps, des troupes innombrables, marchant par détachements, se dirigeaient sur nous par *Aïn 'Amar* supérieur. Chaque caïd avait déployé ses enseignes, et l'on voyait flotter l'étendard du Bey. Les tambours et la musique guerrière qui se

faisaient entendre, cherchaient à jeter l'effroi parmi les populations.

Lecteur, qui joignez un esprit sagace à l'intelligence des choses, écoutez ce récit !

Les troupes du bey s'établirent près de chaque puits ou source où les animaux pouvaient se désaltérer, tandis que les mulets portant les canons de gros calibre et les mortiers, étaient dirigés sur *Khang Ett'ib*, défilé aboutissant à la route de *S'orrt el-Khayl*.

L'ennemi s'occupa d'établir ses abris. Il avait installé le campement du Bey la première fois qu'il était venu chez nous. (*Sic*)

S'adressant enfin à nos députés, le Bey leur dit : « Puisque je suis venu jusqu'ici, il ne me reste qu'à combattre et à employer le tranchant du glaive. Retournez près des vôtres, et dites leur de se battre pour leur pays. »

Lorsqu'ils furent de retour auprès de nous, ils nous rapportèrent ces paroles et nous dirent qu'ils avaient répondu : « Dieu est avec nous; il accordera la victoire à qui d'entre nous il voudra. » Voyant les choses à ce point, la population de Chellâla proclama à grands cris la guerre.

Le Bey avait fait mettre ses mortiers en batterie. Tout à coup une détonation retentit : un projectile vint frapper le rempart d'*Ali ben Mouça*, près de *Bab el-Kebir* (la grande porte). Sans expérience jusqu'alors, du tir de ces pièces d'artillerie, nous ressentions une assez vive inquiétude; mais lorsque nous vîmes que cette décharge n'avait produit d'autre effet sur le rempart que la démolition de deux ou trois pierres, nous nous félicitâmes du peu de danger que couraient nos murs. Une seconde, une troisième décharge se firent entendre, et le feu continuait encore au coucher du soleil ; il se prolongea jusqu'à la nuit close.

L'armée s'était répandue parmi les jardins et les champs cultivés pour détruire les arbres et toute la verdure de la saison. Le camp était au sud de la ville, à une faible distance des Puits. On avait placé la batterie de mortiers à la *Zaklama*, qui est à l'est de *Sidi Abd Allah ben Ahmed*.

Pour revenir aux angoisses que nous causaient les boulets, nous étions assaillis par ces projectiles jusqu'au coucher du soleil. On était en Ramadan, et plusieurs d'entre nous n'observaient pas le jeûne; les autres, au contraire, en remplissaient toutes les prescriptions, comme en temps ordinaire. Un boulet rempli de poudre et de mitraille vint frapper au milieu du *Kasr'* (ou *Ksar*, suivant la prononciation locale), c'est-à-dire de la bourgade ou quartier, et, pénétrant dans le logis des *Ouldd Kofous*, tua la mère de ces derniers. Une autre femme fut blessée vers le coucher du soleil, tandis qu'elle préparait le déjeûner de ses enfants, qui combattaient avec leurs compatriotes sur les remparts, auprès desquels était établi le camp. C'est là tout le mal que nous firent ces mortiers, par un effet de la grâce de Dieu et des saints.



Le feu dura ainsi jusqu'à la proximité de l'*Eucha*, (c'est-à-dire de la nuit close). A ce moment, les troupes se dispersèrent à droite et à gauche, cherchant à effrayer les assiégés par la poudre et les balles, et à empêcher qu'il ne sortît ou n'entrât personne à la faveur de l'obscurité. Entendant cette fusillade, nous crûmes d'abord que les Arabes arrivaient à notre secours, et nous nous réjouissions de ce renfort. Mais, bientôt, les balles, tombant sur nous comme des sauterelles ou comme la grêle, nous firent voir que nous nous étions trompés. Nous ne pouvions nous tenir en aucun des quatre points cardinaux, à cause de la profusion des balles, et nous passâmes ainsi la nuit sans un moment de répit, criblés par une pluie meurtrière qui dura jusqu'au point du jour.

Alors, l'ennemi nous assaillit de toutes parts, principalement du côté d'*Aïn Frich*, d'où s'élançaient en grand nombre les Turcs et les Arabes. C'était, disons-nous, au point du jour, et beaucoup des nôtres ayant été capturés dans les jardins, la frayeur s'empara de nous.

Nous eûmes en cet assaut beaucoup de morts ; notamment : *Sidi Abd el-Kader ben Ibrahim*, *Abd Allah Bou Teldj'a*, *Bou Djema' ben Rádja'* et le cheikh *Ben Bou Fâden*. Nous eûmes aussi des blessés, parmi lesquels se trouvèrent *Mohammed ben Liya* et son frère, *Ma'mer ben Liya*, qui furent atteints au moment où le soleil commençait à s'élever sur l'horizon.

L'ennemi rallia ses forces, les tambours et les *r'aïta* (hautbois) firent entendre la charge, et les masses assaillantes se précipitèrent à la fois sur le *Ksar*, auquel elles donnèrent assaut de toutes parts. Pendant la mêlée générale, quelqu'un vint nous dire que la ville était forcée vers *Aïn Youcef*, du côté

sud. Un détachement des nôtres arriva, et nous vîmes les monstruosités des hommes et les actions infernales qu'ils peuvent commettre. Un épais brouillard s'éleva dans la direction du camp : on eût dit un brouillard de pluie. Quand il se fut dissipé, on vit les assiégeants s'accrocher, dans leur assaut, aux parapets des murs, et l'armée ennemie au pied des remparts. Ils parvinrent au réservoir et voulurent forcer l'entrée. Ayant atteint la porte principale du *Ksar* et la fontaine, c'est-à-dire le pied du grand rempart, ils plantèrent deux drapeaux sur le réservoir d'*Aïn Youcef*, et un troisième près de la porte du milieu.

L'ennemi se serrait de plus en plus, le plomb tombait comme la pluie, les mortiers retentissaient avec le bruit du tonnerre. Ces bouches à feu furent traînées à travers les champs d'*Aïn Youcef*; mais comme la mousqueterie du Ksar dévorait les artilleurs, on plaça la batterie sur le chemin de la *Gueblia* (Chellâla méridionale), en deçà d'*Aïn Djedida*. La mousqueterie des remparts répandait la mort et les blessures dans les rangs de l'ennemi, qui eut beaucoup de tués et un nombre bien plus considérable de blessés. Les hommes s'engageant dans les voies qui séparent les jardins et marchant un à un, à la file les uns des autres, eurent bientôt envahi ces jardins, que l'on pouvait comparer à des grenades remplies de leurs pepins.

Trois bombes vinrent écraser le fort du sud et firent un affreux carnage de ceux qui y étaient renfermés, sans épargner les hommes du voisinage. La lumière du jour fut changée en épaisses ténèbres, la poussière s'éleva par tourbillons, et le feu de la destruction s'alluma partout, plus intense que jamais, entre les combattants.

Le Ksar inférieur, celui de Frich, était tombé au pouvoir de l'ennemi, qui s'occupait, en d'incessantes allées et venues, de retirer des maisons et des *h'aouch* les abondantes provisions de vivres qui y étaient renfermées. Il ne laissa que les choses qu'il dédaignait.

Une file d'ennemis arriva du côté de la grande porte septentrionale, et un nouveau combat eut lieu. Les assiégeants brisèrent la porte à coups de haches de fer, et envahirent toutes les rues dans l'ordre dont nous avons déjà parlé. On les attaqua par derrière, mais leur nombre augmenta à un tel point, *que les musulmans furent vaincus (sic.)* *Mohammed ben er-Radja* fut



tué en dedans de la porte. Que Dieu lui fasse miséricorde! On n'eut pas d'autre perte à regretter. L'ennemi avait un si grand nombre de blessés, qu'ils remplissaient presque tout le Ksar inférieur. La *ski'fa*, ou portique, située sous le grand rempart, en fut encombrée.

L'ennemi rallia ses troupes éparses ; ses groupes se réunirent, et, se ruant en masses nombreuses sur la population, par les jardins d'Aïn Frich, il parvint jusqu'aux murs des Oulâd Liya, qu'il voulait détruire par la pioche et la hache. Mais des gens du pays s'opposèrent à ses efforts, et lui firent abandonner les murs ; puis, le refoulant sur leurs limites, ils l'empêchèrent de s'approcher des remparts. On combattit avec acharnement jusqu'à ce que le soleil fût élevé sur l'horizon de la longueur d'une lance, *ou même plus de quatre hauteurs d'homme* (*sic*).

Les femmes, les juifs, les enfants et les individus, comme eux, peu propres au combat, délibérèrent et formèrent le projet de fuir à la montagne et à Sidi Mohammed ben Sliman. Un homme des *Liya*, fraction d'une tribu nommée *'Afafna*, se mit à la tête des fuyards, que suivaient un certain nombre de femmes. Cette honteuse cohorte n'avait pas osé, sous la grêle épaisse des balles, jeter un regard sur le Ksar. Que Dieu récompense les braves qui ont subi la mort avec résignation, et qui ont su n'attacher aucun prix à la vie! Que la malédiction divine tombe sur les lâches qui ont fui avec les femmes !

Des cavaliers vinrent donner avis au Bey de cette émigration. Il était établi auprès des puits, n'ayant d'autre garde que quatre hommes à cheval. Personne ne se trouvait dans les tentes, et les chameaux, les chevaux, les mulets, toutes les bêtes de somme enfin, étaient dispersés dans l'espace compris entre le camp et *Ksikès*, sans que nul pâtre en prît soin. Lorsque les cavaliers eurent averti le Bey de l'effroi de la population et de la fuite des femmes, il ordonna de les charger et de raviver le combat et le feu contre nous.

Un détachement fondit sur les femmes ; les unes furent *prises*, d'autres se réfugièrent à la montagne de *Bram*. Le combat devenait toujours plus acharné. Le gros de l'armée fit un mouvement et vint entourer le Ksar de tous les côtés, en plaçant toutefois des forces plus considérables vers le cimetière et le Ksar de Sidi Ahmed. Après avoir cerné ainsi, l'ennemi s'approcha des murs et prit d'assaut le Ksar de Sidi Sliman. Il fit prisonniers ceux

qui s'y trouvaient et s'empara des richesses considérables de la maison de Sellâm, qu'il emmena captif.

Les habitants de la ville se livraient aux pleurs et aux lamentations ; ils semblaient prêts à mourir de douleur, à la vue de l'affreuse détresse où ils se trouvaient, et à laquelle ils ne pensaient pas qu'aucun d'eux pût échapper. Les guerriers supportaient leur sort avec la résignation des nobles cœurs. Que Dieu les en récompense ! Les visages des hommes étaient tout changés, et les femmes qui étaient restées se soumirent avec patience au décret de Dieu.

L'ennemi renouvela les assauts et pénétra enfin dans la ville par la porte de *Tafernt* (le moulin à manége). Il envahit la maison dite de Bou l-Anouâr ; la population, alors, se regarda comme perdue. Les hommes influents par leurs conseils dans les affaires publiques, et les chefs du peuple, montèrent spontanément sur les minarets, et proclamèrent que la victoire restait au Bey. Mais ils ne purent conjurer le danger, et le feu du combat gardait la même ardeur jusqu'à ce que se présentassent quatre braves : *Abd Allah ben Ahmed*, *K'addour ben T'ahar 'Amer ben Djilâni* et un autre personnage, qui sortirent pour aller trouver le chef de l'armée.

Lorsqu'ils furent en sa présence, *ils le reconnurent vainqueur*. Le Bey leur fit le plus large accueil, à cause de la résignation et de la fermeté au combat qu'il avait remarquées chez leurs compatriotes. De sa vie, disait-il, il n'avait rien vu de semblable à eux, et il pensait qu'une bande de Turcs combattait avec nous. Dieu rend victorieux quiconque lui plait ; puisse-t-il récompenser ceux qui combattent pour leurs enfants, au milieu même d'une brûlante détresse !

Beaucoup d'entre nous, ignorant l'état récent des choses et l'envoi d'une nouvelle députation, continuaient à se résigner à la misère et à soutenir le combat pour la cause de Dieu. Le Bey signifia à nos députés, qu'on lui enverrait en ôtage quatre individus qu'il désigna, et qu'on lui donnerait cent négresses. Ils revinrent avec ces conditions, que nous étions bien forcés de subir. On lui envoya donc les quatre personnages qu'il réclamait : *Mohammed ben Kharbach*, *Mohammed ben Miloud*, le cheikh *Ben Kerroum* et *Mohammed ben el-Gandi*.

Déjà, les Turcs avaient fait prisonnier *Mohammed ben Sâïb* à Sidi Mohammed ben Slimân, et ils s'étaient emparés d'une



trentaine de femmes de toutes les classes de la population, réparties dans les tentes. Les fuyards juifs avaient aussi été pris ; quelques-uns s'étaient échappés, lorsque le combat était le plus ardent et que le plomb tombait sur nous comme la grêle. Ben Sliman avait été frappé dans le fort qu'avaient pris les Turcs, et était mort la nuit même. Que Dieu lui fasse miséricorde ! Il avait été blessé vers le milieu du jour, le soleil était encore au centre du firmament.

Les ôtages donc se rendirent auprès du Bey et il les installa dans des tentes voisines de la sienne. Le combat s'allanguit peu à peu, et les hostilités cessèrent vers midi. On était en été. La population n'était pas encore rassurée contre les Turcs, malgré la cessation du feu.

Le Bey fit sonner la retraite de l'armée ; chaque corps, arrivant d'un côté différent, venait se réunir au camp général, que l'on eût dit couvert de sauterelles. L'armée conquérante se réunit autour de son chef, et la population vaincue se rassembla à sa *Djema'â*, chacun cherchant ceux qu'il avait perdus, femmes, enfants ou esclaves, et tâchant de se résigner noblement aux maux qu'on leur avait faits, à la dévastation de leur pays et à la captivité de leurs enfants. Ils acceptèrent toutes ces calamités.

Le vainqueur partagea les richesses, évalua les produits du pays et le revenu des eaux, et fixa un tribut, qu'on lui paya par menus versements. Il avait exigé d'abord cinq cents sacs (*r'erdra*) d'orge.

En voyant la poussière se dissiper, ceux des nôtres qui avaient fui dans la montagne, s'imaginèrent que la ville avait été prise et détruite, et que les habitants étaient tous morts. Cette conjecture leur avait été suggérée par la résignation et l'inertie de nos braves. Lorsqu'ils reçurent la nouvelle que la ville avait été conquise et que la sécurité était rétablie, ils revinrent vers nous pendant la nuit. Le lendemain matin, Dieu avait fait naître un peu de sécurité, et chacun allait porter au Bey ce qu'il trouvait disponible ; mais, dans le courant de la matinée, les Turcs se soulevèrent contre nous, se plaignant que la mort frappait un grand nombre d'entre eux, et nous menaçant de nous tuer le jour même, s'il n'étaient débarrassés des cadavres.

Leur chef les apaisa par ses remontrances et l'augmentation de leurs parts du butin, et nous enterrâmes nos morts dans la journée même. Les Turcs voulurent ensuite venir trafiquer sur le marché avec nous ; mais le Bey ne leur en permit l'accès qu'après qu'ils lui eurent adressé une réclamation directe, et qu'il nous eut demandé

leur admission. Ils entrèrent donc, en manifestant leur surprise du carnage qu'on avait fait des leurs du côté d'*El-Aïn* (la fontaine) et de *Chaïdem*. — « C'est là, disaient-ils, que nous avons éprouvé les plus grandes pertes. » C'était là, en effet, qu'étaient morts plusieurs de leurs principaux chefs, ainsi qu'un grand nombre de soldats, car on y avait placé les plus adroits tireurs, tels que Ahmed ben Houcin (Hoçaïn) et Bel Kacem ben Hayyour, ainsi que leurs frères. Que Dieu récompense ces braves, qui ont soutenu si énergiquement le combat, et qui ont préféré la mort du défenseur à l'existence du vaincu !

La population continua, chaque jour, à apporter en tribut au vainqueur tout ce qu'elle trouvait, jusqu'à ce qu'elle eût acquitté ce qui était exigé. On payait, pour chaque négresse qu'on ne pouvait fournir en nature, soixante-dix réaux drahem, ou l'on donnait des objets en argent pur.

Le Bey, qui avait séjourné chez nous six jours, y compris les jours de combat, et qui avait reçu la soumission des *Ksar*, nous quitta au milieu du jeudi, après avoir été témoin d'un grave événement, c'est-à-dire d'un violent tremblement de terre. Il emmena les quatre ôtages : Mohammed ben Kharbach, Mohammed ben el-Gandi, Mohammed ben Miloud et le cheikh Ben Kerroum, qui représentaient chacun des quatre quartiers. Il avait adouci leur sort, en leur faisant donner des vêtements et des montures.

Les Turcs montèrent à Aïn Amar. La population de Chellâla, sortant de la ville, se répandit sur l'emplacement qu'ils venaient de quitter, pour y chercher quelque menu butin. L'armée continua à monter jusqu'à *Mechref*. Le Bey, se retournant, aperçut les nôtres sur la place du camp. Furieux, il fit faire halte, et allait donner l'ordre à sa cavalerie de nous charger; c'en était fait de nous, si Dieu, qu'il soit glorifié et béni ! n'eût inspiré à ses caïds de lui représenter que nous n'agissions ainsi que poussés par la misère et la détresse.

Ils se remirent donc en marche, et allèrent coucher cette nuit-là à *Blad El-Mekroum*. A chaque endroit où ils passaient la nuit, ils enterraient des morts, à cause des nombreux blessés qu'ils avaient avec eux. Ils arrivèrent ainsi à Mascara.

Le Bey nous écrivit alors une lettre où il nous disait : « Vous avez l'*aman* (sécurité, garantie, amnistie) pour les quatre ôtages que j'ai avec moi. » Nous avions éprouvé de vives inquiétudes à leur égard, et redoutions pour eux quelque perfidie de sa part. Il y



avait quatre mois qu'ils étaient avec lui, et notre appréhension était telle, que nous avions écrit lettre sur lettre, et envoyé messager sur messager, lorsque Dieu ouvrit sur eux l'œil de sa bonté. Le Bey les mit en liberté et leur donna à chacun une jument, un magnifique fusil, c'est-à-dire qu'il les monta et équipa comme des dignitaires et des amis. Deux des nôtres, qui les étaient allés visiter, ne reçurent qu'une jument pour eux deux et des vêtements. Il leur renouvela l'*aman* et nous manda par une lettre que le tribut annuel qu'il nous imposait était de dix négresses. Il ajoutait : « Si vous me servez loyalement, si vous ne désobéissez pas à mes ordres, et si vous montrez de l'attachement à mon gouvernement, j'allégerai, chaque année, votre tribut. » C'est ainsi que nous ne payons plus que sept négresses ; mais nous sommes tenus à donner à chacune d'elles un vêtement de neuf *dra'* (coudées) d'étoffe, évalué six *riyal*. Le Bey traite généreusement ceux qui vont lui remettre l'impôt.

Des accidents et des aventures fort étranges survinrent à nos ôtages, lors de leur sortie de captivité, quand ils furent arrivés en-deçà du *Chott*. Une certaine nuit, on effaroucha leurs chevaux, qui s'enfuirent vers le Tell. Mais les détails seraient longs, et je dois abréger, à cause du peu de papier que j'y puis consacrer. Enfin, ils nous rejoignirent, et le jour de leur arrivée fut un jour heureux pour nous. Grâces soient rendues à Dieu !

La conduite du Bey envers nous a été, jusqu'à présent, très-louable : aucun acte injuste ou arbitraire n'a été commis contre nous, et nous nous gouvernons comme nous l'entendons. Que Dieu soit loué pour le secours et la protection qu'il nous a accordés, en nous préservant de l'abus que le Bey eût pu faire du pouvoir, et en étendant l'autorité de ce prince sur tout le pays !

D'après ce que l'on rapporte, les pertes du Bey s'élèveraient à cent soixante-dix hommes, parce que, jusqu'à la fin de l'année, beaucoup de blessés moururent successivement de leurs blessures.

Tels sont les événements qu'ont subis les habitants de la Chellâla. Nous avons voulu les enregistrer, pour les transmettre aux temps futurs et aux peuples à venir, qui en entendront parler sans en connaître les détails. Ils sont rapportés ici avec une scrupuleuse fidélité, dans l'ordre où ils ont eu lieu, car ils se sont accomplis sous les yeux de celui qui a écrit la présente relation. Que Dieu soit clément envers lui et le traite avec mansuétude ! Qu'il répande sa miséricorde sur l'auteur, sur son père et le père de son père, ainsi

que sur tous les fidèles croyants ! Qu'il nous fasse mourir musulmans et vertueux, et qu'il me place au nombre de leurs seigneuries 5 1 8 2 1 7 3 1 (1) par les mérites du noble et généreux Prophète, auquel Dieu daigne accorder ses grâces et son salut !

La présente relation a été rédigée dans le mois de Dieu Rebi 1er de l'an 1255 (mai 1839), et écrite par Mohammed ben Bel Kacem ez-Zâoui.

L.-J. Bresnier.

*Note de la Rédaction.* — Dans les nos 803, 807, 808 et 809 du *Moniteur Algérien* (5, 10, 15 et 20 février 1857), on trouve une *relation de l'expédition du Bey Mohammed el-Kebir contre Chellala*, par MM. Deligny, capitaine au 18e léger (aujourd'hui général de division), chef du bureau arabe de Mascara, et Theuma, interprète de l'armée. Après avoir donné la situation générale du Beylik de Mascara au moment de l'entreprise (1780), indiqué l'influence de l'esprit religieux dans le sud et énuméré les causes déterminantes de l'attaque de Chellala, les auteurs reproduisent en français le récit fait en arabe, de cette guerre, par un habitant de l'oasis. Bien que racontant le même événement, le manuscrit employé par eux et celui que M. Bresnier vient de traduire ne sont pas identiques ; mais ils se complètent et se contrôlent l'un par l'autre. C'est ce qui nous a décidé à publier ce document inédit sur un épisode assez remarquable de la vie militaire du célèbre Bey de l'ouest, Mohammed el-Kebir.

---

(1) Ces chiffres, pris individuellement, avec leur valeur comme unités, dizaines ou centaines, correspondent à chacune des lettres du mot العارفين, *el-'arifin* ceux qui connaissent, *les initiés*. On désigne ainsi ceux qu'une prétendue révélation initie naturellement et par degrés à la connaissance de Dieu. Ce sont des espèces d'illuminés.



## ENTRE SÉTIF ET BISKARA.

Notre laborieux correspondant, M. Louis Féraud, interprète de l'armée à Constantine, nous adresse une série d'observations archéologiques, etc., recueillies pendant une excursion qu'il vient de faire de Sétif à Biskara. Nous les insérons dans leur intégrité, en y ajoutant quelques notes, destinées à préciser l'orientation et les distances, afin que le lecteur puisse suivre facilement, sur une carte, l'itinéraire de notre voyageur. Pour y aider encore davantage, nous allons donner la liste des localités que M. Féraud a visitées, avec indication de celles où il y a des ruines romaines, que nous marquerons par un signe généralement connu, les deux lettres RR.

| | | kilom. |
|---|---|---|
| RR. | SÉTIF. Départ, le 16 septembre 1859 | |
| | Aïn Melloul, au Sud un peu Ouest. . . . . . | 24 |
| RR. | Bir Hadada, au Sud-Est. . . . . . . . . . . | 8 |
| RR. | *Centenarium*, id. . . . . . . . . . . | 2 |
| RR. | Kherbet Homia, puis Kerbet el-Meki . . . . | 9 |
| RR. | Aïn Azel, au Sud-Est. . . . . . . . . . . | 6 |
| | 17 *Septembre* | |
| RR. | A Aïn Kikba, au Sud-Est. . . . . . . . . | |
| | Maison du caïd Si Mokhtar. . . . . . . . . | 22 |
| RR. | Ngaous, au Sud. . . . . . . . . . . . | 15 |
| | 18 *Septembre.* | |
| RR. | A Barika, maison de commandement, à l'Ouest . | 40 |
| | 19 *Septembre.* | |
| | A Mokta el-Hadjar, au Sud-Sud-Est. . . . . | 14 |
| | Aïn Deflla, au Sud très-peu Est. . . . . . . | 11 |
| RR. | Outtaïa, au Sud-Sud-Est. . . . . . . . . | 25 |
| | 20 *Septembre.* | |
| | A Biskara, au Sud très-peu Est. . . . . . . | 29 |

Pour arriver de Sétif à Biskara, M. L. Féraud, a dû faire 205 kilomètre, au lieu de 168, à cause des divers changements de direction de sa route, qui aurait dû être presqu'au plein Sud, pour rester

directe, Biskara n'étant que de 10' à l'Est du méridien de Sétif.

Pour les inscriptions copiées par M. Féraud et qui se trouvent déjà publiées dans l'*Epigraphie romaine* en Algérie de M. Rénier, nous renverrons le lecteur à ce savant et précieux ouvrage. Voici, maintenant, la communication de notre correspondant :

Biskara, 20 septembre 1859.

Monsieur le Président,

Je suis en course depuis le 31 du mois dernier, accompagnant le Général commandant, dans sa tournée d'inspection. Nous avons parcouru une partie des subdivisions de Sétif, de Bône et de Batna, et nous venons enfin d'arriver à Biskara, d'où j'ai l'honneur de vous adresser les quelques notes qui vont suivre.

Au début de notre voyage, nous avons suivi des routes fréquemment explorées, sur lesquelles, par conséquent, je n'avais rien à glaner pour la *Revue* ; mais il en a été autrement, lorsque, quittant Sétif, pour nous rendre directement à Biskara, nous sommes entrés dans une contrée remarquable par sa richesse territoriale et sur laquelle gisent encore de nombreux vestiges de la domination romaine.

Pressé en ce moment par les exigences du service, je ne puis que vous adresser la copie textuelle des notes recueillies pendant notre marche. Vous me reprocherez, sans doute, de ne pas entrer dans de plus amples détails descriptifs, et même de ne pas vous envoyer un estampage de chacune des inscriptions relevées ; mais la rapidité de notre course, en rendant aussi ma récolte épigraphique moins abondante que je n'avais lieu de l'espérer, ne m'a pas permis de faire plus ni mieux.

Voici donc mon itinéraire pur et simple :

16 *Septembre*. — Départ de Sétif à 5 heures du matin. Nous prenons la route qui mène au djebel Bou T'aleb, — direction S. S.-E., — territoire des Rir'a Dahara. Grand halte, à 9 heures. à *Aïn Melloul*, près du lac de ce nom et au pied du djebel Youcef (1).

Départ à 11 heures ; même direction que ce matin.

Ruines romaines à droite et à gauche de notre route.

Territoire des Rir'a Guebala. Puits romain nommé *Bir Hadada* ; eau très-abondante ; nous y trouvons beaucoup d'Arabes, venus des

(1) Cet endroit est à 24 kilomètres Sud un peu Ouest de Sétif. — N. de la R.



environs pour y remplir leurs outres ; grandes auges en pierre, servant encore à abreuver les bestiaux (1).

A deux kilomètres environ au-delà de Bir Hadada, existait un centre agricole antique d'une certaine importance, qui devait occuper une superficie de plus de 20 hectares, si on en juge par les vestiges, à moitié enfouis, qui couvrent le sol. Ce point est indiqué sur la carte de l'État-major de 1854, un peu au N.-O. du marabout dit Sidi el-Larit (2).

J'y ai remarqué plusieurs meules de moulin à farine ou à huile, quelques colonnes et des chapiteaux en très-bon état de conservation.

Un colon européen s'est établi au milieu de ces ruines. Près de sa maison, qui est à cheval sur la route du Bou Taleb, devait exister la nécropole de la cité antique ; là, sont de nombreuses pierres tumulaires à moitié enfouies. Ce même colon, interrogé par moi sur les découvertes archéologiques qu'il aurait pu faire, m'a montré une grosse pierre carrée (1 mètre de long sur 80 centimètres de large) qu'il avait transportée près de sa demeure, et sur laquelle j'ai copié ce qui suit :

N° 1.

.................... O ...... CONSTANTINO
.......................... ........ INVICTO
SEMPER AVGVSTO CENTENAR............
SOLVS A SOLO CONSTRVXIT ET DEDICAVIT
SEPTIMIVS FLAVIANVS P.P. MAV.........
....MINIM (*sic*) SEMPER EORVM DEDICATIS

En continuant notre marche, nous apercevons, à 1 kilomètre à notre droite, les ruines nommées Khorbet Homla, puis celles de Khorbet el-Meki (3).

(1) Ce sont probablement des sarcophages. Les ruines mentionnées ici sont marquées à une dizaine de kilomètres au Sud-Est d'Aïn Melloul, sur la carte de la province de Constantine de 1854. — N. de la R.

(2) M. Féraud dit au N.-E. dans son manuscrit, mais l'inspection de la carte démontre que c'est une méprise. — N. de la R.

(3) La carte déjà citée n'indique qu'un seul gisement de ruines, qu'elle ne distingue par aucun nom et qu'elle place à 9 kilomètres au Sud un peu Est du *Centenarium*. — N. de la R.

Arrivé à *'Aïn 'Azel*, où nous bivouaquons, à 4 heures du soir. L'eau, très-limpide et abondante, sourd sur plusieurs points à la fois, au pied d'une vaste ruine de forme carrée, en gros blocs de pierre ; débris de colonnes et chapiteaux : je n'ai découvert aucune inscription.

17 *Septembre*. — Partis à 5 heures du matin, nous trouvons un pays pierreux, couvert de genevriers (*taga*) et de tamarix (*tarfa*) de maigre venue, au pied des montagnes des Oulad Ali ben Sabor et des Oulad Sellam, laissant à notre droite le djebel Boü Taleb. Le Bou Taleb est couvert de vastes et riches forêts où domine le cèdre. C'est de là que Sétif tire tous ses bois de charpente et son combustible

Ruines romaines à *Ain Kikba* قيقبة (la fontaine du micocoulier) (1) ; je ne sais s'il y existait autrefois des arbres de cette essence, mais aujourd'hui les environs sont complètement nus et déserts. Traces d'une voie romaine, dont nous avons aperçu quelques indices pendant notre marche d'hier.

Grand' halte à 9 heures, à la *maison du kaïd Si Mokhtar*, près du ruisseau qui descend de Ras el-Aïoun. Départ à 11 heures. Quelques ruines éparses sur notre route. Nous bivouaquons à trois heures du soir auprès du village de *N'gaous* (2) ou *M'gaous*, comme le nomment les indigènes.

N'gaous, avec ses grands arbres et ses belles fontaines (3), serait une ravissante bourgade, si les habitants avaient le soin de la débarrasser des décombres et des tas d'immondices qui l'obstruent sur tous les points. Quelques rigoles pour l'écoulement des eaux sont évidemment, à leurs yeux, des travaux de luxe, car j'ai remarqué que les rues étaient souvent interceptées par des cloaques infects, rendant la circulation assez difficile pour un Européen. La maison du caïd, la seule qui soit à peu près confortable, est solidement construite en maçonnerie, sur d'anciennes voûtes romaines, servant aujourd'hui d'écuries : elle est accompagnée d'un superbe jardin, qu'arrose une rigole où l'eau coule en permanence.

---

(1) A 22 kilomètres Sud-Est d'Aïn Azel. — N. de la R.

(2) A 15 kilomètres au Sud de la maison du caïd. — N. de la R.

(3) Les indigènes prétendent que N'gaous possède cent et une fontai..



N° 2.

J'ai trouvé dans ce jardin un fragment d'épitaphe ainsi conçue (1).

....E SIBI ET T FLAVIC...
....MMIS SVIS FECIT
....TORINVS PONTII...
....XIT ANNIS LXXXII...

Les caractères sont parfaitement gravés et très-réguliers.

N'gaous possède deux mosquées. La première, celle de Sidi *Bel Kacem ben Djennan*, située à peu près au centre de la bourgade, est construite en matériaux antiques, pierres et colonnes. Deux coupoles, blanchies à la chaux, la surmontent ; le reste de la toiture est en terrasse. Sa hauteur, du sol au sommet de la coupole la plus élevée, n'excède pas 7 mètres.

La seconde est celle de Sidi Kassem, beaucoup plus connue sous le nom de *Djama Sebad er-Regoud* (mosquée des sept dormants). Elle est située à l'extrémité Nord de la ville ; également construite en pierres romaines, elle est recouverte en tuiles. Dans l'intérieur, sont trois rangées de colonnes de cinq colonnes chaque.

Sur l'une d'elles, malgré le badigeon qui la recouvrait, je crois avoir déchiffré ceci (2) :

N° 3.

IMPP
DDNN
CVIBIOTR
EBONIOGA
LLO..CVIBI
OAFINIO...
GALLOVALD
VMIANoVOL
VSSIANOINVI
CTISSIMISPRIN
CIPIBPPMM
AVGGNNI
COSSPP

---

(1) Baguette en haut et en bas. Le commencement et la fin des lignes manquent. M. Léon Renier a déjà publié cette épigraphe, *Inscript. rom. de l'Algérie*, p. 198, n° 1675. — N. de la R.

(2) Publié par M. Renier, p. 198, n° 1672. — N. de la R.

N° 4.

Sur une autre colonne (1) :

IMPPCESARCVIBIO
TREBONIOGALLOINVIC
TOPIOFELICIAVGPMTRIB
POTESTAPCONPROCETIMI
CAESCVBOAFINIOGALLOVA
LDVMIANOVOLVSSIANO
INVPIOFELICIAVGPPMATR
IBVNICIPOTESTATISCON
PROCINVINPVOBIS
ET VESTRIS

Le tabout qui recouvre la cendre de Sidi Kacem, fondateur de la mosquée, est placé dans le fond, à droite en entrant, au pied de la colonne sur laquelle j'ai copié l'inscription n° 4 ; il est en bois blanc et paraît avoir été recouvert de peintures, ternies depuis, par l'action du temps et de l'humidité. Un linteau mobile, également en bois, de 1 m. 15 c. de long, sur 0 m. 15 c. de large, placé sur le cercueil, porte la légende suivante, en caractères barbaresques gravés en relief.

Je copie tel quel :

الحمد لله * بسم الله الرحمن الرحيم * صلى الله على سيدنا
ومولانا محمد واله وصحبه وسلم تسليما
هاذا قبر الشيخ الولى الصالح المبارك بن ابو الفاضل سيدى
قاسم بن الشيخ الولى الصالح حسين بن محمد بن الشيخ القدوه
سيدى الحسين نفع الله بالجميع توفى رحمة الله عليه يوم
الاربعة الثمانى وعشرين خلت من المحرم فتح ثلاثة وثلاثين
بعد الالف من الهجرة النبوية على صاحبها افضل الصلاة وسلم

(1) Publié par M. Renier, p. 198, n° 1671. — N. de la R.



TRADUCTION.

« Gloire à Dieu.

» Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Qu'il répande ses bénédictions sur notre Seigneur et maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons, qu'il leur accorde le salut.

» Ceci est le tombeau du cheïkh aimé de Dieu, le vertueux El-Moubarek ben Abou el-Fad'el Sidi K'acem, fils du cheïkh aimé de Dieu, le pieux H'assin ben Mohammed, petit-fils du cheïkh, modèle du siècle, Sidi el-H'assin ; que Dieu nous fasse participer à leurs bénédictions.

Il est mort le mercredi, 28e jour, avant l'expiration du mois de Moharrem ; au commencement de l'an 1033 de l'hégire du Prophète Que la bonté divine s'étende sur lui. Novembre 1623 de l'ère chrétienne.) »

La tradition raconte que Sidi Kacem, originaire du Hodna, était un homme pieux et très-savant, ne s'occupant jamais des choses de ce monde ; il s'en allait de tente en tente, stimulant le zèle des musulmans pour les œuvres pieuses.

Quelques années avant sa visite à N'gaous, sept jeunes gens de la ville, jouissant d'une réputation parfaite, disparurent tout à coup, sans que l'on en eût la moindre nouvelle.

Un jour, Si Kacem arriva, et, après s'être promené dans le village, alla chez un des principaux habitants et l'engagea à le suivre. Après avoir marché quelque temps, il lui montra un petit monticule formé par les décombres, en lui disant : « Comment souffrez-vous que l'on jette des immondices en cet endroit ? Fouillez et vous verrez ce que cette terre recouvre. » Aussitôt, on se mit à déblayer le terrain et on trouva les sept jeunes gens (Sebaâ Regoud), dont la disparition avait causé tant d'étonnement, étendus, la face au soleil, et paraissant dormir d'un profond sommeil. Le miracle fit, comme on le pense bien, très-grand bruit. Aussi, pour en perpétuer le souvenir, fut-il décidé que l'on bâtirait immédiatement une mosquée sur le lieu même, et qu'elle porterait le nom de Sebaâ er-Regoud, des sept dormants (1).

Il existe, en effet, dans la mosquée, à gauche en entrant une ga-

(1) Je dois cette légende à M. le capitaine Payen, chef du bureau arabe de Batna, et à un nègre de Tripoli, précepteur des enfants de Si Mahmoud, kaïd de N'gaous, qui m'accompagnait, lors de ma promenade dans les mosquées.

lerie en bois presque vermoulu, formant comme une sorte de chambre ou de carré reservé, dans lequel on pénètre par deux ouvertures. Là, sont déposés, côte à côte, sept *tabout* (cercueils) en bois, à peu près d'égales dimensions, sans inscriptions ni légendes, que l'on m'a dit recouvrir les dépouilles mortelles des sept dormants (1).

Mais je n'ai point parlé encore de l'objet qui cause l'admiration des crédules musulmans, c'est-à-dire de la gigantesque *gueçâa* (grand plat) dans laquelle Sidi K'acem donnait à manger le kouskous aux 500 tolbas qui vinrent s'installer à la mosquée des Sept-Dormants, pour y écouter sa parole instructive.

Cette gueçaâ, que l'on montre aux étrangers comme un meuble sans pareil, est placée en dehors, dans la cour qui précède la mosquée. C'est tout simplement une énorme cuve en calcaire grisâtre, de 1 m. 50 c. environ, de diamètre extérieur, profonde de 25 c. sur 15 c. d'épaisseur, comme on en rencontre assez souvent en Algérie, et dont le véritable emploi était de recevoir l'huile ou tout autre liquide d'un moulin romain.

Après la prise de Constantine, El-Hadj Ahmed bey, errant de tribu en tribu, à la recherche de partisans, vint un instant s'établir à N'gaous, qui reconnaissait encore son autorité. Pendant son séjour dans cette bourgade, il perdit sa mère, *El-Hadja Rekïa*, qui fut enterrée dans la mosquée des Sebaâ Regoud. Le corps est déposé dans un angle du bâtiment, au fond, à gauche, entre les Sept dormants et le mur. Aucun tabout, aucune pierre ne recouvre ce tombeau.

Voici quatre nouvelles inscriptions que l'on m'assure avoir été relevées à N'gaous, mais dont je ne puis garantir l'authenticité ni l'exactitude, puisque je n'ai point vu les pierres d'où elles ont été tirées.

N° 6.

· · · VITALEG. · · · TONSSALVTEATQVE
AETERNITATEIMP · · ·
VALERIC · · · STANTI · · ·
. . . . . . . . . . . . . . .
DEDICANTEAVRELIOALVACIOVPPPNM

(1) La légende des sept dormants est appliquée par la crédulité populaire à un grand nombre de localités en Algérie; par exemple, à Matifou, qui est en vue d'Alger, etc., etc. — N. de la R.



C. . . . . . . . . . . . . .
QVEEORVM · · ·
. . . CVRANTETE ONEIO (1)

N° 7. (2)

DIO NON
MAXIMO
ETFORTISS
IMOAESC · ·
. . . .
. . . .

N° 8. (3)

D.M.S
S.VICTORI · ·
VIXIT ANN...
VC FORT···
NATAMARIT..
MERENT
FECI · · ·

N° 9.

IMP.CAES.M.AVRELIO
. . . . . . . . .
. . . . . . . . .
COL · CAST · · ·

Cette dernière inscription ferait supposer que N'gaous est l'ancienne *Castra* ou *Castrum* des Romains (4). Les habitants de

(1) Publié par M. Renier, p, 198, n° 1674. Elle y est donnée en quatre lignes seulement et avec des différences très-notables. Mais, comme des deux copies que M. Renier a eues à sa disposition, l'une est de M. le général Creully, dont l'habileté et l'exactitude sont connues, nous donnons sans hésitation la préférence à sa version. — N. de la R.

(2) La première ligne a été gravée à une époque postérieure au reste.

(3) Publié par M. Renier, p. 198, n° 1676 — N. de la R.

(4) Si M. Féraud veut parler du *Castra* de la carte peutingérienne, qui figure sur la route qui conduisait de Sétif vers *Auzia* (Aumale), la synonymie n'est pas acceptable. Quant aux localités qui ont porté le nom de *Castellum* avec ou sans addition d'autres mots, il s'en rencontre dans les diverses provinces d'Afrique. — N. de la R.

N'gaous bâtissent déjà comme les Sahariens, c'est-à-dire avec le *toub* ou grosse brique cuite au soleil. Ce mode de construction peut être très expéditif et peu coûteux, mais il n'est pas très solide. Il arrive aussi qu'après une durée assez courte, leurs maisons s'écroulent ou s'effondrent. Sur l'emplacement de l'ancienne on en construit une nouvelle, sans avoir, au préalable, enlevé les décombres. C'est l'origine des énormes buttes de terre que l'on rencontre à chaque pas; et de là vient la rareté des vestiges apparents de monuments antiques.

Je crois avoir lu dans Marmol que, de son temps, N'gaous était une ville riche, populeuse, possédant de belles mosquées, des écoles très suivies, de jolies maisons et de délicieux jardins. C'est bien changé depuis : il ne subsiste que la beauté du site lui-même : les deux mosquées décrites plus haut sont bien mesquines et bien délabrées, et la population ne doit pas s'élever à plus de 1,000 habitants. On pourrait peut-être attribuer cet état de décadence et d'abandon au séjour des Turcs, qui y tenaient garnison (1).

18 *Septembre*. — Partis de N'gaous, à 5 heures du matin laissant les montagnes des Oulad-Solt'an à notre gauche, nous arrivons à midi à la maison de commandement de Barika, près de laquelle nous campons. Ce bordj est très-beau : quatre pavillons

(1) Léon l'Africain, qui appelle cette ville *Necaus*, dit qu'elle fut édifiée par les Romains, et environnée de fortes et anciennes murailles; auprès, — selon lui, — passe un fleuve dont les rives sont couvertes de noyers et figuiers, aux fruits savoureux et parfaits, les meilleurs de tout le royaume de Tunis et qu'on transporte à Constantine Autour de N'gaous, grandes plaines fertiles en grain. Les habitants sont riches, civils, libéraux, se tenant honnêtement en ordre, à la mode des citoyens de Bougie. Le commun tient une maison garnie en manière d'hôpital (hôtel) où l'on reçoit tous les étrangers. Il y a aussi un collége où sont entretenus des écoliers à la bourse publique; une mosquée merveilleusement grande et pourvue de tout le nécessaire. Les femmes y sont blanches, belles, de chevelure noire et luisante, parce qu'elles fréquentent beaucoup les étuves, prenant un plaisir indicible à se tenir nettes et polies. Presque toutes les maisons sont à un étage, mais fort plaisantes et récréatives, chacune d'elles ayant un jardin de fleurs, principalement roses de Damas, violettes, marjolaines, œillets, « et autres gentillesses, » avec sa fontaine à part. Dans une autre partie du jardin, il y a des vignes qui grimpent aux murailles et procurent un ombrage frais et délectable. Si l'on séjourne un peu dans cette ville, on est alléché par ses plaisances, par les caresses et privautés des habitants; et on ne peut la laisser qu'avec un grand regret. (P. 278, 279) Marmol prétend que les exactions et les brutalités des Turcs avaient bien fait déchoir N'gaous (T. II, p. 223). — N de la R.



garnis d'une double rangée de créneaux en défendent les abords.

Dans la matinée, nous avons traversé la plaine dite de Bou-Meguer, où j'ai remarqué quelques *ruines antiques* de peu d'importance, sans doute des établissements agricoles. De Barika, la vue s'étend à l'infini sur le riche et vaste bassin du Hodna; effets ravissants de mirage : lacs, forêts, vergers, etc.

19 *Septembre*. — A notre départ de Barika, à 5 heures du matin, une vaste plaine, direction E. A quatre kilomètres, à notre droite, nous apercevons une grande butte, au-dessus de la plaine, que l'on me dit être les *ruines de Tubuna* ou *Tobna*. Il m'est impossible de m'écarter de notre route pour aller les visiter, mais on me donne quatre inscriptions que l'on m'assure avoir été relevées au milieu des ruines de cet ancien poste; les voici :

N° 10.

Pierre dont toute une face est occupée par le monogramme du Christ, accosté de l'Alpha et de l'Oméga (1).

N° 11

VALERIVS M·FIL
AAVITIVSSCRI
BONIVS...B..
OREM VIRARIVS
AETER LEG III
· ·SVOPOSVIT
·VITOVE
...VS M· F
··RVFI
NVSSCRIBO
NIANVSAE
DILICIVSTIVRB
TVB·SVA PEC
···AVIT (2)

(1) Publié par M Renier, p. 197, n° 1662 N de la R
(2) Publié par M. Renier, p 197 n° 1657. — N. de la R

N° 12.

. . . . . . FABER
FERRARIVSSIBIFECIT
DEDICAVIT ET TITVLA
VIT·ITAFECIMVSQVOT
FILINOSTRINONFACIVNT (1)

Cette inscription a été trouvée, me dit-on, à une petite distance de Tobna, sur un emplacement où existent, en quantité considérable, des fragments de poterie, de verroterie et de mâche-fer.

N° 13.

ADMONEN. . . .
LI FELICITAT .
TIS PLENI. . (2)

Nous traversons l'Oued Bitam, et, peu après, nous arrivons au col de *Mokta el-Hadjar* (3). A gauche, en sortant du col, nous visitons une magnifique carrière de pierre demi-dure, jadis exploitée par les Romains. La trace des travaux et le mode employé pour l'extraction des pierres attirent notre attention ; on supposerait que les ouvriers se sont retirés depuis quelques semaines seulement, tant sont apparentes les empreintes du ciseau. Les blocs, taillés dans le roc même, par couches régulières et horizontales, d'environ 0 m. 50 c. d'épaisseur, n'avaient plus qu'à être transportés sur les chantiers de construction et posés au gré de l'architecte.

Cette carrière, avec ses lignes horizontales ou perpendiculaires, ses blocs ébauchés en forme de gradins, est enluminée d'une teinte sepia qui lui donne un aspect très-pittoresque.

Grand'-halte à Aïn-Defila (4), au milieu de nombreuses substructions romaines.

Dans l'après-midi, nous traversons une partie de la plaine des

(1) Publié par M. Renier, p. 197, n° 1658. — N. de la R.
(2) Publié par M. Renier, p. 197, n° 1661. — N. de la R.
(3) A 14 kilom. de la maison de commandement de Oued Barika. — N. de la R.
(4) A 11 kilomètres au S. S. E. de Mokta-el-Hadjar. — N. de la R



Sahari, où nous voyons quelques gazelles bondir, non loin de notre petite colonne.

M. le capitaine Langlois, chef du bureau arabe de Biskara, me montre trois fragments épigraphiques qu'il a découverts ce matin, en venant à la rencontre du général Gastu. Les voici tels que je les ai relevés :

N° 14.

IMPCAESAR
MICNIOCC. . .
PDIMIOINV
ICTOPIOFELICI
ANOPOM. . .
. . .XIAMOINBP
OTESTATISPATER
PATRIAEPROCO
S

N° 15.

CONSTA
NTINO
IMPER
AVGVSTO

N° 16.

. . .MPCESAR
. . .LERIOPIO
. . .LEIIANOIN
VICTOPPAVG
P M

Ces trois derniers fragments sont grossièrement gravés sur des blocs informes et non dégrossis, jetés en travers du sentier que nous suivions pour nous rendre d'Aïn-Defila à El-Outtaïa, en rejoignant la route de Biskara, environ à cinq lieues au Sud d'El-Kantara.

Non loin de ces fragments épigraphiques, nous avons trouvé les ruines d'un centre de quelque importance. Ici, comme ailleurs, nous avons vu beaucoup de meules en calcaire.

Nous traversons l'oued. . , l'oued El-Kantara ; nous suivons ensuite la route de Biskara et nous bivouaquons enfin à El-Outtaïa (1), à cinq heures du soir.

Le village d'El-Outtaïa a considérablement progressé depuis 1855, époque où je l'ai visité pour la première fois. Il possède maintenant une mosquée ornée d'un joli minaret. — De nombreuses plantations de palmiers et d'arbres fruitiers y ont été faites. La végétation y est admirable, tout pousse avec vigueur.

20 *Septembre*.—Parti d'El-Outtaïa ; arrivé à cinq heures, à Biskara, à huit heures et demie.—Nous voyons là le kaïd Ali, bey de Tougourt, et Si Mâmer, marabout de Temacin, suivis de quinze Touareg et d'autant de Souafa, montés sur des Mehara (chameaux de selle).

*Biskara*, 21 *septembre*.— Nous avons visité, ce matin, la Pépinière ou jardin d'essais du Sahara, puis l'oasis, la salpêtrerie, et enfin l'école arabe-française. Cette école, dirigée par M. Colombo, compte une trentaine d'élèves indigènes, parmi lesquels nous en avons remarqué quelques-uns qui, par leur savoir, feraient honneur à beaucoup de nos établissements primaires d'Alger et de Constantine.

Voilà, Monsieur le Président, les notes que je puis vous adresser aujourd'hui. Nous nous remettons en route demain pour rentrer à Constantine. Dans peu de jours, j'aurai l'honneur de vous écrire encore si, pendant notre marche, je parviens à faire quelque nouvelle récolte épigraphique.

Veuillez agréer l'expression de mon respect.

L. Féraud,
Interprète de l'Armée (2).

---

(1) A 25 kilomètres au S. S. E. de Defila. — N. de la R.

(2) Nous avons reproduit le texte de toutes les inscriptions recueillies par M. Féraud, bien que la plupart aient été déjà publiées. Mais ce sont des termes de comparaison utiles à placer sous les yeux des travailleurs. Les détails descriptifs ou topographiques que notre honorable correspondant joint à chaque épigraphe méritaient d'ailleurs d'être connus et on ne pouvait les donner sans les compléter par les documents qu'ils concernent. —N. d la R.



# HISTOIRE

## DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

depuis 1793 jusqu'à la chute d'Hadj-Ahmed.

---

### AHMED - CHAOUCHE dit EL-KEBAILI.

(1223-1808, mois de septembre (1).

Aly-Bey mort, l'usurpateur, monté sur la jument de sa victime, se fit conduire en triomphe à Dar-el-Dey, dont il prit à l'instant possession. Pendant que la tourbe des courtisans et des flatteurs accourait le féliciter et lui rendre hommage, la soldatesque qui l'avait élevé sur le pavois, ne respirant que meurtre et que pillage, se répandait comme un torrent dévastateur dans tous les quartiers de la ville, proférant d'horribles menaces, arrêtant les passants attardés et dévalisant les magasins. Au premier cri d'alarme, les habitants s'étaient barricadés chez eux. Les rues et les marchés étaient déserts ; chacun tremblait pour ses biens et sa personne.

Au milieu de cette panique générale, quelques anciens membres du makhzen, qui gémissaient au fond des cachots de la Kasba, profitèrent du désordre pour rompre leurs fers et recouvrer leur liberté. De ce nombre furent Moustafa ben Achour et Si Mohammed ben el-Guerba.

Ce dernier étant kaïd azib el-begueur, avait été mis en prison pour avoir vendu, pour son propre compte, des bœufs appartenant au beylik. Quant à Moustafa ben Achour, après avoir déserté, comme nous l'avons vu précédemment, la cause du bey Hosseïn, au combat de l'Oued Serrat, il avait dû, pour échapper au supplice des traîtres, s'enfuir dans son kaïdat du Ferdjioua, où, pendant environ un an, il vécut en état d'hostilité ouverte. Désirant cependant rentrer en grâce avec le bey qui avait succédé à Hosseïn, il profita du passage du bache-agha, allant rejoindre la colonne de Constantine, pour faire sa soumission entre ses mains et lui demander l'aman. L'entrevue eut lieu à Koçar et-Theïr. Le bache-agha, touché de son repentir, lui accorda sa

---

(1) Voir les numéros 14, 15, 16, et 20 de la *Revue*.

grâce et lui promit de s'employer auprès du bey pour faire pardonner sa faute.

Ben Achour, comptant un peu trop sur cette haute protection, n'hésita pas à se présenter devant Aly Bey, qui le fit immédiatement arrêter et jeter en prison. Comme le bache-agha se recriait sur cette manière d'agir vis-à-vis d'un homme auquel il avait accordé l'aman, Aly lui répondit : « Cet homme que vous » protégez est un traître endurci, qui ne manquera pas de saisir la » première occasion qui se présentera pour faire cause commune » avec l'ennemi et recommencer le rôle qu'il a joué dans la précé- » dente campagne. Ne vous fiez pas à ses promesses ; sa parole » ne mérite aucune croyance. »

Le bache-agha se rendit à ces raisons et lui abandonna son protégé. En même temps, Aly-Bey écrivait au pacha pour l'informer des mesures qu'il avait prises à l'égard de Ben Achour, et Ahmed Khodja, par une lettre écrite dans les termes les plus flatteurs, approuva pleinement sa conduite. La voici :

« Louange à Dieu ! — A celui dont les racines et les rameaux » augmentent sans cesse ; dont la race s'est conservée pure dans » tous les temps ; dont la libéralité a atteint la limite extrême ; à » celui qui a été abreuvé aux eaux de la science ; trône magni- » fique et lumineux, trésor précieux et incomparable ; à notre illus- » tre fils, notre ami le plus cher et le plus aimable ; à Si Aly, bey de » Constantine, salut ! Que Dieu vous accorde sa bénédiction et » vous comble de sa faveur et de ses grâces.

» Nous avons reçu votre bien aimée lettre dont nous avons ad- » miré la précision et l'élégance. Puisse le Dieu de bonté vous » venir en aide dans l'accomplissement de tous vos desseins ! » qu'il prolonge les jours de votre seigneurie et qu'il vous accorde » ses récompenses, pour le bien que vous avez fait en empri- » sonnant ce traître, ce débauché, qui a nom Moustafa ben » Achour ; celui-là même qui a jeté la perturbation dans la pro- » vince, qui a excité la guerre civile et allumé l'incendie de la » révolte, avec tous les malheurs qu'elle entraîne après elle. » Depuis que vous lui avez mis les fers aux pieds, la province, » nous dites-vous, a repris son calme habituel. Que Dieu vous ac- » corde ses bénédictions pour le bien que vous avez fait, et qu'il » vous seconde dans vos projets !

» N'oubliez pas, mon cher fils, vous l'homme généreux, sincère, » obligeant, zélé, que vous êtes le chef de la province, que » vous tenez dans vos mains la vie de vos sujets, que pas » un ne doit se soustraire à votre commandement, ni s'opposer » à ce que vous jugez convenable. Mais souvenez-vous aussi que » si nous vous avons investi d'une si haute puissance, ce n'est que » pour que vous l'employiez à la pacification complète du pays. » Si nous avons accumulé sur votre tête toutes les affaires de » l'État, si nous vous permettons d'y introduire telles réformes » que vous suggérera votre esprit, à notre tour nous espérons » que vous ne tromperez point la confiance que nous avons » dans la sagesse et la droiture de votre jugement.



» Sachez aussi, illustre seigneur et notre fils bien-aimé, que ce » que nous désirons de vous et ce que nous vous recommandons » particulièrement, c'est qu'après avoir imploré l'assistance de » Dieu, notre maître et celui de toutes les créatures, vous vous » portiez sans retard et par une marche rapide à la conquête » de ce pays (de Tunis). Enflammez par votre zèle le courage » de vos troupes, et qu'une sainte ardeur anime tous vos sol- » dats.

» Vivez en paix avec votre frère Hossein-Agha ; soyez pour » ainsi dire deux âmes en un seul corps. Consultez-vous mutuel- » lement dans tout ce que vous entreprendrez. Admettez dans » vos conseils les hommes renommés par leurs capacités, leur » instruction, leur fermeté, leur audace et leur longue expé- » rience des affaires. Veillez à ce que rien ne manque aux » soldats, aux goums et aux auxiliaires. Soyez bienveillant pour » tous et en particulier pour les chefs des contingents arabes. » C'est le plus sûr moyen de vous les attacher solidement.

» Si vous atteignez bientôt le but de vos désirs et que vos enne- » mis, battus, fuient de toute part, par les mérites de notre » Seigneur Mohammed, qui a reçu du ciel le sublime Koran, » que Dieu répande sur vous et sur votre medjelès ses faveurs » et ses grâces.

» Ecrit par ordre du magnifique, du magnanime et du très- » élevé, Si Ahmed-Pacha. Puisse Dieu lui accorder tous les biens » qu'il désire ! » (Sans date).

L'arrestation de Ben Achour fut donc maintenue ; et depuis lors il était dans les fers, lorsqu'arrivèrent les évènements à la faveur desquels il put rompre sa captivité ; nous le verrons plus tard périr à son tour victime de la trahison. Revenons à Ahmed Chaouche.

Une fois solidement installé sur le trône dont il avait lui-même dressé le piédestal, l'usurpateur songea à rétablir la tranquillité dans la ville. Quelques turcs mariés, et qui avaient leur famille à Constantine, vinrent lui représenter la consternation qui régnait partout.

— Faites annoncer, lui dirent-ils, que l'ordre est rétabli et que chacun peut, sans crainte, sortir de sa maison et rouvrir sa boutique. Qu'en même temps, les soldats soient prévenus que les hostilités doivent cesser et que tout acte de violence sera sévèrement puni.

Le bey suivit ce conseil et manda à l'instant même le crieur public :

— Que faut-il dire ? demanda celui-ci.

— Dis que c'est par l'ordre de Dieu et la volonté de notre seigneur Ahmed-Pacha que tout ceci est arrivé. (Il avait à cœur de se faire appeller du titre de pacha.)

Pendant que le *berrah* annonçait aux habitants consternés l'élévation de leur nouveau maître, le canon tonnait du haut des remparts et l'usurpateur se rendait en personne au lieu où étaient campées les troupes algériennes, pour s'emparer du trésor que le bache-agha avait apporté d'Alger. Muni de ce précieux fardeau, il rentra dans son palais au bruit des salves de l'artillerie, et fut suivi par la foule des soldats qui eux aussi voulaient avoir leur part du pillage. Les caisses furent brisées ; et, suivant la promesse qu'il leur avait faite, chacun d'eux reçut cent *soltani*. Là, ne se bornèrent pas ses largesses : à tout Arabe qui se présentait chez lui, il adressait cette question : Que dit-on en ville et dans la province de mon avènement ? Et, sur la réponse invariable du visiteur que tout le monde était dans la joie et la jubilation, les *mahboub* à l'instant pleuvaient dans sa main. Quiconque était reçu en audience particulière, ne sortait que comblé de cadeaux ; aux uns de l'argent, aux autres des chevaux, à celui-ci un burnous, à celui-là des armes : il donnait tout.

De telles prodigalités, si elles avaient pu durer toujours, étaient bien faites assurément pour lui gagner, au moins en apparence l'affection de toutes ces âmes vénales qui assiégeaient sans cesse les marches de son trône. Mais au train dont il marchait, quel trésor public eût pu fournir à un tel gaspillage ! Les fonds ramassés par son prédécesseur allaient chaque jour en s'épuisant



avec une rapidité effrayante, et malheur à l'usurpateur lorsque sonnerait l'heure où ses mains vides n'auraient plus rien à donner.

Cependant, cette fièvre d'ambition qui l'avait poussé à s'emparer du pouvoir n'était point encore éteinte. Malgré le nuage menaçant qui s'amoncelait chaque jour sur sa tête et que son aveugle folie cachait à ses yeux, il aspira à monter plus haut et songea sérieusement à se rendre à Alger, pour se faire reconnaître pacha de cette capitale. Mais avant de partir, il était nécessaire qu'il constituât le makhzen. Ahmed et-Tobal fut investi de la charge de khalifa, à la place de Ben-Ismaïl. Le bache-katebe, Si Hammou ben-Nâmoun, fut remplacé par Abbas-Djelloul. Les cheïkh Taher el-Ourezzi et Moustafa ben Bache-Tarzi furent nommés, le premier mufti des Malekis, le second mufti des Hanéfis. Les nouveaux kadis furent les cheïkh Ahmed ben el-Eulmi pour les Malékis, et pour la secte des Hanéfis, le cheïkh Fatah Allah. Ce dernier ne jouit pas longtemps de son emploi. A la suite d'un entretien dans lequel il fit entendre aux oreilles de l'usurpateur des paroles sévères, celui-ci l'exila à Bône et le fit assassiner en route.

Là ne se bornèrent pas les soins du bey. Avant de sortir de la ville, il procéda à la nomination des membres qui devaient composer sa future cour. Son choix, on le conçoit, tomba de préférence sur ceux d'entre les Turcs qui l'avaient le mieux secondé dans son coup de main. Un certain Gandjou fut nommé bache-agha. Il y eut aussi un khaznadji, un bache-chaouche, jusqu'à un oukil el-hardj de la porte de la marine.

L'artillerie reçut ordre d'escorter la colonne ; un Turc en prit le commandement.

Le jour du départ arriva ; mais avant de se mettre en campagne, il fallait du sang. L'agha ed-deïra et le bache-Hammar, Ben-el-Gandouci, furent les victimes désignées. On abattit leurs têtes et on partit.

Le premier jour, on fit halte à Bir-el-Beguirat. C'est là que les deïras de l'Oued-bou-Sellah, des Serraouïa, des Zénati, ainsi que les contingents des Tlaghma, des Abd en-Nour et des Zemoul devaient venir se joindre à la colonne expéditionnaire. Les tentes furent dressées et chacun se disposa à reposer tranquille.

Cependant le khalifa d'Aly-Bey avait pris la fuite le jour même

de la mort de ce prince, et il était parvenu sain et sauf à Alger, où il informa le pacha de ce qui s'était passé, ne lui laissant pas ignorer qu'une grande partie de la milice était dévouée à Ahmed Chaouche. Alarmé de ces nouvelles, le pacha craignit, non sans raison, que l'usurpateur ne marchât sur Alger. Il fit en toute hâte armer le fort Bab-Azoun et donna ordre au bey de Titteri de se rendre aux Portes-de-Fer, pour en défendre le passage aux révoltés. En même temps, il expédia à Constantine des courriers extraordinaires, porteurs de dépêches pour l'agha en-nouba, le cheïkh-el bled, les ouléma, la milice et enfin pour chacune des principales deïra. Ces courriers arrivèrent au camp d'El-Beguirat pendant la nuit, et remirent le plus secrètement possible leurs dépêches. Voici quel était, en substance, le contenu de la lettre écrite à l'agha, Si Châban ben-el-Mati :

« Nous avons appris qu'Ahmed-Chaouche a secoué le joug de » l'obéissance et qu'il s'est servi de notre nom pour se faire re- » connaître bey. Ne le croyez pas. C'est un usurpateur qui ne » s'est arrogé le pouvoir que pour jeter la perturbation sur la » terre et semer en tout lieu le meurtre et la dévastation.

» Or, voici nos ordres, et vous devez vous y conformer rigou- » reusement ; que chacun de vous se lève et s'arme pour le » combat. Pourchassez partout et sans relâche l'imposteur et » ses partisans, tous gens d'iniquité et de désordre. Point de » quartier pour eux. Qu'une prompte mort les atteigne et que » justice se fasse.

» Celui que nous investissons de notre souveraineté et que » vous reconnaitrez pour bey, c'est notre fils, l'illustre Ahmed-et- » Tobbal. Que Dieu l'ait en sa sainte garde ! »

Aux soldats de l'odjak il adressait la même recommandation, dans un autre langage : « Soldats, leur disait-il, je vous pardonne » votre révolte, parce que je sais qu'en cela vous n'avez fait » que céder aux instigations mensongères d'un imposteur, qui n'a » pas craint d'employer votre ministère pour se souiller du sang » de notre agha et du bey Aly. Que pouvez-vous d'ailleurs » espérer d'un tel homme ? Ce n'est qu'un insensé et un pervers. » Secouez au plus vite un joug si honteux ; éloignez-vous de » lui, livrez-le aux mains des Arabes.

» Mais si vous persistez à suivre le parti de ce séditieux, je » vous abandonnerai sans pitié à la vengeance de vos enne-



» mis. Pas plus que lui, vous n'échapperez à leurs coups et » ils vous dévoreront en une seule fois.

» Rompez donc, tandis qu'il en est temps, les liens qui vous » retiennent à lui. C'est pour vous le parti le plus sûr. »

Cette lettre lue et commentée dans tout le camp fit rentrer en eux-mêmes les plus résolus. Leur faute leur parut à tous énorme. La craintes des menaces, et sans doute aussi l'amour du changement, firent le reste. Les autres dépêches, remises en temps opportun, avaient également produit leur effet. Chacun était donc prévenu. Le bey seul, tout entier à sa sotte confiance et à ses projets insensés, ignorait ce qui ce passait.

Au lever du jour, les trompettes sonnèrent le boute-selle et l'on se remit en marche. En ce moment, toutes les hauteurs voisines se couvrirent de cavaliers. C'étaient les gens des goums et des deïra, qui venaient, enseignes déployées, saluer le bey et se joindre à la colonne. Montés sur leurs chevaux de bataille et parés de toutes leurs armes, ils se mirent à exécuter en masse une fantasia des plus brillantes. La poudre parla, mais à travers cet épais nuage de fumée et de poussière, plus d'une balle vint siffler distinctement aux oreilles d'Ahmed.

— Que signifie ce nouveau genre de divertissement ? demanda-t-il à son agha.

— C'est, répondit celui-ci, pour se conformer à un ancien usage qui veut que, lorsque le bey passe devant ce poste, les goums manifestent leur joie en faisant parler la poudre.

Cette réponse parut ne le satisfaire que médiocrement. Toutefois, comme il importait, dès le début surtout de l'expédition, de ne point laisser paraître de crainte, il ne demanda pas d'autres explications et poursuivit sa route.

Une collision cependant devenait à craindre. Les Arabes ignorant que la milice turque fût en conformité d'opinions avec eux, s'avancèrent d'un air résolu contre elle, pour lui livrer bataille. Les Turcs qui s'étaient aperçus de ce mouvement, dépêchèrent aussitôt vers eux un parlementaire, pour les prévenir de ne point engager de combat ; qu'ils avaient, eux aussi reçu des instructions d'Alger et qu'ils étaient bien résolus de s'y conformer : « Nous avons tous juré obéissance au sultan. » Nous tous, comme vous, sommes les serviteurs de l'odjak. » Notre cause est commune, et le même drapeau doit nous ser- » vir de guide. Marchez d'un côté, nous marcherons de l'autre

» et sous les dehors d'une hostilité apparente, cachons une se-
» crète et franche amitié. »

Lorsqu'on se fut ainsi entendu, les Arabes changeant tout-à-coup de manœuvre, se portèrent en arrière de la colonne. Le bey qui ne se rendait point compte de ce mouvement, commença, malgré sa confiance, à avoir comme un vague soupçon du complot qui se tramait contre lui et voulut s'en expliquer avec ses suivants. Ceux-ci, pour éloigner de son esprit toute idée de trahison de leur part, répondirent qu'en effet la conduite des goums, dans cette circonstance, paraissait étrange ; qu'ils semblaient même animés d'intentions hostiles et que, si l'on en venait aux mains, il était à craindre, vu leur nombre, qu'ils n'eussent le dessus. Que, du reste, s'il le jugeait prudent ils regagneraient avec lui la ville, et que là il prendrait telles mesures qu'il jugerait le plus efficaces pour empêcher le retour de pareils abus.

Le bey goûta cet avis et donna l'ordre aux troupes de rétrograder sur Constantine. Cette sorte de retraite s'opéra sans confusion et les Arabes, suivant à distance le mouvement de la colonne, firent halte avec elle sur les bords de l'Oued-Rummel, au lieu où était situé le quartier d'hiver. Le camp s'installa aussitôt et Ahmed, n'osant point, sans doute, entrer dans la ville, dont les portes d'ailleurs avaient été fermées après son départ, alla se placer sous la *tente de refuge* (1).

Pendant que le camp s'organisait, l'agha suivi d'une partie des goums, se rendait secrètement à Constantine pour y saluer le nouveau bey, Ahmed et-Tobbal, et l'informer de la situation critique dans laquelle se trouvait l'usurpateur.

(1) Il existait, du temps des Turcs, une coutume assez bizarre. Toutes les fois que la colonne se mettait en marche, à chaque halte on dressait deux tentes en face l'une de l'autre. La première, khibet el-djerah, était la tente de refuge ; tout ennemi qui avait le bonheur de s'y réfugier, avait la vie sauve et sa personne devenait inviolable. La seconde kbibet el-bechouda, était la tente de perdition. Le malheureux qui y cherchait un abri était à l'instant mis à mort. Comme aucun signe particulier ne distinguait les tentes, on conçoit qu'il était facile de se méprendre et qu'un tel refuge était bien chanceux. Aussi que d'infortunés perdirent la vie en croyant échapper à la mort. La bonne étoile des individus pouvait seule les guider dans ce choix, et Dieu sait s'il est toujours sûr de compter sur sa bonne étoile.



Et-Tobbal, qui avait hâte d'en finir avec ce dernier, expédia aussitôt vers lui des chaouches, chargés de s'emparer de sa personne. En même temps, il leur remit, comme preuve de leur mission, le firman d'investiture qu'il avait reçu d'Alger, et qu'ils devaient exhiber au besoin. Cette précaution ne fut pas inutile. Vu la position exceptionnelle qu'avait su se ménager Ahmed-Chaouche, les soldats s'opposèrent tout d'abord à ce qu'il fût arrêté dans l'asile inviolable qu'il s'était choisi. Ce ne fut qu'après de longs pourparlers et en présence des ordres exprès du pacha, que rompant avec la discipline, ils permirent aux émissaires de pénétrer jusqu'à la tente de refuge. Le malheureux, qui s'y croyait en sûreté, fut saisi à la gorge, entraîné hors de cet asile et décapité sur le champ. Sa tête fut portée à Constantine et promenée dans les rues de la ville, à la grande satisfaction des habitants.

Ainsi se termina la vie de cet aventurier, dont le règne de quinze jours n'avait été signalé que par une dilapidation complète du trésor public et une série d'actes de démence. Son corps fut enterré au cimetière d'El-Ouznadji, sur le versant sud-ouest du Coudiat-Ati. Le peuple le désigna dans ses récits par le surnom de *Bey ras-ho* (le bey de sa tête), de *Bey dera-ho* (le bey de son bras) et de *Bey rouh-ho* (le bey de sa volonté).

Le rebelle mort, Ahmed-Pacha ne dissimula pas sa joie : il distribua de nombreuses récompenses, parmi lesquelles on cite une somme de cent piastres donnée à un turc, pour avoir simplement prédit que cette affaire aurait une heureuse issue. En même temps, il ne crut pas devoir laisser impunie la complaisance toute coupable avec laquelle les Constantinois avaient subi le joug de l'usurpateur. Il leur reprocha vivement, si non d'avoir favorisé ses entreprises, du moins de n'avoir rien fait pour l'empêcher de réussir. « Vous êtes, leur disait-il, dans sa lettre,
» comme cette ville dont la fidélité semblait à l'épreuve de tout.
» L'abondance et les richesses pénétrèrent dans ses murs, le
» bonheur se fit pour les habitants, les jouissances se multi-
» plièrent autour d'eux. Mais les habitants méconnurent les bien-
» faits de Dieu, et Dieu leur fit connaître alors le manteau de
» la faim et de la peur. » (1).

(1) Koran, sourate XVI, l'Abeille, verset 113

Il terminait sa lettre en leur infligeant une amende de deux cent mille sultanis, outre les quatre cent mille qu'ils devaient livrer pour le paiement du denouche.

Ces reproches, que chacun sentait avoir si bien mérités, et surtout la punition qui les accompagnait, plongèrent les habitants dans la tristesse et la crainte. Par l'entremise du cheikh el-bled, Sidi Mohammed ben Lefgoun, ils écrivirent au pacha une lettre d'excuses et de repentir. Ahmed, touché de leurs prières, laissa fléchir sa colère ; il leva l'amende dont il les avait frappés et leur accorda son pardon.

E. VAYSSETTES.
Professeur au Collége Impérial Arabe-Français.

---



# AHAD AMAN

## OU RÈGLEMENT POLITIQUE ET MILITAIRE

Texte turc, traduit en arabe par Mohammed ben Moustafa, et reproduit en français, par M. DEVOULX fils.

---

### COPIE D'AHAD AMAN.

*Exposé des motifs qui ont déterminé la rédaction de cet ahad aman.*

Dans notre Régence, se sont succédés nos pères les Beys, les Agas, les Yayabachi et les Odabachi. Ils ont successivement exercé le pouvoir dans notre royaume d'Alger, au nombre au moins de quatre-vingt à quatre-vingt-dix, et peut-être de cent mille. Depuis que l'odjak existe, les agas, les kikhias, les Yayabachis et les Bouloukbachis ont, sous certains pachas et sous certains Beys, causé des troubles de diverses sortes dans le service de l'armée. Les uns furent privés de leur grade, les autres furent punis, soit par la perte de la vie, ou par le renvoi dans leur pays natal, en Turquie. Ceux qui restèrent résolurent de dresser un *ahad aman*, basé sur des règles de la plus grande sévérité ; toute infraction à ces dispositions devait être punie par des châtiments gradués jusqu'à la peine de mort. Telles furent les résolutions relatives à cet *ahad aman*.

Mais au bout d'un certain temps, cette législation tomba en désuétude, et n'inspira plus aucune crainte. Des désordres graves furent la suite de ce relâchement ; ils eurent pour résultats la décadence de l'armée, du royaume et l'affaiblissement des troupes victorieuses. Leurs cœurs devinrent d'une sécheresse mutuelle ; leurs yeux se fermèrent ; l'orgueil s'empara d'eux, ainsi que l'animosité. Ils se refroidirent les uns à l'égard des autres, jusqu'à ce que l'inimitié devint générale, poussant le père contre le fils, le frère contre le frère, l'ami contre l'ami, les excitant aux querelles et aux luttes, et les faisant agir en ennemis acharnés.

L'année dernière (1161-1748), les désordres furent particulièrement plus graves (1) : des luttes et des troubles éclatants eurent

---

(1) La révolte de Tlemcen qui obligea d'envoyer aux ordres du Bey de l'Ouest les troupes que l'on avait destinées contre Tunis. Le Bey reprit la ville d'assaut, et fit périr tous les révoltés qu'il put atteindre. Les cruautés de la milice turque, dans cette prise d'assaut, et les richesses considérables qu'elle en rapporta, furent pendant longtemps, le sujet des récits des Algériens. — Note de la R.

lieu. Pour mettre fin à cette regrettable situation et prévenir la continuation d'un état de choses si déplorable, nous avons décidé la réunion d'un *divan* dans notre palais, auquel nous assisterons tous, et dans lequel il sera pris des mesures, pour que les faits antérieurs ne se renouvellent pas, et pour que nous rentrions dans la bonne voie. Veuille Dieu (qu'il soit glorifié et exalté !) bénir notre réunion et faire prospérer notre Odjak jusqu'au jour de la résurrection, par sa bonté et sa munificence !

En conséquence, cet *ahad aman* a été dressé avec le concours de nos chefs et de tous nos frères, les soldats victorieux. Il sera à la connaissance de nos frères les janissaires, et de nos enfants (les Koulouglis ?), que la plupart d'entre eux restent au service jusqu'à quarante, cinquante et soixante ans, c'est-à-dire jusqu'à la vieillesse. A cet âge, les mains et les jambes sont sans vigueur, la faiblesse et la débilité s'emparent de tout le corps par suite des fatigues qu'occasionnent les expéditions par terre et sur mer, en hiver comme en été, pendant lesquelles on couche par terre avec une pierre pour oreiller, soit d'autres labeurs dont il serait trop long de donner l'énumération. Car aucun travail ne nous est étranger dans cette contrée : nous nous marions, nous divorçons, nous élevons des garçons et des filles, et dans ce royaume, il n'est aucun acte que nous n'accomplissions, aucun devoir que nous ne remplissions. Après ces labeurs et ces sollicitudes, il nous est imposé, à la fin de notre existence, de retourner vers le créateur (que sa grandeur et son élévation soient proclamées !), et c'est en célébrant ses louanges et en exprimant notre gratitude par des actions de grâces, que nous devons comparaître devant lui.

Il est aussi de notre devoir de faire de nombreuses prières pour le Padicha (le sultan de Constantinople).

A partir de ce jour, tout ce qui a eu lieu précédemment, même entre le père et le fils, est oublié et pardonné ; l'orgueil, la colère, la haine et l'animosité, sont chassés de tous les cœurs, et sont remplacés par la bienveillance, l'aménité et l'amitié. Nous sommes tous frères, et nous devons manifester notre fraternité par des poignées de mains et des accolades, aussi bien que par l'heureuse conclusion de cet *ahad aman*. Tous les faits passés sont mis de côté et oubliés sans rancune, ni arrière-pensée.

Dorénavant, nos vieillards seront des vieillards, nos agas des agas, nos kikhia des kikhia, les yayabachi des yayabachi, les bouloukbachi des bouloukbachi, les odabachi des odabachi, les janissaires



des janissaires : chacun se renfermera dans ses attributions, et fera exclusivement son service, sans qu'il y ait d'empiètements.

Egalement, l'aga, dans ses jugements, se conformera strictement aux dispositions de la noble loi, et appliquera tout son esprit à la respecter et à ne pas s'en écarter, fût-ce de l'épaisseur du fragment d'un cheveu fendu en quarante, alors même qu'il s'agirait d'un hérétique (1). Le droit doit toujours être appliqué. Les dispositions de la noble loi sont obligatoires dans toutes les circonstances. Alors même que le défendeur vous serait cher à l'égal de vos yeux, au moment de prononcer le jugement, observez strictement les dispositions de la loi mahométane. Si un opprimé se présente devant vous, se plaignant du préjudice qu'il éprouve et pleurant, il est de votre devoir de recueillir ses paroles et de prendre des informations minutieuses sur son affaire, sans la moindre négligence, afin que dans aucun cas, il ne soit dépouillé de ses droits. Si vous repoussez sa plainte, s'il vous quitte affligé, désespéré, déçu dans son légitime espoir ; si le malheureux qui s'est présenté au seuil de votre porte, en pleurant, pour vous demander justice et obtenir de vous un examen sérieux de sa plainte ; si ce misérable n'obtient de vous qu'indifférence et négligence, si vous ne prenez en main ses intérêts pour faire triompher ses droits, sachez que demain est le jour de la résurrection, et qu'il vous demandera compte de votre conduite devant le Dieu Suprême, qui prononcera entre vous un jugement redoutable.

En ce qui concerne les affaires embrouillées qui surviennent entre les hommes, et dont la solution est pleine de difficulté pour l'aga, au point que celui-ci est impuissant à appliquer la loi de Dieu, ce fonctionnaire s'adjoindra les yayabachis qui l'aideront à faire rendre justice à qui de droit. Et tous mériteront les récompenses divines. S'ils ne font pas triompher le bon droit, s'ils se rendent complices de la fausseté par cupidité mondaine, s'ils vendent leur conscience pour des présents, s'ils commettent enfin toutes autres infractions à la noble loi, une pareille conduite amènera la décadence de l'odjak, et y occasionnera des désordres, des animosités, des haines et des querelles. Un tel état serait des plus blâmables. Notre désir est d'empêcher l'animosité d'éclater parmi nous, et d'écarter de notre odjak toutes les causes de décadence.

---

(1) Ceci paraît s'appliquer aux Beni-Mzab qui, appartiennent à la secte hétérodoxe des Ibadia. — Note de la R.

C'est pour atteindre ce but que nous poursuivons la conclusion de l'*ahad aman*, à l'exécution duquel nous serons rigoureusement tenus.

Chacun de nous devra se contenter de la solde qui lui est allouée, s'abstenir de tout désordre, et ne s'écarter en rien du chemin tracé par la loi mahométane.

Il existe, dans diverses parties du monde, de saints marabouts, dont les lettres doivent être accueillies avec respect, et les avis suivis avec ponctualité. La déférence que vous aurez pour leurs exhortations sera pour vous une source de prospérités, car Dieu accueillera les prières qu'ils feront pour vous, et vos yeux seront ouverts par leurs sages conseils. Que Dieu, très-haut et glorieux, nous facilite la pratique du bien, ouvre nos yeux, rende nos cœurs purs et sincères, les uns pour les autres, et en chasse la colère pour la remplacer par l'affection, l'amitié et la bienveillance jusqu'au moment où il nous accordera la plus heureuse des fins !

Le bon accord est particulièrement désirable dans le royaume d'Alger, car ce boulevard de la guerre sainte est entouré des quatre côtés par des ennemis. Nous nous efforçons de nous consacrer à la cause de Dieu, en combattant nuit et jour ; nous pourrions ainsi mériter d'immenses récompenses divines, mais la tiédeur s'est emparée de nous ; nos yeux sont frappés de cécité ; les affections mondaines sont devenues nos seules préoccupations. Puisse le Dieu très-haut, par sa bonté impénétrable, rendre la vue à nos yeux, enlever les voiles de la négligence dont nous sommes enveloppés, et nous diriger dans le chemin de la sagesse ! Ainsi soit-il, ô souverain de l'Univers, par les mérites du seigneur des envoyés !

Dorénavant, nos enfants les janissaires seront des janissaires, les enfants des canonniers des canonniers, les enfants des chaouches des chaouches, les enfants des spahis des spahis ; chacun de ces corps restera ce qu'il est. Chacun des membres d'un odjak s'occupera exclusivement du service incombant à son odjak, sans qu'aucun empiètement soit commis.

Telles sont les bases posées par le *ahad aman*.

Dorénavant, les enfants des chaouches et les enfants des canonniers ne seront pas admis à se faire inscrire sur les contrôles des odjak de janissaires ; il en sera de même des enfants des spahis des *'oldj* (rénégats chrétiens), des caïds et des *'oldj* des citadins : il



leur est interdit à tous de se faire inscrire dans les odjak de janissaires. Quant aux enfants de janissaires qui sont au service, il n'est fait aucune opposition à leur inscription. Telles sont les résolutions arrêtées.

La *mehalla* d'hiver suspendra ses opérations, si un ennemi envahit le royaume ou menace d'attaquer ; si elle se préparait à partir pour effectuer les recouvrements, elle restera.

Notre *kasba* (forteresse), qui est aussi notre demeure (1), doit toujours être gardée par six cents bouloukbachis, qui y séjourneront, et dont deux cents feront le service, et quatre cents composeront le divan. Nous nous sommes entretenus de cette question plusieurs fois, et la décision qui vient d'être rapportée est le résultat de nos conférences. Il importe, en effet, de garder soigneusement notre kasba, car c'est d'elle que nous tirons notre solde, nos munitions et nos vivres. Nous nous sommes également occupés de nos sujets, car ils sont les mines dont nous tirons nos ressources. Nous avons pris aussi des mesures, pour assurer aux janissaires des chambres pour leur logement et une distribution régulière du pain.

Ceux qui frappent la monnaie nouvelle doivent en rester dépositaires, et il leur est interdit, sous peine de mort, d'en opérer le change, et de la mettre en circulation : quiconque contreviendra à cette disposition sera décapité.

Si l'un des membres d'une *mehalla* se rend coupable de désordres, il lui sera interdit de rentrer à Alger ; si les désordres ont été commis par tous les membres de la mehalla, nul d'entre eux ne rentrera à Alger : nous considérerons cette mehalla comme perdue pour nous. Cette décision a été inscrite dans le registre.

Si l'un des hommes qui se trouvent dans le cas qui vient d'être mentionné, se présente à Alger, après un laps de temps quelconque, il sera couché par terre pour recevoir la bastonnade, et il ne sera relevé qu'après sa mort.

Lors de la rentrée de la mehalla, aucun *'aouaïd* ne sera alloué à l'aga, ni au kikhia, ni aux bouloukbachi, ni au chaouches, et il leur est défendu d'élever aucune prétention à ce sujet. La colonne de l'Est recevra à *'Amraoua* la viande et le beurre, ainsi que les vivres

(1) Malgré cette assertion, il paraît certain que le Bey Mohamed ben Bekeur habitait Dar el-soltan, ou la Jenina, comme ses prédécesseurs. — Note de la R.

des bouloukbachi. La colonne de l'Ouest recevra à *Milian*a la viande et le beurre, ainsi que les vivres des bouloukbachi.

Si l'aga d'une mehalla commet une faute dans l'exercice de son commandement, il sera destitué ; seulement cette destitution sera suspendue jusqu'à la rentrée de la colonne ; à ce moment, des investigations minutieuses auront lieu pour la constatation de la vérité, et si cette enquête établit la culpabilité, un jugement sera prononcé.

Si un délit est commis par un soldat pendant les opérations de la colonne, le chaouche se saisira de cet homme et l'amènera devant l'aga ; après information, il sera puni, s'il y a lieu. Si le coupable s'enfuit d'entre les mains du chaouche, et reste absent pendant plus de trois jours, il sera rayé du contrôle de la colonne, et il lui sera interdit de rentrer dans l'odjak.

Pour éviter l'injustice, il y aura lieu de soumettre à un examen très-attentif, avant de prononcer le jugement, toute accusation qui sera formulée. Dans tous les jugements, il est obligatoire d'observer rigoureusement les prescriptions de la noble loi, et il faut se garder avec soin d'entrer dans une voie d'innovations, qui amènerait l'altération de la loi musulmane. Puisse le Très-Haut nous guider dans la voie de la justice et de la légalité, et rendre nos yeux clairvoyants !

Il sera délivré trois jours de vivres à celui de nos frères, de n'importe quel corps, qui obtiendra un billet de départ.

Tout homme qui tombera malade, recevra sans interruption ses vivres dans le lieu où il se trouvera,

Tout voyageur arrivant de Tunis, de Tripoli, de Tlemcen, recevra des vivres sans interruption.

C'est là ce que nous décidons par cet *ahad aman* ; nous sommes tous des janissaires, nous sommes réunis dans un seul odjak ; nous concourons tous au même service et aux mêmes opérations : les uns voyagent sur mer, les autres tiennent garnison, d'autres, enfin, font partie des mehalla.

Les correspondances particulières répandant des nouvelles, sont interdites ; en cas d'infraction, le coupable sera décapité, et la lettre mise en pièces. Les lettres relatives à des sujets permis sont tolérées.

Nous sommes tous frères, nous concourons tous au même service, que nous soyons dans une mehalla, dans une garnison, en mer, ou simplement en séjour à Alger. Puisque nous sommes tous frères, ce qui se passe à Alger ne concerne qu'Alger, ce qui se passe dans la mehalla, ne concerne que la mehalla ; ce qui se passe en garnison, ne concerne que la garnison ; ce qui se passe en mer parmi les croiseurs, ne concerne que les croiseurs. Ce qui a lieu dans un endroit, ne doit être connu que dans cet endroit, et il est inutile d'en répandre la nouvelle dans d'autres lieux. Le colportage des nouvelles n'est qu'une source de troubles et de désordres.



Nous avons établi cette disposition, afin que nul ne prétexte l'ignorance pour suivre une voie fâcheuse, et nous en faisons l'objet d'une consignation pour que tous s'y conforment, et évitent soigneusement de la violer. Puisse le Dieu très-haut nous faciliter la voie du bien, et ouvrir nos yeux ! ainsi soit-il ô souverain de l'Univers !

Nous avons formulé par écrit nos résolutions, pour que nul ne s'en écarte à l'avenir, et que chacun se renferme dans les limites de ses attributions.

Celui qui ayant été désigné pour faire partie d'une mehalla sera dans l'impossibilité de partir, rejoindra la colonne aussitôt que sa santé le lui permettra ; à son arrivée, l'amitié et la bienveillance régneront comme par le passé.

Précédemment, en l'année mil onze (1602), dans le mois de djoumada 1er, un ordre du *padicha* était arrivé et avait été notifié au divan, en présence de Soliman Pacha et de tous les soldats victorieux, grands et petits. A la suite de cette réunion et des conférences qui en furent la conséquence, on décida que les lacunes que pourrait présenter ce rescrit, seraient comblées par des dispositions additionnelles.

Tout le passé est écarté et oublié. Nous reconnaissons que nous sommes sous les ordres du divan, et qu'il en sera ainsi chaque jour à partir de celui-ci. Ce qui est passé est passé, et de pareils faits ne se renouvelleront pas. Celui qui s'engagerait de nouveau dans des intrigues et des propos, ne se plaindra qu'à lui-même des suites de sa conduite : qu'il sache bien qu'il prépare sa perte.

Les traits de courage effectués soit sur terre, soit sur mer, seront récompensés par une augmentation de solde de deux saïmas et demie, il ne pourra être demandé plus que cela.

Ont assisté à cet *ahad aman* : trois cents mazoul aga, six cents bouloukbachi et quatre cent vingt-quatre odabachi ; il a été lu en présence de tous, et remis ensuite à l'*ara el-Askeur* (l'aga de l'armée),

pour qu'il en reste dépositaire. Lorsque celui-ci aura fini son temps, il en fera la remise à celui qui, d'après la hiérarchie, doit être son successeur. Cette mesure a pour but d'assurer la conservation de l'*ahad aman*. Si cependant cette pièce vient à être détruite par une cause quelconque, il sera procédé à son renouvellement, par une commission composée comme il suit : l'ara el-a'skeur, son kikhia, vingt-quatre yayabachis, vingt-quatre bouloukbachis, quatre ou cinq odabachis, dix-huit . . . . . (?), et dix des agents placés sous leurs ordres.

Telles sont les dispositions arrêtées dans nos conférences et que dorénavant nous observerons rigoureusement, sans objections ni discussions. Nous devons également nous attacher à ne nous écarter en rien des prescriptions de la noble loi.

Notre présent *ahad aman* est obligatoire, et nous devons en respecter toutes les dispositions. Chacun de nous doit traiter ses compagnons en amis, et ne leur manifester que de l'affection et de la bienveillance. Puisse le Dieu glorieux et très-haut nous guider dans la voie droite, ouvrir nos yeux, nous faciliter l'accomplissement du bien et améliorer notre avenir ! Ainsi soit-il par le patronage du seigneur des Envoyés !

Cette copie de notre ancien *'ahad aman* a été faite dans les premiers jours du noble mois de Ramdan, le béni, de l'année mil soixante-huit (1657), du temps d'Ibrahim Pacha, en présence de tous les soldats victorieux qui en ont pris connaissance. Etaient délégués par la compagnie de l'aga : Khelil aga, Drouiche yayabachi, Moustafa bouloukbachi et Mansour Sari Oda. C'est en leur présence que la rédaction a eu lieu. La lecture a été faite dans le divan, en présence de tous les soldats victorieux, et le document a été ensuite déposé entre les mains de l'ara el-Askeur, Mohammed aga. Cette remise est complète, puisse Dieu la bénir, amen !

Egalement, en l'année mil soixante-neuf, le treizième jour du mois de Moharrem le sacré (10 octobre 1658), tous les soldats, réunis en assemblée, ont décidé d'un commun accord, que l'odabachi et l'oukil el-hardj du bouloukbachi seraient astreints à coucher dans les chambres des casernes des janissaires, sous peine de ne recevoir ni pain, nie paie.

Tel est le résultat de la conférence du divan. Cet *ahad* a eu lieu du temps d'Ahmed aga.

Le caftan de l'*ara el-Askeur* est exclusivement desti... au titulaire de ces fonctions. Lorsqu'un *ara el-Askeur* a fini son temps de service, il remet ce vêtement à son successeur. C'est d'après cette règle, que le caftan doit se transmettre de main en main dans tous les temps Inscrit ici, afin que l'on ne s'en écarte



AU DOS :

*Ahad aman d'Alger.*

Lorsqu'un *ara el-Askeur* cesse ses fonctions et devient *Ma'zoul ard*, le caftan lui est enlevé ainsi que le *'ahad aman* dont il est dépositaire, lequel est écrit sur un parchemin blanc. Ces deux objets sont remis à son successeur, qui revêt le caftan et se suspend le *'ahdad aman* au cou, comme un collier.

Sous le règne de Mohammed pacha, 23 djoumada 1er, de l'année 1162 (1748).

*Note de la Rédaction.* — L'original turc de cette traduction est conservé à la Bibliothèque d'Alger. Les documents relatifs à l'administration ottomane en Algérie sont tellement rares que c'est une véritable bonne fortune d'avoir pu mettre la main sur celui-ci. En compensation de son style diffus et de ses trop nombreuses redites, il donne des renseignements précieux sur le mode de gouvernement de l'odjak algérien.

Le pacha à qui on le doit, Mohammed ben Bekeur, ancien *Khodjet el-khel* (administrateur du domaine), de son prédécesseur, Ibrahim ben Mohammed, parvint au pouvoir le 3 février 1748 et fut assassiné le 11 décembre 1754, pendant qu'il faisait la solde de la milice. Poète, homme de bien, il avait mérité les éloges des étrangers eux-mêmes. L'historien Hammer dit qu'il s'était distingué par la modération de son gouvernement. Un diplomate italien le qualifie « le plus sage, le plus courtois et le plus désintéressé des princes. »

Il n'avait accepté le pouvoir qu'avec répugnance, son premier soin — au dire des auteurs, — fut de rétablir l'ordre dans Alger par une bonne police et une juste sévérité.

Son marbre tumulaire est au Musée d'Alger, à qui, il a été donné, par notre digne évêque, Monseigneur Pavy.

# LIVRET

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSEE D'ALGER.

---

## 1re Partie. — MUSÉE

---

### SECTION 1re. — ANTIQUES.

---

§ 2. — PROVINCE D'ALGER. (*Suite*).

---

**CHERCHEL**

50 GEMINVS PRISCINVS
VIXIT ANNIS V
VERRIVS PRISCVS
FILIO FECIT
..S EST

M. bl. — Hauteur, 0m24 ; largeur, 0m21 ; épaisseur, 0m04.

L'intervalle qui se remarque au milieu de l'inscription est occupé par la niche du personnage à la grappe.

Donné en 1846, par M. Otten, commissaire civil de Cherchel.

59 D M S
AEMILIA VER
NA TINGITAN
A VIXIT ANNIS
XXVII AVRELI
VS FLAVS VXO
RI PIENTISSIME
H. S. E. S. T. T. L.

M. bl. — Hauteur, 0m22 ; largeur, 0m30 ; épaisseur, 0m02; lettres, 0m1 1/2.



Trouvé dans la concession du colon Pichaud, près et à l'ouest de Cherchel.

72 PONS MVLV
EXPEDITIO
IMPERATORIS
NO.......

M. bl. — Hauteur, 0m47 ; largeur, 0m36.

Triomphe de Constantin-le-Grand sur Maxence, au sujet de la bataille gagnée au mois d'octobre 312 auprès du pont Milvius (ancien pont Aemilius), que les Italiens appellent aujourd'hui Ponte-Molle.

Inscription gravée sur une tablette, au devant de l'image d'une arche de pont que quatre hommes portent sur leurs épaules.

Trouvé à Cherchel en creusant la rampe de la marine. Donné au Musée d'Alger, le 2 avril 1855, par M. Courbassier.

73 P. AELIO P. FIL. PALATI
NA MARCIANO
PRAEF. COH. I AVGVSTAE
BRACARVM
PRAEPOSITO N. ILLYRICORVM
TRIB. COH. AEL. EXPEDITAE
PRAEF. AL. AVG. II THRACVM
PRAEPOSITO AL. GEMIN.
S........ *(Sebastienae ?)*
PRAEPOSITO CLASSIS
SYRIACAE ET AVGVSTAE
PRAEF. CLASSIS MOESIATICAE
C. CAESIVS MARCELLVS
VETER. EX DEC.
AL. II THRACVM

Hauteur, 1m12 ; largeur, 0m53 ; épaisseur, 0m53.

Apporté au Musée d'Alger, par M. Berbrugger, qui l'avait trouvé en 1840, encastré dans la muraille d'une petite mosquée de la rue de Ténès, en face du logement occupé alors par le chef de bataillon Cavaignac, commandant supérieur de Cherchel.

74 IOVI OPTIMO MAXIMO
CETERISQVE DIS
IMMORTALIBVS
GRATVM REFERENS
QVOD ERASIS FVNDITVS
BABARIS TRANSTAGNEN
SIBVS SECVNDA PRAEDA
FACTA SALVVS ET INCOLVMIS
CVM OMNIB · MILITIBVS
DD · NN · DIOCLETIANI ET
MAXIMIANI AVGG ·
REGRESSVS
AVREL · LITVA V · P · P · P · M · C ·
VOTVM LIBENS POSVI

Gravé dans un cadre, sur un bloc de pierre haut de 1m04 ; large de 0m53 et épais de 0m51.

Il n'a plus aujourd'hui que la moitié de son épaisseur primitive, parce qu'en mai 1840, époque où les moyens de transport manquaient à Cherchel pour les lourds fardeaux, il a fallu diminuer l'épaisseur de ce bloc pour pouvoir l'embarquer.

Découvert en avril 1840, dans une maison de la rue des Bains où il servait de pierre angulaire, par M. Berbrugger, qui l'a apporté au Musée d'Alger le mois suivant.

75 ........ REGIS
........ REGINÆ
........ NAE MAGNAE
........ VM VICTORIE
........ S FELIX
........ O PACI

M. bl. — Hauteur, 0,30 ; largeur, 0,15 ; épaisseur, 0,03 ; lettres 0,03.

Donné en 1849, par M. Vignaud, notaire à Cherchel.

349 LAETVS.ASSEPTI.REGIS.IVBAE.L.F.
INIQVITATE.FATORVM.RAPTVS.ANNO.I.DIES
VIII.H.S.E.PRAETERIES.TVVM.EST DICERE
OSSA.TIBI.BENE ADQVIESCANT



M. bl. — Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m26 ; épaisseur, 0m04 ; lettres, 0,01 1/4, aux trois premières lignes et 0m01 à la dernière.

Epitaphe de Laetus, fils d'Asseptus, affranchi du roi Juba, mort à un an et huit jours. Cette stèle, dérobée à la collection archéologique de Cherchel depuis plusieurs années, était tombée entre les mains du Dr Foley. Elle a été réclamée à sa veuve, après décès, par le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger et remise à cet établissement par Mme veuve Foley, représentée par M. Bosquet, courtier-maritime, mandataire de ladite succession.

L'épitaphe est entre un fronton, marqué d'un croissant en relief au centre du tympan, et une niche cintrée où se trouve un personnage jeune, debout, tenant une grappe de raisin de la main droite allongée et une pomme dans la main gauche placée sur la poitrine.

76 B. (1) D · M ·
C · CVSO
NIVS VI
ATOR MI
LES LEG ·
T · ADIVTR
NATION ·
PAN · VIX ·
AN · XXVIII M ·
............

Plaquette de marbre blanc.

77 B. M · BARBATIVS
M · L ·
PANDARVS
HIC SITVS EST

M. bl. — Hauteur, 0m14 ; largeur, 0m32 ; épaisseur, 0m03.

Cette plaquette, ainsi que les autres, paraît provenir des carreaux en marbre qui couvraient les murailles de certains monuments publics.

---

(1) Pour éviter la répétition trop fréquente du nom propre Berbrugger, les objets que le Musée doit à son Conservateur seront marqués dorénavant d'un B majuscule placé après le numéro d'ordre.

**78** B.

D· MS S·
LVCIA PETRONIA FE
CITI CRESCENTI SILVMTI
MILITI CLASSIS SYRIACAE
MARITO SVO BENE MERENTI
BRU

M. bl. — Hauteur, 0$^{m}$14; largeur, 0$^{m}$22 1|2 ; épaisseur, 0$^{m}$03 ; lettres, 0$^{m}$02.

Les trois lettres de la dernière ligne sont gravées moins profondément que les autres, ont une autre forme et paraissent une addition faite postérieurement à l'œuvre du lapicide et par une main étrangère. D'ailleurs, elles ne portent pas les traces de couleur rouge qu'on remarque dans les autres.

**79** B.

DIS MANIBVS
AVXESIS ANN· XIIII
IVLI RVFI VETERANI
PIETATIS CAVSA VERNA
CVLAE SVAE

M. bl. — Hauteur, 0$^{m}$18 ; largeur, 0$^{m}$27 ; épaisseur, 0$^{m}$04.
Les lettres de la première ligne ont 0$^{m}$03 et celles des autres lignes ont 0$^{m}$01 1|2.

**80** B.

D· M· S·
M· VLPIVS ABE
LAS VETERANVS
VIXIT ANNIS LXXV
H· S· E·

M. bl. — Hauteur, 0$^{m}$20 1|2; largeur, 0$^{m}$24 ; épaisseur, 0$^{m}$06.

Au-dessous de l'inscription, il y a une espèce de palme à gauche et une couronne à droite.

**81** B.

NERITVS TROPHIMI
VICARIVS VIXIT ANNOS
XXIIX QVOI *(sic)* MONVMENTVM
FECIT CONIVNX PIA IVCVNDA



Hauteur, 0$^{m}$56 ; largeur, 0$^{m}$51 ; épaisseur, 0$^{m}$07.
Les lettres ont de 14 à 19 millimètres.

L'épitaphe est gravée sur un cartouche placé sous un fronton dans le tympan duquel est un croissant et au-dessus d'une niche où est le personnage à la grappe.

**82** B.

PHILOI VIBI SECVNOI VERNA
VIBIVS GEMELLVS FILIO SVO
HIC LAPIS OSSA····MISERI CO··S···ABH···HEC
CVM MISERI NOV ·························BVS
QVM A PARVO···                    ····
FRT FCEVTR SVCVLOS CRO··········

Marbre blanc. — Hauteur, 0$^{m}$74 1|2 ; largeur, 0$^{m}$43, épaisseur, 0$^{m}$14. Lettres : les deux premières lignes, 0$^{m}$19$^{mm}$ et les autres 0$^{m}$9$^{mm}$.

Ce marbre tumulaire d'un *verna*, ou esclave né chez le maître, a été trouvé, en 1840, par M. Berbrugger, dans une maison de la rue des Bains, où il servait de seuil de porte. La partie écrite, exposée ainsi au frottement des pieds de tout allant ou venant, est complètement fruste sur quelques points. Sous l'épigraphe, le personnage à la grappe, figure dans une niche. Il est fort mutilé.

**83**

SODALES FECERVNT DE SVO
MONIMETV· FELICI IN PRAE· STATORI
VIXSIT ANOS XXX H·S·E·

M. bl. — Hauteur, 0$^{m}$20 ; largeur, 0$^{m}$75 ; épaisseur, 0$^{m}$04.

Cette épitaphe assez incorrecte d'un huissier de prétoire (*in praetorio stator*), a été donnée, en 1846, par M. Otten, commissaire civil de Cherchel.

**84**

D· M· S·
P· AEL· AVGVTOR· N· LIB·
PROCESSIANO VIXIT
ANNIS XVI MENSIBVS II
DIEBVS XXV P· AEL· PECVARIVS
FILIO PIISSIMO H·S·E·S·T·L·

**M. bl. — Hauteur,** 0,32 ; largeur, 0,35 ; épaisseur 0,07 . **let-tres, 0,02, 1/2.**

Donné par M. Casasol, employé de la douane d'Alger.

**86 B.**

FAVSTA L·GEMINI FILIA
SALDITANA SATVRNO
V· S· L· A·

**M. bl.— Hauteur, 0$^m$24; largeur, 0$^m$21; épaisseur 0$^m$04; lettres, 0,02.**

Au-dessus de l'épigraphe, s'élève un fronton avec croissant au centre. Au-dessus, un personnage trop fruste pour qu'on essaie de le décrire : il paraît avoir été mutilé à dessein.

Traces de couleur rouge dans le creux des lettres.

**85 B.**

SABVRRIO ANTÆ VI
TRIARI ET PAVLAS F. VIX
IT MENSES SEX DVLCIS H·S·E

**M. bl.— Hauteur, 0$^m$67; largeur, 0$^m$29; épaisseur, 0$^m$04; lettres, 0$^m$02.**

L'épitaphe de ce fils de verrier est surmontée d'un cadre à fronton, avec croissant au tympan, et pilastres à chapiteaux trifoliés. Dans le cadre, un personnage nu-tête, vêtu d'une tunique, placé sur un piédestal, tenant une grappe de raisin de la main droite, et, dans la gauche, un oiseau.

**88 B.**

D·······
CAECILIAE IVLIANAE MAXIMI
FILIAE GVNVGITANAE VIXIT ANNIS
X̅V̅ MENSIBVS I̅I̅I̅I̅ H·S·E· S·T·T·L
Q· MEMMIVS EXORATVS VXORI OPTIMAE FECIT

**M. bl. — Hauteur, 0$^m$26;** largeur, 0$^m$32 1/2; épaiss., 0$^m$04 1/2 ; let-**tres 0$^m$03.**

Cette épitaphe fixe l'orthographe de la colonie romaine, citée la première à l'ouest de Cherchel, sur le littoral, de Gunugus, qui fut appelé *Brechk*, sous les dynasties indigènes, et qu'on nomme aujourd'hui *Sidi Brahim el-Akhouas*.

**89 B.**

D· M·
CL· PVBLICIO FORTV
NATO AEDITVO VIXIT
ANNIS LX



ATTICA VXOR FC·CRESCENS IANVARIVS
FORTVNATI FILI· PATRI OPTIMO
H·S·E S·T·T·L

**M. bl. — Hauteur, 0$^m$33 ; largeur, 0$^m$13 ; épaisseur, 0$^m$03 ; lettres, 0$^m$12$^{mm}$.**

Traces de couleur rouge, principalement dans le creux des lettres.

**90 B.**

D M········
CARVSIAE SE·······
ET CARVSIO ··········
CARVSIAE SAT··· ··
FILIS PII·· ·····
CARVSIVS VA···· ·
TER····· · ···· ·· ·····
IVLIA········· ····· ···· ·

**Hauteur,** 0,72 ; largeur, 0,58; épaisseur, 0,14 ; **lettres 0,01 1/2.**

Cette inscription se rétablit à l'aide d'une autre, qui se trouve au musée de Cherchel, et dont voici le texte

D M
Q· CARVSIO VA
LENTI FILIO INNO
CENTISSIMO
C. CARVSIVS VALENS PA
TER ET IVLIA CARA MATER
CVCCVRI

**M. bl. — Hauteur, 0$^m$50; largeur, 0$^m$65 ; épaisseur, 0$^m$06. Let-tres,** 1$^{re}$ ligne, 0$^m$06 dernière, 0$^m$02, les autres, 0$^m$05.

**91 B.**

IVLIA HESPERIS
ELEVTERNIS L· VIXIT
ANNIS····· EROS
SVRV···MONOMEN
TVM FECIT SIBI ET
VXORI SVAE

**M. bl. — Hauteur, 0$^m$14 ; largeur, 0$^m$22 ; épaisseur, 0$^m$04 1/2 Lettres, 0$^m$02.**

**93** B.

D· M· S·
IADIAE FORTVNI CONIVGI
CVM QVA VITA IVCVNDA
CONVERSATIO RELIGIOSA
FRVGALITAS HONESTA
FIDES CM DISCIPLINA EXACTA EST
L· CAECILIVS HONORATVS
SIGNO THAVMANTI
T ......

**M. bl.** — Hauteur, 0m29 ; largeur, 0m39 ; épaisseur, 0m03 ; lettres 0m02.

Le bas est cassé, ainsi que les angles supérieurs de droite et de gauche.

(*La suite au prochain numéro.*)





# CHRONIQUE.

Tlemcen. — Dans les deux dernières séances de la Société historique algérienne, M. le lieutenant Guiter — à qui la *Revue* est redevable de très intéressantes communications archéologiques sur la partie moyenne de la vallée du Chelif, — a lu deux curieuses légendes, l'une sur la fameuse prise de Tlemcen du temps de la dynastie des Beni-Zian, l'autre sur la construction du célèbre minaret de Mansoura. Le défaut d'espace nous oblige, dans ce numéro, de nous borner à cette courte mention.

Ténès (*Cartenna*). — M. Gay, médecin de colonisation à Ténès nous écrit de cette ville qu'il a vérifié l'exactitude des inscriptions romaines, copiées récemment dans cette localité par M. le lieutenant Boucheseiche et insérées au dernier numéro de la *Revue*, pages 146 e 147. Il ajoute qu'une nouvelle épigraphe, gravée sur une pierre de mêmes forme et dimensions que celle où on lit les épigraphes précédentes, vient d'être découverte; et il nous en adresse cette transcription :

D. ✻ M.
L. ✻ SERVILIVS
BASSILAS ✻ MIL.
LEG. I ✻ MINER. ✻
STIP. ✻ XXII ✻
VIXIT ✻ ANNS
✻ LV H. ✻ F. ✻ C. (1)

« Aux Dieux mânes! Lucius Servilius Bassilas, soldat de la 1re » légion minervienne, a servi 22 ans et en a vécu 55. Son héritier » a fait faire » (ce tombeau).

De grandes dalles ont été trouvées — ajoute M. Gay — au même endroit que les inscriptions funéraires. Au milieu de la pierre et vers son tiers est une excavation arrondie, suivie d'une rainure peu profonde aboutissant à un trou qui traverse toute l'épaisseur du bloc. Quelques centaines de médailles — presque toutes du Bas-

(1) Les signes séparatifs placés ici entre les mots ont la forme de cœurs dans le monument original.

Empire — ont été également recueillis. M Gay en décrit deux sommairement, toutes deux en bronze et de moyen module; l'une paraît appartenir à la colonie de Nîmes et a les deux têtes d'Auguste et d'Agrippa au droit et le crocodile au revers; la 2<sup>e</sup>, ayant au revers un lien passant à droite, est peut-être une médaille de Ptolémée, dernier roi de Mauritanie. Enfin, on a ramassé encore au même lieu un grand nombre de lampes funéraires qui ne présentent rien de particulier.

La première légion citée dans l'épigraphe rapportée ci-dessus outre son surnom de Minervienne (*Minervia*) serait encore appelée *Pia*, *fidelis*. Elle est fréquemment mentionnée dans les inscriptions.

MONNAIE OBSIDIONALE D'ORAN. — M. le lieutenant Guiter nous adresse la communication suivante à ce sujet : — J'ai eu l'honneur d'entretenir la Société d'une pièce de monnaie espagnole (en cuivre rouge) frappée à Oran en 1691, et trouvée à Hammam-Rira (*Aquæ Calidæ*), lors des dernières fouilles faites dans cette localité (28 janvier 1859).

A cette époque, on découvrit dans ces mêmes ruines, une pierre calcaire commune, ayant les dimensions suivantes :

| | |
|---|---|
| Largeur. . . . . . . . | 1<sup>m</sup>. 05. |
| Hauteur. . . . . . | 0.. 72. |
| Épaisseur.. . . . . . | 0.. 40. |

Elle a la forme d'un rectangle, et ses petits côtés sont terminés par des oreilles en forme d'assemblage à queue.

Un simple filet entoure une inscription composée de deux lignes et dont les lettres ont 12 millimètres de profondeur; la fin de la première, ainsi que le commencement de la deuxième, ont été grattés au ciseau ; — au-dessous de l'épigraphe se trouve un écusson en relief, détruit en parti par les intempéries.

Dès mes premiers voyages à Aquæ Calidæ, j'avais été frappé de l'aspect de cette pierre, j'essayais vainement de deviner l'origine.

Un événement imprévu, — la découverte de la monnaie espagnole trouvée à quelques pas plus loin, — me fit supposer que l'écusson de la pierre n'était autre que celui de la médaille, et ce qui me fortifia dans cette hypothèse c'est que j'avais cru pouvoir lire dans ce qui reste de l'inscription une abréviation du mot *Hispania*.

Après avoir long-temps et à diverses reprises examiné cette pierre, je puis assurer qu'elle ne remonte point à une haute antiquité. Si je vous fais part de ces réflexions, c'est parce qu'elles



peuvent en faire naître d'autres, qui viendront jeter de la lumière sur l'objet qui nous occupe.

Ce monument énigmatique est déposé au musée archéologique de Miliana. On y lit COH... à la première ligne et. . HISP à la 2<sup>e</sup>.

*Note de la rédaction.* — M. Berbrugger a déjà fait connaître, par la voie de la presse locale, les deux types monétaires particuliers à la ville d'Oran. L'un est celui que M. le lieutenant Guiter vient de décrire et dont la bibliothèque-musée d'Alger possède quatre exemplaires; l'autre, dont cet établissement n'a qu'un exemplaire unique, est ainsi composé :

*Au droit*, — le nom de la ville d'*Oran*, avec les lettres disposées de la manière suivante, autour d'une fleurette centrale :

O<br>R A<br>N

Un grénetis enceint le champ et paraît avoir été entouré lui-même d'une légende dont il ne paraît plus que quelques amorces de lettres, le reste ayant été enlevé dans une opération de coupe qui rappelle celle des monnaies de la Compagnie d'Afrique.

*Au revers*, dans un grénetis, écusson aux armes d'Espagne écartelées de Castille et Léon, surmonté d'une couronne. M. Gaillard (*Description des monnaies espagnoles du cabinet de La Torre*) range ce type, ainsi que le précédent, sous la rubrique *Monnaies obsidionales et de nécessité*, et il le date de 1733, époque où Oran fut assiégé par les Maures (v. p. 451), et si complètement investi que l'argent ordinaire étant venu à manquer, le gouverneur, le marquis de Santa Cruz, fit frapper cette monnaie de cuivre. Les indigènes, quoique souvent battus, revenaient toujours à la charge, lorsque le 10 juin 1733, dans une sortie vigoureuse, la garnison remporta sur eux une victoire tellement signalée qu'ils perdirent l'envie de recommencer leurs attaques.

A l'année précédente, les auteurs des *Memorias sobre la Argelia* parlent de la perte du général gouverneur marquis de Santa Cruz, don Alvarès de Bazan y Silva (v. p. 89).

Quant au premier type, sa date répond à une époque où Oran était fréquemment assiégé par les indigènes, acharnés contre cette place qu'ils emportèrent enfin en 1708, à la faveur des embarras où la guerre de la succession avait plongé l'Espagne.

**Avons-nous besoin de rappeler que le monogramme si connu I. H. S. est mis là pour Jesus hominum salvator?**

Soussa (*Hadrumetum*). — M. A. Espina, vice-consul de France à Soussa, en Tunisie, nous a adressé plusieurs communications d'où nous extrayons les passages suivants :

« Si vous me demandez où j'ai pris les médailles de ma collection, je vous répondrai que c'est en les retirant de la circulation où elles avaient la valeur d'une *kharrouba* (seizième de la piastre tunisienne ou *rïal*), laquelle vaut quatre centimes de notre monnaie. C'est ainsi que se font d'ordinaire les collections numismatiques dans cette régence. Quant aux médailles d'or et d'argent, elles arrivent le plus souvent par les Arabes ou par des juifs qui reviennent de troquer à l'intérieur des produits indigènes contre des marchandises de fabrique européenne.

» Il fut un temps où les moindres paiements en monnaie de cuivre du pays pouvaient fournir au numismate collecteur sur 25 piastres tunisiennes de menue monnaie, par exemple, — constituant ce que l'on appelait alors *kouffa flous*, c'est-à-dire une couffe de kharroubes, aspres et bourbes, — une vingtaine et quelquefois plus de pièces antiques. De nos jours, et après le remaniement opéré par les deux beys précédents de tout le système monétaire actuellement en vigueur, et par suite aussi d'ordres émanés de hauts et puissants amateurs de Tunis et adressés à divers agents de la côte, pour s'y procurer à bon prix toutes les médailles en circulation ; de nos jours, dis-je, c'est par exception qu'on en trouve encore dans les villes.....

» J'ai cédé en 1853 mes meilleures byzantines à M. Duchalais, du cabinet impérial des médailles, sur l'assurance que me donna alors ce numismate distingué que quelques-unes d'entre elles, frappées à Carthage, enrichiraient peut-être notre collection nationale d'un type inédit. (Lettre du 13 juin 1859, restée égarée pendant plusieurs mois.)

» Ainsi que je vous l'ai promis, je m'empresse de vous transmettre l'inscription tumulaire si diversement lue par mes devanciers en archéologie tunisienne (V. *Revue africaine*, tome 3ᵉ, p. 371), et qui me paraît, dans l'état d'exactitude minutieuse où je vous la donne, être le dernier effort possible pour la déchiffrer.

» Le professeur universitaire, M. Victor Guérin, chargé d'une mission historique et archéologique dans la Tunisie, aux frais du savant M. le duc de Luynes, et sous la protection de M. le ministre de l'instruction publique et des affaires étrangères, vient d'en prendre un estampage qui ne saurait être plus fidèle que le dessin ci-annexé du sarcophage tout entier, dû au crayon de M. Amédée Gandolphe.



» Au reste, j'explique la diversité de lecture déjà signalée par l'encroutement calcaire qui a dû recouvrir tout-à-fait la 1ʳᵉ et la 2ᵉ partie de l'inscription, et n'a laissé voir aux lecteurs successifs qu'une partie de ce que des circonstances plus favorables m'ont permis de voir en entier après eux. Voici ce que je lis :

N° 1.

MEMORIAE CASSIAE F..... DEO... VS CO.. IVGI
ET MATER FI
LIORVM SVO
RVM DIGNI
SSIME (1)

» M. Guérin lit ainsi la première ligne : *Memoriæ Cassiæ fecit Deodatus conjugi, etc.*, et il classe cette épitaphe dans la catégorie des inscriptions chrétiennes, conjecture assez justifiée par la présence du nom propre *Deodatus*, Dieudonné (2).

» Notre sarcophage est long d'un mètre 90 c., haut de 0,70 c., et large de 0,78 c. Abrité par une toiture en planches, il est situé entre le mur intérieur de *Bab el-Kharbi* et une *dokana*, ou estrade en maçonnerie qui sert de siége aux soldats de garde à cette porte. C'est aujourd'hui une *sebbala* ou réservoir ; deux becs en fer, placés au milieu des cannelures torses qui flanquent le cartouche où sont les quatre dernières lignes de l'épitaphe, servent à aspirer l'eau renfermée dans la cavité du cercueil antique.

» Dans la cour intérieure de Zaouïa Zagag, à Soussa même, est une colonne en marbre servant de point d'appui à deux arcades qui font partie d'un portique On y lit une inscription antique gravée en lettres très effilées. Dans une visite récente faite au cheikh de cet oratoire, en compagnie du commandant Bonaldi, officier instructeur

(1) Deodatus a fait (ce tombeau) à la mémoire de son épouse Cassia, très digne mère de ses enfants. — N. de la R.

(2) Le sarcophage sur lequel on lit cette inscription est tout-à-fait semblable à celui que l'on voit au musée d'Alger sous le n° 137, et qui provient de Cherchel. — N. de la R.

des troupes du bey, j'en ai pris une copie. Malgré de minutieuses recherches faites au-dessous du mot RESTITVIT qui la termine, et qui sur un monument de cette forme annonce une colonne milliaire, je n'ai pu trouver aucune indication itinéraire (1). »

Voici l'épigraphe annoncée :

N° 2.

IMP· CAESAR M· AV
RELIVS ANTONINVS
PIVS AVG· PARTHICVS
MAXIMVS BRITANN
MAX. GERMANICVS
MAX. TRIB· POT XX
CONSVL IIII PAT· PAT·
RESTITVIT (2).

A *Zaouit Soussa*, village situé à 4 kilomètres S.-S.-O. de Soussa, j'ai copié l'inscription suivante gravée sur un bloc de marbre qui se trouvait à côté d'un chapiteau de beau marbre dont la base est enterrée et qui m'a paru remarquable par l'ornementation distinguée de son couronnement :

---

(1) Cette circonstance et la matière plus précieuse que d'habitude (marbre), où l'inscription est gravée, autorisent à conjecturer que c'est le milliaire central d'où partaient les routes secondaires conduisant aux villes qui entouraient *Hadrumetum*. — N. de la R.

« (2) L'empereur César Marc Aurèle, Antonin-le-Pieux, Auguste, grand » Parthique, grand Britannique, grand Germanique, investi pour la 20e » fois de la puissance tribunitienne, consul pour la 4e fois, père de la » patrie, a restitué (ce milliaire). »

L'étude des titres triomphaux et des mentions tribunitienne et consulaire nous fait attribuer cette dédicace à Caracalla, qui fut consul pour la 4e fois en 213, et qui entrait dans son vingtième tribunat en 217, année de sa mort.

Si cette attribution est exacte, notre inscription serait datée de 217 de J.-Ch. — N. de la R.



N° 3.

HYDATII
T· F· L· VMBRIO
ANTISTIO SATVR
NINO GV PATRONO
AEMILIVS MAIE
SIS CVM SVIS (1).

(Lettre du 21 février 1860.)

« Dans le courant de l'année 1859, le révérend père Félix a trouvé à la fameuse *Mahdia*, ville de la côte orientale de Tunis, un morceau de marbre cylindrique où se voit un fragment d'inscription coufique, c'est aujourd'hui ma propriété. M. V. Guérin en a pris un double estampage. Il mesure 0,40 c. longueur sur 0,50 c. de circonférence. Les plus lettrés des indigènes n'ont pu y déchiffrer que le nom de Mohammed qu'ils prétendent s'y trouver gravé sous forme d'arabesques (2).

« Sur la face opposée à cette épigraphe on voit, ou pour mieux dire on devine quelques caractères arabes trop frustes pour qu'on entreprenne de les reproduire.

« Dans un café attenant à un souk de Soussa, on a trouvé un bloc de marbre grossier et défectueux où une urne est sculptée assez grossièrement. Les indigènes croient que c'est un poisson.

« Sur un autre côté de cette même pierre, on remarque des amorces de caractères peut-être latins ; et, sur une troisième face, il y a une inscription arabe en caractères coufiques, ce monument m'avait été indiqué comme présentant une incription bilingue, punique, et libyque (3). J'en ai acquis la propriété pour 5 fr. (lettre du 8 mars 1860). »

A. Espina.

---

(1) « Les affranchis Hydatius fils de Titus, — à Vmbrius Antistius » Saturninus, homme très-illustre (*clarissime*, ou personnage sénatorial), » patron, Æmilius Maiesis avec les siens. » — N. de la R.

(2) M. Amédée Gandolphe a fait le dessin de ce fragment coufique et M. Espina a bien voulu nous l'envoyer avec sa lettre. (V. à la page 238.)

(3) Le dessin des trois faces de ce marbre, fait par M. Amédée Gandolphe, ne laisse aucun doute sur sa nature et sa destination. C'est un de ces marbres tumulaires en forme d'autel dont la face antérieure offre le cadre où devait être l'inscription. Une urne ou une patère, ou les deux à la fois se rencontrent, on le sait, sur les côtés de ces sortes de stèles.— N. de la R.

**Inscription numidique.** — On nous écrit de Constantine le 5 février 1860 :

Je crois vous être agréable en vous adressant un fac-simile de l'inscription qui a été déterrée récemment sous mes yeux, dans un jardin du Coudiat-Ati, à 600 mètres de Constantine. C'est une épitaphe en langue numidique, autant que je puis en juger par l'écriture. Je l'ai copiée aussi exactement que possible. Seulement, les lésions que l'on aperçoit sur la surface de la pierre, me font un devoir d'ajouter quelques observations au calque que je vous soumets (V. la planche ci-contre).

1re *ligne :* Les hachures tracées entre la 5e et la 6e lettres, vers la partie gauche sont destinées à reproduire un éclat de la pierre. La ligne commence par une brisure qui a enlevé l'angle gauche du cadre et peut être aussi une lettre.

2e *ligne :* En partant du même côté, je signalerai les 6e et 7e caractères dont le dessin est en tout point conforme à celui de la pierre : mais, je n'oserai pas garantir le trait qui tombe de l'angle gauche de la 6e lettre.

3e *ligne :* Il y a un point à droite de la 4e lettre; la 6e forme le crochet dans sa partie supérieure. Quant à la 3e et à la 5e, toujours en prenant de gauche à droite, elles sont tellement prolongées par le bas, que leur appendice va rejoindre les lettres de la ligne gravée au-dessous.

*A la 4e ligne :* j'ai remarqué que le 4e caractère était muni d'un trait qui, combiné avec celui du sommet, figure assez passablement le Z de notre écriture cursive : mais un œil plus exercé reconnaîtra peut-être dans ce signe la lettre placée à droite de l'avant-dernière ligne.

Le petit bloc de calcaire bleuâtre sur lequel j'ai relevé cette épitaphe, appartient sans nul doute à la classe des monuments numidiques. Il est terminé par un frontispice triangulaire, forme très usitée au temps de Jugurtha et de Micipsa. La légende a été sculptée sur une surface plus lisse que le reste de la pierre, et entourée d'un cadre. On voit quelques brisures à l'angle gauche, ce qui fait douter que la première ligne soit complète.

C'est M. Bruyas, négociant à Constantine, qui a l'avantage de



posséder le curieux monument funéraire, dont j'ai essayé de vous faire la description (1).

Agréez, etc.

A. Cherbonneau.

**Abizar.** — Dans la dernière séance de la Société historique algérienne, le Président a présenté une épreuve photographique parfaitement réussie du bas-relief, accompagné d'une inscription libyque, que M. Aucapitaine a découvert, l'an dernier, dans le village des Aït-Djennad (cercle de Tizi-Ouzzou). On doit cette épreuve à M. le capitaine Devaux, l'auteur d'une récente publication sur les Kabiles du Jurjura.

Nous avons donné ce bas-relief et cette inscription dans notre dernier numéro, d'après M. le lieutenant-colonel Wolf. La comparaison minutieuse avec la photographie de M. le capitaine Devaux, établit la parfaite exactitude de cette double communication.

**El-Esnam.** — M. le baron Aucapitaine nous écrit de Fort-Napoléon :

« J'étais, depuis quelques jours déjà, dans le douar de Si Taïeb bel-Aïd, aux Ouled-Amar, entre Aumale et le bordj Bouïra, lorsqu'un soir, la conversation vint à tomber sur les ruines des Djouh'ala, à El-Es'nâm, petit monticule proche de nos tentes. Le lendemain, je m'empressai d'aller visiter ces vestiges.

» Ils consistent en une centaine de pierres taillées, dont quelques-unes sont de fort belles dalles, couvrant un espace d'environ cinquante mètres carrés. Plusieurs blocs portent encore des traces

---

(1) M. Cherbonneau a bien voulu nous adresser, depuis cet envoi, des estampages faits avec soin, sur les légendes des pierres numidiques trouvées en janvier dernier dans le cimetière chrétien.

La plupart des cippes où elles figurent sont allongés et surmontés d'un fronton triangulaire. Les attributs et ornements qu'on y peut distinguer, dit le savant archéologue de Constantine, sont : 1° un croissant et un astre; 2° un *bonhomme* de forme pyramidale à coté duquel se dresse un caducée. Nous ne trouvons pas de meilleure expression que celle de bonhomme pour qualifier ces figures grossièrement tracées au trait et tout-à-fait semblables aux dessins primitifs des plus jeunes enfants. — N. de la R.

de mortaises ; une douzaine sont encore debout, rangées en cercle irrégulier et rappellent les cycles druidiques de la Bretagne armoricaine : de là, sans doute, le nom d'idoles imposé par les Arabes. Ce sont évidemment des ruines romaines.

» Elles se trouvent à peu près sous la même parallèle que les ruines d'Aïoun-Bessem (le fort hexagonal).

» Environ cinq cents mètres plus loin, vers l'Est, et sur le même prolongement, se trouvent encore quelques débris : ce sont des pierres éparses sur le petit plateau d'Aïn-Mimoun, près de l'Oued-l'Akhal.

» Quelle était la destination de ces ruines? C'est ce que vous pourrez décider beaucoup mieux que moi. L'examen des lieux m'enhardit cependant à vous présenter une hypothèse. Ces ruines n'occupent point une position militaire, puisque, placées sur un monticule peu élevé, elles sont commandées de tous côtés par des hauteurs. Ne doit-on pas y voir les traces d'une rustique villa, dont la fertilité des terrains environnants rend la présence sur ce point assez naturelle.

» On m'a également signalé des ruines de l'autre côté de l'Oued l'Akhal, dans la même direction que les précédentes, à Bir-Chenakra. Je les recommande au zèle archéologique de mon ami, M. Alcide Charroy, votre correspondant.

» Vous saurez, je n'en doute pas, tirer parti de ces humbles renseignements. »

Mahdia. — Nous avons soumis à l'examen de notre savant orientaliste, M. Bresnier, le fragment d'inscription coufique mentionné ci-dessus, à la page 235 ; et voici la note qu'il nous adresse à ce sujet :

« Ce fragment d'inscription koufique laisse lire en partie la for-
» mule précative employée par les musulmans après le nom du
» prophète. Ce dernier est complètement effacé.

» On voit, à la ligne supérieure, les premiers mots de la formule
» en question : .... صلّى الله ..... (على سيدنا محمد وآله) dont la
» fin est à la seconde ligne : .... وصحبه وسلّم تسليما

» Puis, un mot dont les lettres paraissent être : فسلره , mais
« qu'il serait téméraire de déterminer autrement, à cause de l'ab-
» sence des mots suivants, dont le sens pourrait servir de guide. »



— Le journal espagnol la *Correspondencia*, contenait, il y a quelque temps, ce paragraphe, qui exige quelques explications :

« Les Maures prétendent qu'ils conservent les clés de Cordoue
» et de Grenade. Les premières sont à Rabat et les deuxièmes à
» Fez. Ces reliques de leur ancienne domination sont promenées
» processionnellement dans les moments critiques et elles produi-
» sent le plus grand enthousiasme pour la guerre. A Rabat, on a
» promené solennellement les clés de Cordoue sur un plat d'ar-
» gent et elles sont restées déposées pendant trois jours dans la
» grande mosquée. »

Il est permis de douter que les clés de Cordoue et de Grenade soient restées entre les mains des Maures, puisque ces deux villes se rendirent aux Espagnols par capitulation, l'une en 1236 et l'autre en 1491, et qu'une des formalités inhérentes à la reddition d'une place est la remise de ses clés. Ainsi, quand Boabdil, dernier roi de Grenade, livra son palais de l'Alhambra, il mit entre les mains du vainqueur *les clés* de ce château, ainsi que Mariana le raconte au deuxième volume de son *Histoire d'Espagne* (p. 455). Ce qui aura donné lieu à la tradition rapportée plus haut, c'est que les Maures andalous, en quittant la Péninsule, emportèrent les clés de leurs maisons, dans la persuasion qu'ils pourraient y rentrer quelque jour — eux ou leurs descendants — s'il les avaient soigneusement conservées ; tandis que, dans le cas contraire, leurs immeubles resteraient pour toujours aux mains des infidèles. Quelques-unes de ces clés se rencontrent encore à Alger même, entre les mains de descendants des Maures andalous : leur partie annulaire, moitié fer et moitié cuivre juxta-posés, est en forme de trèfle. Le Musée d'Alger en possède une de ce genre et de cette origine, recueillie en 1840 à Cherchel, par le Conservateur, lors de la prise de possession de cette ville. Les habitants indigènes qui, sur l'ordre d'Abd-el-Kader, évacuèrent la place à notre approche, avaient abandonné quelques-unes de ces précieuses reliques, dans la confusion de leur retraite précipitée.

## NÉCROLOGIE

La *Société historique algérienne* a fait une perte regrettable dans la personne de M Hervin, sergent au 1er régiment de tirailleurs indigènes, mort du choléra, pendant la dernière expédition sur la frontière du Maroc ; perte dont la nouvelle ne nous est parvenue qu'assez récemment.

M. Hervin, après avoir été pendant quelques mois employé auxiliaire de la Bibliothèque d'Alger, se sentant attiré vers l'état militaire, avait contracté un engagement dans le 1er régiment de Zouaves. Blessé et fait prisonnier à l'affaire du Mamelon vert, devant Sébastopol, il avait été interné dans la ville d'Odessa, puis rendu à la paix. Passé plus tard dans le 1er régiment de Tirailleurs indigènes, il était arrivé promptement au grade de sous-officier, lorsqu'une mort prématurée vint l'arracher à une carrière qui était de son choix et pour laquelle il possédait des qualités spéciales.

M. Hervin, un des anciens et bons élèves du collége d'Alger, avait un goût marqué pour les études archéologiques : partout où ses devoirs militaires l'appelaient en Algérie il recueillait avec soin et intelligence tous les monuments de l'Afrique ancienne qui s'offraient à ses regards. Il n'y a pas bien longtemps que, dans cette *Revue*, nous avions occasion de le citer avec éloge, à propos des documents pleins d'intérêt qu'il avait communiqués sur les ruines de Sour Djouab, l'antique Rapidi.

Sa mort inattendue prive la Société d'un correspondant instruit et zélé.

---

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

La *Revue africaine* remonte au mois d'octobre 1856 ; de sorte que chacun de ses volumes, composé de 6 numéros, paraissant de deux en deux mois, avait l'inconvénient de chevaucher sur deux années différentes. Pour obvier à cet inconvénient, la *Société historique algérienne* a décidé, dans sa dernière séance, que la publication des numéros de son journal serait calculée en 1860 de manière à faire concorder à partir de 1861, chaque volume avec une seule et même année. Par ces motifs les numéros 22, 23 et 24, qui complètent la quatrième année de la *Revue*, paraîtront en mai, août et novembre 1860. A partir du mois de janvier 1861, les cahiers seront, comme par le passé, publiés tous les deux mois. MM. les souscripteurs ne devront donc pas s'étonner du mode exceptionnel de publication adopté cette année et dont nous venons de faire connaître les motifs.

---

Pour tous les articles non signés.

*Le président*, A. BERBRUGGER.

Alger. — Typ. Bastide.

4e Année. N° 22. Mai 1860.

# Revue africaine

## LES INSCRIPTIONS ARABES

## DE TLEMCEN.

### XII.

### MOSQUÉE DU MÉCHOUAR.

Au nombre des monuments épigraphiques qui ont été déposés par nos soins au Musée de Tlemcen, se trouve un fût de colonne, mesurant 2 m. 18 en hauteur, et dont la circonférence égale 1 m. 52. La matière est un beau marbre-onyx veiné de rose; sur un des côtés de cette colonne, et dans sa partie supérieure, un cartouche, à figure d'écusson, sert d'encadrement à une inscription où l'on reconnaît le type andaloux un peu dégénéré. Les caractères gravés en relief sont assez frustes pour offrir, de prime-abord, quelques difficultés à la lecture. Cette inscription, composée en tout de seize lignes fort serrées, forme avec sa bordure, un petit tableau de 0 m. 38 de haut, sur 0 m. 28 de large. Nous l'avons lue de la manière suivante :

لا اله الا الله محمد رسول الله صلى الله عليه وسلم تسليما كثيرا *

الواثق بالملك الرحمن الفقير الى الله يحيى بن عبد الله رحمه

الله بتاريخ خمسة وسبعين وتسعماية عام اشهد كاتبه بيده وهو عبد
الرحمن بن محمد بن فونزع انه صرف لهذا المسجد المبارك
دينار ذهبا ونصف في كل عام يمر عليه ياخذ العدد المذكور من
التربعة المتخهلة على بندق واندوري كل ذلك لاجل الصلاة
على النبي صلى الله عليه وسلم دبر كل صلاة فمن بدل وغير فالله
حسيبه * وجه الله العظيم والله لا يضيع اجر من احسن عملا
بتاريخ عام ستة وسبعين وتسعة مايـــــــــــــــــة

**Traduction.**

« Il n'y a de Dieu que Dieu : Mohammed est son apôtre. Que Dieu répande sur lui sa grâce, et lui accorde la plénitude du salut !

« Celui qui espère en l'appui du Roi de la miséricorde, le pauvre devant Dieu, Yah'ya, fils d'Abdallah, —Dieu ait pitié de son âme — à la date de l'an neuf-cent-soixante-quinze (975), a pris à témoin l'écrivain de ses dernières volontés, qui est Abderrahman-ben-Mohammed-ben-Kounzâ, qu'il léguait (lui Yah'ya) à cette mosquée bénie, une rente annuelle d'un dinar et demi d'or ; ladite rente à prélever, en fin de chaque année, sur le prix de location de l'atelier de tisserand établi au premier étage du fondouk Ouandouri. Par ce legs, le donateur a en vue de participer aux indulgences attachées à la récitation de la prière en l'honneur du Prophète ; — sur lui soit la bénédiction de Dieu et le salut — laquelle se dit à l'issue de chaque prière légale. Quiconque viendrait à changer et simplement à altérer la destination de ce legs, aurait à en rendre compte à Dieu ; car il est institué dans le but de complaire à ce Dieu tout-puissant, *qui ne laisse pas périr la récompense de celui qui a accompli les meilleures œuvres.* (1).

« Ecrit à la date de l'année neuf-cent-soixante-seize. (976) »

(1) Cette citation est extraite du vingt-neuvième verset de la sourate XVIII du Koran.



Les deux millésimes hégiriens que nous lisons sur ce monument, nous reportent aux années 1567 et 1568 de l'ère chrétienne.

Pour bien saisir le sens de la pieuse donation que l'inscription consacre, il ne faut pas perdre de vue que, suivant les croyances musulmanes, il y a des indulgences d'un prix inestimable, attachées à la récitation en commun de la prière en l'honneur du fondateur de l'Islamisme, laquelle, selon les prescriptions du rituel, est répétée par l'Imam et par l'assistance trois fois de suite, à la fin de chacune des cinq prières quotidiennes. La formule de cette invocation religieuse est celle-ci :

اللهم صلى على سيدنا محمد وعلى ءاله وصحبه وسلـــــــــــــم

« O Dieu, répandez votre bénédiction sur notre-seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, et accordez-lui le salut ! » — L'acte de dévotion qui porte un vrai croyant à prendre part à cette prière, est considéré comme une œuvre tellement méritoire, qu'elle lui vaut dix indulgences pour chaque fois qu'il la récite avec le recueillement nécessaire et en toute pureté d'intention. Donc, un musulman sincèrement attaché à ses devoirs religieux, qui, assistant aux cinq prières de chaque jour, y récite avec onction la triple invocation qui doit attirer sur son prophète la grâce divine, peut s'endormir, le soir, avec la consolante pensée qu'il n'a pas perdu sa journée : il a gagné cent-cinquante indulgences. Que, s'il continue de cheminer dans la vie avec la même ferveur de dévotion, il en recueille le fruit par quatre-mille-cinq-cents indulgences gagnées au bout de l'année ; et, à supposer qu'il vive de cette façon cinquante ans, persévérant dans l'accomplissement d'un devoir quotidien, si facile et si fructueux, il meurt en possession, tout compte fait, de deux-millions-sept-cent-mille indulgences. Voilà qui est clair. Ce dévot personnage, dont la vie a été si bien remplie, peut comparaitre, en toute assurance, devant son souverain juge. Le passage si redouté du *Sirath*, ce pont fantastique jeté sur les abîmes de l'enfer, il le franchira d'un bond ; la *Djenna*, le jardin des délices, le reçoit sous ses ombrages frais ; il y devient *l'hôte de Dieu*, et le compagnon de ces *vierges pures*, mollement étendues au bord des ruisseaux de lait et de miel qui coulent éternellement. Oh, l'homme heureux et bien avisé ! Que de fautes n'a-t'il pas rachetées ! Car Dieu est souverainement miséricordieux, et cette parole du Koran est vraiment digne du divin Evangile :

« Quiconque a fait une bonne œuvre, en recevra la récompense » décuple : Celui, au contraire, qui a commis une mauvaise action, » n'en recevra qu'une punition équivalente. » (1) C'est comme corollaire de cette promesse solennelle, inscrite dans le livre qui sert de guide à leur foi, que les maîtres de la théologie musulmane ont établi que l'acte de dévotion qui reporte, plusieurs fois par jour, la pensée du fidèle sur le père de l'Islamisme, serait mis au premier rang de ces bonnes œuvres, de ces actes méritoires auxquels, de par la volonté divine, une récompense décuple est assurée. Telle est l'explication des dix indulgences attachées à chaque récitation de la formule religieuse que nous avons citée plus haut.

Le donateur, dont notre inscription a conservé le nom qui, sans cette circonstance, serait à jamais oublié, était, sans doute, consciencieusement pénétré de cet article de sa foi. Loin de nous la pensée que ce dernier acte de sa vie lui eût été inspiré par des remords tardifs, et par un douloureux retour sur des fautes passées! Non, nous aimons mieux nous représenter cet Yah'ya ben Abdallah comme un excellent homme, sincèrement religieux et attaché à ses devoirs sociaux, scrupuleux à l'excès, sévère pour lui-même, surtout au moment où la mort venait l'avertir qu'il avait à rendre compte de l'usage fait par lui des biens de ce monde. Il voulut, cet honnête homme, couronner par une dernière œuvre, méritoire aux yeux de Dieu, une vie qui avait été exemplaire. En s'associant, par de-là le tombeau, à un des actes accomplis journellement par les personnes chères qu'il laissait après lui, il lui sembla peut-être qu'il ne mourait pas tout entier : Il se mêlerait encore aux vivants, et sa mémoire ne s'éteindrait pas avec lui. Il laissait à sa mosquée de prédilection un legs modeste, car la rente d'un dinar et demi d'or équivalait à environ quinze francs de notre monnaie; mais l'intention en rehaussait le prix, et Dieu lui-même a dit, dans le Koran : « Que le riche proportionne ses largesses à son opulence, » et que celui qui n'a que le nécessaire, donne en proportion de » ses moyens. Dieu n'oblige personne à faire plus qu'il ne peut. — » Celui qui, mettant sa foi en Dieu, aura pratiqué le bien, trouvera » sa récompense auprès de son seigneur; la crainte ne l'atteindra » pas, et il sera exempt d'affliction. » (2).

(1) Voyez la Sourate VI, verset 161.
(2) Koran : Sourate II, verset 106; et Sourate LXV, verset 7.



Lorsque cet excellent bourgeois de Tlemcen, tout imbu qu'il était de ces belles maximes, prenait tant de soin, à son lit de mort, de se ménager un viatique efficace pour l'autre monde, et qu'il faisait graver sur le marbre la pieuse expression de ses dernières volontés, sa ville natale était en proie à mille déchirements, et c'est à peine si la puissance des Turcs, ses nouveaux maîtres, commençait à s'asseoir sur les ruines qu'elle avait amoncelées. Un lieutenant du rénégat calabrais, *Ali le Teigneux*, Pacha d'Alger, trônait au Méchouar, et ses janissaires insolents opprimaient le peuple. Quel spectacle navrant pour le moribond! Car il se souvenait, sans doute, de jours meilleurs, et, pour peu qu'il eût fourni une carrière ordinaire, il avait pu voir son pays florissant et prospère, et, dans sa jeunesse, l'éclat de la Cour des Sultans Zeïyanites avait encore frappé ses yeux. Il mourait, cependant, ce digne homme, plein de confiance dans l'avenir, ayant foi encore en la stabilité des institutions humaines, et croyant surtout à la perpétuité de la donation d'où il faisait dépendre le salut de son âme. Mais Tlemcen, quoique si fière de son surnom de la *bien gardée de Dieu*, qu'elle justifiait si peu, devait traverser bien d'autres vicissitudes, subir de bien plus violentes secousses, passer par des transformations plus extraordinaires encore. Quelles institutions eussent pu résister à ces changements successifs de destinées! après quelques années, la famille et les amis du donateur le suivaient dans le tombeau et dans l'oubli; puis, un beau jour, la donation elle-même s'éteignait, subissant le même sort que le fondouk ouandouri, à l'existence duquel elle était attachée : cet établissement a disparu, ne laissant pas même la trace de son nom dans la mémoire des Tlemcéniens. Mais le marbre est resté, dépositaire fidèle des pieuses intentions de ce musulman d'un autre âge, et il semble que la providence ait fait ce miracle, pour consacrer encore, après trois siècles, le souvenir d'un homme de bien. La Mosquée, en faveur de laquelle la donation avait été faite, subsiste également de nos jours, et elle a quelques droits à notre attention.

Cette Mosquée est celle qui s'élève dans l'intérieur de la citadelle du méchouar. Sa destination a changé : elle est devenue, depuis l'occupation française, un magasin-annexe de l'hôpital militaire. Elle a dû subir, en conséquence, une appropriation particulière, en rapport avec l'affectation nouvelle qui lui était donnée. Donc, il n'y faut pas chercher ce que nous ne pourrions plus y

trouver : tout ce qu'elle pouvait renfermer d'intéressant pour l'art, a disparu sous le marteau ou sous le badigeon. Seulement, une main secourable a sauvé du naufrage la colonne épigraphique, à laquelle le musée de Tlemcen a donné un asile qui sera désormais respecté. Mais si l'intérieur de cette Mosquée a perdu de son prix, il n'en est pas de même du minaret qui la couronne majestueusement, et qui est resté, jusqu'à présent, à l'abri de toute atteinte. Il constitue, à lui seul, un remarquable morceau d'architecture, et l'originalité de son ornementation le distingue de tous les autres édifices du même genre, qui se voient encore à Tlemcen. C'est un monument à part, où la décoration ordinaire des panneaux à colonnettes, émaillés de mosaïque, est remplacée par un système d'arcades engagées, de style ogival, et d'un port très léger. La construction entière est en briques, et n'a jamais été recouverte de ces couches successives de chaux, qui, formant empâtement à la longue, enlèvent au monument une partie de sa grâce, altèrent la finesse des contours, et détruisent l'éclat des ornements. Ici, toutes les parties sont intactes; l'édifice s'est maintenu dans un état parfait de conservation, et, n'était, dans sa teinte générale, l'empreinte toujours reconnaissable du temps, on le dirait nouvellement sorti des mains de l'architecte. Il a environ trente mètres d'élévation.

Nous n'hésitons pas à considérer cet édifice comme digne, par son caractère essentiellement original, d'être classé au nombre des monuments que l'administration, gardienne des trésors de l'art, doit conserver avec une vigilante sollicitude. Assez d'autres ont péri; sauvons, au moins, ceux qui restent. L'avenir tiendra compte au présent de tous les efforts qui auront été tentés dans ce but.

A la conservation du minaret de la mosquée du Méchouar, se rattache, non-seulement une question d'art, mais encore un certain intérêt historique, auquel nous ne devons pas rester indifférents. C'est une page d'histoire, et je sais gré à Ibn-Khaldoun de nous l'avoir conservée.

Cet historien raconte qu'en l'année 717 de l'hégire, (1317-18 de notre ère) le Sultan Abdelouadite Abou-Hammou-Mouça, 1er du nom, conduisit une expédition dans la partie orientale de ses états, où des chefs mécontents et ambitieux avaient levé l'étendard de la révolte. Il dut reprendre Médéa sur les rebelles, et il y établit un gouverneur nouveau; puis, comme il lui fallait des garanties pour l'avenir, il se fit donner des ôtages importants, pris dans



toutes les tribus arabes et berbères de la contrée. Rentré à Tlemcen, il considéra, en politique habile, chez qui l'expérience justifiait le soupçon, qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen de prévenir toute éventualité de soulèvement ultérieur, que de se faire lui-même le geôlier de tous ces jeunes-gens de grande tente, qu'il avait ramenés à sa suite : sous ses yeux et sous sa main ils seraient bien gardés. Il leur assigna donc pour demeure la citadelle même du Méchouar qui, selon la remarque de l'historien, *est aussi grande que bien des villes*. Les otages du Roi y étaient surveillés de très-près ; toutefois il leur permit de s'y construire des habitations particulières, de prendre femmes, *et d'élever une Mosquée, pour y célébrer la prière du vendredi*. Ce fut là, ajoute Ibn-Khaldoun, *une des prisons les plus extraordinaires, dont on ait jamais ouï parler* (1).

Voilà donc à quelles circonstances, au moins singulières, la Mosquée du Méchouar dut son origine. Les successeurs d'Abou-Hammou firent de cet édifice religieux, attenant à leur Palais, leur oratoire ordinaire. Les usurpateurs mérinides s'y prosternèrent, à leur tour, pour rendre grâces au Dieu des batailles, de les avoir fait triompher de leurs rivaux. Puis les hardis fondateurs de l'Odjak, Aroudj et Kheir-ed-din, vinrent humilier leur orgueil dans ce même sanctuaire, qui devint ensuite, et demeura, pendant trois siècles, un lieu de prières privilégié, exclusivement réservé aux Iouldaches casernés dans l'intérieur de la citadelle. Une tradition, qui s'est conservée à Tlemcen, rapporte que, dans les premiers temps de la conquête Ottomane, la Mosquée du méchouar fut, un jour, le théâtre d'une lutte acharnée et d'un horrible massacre, dans lequel cent des Turcs les plus valeureux, victimes de la trahison, tombèrent sous le yatagan des Arabes. Ceux-ci avaient rêvé de se défaire, d'un seul coup, de leurs oppresseurs. Le complot ayant été ourdi dans le plus grand secret, ils attendirent une occasion favorable pour pénétrer, en nombre, dans le Méchouar. Le jour de l'Aid es-Sghir, les conjurés envahirent la citadelle, sous prétexte d'aller faire leurs dévotions à la Mosquée, et c'est dans ce lieu qu'ils égorgèrent ceux de leurs ennemis, qui, sans armes comme sans défiance, s'y étaient mêlés à eux pour prier. Les Turcs,

(1) Histoire des Berbers, tome III de la traduction de M. le baron de Slane, pag. 396, 397.

étaient braves jusqu'à la férocité. On s'imagine aisément de quelles représailles ils usèrent envers ces traîtres, et combien de têtes tombèrent pour venger le sang répandu. Mais, mieux avisés pour l'avenir, les compagnons de l'Odjak interdirent l'accès de la Mosquée du Méchouar à tout ce qui n'était pas Turc, et, par excès de prudence, la porte même de la citadelle ne s'ouvrit plus, qu'à des heures déterminées, aux Arabes étrangers, lesquels voyaient toutes leurs démarches soigneusement épiées. Il est avéré que cette consigne sévère d'exclusion se maintint tant que les Turcs restèrent les maîtres. Quand ils eurent cessé de dominer, ce fut le tour de l'Emir el-Moumenin el-Hadj Abdelkader, de trôner en souverain dans cette même citadelle du Méchouar, dont la générosité française lui avait remis les clefs. Ce Marabout-Soldat venait, chaque jour, se recueillir et prier dans l'antique mosquée d'Abou-Hammou, et plus d'un Tlemcénien se souvient encore d'y avoir entendu retentir l'appel à la guerre sainte.

Ou nous nous trompons beaucoup, ou ces diverses particularités historiques ajoutent un intérêt de plus à la conservation d'un monument, que l'originalité de sa construction et ses cinq siècles et demi d'existence recommandent déjà si particulièrement aux sympathies des archéologues.

Un des panneaux de la façade orientale du minaret, contient une inscription, mais une inscription vraiment énigmatique, et que plusieurs trouveront d'autant plus curieuse, qu'elle échappe davantage aux moyens ordinaires d'interprétation. En ce qui nous touche, nous ne faisons nulle difficulté d'avouer, tout d'abord, que nous n'y avons rien compris. Nous ajouterons même qu'aucun des savants musulmans que nous avons consultés, n'y a vu plus clair que nous. Mais il se rencontrera, nous l'espérons, des hommes plus doctes et plus compétents qui, si ce travail imparfait leur tombe sous les yeux, tenteront avec une habileté supérieure et, partant, plus de succès, d'éclaircir ce mystère épigraphique. Nous nous bornerons donc à rapporter ici un texte, que nous nous sommes efforcé de copier avec la plus scrupuleuse exactitude.

Le panneau, dans l'encadrement duquel se trouve l'inscription dont il s'agit, forme un carré de deux mètres, quarante centimètres de côté. Les caractères, qui ont une dimension de cinq à six centimètres, appartiennent au genre andaloux : ils n'offrent qu'un faible relief, et sont enduits d'un émail bleu-tendre, qui se détache sur un fond émaillé de blanc. Ils ont été peu altérés par le temps, et le



vernis a conservé presque tout son éclat. Trois lignes composent l'inscription. Deux de ces lignes sont perpendiculaires, et occupent environ un tiers de chacune des deux bordures latérales du panneau; la troisième, qui se déroule horizontalement dans la bordure supérieure, remplit les deux tiers de sa longueur.

La première ligne, encadrée verticalement dans la bordure qui se trouve placée à droite de l'observateur, contient les caractères suivants, dont nous respectons fidèlement l'agencement :

الـهرو الافـال الـمرو الافـال الـمرو الا

La ligne horizontale supérieure, qui paraît se lier à la précédente, est coupée vers le milieu par un ornement émaillé de diverses couleurs en forme de trèfle. Elle offre l'assemblage de lettres que voici.

الـمرو الافـال والهرو الا * لمرو الافال والـهرو الافال و

*

الولى احمرحـرعهلى بلهى بـلعلى اد الرحال ب

Enfin, la troisième ligne, qui peut être considérée comme la continuation de celle que nous venons de reproduire, est encadrée dans la bordure gauche du panneau, et fait face à la première, sur une longueur égale. Nous en donnons, ici, la reproduction aussi fidèle que possible :

الافال والمرو الافال والافال والـهرو الافال

Ce qui frappe, à première vue, dans cette inscription étrange, c'est la répétition à peu près constante des mêmes lettres, liées entre elles de façon à former des mots, ou, plus exactement, deux mots, qui ont une apparence identique : المرو الافال

La seconde moitié de la ligne supérieure fait, cependant, exception à cette remarque. Elle offre la réunion de huit mots qui diffèrent sensiblement entre eux, et il semble que ce soit là, le point capital du texte, le point sur lequel la divination doive concentrer principalement ses moyens d'action. Mais de quelles lettres s'agit-il, et de quels mots ? L'absence, évidemment préméditée, de tout point diacritique complique au plus haut degré la solution du pro-

blème. Mû par le désir de déchiffrer cette énigme, et d'y trouver un sens plausible, nous avons essayé de bien des combinaisons, mais sans pouvoir arriver à aucun résultat satisfaisant. Devions-nous chercher dans ces lignes mystérieuses des mots appartenant à la langue berbère? La supposition, en elle-même, n'avait rien d'invraisemblable; mais un simple examen de la forme de ces mots n'a pas tardé à nous convaincre qu'ils n'offraient, dans leur contexture, aucune analogie avec les vocables particuliers à cette langue, et dont la forme est aujourd'hui si connue. Est-ce un chronogramme plusieurs fois répété? La question est bientôt résolue négativement. Faut-il y voir plutôt un assemblage de signes cabalistiques, incompréhensibles pour les profanes, et dont quelques initiés seuls avaient la clé? Cette hypothèse n'est pas inadmissible. Doit-on enfin, chercher dans ces lignes, dont le sens aurait été voilé à dessein, quelque allusion aux événements, du temps et peut-être à la situation que le Sultan Abou-Hammou avait faite à ses nobles prisonniers, pour qui la Mosquée du méchouar avait été élevée? Quoi qu'il en soit de ces diverses suppositions, notre faiblesse nous fait un devoir de nous récuser, et nous laissons à des interprètes plus habiles et plus heureux le soin de découvrir le dernier mot de cette énigme épigraphique.

A propos de l'intéressant monument qui nous occupe, le nom du Sultan Abou-Hammou-Mouça, 1er, son fondadeur, est revenu sous notre plume. Nous avons eu déjà l'occasion de parler avec éloges de ce digne petit-fils d'Yarmoracen, qui fut, sans contredit, un des plus illustres représentants de la famille royale des Beni-Abdelouad. (1). Quelques traits achèveront de le faire connaître.

Abou-Hammou-Mouça, deuxième fils d'Othman, succéda à son frère Abou-Zeyan-Mohammed, à la fin du mois de choual 707, (avril 1308.), une année environ après la levée du siège mémorable, pendant lequel il avait déployé une haute énergie. « Le nouveau Sultan, » raconte Ibn-Khaldoun, se distinguait par un esprit vif et tranchant, et son caractère, aussi ferme qu'imposant, avait une teinte » d'âpreté que son humeur violente ne faisait qu'augmenter. Il » était, du reste, pétri d'intelligence et rempli de pénétration. De » tous les princes Zénatiens ce fut lui qui, le premier, introduisit le » cérémonial et l'étiquette de la royauté. Dans l'accomplissement

(1) Voir la *Revue Africaine*, livraisons des mois de février et juin 1859.



» de cette tâche, il usa d'une extrême sévérité envers les grands » de son Empire : leur opposant hardiment le bouclier de sa puis- » sance, il les courba devant la majesté royale, et les façonna aux » usages qu'il voulait introduire (1). » Abou-Hammou avait de hautes visées politiques; il rêvait l'ordre et l'unité dans toutes les parties de ses états, dont la conquête, commencée par Yarmoracen et continuée par Othmân, était encore, à son avènement, chancelante et précaire. Il réussit en partie dans cette grande entreprise. Après avoir abaissé l'orgueil de ses rivaux et les avoir pliés à son joug, après avoir repoussé victorieusement les nouvelles tentatives des princes Mérinides, il tourna ses efforts contre les grandes tribus du centre et de l'est de ses états, qui s'habituaient difficilement à la perte de leur ancienne indépendance. Les Maghraoua et les Toudjin furent soumis de nouveau, et le gouvernement de leur territoire confié à des mains énergiques et dévouées. Alger assiégé et réduit par la famine, dut capituler, et les tribus de la Métidja firent, à son exemple, acte de vasselage. Il en fut de même de Médéa, de Miliana, de Cherchel, de Brechk, de Tenès et des places fortifiées de l'Ouanseris, qui, à la suite de plusieurs tentatives pour se soustraire à la suprématie des Beni-Abdelouad, trouvèrent enfin leur maître dans Abou-Hammou, et se virent réduites à reconnaître la suzeraineté de cet énergique guerrier, qui savait si bien vouloir et si bien se faire obéir. Abou-Hammou fut moins heureux, lorsqu'il tenta d'étendre la limite de ses possessions territoriales à l'est d'Alger. Comme tous les princes Abdelouadites qui avaient régné avant lui ou qui lui succédèrent, il convoitait ardemment la florissante ville de Bougie, dont la prise devait lui donner un pied dans les états Hafsides, et amener le démembrement de ce royaume rival du sien; mais il échoua dans son entreprise contre cette place maritime, alors une des plus fortes, des mieux peuplées et des plus riches de tout le Maghreb. Tels furent, à l'extérieur, les principaux événements qui signalèrent son règne de onze années. Il mourut en 718, dans le mois de djoumada premier, (juillet 1318) victime d'une intrigue de Palais, ourdie et dirigée par son propre fils, Abou-Tachfin. (1)

(1) Histoire des Berbers, tome III de la traduction. de M. le baron de Slane, page 384.

(2) Consulter, pour l'histoire du règne de ce prince, Ibn-Khaldoun, tome III de la traduction, de la page 384 à la page 401.

Abou-Hammou-Mouça ne se distinguait pas seulement par son esprit guerrier, et par les audacieuses combinaisons de sa politique. Tout en s'occupant d'affermir, au dedans comme au dehors de sa capitale, les bases de son autorité souveraine, il se montrait ami de la science et des arts, et faisait exécuter de grands travaux qui devaient contribuer à la sûreté et à l'embellissement du siège de son gouvernement. Il releva les murailles de Tlemcen, restaura les ouvrages de défense, fit déblayer les fossés, et pourvut la place de grands approvisionnements (1). Il fit renaître ainsi la confiance parmi ses sujets; il encouragea les relations commerciales avec diverses contrées maritimes de l'Europe; il entoura la royauté d'un éclat inconnu jusqu'à lui. En même temps, la bourgeoisie Tlemcénienne obtenait que ses priviléges et immunités fussent étendus.

L'administration des finances de l'Etat fut soumise à un contrôle régulier : les revenus du Trésor Royal s'accrurent, et les contribuables furent moins opprimés. Les troupes furent mieux payées, et astreintes à une discipline plus sévère. Ces sages mesures, qui attestaient un esprit organisateur et fécond en ressources, commendaient le respect et l'estime, et elles ajoutaient au prestige de la royauté. Aussi, Abou-Hammou est-il un des rares Sultans Tlemcéniens dont la mémoire soit restée populaire. Parmi les monuments publics auxquels ce prince attacha son nom, l'histoire, d'accord avec la tradition, mentionne une partie de l'enceinte fortifiée de Tlemcen, le palais du Méchouar, qu'il embellit au-delà de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, et dont il accrut de beaucoup les dépendances; la medressa et la mosquée des fils de l'Imam, dont nous avons entretenu le lecteur dans un précédent chapitre, et, enfin, la mosquée du Méchouar, objet du présent article. Ces deux derniers monuments, seuls, sont encore debout, pour témoigner de la splendeur de ce règne. Il convient que nous acceptions ce legs fait par le passé, et, qu'héritiers fidèles et intelligents, nous ne le laissions pas périr entre nos mains.

(1) Cons. l'histoire des Beni-Zeiyan, par Mohammed et-Tenessi ; traduction de M. l'abbé Bargès, page 38.



## XIII.

## TOMBEAU DE L'OUALI SIDI-BOUDJEMA.

---

Il y a marabouts et marabouts : c'est un axiome incontestable. Après avoir salué dans Sidi-Boumedin le marabout mystique, l'homme de doctrine, le chef de secte influent et l'éloquent apôtre du soufisme, nous avons reconnu dans Sidi-Essenouci, sous l'aspect vénérable du marabout austère et convaincu, l'homme de science profond et modeste, fuyant le monde pour l'étude solitaire et recueillie, et léguant à la postérité un nom honoré par des œuvres solides. Dans Sidi-Haloui, nous avons démasqué le marabout charlatan, le comédien exploitant la crédulité de la multitude, et se faisant décerner, par la sottise, un brevet de sainteté. Voici maintenant un autre type non moins curieux à étudier : c'est celui du marabout imbécile. Il serait difficile, en effet, de caractériser autrement Sidi-Boudjemâ, qui, tout de suite, nous remet en mémoire ces vers du poète le plus humoriste de notre temps:

« C'est le point capital du Mahométanisme *(sic)*
» De mettre le bonheur dans la stupidité. »

Il était né, ce Sidi-Boudjemâ, dans les montagnes des Trara, et appartenait à la fraction des Metaghra. Son origine était des plus humbles, et, dans sa jeunesse, il faisait paître les chèvres de la tribu. Un jour, il eut une vision, et il lui sembla entendre une voix intérieure qui lui criait d'abandonner son pays, pour poursuivre ailleurs d'autres destinées. Lesquelles ? Il ne lui importait guère : la voix surnaturelle avait parlé, il fallait obéir. Le jeune pâtre dit donc adieu à ses montagnes, — l'ingrat ! — et, couvert de ses guenilles, sa houlette à la main, il se mit à marcher, ne sachant pas où il allait; mais il marcha tant et si bien, qu'il arriva enfin devant une grande ville, dont l'aspect monumental le saisit d'admiration, lui, l'enfant du gourbi, le pauvre orphelin du dachera. Alors, la voix intérieure se fit entendre de nouveau, et il comprit qu'il avait atteint le terme de son voyage, que c'était là qu'il devait s'arrêter. Il s'arrêta, en effet, devant *Bab-el-Guechout*, la porte occidentale

de Tlemcen. Il n'eût pas même la curiosité de pénétrer dans la grande capitale : son sort était fixé; la place où il devait vivre désormais, il l'avait trouvée. Il roula une grosse pierre du chemin, et s'assit dessus, attendant le reste de la providence. Il est certain que la providence ne l'abandonna pas. Quelques passants l'ayant interrogé, il leur raconta naïvement son histoire; on s'intéressa à lui, on lui apporta des vêtements et du pain. Au bout de quelques jours, il n'était bruit, dans la ville, que de sa merveilleuse aventure. Ce fut à qui s'empresserait auprès du jeune étranger; les cœurs charitables s'émurent, les âmes dévotes s'exaltèrent; Boudjemâ, le chevrier, devint pour ces bonnes gens *l'Hôte de Dieu,* et c'était faire œuvre méritoire que de pourvoir largement à ses besoins, même à ses fantaisies. Tout lui arriva donc en abondance, et il fut servi à souhait. On lui donna tant et tant, qu'il put donner à son tour, et qu'il se mit à faire des largesses, à plus pauvre que lui, de tout son superflu. Ce trait acheva sa fortune, car on commença à se dire qu'il pouvait bien y avoir l'étoffe d'un Ouali sous ces humbles dehors de la misère. Ce qui convainquit bientôt tout le monde de la mission surnaturelle dont Dieu avait chargé le pâtre des Trara, c'est qu'il se voua de toute son âme à la prière, que ses mains ne quittaient plus le chapelet béni aux quatre-vingt-dix-neuf grains, et que ses lèvres ne cessaient de murmurer les louanges du Seigneur. Il devenait dès-lors évident qu'il était en communication directe avec le ciel. Les plus clairvoyants s'aperçurent, d'ailleurs, qu'il jouissait du don de seconde vue, et que, quand il le voulait bien, il faisait des miracles. On se racontait, entre autres preuves de la puissance divinatrice dont il était doué, qu'il lui arrivait parfois d'arrêter le premier passant venu, de lui souhaiter le bonjour et d'ajouter en riant : « Par Dieu, vous avez l'air d'un » brave homme, et je veux aller, ce soir, à l'heure d'el-eûcha, » souper chez vous ! » La personne ainsi interpellée, lui répondait ordinairement, avec courtoisie, que c'était beaucoup d'honneur pour sa maison, et qu'elle serait enchantée de recevoir un tel hôte. On se quittait là-dessus. Mais en continuant sa route, le passant se disait, à part-soi, que, sans doute, Boudjemâ voulait rire, et qu'il serait bien extraordinaire que, ne l'ayant jamais vu de sa vie, ne sachant ni son nom ni sa demeure, il pût être exact au rendez-vous. Notre homme vaquait donc à ses affaires, sans plus de souci de son colloque du matin. Mais qu'on se figure son étonnement, lorsque rentrant, le soir, au logis, il trouvait, devant sa porte ou



dans son vestibule, Boudjemâ, le visage souriant, attendant, à l'heure dite, qu'il plût au maître de la maison de l'introduire pour prendre part au repas ! N'était-ce pas là le fait d'un être doué d'une intuition surnaturelle ? Il n'y avait pas à en douter; il fallait se rendre à l'évidence, et saluer, dans cette créature privilégiée, la mystérieuse vertu qui lui donnait la pénétration des choses cachées. Ces faits, et d'autres non moins probants, grandirent au plus haut point la réputation de Boudjemâ. Il n'y eut plus de doute sur sa mission; on s'accorda à le considérer comme un des élus de Dieu, et la voix publique lui décerna le titre d'Ouali. Il devint, dès lors, pour tout le monde *Sidi-Boudjemâ.*

« Puisque Sid, en leur langue, est autant que Seigneur. »

Le Sultan régnant le prit en grande estime et affection, et il suffisait, quand on avait une grâce à lui demander, de s'autoriser du nom du Saint-Homme, pour être sûr de n'être pas éconduit. Sidi-Boudjemâ vécut ainsi de longs jours, quittant rarement son siège de pierre, ne changeant ses haillons que lorsqu'ils tombaient en lambeaux; laissant croître sa barbe et ses cheveux; parlant peu, priant beaucoup, jeûnant sans cesse, et faisant toujours une juste part aux pauvres dans les libéralités qu'il recevait des riches. Plusieurs générations admirèrent sa sainteté. On ne précise pas l'époque où il vécut, mais on s'accorde généralement à croire que c'était dans la première moitié du huitième siècle de l'hégire, entre les deux sièges de Tlemcen.

Telle est la légende de ce Sidi-Boudjemâ, que l'auteur du Bostan considère comme un des plus grands Oualis qui aient jamais existé, et que, dans son langage complaisant pour tous ses héros, il appelle *le Vertueux, le Sage, le Bienfaisant, le Pieux, l'Elite des hommes voués au service de Dieu :*

كان من اكابر الاولياء الولي الصالح الناصح المحسن التقي
نخبة العابدين

Sa mort fut un deuil public. On l'enterra à la place même qu'il avait tant affectionnée de son vivant, et où il rendit le dernier soupir : c'était à une petite distance de la porte El-Guechout, dont on avait fini par le considérer comme le gardien tutélaire. Dans la suite, il s'établit un marché hebdomadaire dans la plaine qui avoi-

sine le tombeau du saint, et où s'élève l'élégante Kobba de Baba-Safir. On venait de fort loin à ce marché, avec l'espoir d'y réaliser de beaux profits, car on assurait que Sidi-Boudjemâ l'avait pris sous sa protection : ce qui explique le surnom de *Moul'-es-Souk* ( مول السوق ) que lui donnent certaines chansons populaires. Le marché de Sidi-Boudjemâ se tenait le mardi ; il a subsisté jusqu'à l'époque de l'occupation française.

Sur la route qui conduit de Tlemcen à El Mansoura, à cent pas environ de la porte de Fez, qui a remplacé aujourd'hui l'antique Bab-el-Guechout, on voit le petit monument élevé à la mémoire du saint Marabout. Ce n'est pas un édifice de luxe, tant s'en faut; il n'y a rien de grandiose dans son architecture, que ne rehausse aucun ornement ni au-dedans ni au-dehors. C'est un tombeau simple comme l'homme dont les restes y sont déposés. Une petite cour carrée et à ciel ouvert, fermée par un mur blanchi à la chaux, avec une porte en ogive qui ne manque pas d'un certain cachet d'élégance : voilà tout le mausolée. Mais le site est charmant. Une treille séculaire ombrage les abords du modeste sanctuaire ; un ruisseau d'eau vive coule auprès, et, tout à l'entour, de riches vergers, pleins d'ombre et de fraîcheur, étalent leur luxuriante végétation à perte de vue.

Malgré les cinq siècles et plus qui nous séparent de l'époque où le bonhomme Boudjemâ rendit son âme à Dieu, la dévotion pour ce saint personnage ne s'est pas éteinte, ni même ralentie. Chaque vendredi ramène de nombreux visiteurs dans la petite enceinte où il est enterré. Femmes et enfants s'accroupissent en cercle autour de la pierre de son tombeau, — peut-être la même pierre qui lui avait servi de siége, pendant tant d'années de sa vie. — et y déposent force cierges de cire blanche, verte ou rose, et y brûlent à l'envi le benjoin et l'encens. Grand saint, sois-leur favorable ! Ils sont aussi naïfs que tu le fus toi-même, et vous devez vous comprendre à merveille ! Pauvres créatures ! Et nous prétendons (cela se dit, du moins), à vous civiliser. Soins perdus, peine inutile, tant qu'un Sidi-Boudjemâ et autres oualis de même force seront vos oracles ! On ne progresse guère à cette école là !

Au risque d'effaroucher ce groupe de dévotes babillardes, qui se voilent la face à notre approche, nous pénétrons, d'un pas résolu dans le sanctuaire réservé, car nous y avons aperçu une inscription encastrée dans le mur qui est à droite de la porte, et ce texte épigraphique a nécessairement sa place marquée dans notre travail. Nous



en prenons une copie, pour la soumettre au lecteur bienveillant de cette Revue, après avoir préalablement constaté que l'inscription sculptée sur une pierre de grès, est quelque peu endommagée ; qu'elle offre deux ou trois mots frustes, mais faciles à restituer ; enfin, qu'elle accuse un ciseau peu habile et une connaissance incomplète de l'orthographe. Nous la reproduisons avec ses imperfections :

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على سيدنا محمد وءاله وصحبه
حبس السيد محمد * على الشيخ الولي الصالح سيد بجمعة *
الله علينا من ذالك النصف الواحد شايعا من جميع الروض
المسمى برحات الريح مع جميع ما اشتمل عليه حبسا ابديا
الى ان يرث الله الارض ومن عليها وهو خير الوارثين فمن بدل
وغير فالله حسيبه وكان هذا التحبيس اوايل رمضان عام ستة
عشر والــــــــــــــــــــــــــــــــــــف

TRADUCTION :

« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux, qu'il daigne répandre sa bénédiction sur Notre-Seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons !

» Le Sid-Mohammed..... a constitué Habous en faveur du cheikh, l'ami de Dieu, le vertueux Sidi-Boudjemâ

« — Que (la grâce) de Dieu descende sur nous (par son intercession) ! —

« Une moitié indivise de la totalité du jardin dit *du Moulin-à-Vent*, avec la moitié de tout ce qu'il contient : Habous perpétuel, qui doit durer jusqu'à ce que *Dieu hérite de la terre et de tout ce qui est dessus* (1) ; et certes, c'est lui qui est le meilleur des héritiers. Quiconque viendrait à changer et simplement à altérer l'essence de cette donation aurait à en rendre compte à Dieu. Elle a été faite dans les premiers jours de Ramadhan de l'année mil seize (1016). »

Cette date correspond à la fin de décembre de l'an 1607 de notre ère. L'histoire de Tlemcen ne fait mention d'aucun évènement im-

(1) Koran : Sourate XIX, vers. 41.

portant, qui se rattache à ces premières années du dix-septième siècle. Les Turcs y avaient assis définitivement leur domination, et l'ancienne capitale des Beni-Zeiyan marchait de plus en plus rapidement vers sa décadence.

La propriété, connue encore aujourd'hui sous le nom de *Jardin du Moulin-à-Vent*, avait été ainsi appelée, dans l'origine, à cause du moulin construit dans son voisinage, par ordre du sultan Merinide Abou-Yakoub-Youçof, durant le premier siége de Tlemcen. Elle a eu le sort de tous les biens Habous. Depuis notre occupation, elle a fait retour au domaine de l'Etat, et elle se trouve aujourd'hui partagée entre plusieurs colons français. Voilà un changement que le donateur était loin de prévoir, lorsqu'il faisait si bien ses réserves. Mais le tombeau de Sidi-Boudjemâ, dépossédé de ses anciens revenus, est riche d'aumônes : il continue d'être entretenu avec soin, grâce aux largesses dont il est l'objet de la part des fidèles.

CH. BROSSELARD.

*(La suite à la prochaine livraison)*





# LES ÉVÊQUES DE MAROC

## SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

(Voir les nos 13, 12, 9, et 8 de la *Revue africaine*).

---

### SÉRIE DES ÉVÊQUES DE MAROC

#### II. — LUPUS, *deuxième évêque de Maroc* (suite).

Le pape Innocent IV avait conféré à l'évêque de Maroc, Lupus, la juridiction sur l'Afrique septentrionale qui relevait autrefois du siége de Carthage. Lupus ne gouvernait pas seulement les chrétiens renfermés dans les Etats directement administrés par les Almohades, mais encore ceux qui, habitant l'Ifrikia, dépendaient immédiatement des Hafsides. Aussi, non content de recommander cet évêque à la protection du roi des Marocains, Es-Saïd, le pape écrit, dans le même but, au prince Hafside de Tunis qui avait rompu les liens de vassalité entre Tunis et Maroc. La lettre d'Innocent est adressée simplement *Illustri regi Tuneti*, et, de plus, elle porte en suscription ou en forme d'épigraphe : *Deum timere et diligere* ; c'est peut-être une imitation de la formule musulmane : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. Le nom qui manque à l'adresse est le nom d'Abou-Zekeria. Ce prince luttait alors contre Es-Saïd ; les côtes d'Andalousie et celles du Maroc commençaient à saluer son étendard ; Ceuta et Tanger l'avaient reconnu. On conçoit donc la nécessité où se trouvait le Souverain-Pontife d'écrire au Hafside en même temps qu'à l'Almohade ; et les succès du premier nous expliquent pourquoi, en promettant à Es-Saïd de le secourir contre ses ennemis, s'il se fait chrétien, le pape s'abstient pourtant de désigner en particulier le roi de Tunis plutôt que les Beni-Merin. Il fallait autant que possible ne pas s'exposer à compromettre les intérêts des chrétiens ni en Ifrikia ni au Magreb.

« Nous avons appris, écrit le pape à l'émir Abou-Zekeria, qu'un certain nombre de chrétiens subsistent sous le sceptre de votre glorieuse puissance, et que beaucoup sont attirés dans

vos États par les intérêts du commerce (1). Ces chrétiens ont besoin que de salutaires conseils les préservent des maladies dangereuses de l'âme, et il faut que la présence des médecins rendent à ceux qui en sont affectés l'espérance du salut. Nous avons donc jugé à propos d'avertir votre altesse royale et de la prier instamment d'accueillir avec une religieuse clémence, par honneur pour Dieu et le Siège apostolique, notre vénérable frère l'évêque de Maroc et nos chers fils les frères mineurs, qu'il lui conviendra d'envoyer dans votre royaume pour le salut des chrétiens. Nous vous demandons pour eux la liberté entière de se mettre en rapport avec ces derniers comme par le passé (2). »

Les chrétiens sujets des Hafsides, et dont il est question au début de cette lettre, doivent être les indigènes descendants des fidèles qui persévérèrent dans la foi au temps de la conquête musulmane, et les Mozarabes venus du Magreb Le mot « *permaneant sub sceptro* » s'appliquerait assez mal aux marchands étrangers ou aux agents fixés dans les fondouks, puisqu'à proprement parler ils n'étaient pas sujets des émirs.

Innocent IV écrivit encore à la même époque et dans le même sens aux rois de Bougie et de Capsa (Gafsa) : au roi ou prince de Bougie, ce n'est pas surprenant ; cette ville conquise depuis près d'un siècle sur les Hammadites était gouvernée par un membre de la famille Hafside, et les chrétiens, surtout les Pisans, y étaient nombreux ; mais le roi de Capsa ou Gafsa est moins facile à trouver dans l'histoire. Je ne vois d'autre ville de ce nom que celle qui s'élève au sein du Djerid tunisien. Elle fut effectivement indépendante des Hafsides à diverses reprises ; mais rien, que nous sachions, ne constate un fait de ce genre vers 1246, et puis cette ville, est tellement située qu'on s'étonnerait d'y rencontrer une population chrétienne à protéger. C'est peut-être à cause de ces difficultés qu'il a plu au P. Dominique de Gubernatis de substituer le nom de Cepta à celui de Capsa ; mais Wadding dit Capsa, et il avait sous les yeux, à Rome, au monastère de Saint-Isidore

(1) Cum igitur sicut accepimus, sub potentatûs magnifici tui sceptro plures permaneant christiani et illûc accedant quàm plurimi pro suis mercimoniis exercendis.

(2) Ipsos cum christianis, sicut consueverant, ibidem permittas libere conversari.

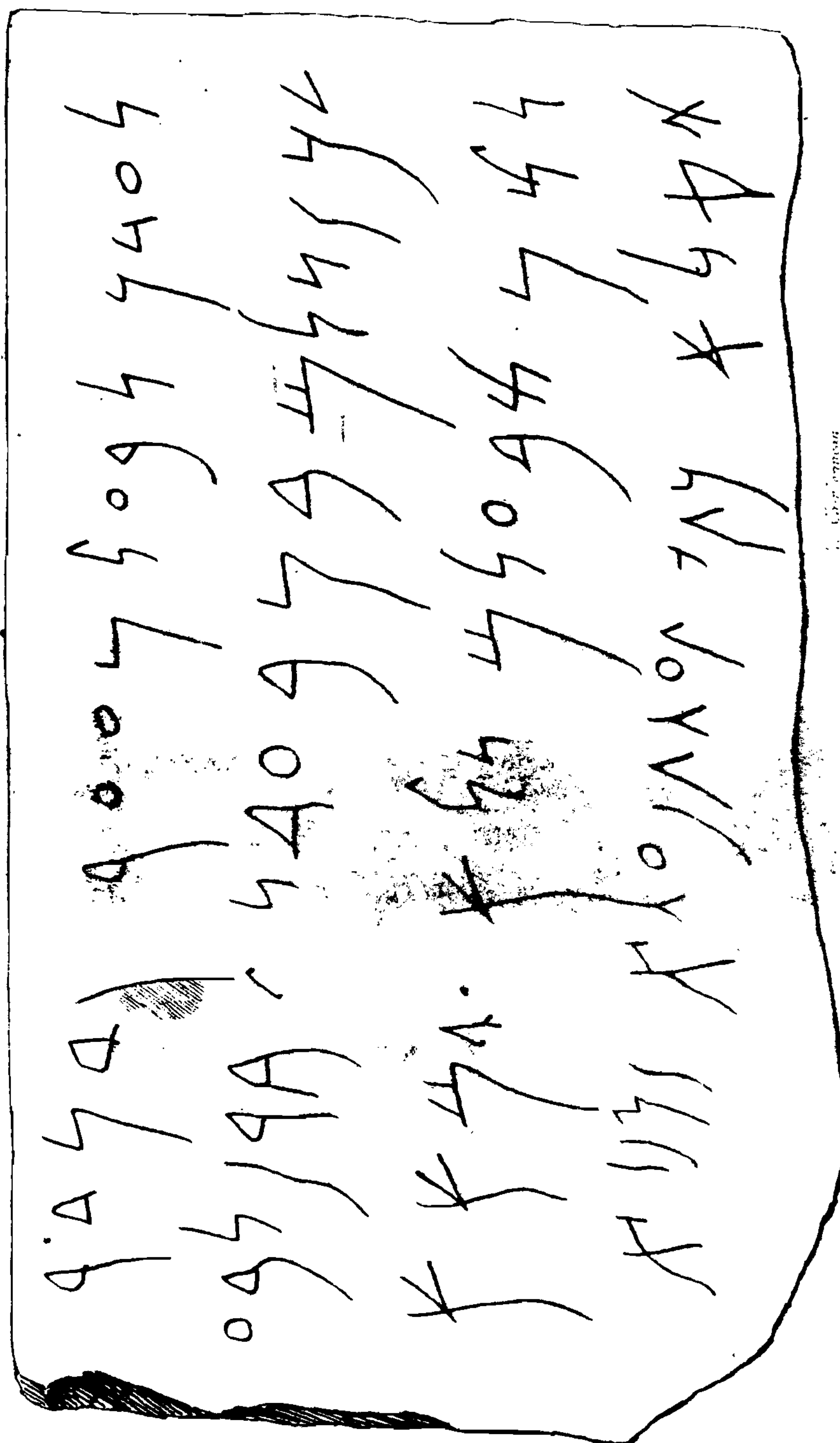


où il écrivit ses admirables annales des Frères-Mineurs, les monuments authentiques, tandis que le P. Dominique n'a point eu besoin de les consulter pour le chapitre de son *Orbis seraphicus*, que j'ai cité. Ceuta, d'autre part, n'avait, vers 1246, que des gouverneurs et non des princes particuliers. Il y a donc là une question que je suis forcé de ne pas résoudre (v. p. 273).

Le grand pontife Innocent IV désirait ardemment soutenir et féconder la mission franciscaine au Maroc ; et il ne suffit point à son zèle de lui assurer la bienveillance des émirs ; il la plaça sous la proctection des églises et des puissances chrétiennes riveraines de la Méditerranée. Il expédie, à cet effet, des lettres pressantes aux évêques et aux magistrats de Tarragone, de Majorque, de Narbonne, de Barcelonne, de Gênes, de Marseille et de Lisbonne ; aux rois d'Aragon, de Navarre, de Castille et de Portugal ; aux gardiens des couvents de Saint-François, aux maîtres des ordres militaires de Saint-Jacques et de Calatrava. Enfin, par une dernière lettre *Universis christianis in Africanis partibus constitutis*, il notifie à tous ces enfants de l'Église que Lupus a reçu l'héritage complet des pouvoirs spirituels exercés sur eux par Agnellus et il les avertit de lui obéir comme au père et pasteur de leurs âmes.

Sollicitude bien digne du vicaire de Jésus-Christ ! Dans la crise que traversait l'Afrique par l'avènement des Hafsides et des Merinides à la souveraineté et par la chute des Almohades, il ne pouvait déployer avec trop d'activité son zèle apostolique. Les Frères-Mineurs, sur lesquels il comptait, n'ont point failli à la mission que la Providence semble leur avoir spécialement confiée de secourir et de conserver les chrétientés soumises au joug musulman. Ils ont rempli jusqu'aujourd'hui cette pénible mais glorieuse et méritoire mission, du Danube jusqu'au Jourdain et au Nil, du Liban jusqu'à l'Atlas. S'ils ont eu moins de succès au Maroc, cela s'explique par le petit nombre de leurs ouailles facile à détruire ou à disperser, et par le caractère plus brutal des dernières dynasties qui ont opprimé ce pays.

Pour lever, selon son pouvoir, les obstacles que Lupus rencontrait dans l'exercice de son ministère au Maroc, Innocent lui accorda la faculté d'absoudre de certains cas réservés au pape et de dispenser de l'irrégularité contractée par la célébration de la messe ou la réception des sacrements *cum juris ignoratio-*



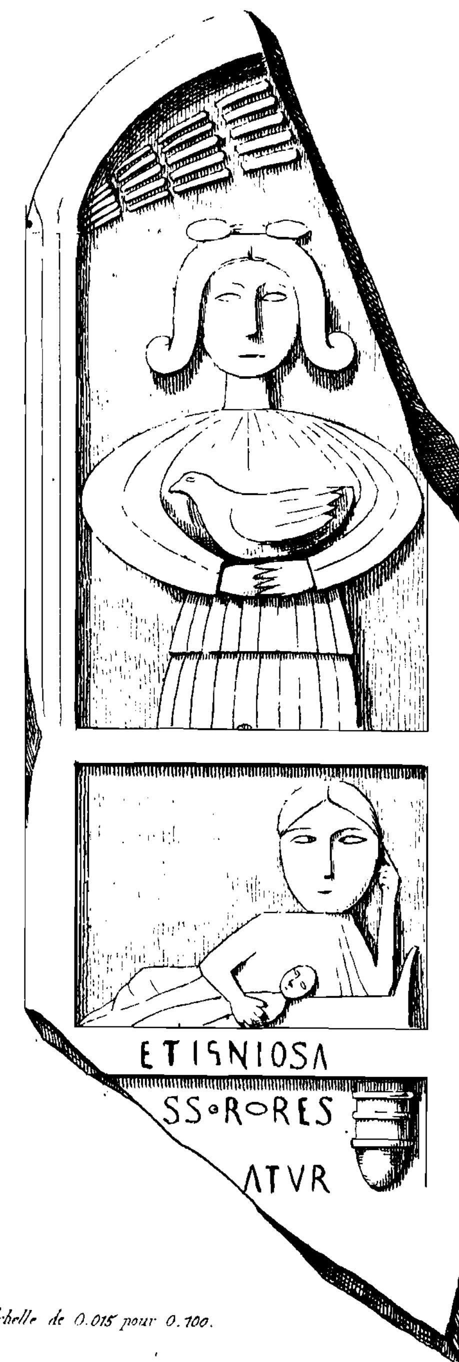
ÉPITAPHE NUMIDIQUE

*trouvée sur la colline du Coudiat - Alt. à 600 mètres de Constantine.* — Grandeur naturelle.

Lith. Bastide, alger.



# RUINES DE RAPIDI
à Sour-Djouab.




*Echelle de 0.015 pour 0.100.*

*ne* (1) ; il le dispensa lui-même de la visite décennale *ad limina apostolorum*, attendu que l'évêque de Maroc ne pouvait quitter l'Afrique sans la permission des Sarrazins auxquels il était soumis (2).

Lupus, installé dans son diocèse, voulut élever aux ordres sacrés le frère franciscain Bernard, qui lui paraissait propre à l'aider pour l'administration laborieuse de ses ouailles ; mais il doutait que ce frère ne fût pas lié par l'irrégularité *ex defectu natalium*, et il obtint de Rome en 1247 l'autorisation nécessaire pour lui conférer le sacerdoce (3).

L'Église de Maroc avait besoin, comme toutes les églises, de ressources matérielles pour l'entretien de ses ministres, pour les dépenses du culte et le soulagement des pauvres. Sa situation était précaire sous ce rapport et il était particulièrement nécessaire que les fidèles, ses membres, s'imposassent des sacrifices pour le bien commun. Afin de les y engager plus efficacement, Lupus demanda des faveurs spirituelles pour ceux d'entre-eux qui la secourraient de leurs aumônes, et le pape leur concéda les mêmes indulgences que le Concile œcuménique de Lyon venait d'accorder aux Croisés : « Vous nous représentez, dit le Souverain Pontife à Lupus, que vous avez le plus pressant besoin des offrandes des laïcs pour l'administration de votre Église et nous voulons vous aider à les obtenir, afin que les donateurs méritent plus abondamment, par là, des richesses impérissables. »

L'épiscopat du second évêque de Maroc dura une dizaine d'années. En 1257, il est à Rome conférant avec le pape Alexandre IV des intérêts de son église. Affligé des obstacles invincibles que les musulmans opposaient à la propagation de la foi et accablé sans doute par la fatigue des travaux apostoliques, il fit ac-

(1) Il est des cas prévus par le droit canonique où ces actes rendent irréguliers, c'est-à-dire enlèvent le droit d'exercer les fonctions des ordres ecclésiastiques.

(2) Cùm navigare ex Africâ non licuerit nisi de licentiâ Saracenorum, in quorum dominio versabatur. Wadding, ad ann. 1246, page 155. — On sait que..

(3) Les enfants nés hors d'un légitime mariage ne peuvent, selon le droit canonique, recevoir licitement les Ordres, tant que cet empêchement n'est pas levé par dispense.



cepter la démission de son siége et accomplit le pèlerinage des Lieux-Saints, but vers lequel il avait si longtemps et si ardemment aspiré. Il revint mourir à Saragosse, dans le monastère des Frères-Mineurs.

Durant la période de son épiscopat, on ne découvre au Magreb qu'un petit nombre de faits pour l'histoire de la religion. Nous laissons de côté ceux qui se passent à Tunis, bien que la juridiction des évêques de Maroc se soit étendue jusque là. Notre cadre se borne à l'action personnelle de ces évêques et au territoire marocain.

Il y eut une immigration de Maures d'Espagne au Maroc, en 1248, à la prise de Séville par Ferdinand III, roi de Castille. Un certain nombre se rendirent à Ceuta sur des vaisseaux chrétiens mis à leur disposition par le conquérant (1). Maître de Cordoue et de Séville, le saint roi médita la conquête du Maroc et il en fit reconnaître les ports, en 1251, par Don Raymond, à la tête de sa flotte. Cet amiral causa même de grands dommages aux navires musulmans qui croisaient sur les côtes. Mais la mort de Ferdinand et les préoccupations de son fils Alphonse X, *el Sabio*, firent disparaître cette lueur d'espérance que les chrétiens du Maroc purent entrevoir un instant. Le pape Innocent IV qui veillait si affectueusement sur eux avait encouragé Alphonse à profiter de la désorganisation intérieure de l'empire des Almohades pour s'élancer au-delà du détroit. Ce prince n'entendit pas : il rêvait aux astres et soupirait après la couronne impériale d'Allemagne.

En 652 de l'hégire, 1253-54 de Jésus-Christ, à la porte El-Carmadi de Tlemcen, arriva une catastrophe, dont la nouvelle jeta sans doute le deuil au sein de l'église de Maroc. Yaghmoracen, premier roi de Tlemcen et fondateur de la dynastie des Beni-Zîan ou Abd-el-Ouad, voulut passer, en cet endroit, une revue de ses troupes. Il avait à sa solde 2,000 cavaliers *roum*, ou *nçara*, c'est-à-dire chrétiens, tirés des pays soumis à l'empire des Almohadès, ce que nous entendons des provinces de l'Ouest.

(1) Il avait ordonné que : « durante un mes se les diese por los cristianos... naves, si querian pasarse a Africa... Pocos pasaron a Ceuta con los Almohades. Conde, part. IV, chap. 6, pag. 556. — Ce petit nombre s'explique par les succès que la cause des Hafsides de Tunis avait obtenus en Andalousie.

(Yahya ebn Khaldoun indique ainsi leur origine) ; (1) son frère Abd-er-Rahman s'accorde au fond avec lui, en disant que Yaghmoracen prit ce corps à son service, après la bataille de Temzezdekt où nous avons vu qu'Es-Saïd perdit la vie, en 1248 (2). Ces deux mille cavaliers avaient donc abandonné la cause ruinée des Almohades pour celle des Beni-Abd-el-Ouad, comme d'autres de leurs coreligionnaires embrassèrent celles de Merinides.

Yaghmoracen, passant donc la revue de son armée, fut trahi par cette milice. Son frère fut tué et il faillit être, lui-même, la première victime. Mais les Musulmans accoururent et massacrèrent les chrétiens jusqu'au dernier. Rien ne révèle les motifs qui avaient poussé la milice chrétienne à ourdir cette révolte, après cinq ou six ans de service. Quoi qu'il en soit, le nombre des soldats qui la composent vient à l'appui de notre opinion sur l'importance de la population catholique répandue au Maroc. Si l'on en croyait Yahya ebn Khaldoun, les Beni-Zîan auraient, depuis lors, écarté les chrétiens de leur armée. Son frère Abd-er-Rahman dit le contraire ; car, en 1271 ou 1272, à la bataille de l'Isly, qui précéda le siége de Tlemcen, par le Merinide Yacoub ebn Abd-el-Hack, il nous montre la milice chrétienne comme le plus solide des corps d'armée d'Yaghmoracen.

En 1255, avant la démission de l'évêque Lupus, deux trinitaires moururent à Maroc, pour la foi du Christ, après avoir effectué dans cette capitale une rédemption considérable d'esclaves chrétiens. Le fait est relaté par le P. Silvestre Calvo, qui jouit dans son ordre de la réputation d'un historien exact et d'un critique sûr (3). Je regrette qu'il donne si peu de détails et n'explique point les circonstances qui avaient amené tant d'esclaves à Maroc ni celles qui entourèrent le martyre de leurs sauveurs. Voici en deux mots ce qu'il nous apprend : les trinitaires anglais, Gilbert et Edouard, ayant racheté 90 esclaves à Grenade, se rendirent à Maroc, où ils en délivrèrent 460, qui partirent sous la direction du frère Georges. Pour eux, ils restèrent

(1) M. l'abbé Bargès, *Aperçu historique sur l'Église d'Afrique*, pag. 28, Paris, 1848

(2) M. de Slane, *Hist. des Berbers*, t. III, page 354.

(3) *Résumen de las Prerogativas del orden de la SSma Trinidad*, etc En Pamplona. 1701. Troisieme partie p. 207.



à Maroc, afin de s'y consacrer au soulagement des autres captifs. Mais ils furent martyrisés le 25 novembre 1255. Il est probable que la plupart des esclaves chrétiens venaient d'Espagne où les guerres entre chrétiens et musulmans duraient sans relâche.

L'ordre de Notre Dame de la Merci, qui rivalisait de dévouement pour la rédemption des captifs, avec celui des Trinitaires, compte aussi deux martyrs, mis à mort sur mer par un raïs, tandis qu'ils faisaient voile pour le Maroc, du moins selon le sentiment de plusieurs : ces martyrs sont Hernandez de Portalègre et le frère Eleuthère, languedocien d'origine. Ils souffrirent en 1256 (1).

Nous ne savons pas précisément en quel temps Lupus passa en Europe. François de San Juan del Puerto, l'historien de la moderne mission des Franciscains d'Andalousie au Maroc, dit que cet évêque resta plusieurs années à Séville avant de se rendre à Rome. Le siége épiscopal de Maroc relevait du siége de Séville comme métropole. Loup mit à profit son séjour en Espagne pour assurer quelques ressources matérielles à son église.

On lui donna des terres sur les bords du Guadalquivir, où furent depuis le séminaire de Saint-Elme et le monastère franciscain de San Diego; l'infant don Sanche y ajouta une ferme nommée Torre-Blanca. Les revenus de ces propriétés soutinrent la pauvre église marocaine, et le pape, reconnaissant envers le roi d'Espagne, lui accorda le droit de présentation à l'évêché (2).

En l'absence de Lupus, l'administration du diocèse se trouva confiée au frère Bernard, dont nous avons rapporté l'élévation à la charge de vicaire-général.

### III. — Blancus ou Brancus, *troisième évêque de Maroc*

Lupus, arrivé à Rome, avait donné, en 1257, la démission de son siége. Le pape Alexandre IV conféra son titre au moine

(1) Alonso Ramon, *Historia general de la orden de Nuestra Señora de la Merced, Redencion de cautivos*, Lív IV, ch. 13, pag. 185, Madrid

(2) Francisco de San Juan del Puerto, *Mission historial de Marruecos* Séville, 1708 II dil, pag. 155 « Duró la presentacion para aquella mitra en los reyes de España, desde la muerte de Fr. Lope hasta que se extinguió aquel obispado.

Blancus, dont le nom seul nous est connu. Ce ne peut être, au plus tard, qu'en 1261, dernière année de son pontificat, et il est même à croire qu'il n'attendit pas longtemps après la retraite de Lupus pour lui choisir un successeur (1).

Il m'est impossible de savoir où Francisco de San-Juan-del-Puerto, cité tout-à-l'heure, a trouvé des preuves de la venue du frère mineur Conrad d'Ascoli au Maroc et à Maroc même vers cette époque (2). Wadding a esquissé aussi les travaux apostoliques de ce moine ; mais il se contente de désigner vaguement les régions qu'il a parcourues : *varias Libyæ regiones*. Du reste, ils s'accordent l'un et l'autre à dire que sa prédication, appuyée par des miracles, détermina la conversion de plus de six mille infidèles. Il n'est pas moins certain que ces succès extraordinaires n'ont pas laissé de traces appréciables pour l'historien (3). Sa mission dura trois ans, et il eut pour compagnons de voyage deux religieux nommés par l'auteur espagnol, Benito de Podio et Dionisio de Santo-Homero. En 1277, sous le pape Jean XXII, ils rentrèrent en Europe et arrivèrent à Paris avec plusieurs néophytes, qui, depuis, déposèrent dans le procès entamé pour la canonisation de Jean d'Ascoli.

L'épiscopat de Blancus dura près d'une trentaine d'années. Il s'écoule entre les pontificats d'Alexandre IV et de Nicolas IV (1261-1289). Cependant, sa personne nous échappe constamment et il est difficile de suivre les destinées du troupeau, tandis que celles du pasteur restent entièrement voilées. Que devenaient-ils à travers les vicissitudes politiques du Maroc ?

Nous avons constaté qu'à l'avénement de l'almohade El-Morteda, en 1249, il y avait des chrétiens dans le parti des Merinides. La majeure partie était sans doute fidèle encore aux Al-

(1) La bulle d'institution de Rodrigue, successeur de Blancus, est le monument que nous fait connaître ce dernier : « Inhærendo vestigiis felicis recordationis Alexandri papæ IV, prædecessoris nostri, qui bonæ memoriæ Blanco episcopo marrochitano prædecessori ejusdem Roderici episcopi similem legationem concessit. » Wadding, ad. ann. 1290.

(2) Mission historial de Marruecos, p. 137.

(3) Francisco cite un document ancien où on lit ce passage : « En los tres años que estuvo en aquellas missiones, convertió el solo à seis mil quatrocientos y sesenta y ocho Barbaros, à los cuales el mismo cathequizò y enseño la doctrina christiana y lavó los ascos mahometanos con las aguas sagradas de el bautismo. »



mohades. Il est bon de chercher les circonstances où ils apparaissent sous l'une ou l'autre bannière.

Vers 1258, c'est un officier chrétien qui exerce le commandement militaire à Sidjilmessa, où l'émir El-Morteda avait envoyé l'un de ses parents en résidence. Cette ville, qui n'existe plus, était fort importante, si l'on s'en tient à la description de Léon-l'Africain (1), et l'un des boulevards des Almohades dans le Sud (V. la note de la page 273).

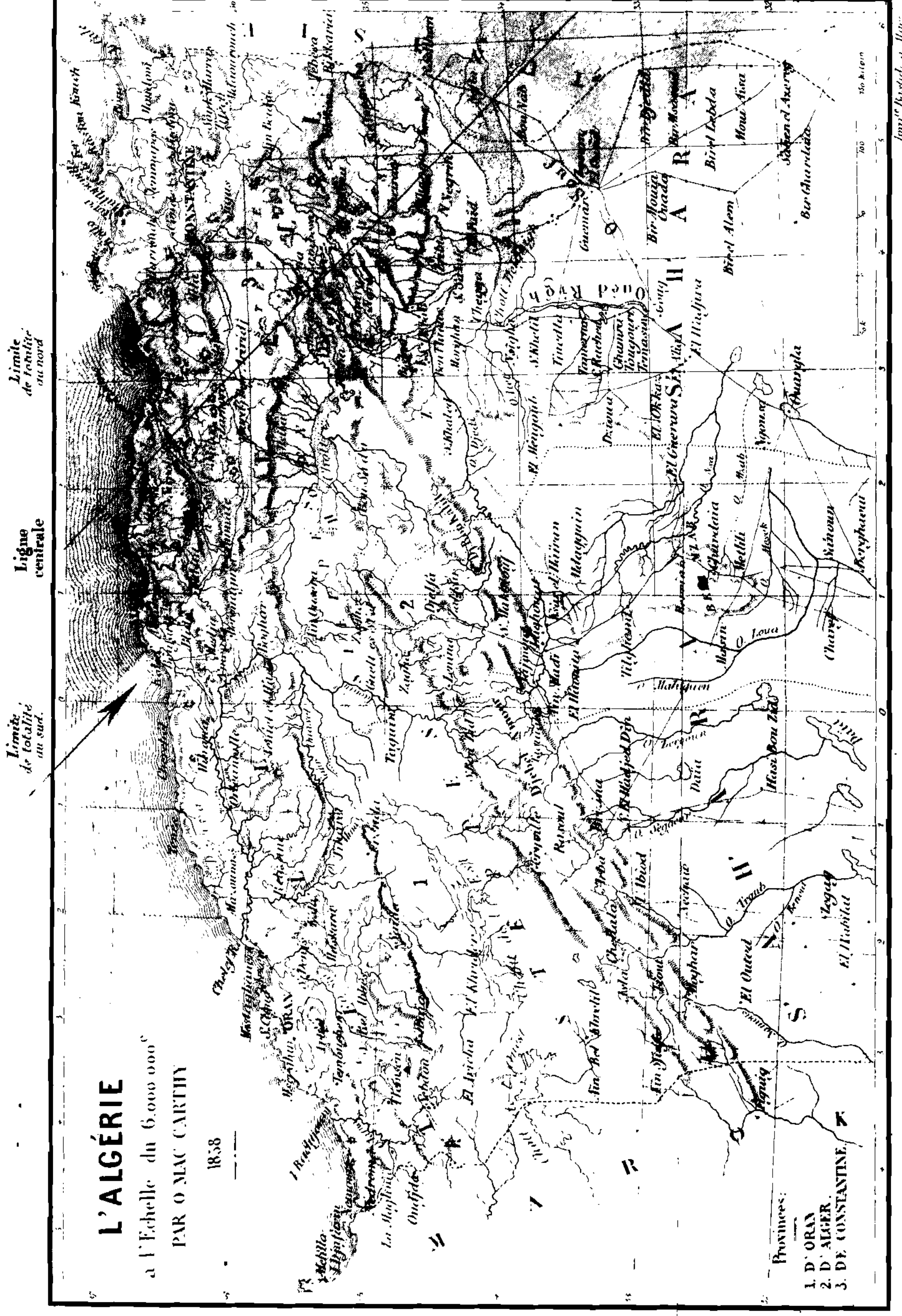
Trois ou quatre ans plus tard, une armée d'El-Morteda fut battue dans le Sous par Ali ebn Yedder, qui, depuis 1254, s'y était proclamé indépendant ; l'émir chargea du rétablissement de la fortune des Almohades en ces contrées et de la revanche à prendre contre le rebelle, son vizir et un officier chrétien nommé Don Lop qui partageait avec ce dernier le commandement du corps expéditionnaire. Mais il paraît que les lenteurs et l'insubordination de Don Lop compromirent le succès des armes d'El-Morteda ; l'émir en fut informé, il manda le chrétien à la cour et le fit assassiner en chemin, sans doute pour ne pas exciter le ressentiment de la milice chrétienne, par une condamnation publique et régulière.

El-Morteda succomba peu après dans une lutte contre un de ses parents, Abou Debbous, qui fut le dernier des émirs almohades. Une grande partie de la milice chrétienne s'était rangée du côté de l'usurpateur, et l'on ne saurait dire si l'assassinat de Don Lop n'en fut pas la cause. La dynastie d'Abd el-Moumen périt dans la personne d'Abou Debbous, vaincu et tué par le merinide Yacoub ebn Abd el-Hack, qui fit son entrée à Maroc en septembre 1269 (2).

Un fait reste donc désormais acquis à l'histoire : c'est que les Almohades furent appuyés jusqu'à la fin par des troupes catholiques indigènes et distinctes des auxiliaires venus d'Europe, comme les 12.000 cavaliers envoyés d'Espagne en 1228 ou 1229, au secours d'El-Mamoun. Il est avéré encore, par le facile rapprochement que nous avons fait des sources musulmanes et

(1) *Descriptionis Africæ* lib. sextus, c. 21. Sidjilmessa, remplacée aujourd'hui par Tafilet, était en ruine dès le temps de Jean-Léon : « Nunc autem deleto oppido, incolæ castra pagosque vicinos inhabitare cœperunt (v. la note de la page 273).

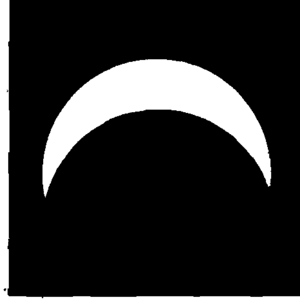
(2) *Ebn Khaldoun* trad. de Slane, t. II, p. 250 et suiv.




Impr Bastide, à Alger

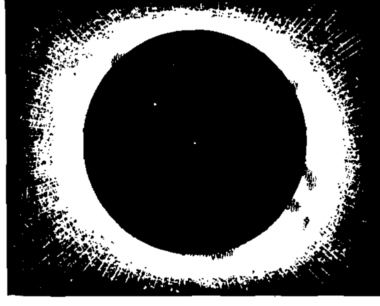
# ÉCLIPSE TOTALE DU SOLEIL 1860.

Fig. 1.



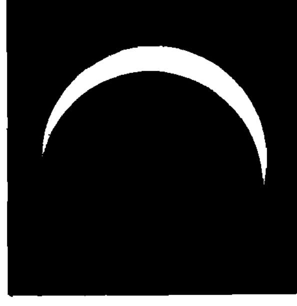
PHASE POUR PARIS.

Fig. 2.



PHASE POUR ALGER

Fig. 3.



PHASE POUR MARSEILLE.

Fig. 4.

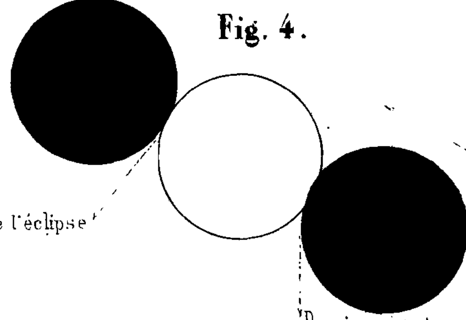
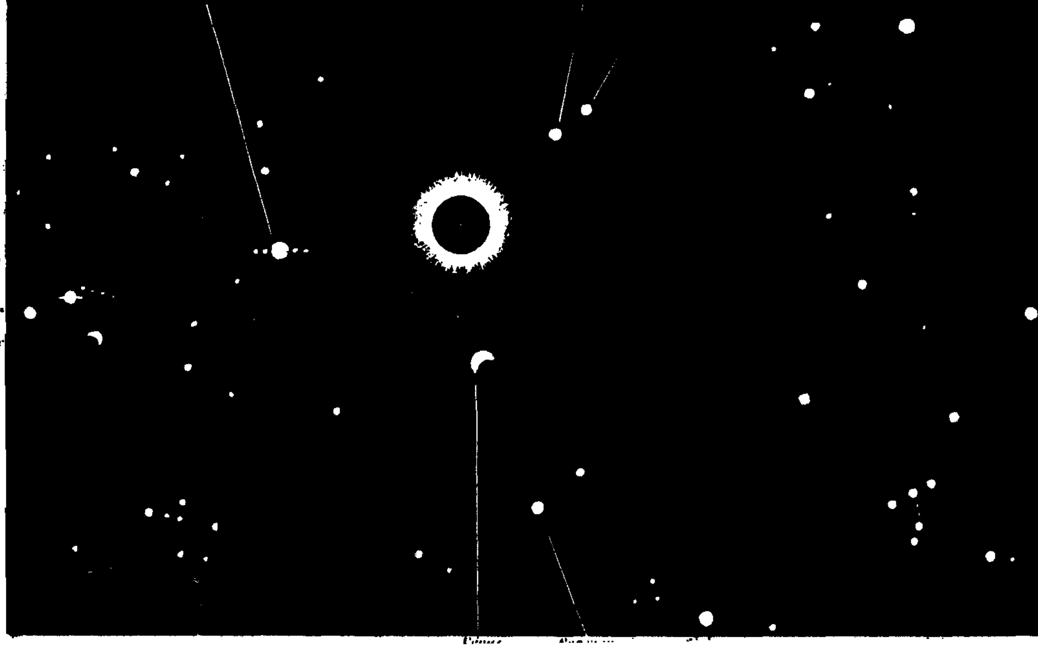



Fig. 5.



des sources chrétiennes, que la papauté tendit la main à cette dynastie pour la sauver à sa dernière heure, à la condition toutefois d'une conversion, dont l'espérance n'était pas dénuée de fondement; mais que les Almohades, pour leur malheur, ne réalisèrent pas. Cependant, les tendances ou les dispositions favorables au christianisme qui se révélèrent dans En-Nacer li Dîn Illah, dans El-Mamoun, Er-Rachid et Es-Saïd devaient aboutir au baptême, du moins pour quelques membres de la famille impériale. Indépendamment d'Abou-Zeid, frère d'Abou Debbous et arrière petit-fils d'Abd-el-Moumen, qui embrassa, en 1230, la religion de Jésus-Christ (1), ne voyons-nous pas les rejetons de cette branche définitivement fixés à la cour d'Aragon et, sans doute, chrétiens comme leur père ? De là partira, en 1289, une dernière tentative pour ressusciter du côté de Tripoli, dans la personne d'Othman, fils d'Abou Debbous et neveu d'Abou Zeid, la puissance almohade, irrévocablement anéantie au Magreb (2).

Les Merinides, que nous avons laissés au moment où ils triomphaient, en 1248, par la mort d'Es-Saïd, à Temzezdekt, poursuivaient le cours de leurs conquêtes. Au moment de l'élévation de Blancus au siége épiscopal de Maroc, leur chef, Abou Yahya, était maître de Fez, de Méquinez et de Sidjilmessa, sans parler des places de second ordre. Abou Yacoub Youssouf, son frère et successeur, continua la guerre contre les Almohades et les Abd el-Ouadites, pour s'assurer la domination complète du Couchant, sous la suzeraineté des Hafsides de Tunis, et ce fut lui qui prit Maroc en septembre 1269, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure.

A l'exemple d'Abou Yahya, il accepta les services de la milice chrétienne. Elle figure dans l'expédition qu'il dirigea contre Tlemcen en 1271 et 1272, et Ebn Khaldoun, qui mentionne le fait, dit qu'elle composait, avec le corps des archers ghozzer, les *garnisons des villes* des provinces marocaines. Cet emploi s'accorde avec l'idée que l'on peut se faire des populations chrétiennes, auxquelles la vie sous la tente ou dans les cabanes des fellahs ne convenait point et qui devaient être plutôt dans la condition matérielle où se trouvent maintenant les juifs marocains, au sein des mellah. Il est remarquable que les chrétiens se trouvèrent aussi, durant la même expédition, du côté des Abd el-Ouadites, où ils se battirent de la manière la plus honorable. Déjà les Merinides renversaient leurs adversaires ; « mais continue Abd er-Rahman ebn-Khaldoun, la milice chrétienne, encouragée par la présence du sultan Yaghmoracen, tint ferme et se laissa broyer sous la meule de la guerre, Birnebes (Barnabé ?) le commandant de ce corps fut fait prisonnier (1). »

(1) Ebn Khaldoun, II, 347-348
(2) Ibid. p. 404.



Les chrétiens paraissent encore, en 1274, au siége de Sidjilmessa, où Abou Youssef Yacoub employa une espèce de machine à mitraille; on doit penser, en effet, qu'il s'agit des chrétiens, lorsque l'on comprend les corps de milice dans l'énumération des forces d'une armée marocaine (2).

Absolument maîtres du Magreb, en 1274, les Merinides commencent à se rendre à la guerre sainte, au-delà du détroit, et à soutenir les royaumes de Grenade et de Murcie et d'autres petites principautés, derniers remparts de l'islamisme dans la Péninsule. Grâces aux Merinides, la lutte prend des proportions assez larges, pour qu'on se pose de nouveau le problème : l'Espagne se rattachera-t-elle à l'Europe chrétienne ou à l'Afrique musulmane (3) ?

Nous n'avons pas à suivre les péripéties de ce duel, qui ne nous apprend rien sur les destinées de l'Eglise de Maroc. Les chrétiens d'Afrique n'apparaissent point dans ce va-et-vient de troupes merinides d'un bord à l'autre du détroit, et nous n'avons plus que peu de faits à glaner pour l'histoire du catholicisme au Magreb jusqu'à l'avénement du quatrième évêque de Maroc.

En 1260, les navires marchands européens se trouvèrent si nombreux à Salé, que les matelots s'emparèrent de la ville, tandis que les musulmans se livraient aux orgies qui signalent la fin du Ramadan. Mais l'émir Abou Youssouf Yacoub accourut et la reprit après quatorze jours de siége. Les chrétiens furent massacrés (4). Cette ville, port de Fez et clef des deux royau-

(1) Tome IV, p. 61, trad. de Slane.
(2) Ibid. p. 69
(3) Mariana, liv. XIII, n. 82 et suiv.
(4) Léon l'Africain rapporte le fait avec des circonstances qui diffèrent un peu du récit d'Ebn Khaldoun et il attribue le coup de main à un officier castillan. Lib. III, c 15, p. 173. Ed. 1559.

mes de Fez et Maroc était très-fréquentée par les navires génois, vénitiens, anglais et flamands.

Un historien de l'ordre des Franciscains, Dominique de Gubernatis, que j'ai déjà maintes fois cité, nous montre, en 1267, un évêque de son ordre à Ceuta, le frère Laurent, dont il n'apprend rien de plus. Cette apparition inattendue n'est peut-être pas à repousser; car Ceuta, en 1267, tenait encore pour les Almohades, et il est possible qu'un évêque dépendant de celui de Maroc ait été envoyé dans le Nord, les communications entre Maroc et Ceuta étant coupées par les conquêtes des Merinides.

En tous cas, on ne voit point de successeur immédiat à frère Laurent, et ce n'est que depuis l'occupation de cette dernière ville, par les Portugais, en 1415, qu'on y établit le siége épiscopal encore existant (1).

L'épisode intéressant de l'alliance passagère d'Alphonse-le-Sage, avec l'émir Abou Youssouf Yacoub, dont il avait imploré l'assistance contre l'infant Don Sancho, fournit à Mariana l'occasion de citer un trait qui prouve l'influence des chrétiens auprès des Merinides: « Alphonse, dit-il, fut réduit à solliciter, par une lettre fort humble, le crédit dont jouissait, auprès de l'émir, Alphonse de Guzman, seigneur de San-Lucar et général de l'armée marocaine. Ce seigneur, autrefois sujet du roi de Castille, avait eu avec lui des démêlés et s'était retiré en Afrique (2). »

En 1286, Abou Yacoub Youssouf succède à son frère, Abou Youssouf Yacoub sur le trône des Merinides et l'évêque Rodriguez, en 1289, remplaçait Blancus, dans la chaire épiscopale de Maroc.

---

## IV. — Rodericus, *quatrième évêque de Maroc.*

C'est à la fin de l'an 1289, que le pape Nicolas IV nomma le frère mineur Rodericus ou Rodriguez, évêque de Maroc et légat du Saint-Siége en Afrique. Ce moine avait déjà fait preuve de dévouement dans ce pays; les rois Sanche IV, de Castille,

(1) Orbis seraphicus, lib. III, § 1.
(2) Mariana, liv. XIV, n. 39, 55.



et Denis, de Portugal, intervinrent pour son élection, à la prière des chrétiens et, spécialement, des esclaves marocains, auxquels il avait rendu les services de la charité. Ces princes, durant un voyage qu'il fit en Andalousie, augmentèrent les possessions de l'évêché de Maroc, dans cette contrée et les priviléges dont il jouissait antérieurement.

Le 15 des calendes de mars (15 février) 1290, Nicolas IV écrivit une lettre à tous les chrétiens d'Afrique, pour les avertir qu'il avait confié le soin de leurs âmes au frère Rodriguez, et il les exhortait à le recevoir et à lui obéir, comme ils feraient envers le vicaire de Jésus-Christ lui-même: « *Legatum tanquàm personam nostram vel, potius nos in eo recipientes.* » Le 5 des Ides de février, 9 de ce mois, il avait adressé une autre lettre, en particulier, aux barons, gentilshommes, chevaliers et autres chrétiens à la solde des rois de Maroc, de Tunis et de Tlemcen (1). Cette triple désignation montre que le pape suivait les révolutions de l'Afrique septentrionale, désormais partagée entre les Merinides, les Hafsides, ayant le titre de khalifes, et les Abd el-Ouadites, témoigne aux auxiliaires, *stipendiariis*, une tendresse paternelle et le désir ardent qu'il éprouve de la conservation des bonnes mœurs parmi eux, et il leur annonce Rodriguez, recommandable par ses vertus apostoliques: *virum utique providum et discretum*. Ils doivent prendre garde que rien, dans leur conduite, ne scandalise les chrétiens africains, *qui in partibus ipsis degunt*, ou n'autorise les musulmans à concevoir une mauvaise idée de la religion de Jésus-Christ (2).

On retrouve dans ces lettres l'indication précise de deux classes de chrétiens au Maroc: l'une indigène ou incorporée aux populations africaines, l'autre formée d'étrangers au service des émirs. Et, ce serait mal comprendre le caractère et la mission de Rodriguez que de reconnaître simplement en lui un aumônier de seigneurs attachés au roi de Maroc (3).

Dominique de Gubernatis observe que Rodriguez a été qua-

---

(1) Dilectis filiis, nobilibus viris Baronibus, Proceribus, militibus et cœteris stipendiariis christianis Marrochitani, Tunisii et Tremiscii Regum servitio constitutis.
(2) Francisco de San Juan-del-Puerto, *Mission historial*, etc., p. 141; Wadding, ad ann. 1290, p. 243.
(3) Ferreras, *Historia de España*, cité dans une note de M. de Slane. Ebn Khaldoun, t. 4, p. 138.

titié *archiepiscopus*; il y avait donc quelqu'autre siége établi en Afrique? Nous avons signalé un évêque de Ceuta en 1267, mais ce point reste pour nous enveloppé d'obscurité (1).

Comment l'évêque de Maroc, dont la juridiction embrassait trois royaumes divisés par l'inimitié et souvent en hostilité flagrante (2), exerçait-il sur eux son action, sans éveiller la défiance ou sans attirer la persécution, quand il passait de l'un à l'autre, c'est encore un point que je ne me charge pas d'expliquer : mais, pour y réussir, il fallait avoir au plus haut degré la sagesse que le pape louait dans Rodriguez : *virum discretum*. Quoi qu'il en soit, cet évêque, en 1292, accompagne à la cour de Tlemcen, en qualité d'ambassadeur du roi D. Sanche IV, un messager qu'Othman, fils d'Yaghmoracen, avait envoyé à la cour de Castille et à celle de Grenade, pour s'allier avec le roi chrétien et l'émir espagnol contre le merinide Abou Yacoub Youssouf. C'est, du moins ce que nous conjecturons, avec M. de Slane, de ce passage d'Ebn Khaldoun : « Othman envoya Ibn Beridi, ancien serviteur et client de sa famille, auprès de Don Sanche. Ce messager revint à Tlemcen, accompagné par un ambassadeur du roi chrétien, le nommé Er-Rik Rikcen, un des grands de cette nation.

La même année, Don Alphonse Perez de Guzman, tige des Medina-Sidonia, que nous avons vu à la tête de l'armée merinide était rentré en Espagne avec une grande fortune. Don Sanche lui confia la défense de Tarifa ; cette sentinelle avancée du détroit, est encore empreinte aujourd'hui d'un cachet tout mauresque. Je résiste difficilement au plaisir de raconter l'héroïsme avec lequel il s'acquitta de son devoir, en laissant égorger son fils, prisonnier, plutôt que de rendre la place (3); mais il faut ne pas détourner les yeux de notre but, et user en avare des pages que la *Revue africaine* nous accorde. Le chef des troupes musulmanes qui assiégeaient Tarifa, était aussi, hélas un chrétien au service de l'émir Abou Yacoub, c'était Don

(1) *Orbis seraphicus*, lib. III, § 1

(2) Il faut le dire au moins des Merinides et des Abd-el-Ouadites.

(3) Voyez Mariana, liv. XIV, n, 126, et l'odieuse compilation de Conde (IVe p. ch. 13), qui prend autant de soin pour étouffer en lui le patriotisme que Don Guzman pour surmonter le sentiment paternel à force de dévouement à sa patrie.



Juan, frère de Sanche IV, contre lequel il avait levé l'étendart de la révolte. Expulsé de Portugal, où il s'était retiré, il vint au Maroc, et ne rougit pas de trahir la cause de sa patrie et de la religion. Il quittera l'Afrique pour faire valoir ses prétentions à la couronne de Castille.

Les annales des ordres religieux pour le rachat des captifs offrent bien, ces années-là, des rédemptions en Afrique, et plusieurs, à coup sûr, se sont accomplies au territoire des Merinides; je m'abstiens pourtant d'entrer dans aucun détail, parce que l'on ne désigne pas les lieux où elles s'effectuèrent.

Le XIVe siècle s'ouvre, et nous n'apercevons aucune trace de l'épiscopat de Rodriguez. Bien plus, il s'écoule tout entier, sans que nous puissions découvrir le nom d'aucun successeur à son évêché. La chaîne a-t-elle été rompue, et comment? Jusqu'à présent, nous sommes, à cet égard, dans l'ignorance la plus complète, et le P. Francisco de San-Juan-del-Puerto fait un aveu équivalant, malgré les ressources que lui procuraient des archives peut-être anéanties maintenant (1).

Léon Godard.

(*La suite et la fin au prochain numéro*).

*Note de la Rédaction*. — M. l'abbé Godard dit — p. 261 — à propos de la mention d'indigènes chrétiens à Gafsa, sous le prince hafside Es-Saïd : Il y a donc là une question que je suis forcé de ne pas résoudre.

Les passages suivants de la relation de voyage d'un pélerin arabe, Moula Ahmed, qui visitait le Djerid en 1709 et 1710, semblent pouvoir aider à la solution de ce problême :

(1) « En los annales de Sevilla, dit-il, y en otras algunas historias se nombran algunos señores obispos, que lo fueron de aquella santa iglesia de Marruecos : pero no dicen de que orden fueron los mas, ni si assistieron en aquellas partes, ni menos sus trabajos, heroycas virtudes, ni frutos espirituales · con que eso poco que administro, lo entresaco de diferentes bulas pontificias que he rebuelto, donde he hallado alguna corta luz que me alumbre, però no que me guie á todo lo que quisiera. » *Mission historial de Marruecos*, p 140 — J'ai consulté directement les sources dont s'est servi cet auteur. Mais pourquoi n'a-t-il pas donné au moins les noms et les dates qu'il dit avoir rencontrés ailleurs ? Il est regrettable que l'esprit de corps ait porté quelquefois les religieux à ne pas faire cas des détails étrangers à leur ordre.

« Les gens de Touzer sont un reste des chrétiens qui étaient autrefois en Afrikïa (*Friguïa*), avant que les Musulmans en fissent la conquête ; la plupart des habitants du Djerid ont la même origine...? (*Voyages dans le Sud*, p. 289.)

« .... En voyant encore, de nos jours, les anciennes églises chrétiennes qui tombent en ruines et qu'on n'a pas employées à d'autres usages, on devine, sans que les historiens le disent formellement, que les Musulmans prirent possession de ce pays par capitulation. » (*Ibid.* 292.)

M. l'abbé Godard dit aussi, à la page 267, que Sedjelmessa, remplacée aujourd'hui par Tafilelt, était en ruines dès le temps de Jean-Léon. Cette assertion, bien qu'exacte au fond, exige quelques explications pour ne pas être prise dans un sens erroné par beaucoup de lecteurs.

Dans notre traduction des pèlerinages d'El-Aïachi et de Moula Ahmed (*Voyages dans le Sud de l'Algérie et des Etats barbaresques de l'Est et de l'Ouest*, T. IX de l'Exploration scientifique, p. xxi, etc., des Observations du traducteur) nous avons donné sur Sedjelmessa une dissertation d'où résultent les faits suivants :

1° Cette ville avait été rétablie après l'époque de Léon l'Africain et existait encore en 1710.

2° Elle était, ainsi que Tafilelt, dans la vallée du Ziz, mais à une journée environ plus au Sud

---



## LES INSCRIPTIONS DE RUBRAE (1).

J'avais l'intention, ainsi que je l'ai indiqué dans mon Mémoire sur l'occupation romaine dans la subdivision de Tlemsen, d'écrire une monographie des ruines qui, sous le nom arabe de H'adjar Roum, les Pierres-Romaines, représentent l'ancienne *Rubrae*. Mais les préoccupations incessantes qu'exige un voyage comme celui que je vais entreprendre, ne m'ont pas permis de me livrer à ce travail étendu avec le soin qu'il exige, et je me borne à en extraire les diverses inscriptions que j'ai successivement recueillies sur le site de l'une des plus importantes positions de la Mauritanie Césarienne. Bien que j'aie déjà tiré quelque parti de ces textes épigraphiques pour l'explication de certains faits relatifs à l'histoire de la colonisation antique, je ne doute pas qu'ils ne puissent être encore très-utiles à l'archéologie algérienne. Tel est surtout le motif qui m'engage à ne pas en retarder plus longtemps la publication.

29 *septembre* 1849.

N° 1.

Sur un morceau de grès, légèrement rosé, ayant 0,20^m sur 0,195, on voit le reste d'un dessin qui semble représenter la partie inférieure d'un tronc de palmier, à droite duquel et dans le haut, se lit ce débris d'inscription :

D
OCTOBR (2)

Dans l'angle Sud-Ouest du réduit de la ville militaire, le même

---

(1) Au tome 1er de la *Revue africaine*, p. 99 et suivantes, M. Mac Carthy s'est déjà occupé de *Rubrae* et a cité trois inscriptions copiées par lui dans ces ruines. M Bataille, géomètre à Tlemcen, a donné, dans ce même recueil (t. 3, p. 277 et suivantes), 20 inscriptions provenant de cette même localité, et dont quelques-unes se retrouvent dans le travail que nous publions aujourd'hui. Nous les indiquerons à mesure qu'elles se présenteront. — N. de la R.

(2) Cette pierre a été transportée à Tlemsen.

Le D paraît être l'initiale du mot *decessit* ; et le mot suivant indiquerait, dans cette hypothèse, le mois où le défunt est décédé. — N. de la R.

jour où je relevai ce mot, qui restera, peut-être sans signification pour nous, je trouvai cet autre vestige inscrit sur une pierre, en caractères de cinq centimètres de hauteur, et qui paraît avoir appartenu à un monument important.

N° 2

IIII XX VIC

1er octobre.

N° 3.

Sur une pierre, dont l'extrême partie gauche a été brisée, mais qui a encore une longueur de 0,847, et une hauteur de 0,433, son épaisseur étant de 0,445. L'inscription était placée dans un cadre supporté par deux queues d'aronde figurées : elle a nécessairement souffert de la destruction de la pierre ; mais on y lit encore :

....TERTVLIVS MAVSOLE
....STITVIT ÆRESVOET
....ATRIS ET MATRIS SORO
....LIORVM ET NEPOTIRED
....DEMISSIONEM FECIT.

« Tertulius éleva ce mausolée à ses frais et à ceux de son père, de sa mère, de ses sœurs et de ses fils et il en fit la remise à son neveu. »

(V. *Revue africaine*, t. 3e, p. 282, n° 11.

N° 4.

Sur la face extrême d'une tombe en berceau qu'embrasse, en totalité, un cadre formant deux parties distinctes. La partie supérieure, qui a la forme d'une demi-circonférence, contient l'invocation ordinaire de la plupart des tombeaux romains DMS, *Diis manibus sacrum*, placé entre des palmes droites. Dans le tableau carré de la partie inférieure, on lit :

POPILIA CASTA
M.VIXIT AN
NIS LXXV BENEM
ERENTI FILII
FECERVNT.

(V. *Rev. afr.* t. 3, p. 282, n. 10.



« Popilia CASTA M. vécut 75 ans. Ses fils à (leur mère) bien méritante (1). »

2 *octobre*.

N° 5.

MEMORIA IVN..
TVRIO..ETMACCI
LIS VIX ANNIS LXXX DIS
XVIII KAFEB FILII DVLCI
FECERVNT PROCCCLI

(V. *Rev. afr.*, t. 3, p. 282, n° 12.)

« A la mémoire de Junius Turio...... qui vécut 80 ans et décéda le 18 des kalendes de février, ses fils inconsolables. L'an de la province 351. » (391 de notre ère)

REMARQUE. — Le mot Junius et ceux qui suivent le nom du défunt sont très-douteux ; le reste se lit sans peine.

8 *octobre*.

N° 6.

A l'angle Nord-Ouest de la ville militaire, au milieu des nombreux moellons qui jonchaient le sol, je lus sur un morceau de grès légèrement rougeâtre, de 20 centimètres, sur 18 et demi, ce reste d'inscription, remarquable par la croix qui le surmonte.

†
....ORIAIVLIV
...IANNIS LXXX
..XVIKAL

« A la mémoire de Julius..... qui vécut 80 ans (et décéda) le 16 des kalendes de...... (2). »

N° 7.

A l'angle Nord-Est de la ville militaire, une tombe en berceau

(1) Le M. qui commence la 2e ligne paraît être l'abréviation de *Minus*. Il faudrait traduire alors : Popilia Casta vécut *moins* de 75 ans. La présence du mot *fecerunt* exige qu'on termine cette épitaphe par les mots *ont fait* (ce monument). — N. de la R.

(2) Cette pierre a été déposée à la bibliothèque militaire de Tlemsen.

porte, sur l'une de ses faces extrêmes, cette inscription, grossièrement écrite au-dessous d'un grand cœur mal dessiné :

D M S
M A EN SATVR
FECIT SVO MARITO
SOR. . . . . FRT

« Aux dieux mânes. A la mémoire d'Ennius Saturninus. . . . . à son mari. »

N° 8.

A côté, on voit couchée sur le côté gauche, près de deux énormes pierres de taille, une tombe en berceau, portant à son extrémité, cette inscription :

D M S
VIRIVS MARTIALIS
VIXIT ANNIS XXXXI
QVARTA FECIT MARI
RITO SVO

(V. *Rev. afr*, t. 3, p. 281, n° 9.)

Ce texte a été tracé avec une telle négligence, qu'on a répété deux fois la syllabe RI de MARITO. Il est probable que madame Quarta ne savait pas lire.

13 *octobre*.

N° 9.

SECVNDOC....
NI PATRI DVL... .
MOVIXITAN.X....
DIS.DIE.XVII......
A.P.CCLXII

Ce qu'on peut traduire ainsi : « A Secundus C.... nus, père très-regretté. Il vécut X.... années et mourut le 17e jour ..... l'an de la province 262 ». (302 de notre ère)

Remarques.—Première ligne : le V et le N sont unis l'un à l'autre. —2e ligne : le V et le L ne font qu'un signe.—3e ligne : le A et le N ne font qu'une seule lettre. — 4e ligne : le V a la forme de laquelle est dérivée notre ancien chiffre 5. — 5e ligne, A et P ne



constituent qu'une seule lettre. Il manque de quatre à cinq lettres à chacune des quatre premières lignes.

Cette inscription est la plus ancienne des inscriptions funéraires que j'ai trouvées à Hadjar Roum. Elle était tracée avec soin sur une plaque de calcaire gris compact, d'une épaisseur de 0,365 millimètres. Le 20 novembre, en voulant abattre tout ce qui, dans l'énorme épaisseur de cette pierre ne servait à rien, afin de la transporter plus facilement, elle s'est brisée en trois morceaux, malgré tous les soins que je prenais pour l'éviter. Mais il ne pouvait guère en être autrement à cause de la nature même du calcaire gris qui, n'étant pas stratifié, s'est divisé par le simple ébranlement de la percussion des coups de marteau. Les trois morceaux ont été déposés, ainsi que cinq autres pierres que j'indiquerai, dans le petit bâtiment de la bibliothèque militaire, près du bureau arabe, à Tlemsen.

29 *octobre*.

N° 10

Sur une épaisse plaque de grès rougeâtre d'une forme carrée légèrement altérée sur ses bords, mais qui a encore 55 centimètres de hauteur sur 0,46 de largeur moyenne :

MEMORIA
AVRELIA SA
TVRNINA VIXIT
ANNIS LXV DIS
CESSIT III NONAS
NOVEMBRES PAT
ERETFILIIFECER
ANNO P CCCV

« A la mémoire d'Aurelia Saturnina, qui vécut soixante-cinq ans et mourut le 3 des nones de novembre, son père et ses fils. L'an de la province 305.» (345 de notre ère)

N° 11.

Sur une pierre de calcaire gris compact de 0,765 de hauteur sur 0,445 de large, dans un cadre qui a 0,455 sur 0,390 :

D M S
L.CREP SECVNDIN
VS.VIXIT ANNIS LXXX

DISC.DIE IIII KA MA
IAS PATRI DVLCISSI
MO FECERVNT P CC
LXXXIIII

(*Revue afr*, t. 3, pag. 285, n° 19).

« Aux Dieu mânes, L. Crep. Secundinus; il vécut 80 ans et décéda le 4 des calendes de mai. Ses fils à un père chéri. L'an de la province 284 (324 de notre ère). »

N° 12.

Sur la face extrême d'une tombe en berceau, dans un cadre de 0,335 de largeur et de 0,235 de hauteur ; calcaire blanc :

D M S
AVR.MASVS
VIX.AN.II MEN
SES VIII DXXVII
PATER.FIL.AMANT.

« Aux Dieux mânes. Aurelius Masus. Il vécut deux ans, huit mois et vingt-sept jours. Le père à son fils très aimant. »

N° 13.

Dans la partie inférieure d'une plaque de grès, dont il manque toute la moitié droite :

MEMOR..
RELI.PV..D..
VIX.ANNIS LX..
.PR (?)

« A la mémoire d'Aurelius Publius, qui vécut 60 (?) années. L'an de la province ....(?) »

13 *novembre*.

N° 14.

D M S
KALVENTIV.
MALSAMO
V. A. LXX.

« Aux Dieux mânes. Kalventius Malsamo. Il vécut 70 ans. »



Remarques. — Les lettres ont 40 à 50 millimètres de hauteur. — Les A ne sont pas barrés. — Première ligne : le D est tracé à l'envers. — 3e ligne : l'A et l'L ne forment qu'une seule lettre.

14 *novembre*

N° 15.

. . . . . . .
. . . . . . .
. . . . . . LVCI
SEPTIMI SEVERI
PII.PERTINACIS
AVG.ARABICI.AD
IAB.PARTH.MA
XIMI . . . M.AV
RELI.ANTONINI.PII
AVG . . . . .
. . . . . . .
. . . . . . .
COH.II
SARDORVM

(Voir *Rev. afr*. T. 3, p. 283, n° 14 et t. 1er, p. 101).

*Belle inscription* en lettres carrées de 50 millimètres de hauteur, placée dans un cadre d'un mètre de hauteur sur 0,550 de largeur; la pierre sur laquelle on l'a écrite, a elle-même 1m11 c. de hauteur, 0,56 de largeur et 0,22 d'épaisseur. Elle est placée debout et forme l'un des montants du mur nord de la ville militaire, ce qui indique dans la reconstruction de ces murs, antérieurement abattus, une précipitation dont les villes de l'Afrique ancienne nous offrent plus d'un exemple.

Les lignes et parties de lignes qui manquent dans cette inscription ont été soigneusement enlevées au ciseau ; témoignage muet mais éloquent de ces réactions politiques, de ces colères des Césars qui poursuivaient, jusqu'au delà de la tombe, les objets de leurs sanglantes inimitiés. Et ceci est surtout vrai dans le cas actuel, puisqu'il s'agit d'une inscription rédigée en l'honneur de l'empereur Geta. Il est, en effet, facile de rétablir, ici, une partie des mots martelés, et dès lors, nous arrivons à la transcription suivante :

A L'EMPEREVR
P. SEPTIMIVS
GETA FILS DE
L'EMPEREVR LVCIVS
SEPTIMIVS SEVERVS
LE PIEVX PERTINAX
L'AVGVSTE. L'ARABIQVE
L'ADIABENIQVE. LE
GRAND PARTHIQVE.
......... L'EMP. MARCVS
AVRELIVS ANTONINVS
LE PIEVX. L'AVGVSTE
etc.............. ....
....................
....................
LA SECONDE COHORTE
DES SARDES

Et comme l'empereur Geta fut assassiné le 27 février 212, ce texte constitue le plus ancien document officiel des annales de Rubrae (1).

N° 16.

A l'extrémité d'une tombe en berceau, dans un cadre de 0,40 sur 0,28 ; les lettres ont 0,018 de hauteur :

D M S
FAONIVS FELIX
VIXITANNISXVI
P.FAONIVS.SILVA
NVS FILIO DVLCIS
SIMO FECIT

« Aux Dieu mânes. Faonius Felix ; il vécut 16 ans, Publius Faonius Silvanus à son fils chéri. »

N° 17.

A l'extrémité d'un tombe en berceau dans un cadre de 0,40 de largeur sur 0,26 de hauteur.

(1) Les éléments de cette épigraphe ne paraîtront peut-être assez concluants pour que l'on puisse, sans hésitation, l'attribuer à Géta. — N. de la R.



D M S
AVR. L. ALTA
VES SA
FILIA T DVLCIS
VIX. AN. V. M. VI
DX.

« Aux Dieux mânes. Aurelia Lucia Alba, fille trois fois chérie. Elle vécut 5 ans, 6 mois et 10 jours (1).

16 *Novembre.*

N° 18.

Parmi les tombes situées à la base de l'angle Nord-Est de la ville militaire, il y en avait une que ses fondations, encore existantes, signalent à l'attention de l'explorateur comme une des plus importantes de Rubrae. Elle avait la forme d'un carré de quatre mètres sur chaque face, ainsi qu'on peut en juger d'après la première assise dont les pierres sont la plupart en place ; ces pierres de taille de grand appareil, avaient 1m47, 1m60, 1m90 et jusqu'à 2m20 de longueur, 45 et 50 c. d'épaisseur, 44, 52 et 56 de hauteur.

L'un des morceaux de la porte se voit à l'intérieur, où l'on a creusé un trou d'environ deux mètres de profondeur, qui a sans doute conduit au résultat qu'en attendaient les démolisseurs. J'ai cherché avec soin dans les débris épars, autour du monument l'inscription placée sans aucun doute sur l'une de ces faces. Mais je ne suis parvenu, après bien des recherches, qu'à en réunir deux morceaux, l'angle supérieur de gauche et une portion de la partie droite, deux morceaux de plaque de grès rougeâtre, que leur épaisseur différente pourait faire croire appartenir à deux textes différents, la ressemblance des caractères laissant peu de doute, néanmoins, sur leur identité.

(1) Sur l'inscription de Valéria Juliana, à La Mar'nia, on lit en toutes lettres TER KARISSIMA. C'est là-dessus que je m'appuie pour traduire l'abréviation T. par TER et pour dire ici : Fille trois fois chérie, c'est à dire très-chérie.

On lit sur l'un :

MEMOR<br>
TRE.TVL<br>
VIX....<br>
SITX..<br>
TI A.P.

et sur l'autre :

. . . . . .<br>
. . . . . .<br>
ECEM<br>
XXXIIII<br>
S

Les lacunes qui existent entre ces deux parties ne permettent pas d'essayer de les rapprocher. La première partie seule me semble pouvoir être interprétée ainsi :

A LA MEMOIRE. . . . .<br>
DE TREBIVS TVLLIVS. . . . .<br>
QVI VECVT. . . . ET DÉCÉ<br>
DA LE X DES (kalendes ou des Ides) du mois<br>
D'AOVT L'AN (de la province).

A en juger par l'imperfection de l'écriture, cette inscription ne répondrait pas à l'importance du monument; il est vrai qu'elle a beaucoup souffert.

17 *Novembre.*

N° 19.

Dans un ancien cimetière arabe dont la plupart des pierres ont été enlevées à des tombes romaines et qui est situé à peu de distance au Sud-Est de la ville militaire, sur la rive droite de l'Isser.

Sur une plaque de calcaire gris :

. . . . . . . . . . . . . . . .<br>
. . . . . . . . . . . . . . . .<br>
. . . . . . . . . . . . . . . .<br>
VIXITANNIS<br>
P.M.XVIII.DISC<br>
VII KAL.IVLIAS.PA<br>
TER.DVL.FECIT<br>
AP. CCCXII

L'invocation et les noms ont disparu.

« Il vécut plus ou moins 18 ans et décéda le 7 des kalendes de juillet. Son père inconsolable (1). L'an de le province 312. » (352 de notre ère)

(1) La traduction serrerait le texte de plus près, si l'on disait : « Son » père à un enfant chéri a fait (ce tombeau). » — N. de la R.



N° 20.

Sur une plaque de grès blanc :

D M<br>
IVLIVSAT<br>
VRVS . . .<br>
VC.AN.XI.DC.VI K<br>
MAR.PCCCLIII<br>
P DVL FECIT

(Voir *Revue africaine*, t. 3, pag. 278, n° 2).

« Aux Dieux mânes. Julius Aturus.... Il vécut 11 ans et décéda le 6 des kalendes de mars. L'an de la province 353 (393 de notre ère). Son père inconsolable (1). »

N° 21.

Sur une plaque de calcaire gris, d'une hauteur de 0,640 et d'une largeur moyenne de 28 à 29 centimètres ; elle était au bord même de la rivière :

D M S<br>
CREPEREIN<br>
E. PRIME.MA[illegible]<br>
[illegible]<br>
TRI DVLCIS<br>
SIME VIC A<br>
NNIS LXV<br>
DIS.X KA MART<br>
FILII.ET.NEPOTE<br>
S.FECERVNT PRO<br>
CCXCIIII

« Aux Dieux mânes. A Crepereina Prima, mère très-regrettée. Elle vécut 65 ans et mourut le 10 des kalendes de mars. Ses fils et ses neveux. L'an de la province 294. » (334 de notre ère)

(1) La remarque faite à propos de la traduction du n° 19 s'applique à celle-ci ; ajoutons qu'il faut probablement lire, en tête de l'épigraphe, *Julius Saturus*. — N. de la R.

N° 22.

Sur un grand morceau de plaque de grès, j'ai relevé, surtout à cause de la date, cette dernière ligne d'une inscription dont le reste à disparu :

FECIT.ANNO.PR .CCCLIII.

« L'an de la province 353 » (le cinq est douteux), ce qui donnerait 393 de notre ère.

N° 23.

Sur une p... de grès blanc :

IVLIA
MONNI
NA.VC.A.XIII
DISC.IIK.FEBRVA.P.CCC
LIII.PA.DV.FECIT.

« Julia Monnina. Elle vécut 13 ans et décéda le 2 des kalendes de février. L'an de la province 353 (de notre ère 393). Son père inconsolable. »

N° 24.

Sur une plaque de calcaire gris :

D. M. S.
SEMPRO
NIO DONA
TONEPOTIM
Q.VIXITANNIS
P M. .

« Aux Dieux mânes. A Sempronius Donatus Nepotimus (?) qui vécut plus ou moins ... années. »

N° 25.

Dans la ville militaire, sur une plaque de grès rougeâtre, on lisait l'inscription suivante, qui se distingue de toutes les précédentes par la petitesse de ses caractères ; ils ont 10 à 11 millimètres :



MR'AIVLIA VN
NA VXT ANNISLX
DISITXIKALFEB
APCCCCXLI

« A la mémoire de Julia Unna, qui vécut 60 ans et décéda le 11 des kalendes de février, l'an de la province 441. » (481 de notre ère).

N° 26.

Dans la partie Nord-Est de la ville coloniale, sur une grande pierre trapézoïdale :

MEMAVRELIIVICTORI
VIXAN XV DS C
X D KAL IVLIAS AP
CCCLIIII

« A la mémoire d'Aurelius Victor, qui vécut 15 ans et décéda le 10 des kalendes de juillet, l'an de la province 354. » (394 de notre ère)

N° 27.

A quelque distance du lieu où se trouve cette inscription, on voit, couchée dans le sol, une longue pierre de calcaire gris, ornée, à ses parties inférieure et supérieure, de moulures qui la font ressembler à un haut piedestal ; elle a un peu plus de deux mètres (2m072) de longueur, la partie pleine, ou le dé, ayant 0,510 de largeur. Cette pierre est tombée de telle sorte qu'enveloppée par les terres de transport, elle ne montre plus aux regards qu'une de ses faces et cette face est précisément celle que couvrait en grande partie une inscription dont il ne reste plus qu'une ligne à peine lisible, et quelques caractères de la ligne précédente. Voici tout ce que j'ai pu déchiffrer avec grand peine de ce texte mutilé par les éléments, et encore est-ce souvent douteux :

XX.\ . . . IV
ABERI . DE

19 *Novembre* 1849.

N° 27 *bis*.

Sur un morceau de plaque de grès, de forme trapézoïdale se voit l'angle supérieur de gauche d'un cadre dans lequel on lit :

MEMOR . .

. . . . . .

. XC

29 *novembre*.

N° 28.

A l'extrémité d'une tombe en berceau, contiguë aux fondations de la partie Nord du mur occidental de la ville militaire. Cette pierre avait été rattachée à quelque construction solide par un énorme crampon terminé en queue d'aronde :

. . . NTIVS
ONORAT
VS VIX A
NNIS LVII

« Leontius (?) Honoratus. Il vécut 57 ans. »

Remarque. — Le T d'Honoratus est doublement barré, comme si on avait voulu lui faire représenter en même temps le signe vénéré de la croix. Du reste, aucune trace de l'invocation aux dieux mânes, ce qui peut faire croire à un monument chrétien.

1er *décembre*.

Au pied d'un des montants qui indique l'angle Sud-Est d'un des édifices de la ville militaire, on voit une tombe dont l'inscription, tournée vers le ciel, a été mangée par les éléments. On peut cependant distinguer à la 3e ligne, le mot ANNIS ; à la 4e, le chiffre incomplet XXXVIIII, et à la 5e ceci : (un cœur) V S L, formule qui semble indiquer une autre tombe chrétienne (1).

---

(1) Ces abréviations, S. V. L.., n'appartiennent-elles pas plutôt à la formule payenne : *votum solvit libens* ? — N. de la R.



28 *juillet* 1850.

N° 29.

Sur une pierre assez endommagée, mais qui a encore 50 centimètres dans sa plus grande hauteur, sur 40 de largeur. Je l'ai trouvée au bas de plateau d'H'adjar Roum, dans la vallée de l'Oued Khalfoun.

MEMORIA L. IVLIAE
IANVARTIAE INNO
CENTISSIMAE FE
MINAE Q.V.A.XXXX
IVLIVS CREPON
TIANVS VE...ON
....VLCISSIMAE

« A la mémoire de Lucia Julia Januartia, femme d'une vie irréprochable, qui vécut 40 ans, Julius Crepontianus à son épouse (?) très-chérie (1). »

29 *juillet*.

N° 30.

Dans la partie de la ville coloniale, située au large de l'angle Nord-Est de la ville militaire :

. . . . .

VII KA . . . .
APCCLXXVIIII FILII
SENIORI PATRI
DVLCISS . POSVER

Il manque à cette inscription au moins deux lignes, les noms, suivis de cette formule, peu variable : qui vécut tant d'années et décéda le... Ce qui a résisté au temps peut se traduire ainsi :

« 7 des kalendes du mois. . . . l'an de la province 289 (de notre ère 329). Les fils à leur vieux père très-chéri. »

---

(1) Peut-être faut-il lire *Januariæ*. Les abréviations V. E. qui suivent le nom Crepontianus signifient *Vir Egregius*, titre officiel qui s'appliquait aux fonctionnaires publics de 5e rang et donnait le privilége de ne pouvoir être soumis à la torture ni puni d'un supplice plébéien. — N. de la R.

N° 31.

..EMORIA IVL
..SERVILIS . VI
..XXXV . MAR
..ISSIMO . P. . .

« A la mémoire de Julius Servilis. Il vécut 35 ans. A un mari très-chéri. »

13 *août* 1850.

Du 25 septembre 1849 au 30 octobre 1851, je me suis transporté, à huit reprises différentes, sur le site de H'adjar Roum : deux fois, et ce sont mes plus longs séjours, pour y participer aux grands travaux d'irrigation et de plantation que faisait exécuter, à cette époque, l'administration de la guerre, dans la vallée des Oulad Mimoun. Ces travaux ne me firent jamais négliger, du reste, ceux qui furent le but spécial de mes autres excursions, la recherche des inscriptions et le lever du plan de la ville romaine avec son territoire à l'échelle du 1000°. Les inscriptions, ce sont celles que je donne en ce moment ; quant au plan, il est resté au bureau arabe de Tlemsen et je le crois perdu. S'il en est ainsi, je le regretterai vivement ; car ce plan m'avait coûté et beaucoup de temps, et pas mal de peine, le nombre considérable de substructions qui sillonnent le terrain en rendant la reconnaissance difficile et minutieuse.

La plupart des officiers envoyés aux Oulad Mimoun avec leurs détachements, se sont presque toujours sérieusement associés à mes investigations, et j'ai gardé un bien bon souvenir de MM. Dumesnil, du 9° bataillon de chasseurs à pied ; de Voillemont, du 9° de ligne ; Biava, Sawisky, Viaux, Guéniard et Crokloy, du 1er régiment de la légion étrangère. Du reste, tout le monde n'avait pas tardé à faire de l'archéologie avec moi, officiers, sous-officiers, soldats, colons et jusqu'à un brave marabout, Abd el-Kader ben Ouist, qui copiait des inscriptions sans savoir ce qu'il faisait, mais qui les reproduisait assez exactement.

Un jour, le 31 août 1850, les faucheurs des grandes prairies m'apportèrent un morceau d'inscription, dont j'ai en vain cherché les autres parties, ce qui est d'autant plus fâcheux, qu'à l'apparence magistrale de ce que j'avais sous les yeux, au soin avec lequel elle était



écrite, il est incontestable qu'elle devait avoir une certaine importance.

Tout ce qu'offre ce débris est intact, mais ne peut avoir pour nous qu'une signification bien limitée :

SPR
VSFELIX
V†MGO
CERDOTI ON
ANNO

Les lettres des trois premières lignes ont de 5 à 6 centimètres de hauteur ; les autres 24 à 25 millimètres.

17 *août*.

N° 32.

D M S
FLORENTIA
MONNINA
IVN.VICXIT
ANNIS IIII DIS
VII IDVS OCT
AP CCXCIII

« Aux Dieux mânes. Florentia Monnina Junia. Elle vécut quatre ans et décéda le 7 des ides d'octobre, l'an de la province 293 (333 de notre ère.). »

N° 33.

Dans l'ancien cimetière arabe, déjà mentionné à la date du 17 novembre 1849 :

D M S
FVSCIA AEMI
LIA.QVI VIX AN
XXV ET DISCXKAL
OCTO.PATER.FECIT
AP CCLXIII.

« Aux Dieux mânes. Fuscia Aemilia, qui vécut 25 ans et décéda le 10 des kalendes d'octobre. Son père. L'an de la province 263 (303 de notre ère). »

*Remarque*. Le V du nombre des années de cette jeune fille a la forme de nos anciens 5 courants (q) forme que l'on retrouve sur la plupart des inscriptions tumulaires de Tlemsen.

*Dimanche* 15 *décembre*.

N° 34.

A l'extrémité d'une tombe en berceau :

D M S
.....SATVR
NINVS FILIVS
DVLCISSIMVS
VIXIT ANNIS.

« Aux Dieux mânes. .... Saturninus, fils chéri. Il vécut.... ans. »

N° 35.

A l'extrémité d'une tombe en berceau, dont les formes ont été altérées :

IVLIVS..L..
...OR PATER
DVLCISSIMVS
VIXITANNIS
APCCLXXXV (1)

Cette inscription a souffert, mais il est assez facile d'en rétablir les parties altérées. On peut lire :

« A Julius Lucius Victor, père très-regretté. Il vécut ... ans. L'an de la province 285 (325 de notre ère). »

N° 36.

La grande terrasse sur laquelle s'élevait Rubræ est limitée à l'Est par un ravin qui s'ouvre sur la vallée des Oulad-Mimoun et que les Arabes ont appelé *Châbat el Djadje*, le ravin des Poules. Sur sa rive droite, au pied même de la colline qui le domine, s'étend un petit plateau d'où la vue dominait toute l'ancienne ville et ses belles campagnes ; en errant dans ce lieu solitaire, j'y avais remarqué les fondations d'une enceinte assez grande, au milieu de laquelle se montrait, hors de terre, l'angle d'une

(1) A et P, qui commencent cette ligne, sont liés.



forte pierre, aux formes cubiques, dont je cherchai longtemps en vain à déterminer le caractère : Etait-ce un autel? était-ce une tombe? Enfin, le 15 décembre, les ouvriers de la prairie étant au repos, je demandai à quelques-uns d'entre eux de venir m'aider à résoudre ce problème. La pioche mit au jour, après quelques efforts, une énorme pierre taillée de 1m75 de hauteur totale, et formant deux parties distinctes : la base, d'une largeur de 0m640, la partie supérieure, la plus étendue, celle où se trouve l'inscription, qui n'en a que 0m465. On y lit :

D M S
M·CAECILI
VS·DONAT
VS VIXIT A
LVM VII AVR
ELIA BOROC
MARITO S
BENE......
MODO SVO
AP CCLXXXXIV

(V. *Rev. afr.*, t. 3, p. 284, n° 17.)

« Aux Dieux mânes. Marcus Caecilius Donatus. Il vécut 55 ans et 7 mois. Aurelia Boroc à son mari, qu'elle a honoré suivant les rites de sa nation (1). L'an de la province 294 (334 de notre ère). »

24 *octobre* 1851.

N° 37.

Sur une tombe en berceau, renversée de côté et à moitié enterrée :

CAELIVSONORATV
S ANNISXXVII
CORNELIA IVLIA

« A Caelius Onoratus (*sic*), qui vécut 27 ans, Cornelia Julia. »

(1) Ne faut-il pas plutôt traduire *bien méritant à sa manière*. — N. de la R.

Au-dessus de l'inscription on a sculpté, d'une manière assez grossière, un cavalier placé devant son cheval, la jambe gauche croisée sur celle de droite.

26 *octobre*.

N° 38.

D M S
MAXIMVS
SVRVGIS
VIXITANNIS
XXXXIII

« Aux Dieux mânes. Maximus Surugis. Il vécut 43 ans. »

24 *octobre* 1851.

N° 39.

Sur une tombe en berceau, de calcaire gris :

D M S
FANIVS AFRI
CANVS FECERVNT
HEREDES·VIXIT
ANNIS·LXXX·M·VII
FANIVS·RESTVTVS·VN
VIXIT·AN·IV

« Aux Dieux mânes. A Fanius Africanus, ses héritiers. Il vécut 80 ans et 7 mois. Fanius Restutus. Il vécut 4 ans. »

Dans le mémoire que j'ai publié sur la géographie comparée de la subdivision de Tlemsen, j'ai mentionné trois inscriptions de l'ancienne *Rubrae*, au sujet desquelles il est nécessaire que je donne quelques détails.

La première est celle de cet Aurélius Ironius, dont la qualification nous révèle l'existence à Rubræ d'un corps de cavalerie dit *Nearti*, les Néartiens.

Elle occupe l'une des faces extrêmes d'une tombe en berceau, de calcaire gris, évidemment précipitée, d'après sa position, du haut du plateau sur lequel était l'ancienne ville et qui domine, de toutes parts, d'une trentaine de mètres le site où elle se trouve. C'est à la suite de cette dernière chute qu'elle a dû perdre sa dernière ligne



où devait être cousigné l'âge du défunt et, peut-être, l'année de sa mort, bien que les dates soient assez rares sur ces sortes de textes, du moins à H'adjar Roum (1). Voici la copie exacte, du reste, de l'inscription, telle que je l'ai faite, pour la première fois, le 28 juillet 1850 :

AVRELIVS IRO
NIVS·EQES (*sic*) NE
ARTORVM IST
NDIES VIII VIXIT
. . . . . . . . . . .

« Aurélius Ironius, cavalier des Neartiens . . . . huit jours (2). Il vécut. . . .

La nature peu maniable de la roche sur laquelle était tracée cette inscription, indique pourquoi les caractères en sont maigres et allongés ; mais ils sont tous parfaitement lisibles et, s'il y a une lacune dans la traduction, elle provient de ce que le mot *dies* est le complément d'une expression abréviative inusitée et assez difficile à expliquer, à moins qu'une étude plus approfondie de ce texte ne fasse de cette difficulté une chose fort simple, ainsi que cela est arrivé très-souvent. Dans tous les cas, l'étude devra porter sur l'explication, car, à plusieurs années de distance, M. Bataille a eu la même lecture que moi (3).

Largeur du cadre d'inscription, 38 centimètres ; hauteur, 28 c ; les lettres ont de 4 à 5 c.

La seconde inscription sur laquelle j'ai à donner quelques détails, est celle qui, en tête de sa première ligne, fait mention d'un autre corps de cavalerie appelé *Aile Finitime* ou de la frontière, Ala Finitima. L'examen de la pierre montre, du reste, que cette ligne n'est pas la première, et que j'ai eu seulement sous les yeux la deuxième

---

(1) Il est assez remarquable, en effet, que, sur les tombes en berceau trouvées jusqu'à présent à H'adjar Roum, il n'y en a pas une sur laquelle on ait relevé une date.

(2) Peut-être le mot dépourvu de sens, ISTNDIES, est-il une altération de *Stipendia* et faut-il voir ici l'indication de *huit années de service militaire*. — N de la R

(3) *Rev afr.*, t. III, . 285. Ce n'est que quelque temps après avoir relevé cette inscription que j'ai reconnu la faute d'orthographe du mot EQES pour EQVES C'est toute la différence qu'il y a entre ma première lecture et celle-ci.

partie d'un texte plus long, dont il ne reste qu'un débris presqu'informe. L'expression n'est pas trop forte, puisque sur 9 lignes, l'une d'elles a complètement disparu et que les huit autres sont tellement mutilées, qu'à peine pourrait-on en extraire une seule expression complète. L'ensemble devait contenir à peu près 125 à 135 lettres, de 5 centimètres de hauteur ; il n'en reste qu'une soixantaine, la plupart contestables.

Les deux seuls mots lisibles sont ceux que j'ai cités, encore du second, n'y a-t-il que les premières lettres FIN.

Des chiffres de la date, placés au terme de la dernière ligne, on ne distingue bien nettement qu'un C, et la portion moyenne du C suivant.

Toutes ces mutilations sont dues à l'emploi que les Arabes avaient fait de la pierre sur laquelle elle est gravée, pierre de 0,730, sur 590, contre laquelle ils faisaient le feu destiné à égayer les nuits d'hiver, lorsqu'ils se retirent, avec leurs moutons, dans les grottes creusées au pied des escarpements du plateau de H'adjar Roum : c'est, en effet, là que je la trouvai et qu'elle est encore. A-t-elle été jetée du plateau en bas, comme la tombe d'Ironius, ce qui est probable ; a-t-elle été extraite d'un monument voisin, c'est ce que l'avenir éclaircira, peut-être. Dans tous les cas, et malgré le triste état de ce monument, il serait utile de le sauver d'une destruction totale ; plus tard, trouvera-t-on, sans doute, sa partie complémentaire.

Quant à la troisième inscription, celle de l'autel que Fannius Julianus, préfet de la 2e cohorte des Sardes, vota à Diane, j'ai peu de choses à en dire, le texte ne pouvant donner matière à discussion. J'avais trouvé ce petit monument tout près du lieu même où il avait été primitivement placé ; à côté de la chapelle de la déesse, en faisant le tracé de la route qui monte du blockhaus de la Casba des Oulad Mimoun, à l'angle Sud-Ouest de la vallée de l'oued Khalfoun, escarpements dolomitiques de la terrasse de H'adjar Roum. On l'avait soigneusement mis de côté, afin de le faire enlever plus tard et transporter à Tlemsen ; mais les soldats, en exécutant les travaux de la route, soit volontairement, soit involontairement, firent rouler ce bloc cubique de calcaire gris sur les pentes qu'ils dominaient et, arrivé à la base, il se brisa. J'en trouvai les morceaux dans un buisson de lauriers-roses ; la plaque d'inscription n'avait pas trop souffert et pourrait être encore facilement enlevée.

O. Mac-Carthy.



## Manuscrits espagnols en caractères arabes (1).

M. le Dr Perron avait acheté, au Caire, à un Marocain, un manuscrit comprenant les deux premières sourates ou chapitres du Coran ; plus, à la suite de ces chapitres, un texte écrit en caractères arabes, mais qui semblait appartenir à la catégorie des langues inconnues, quoique le vendeur affirmât que c'était l'idiôme des montagnards de son pays, ou le kabile.

Car les hommes les plus versés dans la connaissance des dialectes africains ne pouvaient rien y comprendre ; non plus que les oulémas du Caire, à qui on en avait envoyé copie, et qui consultèrent en vain les nombreux érudits kabiles que la religion ou le commerce amène annuellement dans leur ville.

Enfin, après bien des pérégrinations, la première partie de ce texte si embarrassant arriva ici entre les mains de notre savant orientaliste M. de Slane, qui nous la transmit, pour l'examiner à notre tour.

Cette première partie comprenait deux pages où les consonnes arabes étaient accompagnées de signes-voyelles. Nous en donnons une transcription scrupuleusement conforme en caractères latins :

« *La loua sion eche a da allah Cha nour da touda che lche kochache kha la kada che. e lbiado cho da boua noche e da mloche e ne echta moundou, e biado cho da loche boua noche e na loutrou moundou. raï da ldi ia da ldjoussiou. e nka oua lar dou nara allah a lachdja nta che bor chouche o bra che, a touna dou ra moche koun o ba da nsia e ou milda dghia noche a lakarra ra dra sada, a lakarra ra da a ka loche ka hene chta ghra sia chobra e loche koun lale slam no da loche ka ta e nc hana che chobra locke Ca chon lochdj'oudi iouche neda lochia ra do cho ha chon loche kere chtianoche.* »

Evidemment, la grande quantité de groupes phoniques que renferme le texte qu'on vient de lire tient au système d'écriture des Arabes ; mais, comme pour réunir ces groupes en mots, il

(1) Toute la partie de cet article comprise entre les pages 297 et 300, a été publiée, le 15 février 1855, dans l'*Akhbar*, sous le titre de *Une langue perdue retrouvée*. Nous le reproduisons aujourd'hui avec des modifications et des additions de l'auteur. — N. de la R.

fallait d'abord comprendre le sens, on les a laissés préalablement tels qu'ils se sont présentés.

L'insuccès des tentatives faites pour expliquer ce texte par l'idiome berber indiquait qu'il fallait chercher la solution d'un autre côté. M. de Slane soupçonna que ce pourrait bien être de l'espagnol écrit avec des caractères arabes; et il lui parut même que les deux derniers groupes représentaient le mot *christianos*, chrétiens. L'idiome castillan ne lui étant pas assez familier pour qu'il pût vérifier complètement le degré de justesse de ses conjectures, il voulut bien nous en confier le soin.

Une étude de quelques heures nous fit connaître le mode de transcription dans toutes ses parties et permit de rétablir le texte espagnol, — car c'était bien de l'espagnol — que voici, avec ses barbarismes, archaïsmes et autres imperfections :

« La loacion de Allah ! Señor de todas las cosas *khalakadas* (criadas); el piadoso de buenos y de malos en este mundo; y piadoso de buenos en el otro mundo, Rey del dia del juicio en que valer donara Allah a las gentes por sus obras; a tu adoramos con obediencia y humildad, guianos en la carrera derezada; en la carrera de aquellos que han esta gracia sobre ellos en la ley Islam; no de los que te insanas sobre ellos, que son los judios; ni de los yerrados que son los cristianos. »

Voici la traduction :

« Louange à Dieu !

» Seigneur de toutes les choses créées. Le miséricordieux envers les bons et les méchants dans ce monde. Et le miséricordieux envers les bons dans l'autre monde. Souverain du jour du jugement (dernier), où rétribution sera donnée par Dieu au monde pour ses œuvres. Nous t'adorons avec obéissance et humilité. Guide-nous dans la voie droite, dans la voie de ceux qui ont obtenu cette grâce par la loi islamique; non dans la voie de ceux contre qui tu t'irrites, qui sont les Juifs; ni de ceux qui professent l'erreur, qui sont les Chrétiens. »

Le fameux texte qui a mis tant d'hommes pénétrants et instruits à la torture, est donc tout simplement une traduction espagnole de la *Fatcha*, ou première sourate du Coran, traduction augmentée de quelques courtes explications empruntées aux commentateurs.

Ceci semble indiquer que les musulmans restés en Espagne après la chute de leur domination, avaient fini par oublier l'arabe



— au moins le littéral — et que, pour leur donner l'intelligence du Coran, on était obligé de l'accompagner de versions espagnoles.

Mais, de même que les Juifs algériens conservent l'usage des lettres hébraïques, après avoir perdu celui de la langue à laquelle elles appartiennent, les Maures d'Espagne ont continué à se servir de lettres arabes. Cela était d'ailleurs très commode pour un peuple esclave, qui dérobait ainsi beaucoup de choses à la connaissance de ses oppresseurs; car, avec l'étrange système de transcription qu'ils avaient adopté, il fallait la patience et la pénétration d'un bénédictin pour déchiffrer ce véritable grimoire.

Il est fort probable que certains manuscrits vus dans le Maroc et écrits avec des caractères arabes, dans une langue que quelques-uns disent être le berber, tandis que d'autres la déclarent inconnue, sont tout simplement des versions espagnoles semblables à celle dont nous venons de fournir un spécimen.

Ce mode de transcription, employé dans le texte que nous avons donné plus haut, est celui-ci :

Les voyelles espagnoles sont exprimées à l'aide des motions arabes, c'est-à-dire que *a* et *e*, *e* et *i*, *o* et *ou* se rendent par le même signe, source assez notable de confusion. L'*e* initial a un caractère particulier, qui peut signifier *ba*, *ta*, *na*, *ya*, mais non certes *e*; à moins de le savoir préalablement ou de l'apprendre par une suite de comparaisons longues et pénibles.

Quant aux consonnes, le *g* dur a pour équivalent *r'aïn* ou *ghaïn*;

La *jota* a le *kha*, dans l'arabisme *khalakadas*; et, partout ailleurs, le *djim*;

Le *p* est rendu par un *ba*;

L'*s* presque toujours par un *chin*, et quelquefois par un *sin*, lequel, habituellement, représente la *Zeta*;

Le *v* par un *ouaou*.

Une espèce de *djezm*, ◌, placé au-dessus du signe voyelle qui surmonte la consonne indique que celle-ci est étrangère à l'alphabet arabe, telles que *p*, *v*, ñ.

Quand on ne possède pas la connaissance préalable d'un pareil système de transcription et qu'on ne soupçonne même pas qu'on a sous les yeux une version en langue européenne; quand on se heurte à des groupes phoniques qui ne sont que des fractions de mots, fractions qu'on ne peut souder à propos que si l'on a déjà quelque intelligence du texte, il n'est pas fort surprenant, après

tout, qu'on ne reconnaisse pas, sous ce bizarre déguisement arabe, un idiome qui n'est pourtant pas inconnu.

Aussi, on ne sera pas étonné d'apprendre que notre texte a été entre les mains d'érudits qui savent parfaitement l'espagnol et qui n'y ont pas plus compris que les autres. Ils cherchaient du berber, et, sous l'empire de cette préoccupation, ils n'ont pas vu ce qu'il y avait en effet.

Depuis que ce qui précède a été écrit et publié dans l'*Akhbar*, nous avons eu entre les mains deux manuscrits de même nature, l'un dû à la libéralité de M. Daniel Roux, adjoint au bureau arabe départemental, et l'autre acquis tout récemment pour la Bibliothèque. Tous deux contiennent des anecdotes traditionnelles dont le sujet est invariablement religieux.

Afin que nos lecteurs aient une idée exacte de cette curieuse espèce de manuscrits, nous terminerons notre article par la reproduction complète d'un texte en caractères arabes. Pour en faciliter l'intelligence, nous plaçons la version espagnole dans les interlignes et nous y ajoutons une traduction française.

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيمِ وَصَلَّى اللّٰهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ الْكَرِيمِ

اَشْتَشْ شُنْ اُنَشْ دَامَنْدَشْ كَا دَمَنْدَرُنْ اُنَي كُنْبَنْيَ دَا

Estas son unas demandas que demandaron una compañia de

جُدِيُشْ اَلنَّبِي محمد صلى الله عليه وسلم دِشَارُنْ لُشْ

Judios al Nebi Mohammed — selle Allahou alihi oua sellem! — Dixeron los

جُدِيُشْ يَا مُحَمَّدْ نُشُتْرُشْ بَا مُشْ اَ دَمَنْدَرْتَا بُرْ اُنَشْ

Judıos : Ya Mohammed, nosotros vamos á demandarte por unas

دَامَنْدَشْ كَا لَشْ دِيُ الله اَ مُوسَىٰ اِبْنِ عِمْرَنْ اِ نُلَشْ شَبَا

demandas que las Diò Allah á Musa ebn Amran y no las sabe

نِنْقُنْ شِنَ اَلْمَلَكْ سَارْقَنُ اُ اَلنَّبِي اَنْبِيَدُ ۞ دِشُ

ninguno sine el Malek (ange) Serkano (1) ò el Nebi enviado. Dixo

(1) Serkano est le nom par lequel les Juifs désignent l'ange Gabriel.



اَلنَّبِي محمد صلى الله عليه وسلم يَا جُدِيُشْ

el Nebi Mohammed — selle Allahou alihi oua sellem! — Ya, Judios,

دَامَنْدَدْ مَا بُرْ لُ كَا كَارَّايْشْ كَا نُ اَيْ شَاكْرَاتُ

demandad me por lo que querreis, que no hay segretos

اَنْ لُشْ ثِيَالُشْ اِ اَنْ لَ تِيَارَّ كَا الله مِشَانْيُرْ نُمَا لُ اَيَ

en los cielos y en la tierra, que Allah mi senor no me lo haya

بَاجُ اَ شَبَارْ اَنْتَاسْ كَا مَا لُ دَمَنْدَانْ لَشْ جَانْتَاشْ دِشَارُنْ

fecho á saber antes que me lo demanden las gentes. Dixeron

لُشْ جُدِيُشْ بَارْدَدْ دِثَاشْ يَا محمد اَغُرَ فَاشْ نُشْ اَشَبَارْ

los Judios : Verdad dices, ya Mohammed, agora faz nos á saber

بُرْكَا هِزُ الله لَكَشَ دَا مَكَ كُوَدْرَدَ ۞ دِشُ لَنَّبِي محمد

porque hizo Allah la Casa de Meca quadrada. Dixo el Nebi Mohammed

صلى الله عليه وسلم كُوَنْدُ اللّه مَنْدُ اَ اِبْرَهِيمْ

— selle Allahou alihi oua sellem! — Quando Allah mandò á Ibrahim

عليه السلم كَا فَرَغُوَشَا لَكَشَ دَا مَكَ اَشْتَبَ كُنَالْ

— alihi es selam! — que *faragouase* (1) la casa de Meca estaba con él

سُ فِجُ اِسْمَاعِلْ اَيُدَنْدُ شَالَ اَفَزَارْ اِ كُوَنْدُ اَنْبَاسَرُنْ لَبِرْمَارْ

su fijo Ismaïl ayundandosele à fazer y quando empezaron la primera

كُوَدْرَ دَا ثِيَنْ شِيَانْبَرَا اَشْتَشْ بَلَبْرَشْ سُبْحَٰنَ اللّٰهُ اِ كُوَنْدُ

quadra, decian siempre estas palabras : *sobhana Allahou!* Y quando

اَنْبَاسَرُنْ لَشَاغُنْدَ كُوَدْرَ دَا ثِيَنْ شِيَانْبَرَا لا اله الا الله

empezaron la secunda quadra, decian siempre : *la Ilah il Allah*!

(1) Ce barbarisme paraît être là pour *fabricase*.

إِكُونْدُ ءَانْبَاسَرُنْ لَتَارْسَارْ كُوذْرَ دَا سِيَنْدْ سِيَانْبَارْ اَللّٰهُ

Y quando empezaron la tercera quadra, decian siempre : *Allahou*

أَكْبَرْ * إِكُونْدُ ءَانْبَاسَرُنْ لَكُوَرْتَ كُوذْرَ دَا سِيَنْدْ شِيَانْ بَارَا

*akbar*! Y quando empezaron la quarta quadra, decian siempre :

الحمد لله إِ بُرْ ءَاشْتُ كَادُ كُوذْرَدَ دَ كَا شِ أُتْرَشْ

*el hamdou lillahi*! Y por esto quedó quadrada ; de que si otras

بَلَبْرَشْ أُبِيَارْ ءَانْلَشْ ءَاشْكِرِتُرَشْ كَا الله ءَانْبِيُ كَا

palabras hubiera en las Escrituras que Allah envió que

فُوَرْنْ تَلَاشْ كُمْ ءَاشْتَشْ كُوَتْرُ أُبِيَارْ الله مَنْدَدُ لَا بُنَارْ

fueren tales como estas quatro hubiera Allah mandadola poner

كُوذْرَ مَشْ بُرْكَا نُنْ ءَانْلَشْ ءَاشْكِرِتُرَشْ كَا الله ءَانْبِيُ

quadra mas. Porque no hay en las Escrituras que Allah envió

نِنْغُنَشْ كَا سَا إِغُوَلَسَانْ كُنْ ءَاشْتَشْ كَا دَ كُوذْرَدَ *

ningunas que se igualasen con estas que de quadrada. —

دِشَارُنْ لُشْ جُدِ يُشْ بَارْدَدْ دِسَاشْ يَا مُحَمَّدْ

Dixeron los Judios : verdad dices, ya Mohammed.

« Ce sont ici des demandes adressées par une compagnie de Juifs au prophète Mahomet — sur qui soit, etc. —

» Les Juifs dirent : O Mahomet, nous allons te faire des questions que Dieu a données à Moïse, fils d'Amran, et que personne ne connaît, si ce n'est l'ange Gabriel ou le prophète envoyé.

» Le prophète M. — sur qui soit, etc. — dit : O Juifs, demandez-moi ce que vous voudrez : il n'y a pas de secrets dans le ciel ni sur la terre qu'Allah, mon Seigneur, ne me fasse connaître avant qu'on me les demande.

» Tu dis vrai, Mahomet, dirent les Juifs : maintenant, fais-nous savoir pourquoi Dieu a fait la maison de la Mecque carrée.



» Le prophète M. — sur qui soit, etc — dit : Quand Dieu ordonna à Abraham, — sur qui, etc. — de fabriquer la maison de la Mecque, il y avait avec lui son fils Ismaïl qui l'aidait à bâtir, et quand ils commencèrent le premier coin, ils répétaient sans cesse ces paroles : *Que Dieu soit exalté!*

» Quand ils commencèrent le deuxième angle, ils disaient toujours : *Il n'y a de Dieu que Dieu!* et quand ils commencèrent le troisième, ils ne cessaient de dire : *Dieu est ce qu'il y a de plus grand!*

» Enfin, quand ils en furent au quatrième, ils disaient toujours : *Louange à Dieu!*

» Et c'est pour cela que la maison est demeurée quadrangulaire; et s'il y avait eu d'autres formules dans les Ecritures envoyées par Allah, des formules de la nature des quatre précédentes, Allah aurait ordonné un coin de plus.

» Car dans les Ecritures envoyées par Allah, il n'y a aucunes formules que l'on puisse égaler avec celles de la *Carrée* ou Caaba.

» Les Juifs dirent ; Tu dis la vérité, ô Mohammed. »

A. Berbrugger.

# NOTE

## SUR LA DÉCLINAISON ET L'INCLINAISON

### DE L'AIGUILLE AIMANTÉE, A ALGER.

Des trois éléments du magnétisme terrestre, en un lieu donné, la déclinaison est le plus important, au point de vue des applications. La déclinaison de l'aiguille aimantée n'intéresse pas seulement les navigateurs : elle est encore utile dans les travaux des mines et pour l'orientation des plans topographiques. Aussi, me suis-je attaché à déterminer cet élément avec un soin particulier.

Je me suis servi pour cela d'un barreau aimanté collimateur, suspendu horizontalement dans une chape de verre à un faisceau de fils de soie sans torsion. Cet appareil a été mis à ma disposition par l'Observatoire impérial de Paris. J'ai employé, d'ailleurs, la méthode ordinaire qui consiste, comme on sait, à déterminer astronomiquement, à l'aide du théodolite, l'azimut d'une mire convenablement choisie ; puis à mesurer la différence en azimut de la ligne de mire et de la ligne de collimation. A chaque observation, j'ai eu soin de retourner le barreau dans sa chape, afin d'éliminer l'angle compris entre l'axe magnétique et l'axe de figure.

Du 1er au 20 avril, j'ai fait vingt observations complètes : dix vers huit heures et demie du matin, heure du minimum à cette époque de l'année, et dix vers midi et demie, heure du maximum. En prenant les moyennes des résultats, j'ai trouvé :

Vers 8 h. 30 m...... 17° 44' 17" Ouest.
Vers midi 30 m... . 17° 53' 12" id.

La déclinaison moyenne est donc actuellement de 17° 48' 45", et l'écart moyen entre le maximum et le minimum est de 8' 53".

Au commencement du XVIIIe siècle, les marins estimaient que la déclinaison à Alger était de 5 à 6 degrés vers l'Ouest ; au commencement du siècle actuel, ils portaient cette valeur à 14 ou à 15 degrés. Il est probable que c'est vers l'année 1820 que l'aiguille aimantée a atteint la limite de son excursion occidentale, à Alger comme en Europe. Mais ce n'est que depuis la conquête



qu'on a fait à Alger des observations précises. En octobre 1833, M. Bérard, capitaine de vaisseau, a trouvé la déclinaison égale à 19° 4'. En avril 1842, M. Aymé, professeur au Collége d'Alger et membre de la Commission scientifique de l'Algérie, a trouvé 18° 34' 24". M. Aymé a trouvé, en outre qu les variations diurnes s'élevaient, à cette époque, à 10' 18".

Si l'on compare les observations de M. Bérard à celles de M. Aymé, on trouve, toutes corrections faites, que de 1833 à 1842 la diminution annuelle s'élevait à 2' 44". D'après cela, la déclinaison devrait être aujourd'hui de 17° 45' 12". Mais en comparant les observations de M. Aymé aux miennes, on ne trouve plus pour la diminution annuelle que 2' 32". On peut faire à ce sujet les deux remarques suivantes :

En premier lieu, M. Laugier a observé l'année dernière, à Paris, une anomalie fort singulière. Du mois de novembre 1858 au mois de novembre 1859, la déclinaison, au lieu de diminuer, a augmenté d'environ 2'. Quelle que soit la cause de cette anomalie, que M. Laugier paraît vouloir rattacher aux brillantes aurores boréales qui ont signalé l'année 1859, il est probable que son influence a dû se faire sentir à Alger comme à Paris.

En second lieu, les observations dont j'ai rapporté plus haut les résultats, ont été faites dans une maison qui n'est nullement isolée et dans la construction de laquelle entre nécessairement une certaine quantité de fer. Je me suis assuré, il est vrai, en déplaçant successivement de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est des masses de fer convenables, que l'influence du fer qui se trouve dans la maison ou dans le voisinage ne peut pas dépasser 3 ou 4 minutes. Une erreur de 3 ou 4 minutes en plus ou en moins est tout à fait négligeable, au point de vue des applications, puisqu'elle est inférieure aux variations diurnes. Mais pour que les déterminations absolues, faites à différentes époques, soient rigoureusement comparables entre elles, il faut qu'elles aient été faites loin de toute habitation, sous une tente ou sous un pavillon construit exprès. Je n'ai pas encore pu réaliser ces conditions.

Je me suis occupé en même temps de déterminer l'inclinaison magnétique. La moyenne de trois observations complètes, faites le 1er, le 8 et le 15 avril, de 2 h. à 3 h. du soir, m'a donné 55° 39'. En octobre 1833. M. Bérard avait trouvé 58° 9' ; et en novembre 1842 M. Aymé avait obtenu 57° 13'. La comparai-

son de ces divers résultats fait ressortir une diminution annuelle d'environ 6 minutes.

Quant à l'intensité horizontale, l'Observatoire d'Alger ne possède encore aucun appareil propre à la déterminer.

Ch. Simon.

# CHRONIQUE.

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE (1).

(*Extrait du procès-verbal de la séance du* 13 *avril* 1860.)

Dans sa dernière réunion, la Société historique algérienne a mis à l'ordre du jour l'étude du meilleur système à adopter pour l'exploration de l'Afrique centrale, au point de vue des intérêts français en Algérie et au Sénégal.

Voici en quels termes M. Berbrugger, président, a développé cette intéressante question :

« Il y a quelques années, une *Société pour l'exploration de l'Afrique centrale* se forma à Alger, par l'initiative du journal *la Colonisation*. Elle a cessé d'exister sans avoir pu réaliser son programme. L'idée cependant était bonne et n'a échoué que par certaines causes accessoires et de pure forme, qui n'enlèvent rien à la valeur du fonds. Or, cette question, qui intéresse à la fois la civilisation, la science et le commerce, est, aujourd'hui plus que jamais, à l'ordre du jour et fixe, à bon droit, l'attention publique. Elle est assurément très-digne de prendre place dans le programme de nos études : d'autant plus qu'elle rentre tout-à-fait dans le cadre des travaux, tel qu'il est défini au préambule de nos statuts.

» Je dois cependant préciser avec soin les limites dans lesquelles le but spécial de notre Société renferme naturellement ma proposition, afin qu'on ne m'accuse pas de vouloir ressusciter certain programme ambitieux, dont l'avortement est venu de ce qu'il embrassait trop pour bien étreindre.

» Je demande d'abord qu'une enquête soit ouverte sur les divers modes d'exploration de l'Afrique centrale qui ont été pratiqués ou conseillés jusqu'ici, afin d'arriver à connaître, si dans la réussite de quelques voyageurs, et même dans les échecs subis par tant d'autres, il n'y a pas un enseignement utile à puiser pour une grande entreprise future.

» Je ne doute pas que de cette enquête bien faite ne sortent, par déduction logique, les éléments du meilleur plan à suivre pour explorer, avec le plus de fruit et le moins de danger possibles, l'intérieur du continent africain.

» Je demande enfin que, lorsque la Société se sera formé une conviction sur ce meilleur plan, elle use de l'influence qu'elle a pu acquérir ici et en Europe, par quatre années de travaux historiques ou géographiques, livrés régulièrement à la publicité, afin de vulgariser son programme et de s'efforcer de lui acquérir un patronage public et officiel qui en facilite la réalisation.

» En se renfermant dans les limites que je viens d'indiquer, la Société ne dépasse en rien les bornes de sa mission spéciale ; elle n'engage pas sa responsabilité morale ou matérielle au-delà de ce qui convient à son institution et de ce qui lui incombe tout naturellement.

» Elle donne enfin satisfaction à ceux qui ont souvent exprimé le regret qu'elle se renfermât dans la science pure et parût éviter toute question pratique. Certes, la Société a eu raison lorsqu'elle s'est préservée d'excursions inopportunes dans les choses qui ne lui semblaient pas de son domaine, mais elle sera heureuse, néanmoins, de trouver une occasion où, sans en sortir, elle pourra se mêler un instant et avec fruit au courant des questions actuelles.

» Sans prétendre rien préjuger sur les résultats de l'enquête proposée, je puis placer ici quelques détails qui donnent une idée précise de sa nature et de ses résultats probables.

» Depuis le courageux voyageur qui, seul, à l'exemple de Réné Caillié, s'élance à la découverte des contrées du centre de l'Afrique, jusqu'à la formidable caravane imaginée et préconisée par

(1) Cet extrait a été publié dans l'*Akhbar* du 20 avril dernier



M. le docteur Bodichon, il y a bien des variétés de modes d'exploration.

» Prenons d'abord l'homme isolé et livré à ses seules ressources personnelles. C'est le cas où s'est trouvé le voyageur français dont je viens de parler et beaucoup d'autres encore.

» Les inconvénients de ce système sont d'une extrême évidence. Quelque instruit qu'on suppose le voyageur, il ne peut tout savoir, et, fût-il une encyclopédie vivante, la somme d'activité qu'un homme peut accorder à l'observation, avec la vie fatigante qu'il faut mener dans de pareilles entreprises, ne lui permet pas de s'occuper suffisamment de tous les sujets d'étude qui se présentent sur ses pas.

» Si, d'ailleurs, il vient à mourir en route, chance malheureusement trop probable dans les excursions africaines, — le fruit de ses travaux risque d'être perdu à tout jamais pour la science, ou du moins pour fort longtemps. Vous avez entendu notre savant collègue, M. Mac-Carthy, en nous traçant l'historique des explorations du Niger, constater tout à l'heure que, par la mort de Mungo-Park et la perte de ses papiers qui en fut la conséquence, la connaissance de ce bassin si intéressant fut ajournée de près de soixante ans.

» Tout en proclamant l'immense mérite des voyageurs isolés, ces courageux éclaireurs de l'exploration africaine, tout en reconnaissant que leur œuvre était peut-être la seule qu'il fût possible d'entreprendre au début, il peut donc être permis aujourd'hui, grâce à des circonstances plus favorables, de rechercher un mode plus efficace et plus sûr d'investigations géographiques en pays barbare et inconnu.

» Laissant de côté le mode mixte, où plusieurs hommes dévoués, réunis, résument plus ou moins complétement l'ensemble des connaissances exigibles pour de semblables entreprises et marchent avec un accord plus ou moins satisfaisant, arrivons à l'exploration vraiment collective.

» On serait tenté de la condamner tout d'abord, si l'on s'arrêtait à quelques échecs éclatants qui sont encore de l'histoire contemporaine. Mais cette fin de non-recevoir serait souverainement injuste, ainsi que j'espère le démontrer bientôt.

» Les échecs dont on pourrait se faire une arme contre le mode collectif tiennent à des causes qu'il semble facile d'éviter. Ce sera dans certains cas, le mauvais choix du chef, et presque toujours une vicieuse organisation, qui contient des germes d'antagonisme fatal, entre ceux qui doivent obéir et celui qui a le droit de commander.



» Car le commandement unique et indiscutable est de toute nécessité dans une caravane africaine, où il y a fréquemment de graves décisions à prendre avec rapidité et à exécuter avec énergie, dans les dangers actuels qui surgissent, ou en prévision de ceux dont la menace pour l'avenir se révèle clairement.

» Mais plus le chef unique, absolu, est inévitable, plus il faut qu'il soit bien choisi et que ses rapports avec ses subordonnés soient définis clairement et réglés de telle sorte que le commandement soit toujours ce qu'il doit être comme fond et comme forme et que la désobéissance n'ait aucun prétexte ni même aucune chance de se produire.

» Je suppose, — pour rendre ce qui précède plus compréhensible, — une caravane scientifique composée d'hommes éminents dans les principales branches des connaissances humaines. Un d'eux a été donné pour chef aux autres, ainsi que cela s'est vu quelquefois. Il est évident qu'à la première difficulté, à la première circonstance grave, les subordonnés, qui au fond se sentent ou se supposent les égaux de celui qui est accidentellement leur supérieur, lui discuteront le droit de commander et en viendront même à la révolte ouverte, dès qu'ils auront pénétré dans les régions inexplorées, où les différents freins qui les contenaient en Europe, perdent toute leur force, par le seul fait de l'éloignement. Il n'y a pas bien longtemps que, par cette cause, une entreprise scientifique, qui s'était montée à grands frais et à grand bruit, s'est dissoute, avant même d'avoir commencé ses opérations essentielles.

» Mais ne serait-il pas facile d'éviter ce grave inconvénient, en laissant au chef suprême de l'expédition le soin de choisir ses collaborateurs : de simples secrétaires, qui devraient être alors des jeunes gens instruits, mais ayant à se faire une réputation — et non une réputation toute faite ? On sent que, dans ce cas, l'obéissance perdrait toute apparence humiliante, et que le commandement n'aurait plus la chance d'être sérieusement discuté.

» Pour terminer, je ferai observer à la Société, que la position occupée par beaucoup de nos correspondants sur divers points de l'Algérie, et notamment dans le Sud, les connaissances qu'ils possèdent sur les contrées méridionales, directement ou par leurs re-

lations avec les indigènes, leur permettront de nous aider efficacement dans le travail que je propose, et qui a pour but d'arriver à la solution pratique d'une question fort controversée jusqu'ici ; ainsi que vous pouvez le voir en ce moment même, par les articles sur ce sujet, qui sont en voie de publication dans l'*Akhbar* »

Après quelques observations de M. Mac-Carthy, sur l'insuffisance de nos données géographiques, relativement au centre de l'Afrique, sur le peu d'importance des relations commerciales à établir avec le Soudan, et la presque impossibilité de les établir, M. le Président rappelle les termes de sa proposition, telle qu'elle se trouve résumée plus haut.

Cette proposition, mise aux voix, est unanimement adoptée.

La Société décide, en outre, qu'un extrait du procès-verbal de la présente séance, contenant la proposition développée de son président, sera adressée au journal l'*Akhbar*, avec prière de l'insérer ; elle exprime aussi le désir que les journaux de la colonie et ceux de la métropole qui s'occupent des questions africaines, veuillent bien reproduire cette insertion, sinon en entier, du moins par analyse. Cette publicité permettra, non-seulement à nos correspondants, mais à toutes les personnes studieuses qui s'intéressent à la question, de connaître la décision prise par la Société et d'aider à la solution par des renseignements qui devront être envoyés à son président. Cet appel s'adresse surtout à ceux qui, se trouvant dans les positions avancées au Sud, sont plus particulièrement à portée de fournir des données pratiques sur la matière.

Pour extrait conforme au procès-verbal de la séance du vendredi 13 avril 1860.

*Le Secrétaire adjoint,*
VAYSSETTES.

*La mosquée de Mansoura et le siége de Tlemcen.* — L'espace nous manque pour reproduire, dans toute leur étendue, les deux intéressantes légendes que M. le lieutenant Guiter (1) a lues, en séance de la Société historique algérienne. Nous devons nous borner à une analyse et à quelques extraits.

(1) Cet officier accomplit en ce moment une mission scientifique dans la régence de Tunis.



M. Guiter rappelle d'abord que les ruines arabes de Mansoura ont été déjà décrites par M. Mac Carthy, dans l'*Almanach de l'Algérie*, de 1854 (Notice sur le siége de Tlemcen). Nous ajouterons qu'elles l'ont été de nouveau, et avec plus de détails, à propos du même fait historique, par M. Charles Brosselard, dans notre 17e numéro de la *Revue africaine* (juin 1859).

Au milieu de ces vestiges imposants de la puissance des Merinides, M. le lieutenant Guiter rencontra, un jour, El Hadj Sadok, savant de Tlemcen, qui voulut bien lui raconter l'histoire, ou, pour mieux dire, la légende du minaret de Mansoura, dont la moitié méridionale s'est écroulée d'un seul morceau, tandis que la face du nord reste encore intacte.

A en croire cette autorité, un roi du Soudan, après avoir envahi la province de l'ouest à la tête d'armées innombrables, vint mettre le siége devant Tlemcen. La résistance des habitants de cette ville s'étant beaucoup prolongée, le camp des assiégeants finit par devenir une ville, — et très grande, — laquelle dut nécessairement avoir sa mosquée. Lorsqu'il fut décidé qu'on bâtirait cet édifice religieux, il arriva ceci :

« Le sultan, — dit M. Guiter, d'après El-Hadj Sadok, — le sultan fit appel aux hommes les plus habiles en fait de constructions. Il s'en présenta deux, l'un juif, l'autre musulman (1), se disputant vivement l'entreprise. L'examen de leurs plans ayant démontré une égalité parfaite de savoir et d'habileté chez les deux concurrents, il fut décidé qu'ils seraient employés tous deux, l'arabe étant chargé de la partie antérieure du minaret, et le juif de la face opposée. »

Il résulta, de la lutte de talent qui s'établit entre les deux constructeurs, un monument élégant et hardi, une véritable merveille architecturale.

Quand le jour de la rémunération arriva, elle fut bien inégale pour les deux collaborateurs, car le musulman reçut du souverain un grand nombre de bourses, tandis que le pauvre israélite éprouva un tout autre traitement.

« Chien d'infidèle, lui dit le sultan, je devrais t'arracher la vie pour avoir souillé de tes pieds maudits le sol de notre lieu de prières. Mais, comme je suis content de ton travail, je me bornerai à t'en-

(1) Selon une autre version, un de ces architectes était chrétien.

fermer au haut du minaret. Seulement, tu devras t'arranger pour ne plus y être quand la nuit commencera à étendre son voile; car, par Dieu, si je t'y trouve, ce sera fait de toi. »

Afin de mettre à profit le peu d'heures qu'il avait devant lui, le fils de Jacob se fit apporter dans sa prison tout ce qu'il fallait pour fabriquer des ailes. La peur aiguillonnant son intelligence et son activité, il réussit à terminer son appareil d'aéronaute avant le moment fatal. Le voilà donc qui prend son vol à l'instant précis où le soleil disparaissait derrière les montagnes de l'ouest. Mais il avait travaillé avec trop de précipitation; ses ailes, qui n'étaient pas assez solidement fixées, se dérangent, et il tombe dans le vallon voisin où il se brise le crâne.

Sa mort fut si prompte, qu'il eut à peine le temps de maudire Dieu et le prophète. Mais ce fut assez: à son imprécation finale, la terre tremble, la foudre sillonne la nue et tombe avec fracas sur la partie du minaret construite par le juif. Cette partie, séparée violemment de l'autre par le choc, semble s'écrouler d'un seul bloc dans la position où on la voit encore.

Et voilà pourquoi le minaret de Mansoura n'offre plus aujourd'hui que la moitié de sa construction primitive!

Une autre légende, qui se rattache au même fait historique, — le siége de Tlemcen — a été recueillie par M. le lieutenant Guiter. En voici l'analyse.

D'après le même El-Hadj Sadok, le fameux siége que Tlemcen eut à subir à la fin du XIIIe siècle, fut levé de la manière suivante:

La ville était réduite aux dernières extrémités: la faim et la maladie allaient dévorer ce que le fer de l'ennemi n'avait pu atteindre. Les chefs et les notables, réunis pour aviser à ce qu'il convenait de faire, en étaient venus à agiter la question de rendre la place.

Une vieille femme nommée Aïcha, qui sans doute écoutait à la porte, fait alors irruption dans le lieu de l'assemblée, reproche amèrement leur lâcheté aux membres du conseil, et affirme, — au nom du Prophète, — que, si on retarde la reddition de quelques jours, l'ennemi lèvera le camp et regagnera les profondeurs du désert, d'où il a plu à Dieu de le susciter.

Le ton d'inspirée avec lequel elle prononça sa harangue fit impression sur tous, et on consentit à ce qu'elle demandait.

Il lui fallait avant tout, un veau, disait-elle. Mais un veau n'était pas facile à trouver, dans une ville où l'on ne vivait plus que d'her-



bes, de vieux cuir, et peut-être même un peu de chair humaine. Le veau enfin se rencontra, chez un vieil avare, qui attendait sans doute que la famine atteignît ses dernières limites, pour s'en défaire avec plus d'avantage.

Le veau trouvé, il fallut se procurer du grain pour l'engraisser, car son maître lui avait fait faire maigre chère. On y réussit en ramassant de-ci de-là les grains de blé, d'orge, etc., oubliés dans des coins de grenier. On en rassembla la valeur d'un demi-boisseau, qu'on eut soin de mouiller pour en augmenter le volume. On pense bien quel régal ce fut pour le pauvre veau.

Cela fait, la vieille Aïcha s'en alla avec l'animal vers une des poternes de la ville, et lui donna la clé des champs. Le veau, alléché par l'herbe qui verdoyait au-dehors, ne se fit pas prier pour sortir.

Il y avait par là quelques soldats en maraude, de ces *fricoteurs*, — comme disent nos troupiers, — qui sont toujours à l'affut des moyens d'augmenter et d'améliorer l'ordinaire. Ils firent main-basse sur le veau, l'emmenèrent triomphalement à leur tente, où ils l'égorgèrent, selon le rite consacré, puis l'éventrèrent afin de le vider.

Qu'on juge de leur surprise quand ils trouvèrent dans l'estomac le demi-boisseau de grain que la pauvre bête n'avait pas eu le temps de digérer.

Cette aventure courut bientôt le camp et porta jusqu'à l'exaspération le mécontentement des soldats déjà fort ennuyés d'un si long siége.

« Prenez donc par la famine des gaillards qui empiffrent leurs veaux avec des demi-boisseaux de blé, — s'écriaient les vieux grognards de l'armée merinide; — avec ce système-là, nous serons encore ici le jour du jugement dernier. »

Le sultan dut céder à la volonté générale de son armée. Deux jours après, l'ennemi avait disparu de devant Tlemcen, et Aïcha, portée en triomphe, goûtait toutes les douceurs de la popularité.

La légende ne dit pas si l'on rendit quelques honneurs au pauvre veau: Il l'avait pourtant aussi bien gagné que celui que les israélites coulèrent jadis en or.

*Fundus petrensis.* — M. le baron Aucapitaine, vient de publier, dans le *Bulletin de la société de géographie* une notice sur les ruines romaines d'*Azrou Tasiouant* (Rocher des Milans), chez les Beni Ouaguennoun, tribu de la grande Kabilie, qui occupe une position considérable et accidentée du Sahel Kabile. Notre honorable corres-

pondant voit dans ces ruines les restes du *Fundus petrensis*, vaste établissement agricole, bâti par un frère de Firmus, Salmax, qui lui avait donné les proportions d'une ville (*in modum urbis exstruxit*).

Quelques courtes observations sur le texte d'Ammien Marcellin, auquel nous devons le récit de l'expédition du comte Théodose, prouveront que la synonymie proposée par M. Aucapitaine n'est pas admissible.

Le général romain part de Sétif pour opérer contre Firmus, chef de la Grande Kabilie. Il arrive à Tubusuptus (*Tiklat*), dans la vallée de l'oued Sahel, combat contre les Tindenses et les Massinissenses, tribus dont la dernière, les Msisna, est encore dans cette même vallée. Le vainqueur, pénétrant davantage au cœur du pays, brûle la vaste ferme de Salmax, et s'empare du *Lamfoctense oppidum*, dont il fait un poste-magasin.

Dans le cours de ces opérations, Théodose continua-t-il de remonter la rivière de Bougie, ou Oued Sahel, ce qui était assurément la meilleure voie qu'il pût suivre pour pénétrer sans grands périls au cœur du pays ennemi; ou bien s'engagea-t-il dans les défilés difficiles qui conduisent de la vallée de Oued Sahel dans celle du Sebaou, en passant par les crêtes du Jurjura?

La réponse à cette question se trouve dans un incident de la campagne suivante, dirigée, presque sur le même terrain, par le même général. Les opérations de Théodose contre les Isaflenses (*Iflissen* ou Flissa, de nos jours), le conduisirent précisément au pied de la chaîne du Jurjura, et l'amenaient logiquement à y pénétrer. Mais les difficultés et les dangers de l'entreprise ne le lui permirent pas: *Repulsus altitudine montium*, dit Ammien Marcellin, — *et flexuosis angustiis stetit. Et, quamlibet facto in hoste impetu, pluribusque peremptis aperuerit viam, formidans tamen sublimia collium ad insidiandum aptissima, ducens suos incolumes, revertit ad Audiense castellum.* Ainsi, Théodose, repoussé par la hauteur des montagnes, par les défilés sinueux, bien qu'il eût tué beaucoup de monde à l'ennemi et se fût ouvert une route par le succès, redouta le péril de ces crêtes élevées, si propres à multiplier les embûches; et, ramenant son monde sain et sauf, revint au fort d'Auzia (Aïoun Bessem), qu'il ne faut pas confondre avec la ville de ce nom (1).

(1) Ce nom est écrit tantôt *Audiense* (comme dans Marcellin), ou *Auziense*, la permutation entre ces deux articulations étant très-fréquente dans les dialectes Africains.



Or, Théodose, partant de Sétif pour aller au Rocher de Tasiouant, chez les Beni Ouaguennoun, aurait dû précisément s'engager dans les parties les plus ardues de ces montagnes, dont la hauteur et les difficiles passages lui inspiraient des craintes fort légitimes, vu le petit nombre de ses soldats, et les sympathies de beaucoup d'entre eux pour le rebelle Firmus. Dans cette situation, il paraît évident que le général romain, s'est maintenu presque toujours dans la grande vallée de l'oued Sahel.

C'est par ce motif que M. Berbrugger a dit à la page 322 de ses *Époques militaires de la Grande Kabilie*:

« On serait tenté de placer en cet endroit (au pic d'Azrou des Beni Ourtilan, où des ruines romaines sont éparses autour d'une abondante fontaine), la *Ferme rocheuse* (Fundus petrensis) d'Ammien Marcellin, si dans ce pays une désignation de ce genre ne pouvait convenir à un grand nombre de localités. »

Pour résumer l'état de la question, en ce qui concerne cette synonymie, on peut dire que s'il n'est nullement démontré que le *Fundus petrensis* ait occupé l'emplacement d'Azrou des Beni Ourtilan, il est à peu près certain qu'il ne faut pas en chercher les ruines chez les Beni Ouaguennoun.

— *Musée d'Alger*. — M. Charles Romain, botaniste et membre résidant de notre Société, a fait hommage à cet établissement d'une lampe funéraire, trouvée dans les déblais du chemin de fer, à Baba-Ali; plus, une petite pièce marocaine en cuivre (module intermédiaire entre la pièce d'un franc et celle de cinquante centimes), ayant, d'un côté, l'espèce d'étoile appelée sceau de Salomon par les indigènes, et, de l'autre ce mot arabe والدر au-dessus de la date hégirienne 1265.

Voici les noms des autres personnes qui ont fait des présents au même établissement, avec l'énumération des objets donnés:

M. le docteur Reboud, de Djelfa. — Un médaillon en bronze de Charles X, frappé après son abdication. Un autre médaillon, même métal, de Louis-Antoine (duc d'Angoulême), généralissime des armées françaises. Le revers représente l'entrée triomphale à Paris, après la campagne d'Espagne.

M. Vallier, au nom de la Commission dont il est membre. — Médaillon en bronze, commémoratif du décret du 7 avril 1857, relatif aux chemins de fer en Algérie.

M. le lieutenant-colonel du génie Domergue. — Une anse en bronze dans l'anneau de laquelle est un autre anneau libre, 180 médailles en bronze, module quinaire, du Ve siècle de notre ère. Le tout trouvé à Sidi-Féruche, dans les travaux du fort.

Par M. Frégier, juge à Alger. — Trois médailles antiques, moyen bronze ; trente-trois idem, petit bronze, la plupart antiques, quelques-unes arabes, ou françaises du dernier siècle.

M. Philippe Picon, propriétaire à Alger. — Fragments de la mosaïque découverte en février et mars dernier, dans la tranchée faite pour établir les fondations de la maison qu'il bâtit rue du Vieux-Palais (emplacement de la Jénina). Cette mosaïque, composée de figures circulaires ou octogonales, est faite de cubes noirs ou blancs. Elle était en place, sur sa forme. On a trouvé couché sur ce pavage un fût de colonne antique en pierre.

Des souches d'orangers, etc., ont été découvertes en ce même endroit dans les fouilles ; ce sont, sans doute, les restes du petit jardin ou *jénina*, qui avait donné son nom à une partie du vieux palais des pachas.

M. Picon a donné, en outre, une stèle funéraire en pierre, appartenant au type punique. Elle a été trouvée dans les déblais de la rue du Vieux-Palais. C'est une niche creusée au-dessous d'un fronton triangulaire reposant sur deux colonnettes à chapiteaux du genre corinthien. Le tympan du fronton est timbré d'une rosace placée au-dessous d'un croissant renversé. Cette rosace est accostée d'un caducée à droite et d'une amorce de petit personnage dans l'attitude de la prière. Dimensions : hauteur, 0m68 ; largeur, 0m43 ; Epaisseur, 0m14.

M. Chassériau, architecte de la ville. — Un grand bronze de l'empereur Commode, ayant au revers Jupiter Nicéphore assis, et, pour légende : *Jovi Victori*.

M. Bourlier, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine d'Alger. — Grand bronze de Gordien III avec le revers : *Jovi Statori*.

M. le baron Aucapitaine. — Petit bronze de Constance II (?), trouvé à Djemâa Saharidj, chez les Beni Fraoucen.

M. Ghisolfi, de Sétif, à qui notre musée doit déjà tant d'objets antiques précieux. — Dix-neuf médailles romaines, grand bronze, parmi lesquelles on remarque un Galba et un Maxime. Deux médailles en argent, du module ordinaire : l'une de Ptolémée de



Mauritanie, avec le Capricorne au revers et la date R. A. XII 12e année du règne). L'autre est de Vespasien.

Deux pièces turques en cuivre. Une idem, de Tunis. Un temin-boudjou (22 c. 1/2) en argent, frappé à Alger, en 1223 de l'hégire Une petite pièce marocaine en cuivre, datée de 1259

Un grand médaillon en bronze de la Société d'émulation de Carcassonne. Une piastre coupée en argent (*rïal chkoti*), monnaie de la Compagnie royale d'Afrique.

Deux pièces espagnoles de Philippe V et de Ferdinand VI.

Une médaille-décoration frappée au sujet du retour du Pape à Rome, avec cette légende :

PIVS IX PONT. MAX.
ROMAE RESTITVTVS
CATHOLICIS ARMIS
COLLATIS
AN. MDCCCXLIX

Deux autres pièces italiennes.

Une pièce en billon du canton de Vaud.

Huit pièces en cuivre, des colonies anglaises. Parmi les trois qui appartiennent à la province du Canada, il en est une qui mérite une courte description par les souvenirs français qu'elle évoque. Le premier côté représente un homme debout, vêtu d'une redingote courte, serrée au milieu du corps par une ceinture et coiffé d'un bonnet de coton. Il maintient avec la main, dans la poche de droite, un fouet de cavalier dont une partie du manche et la mèche sortent au dehors.

En légende et à l'exergue, on lit, en français :

PROVINCE DU CANADA.
UN SOU.

Au revers, une femme est assise au pied d'une montagne, s'appuyant de la main droite sur un bouclier timbré du léopard britannique et montrant de la main gauche un vaisseau qui met à la voile. En légende, *Quebec bank token*, gage de la banque de Québec. A l'exergue, 1852, *one half penny*, un demi penny ou un sou.

Enfin, nous terminerons l'énumération des envois de M. Ghisolfi,

par les objets en bronze et les échantillons de céramique romaine, qui sont :

Un petit cruchon, deux couvercles et cinq lampes funéraires (*lucernæ*). Parmi ces dernières, l'une offre un sanglier au galop, armé d'énormes défenses; une autre un aigle, et une troisième une ancre à quatre dents.

Les objets de bronze sont une espèce de clochette ouverte à la partie supérieure qui se termine en un anneau à côté duquel est percé un trou; plus, un fragment d'anse de vase.

*Inscription numidique de Constantine.* — Nous recevons du savant M. d'Avezac une très-intéressante dissertation sur ce monument, qu'il rapporte à la classe des épigraphes puniques. Mais cette dissertation est parsemée de caractères puniques et de lettres hébraïques qui manquent totalement à la typographie locale. Nous sommes donc, à notre très-grand regret, dans l'impossibilité de la publier. Nous devons nous borner à dire que M. d'Avezac voit dans cette inscription un ex-voto fait par Noar au dieu Baal. Notre incompétence, plusieurs fois déclarée dans ce recueil, pour ce qui concerne ce genre d'études, ne nous permet pas de faire autre chose ici que le rôle de rapporteur.

---

## ANTIQUITÉS ANTÉDILUVIENNES (1).

Nous extrayons les passages suivants du journal l'*Abbevillois*, 7 juillet 1859 :

Depuis douze ans, la science s'est préoccupée de la découverte de pierres taillées de main d'homme, faite par notre honorable président, M. Boucher de Perthes, dans le diluvium et les dépôts d'ossements fossiles, découverte dont il a fait l'exposé, en 1847, dans son livre des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (2).

Cette existence de l'homme contemporain du déluge, si souvent

(1) M. Boucher de Perthes, à qui l'on doit l'intéressante découverte exposée dans cet article, est l'auteur du *Voyage en Espagne et en Algérie*, publié tout récemment (1859). Parmi les nombreux ouvrages de cet écrivain fécond, plusieurs ont été remarqués comme étant de très-piquantes et véridiques études de mœurs politiques et administratives. — Note de la rédaction.

(2) *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 2 volumes grand in-8°, avec 106 planches représentant 2,000 figures. Paris, librairies Treuttel et Wurtz, rue de Lille, 19, et Derache, rue du Bouloy, 7



contestée nonobstant les preuves données dans l'ouvrage précité, vient de recevoir une éclatante confirmation.

M. Joseph Prestwich, membre de la Société Royale et de la Société géologique de Londres, s'est rendu à Abbeville et à Amiens.

Après avoir vu la collection de M. Boucher de Perthes, M. Prestwich, secondé par des membres de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait ouvrir devant lui, dans les bancs du diluvium qui entourent ces deux villes, de larges brèches, et, après plusieurs jours passés sur le terrain, il a reconnu l'exactitude de l'exposé de M. de Perthes et constaté authentiquement sa belle découverte.

Ces faits sont relatés par la lettre ci-jointe, écrite en français où on lit :

» D'abord, pour le travail de celles (les haches en silex) que vous m'avez montrées et de celles que je me suis procurées à Abbeville et à Amiens je n'ai pas le moindre doute qu'elles ne soient travaillées par la main de l'homme.

» Après avoir attentivement examiné les gisements de Moulin-Quignon, de St-Gilles à Abbeville et de St-Acheul à Amiens, j'ai la conviction que l'opinion que vous avez avancée en 1847, dans votre ouvrage sur les *Antiquités celtiques antédiluviennes*, que ces haches se trouvent dans un terrain vierge et associées avec les ossements des grands mammifères, est juste et bien fondée.

» A l'égard du gisement de Menchecourt, le fait ne m'a pas paru si certain. Cependant je ne vois pas d'erreur.

» Permettez-moi d'observer que, lors de mon voyage, j'avais les doutes les plus forts sur le sujet du gisement des haches Je croyais à la possibilité de quelque erreur inaperçue par rapport à la géologie. Je suis extrêmement aise de m'être convaincu, par la recherche, de la vérité d'un fait si important. »

M. Joseph Prestwich, auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur la géologie, après la vérification faite à Abbeville et à Amiens, voulut s'assurer si les gisements diluviens d'Angleterre offraient les mêmes circonstances. Il a donc été, dans le courant de mai, à Hoxne en Suffolk; il y a fait ouvrir un banc de diluvium, et, après avoir constaté sa parfaite analogie avec ceux d'Abbeville et d'Amiens, il y a trouvé les mêmes ossements fossiles et des haches en silex. C'est ce qu'annonce encore une lettre de ce savant géologue.

Son rapport à la Société Royale et à la Société géologique excita vivement leur intérêt, et quelques-uns de leurs membres ont accompagné M. Prestwich dans un second voyage qu'il a fait. Ces messieurs sont arrivés le 28 mai à Amiens, et le 30 à Abbeville. La vérification des bancs, qui dura plusieurs jours, fut faite sur une plus grande échelle encore, et les mêmes résultats furent obtenus.

Les conclusions de ces hommes éminents, membres de sociétés si illustres, les soins qu'ils ont apportés à constater la nature du terrain et son état vierge, leurs investigations approfondies, leur scrupuleuse exactitude qui a été jusqu'à faire photographier la coupe et les gisements où se trouvaient les haches, et à n'admettre pour preuve que celles qu'ils découvraient eux-mêmes et retiraient de leurs propres mains du banc et de la gangue diluvienne, doivent convaincre les plus incrédules.

A M. Boucher de Perthes reste donc l'honneur d'avoir, en 1838, dit, le premier, qu'à défaut d'ossements humains, des ouvrages d'hommes contemporains du déluge devaient exister dans des bancs de diluvium, et, après de nombreuses recherches, d'avoir prouvé que sa théorie était une vérité. Vérité que le docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, a confirmée en 1854, par sa brochure intitulée : *Des instruments en silex trouvés à St-Acheul*, et qui vient de l'être d'une manière plus authentique encore par les savants géologues anglais dont nous venons de citer les noms, auxquels il faut ajouter celui du célèbre paléontologue Falconer, vice-président de la Société géologique de Londres, qui, dès 1858, s'était rendu à Abbeville et y avait étudié avec une attention spéciale, la riche collection de M. Boucher de Perthes, et celui de M. John Evans, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de celle de Géologie, etc., auteur de divers mémoires sur l'archéologie et la numismatique, dans une lettre duquel, adressée d'Angleterre à notre président, nous lisons : « J'étais présent à la séance de la Société Royale quand M. Prestwich a lu son rapport sur les haches en pierre provenant du diluvium, et j'ai ajouté mon témoignage au sien. »

Après avoir parlé de la hache que son collègue vient de découvrir dans le diluvium en Suffolk, M. Evans, qui avait accompagné M. Prestwich dans son premier voyage à Abbeville et l'avait assisté dans ses fouilles et ses vérifications, dit : « Je suis convaincu qu'on trouvera de ces instruments en silex dans beaucoup d'autres localités, si les recherches y sont convenablement dirigées (1). »

*Pour tous les articles de la Chronique non signés*,

A. Berbrugger

(1) Nous engageons nos correspondants à prendre note de cette observation et à répéter ici, lorsque l'occasion s'en présentera, les recherches qui ont eu des résultats si remarquables en France et en Angleterre. Des investigations de ce genre viennent de produire, tout récemment, des découvertes analogues, dans une sablonnière de Paris. — N. de la R.

4e Année. N° 23. Août 1860.

Revue africaine

# LES INSCRIPTIONS ARABES

## DE TLEMCEN.

### XI. (*Suite*).

### MOSQUÉE ET TOMBEAU DE SIDI EL-H'ALOUI (1).

Le tombeau consacré à la mémoire de l'ouali Sidi-el-H'aloui est un monument simple et modeste. Il s'élève sur un tertre couronné de verdure et parsemé de tombes solitaires ; un caroubier séculaire l'abrite sous son feuillage sombre. A l'intérieur, rien de piquant pour notre curiosité. Une pierre tumulaire, grossièrement taillée, indique seule la place où le corps du saint repose dans le calme éternel. Chaque jour, de pieuses femmes viennent s'y agenouiller et déposer dans cette retraite silencieuse leurs modestes offrandes. Il n'y a plus ni cénotaphe ni bannières. Toute trace d'inscription a disparu.

Mais encore quelques pas en avant : descendons la pente raide

(1) Cet article termine le paragraphe XI du travail de M. Brosselard (v. n° 21), sur l'épigraphie arabe de Tlemcen. C'est par erreur qu'il n'a pas été mis à sa place. — N. de la R.

de la colline, et voici un véritable monument qui s'offre à nos yeux, édifice gracieux et plein d'élégance : on dirait la mosquée de Sidi-Boumedin transportée là comme par enchantement. Ne sont-ce pas et la même disposition architecturale, et les mêmes proportions, et le même dessin ? On pourrait s'y méprendre, tant la ressemblance est frappante !

Cette mosquée — car c'est une mosquée aussi — est celle qui fut élevée en l'honneur de l'ouali Sidi-el-H'aloui, et qui est placée sous son invocation. Le portail affecte la même disposition que celui de la mosquée d'El-Eubbad ; mais il est construit dans des proportions moins grandioses : sa hauteur ne dépasse pas huit mètres environ. Les arabesques, émaillées aux vives couleurs, chatoient au soleil : l'œil a de la peine à en supporter l'éclat. Une arcade demi-ogivale, d'un caractère bien accentué, constitue l'entrée principale, qui a un aspect monumental. Dans la frise, court une inscription en caractères du type andalou, formée au moyen d'émaux de diverses couleurs habilement combinées, et dont l'heureux agencement rappelle les belles mosaïques romaines. Cette inscription était précieuse à recueillir, et le lecteur nous saura gré sans doute de la lui mettre sous les yeux. La voici, telle que nous l'avons relevée :

الحمد لله وحـــده * امـر بتشييد هذا الجامع المبارك مـولانا
السلطان ابن مولانا السلطان ابي الحسن على ابن مولانا
السلطان ابي عثمان ابن مولانا ابي يوسف يعقوب بن
عبد الحق ايد الله نصره عـام اربـع وخمسين وسبع مايـــــة

**Traduction :**

« Louange à Dieu unique !

» Celui qui a fait élever cette mosquée bénie est notre maître
» le sultan fils de notre maître le sultan Abou-l-H'acen-
» Ali, fils de notre maître le sultan Abou Othman, fils
» de notre maître Abou-Youçof-Yak'oub-ben-Abd-el-H'ack. Que
» Dieu fortifie son bras victorieux ! — Année sept cent cinquante-
» quatre (754). »



On remarquera que cette inscription a souffert, en deux endroits, des outrages du temps : le nom du sultan fondateur et le surnom de son aïeul ont entièrement disparu, par suite de l'écaillement des émaux ; mais, heureusement, la restitution ne peut nous causer nul embarras, grâces au soin minutieux avec lequel la filiation se trouve établie. Au surplus, une autre inscription, que nous citerons tout-à-l'heure, nous viendrait en aide, au besoin ; elle nous donnera le nom dont nous regrettons l'absence dans celle-ci.

La disposition intérieure du monument est identiquement la même que celle de la mosquée de Sidi-Boumedin ; mais il s'en faut de beaucoup que l'ornementation se soit conservée aussi intacte.

Une restauration inintelligente, et digne de l'édilité turque, exécutée à une époque qui ne paraît pas très-éloignée de nous, a eu pour résultat de couvrir d'une épaisse couche de plâtre et de badigeon une partie des arcades qui étaient auparavant revêtues d'une décoration d'arabesques du meilleur goût : nous en jugeons ainsi par ce qui reste. Les rares parties du monument qui ont échappé à ce vandalisme, sont d'une beauté très remarquable. Les plafonds en bois de cèdre sculpté méritent notamment une mention spéciale, et se recommandent, par le fini et la délicatesse du travail, à l'attention des artistes. Les arcades ont un rare cachet d'élégance : ce n'est déjà plus le plein-cintre, et ce n'est pas encore l'ogive ; on dirait une sorte de compromis ingénieux entre ces deux genres si caractérisés d'architecture. L'ensemble est d'un effet bien réussi. Ces arcades ont encore cela de particulier, qu'elles reposent en partie sur des pilastres, et en partie sur des colonnes. Celles-ci sont d'un beau marbre translucide, veiné de rose ; elles forment les points d'appui des deux travées médiales. Leur hauteur, y compris le chapiteau, est de deux mètres ; elles sont au nombre de huit. Ce que nous avons déjà dit ailleurs des chapiteaux recueillis dans les ruines d'El-Mansoura, est de tout point applicable à ceux dont nous parlons ici. Leur forme, aussi bien que leurs ornements sont identiques, à ce point qu'on les dirait sculptés par le même ciseau, et cette supposition n'est pas tout-à-fait gratuite. En effet, après avoir fait nettoyer ces colonnes, et les avoir débarrassées des couches de chaux superposées qui les défiguraient depuis un temps immémorial, nous avons découvert, au-dessous des chapiteaux des deux premières colonnes, situées en avant du meh'rab, dans la travée du milieu, une petite inscription, une ligne de caractères maugrebins d'en-

viron quatre à cinq milimètres, gravés en creux, mais sans beaucoup d'art. En voici la reproduction textuelle :

« صنعها احمد بن محمد اللمطي
في شهر يا من سنة ذ مـز

Nous traduisons ainsi :

« Fait par Ahmed, fils de Mohammed, de la tribu des Lamta,
» dans le mois IA, de l'année D', M, Z. »

Ce chronogramme s'explique ainsi : — Onzième mois de l'année 747. — Or, nous le savons, la mosquée de Sidi-El-H'aloui ne fut bâtie qu'en 754 : il y avait donc sept ans que ces colonnes étaient taillées, et attendaient une destination. Peut-être la volonté royale d'Abou-'l-H'acen se proposait-elle de les employer à l'embellissement de son palais d'El-Mansoura, élevé, nous nous rappelons cette date, en 745. Les révolutions qui furent si fatales à la puissance de ce prince, purent le détourner du projet d'agrandir sa résidence favorite, et son successeur aurait utilisé ensuite, dans un autre but, des matériaux qui se trouvaient sous sa main. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, et celle qui attribuerait au ciseau du même sculpteur l'œuvre d'El-Mansoura et l'œuvre de la mosquée de Sidi-el-H'aloui, ne serait pas davantage dénuée de fondement. Quoi qu'il en soit, ce point n'a pas une importance telle, qu'il faille s'y arrêter plus longtemps. Reconnaissons seulement que l'artiste Lamti fut bien inspiré de graver son nom sur ce marbre que le temps devait respecter et qui éveillerait un jour, dans la postérité, la curiosité de ceux qui cherchent des jouissances intellectuelles dans l'étude du passé. Qui l'eût dit, ô Lamti, qu'après cinq siècles écoulés, et quand les Tiens auraient oublié ton nom, un Chrétien viendrait le remettre en lumière? C'est un hasard de ta destinée et de la mienne, et je bénis ce hasard. On apprendra une fois de plus, par ton exemple, que l'art est de tous les temps, de tous les pays, qu'il n'y a pas de race desbéritée. Le sculpteur berber aura sa place marquée dans l'histoire (1) !

(1) Sur la tribu berbère des Lamta, son origine et son histoire, cons. Ibn-Khaldoun, tom. I de la trad., p. 169, 178, 275, et tom. II, p. 65 et passim.



Nous aurons à peu près complété la description de la mosquée de Sidi-El-H'aloui, lorsque nous aurons dit que le minaret passe pour un morceau d'architecture remarquable ; que ses revêtements de mosaïque et ses panneaux, émaillés de trèfles ou de fleurs-de-lis, accusent un art consommé et un goût très pur ; que l'on monte sans fatigue jusqu'à la lanterne qui le couronne, par un escalier de quatre-vingt-neuf marches ; et que du sommet de cette tour monumentale, l'œil peut se délecter dans la contemplation d'un ravissant panorama (1). Il nous suffira enfin d'ajouter, pour ne rien oublier, que l'administration française a fait exécuter, il y a quatre ans, dans ce monument, que l'on peut considérer à bon droit comme historique, des travaux de restauration qui assurent sa conservation indéfinie.

Ces travaux, dirigés par le service des bâtiments civils avec son habilité ordinaire, ont eu un résultat très appréciable. En premier lieu, l'édifice a été mis désormais à l'abri des dégradations que l'humidité provenant des terres auxquelles il était adossé, y entretenait d'une manière permanente depuis des siècles. Ensuite, — et voici pour l'art, — on a fait justice des grossiers aménagements exécutés aux époques antérieures ; les belles arabesques qui subsistaient encore intactes sous le badigeon ont revu le jour, et, avec la lumière, tout leur éclat primitif leur a été rendu.

Nous devons à cette intelligente restauration la découverte de

(1) L'*Algérie photographiée*, de M. Moulin (Paris, 1858), contient une vue très-heureusement réussie du monument que nous avons essayé de décrire. Quel champ vaste, ouvert à l'inspiration de l'artiste, que Tlemcen et la magnifique campagne qui l'entoure! Pourquoi si peu de peintres et de dessinateurs de profession se décident-ils à y venir chercher des sujets de tableaux? Jusqu'à présent, c'est dans quelques albums particuliers, ouverts seulement à des intimes, que l'on peut trouver une image fidèle, reproduite par l'art, de ces belles scènes de la nature et de tant de monuments si dignes d'être appréciés. Nous avons déjà cité le remarquable album de M. Clérambault. Un autre amateur d'un bien rare talent, M. Vivien, ancien juge de paix de Tlemcen, aujourd'hui juge d'instruction à Alger, a reproduit dans une précieuse collection de dessins, dont il est l'auteur, les vues les plus pittoresques et les monuments les plus curieux de ce point de l'Algérie, pivilégié entre tous. La mosquée de Sidi-el-H'aloui n'a pas été oubliée par ce crayon si fin, si exact, si délicat. Nous exprimons de nouveau le regret de voir tant de charmantes œuvres perdues pour le public artiste.

deux inscriptions que nous allons rapporter. Le portique élégant du Meh'rab repose sur deux colonnes de marbre engagées, que couronnent des chapiteaux de style byzantin, taillés dans des proportions d'une exquise délicatesse. Chacun de ces chapiteaux porte, à sa base, une ligne de caractères andalous, ayant de deux à trois centimètres, et gravés en relief avec une netteté et une finesse rares. Non-seulement la lecture de ces deux inscriptions était impossible, mais, les soupçonner même n'était pas chose facile, avant que le ciseau, manié par une main sûre et habile, les eût dégagées de toute matière obstruante. Ce résultat a été très heureusement obtenu. Aujourd'hui, l'archéologue arabisant peut lire, sans difficulté sérieuse, le texte épigraphique qui suit :

1. Chapiteau de droite :

جامع ضريح الشيخ الولي الرضى الحلوي
رحمت الله عليه

« Mosquée consacrée à la mémoire du cheikh aimé de Dieu, et l'élu de sa grâce, El-H'aloui, que la miséricorde divine soit avec lui ! »

2. — Chapiteau de gauche :

* امر ببناء هذا الجامع * المبارك عبد الله المتوكل على
الله فارس * امير المومنين

« L'ordre d'édifier cette mosquée bénie est émané du serviteur de Dieu, celui qui met sa confiance dans le Très-Haut, Farès, prince des croyants. »

Farès, tel était le nom du fils et successeur d'Abou-'l-H'acen-Ali, du sultan merinide, qui occupait le trône des deux Maghrebs, en l'année de l'hégire 754 (de J.-C, 1353). Ce prince, dont nous avons déjà parlé incidemment dans un de nos précédents articles (1), a été fort exalté par la plupart de ses historiens. Le biographe, au-

(1) Voir la *Revue africaine*, livr. du mois d'avril 1859.



teur de l'ouvrage intitulé : روضة النسرين في دولة بنى مرين a écrit sur lui la notice suivante :

« Farès, fils d'Ali, surnommé Baba-Einan, et décoré du titre d'El-Metouwekkel-al'Allah, avait eu pour mère une chrétienne d'origine, nommée Chems-ed-D'oh'a. Il s'empara du pouvoir royal, à Tlemcen, du vivant même de son père, un mardi de Rebiâ 1er, de l'année 749. Il mourut étranglé des mains de son ministre El-H'acen-ben-Amer-el-Foudoudi, le samedi 28 de Dou-el-h'idja 759 ; il avait alors trente ans, car il était né à Fez, la ville Blanche (Medinet-el-Bid'a), le 12 Rebiâ 1er, de l'année 729. Son corps fut inhumé dans la grande mosquée de cette ville ; il avait régné neuf ans et neuf mois. Voici son portrait : il était de haute stature, dépassant de toute la tête les plus grands d'entre ses hommes d'armes. Il avait le teint d'une blancheur éclatante, le nez aquilin, l'œil grand et ouvert, la voix retentissante. Il parlait avec une extrême volubilité et bégayait quelquefois, au point d'être difficilement compris des personnes à qui il s'adressait. Ses sourcils noirs et bien arqués se rejoignaient au-dessus du nez ; ses traits aussi beaux que réguliers étaient empreints d'une grâce exquise ; sa démarche était pleine de noblesse et toute sa personne avait un grand air. Oncques ne se vit plus belle barbe que la sienne : chacun de l'admirer, quand le souffle du vent la faisait ondoyer sur sa large poitrine ; elle était d'un noir lustré, chatoyant à la lumière du soleil, et jamais barbe au monde n'égala la magnificence de celle-là. Le sultan n'avait pas non plus son pareil, parmi tous les preux chevaliers, pour la mâle beauté de son visage. C'était, d'ailleurs, un cavalier accompli, un guerrier plein d'élan et de bravoure, dont la vaillance ne fut jamais surpassée. Toutes les ruses de la guerre lui étaient familières, aussi bien que les combinaisons profondes de la politique, et il n'était pas moins sage, prudent et modéré dans les conseils, què brave, impétueux et téméraire dans l'action. Il avait approfondi la jurisprudence, et il fut la gloire des Eulémas de son siècle. Il n'était pas moins versé dans toutes les autres sciences, capable de disserter sur la logique, la littérature et les mathématiques, avec plus d'autorité et de talent qu'aucun savant de son empire. Il savait le Koran par cœur, et le citait toujours à propos ; il en était de même des H'adits du prophète. Enfin, c'était un calligraphe distingué, et son style épistolaire pouvait être cité comme un modèle. — Il eut, dans le courant de sa courte vie, environ trois cent quinze enfants, tant garçons que filles, j'entends ceux qui vécurent aussi bien que ceux

qu'il perdit de bonne heure, ou qui moururent à leur naissance. Il eut, pendant toute la durée de son règne, quatre grands chambellans (H'adjeb), dont le plus fameux et celui auquel il portait le plus d'affection fut Mohammed-ben-Mohammed-ibn-Abi-Amer (1). Ce célèbre personnage avait été aussi son secrétaire de prédilection, et il avait eu pour successeur dans cette charge Abou-'l-Hacen-Mohammed-ben-Yah'ya-el-R'assani. »

Nous arrêtons ici cette citation, déjà un peu longue, mais qui se justifiera peut-être par cette considération, que l'ouvrage d'où elle est extraite est demeuré jusqu'à présent inédit. Si nos conjectures ne nous trompent pas, l'auteur de ce travail biographique sur les merinides, ne serait autre, ainsi que nous l'indiquions, en passant, dans un précédent chapitre (2), qu'Abou-Mohammed-Abdallah-ibn-el-Ah'mar, écrivain tout dévoué à la dynastie marocaine, qui en même temps qu'il en exaltait démesurément les mérites, cherchait, dans une autre histoire tronquée et malsaine intitulée ذكر الدولة الزيانية العبد الوادية بتلمسان à rabaisser, en style de pamphlétaire, la gloire des princes Abdelouadites issus d'Yar'moracen (3). Il ne faut donc pas s'étonner si, sous la plume de cet auteur, Abou-Einan-Farès, le merinide, a pris toutes les proportions d'un grand homme. Pour juger de la bonne foi de l'historien et du degré de confiance qu'il mérite, il suffirait de comparer au portrait flatté d'Abou-Einan celui que la même main a tracé de l'émir Abou H'ammou-Mouça, II° du nom, un des princes qui, sans contredit, firent le plus d'honneur à la royauté Abdelouadite, mais que notre auteur, si c'est bien lui, chercha à tuer sous le sarcasme, le ridicule et la calomnie.

Le célèbre Ibn-Batouta nous a également laissé un portrait du sultan Abou-Einan-Farès. Mais il avait été si bien accueilli, si honoré et si fêté à la cour de ce prince, qu'il est permis de douter jusqu'à un certain point, de son impartialité. Ce n'est pas préci-

(1) Le même dont le tombeau existe encore dans le grand cimetière musulman de Tlemcen, et le fils du savant du même nom, dont nous avons rapporté l'épitaphe dans le chap. V de cet ouvrage. — Voir la *Revue africaine*, livr. du mois d'avril 1859.

(2) V. *Revue africaine* du mois d'août 1859.

(3) Traduite par le savant M. Reinhard-Dozi, dans le journal de la Société asiatique (année 1844).



sément faire injure à l'écrivain que d'admettre qu'il mesurait ses éloges à sa reconnaissance. Avec quelle complaisance il détaille tous les mérites du jeune sultan ! Dignité, noblesse, courage, longanimité, justice, savoir, libéralité, le fils d'Abou-'l-H'acen avait tout pour lui, et l'illustre voyageur avouait n'avoir rencontré, dans aucune des contrées qu'il avait parcourues, un seul monarque digne de lui être comparé. Il n'y avait pas jusqu'à la science du soufisme, dans laquelle ce génie extraordinaire n'excellât. Or, ce n'était pas un petit mérite dans ce temps là, ni une marque peu certaine d'un esprit merveilleusement doué, que de pénétrer dans la connaissance du monde invisible. Si l'on en croit Ibn-Batouta, Abou-Einan avait des idées fort avancées pour son siècle ; il voyait haut et bien en politique : il créa une marine importante, décréta presque l'abolition de la peine de mort dans ses États, et y fonda sur des bases remarquables l'assistance publique (1).

Ibn-Khaldoun, qui nous a transmis, dans sa grande histoire, les documents les plus complets que nous possédions sur les faits et gestes du sultan Abou-Einan, avait été en position, dans sa jeunesse, de voir de près la cour de ce prince. Il lui avait plu, et était devenu un de ses secrétaires ; mais, comme il entrait dans la destinée de ce célèbre écrivain de ne s'élever à la fortune que pour retomber plus lourdement dans la disgrâce, son court séjour à la cour de Fez avait été suivi d'un séjour plus long dans une prison d'État. Sa captivité ne finit même qu'à la mort d'Abou-Einan (2). Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas qu'il eût conservé rancune à sa mémoire, et le récit des faits qui signalèrent le règne fort agité de ce roi du Mag'hreb est empreint, dans l'Histoire des Berbers, d'un grand cachet de vérité et de sincérité. Une simple analyse même de ces documents historiques nous entraînerait trop loin et ne serait plus en rapport avec le cadre que nous nous sommes tracé ; il est mieux, d'ailleurs, de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même, dont le savant traducteur a fait un livre français, qui a pris place

(1) Voir la savante publication de MM. Ch. Defremery et le dr Sanguinetti, texte et traduction des voyages d'Ibn-Batouta, dans la collection d'ouvrages orientaux publiés par la Société asiatique (1858), tom. IV, p. 337-353, et tom. Ier, p. 4 et suiv.

(2) Voir l'autobiographie d'Ibn-Khaldoun (journal asiatique, 1844), et l'introduction de l'*Histoire des Berbers*, par M. de Slane, p. 40

aujourd'hui dans toutes les bibliothèques algériennes (1). Il nous suffira de consigner ici quelques faits pour l'intelligence plus complète de notre sujet. Abou-'l-H'acen s'étant jeté dans les hasards d'une guerre malheureuse, au cœur de l'Ifrikia, avait confié, en partant, le gouvernement de Tlemcen et du Maghreb à son fils Abou-Einan à peine âgé de vingt ans. Celui-ci, apprenant les désastres essuyés par son père, le fait passer pour mort, s'empare des trésors laissés par lui dans son palais d'El-Mansoura, et se fait proclamer sultan dans le courant de Rebiâ 1er 749 (juin 1348). Il se hâte de passer dans le Maghreb-el-Aksa, pour y faire légitimer son usurpation; mais, pendant ce temps là, les partisans de la dynastie Abdelouadite remuent le pays, font revivre les prétentions de leurs anciens souverains, et parviennent, en quelques mois, à leur reconquérir le trône de Tlemcen. Abou-'l-H'acen, de son côté, quitte précipitamment l'Ifrikia, et rentre à marches forcées dans le Maghreb. Il redemande à sa vaillante épée son royaume perdu, et cherche à atteindre l'usurpateur. Une rencontre a lieu entre le père et le fils au pied de la montagne de Hintata. Abou-'l-H'acen est vaincu, et sa mort couronnant sa défaite, affermit du même coup l'autorité vacillante d'Abou-Einan. Celui-ci court droit à Tlemcen. Il bat, dans une mêlée sanglante, les deux frères Abou-Said-Othman et Abou-Thabet-ez-Zaïm, qui s'étaient mis à la tête du parti Abdelouadite et s'étaient partagé le pouvoir royal pendant quatre années : Tlemcen redevient merinide par le fait de cette nouvelle prise de possession (juin 1352). « Abou-Einan fait une entrée triomphale, au milieu d'une foule immense, et il traverse la double haie de spectateurs qui bordent les rues, suivi d'Abou-Thabet, son rival vaincu, monté sur un chameau à l'allure vacillante (2). » Abou-Saïd-Othman manquait à ce triomphe du merinide; il échappa à cette honte : plus heureux que son frère, il était mort dans le combat. La suite du règne d'Abou-Einan est marquée par des troubles incessants dans toutes les parties du vaste empire merinide. Quelques guerres heureuses, mais sans résultats appréciables; des expéditions aventureuses contre Bougie, Constantine et Tunis, n'aboutissant qu'à une domination éphémère, tels sont les

(1) Voyez pour l'histoire d'Abou-Einan-Farès, Ibn-Khaldoun, tom. III p. 433, et tom. IV, p. 271-319.

(2) Ibn-Khaldoun, tom. III, p. 436



seuls événements que l'histoire de ce prince ait à enregistrer. Le 1er novembre 1358, il meurt étranglé, et laisse deux grands royaumes en désordre à son fils Es-Said âgé de cinq ans. Trois mois après cet événement, la fortune sourit de nouveau aux descendants d'Yar'moracen : les merinides sont définitivement expulsés de Tlemcen, et la dynastie Abdelouadite y est restaurée par Abou-Hammou-Mouça II.

Tels sont les faits qu'il importait de rappeler, comme se rattachant plus directement à l'histoire de Tlemcen, et comme pouvant servir à compléter les notions que nous avions déjà sur l'époque où fut élevé, par ordre d'Abou-Einan, le monument remarquable qui fait l'objet de cet article.

Tlemcen n'en possède aucun autre dont on puisse attribuer la fondation à ce même prince, qui avait, cependant, le goût des belles constructions : la ville de Fez, au rapport d'Ibn-Batouta, lui dut de somptueux édifices. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que merinides et abdelouadites dorment du même sommeil dans la même poussière, et que les rivalités sanglantes de ces deux fières dynasties, qui bouleversèrent si longtemps la ville de Tlemcen, retentissent à peine d'un faible écho, même dans l'histoire, les Tlemcéniens reconnaissants devraient bénir le nom de ces deux sultans, Ali et Farès, qui, en passant comme de rapides et brillants météores, dotèrent leur cité de monuments impérissables : Sidi-Boumedin, Sidi-el-H'aloui, Mansoura (1) !

CHARLES BROSSELARD.



(1) Une perte bien douloureuse a éloigné momentanément M. Brosselard de Tlemcen et l'arrache à des travaux dont nos lecteurs apprécient tout le mérite, comme fonds et comme forme. Il en résultera une interruption forcée dans la publication de cet intéressant ouvrage. — *N. de la Rédaction*

# LES ÉVÊQUES DE MAROC

## SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MER'

(Voir Tome 2e de la *Revue africaine*, pages 124, 242, 433 ; T. 3e p. 1 T. 4e p. 259).

---

## SÉRIE DES ÉVÊQUES DE MAROC.

### V. — *Le christianisme au Maroc, durant le* XIVe *siècle*.

Bien que nous ne connaissions aucun évêque du Maroc dans le cours du XIVe siècle, il est certain que les chrétiens ne disparurent pas de l'empire des Merinides : leur disparition ne s'expliquerait que par une catastrophe, dont nous ne devinerions pas les causes, et qui aurait eu un retentissement dans l'histoire. D'ailleurs, la milice chrétienne continue à jouer un rôle important au milieu des guerres intestines du magreb et de la lutte des Beni-Merin avec les Abd-el-Ouad (1). Elle est commandée par un caïd et possède, du moins à Fez-Djedid, un quartier, un mehalla ou camp particulier (2). Elle paraît au premier rang de l'armée marocaine (3) et contribue à inspirer aux musulmans l'idée qu'ils ont eue généralement, dans les temps modernes, de notre supériorité à la guerre. Je voudrais savoir si la milice chrétienne renfermait des chrétiens indigènes, comme je le soupçonne, et dans quelle proportion ils étaient par rapport aux autres ; mais je n'ai recueilli aucune donnée pour répondre à cette question. Ce qui est incontestable, c'est la présence d'un grand nombre d'étrangers dans ce corps : aussi avait-il besoin de drogmans, afin de se mettre en relation avec les Arabes (4). Les guerres

(1) Cf. Ibn-Khaldoun, t. IV, p. 148, 173, 177, 182, 186, 231, 310, 325, 350, 351, 373, 375, 383, 417, etc. Il serait inutile à notre but autant que fastidieux d'entrer immédiatement dans le détail de combats qui, pour la plupart, ne se rattachent à aucun mouvement général ni à aucune idée philosophique.

(2) Ibid. p. 352. Ce sont les expressions d'Ibn-Khaldoun.

(3) Ibid. p. 357.

(4) Ibid. p. 431. Les émirs andalous avaient aussi une milice chrétienne. Ibn-el-Ahmer expédie une partie d'un de ces corps au prince El-Ouathec, qui se fit proclamer sultan à Fez en 1386. La garde de l'émir de Grenade, Abou 'l-Hadjadj, de cette famille des Ahmer, est composée de soldats chrétiens, p. 392



d'Espagne, les croisières et les batailles navales fournissent toujours des esclaves (1), et l'on voit l'émir de Grenade, Ibn-el-Ahmer, offrir à celui du Maroc, Abd-el-Aziz, un gracieux cadeau, où figurent, sur une même ligne, des meubles, des mules et une bande de jeunes esclaves chrétiens des deux sexes (2).

Le sultan merinide, Abou-Saïd, a d'une esclave chrétienne, son fils aîné, Abou-Ali, dont les révoltes et les trahisons ne peuvent épuiser sa tendresse paternelle, et auquel il donne un trône, à Sidjilmessa, quand il était en droit de le punir de mort (3).

Nous arguons de ces faits que le christianisme est représenté au Maroc, alors comme auparavant, et que, si l'on n'y rencontre pas d'évêque, ce n'est pas une preuve que le siége épiscopal ne subsistât plus.

Gramaye, dans son *Africa illustrata*, a bien dit : « *Anno* 1380, *in Germaniam venit Josias, episcopus Africæ* (4). » Mais une indication si vague ne nous autorise pas à préjuger qu'il s'agisse d'un évêque de Maroc, et Gramaye a le tort très grave de ne pas citer la source où il puise les assertions souvent à peine croyables que renferment ses ouvrages sur l'Afrique.

Clément V, le premier des papes d'Avignon, qui gouverna l'Eglise de 1305 à 1314, envoya des missionnaires au Maroc (5), et les religieux rédempteurs y font plusieurs voyages durant la période qui nous occupe. Raymond Albert fut élu, en 1306, prieur général de la Merci, à la suite de deux rédemptions qui rendirent à la liberté plus de 300 esclaves à Tétuan, à Fez, à Maroc, à Tlemcen et à Alger (6). En 1318 ou en 1321, les pères Guillaume Giraldo et Claude de Saint-Roman, de Barcelone, rachetèrent avec beaucoup de peine, à Maroc, un chevalier D. Juan, qui était sur le point d'épouser une fille du sultan Abou-Saïd-Othman. La première fois qu'il vit ces moines, il leur tourna le dos, et ne céda qu'à leurs supplications mêlées de larmes. Il rentra en Espagne avec 235 es-

(1) Ibid. p. 281.

(2) Ibid. p. 404.

(3) Ibid. p. 191-194.

(4) Africæ illustratæ, lib. X, p. 56. Tournay, 1622.

(5) Orbis seraphicus, lib. III, § 5.

(6) Alonso Remon, *Historia general de la orden de nuestra señora de la Merced*, fol. 234. Madrid, 1618.

claves (1). Le P. Jean de Luca, muni des aumônes du roi de Castille, délivra au Maroc, en 1338, 116 esclaves, d'autant plus facilement, que l'émir Abou-'l-Hassan-Ali avait conclu une trève, en 1333, avec Alphonse XI (2). On place vers 1342, une rédemption opérée à Fez par le trinitaire Domingo Pardo. Il n'avait obtenu que 150 esclaves, et c'était pour son cœur un sujet d'amère tristesse. Abou-'l-Hassan ayant connu la cause de sa douleur lui fit remettre 50 autres esclaves, sur parole, s'en rapportant au moine pour le paiement du rachat (3). Ce fait conviendrait à l'an 1344, après la prise d'Algésiras; Abou-'l-Hassan signa une trève, alors, avec Alphonse XI, et lui offrit des présents, pour le remercier de ce qu'il avait noblement renvoyé en Afrique deux princesses musulmanes, ses filles, prises à la bataille du Rio-Salado. Les religieux dévoués aux captifs n'accomplirent pas toujours aussi aisément leur mission. En 1326, le 1er août, les Trinitaires Nicolas Firmio et l'anglais Silvestre furent pendus à Maroc (4), et, à la fin de ce siècle, le Père de la Merci, Jules del Puerto, reçut à Fez la couronne du martyre, pour avoir prêché publiquement l'Evangile et converti quelques infidèles (5).

Outre les religieux de la Merci et de la Trinité, on voit encore, sur les chemins de l'empire des Merinides, les racheteurs d'esclaves établis antérieurement aux ordres de S. Jean de Matha et de S. Pierre Nolasque; ce sont les *alfaquèquès*, dont les dictionnaires de la langue castillane conservent le nom. Alphonse X leur a consacré de sages règlements, dans son fameux recueil des *Partidas*, et il exige d'eux d'éminentes qualités. Versés dans la langue arabe, ils remplissaient souvent les fonctions de drogman, sans préjudice de l'œuvre spéciale qui était le but de leur institution (6).

(1) Ibid. fol. 358.

(2) Ibid. fol. 389.

(3) Francisco de la Vega y Toraya, *Chronica de la provincia de Castilla, Leon y Navarra del orden de la santissima Trinidad, Redencion de cautivos*. En Madrid. En la imprenta real, 1720, 2e part. lib. III, c. IX.

(4) Silvestre Calvo. *Resumen de las prerogativas del orden de Santissima Trinidad, y de los varones ilustres que han florecido en el*. Pampelune, 1791, p. 207 et suiv.

(5) Alonso Remon. *Historia general*, etc. fol 444.

(6) Partida 2, lib. XXX.



Enfin, le commerce amenait aussi des chrétiens au Maroc, sous les Merinides, et les républiques italiennes éprouvèrent la concurrence des Espagnols favorisés par des traités conclus entre plusieurs émirs et le roi d'Aragon, en 1309, 1323, 1358 (1).

Un évêque à Maroc n'était donc pas, au XIVe siècle, un pasteur sans troupeau, et le silence de l'histoire, au sujet de son Église, peut s'interpréter sans que l'on recoure à l'hypothèse d'une entière suppression. Aussi, lorsque la chaîne des évêques de Maroc se renoue au commencement du XVe siècle, il n'est fait aucune mention du rétablissement d'un siége renversé.

---

## VI. — Ange et Diégo de Xérès, *cinquième et sixième évêques de Maroc*.

En 1405, le pape Innocent VII conféra l'Eglise de Maroc à Diégo de Xérès, *Didacus de Xericio*, de l'ordre des Franciscains; il donnait, par cette nomination, un successeur à l'évêque Angelus, dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il fut transféré alors à l'évêché d'Auria, *Auriensis* (2). Nous ne saurions donc assigner l'époque précise de son intronisation en Afrique, et c'est seulement une conjecture raisonnable de supposer qu'elle eut lieu dans les dernières années du siècle précédent.

On pourrait se demander si ce titre d'évêque de Maroc n'était pas simplement honoraire et accordé à des prélats en réalité sans diocèse. Mais les faits qui seront constatés jusqu'au milieu du XVe siècle, impliqueront l'idée de la résidence au Maroc, pour plusieurs de ces évêques, et mèneront ainsi à conclure qu'ils ont tous vécu en Afrique, lorsque les circonstances l'ont permis, afin de remplir effectivement le ministère pastoral.

La raison du doute serait, d'une part, l'absence des faits pour ceux dont nous ne possédons que le nom, et, de l'autre, l'usage devenu commun depuis les croisades de nommer des évêques *in partibus infidelium*, pour conserver les titres de siéges épiscopaux ané-

(1) Capmany. *Memorias istoricas sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*. Madrid, 1779-1792. — Baude. L'*Algérie*, t. II.

(2) Wadding, ad ann. 1405; Dominique de Gub. *Orbis seraphicus*, loc. cit.

antis, à peu près comme les princes et les seigneurs gardèrent les titres féodaux qu'ils avaient obtenus en Orient. Dans l'origine, on conféra ces titres épiscopaux avec l'espoir de recouvrer les diocèses par la conquête; et ensuite, cette collation passa en coutume, bien que l'on n'eût plus aucune espérance de ce genre, du moins pour un temps rapproché. Mais je dis que ce n'était pas le cas au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, relativement à l'Eglise de Maroc; elle existait encore, et si le pasteur fut quelquefois obligé de s'en éloigner, ce que nous ignorons, il ne devenait pas simplement titulaire, à raison d'obstacles transitoires à la résidence.

Remarquons d'ailleurs que si l'évêque Angelus n'avait eu que le titre d'évêque de Maroc, son avènement à l'église d'Auria ne s'appellerait pas une translation : on n'est pas transféré d'un siége purement abstrait et dans lequel on ne s'est jamais assis.

Mais quel est ce siége d'Auria? Ce ne peut être que celui d'Orense, en Galice, qui, dès le xi<sup>e</sup> siècle était occupé par Servandus, auteur d'une histoire d'Espagne, et qui le fut dans la suite par plusieurs évêques illustres (1). Il n'est pas supposable qu'il s'agisse d'Oria, l'ancien évêché conjecturalement placé en Numidie par Morcelli, car celui-là n'existait plus; et, quand même, Ange aurait reçu un de ces titres d'évêchés que l'on a qualifiés *in partibus infidelium*, il semble difficile à croire qu'on eût exhumé alors un nom des plus obscurs au catalogue des diocèses d'Afrique. C'est moins étrange au xvi<sup>e</sup> siècle, parce que les titres *in partibus* étaient multipliés, et parce qu'on faisait beaucoup d'érudition; pourtant je ne me persuade pas sans peine que ce titre d'Oria de Numidie ait reparu à cette époque. Je fais allusion en ce moment à l'explication que l'on a donnée du titre d'*episcopus auriensis in partibus*, en vertu duquel Louis Guillaume, évêque *in partibus* au temps de Ximénès, prétendait se trouver évêque d'Oran, par le fait de la conquête de cette ville en 1509. On lui répondit qu'Oran n'était pas *Auria*, et quelques savants dirent même qu'*Auria* n'était autre que l'ancienne *Oria* des évêchés d'Afrique. Mais si, dans la liste des titres *in partibus infidelium* conférés aux temps modernes, il en est qui n'ont aucun

(1) Je regrette de n'avoir aucun moyen de connaître les traditions mêmes de cet évêché sur la succession de ses évêques. La question serait tranchée.



éclat, on les a choisis parce qu'ils appartiennent à la Terre-Sainte, et sont consacrés par quelque souvenir biblique. Tout au moins rappellent-ils la mémoire de véritables sujets épiscopaux. Or, rien ne prouve qu'il y ait jamais eu un évêché catholique à Oria en Numidie; car on n'y voit figurer qu'un sectaire du nom de Victor, et qui peut très bien être du nombre des Donatistes que le parti improvisait évêques dans des localités où il n'y avait pas de chaire épiscopale. Le texte même de la conférence de Carthage, qui nous fait connaître ce Victor, ne l'appelle pas *episcopus auriensis*, mais *oriensis*, et la différence d'orthographe est encore une difficulté à l'identification des deux titres (1).

J'avoue que mon sentiment n'a pas l'avantage de diminuer la controverse au sujet d'*Auria*; mais rien ne nous oblige à le faire.

Aussi grand est l'embarras touchant deux évêques contemporains d'Ange et de Diégo de Xérès, et qui ont le titre d'évêques de Milève. Le premier, Jean, le reçut vers l'an 1400, et le second, Gerlatus de Loen, le portait en 1413. Morcelli et Wadding les mentionnent, sans décider s'ils ont vécu en Afrique. Il est peut-être permis de les regarder comme des coadjuteurs des évêques de Maroc, d'autant plus qu'ils appartiennent les uns et les autres à l'ordre de St-François (2).

De 1405 à 1413, il y eut au Maroc diverses rédemptions. Les Pères de la Merci, Denis de Mendoça et Séverin de Paris vinrent à Maroc et y restèrent six mois, en 1408. Ils ramenèrent en Espagne 104 esclaves, et un grand-rabbin qu'ils avaient converti au christianisme. Séverin revint de Valence à Fez en 1411, avec Fernando de Palos et faillit être empalé pour avoir parlé publiquement dans des vues de prosélytisme. Aucun fait intéressant ne se produisit d'ailleurs, à notre connaissance, parmi les chrétiens de l'intérieur. Les Canaries furent conquises et occupées à cette époque par Jean de Béthencourt et ses compagnons, qui se déclarèrent vassaux de Castille. L'illustre aventurier, je devrais dire l'illustre croisé, ne tarda point à se mettre en rapport avec le Maroc, et son entreprise est pleine de la pensée de *chrestienner* les îles canariennes; mais elles n'entrèrent

(1) Labbe, *Concilia*, tome II, col. 1403. — Morcelli I, 152. Le docte abbé suppose qu'Oria était en Numidie; mais les actes de la conférence de Carthage se taisent sur le nom de la province à laquelle appartenait cette ville ou ce bourg.

(2) Morcelli, I, 229. Wadding, ad hos annos.

pas sous la juridiction de l'évêque de Maroc. Jean se rendit à Rome en 1405, et le pape Innocent VII nomma l'espagnol Albert de Las Casas évêque de l'archipel.

---

VII. — **Aydomar d'Orléans**, *septième évêque de Maroc.*

Le pape Jean XXIII promut, en 1413, à l'évêché de Maroc, le franciscain Aydomar *de Aureliano*, dont le surnom indique l'origine française. Il choisit ce religieux à la prière du roi Jean I de Portugal. Aydomar était le confesseur de la reine Philippa, et sa piété le rendait très recommandable. Il a laissé un monument de sa dévotion à St-Michel, en établissant une fête de cet archange en Portugal et en composant un office pour la célébrer. A-t-il pris possession de son siége et rempli réellement en Afrique le ministère apostolique? Nul fait positif ne me le démontre. Cependant, il est probable qu'il passa au Maroc; car le roi Jean, qui avait provoqué son élection, au moment où il préparait lui-même une expédition contre l'empire des Merinides, devait désirer de mettre à profit le concours d'un ami éclairé et résidant au cœur du pays ennemi. L'évêque était sans doute en mesure de lui adresser de Maroc, par courriers, des renseignements utiles. L'expédition qui aboutit à la prise de Ceuta, par les Portugais, eut lieu en 1415. On a eu souvent le tort de raccourcir les vues du roi Jean dans cette entreprise. Si l'on prenait la peine de les mesurer sur les communications qu'il recevait de la papauté, on comprendrait que le roi et ses fils cherchaient bien autre chose qu'une vaine satisfaction de goûts chevaleresques. Ils étaient mus par la pensée de replanter la croix en Afrique, de se rendre maîtres du détroit, d'arrêter la piraterie, de faciliter la conquête du royaume de Grenade, en coupant ses relations avec le Maroc. C'est le point de départ des conquêtes et des découvertes portugaises à la côte de l'Océan, c'est celui de la grandeur du Portugal. Les moines franciscains, et en particulier Jean Xira, se signalèrent dans cette croisade, et il n'est pas douteux que leurs frères de l'intérieur de l'empire ne les aient accompagnés de leurs prières et de leurs vœux.

Nous avons sujet de croire que l'évêque de Maroc ne restait pas étranger aux plans politiques du gouvernement portugais; car Aydomar d'Orléans est transféré de Maroc à Ceuta, en 1421, à l'établissement du siége de cette dernière ville par le pape Martin V; et si, l'année précédente, D. pedro de Ménésez, gouverneur de Ceuta, y



fonde un monastère, c'est l'ordre de St-François qu'il y appelle. On entrevoit donc des liens qui unissent le nouveau clergé de Ceuta et celui du Magreb musulman (1).

Dans la supplique que D. Pedro adresse au pape Martin V, pour obtenir la transformation d'un petit ermitage qui existait sous le patronage de St-Jacques, en monastère franciscain, ce brave officier manifestait le désir d'exercer par les moines une influence religieuse sur les populations du voisinage. Il est douteux que ces espérances se soient réalisées (2).

L'émir merinide Abd-Allah Abou Saïd, méprisé de ses sujets, à cause de la perte de Ceuta, fut massacré ainsi que six de ses fils, par son visir Abou-Baba, et ce fut le signal d'une guerre entre deux prétendants à la souveraine puissance, Yacoub et Saïd, frères de l'émir assassiné. La lutte dura huit ans (1420-1428), après lesquels les deux partis s'accordèrent à placer sur le trône Abd-Allah, fils d'Abd-Allah Abou Saïd, et conséquemment neveu des compétiteurs (3).

Or, il ne paraît point que cette agression du Portugal, ni les troubles qui en furent la conséquence aient causé la ruine des chrétiens de l'église de Maroc. On va s'en convaincre par ce que nous savons de l'épiscopat de Pierre, successeur d'Aydomar d'Orléans.

---

VIII. — **Pierre**, *huitième évêque de Maroc*, et **Martin de Cardenas**, *vicaire apostolique.*

Tandis que les guerres civiles ensanglantaient le Magreb, comme on vient de le voir, le franciscain Pierre avait remplacé à Maroc Aydomar, transféré à Ceuta. Ici enfin, nous arrivons à un document positif qui éclaire la chaire épiscopale dont nous cherchons l'histoire, il faut bien l'avouer, au milieu de l'obscurité et pour ainsi dire à tâtons.

---

(1) Cf Dominicus de Gubernatis, Wadding, et div. hist. de Portugal

(2) Le pape dit . Ac cupiat dux, sicut asserit, pro defensione et augmento catholicæ fidei ac reductione infidelium et aberrantium circumjacentium populorum, ipsum eremitorium in monasterium et conventum fratrum ordinis minorum erigi et monasterii titulo decorari. *In Regest. Pontif,* Wadding, p. 322

(3) Marmol, tome II, p. [illegible]0. — Calderon, *Manual del oficial en Marruecos*, p. 257. Madrid. 1841

Il y avait huit ans que Pierre était chargé de l'administration des fidèles dans l'empire des Merinides, lorsque sa conduite obligea le pape Martin V à lui donner un vicaire apostolique, afin de le suppléer en son absence. La lettre du souverain pontife à ce vicaire nous révélera les circonstances de sa nomination : « Nous avons reçu les plaintes de nos enfants bien-aimés, les chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui habitent la ville et le diocèse de Maroc (1). Notre vénérable frère Pierre, évêque de ce siége, a oublié que les prélats et pasteurs des églises, selon les décrets des Saints-Pères et les institutions canoniques, doivent résider personnellement dans leurs Églises, avoir un soin constant du troupeau confié à leur zèle, et l'instruire avec sollicitude dans la foi catholique, par de salutaires avertissements, donnés directement ou par leurs vicaires. Sans cause raisonnable et permanente, il s'est absenté de son Église de Maroc, et même des contrées africaines où cette Eglise est établie; il a délaissé les chrétiens sans déléguer de vicaire ni de prêtre pour leur administrer les sacrements et les nourrir du pain de la divine parole ; et, résidant depuis plusieurs années dans des pays lointains, il ne s'est pas mis en peine et ne se préoccupe pas de revenir à son siége (2). Voyant qu'ils ne recevaient plus les secours d'un pasteur et qu'ils n'avaient pas même un prêtre pour la célébration des divins offices et l'administration des sacrements, ils vous ont reçus, vous, Martin de Cardenas, qui êtes prêtre, et votre compagnon, autorisés tous deux par votre supérieur ; vous avez célébré pour eux l'office divin et leur avez administré les sacrements ; vous les avez instruits dans la foi catholique, vous leur avez enseigné et même prêché la parole de Dieu. C'est pourquoi une partie de ces chrétiens nous ont humblement demandé, comme une grâce spéciale, de vous instituer leur évêque et vicaire de l'Eglise du Maroc. »

« Considérant donc combien il est dangereux, pour ces chrétiens africains, de vivre ainsi sans évêque ni vicaire, et voulant leur don-

(1) Christianorum utriusque sexus in civitate et diœcesi Marrochitano degentium.

(2) Ab Ecclesiâ suâ Marrochitanâ, nullâ causâ rationabili subsistente et à partibus etiam africanis, in quibus Ecclesia ipsa consistit, christianis præfatis relictis, nulloque ejus vicario seu sacerdote dimisso.. per nonnullos annos se absentavit ab eis et in remotis partibus residens ad præfatam Ecclesiam redire non curavit nec curat.



ner un salutaire remède, nous accueillons leur supplique favorablement, et, par l'autorité apostolique et la teneur de ces présentes, nous vous députons et constituons vicaire de l'évêque de cette Église, au spirituel et au temporel ; nous vous accordons plein et entier pouvoir d'exercer toutes les charges de ce vicariat consacrées de quelque manière par le droit ou la coutume, d'absoudre ces chrétiens des cas réservés aux évêques, et de leur imposer une salutaire pénitence toutes les fois qu'il sera nécessaire et tant que vous resterez parmi eux. Nonobstant vos engagements comme frère mineur et toutes constitutions apostoliques, priviléges, statuts et coutumes de l'Église ou de l'ordre des Mineurs à ce contraires, fussent-ils corroborés par serment, confirmation apostolique ou de toute autre manière. »

Cette lettre est du 4 des calendes de juin, ou 2 juin 1429 (1).

Cette pièce confirme notre opinion sur les évêques précédents, que nous avons regardés, non pas comme titulaires ou *ornementarii*, mais comme effectivement tenus d'administrer les chrétiens du Magreb et de résider au milieu d'eux, à moins d'insurmontables obstacles. Mais elle nous jette dans l'incertitude sur l'état de l'Église marocaine. Le Souverain Pontife s'exprime au sujet de Pierre, de manière à faire croire qu'il était évêque sans clergé, puisqu'à son départ les fidèles se trouvaient entièrement privés des sacrements. Pourtant un évêque, chargé d'un diocèse, n'est jamais dans un isolement complet. D'ailleurs, il n'aurait pas suffi à visiter les chrétiens, qui n'étaient pas tous réunis à Maroc, mais dispersés à Fez et dans les ports de mer, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure. Je pense donc que Pierre, se trouvant seul à Maroc, momentanément, laissa, en s'éloignant, cette ville sans pasteur, et que les autres communautés chrétiennes ne furent pas pour cela totalement dépourvues de prêtres. En un mot, j'entendrais les paroles du pape de la ville épiscopale, et non du diocèse : interprétation qu'il favorise lui-même, en disant que Martin de Cardenas a été demandé pour évêque par *une partie* des chrétiens du Maroc.

Il serait bien intéressant de savoir quelles sont les contrées reculées, *remotis partibus*, où Pierre se retira, et quels motifs lui dic-

(1) Wadding, tome X, col. 305. Réformé pour la date par Dominique de Gubernatis, lib. III, loc. cit.

(Le 4 des Calendes de juin répond au 28 mai et non au 2 juin. — N. de la R.)

taient cette conduite. Ici encore la lumière nous manque ; mais il semble que le pape ait en vue quelque région de l'intérieur de l'Afrique ; car si Pierre se fût rendu en Europe, on n'eût pas laissé planer ce mystère sur le lieu de sa retraite, et Rome ne lui aurait pas substitué un vicaire sans avoir reçu aucune explication sur un éloignement si étrange.

---

### XI. — Barthélemy de Ciudad-Rodrigo, *neuvième évêque de Maroc.*

Le 7 mars 1433, le pape Eugène IV éleva au siége épiscopal de Maroc le franciscain Barthélemy de Ciudad-Rodrigo, *Civitatis Roderici*. C'était sans doute après la mort de Pierre et de Martin de Cardenas. Les historiens de l'ordre de St-François se bornent à dire que Barthélemy, durant un épiscopat de seize ans guérit les plaies faites à l'Église marocaine par son prédécesseur, et que le frère Martin n'avait pas entièrement cicatrisées (1).

Dans cet intervalle de 1433 à 1449, l'unique événement qui jette un peu de lumière sur notre sujet est la malheureuse expédition des Portugais à Tanger en 1437, et la captivité du B. Ferdinand, qui en fut la suite. On sait que l'entreprise dirigée contre Tanger échoua devant la multitude de fantassins et de cavaliers auxquels le roi Edouard I[er] n'opposait que des forces minimes. Une grande partie des 14,000 hommes destinés à former le corps de débarquement n'étaient pas à bord lorsque l'escadre fit voile vers la côte d'Afrique. Malgré des prodiges de valeur, les Portugais auraient été chassés de leurs retranchements et jetés à la mer, s'ils n'avaient obtenu la liberté de s'embarquer à la condition de livrer leur matériel de guerre et de rendre Ceuta. L'infant Don Ferdinand demeura en ôtage pour garantir la remise de cette place. Mais les États de Portugal ne ratifièrent pas ce dernier point de la convention. Les maures, d'ailleurs, avaient manqué de parole en harcelant l'armée chrétienne au rembarquement. Les théologiens déclarèrent légitime le refus de délivrer Ceuta, et Don Ferdinand se résigna saintement au sacrifice que sa patrie lui demandait. Or, dans l'histoire de sa captivité, retracée au long par un de ses compagnons (2), certains détails ont trait aux chrétiens du Maroc.

(1) Wadding et Dominique de Gub.
(2) Voir les Bollandistes, au tome I de juin



A Arzilla, l'on distingue les chrétiens indigènes et les marchands Génois ou Castillans (1). A Fez, les chrétiens ont leurs habitations particulières qu'ils marquent extérieurement du signe de la croix, en 1441, pour être préservés de la peste (2) L'un d'eux Christophe de Xallas, marchand majorcain, se dévoue pendant plusieurs années au soulagement de Don Ferdinand (3). Lorsque ce martyr mourut à Fez, le 5 juin 1443, son corps fut déposé, dit Don Diégo de Torres, dans la concavité de la clôture auprès de la Juiverie (4). Cette désignation de lieu n'est pas bien claire, et on pourrait se demander comment les restes mortels du prince ne furent pas ensevelis au quartier chrétien, puisqu'il y en avait un. Je crois que la clôture dont parle Don Diégo s'entendrait assez bien de la clôture de ce quartier supposé contigu au melah des juifs. Du reste, en tout ceci, l'évêque de Maroc ne se montre point, et si Eugène IV accorde des indulgences à Ferdinand, c'est par le confesseur du prisonnier que ces faveurs spirituelles lui sont annoncées.

Les annales des Frères Mineurs mentionnent en 1435 et 1441 deux évêques franciscains de Tripoli : le frère Nicolas, nommé par Eugène IV et le frère Benoît par Nicolas V. Déjà en 1414 Jean XXIII conférait ce titre à Simon, religieux du même ordre. Mais Wadding est d'avis qu'il s'agit de Tripoli de Syrie, bien que d'autres soient dans le doute et ne se prononcent pas contre Tripoli de Barbarie.

---

### X. — Alphonse Pernas, *Dixième évêque de Maroc.*

Le pape Nicolas V donna l'évêché de Maroc, le 7 avril 1449, au Franciscain Alphonse Pernas, qui était depuis deux ans évêque d'Alméria, enlevé aux maures depuis le milieu du XII[e] siècle. Une pareille translation dénote un grand dévouement de la part d'Alphonse ; mais l'abnégation et l'humilité ont toujours été les principales vertus des disciples de Saint-François. La vie de cet évêque n'est pas moins inconnue d'ailleurs que celle de la plupart de ses prédécesseurs. Il eut sa sépulture à Betanzos, par suite de cir-

(1) Prope urbem vero stabant mulieres plurimæ, cum christianis indigenis, et mercatoribus genuensibus, quos inter etiam aliqui Castellani. — Boll. pag. 569.
(2) Boll. Ibid. ch. 9.
(3) Boll. Ibid.
(4) *Hist. des Chérifs*, ch. 104, pag. 185.

constances que j'ignore, et je n'oserais pas même en conclure qu'il fût originaire de Galice.

L'année qui suivit sa promotion au siége de Maroc est marquée par une rédemption que firent dans cette capitale les Pères de la Merci, Alonzo, de Valverde et Domingo, de Séville. Une autre avait eu lieu en 1447 à Maroc et à Fez par les soins des Pères Louis Sarmiento et Barthélemy, de Ségovie. Mais les faits de ce genre étaient alors devenus assez rares : ce que nous expliquent peut-être l'accroissement des marines d'Aragon, de Castille et de Portugal, la position des Portugais à Ceuta et la situation de plus en plus critique du royaume de Grenade. Yacoub, frère d'Abou Saïd, gouvernait le Maroc, et l'on ne voit pas qu'il entretienne des relations avec les musulmans d'Espagne.

Alphonse Pernas est le dernier évêque de Maroc que l'histoire nous montre dans son diocèse. Il est possible qu'on lui découvre des successeurs ; mais il est assez probable qu'ils seront plutôt de simples héritiers de son titre. Les recherches infructueuses de Wadding et des autres historiens de l'ordre des Frères Mineurs, celles de François de San Juan del Puerto ne nous laissent guère d'autre espérance. Ce dernier dit qu'on trouve effectivement des prélats nommés évêques de Maroc, jusque vers l'an 1566 ; mais sans aucune preuve qu'ils soient allés en Afrique. Le contraire est d'autant plus vraisemblable qu'ils ne sont plus régulièrement choisis dans l'ordre de Saint-François. On finit par ne pas même conserver l'espoir de rétablir le siége épiscopal de Maroc ; car, à la prière de l'archevêque de Séville, D. Fernando de Valdès, le pape saint Pie V accorda au tribunal de l'Inquisition de cette métropole les immeubles situés en Espagne et qui appartenaient à l'Eglise marocaine (1).

Qu'y a-t-il, après tout, d'incroyable à ce que les conquêtes du Portugal sur le littoral de l'Afrique et les progrès menaçants des rois d'Espagne aient provoqué des mesures destinées à rompre la succession des évêques de Maroc ? Outre Ceuta, les Portugais prennent en 1458 Alcazar-Segher, entre Ceuta et Tanger ; en 1463, ils

(1) Francisco de San Juan del Puerto. A peticion del arçobispo de Sevilla, D. Fernando de Valdès, inquisidor general, el S. Pontifice Pio V traspassò las possessiones de aquel obispado a el Santo Tribunal de Sevilla, como oy las goza. Con que, desde este año, quedò estinguida aquella dignidad episcopal de Marruecos, p. 141. — La citation est empruntée à Zuniga, l'annaliste très-estimé de Séville.



attaquent de nouveau Tanger et ravagent les campagnes d'Arzilla ; ils ruinent Anfa, près de Dar-Beïda, en 1468, et s'emparent d'Arzilla en 1471. Tandis qu'ils multiplient leurs agressions, Grenade succombe sous les armes de Ferdinand et d'Isabelle, et Abou-Abd-Allah el-Segher, l'Augustule des émirs d'Espagne, vient mourir en Afrique. Une foule d'exilés l'y précèdent, qui réchauffent au cœur des Magrebins la haine du nom chrétien, sèment les défiances et montrent au Maroc les périls qui le menacent. Des révolutions, qui sont de leur nature défavorables à l'Eglise, se produisaient à l'intérieur de l'empire merinide, et, à la chute du régicide Ech-Chérif, usurpateur du trône, naissait en 1480, dans la personne de Saïd el-Ouatas, la dernière branche des Beni Merin que les Chérifs, ennemis acharnés des chrétiens, devaient bientôt anéantir.

Le christianisme pourtant ne fut pas entièrement déraciné. A défaut d'évêques, des missionnaires continuèrent à pénétrer au Maroc pour porter des secours spirituels aux colons, aux soldats européens de l'armée marocaine, aux marchands de notre religion et au petit nombre d'indigènes qui dut aller en s'amoindrissant sous ce régime d'abandon forcé de la part de l'Europe, et d'intolérance de la part des Chérifs. Les missionnaires furent envoyés, par les évêques de Maroc, qui étaient dans l'impossibilité de prendre possession de leur siége : c'est ainsi qu'en 1544, Don Sébastien de Obrégon, résidant à Séville, chargeait le franciscain Fernand de Contreras de passer à Maroc et de secourir ses ouailles livrées à la merci des bêtes féroces. La Providence pourvut ensuite au salut de ces infortunés chrétiens en leur ménageant, de diverses manières, la présence au milieu d'eux, ou du moins les visites de quelques prêtres, soit missionnaires, soit rédempteurs, soit esclaves eux-mêmes. Et c'est la commune tradition que des hommes revêtus du caractère sacerdotal et embrasés d'un zèle apostolique se sont succédé à peu près sans interruption au Maroc, jusqu'à l'établissement régulier de la mission franciscaine de la province de San Diego d'Andalousie (1). Fondée en 1630, par le B. Jean de

(1) Francisco de San-Juan del Puerto. — Es la comun tradicion que, desde que faltaron nuestras misiones, no faltò en aquella Iglesia sacerdote, aunque de los mas, no tenemos otra noticia que la corta de que asistieron alli, muriendo unos por la fe, otros entre crueles trabajos, y faltando otros, logrando la libertad, que gemian en aquel cautiverio. — page 155.

Prado, qui la scella de son sang et mourut dans les flammes, cette mission subsiste encore aujourd'hui, mais réduite aux proportions les plus exiguës : elle n'est représentée que par un seul religieux, desservant la chapelle du consulat d'Espagne, la seule qui soit au Maroc (1).

Je n'entre dans aucun détail sur les temps qui ont suivi l'extinction de l'Eglise autonome, objet de cette notice. Le cadre que je me suis tracé se trouve rempli selon la mesure des documents fournis par l'histoire. Il est à désirer que de nouvelles lumières achèvent d'éclairer ce point si intéressant et trop négligé des rapports de l'Eglise catholique avec l'Afrique musulmane.

LÉON GODARD.

FIN



(1) Ceci était écrit avant la récente expédition espagnole contre Tétouan.



# EXPÉDITION DE MOHAMMED EL-KEBIR,

## BEY DE MASCARA,

## DANS LES CONTRÉES DU SUD,

*Terminée par le siége d'El-Arouat (Lagouat) et la soumission d'Aïn Madi.*

*(V. t. 1er, p. 408, 454; t. 2, p. 32, 183 et t. 3e, p. 52, 286)*

*(Suite et fin)*

Pendant son séjour à *Aïn Madi*, le Bey fit des largesses d'argent et d'or aux principaux personnages de son *goum*, aux caïds des troupes régulières et aux chefs des différentes tribus. Tous eurent leur part de gratifications, chaque service fut récompensé, chaque brave reçut le prix de sa valeur. Après cette distribution, sans autre profit pour lui qu'une gloire mondaine, il voulut faire participer les tribus à ses dons, jaloux qu'il était de mériter, par la volonté de Dieu, la récompense espérée par l'homme bienfaisant au jour du recensement et de la rémunération. Chaque tribu reçut donc, en raison de ses besoins, chaque contingent en proportion du nombre d'hommes. Sa libéralité s'adressa à tous et à chacun. Sa générosité embrassa tout le monde, l'humble et le puissant.

Enfin, quiconque fut témoin de sa prodigalité, ce jour-là, dut avouer que, parmi les plus magnifiques, nul n'égala jamais notre Bey, que dis-je égaler ! ne montra la centième partie de sa générosité.

Et maintenant, que l'homme doué d'intelligence regarde, examine la vie des autres monarques, les suive dans leur histoire, s'assure des circonstances, considère l'étendue de l'empire de ces princes, la grandeur de leur puissance, et qu'il compare ensuite leurs actions aux éloges qu'on leur a accordés, il les trouvera certes inférieures à leur pouvoir, dix fois moindres que les moyens. Cela est manifeste pour l'homme clairvoyant, fût-il aveuglé par la prévention. Dès lors, ces éloges se retournent contre eux ; ils deviennent avec justice un amoindrissement et un blâme du peu qu'ils ont fait ; à bien voir, ils ne sont plus que plaisanterie et dérision et font ressortir toute la distance qui sépare ces princes de celui dont nous célébrons ici une partie des qualités; dont nous inscrivons les hauts faits aux signes éclatants, signes indicateurs de ses mérites et de sa belle nature. Aussi, si ces monarques eus-

sent lutté contre lui dans le champ de la gloire, certes, ils ne l'eussent point dépassé ; placés même tous ensemble dans un plateau de la balance, ils ne lui feraient point contre-poids. S'il eût vécu de leur temps, ils eussent été forcés, j'en suis sûr, de le servir et de lui obéir (1).

Un des lettrés de notre temps l'a dignement célébré (dans une *Casida* à vers terminés par Hamza). Il s'y est montré consommé dans l'éloge élégant et plein d'éloquence. En voici le début :

« Je commence par : Louange à Dieu, en ce sujet de louanges ; la glorification est charmante et méritante.

» Et maintenant, j'ai le dessein, dans mes vers, de livrer à la
» renommée l'éloge de celui vers lequel tendent les regards
» charmés ; »

» Que le Miséricordieux a particulièrement doué de gloire et
» de grandeur, dont le rang élevé domine au faîte de l'illus-
» tration et de la noblesse.

» A son appel, la Gloire est accourue, à lui obéissante, elle
» toujours rétive et rebelle.

» La Grandeur a remis entre ses mains les rênes, il la di-
» rige et la gouverne à son gré ;

» Supérieurs à tout ce que rêve l'Espérance sont ses bienfaits
» où les hommes trouvent la sollicitude qui protége, et la satis-
» faction des besoins.

» Ses dons sont pour tous comme des flots qui débordent et
» comme un gras pâturage toujours fécond ; tous s'y abreuvent
» et s'y rassasient.

» Voudrais-tu resserrer dans les limites du langage l'énumé-
» ration de ses perfections ? Renonce à ce dessein. Tarirais-tu
» la mer en y puisant à pleins seaux.

» L'oiseau volerait-il mille ans d'un vol rapide, que ses ailes
» frémissantes ne franchiraient point le firmament qu'il remplit
» de son éclat.

» Toutefois, j'ai mentionné son nom *dans ces vers*, mais peu
» à peu et par parcelles, pour le savourer comme une gorgée
» d'eau limpide. Toi qui es jaloux de le connaître, qui mets

(1) En présence de ces louanges hyperboliques, il faut rappeler que ceci est une *traduction*, d'après un auteur qui est arabe, et de plus, a été un des familiers du personnage qu'il célèbre.



» à cela un si haut prix, voici ce nom, et ne dis pas l'avoir
» payé trop cher (1).

» Prends *quarante* (un *mim*), puis *huit* (un h'a) ; répète à la suite
» le premier nombre et ajoute la moitié du second (un *dal*) ; an-
» nexe ensuite le nom formé par ces consonnes ( محمد *Mo-*
» *hammed*) soit avant, soit après le nom d'Otman, comme tu
» annexes la *Kounia* à ton nom (2).

» Et joins tes vœux aux miens pour qu'il dure des jours sans
» fin ; sa durée consolide celle de la religion et du monde. »

Cette *Casida* est fort longue, elle a plus de cinquante vers. Si je voulais réunir tous les vers métriques ou non que les poëtes ont composé à la louange du Bey, il me faudrait des volumes, même en rejetant le médiocre, pour n'offrir que des morceaux de choix. Dans la suite du récit, je pourrai, à l'occasion, en citer quelque chose, mais en évitant d'être long.

Je reviens à mon sujet.

Lorsque l'armée eut pourvu à ses besoins, fait provision de vêtements, de dattes, de fourrage, etc., le Bey se remit en marche dans la matinée du dimanche. Il prit le chemin du *Redad* ( رداد ) qui passe entre deux montagnes, et dans son lit même. A la partie inférieure de la vallée, le chemin est à sec, il retrouve l'eau à quelque distance et continue dans le courant, sans en sortir ni à droite ni à gauche. Le chemin suit ainsi la direction de l'eau jusqu'à une petite distance de son affluent. Après six heures de marche, le Bey s'arrêta à ce point de jonction. Ce nouveau cours d'eau se dirige vers *El-R'icha* ( الغيشا ). L'eau est amère et saumâtre, le terrain sablonneux et poudreux. Ceux qui n'avaient pas fait boire leurs bêtes au *Redad* les abreuvèrent à cette station : certains allèrent à environ un mille et demi de distance chercher une eau meilleure pour eux et leurs montures.

Le lendemain matin, le Bey repartit, prenant par l'oued *El-Malah*, et il suivit le lit de ce cours d'eau jusqu'à *Aïdjba* ( عيجبة ). Là, il prit le chemin d'*El-Macsem* ( المقسم ) et passa à *El-Mokedder*

(1) Ce vers et les deux suivants sont faux dans le manuscrit, le texte est fautif, incomplet et incorrect.

(2) Le nom complet du Bey, ainsi formé, est : *Abou Otman Mohammed ben Otman*, *Abou Otman* et *ben Otman* sont des *Kounia* ou surnoms.

(البكير) où l'on trouve une source d'eau vive qui ne tarit jamais ; mais elle est peu abondante et ne peut suffire aux besoins d'une armée nombreuse. Le Bey passa outre et s'arrêta, après une marche de six heures, à *El-Khier* (الخير). C'est à cette station que sont les trois sources qui donnent naissance au Chelif, comme nous l'avons dit. Le Bey s'y était déjà arrêté dans sa marche sur *Lagouat*, ainsi qu'il a été précédemment exposé.

*El-Khier* est un des sites remarquables des pays de l'Islam, par ses eaux abondantes, son terroir étendu, les hautes montagnes et le voisinage attrayant de bourgades groupées à l'entour ; quelques-unes peuplées comme le *Kasr d'El-Adjala*, قصر العجالة celui d'*Er-Rahmena* (الرحامنة) et Tadmama (تادماة); la plupart n'offrent plus que ruines, derniers vestiges des fondateurs, avertissant celui qui les contemple et le rappelant à récipiscence. Et à ce propos, on rapporte que notre seigneur Jésus (sur lui soit le salut !) passant par une ville dont les murs étaient ruinés, les arbres desséchés, les eaux taries, s'écria, en apostrophant ces vestiges : O ruines où sont donc vos habitants ? Et une voix lui répondit : Ils sont passés, la terre les a repris dans son sein et leurs actions ont été comme des colliers, suspendus à leurs cous. Jésus, sur lui soit le salut ! s'éloigna en versant des larmes.

A *el-Khier*, le bey congédia les cheikhs arabes de ces contrées ; tous reçurent l'ordre de traiter les populations et leurs subordonnés avec bienveillance. Parmi eux était le cheikh des *A'mour* à qui il avait donné le commandement de cette tribu et de tout le *Djebel Rached* (1), commandement exercé déjà par ses ancêtres les cheikhs des *Oulad Yacoub Guebala* (méridionaux) et d'autres. Il ne resta avec le Bey que les *Oulad Khelif*. Ceux qui partirent ne prirent congé qu'après avoir demandé et obtenu l'*aman* pour eux et pour leurs populations, à la condition d'un dévouement toujours égal, d'une entière soumission et obéissance. Il leur était recommandé de payer le tribut au temps fixé et de remplir toutes les conditions imposées.

L'armée passa la nuit à *El-Khier* s'abreuvant à la coupe du plaisir et de la joie et s'entretenant des dernières étapes qui al-

(1) *Djebel Rached* est l'ancien nom du *Djebel Amour*.



laient la rapprocher du Nord, après les longues fatigues, après avoir échappé au redoutable désert.

Les démonstrations de la joie la plus vive durèrent depuis le moment de l'*atma* (dernière prière du soir) jusqu'au point du jour ; et cette station eût bien pu s'appeler la station des deux bonnes fortunes (دار البرجتين), car elle nous rappelait et l'approche du pays et la jonction des deux corps de notre armée.

Tandis qu'à la pensée de la patrie qu'il allait revoir, le soldat oubliait la fatigue et l'inquiétude, le Bey se mettant en marche le lendemain matin, se dirigeait vers ses dernières étapes. Il suivit le lit du *Sebgag* واد سبقاق et en quatre heures il arriva à *Aïn Ouzzadja* عين وزجة Nous trouvâmes là une ville sans habitants. La neige nous avait surpris en route et n'avait cessé de tomber jusqu'à cette station, si forte que plaines et éminences disparaissaient sous une couche épaisse empêchant la marche des chameaux et des chevaux affaiblis.

Là arrivèrent les *Ah'rar Cheraga* (de l'Est de la tribu), amenant les chevaux et les chameaux stipulés. Le Bey les accepta et leur accorda l'aman. Comme il restait à livrer quelques chameaux, ils offrirent la valeur en argent, ou bien, si Bey avait besoin de quelques esclaves, ils en fourniraient des deux sexes, chaque esclave comptant pour trois chameaux. Le Bey y consentit. Ensuite, il se fit amener les chameaux, et envoya dire aux caïds et aux chefs des tribus de lui apporter la note des pertes éprouvées pendant l'expédition. Quand ces notes furent arrivées, il les remit à ses secrétaires, qui firent aussitôt des états particuliers pour chaque tribu et chaque contingent. Puis, le Bey procéda à la distribution des chameaux, les répartissant en proportion des pertes.

Celui qui avait perdu un chameau en reçut au moins un en échange et toutes les réclamations furent satisfaites. Ensuite, il voulut savoir combien de chevaux avait perdus le Makhzen de l'Est ; quand il eut connu le nombre, il fit donner en remplacement les chevaux que les Ah'rar avaient amenés et accrut, par cet acte, son prestige, et la vénération et le respect qu'il inspirait.

L'expérience a d'ailleurs livré à sa main, le miroir où se réfléchissent les événements et leur résultats; les vicissitudes des temps l'ont formé et instruit de la marche des affaires humaines. Aussi, est-il, comparé aux monarques de son temps, ce qu'est le soleil comparé à la lune, la mer à la goutte de pluie, la datte au bourgeon.

J'ai dit précédemment qu'avec l'aide de Dieu, je citerais quelque chose, je choisirais quelque morceau parmi toutes les compositions à la louange du Bey. Or, voilà que Dieu me fait la faveur de la rencontre d'un frère en Dieu : le Sid Mohammed ben Allal de *Gueroumа*. Il est venu trouver notre maître, désireux de ses faveurs, espérant ses bienfaits. Il a chanté le Bey, dans deux casida que je veux transcrire dans le but de tenir ma promesse; d'autant plus que l'une célèbre les beautés de la mosquée édifiée par les soins du Bey, et dont la vue transporte dans le pays des rêves, dont la renommée voyage à tous les bouts de l'horizon ; l'autre chante la conquête de la perle des merveilles, la vierge, dont lui seul, entre tous les prétendants, a pu ravir la virginité (1). Voici cette casida :

« Le triomphe promis a réalisé nos espérances, la fortune a » mis au jour les décrets du destin.

» La victoire a livré une vierge aux riches formes, cachée sous » son vert manteau.

» Son front est couronné des rayons du soleil et son bras » a pour bracelet le disque de la lune.

» Les lions de *Chara* (2), sortis de leurs repaires, l'ont cernée » de toute part, la couvant de leurs regards sanglants ;

» C'était une gazelle protégée contre l'atteinte du chasseur, une » antilope farouche. Gazelle sans pareille ! Antilope incomparable !

» Combien avaient voulu rompre le nœud de sa virginité, » et avaient reculé déçus, devant le haut prix de sa dot.

» Elle était destinée à celui qui réduit les plus braves à céder » à sa puissance et devant qui s'applanissent les difficultés.

» Mohammed, dont le renom domine plus haut que les pics nei- » geux, car sur la terre il a atteint le faite de la gloire.

» Prince doué de justice et de force, il s'élève en soumettant les » hommes par la double action de ces qualités (3).

---

(1) Il désigne Lagouat par خريدة العجائب Le mot خريدة signifie *perle non percée*, et aussi *vierge*. خريدة العجائب est aussi le titre d'un ouvrage de géographie.

(2) *Chara* est une localité fameuse par la quantité de lions qu'on y trouve.

(3) Ce vers renferme un jeu de mots grammatical que comprendront ceux qui ont quelque connaissance de la grammaire arabe. Voici le texte :

اميرله في الناس عدل وسطوة فعامله في تلك برفع بالجر



» Son pouvoir s'étend sur la terre et s'exerce en faveur du » juste et contre l'artisan d'iniquité.

» Et, trop étroite pour ses nombreux bataillons, la terre retentit » au loin du choc de leurs glaives.

» La ville d'El-Agouat a été traitée comme un pluriel fé- » minin (sain) : les soldats l'ont brisée pour l'ouvrir (1).

» Aussi, voit-on ses habitants, au seul nom du vainqueur, s'as- » surant si leur tête n'est point séparée de leur cou.

» Les pays d'Orient et d'Occident dans sa main, il les rend, à » son gré, prospères ou déserts.

» Si quelque téméraire essaie de s'opposer à lui, il l'écarte » de son poing serré et menaçant.

» Veut-il la guerre, le monde est sombre, veut-il la paix, » le monde est dans la joie.

» Autour de ses tentes, on voit des monceaux d'ennemis renver- » sés, pâture des bêtes fauves et des oiseaux.

» Lorsqu'il marche au combat, les oiseaux de proie s'appellent, » tout joyeux, et le héraut des bêtes fauves crie : Au butin !

» De tous les monts, ils accourent suivant la trace de ses pas, » tous, même les chauves-souris et les insectes.

« Il doit à ses hauts faits ses titres au premier rang ; ses » actions généreuses éclatent au milieu des louanges de l'esclave » et de l'homme libre.

» Il est semblable à l'Océan par sa générosité, au lion par la » crainte qu'il inspire, au jardin florissant par le savoir, à la » fleur par sa nature exquise. Par l'étude de la noble science » (*la religion*), il s'est revêtu du manteau de la vérité et il ap- » puie ses reins sur la *Sounna* (science traditionnaire) de la » plus parfaite des créatures.

» Prodiguant à tous ses bienfaits, le secret toujours les en- » vironne.

» Si quelqu'un voulait former la somme de ses qualités, il » oublierait dans le total quelques-unes des parties ;

---

(1) Autre jeu de mots grammatical. On sait que les pluriels féminins sains se mettent au cas direct نصبة ou فتحة par un كسرة c'est-à-dire au cas de l'*ouverture* par la *brisure*. Voici d'ailleurs le vers qui est facile à comprendre :

كان ورى الاغواط جمع مؤنث وفعل بها الفتح جيشه بالكسر

» Et s'il supputait le nombre de ses largesses, il se perdrait, » troublé et étonné, dans le calcul des cubes, des carrés et » des racines.

» Mais sa physionomie révèle, dès l'abord, ce que recèle son » âme, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux calculs de » l'algèbre.

» O noble rejeton de gloire ! que ton glaive ne cesse d'attein- » dre la gorge des ennemis !

» Que le succès et la Fortune t'obéissent et te soumettent » toutes les races, les cuivrées, les rouges et les brunes !

» Que le sort, réalisant tes espérances, amène à ton gré les » événements réclamés par tes projets.

» Sois toujours au faite de la grandeur et de la puissance, » toujours prospérant par la faveur de Dieu !

» Qu'une rosée de félicité se répande sur (tes) fils et per- » pétue le souvenir de tes belles actions !

» Certes, lorsque mes yeux ont vu le spectacle de ta gé- » nérosité ; à cet appel : Accourez à la mer (des largesses),

» Quand tous les êtres répondent par un cri de gratitude, » tous, même les renards et les vautours ;

» Car ton glaive fournit à l'oiseau de proie la pâture de ca- » davres ennemis, et ton butin délivre les hommes de l'an- « goisse de la pauvreté, —

» J'ai résolu de diriger mon coursier vers toi ; il faut plon- » ger dans cette mer, pour en recueillir les perles.

» J'ai dit à mon âme : Réjouis-toi de mon dessein, saisis l'oc- » casion qui va combler tes désirs.

» Nous avons bu aux eaux de cet Euphrate, notre soif est » désormais assouvie ; nous possédons le trésor qui servira de » baume à tous les maux.

» Nous sommes venus affamés frapper à la porte des bienfaits, » et nous sommes retournés dans notre demeure rassasiés ou- » tre mesure.

» Que le salut soit sur vous, ce salut dont l'éclat réjouit tous » les êtres, qui remplit la terre de son baume odorant;

» Qu'il vous vivifie dans votre élévation à l'apogée de la gloire, » et la faveur divine aura réalisé nos espérances. »

(Je supprime ici la traduction de la casida, qui contient une pompeuse description de la mosquée que le Bey fit construire à Mascara, description accompagnée d'éloges interminables pour le



prince et qui choquent notre goût différent de celui des Arabes. Sa pièce, qui est du mètre *ouafer*, renferme beaucoup de vers faux.)

Le Makhzen de l'Est prit congé du Bey à *Ain-Ouzzadja*. Il nous quitta vers l'heure de midi. Les corps formant la mehalla ne quittèrent point leur campement ce jour-là, mais les *Oulad-Khelif* partirent aussi, et après eux les *Ahrar-Cheraga* furent congédiés, sur leur demande, après livraison faite des chameaux et des chevaux qu'ils avaient amenés.

Le lendemain, le Bey quitta Ouzzadja (*le texte porte cette fois* وزاحة (?) n'ayant plus d'ennemis ni devant lui ni derrière lui. Après quatre heures de marche, il s'arrêta près d'*El-Haliat* الحليات. La neige tombait avec plus de violence, et le froid avait redoublé d'intensité. Le vent, modéré jusqu'alors, se leva et souffla avec fureur; le Bey se décida à passer la journée en cet endroit et y attendit que le temps devînt favorable. Bientôt, en effet, le vent d'Est vint disperser les nuages, et l'éclatante lumière se montra dans les éclaircies du ciel. Le lendemain, le temps n'avait plus de menaces, l'œil découvrait distinctement les hauteurs et les vallées; le Bey se remit en marche dès le matin, et, suivant le chemin qui passe à *El-Haliat*, il y arriva qu'il était grand jour. Il passa outre, et, forçant la marche par une journée pendant laquelle il fut incommodé tantôt par la pluie, tantôt par la poussière, il alla camper dans un endroit nommé *Oued ed-Dahan* (واد الدهان), où il arriva à huit heures et demie. Nous trouvâmes là de l'eau en quantité, provenant de la pluie qui était tombée; elle formait de larges flaques suffisantes pour abreuver une armée nombreuse.

Le lendemain, le Bey se remit en marche et s'arrêta à l'oued qui descend de Risa (ou bien à *Medresa?*) (1). Il y arriva en trois heures. De là il se transporta à *Dir el-Kaf* (دير الكاف), qui en est éloigné de huit heures de marche Quand la *Mehalla* fut arrivée et eut dressé ses tentes, on accourut de toutes parts pour lui offrir l'*alf* pour les bêtes et la *difa* pour les hommes. Chaque tribu avait contribué selon ses ressources. Les *Ahrar de l'Ouest* (احرار غرابة) amenèrent leur *gada* (*présent de chevaux*); quant aux chameaux de leur contribution, ils les dirigèrent vers *Gheris* (غريس), où ils devaient attendre l'arrivée de notre maître. (Que Dieu le fortifie !)

---

(1) Le texte porte ينزل مدريسة ou bien من ريسة (?)

Le lendemain, le Bey se rendit à la *D'aia de Sidi Et-Taieb* en trois heures de marche. Les *Raiia* lui apportèrent l'*alf* et la *difa* comme la veille. Le lendemain, il franchit l'oued *El-Abd* (وأد العبد), et, après une étape de cinq heures, il campa sur le territoire des *Oulad-A'ouf*, où de semblables provisions lui furent apportées. La même réception lui fut faite par les *Oulad-Khaled*, les *Oulad-Ibrahim* et les autres tribus de la contrée. Puis arrivèrent au-devant de lui des habitants de Mascara isolés ou par groupes, et cela ne discontinua point jusqu'à la nuit.

Déjà son arrivée avait fait renaître la joie et ramené la félicité. C'étaient des jours de réjouissances et de fêtes, il ramenait l'abondance parmi les siens ; les *Raiia*, le pays tout entier allait y participer. Aussi toute inquiétude avait disparu, la tristesse et le deuil s'étaient envolés, tous eussent volontiers sacrifié pour lui fortune et famille.

La nouvelle de sa présence était pour eux plus douce que l'eau limpide n'est douce au palais qu'elle rafraîchit ; et nul ne mérita mieux d'exciter cette attente de son retour, et c'est bien à propos de lui qu'on pouvait dire comme le poëte :

« Par ta vie, les contrées du couchant se réjouissent, comme
» l'homme altéré, à l'annonce d'une source prochaine.

» L'éclaireur envoyé à la découverte d'un pâturage fertile est de
» retour, il annonce que la prairie verdoyante n'est pas éloignée.

» Ils ont senti le parfum de l'objet de leurs désirs, et aperçu
» dans les nuages l'éclair de favorable augure ;

» Et, dès que la lune est montée dans le ciel, les cavaliers, à
» l'envi, se sont empressés d'aller l'accueillir. »

Cette dernière journée fut signalée par un redoublement de joie. La plupart de nos gens passèrent la nuit sans se livrer au sommeil, attendant le jour avec impatience. Environ deux heures et demie avant qu'il parût, le Bey se mit en selle et arriva rapidement à *Gheris*. Il y trouva ses serviteurs du *Makhzen*, qui lui présentèrent les chameaux des *Ahrar*. Il en choisit quarante, et les distribua à ceux qui, depuis la dernière distribution, avaient éprouvé quelque perte. Or, depuis ce jour où, grâce à ses dons, chacun avait remplacé les animaux perdus, il en était mort encore une quarantaine. Les chameaux restant furent marqués à sa marque, selon la coutume et la règle. Cette opération terminée, le Bey monta à cheval et fit son entrée à Mascara, après avoir accompli tout ce qu'il s'était proposé et conquis une gloire qui l'élève justement au-dessus des astres. Et (comme dit le poëte)



« Il jeta son bâton, et c'est là qu'il mit fin à son absence, joyeux comme le voyageur au moment du retour. »

La rentrée du Bey eut lieu le mercredi, 28 du mois de *Rabia et-Tsani*, avant l'heure de l'*Asr* (environ trois heures du soir), au commencement de la huitième heure du jour.

(Je supprime la traduction de la page finale, me contentant d'en extraire le nom de l'auteur du manuscrit et celui du copiste, souvent fautif, surtout dans le texte des vers.)

L'auteur est *Ahmed*, fils de *Mohammed*, fils de *Mahmed*, fils d'*Ali*, fils d'*Ahmed*, fils d'*Hattal* (حطال).

Le copiste est *Mohammed*, fils d'*El-Bechir*, de Tlemsen. Il termina sa copie le 22 de *D'oul Câda*, l'année 1202 (1788).

*Pour traduction,*

A. Gorguos

# LIVRET

### DE LA

# BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSEE D'ALGER.

---

## 1re Partie. — MUSÉE

---

### SECTION 1re. — ANTIQUES.

---

#### § 2. — PROVINCE D'ALGER. (*Suite*).

---

**93 B.**

GALLIA NATALIS
VIXIT AN. XIIII
HIC SITA EST S. T. T..

**Marbre blanc. — Hauteur, 0$^m$15 c. ; larg, 0$^m$22 c. 1/2 ; ép. 0$^m$03. — Lettres, 0$^m$02 c.**

**94 B.**

D. M.
C. IVLIO SEVERO
VIX. AN. L. M. V D. XVIII
C. IVL. ING. PAT. FIL. PIISS.
FECIT H. S. E. S. T. T. L.

**Marbre blanc.**

**95 B.**

LIBOSVS VIX.
ANNIS II M. V

**96 B.**

DIS MANIBVS
SAC. IVL. MONNI
CA VIXIT ANNIS
XXVIIII ME. III DI. XV



**97 B.**

D. M. S.
AEL. AQVESTOR VIX.
ANNIS XVIII M. XI
DIEB. V. ORIS III AEL.
FRVCT. VIX. AN. XVIIII
DIES XI VI OR. P. DIEI
ERAT GEM.QVI SE
AIMAR. ZET. PAT. FIL.

**Marbre blanc. — Hauteur, 0$^m$35 c. ; largeur, 0$^m$32 c. ; épaisseur, 0$^m$02 c. — Lettres, 0$^m$03 c.**

Cette double épitaphe a été gravée derrière ce fragment d'une plus ancienne inscription :

**98**

....NVNNI......
* PROC ....
... SIDI IVS....
.. INNO......
.. DEIAE SE...
...TISSIMA....

**Les lettres de la première ligne ont 0,05 1/2 et les autres 0,04. Il n'y avait rien au-dessus de cette première ligne ; mais il manque ce qui suivait la sixième. Celle-ci même n'a que la partie supérieure des lettres**

**Donné par M. Roland de Bussy, direct. de l'imprimerie du Gouvernement.**

**99**

**Sergius, ut pubes excedere
Cœperat annos. Sulpicius ; et, lætan-
te patre, meliori secte parebat, amans, festus,
Nomen bone indolis, magna patris spes, præditus
Opsequiis, pulchra probitate, parentes diligere, omnib.
Et jussis, miro cum honore, parere, Patri si licuisset adhuc
Frui longius hac pietate ! Heu ! set crudum indignum q.
Nefas et triste peromnis, quod, nondum frunitus
XVI annos, deperit et perdit orbatque patrem
Baculo distituta senecta. Hunc flevit populus pius.
Hunc miseri ingemuere parentes perculsi lon—
go luctu tristitiaque perenni, cum patre misero
Reddentes testimonia probe vitæ, qui sacro tumulo locavit
Membra dilecti pignoris. Lamentator ætatis adultæ, in-
felix Sulpicius.**

**Donné par M. Casasol, ex-employé des douanes à Alger, le 16 janvier 1845.**

**100** B. MEMO RIA
VITVLA FIDE
LIS IN PACE

Marbre blanc. — Hauteur, 0m28 c.; largeur, 0m63 c.; épaisseur, 0m04 c. — Lettres, 0m04 c. Chrisme avec *alpha et oméga.*

**101** B. REQVIEVI.......
CARNIS.........
PACIS S.......
IN XPO........
ARCAI.........

Marbre blanc veiné de bleu. — hauteur, 0m40 c.; largeur, 0m31; épaisseur, 0m04 c. — Lettres, 0m06 et 0m04 c.

**102** B. RESTITV..........
MI ET IVLI........
MENS. VII.........
S. T...........

Marbre blanc. — Hauteur, 0m33 c.; largeur, 0m19 c.; épaisseur, 0m08 c.

Epigraphe encadrée dans une moulure et surmontée d'un fronton au croissant. Au-dessous, est un personnage tenant un oiseau dans la main gauche.

**103** B. BMIVL.......
XIT AN.....
SES VI.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0m20 c.; largeur, 0m22 c.; épaisseur, 0m04 c. 1/2.

**104** B. AELIAE
INGENV
AE VIXIT
ANV.II.M.XI
D. XVI AEL.
DECIM. FIL.
DVLCISS.

*V. Revue africaine*, tom. 1er, pag. 132, n° 5 où je l'ai donnée, par erreur, comme provenant d'Orléansville.



**104** bis. B. SAM

Marbre blanc. — Hauteur, 0m11 c.; largeur, 0m19 c.; épaisseur, 0m04 c. 1/2.

**105** B. ARTIAS .......
DÔDEIS........
MOIDA TIC....
METRI.........
OYNOMA......
Α RAPTONTA..
KAIX..........

Hauteur, 0m23 c.; largeur, 0m13 c.; épaisseur, 0m03 c.

Cette épigraphe grecque est gravée sur un côté d'un ossuaire en marbre blanc.

**106** B. VIGINTI .............
D. I. AVREL.........
DESIDERANT...........

Marbre blanc. — Hauteur, 0m19; largeur, 0m05; épaisseur, 0m04.

Lettres liées : à la première ligne, I, N, à la deuxième, AVR, à la troisième I, D et A, N, T.

**107** B. BA............
PACE H......
ANNIS .........
SESTED.........

Marbre blanc. — Hauteur, 0m19 c.; largeur, 0m19 c.; épaisseur, 0m04 c. — Lettres, 0,03 c.

**108** B. .....AIIIMVU........
SENTIIHYASEIS......
A FRATRES N...........
SSIME FECERV......

Marbre blanc. — Hauteur, 0m18 c.; largeur, 0m15 c.; épaisseur, 0m02 c.— Lettres, 0m02 c.

**109** B. ........E.........
......ICAE........

**110** B. ....LIVS DOMN
....MILIA T GI
....TO DOMINO

Marbre blanc. — Hauteur, 0m22 c.; largeur, 0m16; épaisseur, 0m04 c.

**111** B. FRATRIS AMOR....
RAPTVS HIC REP....
OSCVLA DVM.........

Marbre blanc. — Hauteur, 0m16 c.; largeur, 0m18 c.; épaisseur, 0m03 c. — Lettres, 0m02 c.

A la deuxième ligne, H et I sont liés.

**112** B. DL
XVIII

Marbre blanc. — Hauteur, 0m18 c.; largeur, 0m32 c.; épaisseur, 0m04 c. — Lettres, 0m02 c.

Ce no, et les deux suivants ont été ramassés au théâtre antique. Ils paraissent contenir des indications de places.

Dans celui-ci, il y a entre les chiffres un ornement en forme de lyre

**113** B. X

Ce chiffre est sous une moulure.

**114** B. F
IIV

Marbre blanc. — Hauteur, 0m20 c.; largeur, 0m16; épaisseur, 0m05 c. — Lettres, 0m02.

**115** B. ANIA...
CIT...

Marbre blanc. — Hauteur, 0m12 c.: largeur, 0m18 c.; épaisseur, 0.03.



**116** B. ....RA LEVIS IVCVNDA
....ECHI ET PLAT
....ATAE SORORI
....XIT AN· III M· I

Marbre blanc. — Hauteur, 0m28 c.; largeur, 0m16 c.; épaisseur, 0m04 c. — Lettres, 9 millimètres.

L'épitaphe est entre un croissant et un personnage qui a été brisé.

**117** B. ........MEN........
C· IVLIVS PRVD.....
bENE M..........

Marbre blanc. — Hauteur, 0m20 c.; largeur, 0,17 c.; épaisseur, 0,04. — Lettres, 0,02.

**118** B. .....................
......VER· GYMNICI...
......VS·ANNORVM...
......FACINUS IND...
.....................

Marbre blanc. — Hauteur, 0m08 c.; largeur, 0,14 c.; épaisseur, 0,03 c. — Lettres, 0,02 c.

**119** B. ESTRICAT.........
ANORV· X........
VOT D.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0,10 c.; largeur, 0,10 c.; épaisseur 0,03 c. — Lettres, 0,02 c.

**120** B. ................VI
...............VNO
VT...............IVL
HORVS...........
CISSI...........

Marbre blanc. — Hauteur, 0,21 c.; largeur, 0,14 c.; épaisseur, 0,05 c. — Lettres, 0,03 c.

**121** B. D· M· S...
C· IVLIVS C....
PINVS VIX......
ANNIS LXXV.....
LIVS AVFIDI.....
FRATER FE......

Marbre blanc. — Hauteur, 0,20 c.; largeur, 0,13 c.; épaisseur, 0,03 c. — Lettres, 0,02.

Cassé en deux morceaux, dont chacun comprend trois lignes.

**122** B. ........M..........
.. BIA FAVS.......
...AN· II M· IIII....
.....SITA..........
..................

Marbre blanc. — Hauteur, 0,16 c.; largeur, 0,14 c.; épaisseur, 0,02 c. — Lettres, 0,03 c, à la première ligne et 0,02 aux autres.

**123** B. .....VL H.....
...MAR..........
......DI.........
.................

Marbre blanc. — Hauteur, 0,17 c.; largeur, 0,15 c.; épaisseur 0,03 c. — Lettres, 0.03 c. 1/2.

A. BERBRUGGER.

*(La suite au prochain numéro)*

---



# PREMIÈRE ALGÉRIENNE.

Dans le courant de l'année 1845, notre collègue, M. Ausone de Chancel, adressait à Méry un poème, dont il indiquait l'origine dans une lettre d'envoi conçue en ces termes :

» MON CHER MÉRY,

» Je vous promis, en passant à Marseille, de vous envoyer mes premières impressions sur Alger : les voici; elles datent de deux ans; car il s'est fait sous mes yeux beaucoup de grandes choses; il y en a pour le poète et pour l'historien. Ces vers, que j'intitule *Première Algérienne*, ne sont donc que le prologue d'une œuvre poétique plus étendue, déjà à l'état d'ébauche, et que j'espère finir un jour, si la prose officielle et Dieu me prêtent vie.

» Tout à vous,

» AUSONE DE CHANCEL. »

Qand on aura lu les vers que nous allons reproduire, on éprouvera un bien vif désir de voir publier l'œuvre dont ils sont un si charmant prologue. (1)

## ALGER.

Figurez-vous Paris englouti dans la Seine
Et Montmartre debout, seul dominant la scène :
La pleine mer sera vers le quartier latin
D'où viendront les vaisseaux dans le quartier d'Antin
Mouiller au bord du quai, qui sera Saint-Lazare ;
Passez au lait de chaux ce Montmartre bizarre,

(1) Le poème que nous reproduisons aujourd'hui, de l'aveu de l'auteur, paru à Paris en 1845. L'édition est depuis longtemps épuisée.

En triangle étendant sa base dans la mer
Et dont le sommet fuit sur le ciel outremer.
Enveloppez le tout d'une vapeur ignée,
Et vous aurez Alger, la ville calcinée.
Mine de plâtre blanc échelonnant le sol
Sans un arbre dont l'ombre y fasse parasol ;
Vrai fouillis de maisons, sans art, mais non sans grâces,
Entre elles faisant corps et toutes en terrasses;
Si bien, qu'on peut aller, aéronaute à pié,
L'un chez l'autre, le soir, fumer le latakié ;
Et puis, quand le sommeil a pris la ville entière,
Faire, ainsi que les chats, l'amour sur la gouttière.

Quand le soleil d'été fuit le cap Matifoux,
Alger semble un théâtre où sont juchés des fous :
Aventureux acteurs d'une scène imprévue
Qui déclarent leur flamme à coups de longue-vue,
Et de leur bouche ailleurs chassent avec la main
Des baisers qu'au retour ils guettent en chemin :
Télégraphes vivants, leurs signes pittoresques,
C'est la langue française appliquée aux Mauresques,
Indolentes beautés qui, vers la fin du jour,
Prennent sur la terrasse et le frais et l'amour.

Et quand Phœbé s'avance en semant des étoiles,
Belle comme l'Aurore et comme elle sans voiles,
Du haut des minarets quand la voix des muezzins
A l'oraison nocturne a convoqué les saints
Qui ronflent sans songer, au ciel rendons-en grâces,
Que l'on peut du harem monter sur les terrasses,
Quand notre horloge, à nous, de son timbre strident
A dit : il est minuit ! — en prose d'Occident,
D'une maison à l'autre, alors, et sur les dômes,
Blanche apparition, des formes de fantômes
S'appellent de la main jusqu'à ce que l'un d'eux
Vers l'autre s'avançant ils se groupent par deux.

De son toit isolé l'observateur qui veille
Alors a sous les yeux une étrange merveille :
Le golfe où cent vaisseaux dorment sur les flots bleus ,
Arc immense arrêté par deux caps anguleux ;



Le ciel étincelant dans la mer qui chatoie ;
Des paillettes de feu sur des vagues de soie.
A l'horizon l'Atlas, l'Hercule de granit
Couché comme un écueil où le désert finit,
Et qui de son bras droit, lutteur impérissable,
Refoule le Simoune et ses vagues de sable,
Cependant que de l'autre il protége en amant
Sa belle Mitidja sous les jasmins dormant.
Au-dessous, le Sahel qui descend d'une marche
Cet escalier taillé pour un géant en marche ;
Le Sahel ! ce Saint-Cloud des riches osmanlis,
Parsemé de villas, blanches comme des lis :
Petits palais d'été couchés sous des platanes
Où le Maure aux genoux de ses belles sultanes,
Assis sur des divans, les deux jambes en croix,
Fumait sa pipe au nez de ses vassaux, nos rois ;
En homme intelligent vivant à ne rien faire,
De paresse et d'amour dorant son atmosphère ;
Ou parfois s'il quittait ses paresseux divans,
Pour tenter, en pirate, et la mer et les vents,
C'est qu'il fallait payer un tribut à la Porte,
Sa favorite était trop vieille, enceinte ou morte ;
Des brunes de Cadix, des blondes d'Albion,
Etaient à remplacer dans sa collection ;
Et quelques jours après, balancé par les lames,
Il rapportait au port sa cargaison de femmes,
Sans compter les maris qui ramaient sur les bancs.
Pouvions-nous en vouloir à ces pauvres forbans !

Que les temps sont changés ! — Ces petits palais maures,
Couchés sur le Sahel entre les sycomores,
Si chauds pendant l'hiver, si frais pendant l'été,
Avec la mer en face, — autour la liberté ;
Tels que nous en rêvons dans notre fantaisie,
Pour y laisser chanter l'oiseau de poésie,
Ces palais, faits pour nous rêveurs insouciants,
Sont, par le droit d'enchère, à des négociants !

Autres Turcs, autres mœurs ! plus d'amours ! le ménage !
Une unique moitié — souvent même hors d'âge,

Si bien qu'en divisant les printemps onéreux
Dont le bon Dieu lui fit le présent généreux,
On pourrait — sans qu'elle eût aucun droit de rancune,
En avoir quatre ou cinq de quatorze ans chacune.

Où le hasard faisait fleurir les orangers
Nous avons aligné des jardins potagers.
Le ruisseau qui chantait en sortant de sa source,
Heureux d'aller baiser des myrtes sur sa course,
Dans un canal étroit roule à présent ses pleurs,
Honteux d'aller porter la vie à des choux-fleurs.

Eh ! mon Dieu, je sais bien que l'ignoble légume
A des parfums aussi qui valent qu'on le hume
Si j'aime les jasmins, j'aime la soupe aussi,
Je sais faire la part de *l'utile dulci* :
Mais je n'ai jamais vu que l'auteur du proverbe,
Horace, ait spéculé sur le prix de son herbe
Et dépouillé Tibur d'ombrage et de couleurs
Quand Rome avait besoin d'ognons ou de choux-fleurs.

Circonstance à valoir pour leurs recours en grâces,
Nos colons, il est vrai, ne sont pas des Horaces.

Ainsi, l'observateur, les yeux à l'horizon,
Absorbé, malgré lui, dans la comparaison,
Se surprend à crier : « Apôtre des apôtres !
» O Mahomet ! tes Turcs valaient mieux que les nôtres. »

Mais ce qui me frappa surtout, en arrivant,
C'est, au bord de la mer, quatre moulins à vent.
J'en compris le symbole au jour de l'arrivage ;
Ils sont là pour montrer qu'en touchant ce rivage
Où la tête et le cœur bourdonnent toujours pleins
On jette son bonnet par-dessus les moulins.
Alger est une ville où le soleil enivre,
Où l'on vit comme on veut, pourvu qu'on puisse y vivre
Avec beaucoup d'argent et beaucoup de santé,
Si vous pouvez braver l'enfer qu'on nomme été,
Si vous pouvez vous faire à parcourir des rues,
Souterrains corridors aux senteurs incongrues,



Si vous pouvez manger de prétendus ragoûts
Très-chers, mais très-mauvais de parfums et de goûts,
Boire un vin qu'on pourrait avaler en pilules,
Dormir piqué, mordu, rongé dans des cellules,
Vous frotter à des juifs, des nègres, des Bédouins,
Monter deux fois par mois la garde à tous les coins ;
Si vous pouvez — surtout ! — vous passer de Françaises,
Vous pouvez dans Alger trouver toutes vos aises.

Mais notre ère commence et l'Hégire finit :
Grâce à la France, enfin, Alger n'est plus ce nid
Où des oiseaux pillards avaient fait leur couvée,
Troupe alerte et d'instinct au carnage éprouvée,
Qui, durant trois cents ans de gloutons appétits,
De cadavres chrétiens a gorgé ses petits ;
Aigles bâtards à qui l'Europe toute entière
Fournissait la pâture en très-humble rentière ;
Grâce à Bugeaud, enfin, Arabes et Roumis,
Nous faisons maintenant une paire d'amis ;
Sans plus vous exposer à revenir sans tête,
Vous pouvez explorer toute notre conquête,
Aller à tout hasard par le premier chemin,
Le cigare à la bouche et la canne à la main,
Et sans vous éveiller après d'affreuses choses
Faire à midi la sieste entre des lauriers-roses ;
Cueillir les pommes d'or des jardins de Blidah,
Chasser les sangliers autour de Coléah ;
Courir en tous les sens, à plus de deux cents lieues,
Montagnes et ravins, et villes et banlieues ;
Artistes, ranimer le squelette géant
Du colosse romain menacé du néant ;
Antiquaires, fouiller les ronces et les lierres,
Ces voiles que le temps met aux faces des pierres ;
Amants, aller graver le nom de votre amour
Au sommet du Zaccar ou du Djebel Amour :
Poëtes, promener votre mélancolie
Ou dans l'Ouaransenis ou dans la Kabilie ;
Député, journaliste, apprendre à chaque pas
Tout ce dont vous parlez — que vous ne savez pas.

Possible est toutefois qu'au détour d'une gorge
Avec une panthère on se prenne à la gorge.
Mais si vous rencontrez en passant un burnous
Il vous dira : bonjour ! comme un fermier chez nous.

Quand je croyais encore à la couleur locale,
Je sortis un matin de chaleur tropicale,
Mon fusil sur le dos, arpentant le terrain ;
Moins chasseur, toutefois, qu'artiste pèlerin,
Je marchais pour marcher, repassant dans ma tête
Les Mille et une Nuits et les vers du poëte ;
Rêvant comme un enfant des amours de ramiers,
Des bouquets de lotus fleuris sous des palmiers,
Une verte oasis qu'un ruisseau clair arrose,
Où Bulbul chanterait les amours de la rose ; —
Et je marchais toujours — toujours estropié
Par les cactus aigus que je heurtais du pié.
Mais de bulbuls pas un et de roses pas une,
Ni de palmiers non plus. — Je gravis sur la dune
Et là je m'écriai, voyant tout s'aplanir :
Muse ! Muse, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?
Et je vis qui venaient, lents, sur la route blanche,
Trois ou quatre mulets, des gerbes sur la hanche,
Et chacun d'eux portant un colon sur son dos ;
Je me crus au milieu des landes de Bordeaux.
Et dans mon décevoir maudissant ma fortune,
Car de palmiers pas un et de roses pas une,
Sans quitter mon milieu je tournai les talons .
Devant moi s'enroulaient montagnes et vallons,
Et mon regard plongeant de la cime à l'abîme,
Rampait et remontait de l'abîme à la cime.
Muse ! Muse, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?
Je vois l'or des genêts à l'horizon jaunir,
La lèpre du désert dévorer la montagne !...
Pour le coup, je me crus dans la basse Bretagne.
Sur les mamelons nus fumait de loin en loin,
Ainsi qu'un toit breton le *gourbi* du Bédouin,
Cabane de piquets joints entre eux par du chaume
Avec un toit de paille en angle ou bien en dôme .



L'Abraham du logis, assis sur son burnous,
Un pied ci, l'autre là, croisés sous ses genoux,
Fumait son long chibouk, inerte, solitaire ;
Son Agar sur le seuil, les deux genoux à terre,
Roulait en petits grains la pâte à couscoussou,
Qu'un chien maigre flairait en allongeant le cou
Sous les rebords du toit le nid de l'hirondelle,
Au faîte la cigogne, une patte sous l'aile
Aux murs intérieurs des haillons accrochés,
Une gamelle en bois, quelques pots ébréchés,
Une natte par terre et derrière la porte
Une outre en cuir velu, comme une chèvre morte .
A la place d'honneur un fusil clair et long
Auprès d'un yatagan dans un fourreau de plomb.

Plus loin, autour d'un puits, au milieu de la plaine,
Un bouleau faisait ombre à des tentes en laine,
Et dans les environs paissaient, aventureux,
Quelques bœufs, des chameaux et des moutons lépreux

La misère et le deuil sur la terre promise !
Couleur orientale, on t'a fort compromise.

Oh ! je veux, oui je veux, quand j'en aurai le temps,
Suivre la caravane au départ du printemps,
Je veux comme un marchand de Pise, au moyen âge.
En pseudonyme turc faire un pèlerinage ;
De Maroc à Barca je fouillerai l'Atlas,
A cheval, à chameau, de pied, sans être las
Je verrai Gardaiab, aux fins haïcs de laine,
Ouargla qui dort couchée au soleil dans la plaine,
A qui le Sahara fournit les chauds amours
De ses filles d'ébène aux regards de velours ;
Murzuk qui des deux mains puise l'or dans les sables,
Et le Fezzan cerclé de monts infranchissables ;
Dans la Syrie j'irai m'enivrer de lotus,
Cueillir — avec des gants — les figues du cactus,
Disputer aux oiseaux le miel rosé des dattes ;
Et de mes souvenirs jour par jour prenant dates,
Je tremperai mes doigts dans le plat édenté,
Plein du gras couscoussou de l'hospitalité.

Les filles du désert à la brune mamelle
Feront jaillir pour moi le lait de la chamelle ;
Et dans ses mains en creux, vase plein jusqu'au bord,
Où sa bouche de pourpre aura touché d'abord,
La plus belle viendra l'offrir à mon extase,
Et j'oublirai ma soif, les lèvres sur le vase....

Comme je me livrais à ces réflexions,
Après force faux pas et génuflexions,
Je me trouvai soudain au-dessous d'un grand môle,
Chasseur distrait marchant le fusil sur l'épaule,
Et tout bas rabâchant ce vague souvenir :
Muse ! Muse, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?
Ma Muse cette fois vit venir.... deux gendarmes ! —
Au nom du roi, dit l'un, Monsieur, votre port d'armes ?
Or, n'en ayant jamais — fut fait procès-verbal
« Que le sieur, — là mon nom, — par un temps illégal,
« Et sans permis chassant, trouvé par nous gendarmes ?
« A de plus refusé de nous rendre ses armes ! »
Et cela se passait sous un bois d'orangers !
Ensuite croyez donc aux pays étrangers !

Pourtant ma poétique étant naïve encore
Je dirigeai mes pas vers une villa maure,
Adossée au Sahel sous un dais d'arbres verts,
Et que l'on voit de loin briller blanche au travers ,
Et je hâtais le pas sur la colline grise
Quand un chant m'arriva sur le vol de la brise
Un chant tristement doux — tellement ingénu
Que je crus le connaître et l'avoir retenu ;
Et je marchai vers lui, retenant mon haleine,
La tête bourdonnante et la poitrine pleine,
Me faisant tout petit, — écartant de la main
Les myrtes aux lauriers tressés sur mon chemin.
Je l'aperçus enfin la belle fille maure !
Sans haïc et sans voile au pied d'un sycomore !
Sur son cou blanc et nu des perles à milliers
Ruisselaient des neuf tours que faisaient ses colliers ;
Le jais de ses cheveux dessinait ses oreilles
Où deux perles tremblaient de forme et d'eau pareilles ;



A chaque mouvement, le long de ses bras blancs
Deux cercles d'or jouaient ou s'arrêtaient tremb
Des plis de son mharma fuyait désordonnée
Sa tresse qui baisait sa cheville étonnée,
Et ses pieds, les germains des pieds de Cendrill
Comme ses mains étaient lavés de vermillon.
Sa taille s'appuyait souple contre un tronc d'arbr
Devant elle, elle avait un guéridon de marbre,
Et dans un cristal clair un breuvage inconnu
Où sa bouche voilait son sourire ingénu.
J'avais trouvé d'un coup toute ma poésie,
Mon rêve oriental doré de fantaisie,
C'est le chant de bulbul dans le col d'un ramier,
C'est l'éclat de la rose et le port du palmier. —
Je m'approchai tout près — *allah Kerim !* ma saint
Chantait *ma Normandie* et buvait de l'absinthe !
Et quand elle eut fini son verre et sa chanson
En frappant sur la table elle appela : « Garçon ! »
J'étais dans un café ! — jadis palais peut-être !
A Mustapha Pacha, traduisez bal champêtre.

Jouet désabusé d'un ignoble rebus
Pour regagner Alger je pris un omnibus
Où je fus — comme en France — empilé quinzième hôte.
Aux deux tiers du chemin, en montant une côte
Au coin d'un carrefour, je vis comme un balai
Qui se dressait géant sur un sol de remblai.
Monsieur, dis-je au voisin dont je touchais la manche :
Pourquoi ce grand balai, planté là par le manche ?
— Monsieur, c'est un palmier — Vous dites ? — Un palmier.
Devant un cabaret ! sur un tas de fumier !
J'espérais m'abuser — la foi toujours espère ;
Mais j'en vis un second, les deux faisaient la paire.

Pardon à deux genoux, ô mes jeunes amours !
A qui j'ai si souvent joué ces mauvais tours
D'appeler des palmiers vos tailles élancées,
Si souples que le vent les aurait balancées !
Pardon à deux genoux, car je vous appelais
Sans m'en douter, hélas ! des manches à balais.

Pardon, pour avoir dit sur la foi des poètes
Que les cheveux soyeux de vos divines têtes,
Quand la brise en roulait la cascade au soleil,
Semblaient les palmes d'or de l'arbre sans pareil :
Naïf occidental je faisais ma voix douce
Pour vous saluer sœurs de Nourmâal la Rousse !

Le divin créateur certes, au premier jour,
A regardé l'Afrique avec un œil d'amour ;
Mais ce n'est pourtant point le sol doré des rêves
Où l'or blondit les eaux et paillette les grèves
Où les monts sont pétris de saphirs et d'onix,
Où l'arbre sur lequel chante l'oiseau Phœnix
En rameaux de corail épanouit ses gerbes
Et sème de rubis l'émeraude des herbes,
Où le vent du matin à vos sens embrasés
Porte encor les parfums et les bruits des baisers.

L'homme en a fait un sol de lèpre et de grisailles,
Chauve ici, là velu d'un poil rêche en broussailles,
Où fourmillent ces poux qu'on appelle Bédouins,
Qui l'ont tondu par place et rongé par les coins.
Mais qui promet à l'œuvre une féconde mine
Le jour où nous l'aurons purgé de sa vermine.
Le Sahel a déjà des airs de Paradis.
Quant à ce pauvre Alger, c'est un salmigondis,
C'est la Rome naissante où la foule importune
Des gens de trop chez eux vient tenter la fortune.
Mais ainsi que dans Rome au temps des deux jumeaux
Ces éléments divers, ces germes anormaux
Sont tombés dans le sein d'une mère féconde,
Et comme Rome Alger accouchera d'un monde.

AUSONE DE CHANCEL



# NOTICE SUR L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL du 18 juillet 1860,

VISIBLE EN ESPAGNE ET ALGÉRIE.

## I.

### SUR LES ÉCLIPSES DE SOLEIL (1)

De tous les spectacles célestes les plus frappants, celui d'une éclipse totale de soleil est, sans contredit, le plus remarquable, à cause de sa rareté et de son caractère grandiose. Il l'est surtout, lorsqu'au milieu du jour et dans la belle saison, l'obscurité de la nuit succède soudainement à la vive clarté solaire. Les plus grands esprits et les plus fermes ont avoué en avoir éprouvé une sorte de sentiment de crainte ; il n'y a donc nullement lieu de s'étonner de la terreur que les peuples sauvages ou les Barbares éprouvent à l'aspect d'un pareil phénomène.

La combinaison des éléments divers qui concourent à la production d'une éclipse totale de soleil pour un lieu quelconque, même pour le globe entier, est excessivement rare. Ainsi, à Paris, pendant le 18e siècle, il n'y eut qu'une éclipse de ce genre, celle de 1724 ; et, pendant le 19e siècle, il n'y en aura pas du tout. La dernière que l'on observa à Londres, eut lieu en 1715 et celle qui l'avait précédée remontait à 1140.

D'ici à la fin du siècle actuel, les habitants de l'Europe n'auront la chance d'en voir qu'une demi-douzaine, environ. Ce sont les suivantes :

En 1860, le 18 juillet. Eclipse totale de soleil, visible au Nord des États-Unis d'Amérique, dans l'Espagne, l'Algérie, les régences de Tunis et de Tripoli, le désert de Libye et l'Abyssinie.

(1) Ce travail étant surtout destiné au public, en général, l'auteur s'est attaché, autant que possible, à éviter le langage technique, qui n'eût été compris que par les personnes initiées aux connaissances astronomiques.

1861, 31 décembre. Océan atlantique, Cap Vert, désert du Sahara, pays des Touareg, Imalah, Redamès, Tripoli, Méditerranée, Grèce.

1870, 22 décembre. Açores, Sud de l'Espagne, Algérie, Sicile et Turquie.

1887, 19 août. Nord-Est de l'Espagne, Russie méridionale et Asie centrale.

1896, 9 août Groenland, Laponie et Sibérie.

La dernière du siècle aura lieu en :

1900, 28 mai. Etats-Unis d'Amérique, Espagne, Egypte.

La dernière éclipse remarquable qu'on observa en France fut celle de 1842. Arago présidait aux observations; nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure.

*Causes des éclipses de soleil.* — Nous rappellerons quelques notions élémentaires, pour l'intelligence de ce qui va suivre, et pour les personnes étrangères à l'astronomie, qui peuvent cependant trouver leur part d'intérêt dans la contemplation de ce grand phénomène. Par exemple, quelle est la cause des éclipses ?

Tout le monde sait que la lune tourne autour de la terre en 29 jours environ, et que, lorsque l'on dit qu'elle est nouvelle, on veut exprimer qu'elle se trouve entre le soleil et la terre, et presque sur la même ligne qui joint ces trois corps. C'est dans cette position qu'il peut y avoir une éclipse de soleil.

Comme il y a environ 12 lunaisons dans une année, on pourrait supposer tout d'abord qu'il devrait y avoir autant d'éclipses qu'il y a de nouvelles lunes; mais je me hâte de dire que, pour qu'une éclipse de soleil soit possible, il faut que la lune approche tellement de la ligne visuelle (que l'on peut supposer aller directement de la terre au soleil), qu'elle vienne cacher une partie du soleil aux habitants de la terre. Alors, il y a éclipse partielle de soleil. Quand, au contraire, la lune vient se placer sur la ligne même, de manière que cette ligne passe en même temps par le centre d'un point quelconque sur la terre, par le centre de la lune et celui du soleil, alors il y a éclipse totale de soleil pour le lieu; le disque de la lune recouvre entièrement celui du soleil.

On commettrait cependant une grave erreur, si l'on concluait de là que le disque de la lune, pouvant recouvrir celui du soleil, la lune doit être aussi grande que le soleil, sinon



plus grande. Tout ceci n'est qu'apparent ; en voici l'explication :

La lune peut nous cacher le soleil entièrement, parce qu'elle se rapproche assez de notre œil pour avoir un diamètre apparent de même ou de plus grande dimension que celui du soleil. Quand on considère que le soleil est environ 400 fois aussi éloigné de nous que l'est la lune, et que la distance de la lune à la terre est variable, on peut déjà entrevoir comment le phénomène se passe : si la lune est le plus rapprochée de nous et qu'elle se trouve exactement sur la ligne qui va directement de la terre au soleil, son diamètre apparent est plus grand que ce dernier, et alors il y a éclipse totale de soleil. C'est ce qui aura lieu au mois de juillet prochain.

Le 1er juillet, à 8 heures 49 minutes du soir, la terre sera à sa plus grande distance du soleil; et, vers le moment de l'éclipse du 18 juillet, cette distance n'aura presque pas varié. D'un autre côté, la lune se trouvera à sa plus petite distance de la terre, le 20; elle nous apparaîtra donc sous son plus grand diamètre. Ces circonstances sont singulièrement favorables pour qu'une éclipse soit totale et pour que l'obscurité atteigne son maximum d'intensité.

Quand, au contraire, la lune est à sa plus grande distance de la terre et toujours sur la même ligne qui joint la terre et le soleil, c'est le soleil qui a un diamètre apparent plus grand que celui de la lune. Il déborde alors de tous les côtés, formant un anneau lumineux, dont la lune occupe généralement le centre. Cet anneau est plus ou moins régulier ou parfait, selon que le centre de la lune se trouve exactement sur la ligne qui va de la terre au soleil ou qu'il se trouve un peu au-delà.

Il est facile de comprendre après cela que l'éclipse est partielle, lorsque la distance angulaire de la lune est un peu moindre que la largeur de son diamètre, n'y ayant alors qu'une partie du disque lunaire qui se trouve projetée sur celui du soleil. C'est ce qui arrivera pour l'éclipse du 18 juillet, vue de Paris ou de Marseille (V. fig. 1 et 3).

## II.

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL DU 18 JUILLET 1860.

Le 18 juillet 1860, il y aura une éclipse totale de soleil, qui sera

visible depuis l'Orégon, dans l'Amérique du Nord, jusqu'en Abyssinie. Le cône d'ombre de la lune, qui viendra toucher la surface de la terre entre ces deux points, formera une zone d'une largeur d'environ 50 lieues et parcourra la distance comprise entre ces deux points dans un intervalle de temps qui ne durera que cinq heures et quelques minutes. Toutes les villes qui se trouveront comprises dans cette zone, auront le spectacle de l'éclipse totale ; celles qui resteront en dehors, à droite ou à gauche, ne verront que l'éclipse partielle.

Nous diviserons cette zone en trois lignes : ligne centrale où la durée de l'obscurité atteindra son maximum ; ligne de la limite de totalité au Nord, qui se trouvera au bord Nord de la zone; ligne de totalité au Sud qui se terminera au bord Sud de cette même zone (Voir la carte).

*Ligne centrale.*—La ligne centrale, comme les deux autres lignes, commence au Nord des États-Unis d'Amérique ou à l'Ouest de l'Orégon; elle traversera toute la partie Nord de l'Amérique Septentrionale par Fort-York, la baie d'Hudson et le Labrador, passera près du Cap Farewell, franchira l'Océan Atlantique boréal et arrivera sur les côtes N.-O. de l'Espagne entre Santander et Gijon, passera par les villes de Reinosa, Calatayud, Daroca, Montalvan, Morella et Oropesa; quittera les côtes d'Espagne du S.-E. pour passer par l'île Ivice, une des Baléares, atteindra la côte de l'Algérie à 28 kilomètres à l'Est de Dellis, entre le Cap Tedlès, et le Cap Corbelin (V. la carte). Mais la ligne centrale passera en ligne directe, à 17 kilomètres de Dellis; et, quelques instants avant le commencement de la grande phase, ou phase totale, si l'on a le soin de regarder dans cette direction, on pourra voir, si l'on est placé sur une hauteur, le cône d'ombre de la lune s'avancer rapidement sur la surface de la mer, vers le Sud-Est de l'horizon.

De là, le centre de ce cône d'ombre se dirigera vers le Sud-Est de la Kabilie, en passant au Nord-Est du Fort-Napoléon, traversera la province de Constantine du Nord-Ouest au Sud-Est, en passant au Sud-Est de Sétif et de Batna, presque sur le Djebel Mhammel et très-près du Chellïa, qui est à 2,312 mètres au-dessus du niveau de la mer. Du kaïdat de l'Aurès, l'éclipse, continuant d'être totale et centrale, arrive dans le kaïdat du Zab Chergui, dans le kaïdat du Djebel Chechar ; entre dans la Régence de Tunis



au lac el-Grarnis, passe tout près de Nefta, c'est-à-dire à 5 kilomètres Sud-Ouest de cette ville, et pas très-loin de Touzeur ; longe le côté Ouest du Chot *Nifzaoua* ou lac de Firaoun, traverse la régence de Tripoli puis le Fezzan, en passant assez près de Sokna, le désert de Libye, la Nubie, passe sur Dongola et vient aboutir en Abyssinie, au Sud-Est à Arkeko, au bord de la Mer Rouge.

*Limite de la totalité au Nord.* — Toutes les villes qui se trouveront entre la ligne centrale qui vient d'être décrite et la limite de la totalité au Nord que je vais décrire, verront l'éclipse totale; seulement, la durée de l'obscurité sera d'autant plus grande que l'on se rapprochera davantage de la ligne centrale. Un peu en dehors de la limite Nord, l'éclipse commencera à être partielle, c'est-à-dire que le disque entier du soleil ne sera plus caché au Nord par la lune, et qu'au bas de ce disque, c'est-à-dire au Sud, le disque de la lune débordera celui du soleil de la même quantité environ que le croissant lumineux qui se manifestera.

En ne tenant compte que des villes qui se trouvent à notre proximité, celles d'Espagne, par exemple, on trouve que la limite Nord passera entre Bilbao et St-Sébastien ; Bilbao aura l'éclipse totale et la durée de l'obscurité y sera de 107 secondes; à St-Sébastien, qui se trouve en dehors de la zone ou de son extrémité Nord, on verra une éclipse partielle, c'est-à-dire un croissant lumineux plus mince que celui qui sera observé à Perpignan ; à Pampelune, un croissant plus mince encore se fera voir. A Tortosa, l'éclipse sera encore totale, cette ville se trouvant dans l'intérieur de la zone ; et la durée de l'obscurité y sera à peu près la même qu'à Bilbao ; à Tarragona, qui se trouve en dehors de la zone, un croissant lumineux très-mince, comme à St-Sébastien, sera visible.

La limite de totalité au Nord quitte l'Espagne, et vient passer dans l'île Mayorque, une des Baléares, au Sud-Ouest de Palma, et traverse la mer Méditerranée. En arrivant sur la côte de l'Algérie elle atteint l'embouchure de l'oued Kebir, entre Gigelli et Collo, passe à quatre kilomètres au Nord de Constantine. Un des sommets du Djebel Ouabache, celui qui se trouve le plus à l'Est de Constantine, s'élève d'environ 1,292 mètres au-dessus du niveau de la mer. De là, on aura un point de vue magnifique : en regardant d'abord au Nord-Ouest, on verra un côté du cône d'ombre de la lune s'approchant rapidement ; et, ensuite, sur Constantine et

le paysage environnant, on pourra observer la ligne de démarcation entre l'obscurité et la lumière.

Je ne saurais trop recommander aux photographes amateurs de s'y transporter et d'en rapporter de bonnes épreuves. A l'Ouest de Constantine, se trouve également un point très-convenable, le Djebel Karkar dont un sommet est à 1,157 mètres au-dessus de la mer; un peu plus au Sud-Ouest, un autre sommet du Djebel Karkar offre une altitude d'environ 1,322 mètres. De ces points culminants, on pourra contempler le phénomène avec avantage, en ayant soin de regarder vers le Nord-Est et vers Constantine, au moment où la phase totale sera sur le point de commencer. Si le premier contact a été observé, on a déjà pu régler sa montre, en consultant le tableau du commencement et de la fin de l'éclipse (V. pag. 16).

Ainsi, ayant l'heure exacte du premier contact, qui aura lieu à Constantine à 2 h. 43 m. 13 s., environ, on pourra se préparer un peu à l'avance, sur l'heure indiquée dans le tableau du commencement de la phase totale pour Constantine à 3 h. 48 m. 4 s. Malheureusement, Constantine se trouve trop au bord de la limite Nord; et la durée de l'obscurité ne sera que de 19 secondes tout au plus. Cet exemple peut servir pour toutes les autres villes, en faisant des calculs analogues.

*Limite de la totalité vers le Sud.* — La limite de la totalité, vers le Sud, passe en Espagne, au Sud d'Oviedo et de Valencia. En Algérie, c'est entre Koléa et Sidi Ferruche, juste à l'embouchure du Mazafran.

Koléa, se trouvant un peu en dehors de la zone de totalité, aura une éclipse partielle, un croissant lumineux très-mince. De même pour Boufarik. A Rovigo, l'éclipse sera totale ainsi qu'à l'Harrache; mais la durée de l'obscurité ne sera pas longue. A Sidi Ferruche, l'éclipse sera totale; et, du sommet du Bouzaréa à l'extrémité Ouest, au-dessus d'un ancien cimetière maure (Sidi Medjdouba), où l'on aperçoit parfaitement Sidi Ferruche et au-delà, on pourra jouir d'un très-beau spectacle.

Aux amateurs de Blida et de Médéa, il faut recommander le sommet du Mouzaïa : en regardant dans la direction de Koléa et de Boufarik, on pourra voir à ses pieds un paysage magnifique à moitié éclairé, dont la ligne de séparation d'ombre et de lumière sera une ligne droite. De là, l'éclipse, se dirigeant vers le Sud-[illegible] passer à 16 kilomètres au Sud-Ouest d'Aumale, mais il



faudrait être placé sur le Djebel Dira, qui domine cette ville, pour pouvoir observer complètement le phénomène; et ce ne sera encore qu'après que l'obscurité sera dissipée pour ce point que l'on pourra suivre la marche du cône d'ombre de la lune, car, avant l'obscurité il passe sur le sommet d'une chaîne de montagnes qui se dirige justement dans le sens de la marche de l'éclipse. Ce n'est donc qu'au-dessus de Sâad, à l'Ouest du point indiqué ci-dessus, que l'on jouirait de toute la magnificence du coup-d'œil. Cependant, Aumale se trouvant en dedans de la zone, aura l'éclipse totale, mais la durée de l'obscurité ne sera que d'une minute vingt-huit secondes.

L'éclipse se dirige ensuite vers un point qui est situé à environ 34 kilomètres sud-ouest de Biskra, après avoir traversé le Grand-Chot à sa partie O.-S.-O.

A Biskra, l'éclipse sera totale; et, en profitant de la moindre éminence, on pourra suivre facilement, à la simple vue, la marche du cône d'ombre jusqu'au-delà du Chot Melrir.

Les dernières villes qui se trouvent à la limite Sud de la totalité, sont Redamès, dans la régence de Tripoli. Temeça dans le Fezzan. La limite de totalité, au Sud, vient se terminer parallèlement à la ligne centrale au Sud de Arkeka (V. la planche I).

*Où l'éclipse sera partielle.* — L'éclipse sera partielle dans tout le nord de l'Europe, aux Etats-Unis d'Amérique jusqu'au Sud du golfe de Mexique. En Afrique, dans la Sénégambie, le désert du Sahara et le Soudan.

## III.

### DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE POUR ALGER.

*Commencement de l'éclipse, ou premier contact,* 2 h. 18 m. 43 s. — Le 18 juillet prochain, vers deux heures dix-huit minutes quarante-trois secondes de l'après-midi, temps moyen d'Alger, si l'on regarde le soleil à la vue simple, à l'aide, toutefois, d'un verre coloré ou noirci, il sera facile de s'apercevoir qu'il commence à perdre sa forme circulaire; surtout si l'on dirige son attention vers un point de son contour situé à l'Ouest ou vers la droite (V. fig. 4), un peu au-dessous d'une ligne horizontale qui passerait par son centre. Quelques instants après l'heure indiquée ci-des-

sus, on apercevra nettement une échancrure telle que le fait voir la figure 4. Le disque blanc représente le soleil, le cercle noir à gauche celui de la lune, au moment où elle entame le disque du soleil. C'est le premier contact ; puis elle s'avance par son propre mouvement, combiné avec celui de la terre, dans le sens de la flèche que l'on peut voir à droite (figure 4). Elle passe sur le soleil et va sortir, deux heures dix-sept minutes six secondes après, à un point du disque solaire presque opposé à celui où elle était entrée.

C'est la lune elle-même qui vient s'interposer entre nous et le soleil ; c'est le bord de son disque obscur que nous voyons projeté sur celui du soleil ; en un mot l'éclipse est commencée. C'est ce que l'on appelle le premier contact extérieur.

Si, à ce moment, on compare le début du phénomène avec l'indication d'une montre quelconque, on saura l'heure exactement, et l'on pourra se préparer à observer le commencement et la fin de la phase totale en toute assurance.

*Commencement de la phase totale ou de l'obscurité*, 3 h. 29 m. 43 s. — Vers trois heures vingt-neuf minutes quarante-trois secondes ; c'est-à-dire une heure onze minutes après le premier contact, on sera entré dans la phase totale, c'est-à-dire que le moment où le soleil commencera à être entièrement caché par la lune sera venu. C'est alors que l'on pourra contempler un de ces phénomènes splendides comme peu de mortels sont assez heureux d'en voir seulement quelques-uns dans leur vie.

Le lecteur devra consulter les fig. 2, 1, 3, où se trouvent représentées le soleil éclipsé pour Alger, ainsi que les plus grandes phases pour Paris et Marseille.

*Milieu de l'éclipse*, 4 h. 30 m. 45 s. *Durée de l'obscurité*, 125 s. — Comme cette obscurité persistera pendant environ 125 secondes, nous nous arrêtons un peu pour examiner ce qu'il y a à remarquer plus particulièrement.

Les points à considérer sont :

1° Durée de l'obscurité pendant l'éclipse totale ;

2° Obscurité en elle-même pendant les éclipses totales de soleil ;

3° Effet que le passage subit du jour à la nuit produit sur l'homme et les animaux ;

4° Vue du ciel pendant l'éclipse totale de soleil du 18 juillet 1860



5° Couronne lumineuse ;

6° Protubérances rougeâtres pendant les éclipses totales de soleil

1° *De la durée de l'obscurité pendant l'éclipse totale.* — La durée de l'obscurité pendant l'éclipse, pour un lieu quelconque, dépend de sa position, par rapport à la ligne centrale. Plus l'endroit à la surface de la terre est rapproché de cette ligne, plus la durée de l'obscurité y est grande. Ainsi Alger n'est pas si favorablement situé que Dellis, qui l'est aussi moins bien que Sétif ; Sétif l'est moins encore que Batna (V. la carte).

Aucune de ces villes, du reste, ne se trouve exactement sous la ligne centrale.

A Alger, avons-nous dit, l'obscurité durera 125 secondes ; c'est-à-dire que le soleil nous sera caché par la lune pendant cet intervalle de temps. Si Alger se fût trouvé sur le point de la ligne centrale qui est le plus rapproché de cette ville, la durée aurait été de 198 secondes, ou 3 minutes 18 secondes.

Dellis, Batna et Fort-Napoléon sont, de toutes les villes de l'Algérie, les mieux situées, mais seulement pour la durée de l'obscurité ; car, pour Dellis, par exemple, son voisinage de la mer en fait une station douteuse au point de vue du beau ou du mauvais temps. En consultant le tableau qui se trouve page 16, on verra qu'à Dellis l'obscurité est de 193 secondes, ou 3 minutes 13 secondes ; à Batna, elle est de 183 secondes, ou 3 minutes 3 secondes ; à Fort-Napoléon 187 secondes, ou 3 minutes 7 secondes, etc.

2° *De l'obscurité pendant les éclipses de soleil.* — L'obscurité pendant les éclipses totales de soleil n'est pas, à beaucoup près, aussi complète qu'il faudrait le croire, comme le dit fort bien Arago, si l'on s'en rapportait à des relations évidemment empreintes de l'exagération qu'enfante toujours la frayeur. Les historiens de l'éclipse de 1560, par exemple, ont été certainement au-delà de la vérité, en disant qu'après la disparition du soleil, on ne voyait pas assez pour poser le pied, et que les ténèbres étaient plus profondes que celles de la nuit.

Le meilleur moyen de caractériser l'obscurité qui a pu régner pendant les anciennes éclipses totales de soleil est certainement de citer le nombre et la grandeur des étoiles qui furent aperçues à l'œil nu.

D'après ce *criterium*, l'éclipse d'Agathocle, celle qui eut lieu

310 ans avant Jésus-Christ, aurait été d'une obscurité exceptionnelle, car on rapporte que les étoiles apparaissaient de toutes parts.

Dans une éclipse totale, dont parle Plutarque, le jour, suivant lui, avait si bien pris l'apparence de la nuit, qu'on voyait les étoiles dans toutes les directions.

Pendant l'éclipse totale de 1706, observée à Montpellier entre neuf heures et dix heures du matin, Plantade et Clapiés virent, à l'œil nu, Vénus, Mercure, Saturne, Aldebaran et d'autres étoiles, qui ne sont point nommées dans le récit de ces observateurs.

En 1715, Halley aperçut, à la simple vue, et en regardant au hasard, Vénus, Mercure, la Chèvre et Aldebaran. Dans une direction particulière où l'atmosphère semblait moins éclairée, il aperçut, à l'œil nu, vingt-deux étoiles.

M. Galle, à Frauernburg, n'aperçut, en 1851, au moment de l'obscurité, que Vénus, Mercure et la Chèvre. M. Brunnow ne vit que Mercure et Vénus; il tenta vainement d'apercevoir Castor et Pollux.

*Des effets que le passage subit du jour à la nuit produit sur les hommes et les animaux.* — Riccioli rapporte qu'au moment de l'éclipse totale de 1415, on vit, en Bohême, des oiseaux tomber morts de frayeur. La même chose est rapportée de l'éclipse de 1560. « Les oiseaux, chose merveilleuse (disent des témoins oculaires), saisis d'horreur, tombaient à terre.

En 1706, à Montpellier, disent les observateurs, « les chauves-souris voltigeaient comme à l'entrée de la nuit. Les poules, les pigeons coururent précipitamment se renfermer. Les petits oiseaux qui chantaient dans les cages se turent et mirent la tête sous l'aile. Les bêtes qui étaient au labour s'arrêtèrent. »

Fontenelle rapporte qu'en l'année 1654, sur la simple annonce d'une éclipse totale, une multitude d'habitants de Paris allèrent se cacher au fond des caves. Grâce au progrès des sciences, l'éclipse totale de 1842 a trouvé le public dans des dispositions bien différentes. Une vive et légitime curiosité avait remplacé les craintes puériles. Les populations des plus pauvres villages des Pyrénées et des Alpes se transportèrent en masse sur les points culminants d'où le phénomène devait être le mieux aperçu; elles ne doutaient pas, sauf quelques rares exceptions, que l'éclipse n'eût été exactement annoncée; elles la rangeaient parmi les événements naturels, réguliers, calculables, dont le bon sens commandait de ne point s'inquiéter. L'éclipse de 1842 est une éclipse mémorable; plus de vingt mille personnes y assistaient et Arago présidait aux observations.



Je dépasserais le but que je m'étais proposé, si j'en entreprenais ici la description; je me contenterai donc de renvoyer les amateurs aux œuvres du célèbre astronome.

*Vue du ciel pendant l'éclipse totale de soleil du* 18 *juillet* 1860. — La figure 5 représente une partie du ciel, tel qu'il apparaîtra pendant 125 secondes, dans le voisinage du soleil, alors que cet astre, étant caché par la lune, on pourra apercevoir les étoiles, si toutefois le ciel est pur (1). Car, d'après un célèbre météorologiste, un changement de temps aurait lieu le 13 juillet, à quelques heures près, et devrait durer jusqu'au 18 ou au 19. Si ce changement de temps est favorable et qu'il n'y ait point de vent, l'observation pourra se faire facilement.

Lors de l'éclipse prochaine, le ciel sera assez peuplé de corps célestes, aux environs du soleil, et on peut dire que les planètes s'y sont donné rendez-vous; on n'en comptera pas moins de quatre, toutes très-rapprochées les unes des autres.

A quelques degrés du soleil et au-dessous, se trouve Vénus, sous la forme d'un croissant (observée dans un télescope), que nous voyons en ce moment le soir, Jupiter se trouve à gauche du soleil; plus loin et toujours vers la gauche, s'échelonnent Saturne, Mercure et Régulus, une étoile de première grandeur, dans la constellation du Lion.

A droite du soleil éclipsé, un peu vers le haut, il y aura Castor et Pollux, deux étoiles de 1re et de 2e grandeur; tout à fait en haut, plus encore vers la droite, apparaîtra la constellation de la Chèvre, dont Capella, la plus belle étoile, est de 1re grandeur.

Plus bas et toujours vers la droite, on pourra remarquer une étoile rougeâtre. C'est Aldebaran, étoile de 1re grandeur. Plus bas encore, se trouvera la constellation d'Orion, une des plus belles du ciel boréal. En bas, en se rapprochant du milieu de

(1) Le lecteur est prié d'augmenter, par la pensée, les distances du soleil aux étoiles et aux planètes marquées sur notre planche; l'espace dont nous disposions n'ayant pas permis d'observer les proportions.

la gravure, on verra Sirius, étoile de 1re grandeur de la constellation du Grand-Chien. De là, en se dirigeant vers Vénus, on passera près d'une étoile de 1re 2e grandeur, c'est Procyon, l'astre principal de la constellation du Petit-Chien.

Comme dans l'éclipse du 31 juillet 1851 et dans celle du 8 juillet 1842, les mêmes étoiles se verront cette fois, puisque c'est dans le même mois et à quelques jours de différence, que l'éclipse prochaine aura lieu ; mais les planètes n'occuperont point les mêmes places que dans les éclipses précédentes. Aussi, on pourra voir quatre planètes réunies dans la même partie du ciel, la lune et un grand nombre de belles étoiles. Pour peu que l'on reste calme et que l'on regarde attentivement autour de soi et au-dessus de sa tête, on pourra en voir beaucoup d'autres.

*La couronne lumineuse.* — La couronne lumineuse que l'on aperçoit dans les éclipses totales de soleil, telle que le fait voir la figure n° 2, est un phénomène qui reste encore inexpliqué jusqu'à présent. Sans elle, le phénomène perdrait beaucoup de sa splendeur, il deviendrait même presque insignifiant ; l'obscurité serait plus complète, il est vrai, et ce serait comme au milieu de la nuit. Cependant, il n'y aurait pas compensation quant à la beauté du spectacle.

Notre atmosphère joue sans doute aussi un grand rôle, car il ne vient point de lumière du dehors qui n'y subisse quelque modification.

Arago a supposé que la lumière de la couronne blanchâtre était le résultat de la superposition de la lumière provenant d'une atmosphère diaphane dont la photosphère solaire serait entourée, et de celle d'une couronne artificielle formée par voie de diffraction.

Après avoir recommandé d'étudier les phénomènes de polarisation qui se rattachent à cette question, il n'avait pu en recueillir encore que des résultats peu nombreux et bien vagues. Car c'est un phénomène à part ; et il faut, quand les observateurs ne sont pas assez nombreux, le sacrifier pour d'autres observations plus urgentes.

C'est afin de pouvoir résoudre ces questions d'astronomie physique que les astronomes de tous les pays s'empressent tellement d'aller observer les éclipses totales, quelle que soit la distance à laquelle il faut qu'ils se transportent.



Cette année, des astronomes étrangers viendront en Espagne et en Algérie ; les Américains font une expédition au Nord de leurs Etats. En 1851, les astronomes de tous les pays se dirigèrent sur la Norwège, pour y observer la belle éclipse totale de soleil du 31 juillet.

*Des protubérances rougeâtres que l'on aperçoit sur le bord du disque du soleil pendant les éclipses totales de soleil.* — On peut classer ce genre de phénomènes avec celui de la couronne lumineuse, en ce sens qu'on n'a pu encore rien déduire de concluant sur la cause de ces protubérances, telles qu'on les a représentées, fig. n° 2, et qu'elles se sont montrées en 1851, en particulier. Celles que l'on observe généralement dans les éclipses sont du même genre. Les astronomes qui les avaient étudiées en Norwège ne purent rien déduire de concluant ; le grand Arago, notre maître à tous, n'explique pas plus celles de 1851 que celles de 1842. Il serait facile d'exposer diverses théories sur ce sujet très-curieux, mais le plan que j'ai adopté ne me permet pas de m'étendre davantage. Je renverrai toujours le lecteur avide de renseignements aux œuvres d'Arago, le seul ouvrage astronomique français qui mérite d'être consulté.

*Observations à faire pendant l'éclipse totale de soleil et recommandations générales.* — La première chose que chacun désirera faire, tout naturellement, sera d'examiner l'aspect du soleil pendant la durée de l'éclipse. Il suffira, pour y réussir sans inconvénient, d'avoir des verres colorés ou simplement noircis d'un côté au-dessus de la flamme d'une bougie. Il faut avoir soin surtout de ne point mettre le côté noirci vers la figure, ce qui arrive assez souvent en pareil cas.

Le résultat immédiat de l'observation du premier contact, ou commencement de l'éclipse, c'est d'obtenir l'heure exacte, cet élément de première utilité, élément indispensable, et que toutes nos villes de l'Algérie n'ont point possédé jusqu'à présent. Elles l'auront toujours à leur disposition, aussitôt l'installation définitive de l'Observatoire astronomique d'Alger, qui fonctionne déjà en grande partie, et qui a l'heure, par conséquent.

Ce sera donc une bonne occasion pour les Algériens de savoir, une fois dans leur vie, l'heure qu'il est réellement : car, jusqu'à présent, [illegible]ut l'avouer, malgré la qualité de certaines horloges de nos

villes principales et les noms recommandables de certains constructeurs qu'elles portent gravés sur leurs cadrans, ces horloges n'indiquent point l'heure des endroits où elles sont situées, n'étant point dirigées par des hommes compétents, et aussi par suite de l'absence de chemins de fer et de télégraphes électriques fonctionnant également bien. Aucun désagrément grave, jusqu'à présent, n'en est résulté. Au reste, ces temps de chaos chronométriques vont cesser, et l'on ne verra plus désormais des erreurs de 10, 20, 30 et même 40 minutes d'avance ou de retard, ce qui nous reporte aux longitudes de Vienne, de Stockholm ou des îles Canaries.

Je le répète donc, on aura quatre bonnes occasions, le 18 juillet prochain, pour avoir l'heure exacte : d'abord celle du premier contact à Alger, par exemple, à 2 h. 18 m. 43 s.; la seconde, au commencement de la phase totale, à 3 h. 29 m. 43 s., quand le soleil disparaîtra tout-à-fait; la troisième, à la fin de la phase totale, quand le soleil commencera à reparaître, c'est-à-dire à 3 h. 31 m. 48 s.; la quatrième sera celle du dernier contact, ou fin de l'éclipse, à 4 h. 35 m. 49 s.

Là où les horloges publiques sont en avance, on pourra observer le premier contact; si, au contraire, elles retardent, cette observation sera la seule qui pourra être manquée, parce que n'étant prévenu par rien, on sera nécessairement surpris.

Je ne pense pas non plus que beaucoup de personnes puissent tenir compte des secondes qui se trouvent dans les heures indiquées ci-dessus, ces sortes d'observations exigeant une habitude pratique et, en outre, le sentiment du temps et de sa divisibilité, que, seuls, les astronomes de profession possèdent généralement.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point, ayant beaucoup à dire et trop peu de place, pour parler, et seulement en passant, des choses principales à observer.

Les personnes qui possèdent des instruments de météorologie comparés ou comparables feront bien de faire des observations aussi souvent que possible, en ayant le soin, surtout, de noter exactement les heures auxquelles ces observations seront faites, et de faire la comparaison de l'horloge ou autre garde-temps dont on se sera servi avec les heures des contacts; autrement ce serait prendre une peine inutile. Les observations météorologiques perdent beaucoup de leur valeur, ou la perdent même tout-à-fait, si l'élément fondamental, le temps, y est inconnu ou seulement négligé. Les observations de variation de température, le degré d'humidité relative, de pression atmosphérique, de la direction et de la vitesse du vent, etc., etc., doivent aussi être consignées. Il serait important que les instruments, à l'exception du baromètre, qui est bien partout, fussent exposés à *l'air libre* et non sur des terrasses auprès des cheminées, sur les parois de murs, etc.; car des observations faites dans ces dernières conditions, essentiellement désavantageuses, ne méritent pas les honneurs de la publicité, étant parfaitement inutiles pour les progrès de la science.



Les observations auxquelles on pourra se livrer pendant l'obscurité sur les hommes et sur les animaux de toute espèce, si elles sont faites par des personnes consciencieuses attentives et intelligentes, ne seront pas sans quelque intérêt.

*Fin de la phase totale*, 3 h. 31 m. 48 s. — Vers 3 heures 31 minutes 48 secondes, temps moyen d'Alger, la fin de la phase totale aura lieu; la lumière commencera à reparaître. On pourra voir, à l'est, vers la droite, ou à l'ouest du soleil éclipsé et sur son bord, presqu'au même point où le premier contact avait eu lieu, un croissant lumineux extrêmement mince, qui deviendra de plus en plus apparent, jusqu'à ce qu'enfin le disque obscur de la lune se soit encore avancé suffisamment vers la gauche pour laisser celui du soleil entièrement libre. A ce moment extrême, aura lieu le dernier contact, à 4 heures 35 minutes 49 secondes, et l'éclipse sera entièrement terminée.

*Eclipse prochaine*. — Il se passera bien longtemps avant qu'une autre éclipse totale de soleil se fasse voir à Alger même. Comme nous l'avons dit au commencement de cette notice, l'éclipse de 1900, qui suivra à peu près la même route que celle-ci, ne trouvera certes plus tous les observateurs de celle de 1860, dont un bien grand nombre auront quitté ce monde. Mais, au lieu de nous laisser entraîner à des pensées un peu lugubres, peut-être, réjouissons-nous encore de la visite prochaine d'une éclipse totale qui aura lieu dans ces parages le 31 décembre 1861. Celle-ci sera visible au Sénégal, au Nord-Ouest de Tombouctou, dans, le désert de Sahara, près de R'edamès, Tripoli, dans la Méditerranée et viendra finir en Grèce.

Nous terminerons notre travail en donnant le tableau ci-dessous qui pourra intéresser nos lecteurs de l'intérieur et de la province orientale.

**Heures locales du commencement et de la fin de l'éclipse (18 juillet 1860), de la phase totale et durée de l'obscurité aux villes suivantes :**

| LOCALITÉS. | Commencement de l'éclipse 1er contact. | Commencement de la phase totale. | Durée de l'obscurité. | Fin de la phase totale. | Fin de l'éclipse 2e contact. |
|---|---|---|---|---|---|
| | h. m. s. | h. m. s. | m. s. | h. m. s. | h. m. s. |
| Alger ........... | 2 18 43 | 3 29 43 | 2 5 | 3 31 48 | 4 35 49 |
| Aumale.......... | 2 22 22 | 3 32 38 | 1 28 | 3 34 6 | 4 37 22 |
| Dellis. ... ... . .. | 2 23 38 | 3 34 4 | 3 13 | 3 37 17 | 4 40 44 |
| Fort-Napoléon..... | 2 24 14 | 3 34 41 | 3 7 | 3 37 48 | 4 41 14 |
| Bougie.. .... ..... | 2 28 16 | 3 38 48 | 2 56 | 2 41 44 | 4 45 16 |
| Sétif . .......... | 2 33 59 | 3 41 27 | 3 5 | 3 44 32 | 4 44 59 |
| Biskra ...... .... | 2 40 17 | 3 45 10 | 2 14 | 3 47 24 | 4 46 17 |
| Bätna............ | 2 39 40 | 3 47 9 | 3 3 | 3 49 12 | 4 48 40 |
| Djebel Mhammel.. | 2 41 28 | 3 46 56 | 3 12 | 3 50 8 | 4 48 32 |
| Constantine...... | 2 43 13 | 3 48 4 | 0 19 | 3 48 23 | 4 51 13 |

BULARD,
Astronome de l'Observatoire d'Alger.



# CHRONIQUE.

## PARTIE OFFICIELLE.

*Séance annuelle*. 8 *juin* 1860.

Présidence de M. Berbrugger.

Après que M. le Secrétaire a donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, M. le Président ouvre la séance par la lecture du rapport suivant sur la situation de la *Société historique algérienne* pendant l'année 1859-1860 :

« L'absence de notre trésorier, appelé à suivre l'expédition qui opère en ce moment dans l'Est de l'Algérie, me prive de documents essentiels, dont j'aurais besoin pour établir par des chiffres la situation financière de la Société. Je puis cependant vous affirmer, d'après les renseignements qu'il m'a fournis verbalement, dans la hâte d'un départ précipité, que cette situation est très-satisfaisante et que nous sommes arrivés à équilibrer les dépenses et les recettes. La gêne, survenue à l'époque où nous avons perdu la faveur de l'impression gratuite pour notre *Revue*, a cessé complétement. Cet heureux résultat est d'autant plus remarquable, qu'une circonstance, dont j'aurai bientôt à vous entretenir, a éloigné subitement une partie de nos collègues, diminuant d'autant nos ressources pécuniaires ; et que, malgré l'avis qui figure en permanence sur la couverture du journal, un assez grand nombre de correspondants n'ont pas encore acquitté leurs cotisations. Nous n'avons rien reçu, non plus, jusqu'ici, d'un abonnement ministériel de 200 fr. par an dont il a été souvent question dans cette enceinte.

Mais le maintien au budget de cette année, des 500 fr. alloués sur l'exercice précédent par le Conseil général d'Alger ; une subvention de pareille somme, que nous devons à la libéralité du Conseil général d'Oran ; une autre de 300 fr., octroyée généreusement par M. le Ministre de l'Instruction publique, nous ont permis, avec nos ressources particulières, — de faire face aux frais courants et même d'acquitter l'arriéré. Il faut faire figurer à notre actif l'économie de deux numéros que

nous réalisons cette année, soit environ 800 fr., par suite de la combinaison qui vous est déjà connue.

Le résumé de la situation financière est donc que l'on nous doit encore beaucoup et que nous ne devons plus rien à personne.

La guerre d'Italie a fait perdre à la Société un grand nombre de membres militaires ou se rattachant aux services de l'armée. Une élimination, devenue nécessaire, de tous ceux de nos correspondants qui n'ont jamais donné signe de vie, sous aucun rapport, a contribué encore à diminuer notre personnel. De sorte, que, tout en ayant gagné beaucoup de nouveaux membres, nous sommes un peu moins nombreux que l'an dernier. Je me hâte d'ajouter que la diminution n'est pourtant que de quatre personnes.

C'est une occasion de rappeler que nous sommes ici dans un pays où la mobilité de la population est extrême, et qu'il faut travailler sans cesse à remplir les vides qui se produisent incessamment. C'est à chacun de nous de faire, dans ce but, son œuvre de propagande.

Chargé de la direction du journal, je dois m'abstenir de caractériser la marche qu'il a suivie. C'est au public de le faire et à vous d'avertir votre Président, s'il ne s'est pas maintenu dans la voie qui vous semble la meilleure.

Pendant sa première époque, la *Revue* a recruté dans le pays la plupart des hommes de bonne volonté et de savoir, qui pouvaient y collaborer. Aussi, bien que nous gagnions toujours de nouveaux travailleurs, la moisson n'est pas, ne peut pas être aussi abondante aujourd'hui que dans les premiers temps. Une circonstance de très-bon augure, c'est que nous conservons nos collaborateurs : la tribune que nous avons élevée leur paraît bonne, et ils y tiennent.

Aujourd'hui, nous comptons 246 membres, ainsi répartis : 72 résidents, 32 honoraires et 142 correspondants. Ce chiffre est inférieur de 4 à celui de l'an dernier, mais vous en savez la cause et vous pouvez reconnaître qu'elle ne tient pas à une diminution dans la sympathie publique pour l'œuvre que nous accomplissons. En effet, de ceux qui manquent à notre tableau, la guerre d'Italie a éloigné le plus grand nombre ; les autres étaient des membres inutiles, qu'il a fallu se retrancher. Les sociétés, même métropolitaines, passent au début par ces fluctuations inévitables, avant de se constituer un personnel dévoué et constant. Ici, l'épreuve est un peu plus forte, parce que la population est plus mobile qu'en Europe.



Nos travaux, tout en conservant leur caractère spécial, ont pris de l'extension, depuis quelque temps. Sans abandonner le passé, qui est essentiellement notre domaine, nous avons voulu aussi nous occuper du présent ; et nous avons mis à l'étude une question toute d'actualité, à laquelle se rattachent de grandes et légitimes espérances. L'exploration de l'Afrique centrale, dont nous étudions en ce moment un des principaux aspects, intéresse la civilisation, la science, l'industrie et le commerce. Une société algérienne ne pouvait y rester indifférente, surtout quand les travaux géographiques figurent dans son programme. Les mémoires dont vous entendrez la lecture dans cette séance, prouveront que votre appel a été entendu et qu'on y répond avec empressement.

Le renouvellement intégral du bureau, qui doit avoir lieu aujourd'hui, fournit l'occasion de suggérer une mesure qui semble nécessaire et qui n'infirme en rien les dispositions de nos statuts. Vous avez déjà décidé qu'à partir de 1861, l'année de la *Revue* coïnciderait désormais avec l'année civile. Ne conviendrait-il pas de placer aussi les élections générales à cette même époque ? Au lieu d'être faites à l'époque des chaleurs, où il y a beaucoup d'absents, elles se feront en janvier. Vous renonceriez ainsi à l'année actuelle d'exercice qui commence au mois de juin, par la même raison que vous n'avez plus voulu avoir une année de publication commençant au mois d'octobre. Moyennant cette modification très-simple, année du journal, année d'exercice de votre bureau, tout commencerait dorénavant avec l'année ordinaire. C'est une simplification d'une utilité trop évidente, d'une exécution trop facile, pour que je la développe et la motive plus longuement.

Dans l'hypothèse où vous seriez de cet avis, il y aurait deux manières d'appliquer la mesure :

Ou vous prorogerez le bureau actuel jusqu'au commencement de 1861 ;

Ou, — après avoir procédé aujourd'hui à une élection générale, qui n'aurait d'effet que pour les sept derniers mois de 1860, — vous feriez, au mois de janvier prochain, une nouvelle élection générale, qui aurait alors la portée réglementaire.

C'est à vous, Messieurs, de prononcer.

Quelle que soit votre décision, permettez-moi, en arrivant à la fin de ce rapport, de vous remercier vivement, au nom du Bureau, vous et tous nos collègues absents, du concours empressé que vous n'avez cessé de nous accorder pendant la période d'exercice qui finit aujourd'hui. Le zèle des membres de la Société s'est manifesté par l'envoi de travaux tellement nombreux et importants, que nous sommes au regret de ne pouvoir faire paraître la *Revue* plus fréquemment, afin de ne pas laisser en arrière beaucoup d'articles remarquables, qui méritent les honneurs d'une immédiate publicité.

Les membres résidents, outre leur part de collaboration au journal, ont donné une autre preuve de zèle, par l'assiduité aux séances, où nous avons eu, presque toujours, le quart au moins des personnes inscrites au tableau. Cette proportion paraîtra très-satisfaisante à ceux d'entre vous qui savent qu'en Europe, dans des Sociétés, bien autrement nombreuses que la nôtre, on ne compte souvent que cinq ou six membres aux réunions. L'éloge que votre Président est heureux de pouvoir vous adresser à ce sujet n'est donc pas une flatterie.

Au reste, le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre Société, c'est qu'elle a pu atteindre sa cinquième année d'existence dans une union qui ne s'est jamais altérée un seul instant; qu'elle a mis au jour, et peut-être préservé de la destruction, une grande quantité de matériaux importants pour l'histoire locale; qu'elle a contribué à placer en évidence quelques jeunes talents qui honorent l'Algérie; et qu'enfin, en développant ici le goût des études historiques, elle a offert un noble aliment à beaucoup de bons esprits et les a préservés des tendances matérielles qui dominent trop souvent dans les pays nouveaux, où la société proprement dite n'a pas encore eu le temps de se constituer. Les encouragements donnés par différents Ministres et par les Conseils généraux témoignent, d'ailleurs, que l'œuvre de la Société historique algérienne a été reconnue sérieuse utile, accomplie avec un zèle bien désintéressé et non sans quelque talent.

Il ne reste donc plus qu'à suivre une honorable voie déjà ouverte et d'ajouter à l'honneur d'une heureuse initiative le mérite d'une virile persévérance.



Après la lecture de ce rapport, la Société, votant sur la proposition faite par le Président, décide que le Bureau actuel sera maintenu jusqu'au 31 décembre 1860, et que dorénavant les élections générales se feront dans la première séance de janvier.

Elle approuve ensuite la proposition faite également par M. le Président de faire insérer les trois rapports relatifs à la question de l'Afrique centrale, dans le journal *l'Akhbar*, et d'en faire faire un tirage à part, ce qui permettrait de donner à ces travaux la plus grande publicité possible avec le moins de dépense.

M. Levert, préfet d'Alger et président honoraire de la Société, est introduit dans la salle des séances et vient prendre part aux travaux. Il est reçu par M. le Président.

MM. Wayssettes, Berbrugger et Cocquerel donnent ensuite lecture des rapports que chacun d'eux avait la mission de rédiger. La discussion s'ouvre sur ces différents mémoires.

M. le Préfet énumère quelques difficultés qui pourraient surgir de l'établissement de résidents français dans les contrées au Sud de l'Algérie, en dehors de notre domination. Il se demande si l'exploration du pays ne doit pas précéder leur institution; et il craint que la France ne se trouve engagée au-delà de ce qui pourrait lui convenir dans le cas où ces fonctionnaires seraient lésés dans leurs intérêts ou insultés par des populations indépendantes. Le recrutement de ce personnel lui paraît, d'ailleurs, présenter des difficultés considérables, car il faut, dans des postes semblables, des hommes d'une vigoureuse organisation physique et morale, des hommes dévoués et connaissant à fond les indigènes.

MM. Cocquerel, Bresnier, Berbrugger, Durando, etc., reprennent ces objections une à une. Tous reconnaissent qu'il sera difficile de trouver des hommes qui conviennent parfaitement à ces fonctions, cependant, cela ne leur paraît pas impossible.

M. Berbrugger cite à cette occasion des officiers de l'armée d'Afrique qui sont restés pendant plusieurs années dans des positions analogues et qui s'en sont parfaitement tirés. Il ne s'agit donc que de bien choisir.

Il fait observer ensuite qu'il n'est pas indispensable de donner un caractère officiel à ces agents. On peut confier à de simples voyageurs la mission d'explorer certains points du Sud-Est, où nous avons intérêt à exercer quelque influence, leur accorder un subside convenable en leur imposant l'obligation de rester deux ou trois ans

dans l'oasis ou la contrée qui leur aura été assignée. Cela lui semble tout concilier.

M. Durando rappelle que, de tous les Européens, les médecins sont ceux que les musulmans accueillent le plus volontiers. Les études que le médecin doit faire le rendent tout-à-fait propre aussi à rendre de grands services scientifiques dans une mission de ce genre. Il lui semble que c'est surtout dans cette classe qu'il faut chercher des candidats.

M. Cocquerel est d'avis que l'institution des résidents doit précéder toute exploration faite sur une grande échelle. Placés aux avant-postes de la civilisation européenne, ils seraient en excellente position de recueillir les renseignements les meilleurs et les plus abondants. Ils offriraient à nos voyageurs d'utiles points d'appui et de précieuses étapes où ceux-ci seraient toujours sûrs de trouver sympathie, aide, protection, et où ils se retremperaient pour continuer leurs courses aventureuses.

On ne pousse pas la discussion plus loin dans cette séance, mais elle sera reprise à la prochaine réunion, alors que les trois rapports ayant été publiés, chaque membre sera complètement pénétré de l'ensemble du sujet.

Avant de lever la séance, M. le Président adresse, au nom de la Société, des remercîments à M. le Préfet pour avoir bien voulu honorer cette réunion de sa présence et apporter le concours de ses lumières sur le sujet à l'ordre du jour. Il profite de cette occasion pour renouveler à cet honorable fonctionnaire le témoignage de reconnaissance que la Société lui doit, au sujet de sa bienveillante intervention auprès du Conseil général, lorsqu'il s'est agi de renouveler à la *Revue africaine* les 500 francs de la subvention votée en 1858. Il espère que M. le Préfet daignera continuer à la Société la haute sympathie qu'il a bien voulu lui accorder jusqu'ici.

Pour extrait ou analyse,

*Le Secrétaire*,

VAYSSETTES.



## PARTIE NON OFFICIELLE.

**Beni Khettab.** — On nous écrit de cette partie de la Kabilie orientale, à la date du 21 juin :

« En attendant que je vous adresse une notice plus détaillée sur les remarques archéologiques que je pourrai faire pendant le cours de l'expédition, je m'empresse de vous communiquer aujourd'hui une nouvelle copie de la fameuse inscription de Fdoulès, dont la découverte est due à M. le colonel de Neveu.

» Lorsque, en 1857, de concert avec M. le capitaine d'Yanville, nous avons essayé d'en relever la copie, publiée depuis dans l'*Annuaire* de Constantine, nous éprouvâmes de grandes difficultés : un brouillard humide nous enveloppait ; et, raison plus sérieuse encore, nous ne pouvions disposer que de quelques instants.

» Ces jours derniers, de notre bivouac de Fedj el-Arbâ, je me suis rendu à Fdoulès pour tâcher de me procurer une copie plus exacte de ce fragment épigraphique dont le sens a tant préoccupé ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire du pays.

» M. Puig, pharmacien attaché à l'ambulance de la colonne, qui avait apporté son appareil photographique, a bien voulu me prêter son concours, mais le résultat a été nul. J'ai essayé alors l'estampage : les nombreuses rugosités de la pierre et la mousse verdâtre qui la recouvre, ont encore rendu ma besogne inutile. Enfin, j'ai dû me borner à consacrer plusieurs heures pour reproduire aussi exactement que possible la copie ci-jointe, dont chaque ligne donne relativement la grandeur des lettres, en diminuant les caractères du haut en bas.

« Quelques mots sont tracés avec moins de netteté que d'autres ; ce sont ceux dont la lecture m'a paru douteuse. Si ce nouveau travail n'est point aussi complet que j'aurais voulu l'obtenir, il pourra servir du moins à la comparaison avec les copies précédentes et à rétablir peut-être la lecture de quelques mots illisibles (1).

» A *El-Aroussa*, où nous avons bivouaqué le 14 juin, j'ai vu un monument celtique ou druidique, dont je vous adresse un croquis, avec les dimensions. Il donne son nom au quartier où il est situé.

» El-Aroussa (la fiancée) est un dolmen en calcaire grisâtre, orienté de l'Est à l'Ouest, qui se trouve dressé sur le versant oriental d'un plateau vaste et découvert du pays des Beni Ftah.

(1) Cette communication nous parvient au moment de mettre la dernière feuille de ce numéro sous presse. Nous ne pouvons donc pas publier aujourd'hui la copie de M. Féraud, que la typographie ordinaire ne pourrait reproduire, et qui doit être lithographiée. — N. de la R.

» Deux pierres, légèrement penchées à droite, supportent la table supérieure. Une quatrième dalle ferme le côté Ouest.

» L'imagination fantastique des Kabiles a brodé sur ce monument une légende a peu près analogue à celle du Hammam Meskhoutin, près de Guelma :

« Un frère voulait épouser sa sœur. Dieu, pour empêcher ou
» punir cette union incestueuse, transforma en pierre le con-
» ple criminel, au moment où il se transportait vers le toit con-
» jugal. »

» Les deux blocs perpendiculaire qui servent de pieds à la table représentent, selon eux, le corps et les jambes de la mule montée par la fiancée. La table serait l'Aroussa elle même ; et, enfin, la pierre qui parait fermer le monument du côté Ouest serait le mari.

» Plusieurs autres blocs de pierre informes jonchent le sol aux environs. Ce sont là les parents, les témoins et les amis invités à la noce.

» Le kadi qui aurait présidé au mariage figure aussi au nombre des coupables métamorphosés ; on le remarque à son ampleur et à une certaine blancheur que n'ont pas ses compagnons d'infortune.

» J'ai vu encore sur le plateau d'El-Aroussa, plusieurs vestiges de l'occupation romaine. — Ce devait être des postes militaires ou des établissements agricoles. »

L. Feraud, *Interprète de l'armée.*

Sahara. — On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de M. H. Duveyrier, adressée à M. Mac Carthy et datée de Biskra, le 11 avril 1860 :

« Je vous ai fait communiquer dernièrement les résultats définitifs des observations astronomiques que j'ai faites à R'ardaïa et dans plusieurs localités situées au Sud de cette ville, du moins celles que j'avais envoyées en Allemagne et qui ont été calculées à Gotha sous la direction de Hansen, directeur de l'Observatoire de cette ville. Pour plus de sûreté je les recopie ici :

| | | |
|---|---|---|
| R'ardaïa, latitude Nord | 32° 28' 36", longitude | 1° 33' 54" |
| Metlili. . . . . | 32° 14' 30" | 1° 31' 30" |
| H'assi Djedid. . . | 32° 12' 8" | 1° 25' 12" |
| H'assi D'omrân. . . | 31° 51' 48" | 1° 14' 48" |
| H'assi Berr'aoui. . | 31° 32' 47" | 1° 21' 00" |
| H'assi Zerara. . . | 31° 15' 18" | 1° 9' 48" |
| El-Goléa. . . . . | 30° 32' 12" | 0° 47' 31" |

» La grande différence que vous trouverez entre les longitudes des points extrêmes de cette liste, les seules qui aient été déduites d'observations directes (les autres ont été interpolées), et les chiffres que j'ai envoyés à la Société de Géographie de Paris tiennent,



je crois, en grande partie à l'estime de la collimation de mon sextant qui s'est trouvée être de 30" 6, et, j'en suis honteux, à une erreur d'addition dans les moyennes.

» L'incertitude des positions que je vous donne aujourd'hui n'existe plus que dans l'erreur possible d'observation, et, pour El-Goléa, dans la variation de marche d'une montre pendant un court intervalle de temps, une demi-heure. Vous pouvez vous servir des latitudes en toute sûreté ; quand aux longitudes, nous n'avons rien de préférable pour le moment.

« Le Dr Petermann a publié dans le numéro 2 de sa *Revue géographique* pour l'année 1860, la carte très-détaillée de ma course chez les Chaanba à l'échelle du millionnième. Cette carte est, comme toutes celles qu'il fait, très-bien exécutée ; malheureusement, il fit alors recalculer les longitudes, et, par suite de l'erreur d'addition dont je vous parlais à l'instant, elles se sont trouvées complètement déplacées. Son numéro 3 contient une rectification de laquelle j'ai extrait le tableau que vous envoie.

« Avant de passer à d'autres sujets, je dois vous dire que le Dr Barth fait faire une traduction française soignée de son ouvrage (1). Ses vocabulaires, au nombre de quarante-sept, paraîtront cet hiver ; il y en a six ou sept de 2 à 3,000 mots.

« Les ministères de l'Algérie et du Commerce m'ont accordé récemment une indemnité de 6,000 fr. qui est venue, je vous assure, très à propos pour me permettre de ne plus rien demander à mon père.

« Quelques mots actuellement sur mes dernières courses du 1er février au 10 avril 1860. Elles ont été motivées surtout par l'impossibilité où je me trouvais d'attendre à Biskra, sans rien faire, la réparation de mon chronomètre. Choisissant autant que possible du nouveau, je me suis rendu à Mer'aïeur, par la route des colonnes, et coupant alors au Sud-Est j'ai été aboutir à Guemar, dans l'Oued Souf. A El-Oued, le khalifa ne voulut pas me laisser partir pour le Djerid tunisien, alors je pris le parti de relever la longue route d'El-Oued à Ouargla, laquelle plonge tellement au Sud qu'elle a un développement total de sept jours de marche et qu'elle n'est pas ainsi plus courte que celle qui passe par Tougourt.

» De Ouargla je revins dans cette dernière ville, où je trouvai des autorisations précises pour me rendre à Nefta, et de nombreux *a'mra* (ordres) du Bey de Tunis, Si Sadok, que mon père s'était procurés au cabinet de l'Empereur. Je me dirigeai donc de Tougourt à El-Oued, où je cassai mon dernier Fortin et d'où je partis pour Nefta, escorté par 175 fusils et par

(1) M. Duveyrier veut sans doute parler de la traduction de M. Paul Ithier, publiée à Bruxelles par MM. Van Meenen.

quantité de poltrons. La route, il est vrai, est loin d'être sûre, comme vous le verez lorsque je pourrai vous raconter mes tribulations de voyage. En Tunisie, j'allai de Nefta à Tozer, puis à Sedada et de là au Nifzaoua en traversant le Grand Chot'.

» Du Nifzaoua je me rendis à Gabès, puis de là directement à Gafsa en rentrant à Tozer, je fis tous mes efforts pour ne pas rentrer en Algérie par le Souf. Enfin je pus m'en aller par la montagne, touchant Chebika, Tamar'za, Midas et Neguerin, puis Zribt el-Oued, j'atteignis Biskra.

» J'ai 18 latitudes et 2 longitudes (Tozer et Nefta); tout le Djerid tunisien est à 15 minutes environ de sa position en latitude. M. Prax a dû appliquer en sens inverse la correction du demi diamètre du soleil, mais ce que je dis là n'est qu'une supposition.

» Latitude de Sedada :

| | |
|---|---|
| 1° Par le passage de Sirius au méridien (12 mars) | 34° 0' 36" 8 |
| 2° Par le passage du soleil au méridien (13 mars) | 34° 0' 32" 5 |
| 3° Par le passage de Sirius au méridien (13 mars) | 34° 0' 41" 4 |
| Moyenne. | 34° 0' 37" |

» Je trouve Nefta par 33° 52' 21" ; Tozer, provisoirement par 33° 54' 54" ; Gafsa est mieux. Je vous dirai avant mon départ où s'en va le Nifzaoua

» Indépendamment des observations astronomiques, j'ai les itinéraires détaillés de toutes mes courses. J'ai copié une trentaine d'inscriptions latines que j'enverrai sous peu au général Desvaux, et plus tard j'y joindrai des notes sur les ruines où je les ai relevées. J'ai quelques échantillons d'histoire naturelle, des fossiles de la grotte de Seba Regoud, mais un peu déformés.

» Tout à vous de cœur,

« H. Duveyrier. »

Chellala. — En publiant, dans notre numéro 22, la traduction du récit de l'*Expédition de Chellala*, nous avons oublié de dire que le manuscrit original a été recueilli jadis par M. le général Deligny, qui l'a donné en 1847 à M. Bresnier, en l'autorisant à le publier quand il le jugerait opportun, M. Bresnier nous prie de réparer cette omission en constatant sa gratitude pour le donateur.

Nous ajouterons que, dans la note qui vient à la suite de cet article (page 186 du IV° volume de la *Revue*), il faut rectifier la date, qui est 1847 et non 1857, comme il a été imprimé par erreur.

**AVIS.** — Le n° 23 de la *Revue Africaine* ne devait paraître qu'au mois d'août, ainsi qu'il a été annoncé récemment. Mais le désir de placer, en temps opportun sous les yeux du lecteur, l'article de M. Bulard, sur l'éclipse du 18 juillet 1860, nous engage à en avancer la publication. Il sera donc distribué dès le 12 juillet.

Alger. — Typ. BASTIDE.

4° Année. N° 24. Octobre 1860.

# Revue africaine

## DES FRONTIÈRES DE L'ALGÉRIE (1).

Nous nous proposons de traiter, avec les développements que le sujet exige, la question importante des limites réelles, authentiques de l'Algérie. La tranquillité du pays, ses intérêts actuels, — et surtout ceux de l'avenir, — c'est-à-dire les plus précieux, — veulent qu'il ne subsiste aucun doute sur la matière ; et que les usurpations, s'il y en a eu d'accomplies récemment, disparaissent, au moment opportun, devant le droit immémorial que la conquête nous a légué.

Les frontières mal définies, ou indécises en elle-mêmes, étant une cause permanente de querelles, les nations ont toujours cherché à se circonscrire entre des barrières vraiment géographiques, à l'abri de grands reliefs de terrain, de larges rivières, car ce sont des fossés et remparts naturels qui précisent clairement la propriété de chacun.

Les peuplades primitives ont à un degré plus éminent que les autres cet instinct de nette délimitation ; parce que l'esprit de cosmopolitisme, conséquence du progrès social, ne leur a pas donné une sorte d'indifférence à l'endroit de la propriété nationale, et que le nombre et la complication des intérêts généraux ne

(1) Le travail qu'on va lire est la reproduction des articles publiés dans l'*Akhbar*, les 12, 24 février et 20 mars 1852. Quelques corrections et un assez grand nombre d'additions y ont été faites, toutefois, par l'auteur.

les ont pas rendues étrangères aux grandes affaires publiques, comme cela arrive aux masses des pays civilisés.

Ce serait donc une grande erreur de répéter, d'après certains écrivains, que l'Algérie, pays barbare, n'avait pas de limites bien précises, que ses frontières étaient un terrain vague perpétuellement en litige, où la ligne séparative, qu'aucune des parties belligérantes ne connaissait au juste, avançait ou reculait au profit de l'une ou de l'autre, selon les chances de la guerre. Il n'en serait ainsi que si l'on envisageait la question au seul point de vue d'un fait et d'un moment donnés; mais un fait transitoire n'affecte pas un droit antique qui n'a jamais été sérieusement contesté, dont on suit la trace pendant dix-huit siècles, qui a résisté à toutes les révolutions, à toutes les invasions, et qui n'a cédé devant des usurpations momentanées, que pour reparaître bientôt avec plus d'intensité et de force.

Qu'on nous pardonne d'expliquer par un court préambule une assertion qui doit être bien démontrée, pour que la suite de ce travail produise tout le fruit que nous en attendons.

Du temps de la domination romaine, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, se retrouvent sous des noms différents, mais toujours avec les mêmes frontières.

La Tingitane (Maroc) était séparée de la Césarienne (Algérie occidentale) par le fleuve Malva, la Moulouïa de nos jours (1). Ce fut plus tard la frontière des royaumes de Fez et de Tlemcen. C'était encore celle du pachalik d'Alger et de l'empire du Maroc; et nous racontions, il y a quelque temps, dans un article intitulé *l'Algérie et le Maroc* depuis 1830, comment, vers la fin du XVII[e] siècle, Chaban Pacha avait fait respecter cette limite séculaire au sultan Moula Ismaïl. Nous l'avons abandonnée, cette limite, par le traité de 1844; mais on connaissait alors si peu les antécédents du pays! On touchait encore à l'époque où un gouverneur-général avait pu rendre un arrêté dont le premier article était ainsi conçu :

---

(1) Nous avons publié dans l'*Akhbar*, du 11 juillet 1844, un article intitulé *Question des frontières entre le Maroc et l'Algérie*. A l'époque où cette insertion était toute de circonstance, nous soutenions déjà que la Moulouïa est notre véritable limite occidentale; depuis lors, nous n'avons négligé aucune occasion de rappeler le droit dont la France a hérité sur ce point. Les victoires d'Isly, Tanger, Mogador fournissaient une excellente occasion de le faire prévaloir. On verra bientôt qu'il n'en fut rien.



« Le *Djerid* et le khalifat de la Medjana formeront une subdivision qui portera le nom d'arrondissement de Sétif.» (*Actes du Gouvernement*, 15 octobre 1840).

La majorité de nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur dise que le *Djerid* appartient à Tunis et que c'était sans doute le *Hodna* que l'on voulait désigner par ce nom fort impropre.

La *Tusca* des Romains, le Oued-Zaïn ou Oued-Berber actuel (en face de l'île de Tabarque), séparait la Numidie (Algérie Orientale) de la province d'Afrique aujourd'hui *Friguïa* (1) ou Tunisie septentrionale. Elle sépara plus tard les royaumes formés dans ces régions par des dynasties indigènes, comme elle a séparé plus récemment les pachaliks de Tunis et d Alger.

Une pareille persistance, à travers tant de perturbations politiques si graves, et pendant une si longue suite de siècles, fait déjà pressentir que ces deux limites de l'Algérie sont vraiment naturelles, fondées à la fois sur des bases géographiques et ethnographiques, ce que, du reste, nous ne tarderons pas à démontrer.

Des quatre frontières entre lesquelles l'Algérie se trouve circonscrite, celle du nord est immuable de sa nature, elle n'a pu ni ne peut donner lieu à aucun doute, à aucune contestation. Nos voisins de ce côté sont les flots de la Méditerranée, voisins turbulents quelquefois, que les poètes et les géologues accusent même d'empiéter sur nos domaines, mais qui compensent largement un dommage, insensible encore après une longue série de siècles, en protégeant le pays contre les invasions européennes.

LIMITE MÉRIDIONALE. — La frontière du sud semble l'exacte contre-partie de celle du nord; quoique les géographes-poètes l'appellent aussi une mer, et que, pour continuer leur métaphore favorite, ils l'animent de ces flottes vivantes que le vulgaire nomme prosaïquement des caravanes de chameaux. Autant la limite septentrionale est nettement accusée et indiscutable, autant l'autre paraît vague et sujette à controverse. Les géographes-conquérants vont plus loin : ils prétendent qu'il n'y a pas de frontière de ce côté, et que nous pouvons nous étendre jusqu'aux montagnes de la Lune (si elles existent!), sous l'équateur, les enjamber même pour aller donner la main aux colons anglais du cap de Bonne-

---

(1) Dans la langue littérale on écrit *Afrikia*, dont la parenté avec l'*Africa* des anciens est évidente.

Espérance, pourvu cependant que ce soit à une époque d'entente cordiale.

Les esprits aventureux du Cap des Tempêtes font sans doute de leur côté un raisonnement analogue et pensent que les colons de la Grande-Bretagne peuvent s'étendre indéfiniment dans la direction du nord. Il est heureux, pour la paix de l'Afrique, que ces fantastiques frontières ne doivent pas se heurter de longtemps.

M. Carette, esprit judicieux et réfléchi, a traité la question de nos frontières méridionales à un point de vue tout différent : s'appuyant sur des considérations topographiques et ethnographiques, il a presque deviné la vraie limite. M. le général Daumas a fait plus (voir la carte du *Sahara algérien*), il en a donné avec exactitude le tronçon occidental pour tout le Magreb

L'historien Ebn-Khaldoun fournit les moyens de préciser et de compléter cette délimitation. Voici l'analyse de ce qu'il a écrit à ce sujet :

Selon lui, les bornes de l'Afrique septentrionale, au midi, sont une ligne de dunes qu'il appelle l'Areg. Là, s'arrêtaient les pérégrinations hivernales des Arabes nomades des pays barbaresques, et celles des Berbers voilés (*Ahl-el-litham*), que nous connaissons sous le nom de Touareg, qui désigne la principale branche de la deuxième race sanhadjite. Le minimum de largeur de cette bande sablonneuse, barrière jetée entre le Magreb et l'intérieur de l'Afrique, est de trois journées de marche. L'Areg commence vers l'ouest derrière le Maroc, à l'embouchure de Oued Noun, dans l'Océan ; à l'est, il se termine au Nil et à la Méditerranée.

Cette ligne, très-sinueuse dans son parcours, laisse au sud Gourara et les autres bourgades de Touat, l'oasis de Goléa, ainsi que R'damès, le Fezzan et Oueddan. Cependant ces trois derniers cantons, ainsi que Gourara et une partie du Touat, sont considérés comme des annexes du Magreb.

L'Areg est séparé des montagnes qui bornent le Tel (1), au sud, par les contrées dactylifères, puis par des plaines salées (sebkha) et des déserts (Sahara, proprement dit), dont le sol ne produit en général que des brousssailles rabougries et fort clair-semées.

(1) Le Tel, pris dans sa véritable acception, s'entend de tout le pays compris entre la Méditerranée et les oasis: Djerid, Ziban ou Ksour. Le Tel est un immense plateau bordé au nord par l'Atlas Méditerranéen et au sud par l'Atlas Saharien.



Ceci indique assez l'emplacement et la direction de ces dunes limitatives. La carte de M. le général Daumas en donne le tracé, le nom et la largeur depuis l'Océan jusqu'un peu à l'est d'el-Goléa. Il est facile de les continuer à l'orient, puisqu'on sait qu'elles laissent au nord le Rir', Souf et le Djerid, pays au-delà duquel elles n'ont plus d'importance pour la délimitation méridionale de l'Algérie.

Cette frontière géographique est en même temps une barrière ethnographique, qui sépare nos oasiens (Berbers Zenata) des Berbers Sanhadja, généralement connus sous le nom de Touareg, races ennemies de temps immémorial.

Entre Ouargla et El-Goléa, presque sous le méridien d'Alger, l'Areg est coupé du nord au sud par un plateau pierreux fortement accidenté, d'une altitude maximum de six à sept cents mètres, qui commence avec l'extrémité septentrionale du pays des Beni-Mzab, et se prolonge au sud à une distance qui n'est pas connue, mais qui doit au moins atteindre la route de R'damès à Tou at; car un des itinéraires de Richardson mentionne un terrain rocailleux et montueux, sous un méridien intermédiaire à ceux de Ouargla et d'El-Goléa.

Léon l'Africain, dans son livre I (Division de l'Afrique), donne pour limite sud aux contrées dactylifères, des arènes qui les séparent de ce qu'il nomme le désert de Libye (pays des Touareg), arènes qui, selon lui, commencent vers l'ouest à Oued-Noun, aux bords de l'Océan, et finissent du côté de l'est à la cité d'Eloacat, à cent milles de l'Egypte.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces arènes, ou lignes de dunes sablonneuses, l'immense Areg décrit par Ebn-Khaldoun.

Nous pourrions produire d'autres textes à l'appui de ceux qu'on vient de lire; mais ces derniers suffisent pour établir ce que nous voulions démontrer. C'est-à-dire que l'Algérie a une frontière méridionale déterminée par une longue chaîne de collines sablonneuses, chaîne qui sépare des populations de mœurs, d'origines différentes et essentiellement hostiles les unes aux autres.

La délimitation méridionale que nous avons indiquée n'a certainement pas assez de précision pour ne point donner prise à des chicanes diplomatiques, mais notre gouvernement n'est pas plus en mesure de s'y exposer que les Touareg n'ont intérêt à en faire naître. De toutes les contrées désolées que nous avons eu occasion

de voir pendant six mois passés au milieu des déserts tunisiens et algériens (en 1850-1851), durant l'hiver, saison la plus favorable, nous n'avons rien observé qui répondît mieux à l'idée classique que l'on se fait en Europe de la physionomie du Sahara que les terrains de l'Areg.

L'extension du forage artésien, l'ouverture d'une ligne commerciale vers le Soudan par notre désert, changeront peut-être un jour la face de la question. Mais c'est, par malheur, dans un avenir si éloigné que si nous en parlons ici, ce n'est vraiment que pour mémoire (1).

Limite orientale. — Les deux frontières dont nous avons encore à parler — celles de l'Est et de l'Ouest — sont les plus importantes. Cette dernière étant fixée par la convention de 1844, il semble qu'il n'y ait plus lieu de s'en occuper ; mais il n'est pas dans la destinée des transactions diplomatiques de durer éternellement, même entre civilisés, à plus forte raison avec des Barbares fanatiques comme les Marocains.

Il n'est donc pas hors de propos de rechercher si notre limite occidentale est ce qu'elle devrait être au point de vue de notre droit et de nos intérêts, afin qu'une occasion venant à se présenter on soit à même de revenir sur ce qui a eu lieu en 1844.

Quant à la frontière orientale, on en a déjà parlé dans ce journal, à propos de quelques collisions survenues à l'est de La Calle ; et l'on regrettait que le travail commencé dans le but de fixer avec précision les bornes des deux États eût été arrêté presque dès le principe par une influence étrangère, s'appuyant sur le droit souverain de la Porte Ottomane. Heureusement, la bonne intelligence qui a toujours régné entre le gouvernement tunisien et le nôtre, diminue les inconvénients de la situation incertaine que cet incident a faite aux deux pays limitrophes.

En exprimant le regret que la limite ne soit pas tout-à-fait réglée entre Tunis et l'Algérie, nous n'entendons pas dire par là que cette limite soit incertaine. Lorsque M. le maréchal Randon commandait la province de Bône, il a parcouru toute cette frontière, depuis la Méditerranée jusqu'au Sahara, et l'a reconnue avec autant d'exactitude et d'habileté qu'il a mis de résolution à la faire respecter de nos voisins. Si quelque point reste encore douteux ou pour mieux dire controversé, sur cette longue ligne, ce n'est qu'une insignifiante exception, qui ne peut inspirer aucune crainte sérieuse pour l'avenir, et qui n'est pas de nature à compromettre aucun des grands intérêts présents ou futurs de l'Algérie.

(1) Il faut remarquer que cette partie de notre travail a été écrite et publiée en 1852. Les intelligents efforts de M. le général Desvaux, dans le sud de la province orientale, ont amené des résultats que nous ne pouvions pas prévoir alors.



Dans l'état actuel de la question, voici les points sur lesquels on s'accorde et ceux sur lesquels on diffère :

On reconnaît des deux parts que le Djerid, — qui appartient à Tunis, — se trouve séparé de notre Oasie méridionale et des Zibans, par une ligne sud-nord que jalonnent Bir el Asli, Bou-Nab, et qui passe entre R'asran et notre oasis de Negrin, pour aller se confondre avec Oued-Helal, qui la continue au nord. Cette limite sépare, en effet, les terrains que parcourent les nomades tunisiens et les nôtres. Cependant, nos Souafa assurent qu'avant le bey Hamouda, qui régnait à Tunis, vers le commencement de ce siècle, Nefta était à Alger. Ajoutons que leur assertion ne paraît pas justifiée.

La frontière se continue ensuite vers le nord, en passant à quelques kilomètres à l'est de Tebessa, qui a toujours eu garnison algérienne.

Du côté de la mer, Tunis a des prétentions assez étranges, car il place la limite au puits qui se trouve au milieu de La Calle ; de sorte qu'une moitié de la ville serait tunisienne et l'autre algérienne ! Nous la posons en face de Tabarque, à l'embouchure de l'Oued Zain ou Oued Berber ; et nous avons sur nos voisins l'avantage de pouvoir prouver notre prétention.

Les Tunisiens croient justifier leurs réclamations en disant que la compagnie française de La Calle payait des redevances à leur gouvernement comme à celui d'Alger, ce qui implique, à leur sens, qu'ils ont une part de souveraineté dans cette ville. Mais comme ces redevances ne s'appliquaient qu'au droit de pêcher le corail à l'est de la frontière, dans les eaux de Tunis, la conséquence qu'ils en tirent n'a pas du tout la valeur qu'ils essaient de lui attribuer.

Le savant et judicieux docteur Shaw, qui fut pendant longtemps attaché au consulat d'Angleterre à Alger en qualité de chapelain, qui avait visité les deux pays et qui les a décrits avec une sagacité et un talent d'observation remarquables, dit (T. I. p. 2) : « Le » royaume d'Alger est borné au levant par la rivière *Zain*, qui est

» la *Tusca* des anciens (1). » Il n'est pas un ouvrage faisant autorité en géographie de l'Afrique septentrionale qui n'indique la même limite. Ainsi la Tusca, qui du temps des Romains séparait la Numidie de la province d'Afrique proprement dite, qui a séparé plus tard, sous le nom de Oued-Zain, la Friguïa (Tunisie du nord) du pays placé à l'ouest, est encore aujourd'hui la limite.

On la retrouve, cette même frontière, entre les pachaliks de Tunis et d'Alger. Il n'y a pas de prétention qui puisse prévaloir contre un droit qui a ainsi traversé les siècles.

Si nous étions animés de l'esprit d'empiétement qui possède nos voisins, nous pourrions même réclamer Tabarque; car il existe, entre autres preuves à l'appui de cette prétention, une pièce originale en turc, en arabe et en italien — nous l'avons sous les yeux — où Hadji-Chaban, dey d'Alger, fait acte de souveraineté vis-à-vis du gouverneur génois de Tabarque, qui s'oblige à lui payer annuellement un impôt de 1,600 écus d'or.

Voici, au reste, ce document qu'il faut nécessairement produire *in extenso*, dans cette question de la frontière orientale :

« Au nom de Dieu ! Nous, Hadj Chaban, Dey gouverneur du
» royaume d'Alger, et Mahmoud *Ar'a* ainsi que tout le Di-
» van, accordons ample et libre sauf-conduit à l'illustrissime
» seigneur Giovanni Nicolo Speroni, gouverneur de l'île de
» Tabarque et à tous ceux qui lui succéderont dans ce lieu, à
» tous ses gens, tels que pêcheurs et autres, appartenant au-
» dit lieu, qui peuvent stationner, habiter tranquillement dans
» ladite île de Tabarque; ainsi que dans toutes les circon-
» stances et dépendances d'icelle, sans qu'aucune personne puisse
» leur apporter nul empêchement ni leur causer aucun pré-
» judice. Ils y pourront faire la pêche du corail dans toutes ses
» dépendances, c'est-à-dire depuis le cap Rosa jusqu'au cap Ser-
» rat, en dedans de ce cap, comme d'habitude il est pêché. Et
» nous voulons qu'aucune personne n'ose pêcher dans lesdits
» lieux, sans licence dudit très-illustre seigneur gouverneur de
» Tabarque. Nous voulons aussi, que toutes personnes, tant pê-

(1) A la page 123 du même volume, il dit encore : « Le Oued el-Erg, » qui sort du lac des Nadis (Nahed) est à cinq lieues à l'est de La Calle. » Il a été ici pendant quelque temps la borne entre les républiques d'Al- » ger et de Tunis ; mais comme le pays qui est entre Oued el-Erg et » Zain paye souvent contribution aux Algériens, cela m'a engagé à fixer » la Zain comme borne orientale de leurs États. »



» cheurs qu[illegible]es appartenant audit lieu de Tabarque, puissent
» trafiquer et aller, venir, tant par terre que par mer, dans tous
» les pays, terres et rivages de notre domaine, sans qu'on leur
» cause aucun empêchement. Nous voulons aussi que par tous
» ils soient bien venus et bien traités dans toutes leurs affaires
» et leur accordons également ample sauf-conduit pour qu'ils puis-
» sent faire aller de Gênes à Tabarque et de Tabarque à Gênes,
» toutes sortes de bâtiments, navires, saettes, frégates, et autres
» batiments de commerce, pourvu que ce ne soient pas des ga-
» lères, des galiotes ou des navires de course ; — accordons aussi
» qu'ils puissent librement venir, retourner, trafiquer dans toutes
» les parties de notre domination avec leur corail et toute au-
» tre sorte de marchandises. Et commandons à cet effet à tous
» les Raïs, capitaines, et autres sujets de notre domination qu'ils
» se gardent d'oser leur faire aucun déplaisir, mais qu'ils doi-
» vent leur faire toute espèce de faveur dont ils auront be-
» soin comme à nos amis et tributaires. Et cela pourvu que
» ledit gouverneur, ou ses agents, fasse son devoir, en payant cha-
» que année, dans tout le mois de novembre, la somme dont
» nous sommes convenus par an, qui est de 1,600 écus d'or.
» En foi de la vérité je lui ai délivré le présent sauf-conduit en
» turc, en arabe et en chrétien (1).
» Donné à Alger dans notre palais royal, écrit par notre secré-
» taire royal et scellé de notre.... sceau, au mois de chaoual
» en l'an 1104 des Maures et en l'an des Chrétiens 1693, 5 juin. »

Nous ne demandons pas qu'on s'arme de cette pièce pour faire restituer une ancienne possession algérienne, mais nous pouvons l'invoquer, du moins contre la prétention de placer la frontière au milieu de la ville de La Calle.

Déjà, dans le seizième siècle, Haedo constate implicitement cette frontière, lorsque, en parlant de la dixième branche du revenu du dey d'Alger, il dit : « *Lo decimo es parte de su renta lo que le pagan Ginoueses porque los dexe pescar el coral en Tabarca.* » (*Topografia de Argel*, 46).

Selon M. Sander Rang (*Notice sur les pachas d'Alger*), lorsqu'en 1751 l'Angleterre demanda au bey de Tunis, par l'entremise de l'amiral Keppel, la cession de l'île de Tabarque et du cap Nègre,

(1) Cette pièce est en effet trilingue ; le chrétien, c'est la langue italienne.

le dey d'Alger fut sollicité de favoriser cette démarche par une lettre de sa main. Mais ce fut une maladresse, car le dey, qui se prétendait possesseur de tout ou partie de l'île, blessé que les Anglais ne se fussent point d'abord adressés à lui, et probablement qu'ils ne lui eussent point proposé un profit dans cette affaire, repoussa la demande et fit si bien que rien ne fut conclu avec le bey de Tunis.

On lit dans les *Voyages* de M. de Breves, ambassadeur d'Henri IV (p. 363), que les limites de l'Algérie se prenaient depuis la mer jusqu'aux montagnes de l'*Arena* (l'Areg), et la longueur, de levant en ponant, depuis Tabarque jusqu'au Pegnon (de Velez), forteresse que tient le roi d'Espagne, voisine d'Oran.

Nous pourrions encore rappeler que le docteur Shaw dit (T. I, p. 278) : « Les Bédouins des frontières de Tunis (au centre) sont les Bougueuf, qui disputent souvent le passage de la rivière de Serrat aux *Ouarr'a*, tribu formidable qui est sous la *juridiction algérienne*.

Si l'on étudie avec soin la guerre acharnée des deux frères Mohammed et Ali, beys tunisiens, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, guerre où les Algériens intervinrent très-activement, on reste convaincu qu'effectivement la frontière était alors beaucoup plus rapprochée de la ville du Kef qu'elle l'est aujourd'hui.

A notre époque, les Ouarr'a se trouvent, on ne sait comment, sous la *juridiction tunisienne*; et ils n'acceptent même pas que le Fedj-Mrao soit la séparation entre eux et nos Hanencha, prétendant la reculer plus à l'ouest, au *Coudiat el-Haddada*. Leur réclamation se fonde sur ce que ces mots signifient : le Mamelon de la Limite. Comme des dénominations de ce genre se retrouvent en beaucoup d'autres endroits encore plus occidentaux, notre territoire se trouverait singulièrement réduit, si une pareille appellation, évidemment applicable à des propriétés privées, pouvait être admise comme une preuve dans la question des frontières.

Entre voisins bienveillants, ces petites chicanes de mur mitoyen s'arrangent toujours avec facilité; aussi, on ne doit pas attacher une grande importance aux prétentions excentriques du gouvernement de Tunis; car le jour où la question des frontières pourra être vidée entre lui et nous, elle le sera sans amener aucun dissentiment sérieux. Nous terminerons donc ce qui la concerne en indiquant les causes générales par lesquelles la chaîne de montagnes qui nous sépare de la Tunisie a toujours été une limite naturelle et persistante, en dépit des révolutions politiques qui ont fondé, dé-



truit, agrandi ou diminué les divers états dont l'Afrique septentrionale s'est composée à différentes époques.

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ont toujours formé trois groupes politiques distincts, parce qu'au point de vue de la géographie physique, ils forment, en effet, trois contrées tout-à-fait différentes. Leurs subdivisions ont été motivées par des causes identiques.

L'Algérie est un immense plateau encadré entre quatre limites naturelles : au nord, la mer; au sud, les dunes sablonneuses de l'*Areg* avec son aridité et ses solitudes. A l'ouest, existe une vaste dépression qui semble un fossé creusé entre l'Algérie et le Maroc; à l'est, une chaîne particulière termine distinctement notre plateau et laisse la Tunisie à l'Orient.

Les plus anciens habitants se sont cantonnés dans l'Afrique septentrionale par peuplades, selon une loi en parfaite harmonie avec cette configuration du sol; les Arabes conquérants, dans leurs invasions successives, s'y sont distribués de la même manière. Les nationalités distinctes se sont donc toujours séparées entre elles par les limites naturelles que la contrée leur offrait, et en vertu de cet instinct dont nous avons déjà parlé. Car les peuples primitifs ne se contentent pas, comme les nations civilisées, de ces frontières abstraites que l'œil ne voit pas gravées clairement sur le sol, et que l'esprit seul peut concevoir. Or, nous sommes ici encadrés entre deux Etats barbares; cherchons donc à nous séparer d'eux par des lignes qu'ils puissent, pour ainsi dire, toucher au doigt et à l'œil; ce sont les seules qu'ils comprennent et respectent. Nous le devons; car, en même temps que c'est notre intérêt, il se trouve aussi que c'est notre droit.

En appliquant ces principes à la frontière de l'Est, on ne sera pas embarrassé de la déterminer avec certitude et évidence, dans le cas où les prétentions réciproques seraient contradictoires. Nous avons l'essentiel : un point de départ incontestable au nord et des points d'arrivée incontestés au sud. L'espace intermédiaire sera facile à remplir : les populations d'un côté à l'autre de la frontière diffèrent assez de langage et de mœurs; leurs territoires respectifs sont assez connus pour que l'on puisse arriver aisément à fixer ce qui appartient à Alger et ce qui appartient à Tunis : *Fedj-Mrao; Ksar-Djabeur*, ruine romaine sur la frontière de Tunis, à hauteur de la source de oued Sidi-Youcef, plus bas oued Ouarr'a, et *Henchir-Ouimis*, ruine romaine dans un bois de sapin, contre la frontière de Tunis, déterminée en cet endroit par ce cours d'eau,

sont au nombre des points qui jalonnent cet espace intermédiaire.

Une seule et faible difficulté se présente. Les émigrations de quelques tribus tunisiennes sur notre territoire sont un fait de notoriété publique : par exemple, les Troud, dans l'oued Souf, les Nahed, auprès de la Calle. A Tunis, on a voulu édifier de vaines prétentions sur cette circonstance très-simple; on a établi une véritable confusion entre ces tribus adventives et le sol qu'elles habitent. En septembre 1836, un officier tunisien, suivi d'une vingtaine de soldats, se présenta, armé d'une prétention de ce genre, pour percevoir le tribut sur les douars situés à l'ouest de la Calle. On lui fit reprendre poliment le chemin de la frontière. On fit bien, car si on eût toléré une pareille conduite, l'empereur Moula Abd el-Rahman aurait pu aussi envoyer des collecteurs dans le Hamza et la Mitidja, où campent des Arib, population originaire du Sahara marocain.

Nous ne nous serions pas aussi étendu sur ces questions de limites, si elles n'étaient traitées dans des ouvrages modernes et assez populaires avec une incroyable ignorance et des contradictions vraiment surprenantes.

Ainsi, nous lisons dans un volume publié en 1850 :

« Le cap Roso, ainsi que les territoires occupés par les tribus » des Merdars et des Anebbys, arrosés par deux petites rivières, » terminent de ce côté le territoire tunisien. » (V. *Univers pittoresque*. Tunis, par Louis Frank et Marcel, page 22.)

Puis, dans le même volume, on lit : « A treize lieues environ, au » nord de l'île de Tabarque, *où vient aboutir la frontière orientale de* » *l'Algérie*, s'élève, etc. » (Algérie, par M. Carette, p. 9.)

Ainsi, dans un même ouvrage, on trouve que les frontières orientales de l'Algérie commencent près de Bône et aussi qu'elles commencent 100 kilomètres plus à l'Est, à l'île de Tabarque ! Car les noms défigurés de *Merdars* et *Anebbys*, donnés par M. le docteur Louis Frank, se rapportent aux Merdas et aux gens de Bône, ville que les Indigènes appellent *Anneba*, et dont les habitants sont par conséquent des *Annebi*. Quand on pense que cet ouvrage a été publié en 1850, c'est-à-dire vingt ans après la conquête, on ne peut excuser des contradictions aussi choquantes, des erreurs aussi grossières.

Toutefois, entre M. le docteur Louis Frank, ancien médecin du bey de Tunis, qui place nos frontières orientales auprès de Bône — renseignement géographique qu'il tenait sans doute de son auguste client — et M. Carette, qui, d'accord avec une tradition immémoriale et tous les bons auteurs, la fixe à 100 kilomètres plus à l'Est devant l'île de Tabarque, à l'embouchure de l'oued Zain, il ne saurait y avoir la moindre incertitude.



En somme, après avoir compulsé tous les écrivains qui ont parlé des limites de l'Algérie à l'Est, on trouve que ceux qui étaient en position d'être mieux informés, ceux qui se recommandent par la science, le jugement et l'exactitude s'accordent à placer à l'embouchure de l'oued Zain le point de départ de ces limites. Le témoignage de l'histoire, celui d'une antique tradition arrivée jusqu'à nous presque sans interruption, donnent le même résultat. On peut donc regarder la fixation de ce premier et très-important jalon comme un fait désormais incontestable. Ce sera, plus tard, à la diplomatie à lui donner une consécration politique.

Limite occidentale. — Nous voici arrivé à la partie la plus importante de notre travail, à celle même qui nous a particulièrement excité à traiter la question des frontières. Nous devons répéter encore qu'il existe une délimitation écrite entre le Maroc et l'Algérie; que, dès-lors, il faut s'incliner devant le fait accompli, respecter l'autorité de la chose jugée. Mais, comme elle ne l'est, après tout, qu'en première instance, et que les circonstances peuvent amener un cas d'appel, il est bon de s'y tenir préparé. Les observations que nous allons développer auront donc pour unique but de démontrer ce qu'on aurait dû faire d'abord et ce qu'on pourra faire plus tard, si jamais des événements assez probables fournissaient une occasion légitime de revenir sur la fixation des limites.

Toutes les questions qui intéressent l'avenir de l'Algérie ne se sont pas encore nettement dessinées : s'il en est beaucoup de bien comprises, il y en a aussi que l'on entrevoit à peine, et d'autres dont on ne soupçonne même pas l'existence. Il nous a semblé qu'à cette affaire des frontières de l'Ouest se rattachait une de ces questions encore latentes (1), mais que le développement de notre autorité sur le pays et les aspirations croissantes de notre commerce feront surgir quelque jour. C'est ce qui nous a surtout décidé à traiter ce sujet.

Sous la domination romaine, le fleuve *Malva* (la Moulouïa) sépa-

(1) Il faut se rappeler que ceci a été publié en 1852

rait la Mauritanie Tingitane (Maroc) de la Césarienne (Algérie occidentale). *Flumen Malva dirimit Mauretanias duas*, dit l'auteur de l'*Itinéraire d'Antonin*, ce que Ptolémée et tous les géographes de l'antiquité s'accordent aussi à proclamer.

Plus près de nous, Léon l'Africain dit (p. 253) : « Le royaume de Tlemcen (Algérie occidentale) de la partie du Ponant se termine au fleuve Za et à celui de Maluïa (*Moulouïa*). » Il n'est pas un auteur de quelque poids en géographie africaine qui ne reproduise cette délimitation.

L'histoire confirme parfaitement les assertions des géographes. En 1553, Salah-Raïs, pacha d'Alger, écrit au roi de Fez qu'il lui demande seulement de ne pas dépasser les montagnes de la *Moulouïa*, qui sont en face de Melilla et *séparent* le royaume de Fez de celui de Tlemcen. Le Chérif n'ayant pas tenu compte de cette recommandation, le pacha d'Alger le bat à deux reprises et s'empare de sa capitale. (V. Haedo, p. 67, au verso).

Dans un article intitulé *l'Algérie et le Maroc depuis* 1830, nous avons indiqué d'autres conflits entre les deux États voisins, conflits amenés par les mêmes causes. C'était toujours pour faire respecter aux Marocains cette frontière de la Moulouïa que les Algériens prenaient les armes ; et on a vu de quelles sanglantes défaites, de quelles profondes humiliations les Chérifs ont souvent payé leurs prétentions et leurs tentatives à cet égard.

C'est à une époque comparativement très-moderne que les Marocains, profitant de l'affaiblissement du gouvernement turc d'Alger, usurpèrent quelques portions de terrain à l'est de la Moulouïa. Encouragés par le succès, ils voulurent, pour ressusciter les prétentions des anciennes dynasties indigènes, profiter de l'anarchie qui se produisit au début de la conquête française. L'ascendant de nos armes et de notre diplomatie les ayant chassés de Tlemcen, ils se rabattirent à réclamer la Tafna pour frontière, tentative qui ne leur réussit pas mieux que l'autre. Ils ont néanmoins conservé quelque chose du territoire envahi par eux et n'ont pas repassé définitivement la Moulouïa. Malheureusement, un traité est venu en quelque sorte consacrer une partie de leurs empiétements successifs.

Mais, encore une fois, si jamais ils nous fournissent une occasion légitime de revenir sur cette fâcheuse délimitation, on n'oubliera sans doute plus que la Moulaïa est notre vraie frontière de l'Ouest : *Flumen Malva dirimit Mauritanias duas*. On va voir pourquoi il importe de se le rappeler.



La nature a séparé profondément le Maroc de l'Algérie par des frontières évidentes : les Romains l'avaient si bien senti qu'ils rattachaient administrativement la Tingitane (le Maroc) à l'Espagne, tandis que le reste de l'Afrique septentrionale dépendait du proconsul d'Afrique. Cet isolement naturel a motivé, sous les dynasties indigènes, la distinction des deux royaumes de Fez et de Tlemcen, avec les mêmes frontières précisément qui existaient entre la Tingitane et la Césarienne (Algérie occidentale). On a vu, enfin, que le pachalik d'Alger avait aussi la Moulouïa pour frontière à l'Ouest. On ne saurait trop le répéter, un fait qui persiste ainsi pendant vingt siècles doit avoir en lui-même une puissante raison d'être et il constitue certainement un droit respectable que ne sauraient prescrire quelques usurpations récentes, arrachées à la faiblesse d'un gouvernement qui tombait en décrépitude et à l'ignorance, bien naturelle au début, du pouvoir qui lui a succédé.

La Moulouïa, d'ailleurs, sépare des populations tout-à-fait distinctes par leurs tendances et leurs habitudes. Le traité de délimitation, en ne tenant pas plus compte de ce fait que de notre droit immémorial, a eu des résultats assez singuliers qu'un seul exemple fera connaître (1).

La ligne frontière actuelle coupe en deux le territoire des Beni bou Saïd, tribu algérienne qui se trouve ainsi avoir un pied chez nous et l'autre chez le voisin. Chaque fois qu'une colonne française passe de leur côté, ils ne manquent jamais de venir réclamer auprès du commandant contre l'intolérable situation que le traité de délimitation leur a faite. Car, Marocains et Algériens tout à la fois, les Beni bou Saïd sont obligés d'aller sans cesse d'un État et d'une domination à l'autre, pour cultiver un champ ou pour faire paître un troupeau.

Le commandant de la colonne, qui n'en peut mais, passe naturellement outre ; et les Beni Bou Saïd attendent avec impatience une occasion nouvelle de reproduire leurs doléances.

Si le lecteur veut bien se donner la peine de suivre sur la carte, dans ses inconcevables sinuosités, la ligne idéale qu'on appelle notre frontière de l'ouest, il reconnaîtra un fait bien plus

(1) La critique que nous sommes obligé de faire ici ne remonte pas jusqu'aux honorables personnes qui ont préparé ce traité. La question d'Afrique était bien peu connue encore en 1844 et il n'était peut-être pas possible alors d'éviter l'erreur contre laquelle nous nous élevons.

étrange ; c'est que cette frontière, dans le Sahara, est presque sous le méridien d'Orléansville ; car, s'élançant vers l'est par un angle aigu des plus excentriques, elle vient toucher à El-Abiod des Oulad Sidi Chikh (Géryville) ! Ainsi la frontière du Maroc, qui sur le littoral — est à 320 kil. ouest du méridien d'Orléansville — se confond avec ce méridien dans le sud.

Par le fait de cette singulière délimitation, notre Sahara occidental se trouve réellement amputé : sa portion la plus méridionale agrandit le Maroc vers l'est, mais d'une manière purement nominale, car les sultans de l'ouest, qui depuis longtemps n'ont nulle autorité dans leur propre Sahara, ne sont guère en position de dominer dans le nôtre.

Comme une étrangeté en engendre une autre, Oran, privé de sa zone méridionale, au profit du Maroc, a pris celle d'Alger. Ainsi les oasis qui répondent réellement à la région centrale, ressortissent au bureau arabe de Tiharet. L'action de celui de Médea ne dépasse guère Lagouat, et on voit au-delà de cette limite, les provinces de Constantine et d'Oran se mettre en contact immédiat, au détriment de la sphère naturelle d'influence de la province centrale.

Nous nous sommes demandé, en étudiant cette convention des frontières, quel intérêt le Maroc pouvait avoir à nous enlever une partie de notre Sahara, lorsqu'il lui était impossible d'y obtenir la moindre obéissance. Nous croyons avoir trouvé l'explication de l'insistance de nos voisins à embrasser ce qu'ils ne peuvent étreindre. On va apprécier si elle est exacte.

Une des routes les plus commodes pour pénétrer fort loin dans le sud du Maroc est la vallée du Guir, rivière qui a ses sources adossées à celles de la Moulouïa, dans le pays des Aït-Aïache. Par cette voie, on atteint la partie méridionale du Touat c'est-à-dire le 27e degré de latitude, — en cheminant presque toujours dans un pays arrosé, cultivé et habité.

On doit bien remarquer que le voyageur qui a choisi cette direction, n'entre dans le pays de la soif et de la solitude, qu'au 27e parallèle ; tandis que s'il prenait celle qui est à peu près sous notre méridien, il y entrerait dès Lagouat, vers le 34e degré de latitude. Par la route du Guir, on a donc 800 kilomètres environ de plus en bon pays. Les vallées du sud de l'Atlas marocain se prolongent presque toutes ainsi à des grandes distances dans le Désert ; il n'en est malheureusement pas de même pour celles qui, descendant de l'Atlas algérien, suivant une direction méridionale, où elles s'infléchissent brusquement vers l'est, ou elles se perdent après un faible parcours dans les sables ou dans des chot.



En un mot, le Désert réel se rencontre à 400 kilomètres au sud, pour celui qui part de la côte algérienne, et il ne se présente qu'à environ 1,200 kilomètres, si l'on part du littoral marocain, qui est d'ailleurs lui-même plus au sud que le nôtre.

Si donc la Moulouïa et le Guir traçaient les deux extrémités de notre frontière occidentale, nous aurions le côté oriental de la vallée de cette dernière rivière, et nous participerions au bénéfice de cette meilleure de toutes les routes de l'Afrique septentrionale pour se rendre dans l'intérieur. Nous n'avons pas compris de quelle importance il était de mettre le Guir entre nous et le Maroc au sud, mais il est bien possible que cet État ait pensé à nous en éloigner. En repoussant la frontière de notre Sahara occidental jusque sous le méridien d'Orléansville, contre tout droit et toute raison, nos voisins ont réussi, par le fait, à nous éloigner de la vraie route du Soudan. S'ils ne l'ont pas fait à dessein, on avouera que le hasard les a fort bien servis.

La question des communications avec l'intérieur de l'Afrique n'est pas encore ici (en 1852) une chose d'actualité, il est vrai ; mais il suffit qu'elle puisse le devenir un jour, pour qu'il soit sage de s'y préparer de longue main, et, surtout, de ne pas se créer gratuitement des obstacles à une bonne solution. La prévoyance vulgaire, qui suffit au commun des mortels, ne convient pas aux hommes de gouvernement, qui doivent porter leurs regards aussi loin que possible dans l'avenir, et ne pas les circonscrire sur le moment présent.

Envisagée à ce point de vue, que nous croyons exact, on avouera que l'affaire de la délimitation occidentale acquiert une assez grande importance. Aussi, nous désirons vivement que ce que le cadre restreint d'un article de journal nous a permis d'en dire, puisse attirer l'attention des hommes compétents, et faire passer dans l'opinion publique un peu de la conviction qui nous anime à cet égard.

A. Berbrugger.

## MAUSOLÉE D'AKBOU

*Vallée d'oued Sah'el.*

Dans les premiers jours de janvier, je venais de franchir, non sans peine, les neiges du Tizi Beurd ; et à travers les glaces du Jurjura, dont je gagnais le versant méridional, j'arrivai à la Zaouïa renommée d'Ichellaten (Chellata), un des centres religieux et scientifiques les plus renommés de l'Afrique septentrionale.

Après quelques jours passés dans ce sanctuaire du pouvoir théocratique de la famille de Sid Ali Chérif (1), je descendis au Bordj de Taza, situé sur les bords de l'Oued Sah'el, splendide résidence du Bache-Agha, dont l'hospitalité traditionnelle m'avait généreusement devancé à la Zaouïa.

A peine a-t-on quitté les dernières maisons de la bourgade de Chellata, que l'on voit se dérouler le magnifique panorama de l'oued Sa'hel : les massifs montagneux des Beni Abbès, les contreforts des Beni Himmel, dominés au loin par les Babor, dont on aperçoit les cimes à travers les nuages ; plus bas, les riches cultures des industrieux Kabiles, puis l'oued Sa'hel roulant paisiblement, dans un lit large et accidenté, ses eaux, qui vont se jeter dans la baie de Bougie.

Plus près de nous, les indigènes montrent un ilot assez élevé sorte de bizarre pain de sucre, situé au coude de la vallée, laquelle, sans doute, fut, à une époque géologique, le lit primitif d'un fleuve considérable : c'est le Djebel Akbou désigné sur quelques-unes de nos cartes sous le nom de Piton d'Akbou.

Sur le flanc Nord-Ouest de cette élévation, on aperçoit le dôme d'un de ces monuments qui, à dix-huit cents ans de distance, attestent, après mille bouleversements, la puissance de ce peuple romain qui justifiait si bien sa devise : « La plus grande gloire dans la plus grande domination...... »

Un de mes premiers instants de loisir, pendant mon séjour au Bordj de Taza, fut employé à visiter le piton d'Akbou, sur lequel les indigènes n'avaient pas manqué de me raconter mille mer-

(1) Cette famille d'origine andalouse, comme toutes celles des marabouts, est dépositaire, depuis 150 ans environ, du pouvoir religieux, par extinction des héritiers directs du fondateur de la Zaouïa.



veilles et que je désirais d'ailleurs faire connaître à la Société historique algérienne.

La montagne d'Akbou est située près du coude formé par l'oued Sah'el et son confluent l'oued Adjeb, à environ un kilomètre de Taza et à deux du Bordj de Tasmat, en face des contreforts des Aït.Aïdel.

Après avoir monté à travers les rochers et les broussailles, j'arrive au très-remarquable monument, but de mon excursion et dont le dessin fera un peu mieux comprendre une description esquissée dans une seule visite, écourtée d'ailleurs par un piquant froid de janvier.

L'édifice forme un carré régulier d'une belle architecture ; construit en porphyre granitique, taillé en cubes formant des assises soigneusement alignées, il présente cinq mètres cinquante centimètres de largeur sur chaque face et au centre, et une hauteur de treize mètres, depuis la première assise au-dessus du sol jusqu'au sommet du faîte, aujourd'hui tronqué.

La face nord du monument présente une ouverture que j'appellerai, avec les indigènes, la Porte. Existait-elle autrefois ? Je ne le crois pas ; l'étude des autres faces le donne à supposer. En tout cas, une inscription placée au-dessus de cette porte, et dont l'encastrement profond est indiqué dans notre croquis, donne la certitude que c'était le principal côté.

Qu'est devenue cette inscription en caractères chrétiens (1) qui nous eût fixé sur l'origine de ce monument ?...... C'était une plaque de marbre blanc, qui servait de cible aux jeux des bergers. A force de coups de pierres, elle finit par être brisée, et les débris tombèrent épars sur le sol. Toutes mes recherches ont été infructueuses pour en retrouver les fragments. Cette perte regrettable a dû avoir lieu il y a peu d'années, car c'est du Bache-Agha que je tiens ces détails ; il se rappelle l'avoir vue en place.

Sur les trois autres faces, il existe une sorte de tablette de $1^{m}$ $25^{c}$. de hauteur sur $0^{m}$ $75^{c}$. de largeur, placée au centre, et dont le style et l'ornementation (fig III) m'ont paru rappeler sur une petite échelle les grands portiques déblayés par M. Berbrug

(1) Je reproduis l'expression d'un taleb en faisant observer que tout caractère non arabe doit nécessairement, selon lui, appartenir à des Chrétiens.

ger au Tombeau de la Chrétienne, dans la province d'Alger (1).

Ce sont des plaques d'une pierre d'un grain fin et serré, ornementées avec la parfaite régularité qui caractérise le monument. Sur les parties unies, il existe des signes bizarrement tracés avec un mauvais instrument : je n'en signale pas moins ces traces grossières, car elles m'ont un instant préoccupé. Placé sous un certain jour, j'ai pu me demander si ces signes n'étaient pas des caractères Berbers ?........ Le temps sombre, le brouillard qui me permettaient à peine de tenir un crayon, s'opposaient à un examen plus attentif de faits assez douteux et qui avaient besoin d'être longuement observés.

De toutes façons, ces caractères (si caractères il y a) ont dû être tracés par des mains malhabiles sur cet édifice qui appartient à la meilleure main-d'œuvre.

Une des tablettes, celle de la façade, est brisée. Tout le reste, corniches, plinthes, est intact, sauf quelques assises de la partie supérieure, qui gisent au pied du monument. Il est supposable qu'ainsi que dans beaucoup de constructions de ce genre, les indigènes, dans un but cupide, avaient cherché à l'ouvrir par le sommet, dont la forme pyramidale leur offrait un accès plus facile.

Entrons dans l'intérieur, où les Mekhazenis, peu amateurs d'archéologie, ont allumé un feu de broussailles, autour duquel ils sont accroupis. Si la flamme me réchauffe à point, la fumée me gêne beaucoup et ce n'est qu'après quelques instants que je puis mesurer la muraille formée, comme je l'ai dit plus haut, de cubes réguliers de 50 c. en moyenne.

La voûte est d'une belle exécution : elle se compose d'un cintre en pierres de grand appareil, reposant sur les parois est et ouest, formées de deux arceaux (fig. IV), construits en pierre de grand appareil avec mortaises, et commençant sur la muraille qui a une hauteur de trois mètres. Le sol a été profondément fouillé à plusieurs reprises et jusqua'au roc.

Le petit monument découvert chez les Raten, près du Fort-Napoléon, par M. le docteur Leclerc, et décrit par lui dans ce

(1) Auprès de la maison de commandement du caïd des Issers Cheraga et à côté du Marabout Sidi Mohammed el-Bekkouche, M. Berbrugger a vu et dessiné un tombeau appelé *Kobr Roumia*, sur les cartes, et qui est tout semblable à celui que décrit M. Aucapitaine. — Note de la Rédaction.



recueil (1), me semble une copie exacte, bien que grossière, du monument d'Akbou, il en est de même d'une ruine signalée par M. le commandant Hanoteau, à Azerou n'Tizi, chez les Guechtoula.

Quelle était la destination de cet edifice d'Akbou, isolé, loin de tout poste romain ?..... Sa forme indique un édifice funéraire. Est-ce un mausolée élevé à un général tué dans quelque combat livré par les Romains aux tribus Quinquégentiennes du Mons Ferratus...... Ou peut-être, comme j'en ai émis l'idée pour l'Akbou des Beni Raten (2), ne serait-ce pas la sépulture de quelque grand chef indigène, bâtie par les Romains, pour honorer ou cimenter une de leurs alliances éphémères avec les turbulentes tribus du pays ? Opinion que certains *Castella* élevés pour des chefs Berbers et dont nous connaissons les positions, rendrait assez probable.

L'inscription qui eût pu éclairer nos doutes n'existe plus ; laissons donc aux érudits les commentaires et les hypothèses sur le monument d'Akbou (3).

Les environs du Djebel Akbou ne présentent aucune ruine, aucune trace d'établissement. A 500 mètres de distance, il existe une grotte naturelle, ou plutôt une excavation. C'est là que les Kabiles ont placé l'entrée du tombeau, lequel recouvre des cavernes remplies de trésors, gardés naturellement par des démons !

C'est à tort que, jusqu'à présent, des archéologues ont placé à Akbou les ruines du poste romain d'Auzum : il est un peu plus loin, dans la même direction, à Tablast, où se trouvent des ruines assez considérables, des pans de murailles, attestant un établissement militaire, l'ancienne colonie d'Auzum, qui surveillait les indépendants ancêtres des Mellikeuche et le cours du Flumen Nabar.

Zaouïa de Chellata, janvier 1860.

Le baron H. AUCAPITAINE

(1) J'en ai publié une nouvelle description dans la *Revue archéologique* de 1859. Plan. 307, f. 1.

(2) Car, chose remarquable, ces deux constructions portent le même nom, ce qui semble indiquer une destination analogue.

(3) Je ne connais sur le mausolée d'Akbou que trois lignes très-incidentes d'un article de M. le capitaine d'Yanville, dans l'intéressant annuaire archéologique de Constantine, 1857. — M. Vayssettes l'a visité et je crois avant lui, le docteur Leclerc, lors de l'expédition des Beni Abbès.

## EXPLORATION EN TUNISIE (1).

Autorisé par Son Excellence M. le Ministre de la guerre, et aidé du concours bienveillant de Son Excellence M. le Ministre de l'Algérie et des Colonies, je quittai Alger le 23 mars dernier, pour aller explorer la Régence de Tunis, tant au point de vue archéologique, qu'au point de vue de l'histoire physique du pays.

Après avoir visité Philippeville, Constantine, Guelma, Soukar-ras, Bône et autres centres importants de la province de Constantine, j'arrivai le 12 avril, à 5 heures du matin, en vue de Tunis ; à 6 heures, le *Clyde* jetait son ancre, la mer était calme et le ciel sans nuages me permettait de contempler un des plus riches panoramas de la Régence.

Une vaste étendue de pays comprise entre le village de Sidi Bou Saïd et le lac el-Behira, fixa mon attention.

C'est là que s'élevaient autrefois Carthage la Punique et la cité romaine. Quelques ruines échappées aux ravages du temps et des hommes sont les seuls matériaux dont nous pouvons disposer aujourd'hui pour reconstruire leur passé.

La chapelle St-Louis s'élance majestueusement sur le point culminant de la Byrsa ; c'est sur ce même emplacement que mourut le roi de France (1270), en prodiguant des soins aux pestiférés de son armée, campée devant Tunis.

Après avoir débarqué à la Goulette (où existent encore des traces d'un château fort bâti par Charles-Quint), je me rendis à Tunis ; la distance qui sépare ces deux localités est de quatorze kilomètres.

Plus tard, ceux qui me liront jugeront du bon accueil que je reçus de M. Léon Roches, notre représentant chargé des affaires

(1) La notice qu'on va lire n'est qu'un sommaire des travaux de M. le lieutenant Guiter en Tunisie. Un mémoire étendu, avec un atlas contenant des cartes et des dessins de toute nature, vient d'être terminé par notre collègue, qui est appelé à Paris pour le transmettre à M. le Ministre de la Guerre. — N. de la R.



de France à Tunis, et des bons offices que m'ont rendu tous les sujets français.

Je ne devais point prolonger mon séjour à Tunis. Le 14 avril, je me rendis à Carthage ; là, une chambre de la chapelle St-Louis fut mise à ma disposition par M. le consul général, pendant la durée de mes travaux.

Le 15, je commençai mes travaux topographiques, pendant que quelques indigènes fouillaient les points que j'avais signalés à leur attention, et qui devaient me servir pour la reconnaissance des anciens monuments de Carthage.

Le plan de cette localité, l'étude de la Byrsa, du quartier de Mégara, des ports de guerre (Cothon) et marchand, des anciens quais, des citernes publiques de la Malga, de celles situées au Nord-Est de Carthage ; l'étude des ruines d'une basilique, des thermes Gargiliens, du forum, du cirque, du théâtre, des divers temples, ainsi que de tous les anciens monuments placés à la surface du sol, me tinrent sur ce coin de terre pendant un mois et demi. Je ne pouvais plus m'en éloigner ; c'est qu'il en est de certains sites comme de certaines mélodies qui ont le privilège de captiver l'admiration.

Dévoré d'activité et d'impatience, je pris mon album et me rendis au Djebel Camart, au village de Sidi Bou Saïd, à la Marsa, à Douar-Chot, au Chikli, petite île située dans le lac de Tunis, à la Goulette ; et mes dernières heures passées dans cette partie de la Régence, furent consacrées à des travaux de sondage du lac Behira.

Ces travaux achevés, je parcourus alors le Bardo, la Mannouba, Ariana, les Sebkhas el-Rouan et el-Sedjoumi, l'Hammam Lif et ses thermes romains, la Mohammedia, Simindja, Zouggar, Zaghouan, ses sources, son temple, l'aqueduc qui amenait les eaux du Djebel Zaghouan à Carthage. A la solidité de sa construction, à ses pierres diamantées, unies par un ciment impérissable, on reconnaît facilement la main des romains.

Les vastes ruines d'Utina (Oudna), ni celles d'Utique n'échappèrent point à mon examen. Cette exploration me valut bon nombre d'inscriptions, médailles, bas-reliefs, objets d'art et minerais.

Le 18 juin, par une belle matinée, je me dirigeai vers l'Est de la Régence, pour achever la carte que j'avais commencée sur l'ancienne Zeugitane ; j'étudiai, avec la plus scrupuleuse at-

tention, la péninsule Hermœum jusqu'à Hammamet, en passant par Rades, l'oued Milian, Soliman, sa riche plaine, Guerombalia et Doucha, villages arabes à cheval sur la route de Tunis à Soussa.

J'eus soin de prendre, là comme partout ailleurs, la nomenclature des pays que j'avais traversés, montagnes, rivières, ruisseaux, lacs, sebkhas et tribus, et des notes sur les mœurs et habitudes singulières des habitants.

Le 24 juin, je rentrai à Tunis avec une abondante moisson de dessins, estampages et autres objets curieux.

Le 26, je quittai de nouveau la capitale de la Régence pour me rendre à Soussa, par l'Hammam Lif, Guerombalia, le fondouk de Berloubita et Hercla. Entre ces deux derniers points et près d'une tour romaine, je vis pour la première fois, des traces d'une route romaine en béton, bordée de pierres plates sur champ. Cette route reliait infailliblement Putput à Horrea-Cœlia, et faisait partie de la grande voie de Carthage à Sufetula de l'itinéraire d'Antonin.

Depuis Hercla jusqu'aux environs de Soussa, le pays est légèrement ondulé et pierreux, on ne trouve aucune trace de culture nulle part ; tout y est d'une monotonie inconcevable.

Pendant mon séjour à Soussa, je fus parfaitement secondé dans mes opérations : M. le général Rechid m'aida de ses lumières. M. Espina vice-consul et membre de plusieurs sociétés savantes, et mon collègue de la Société Historique algérienne, me prêtèrent leur concours éclairé.

Je dois aussi bien de la reconnaissanc à MM. le docteur Clément, Pierre Sacomman, Edouard Carleton, Henri Siccard ainsi qu'au Révérend Père Agustino de Reggio, président de la mission apostolique.

A Soussa (l'antique Adrumetum), je vis une magnifique collection de médailles consulaires en or et argent trouvées dans cette ville et aux environs ; mais malheureusement enfouies dans des sacs, et par suite, perdues pour la science.

Je dois encore à la bienveillance accoutumée de M. le général Rechid, une magnifique collection de poteries romaines.

Soussa est riche en sites pittoresques et en beautés de toute nature.

M. Espina, vice-consul, m'apprit à connaître toutes les richesses archéologiques du pays



Pendant cette tournée, je fis d'abondantes moissons ; je reconnus Soussa pour l'Adrumetum des anciens (1) ; j'ai levé et dessiné le brise-lames du port ancien que le savant docteur Shaw ne put voir ; j'ai dessiné la batterie de Ras el-Bordj, sentinelle avancée de la cité moderne, ses anciennes citernes, un hypogeum circulaire taillé dans le roc, de vastes routes souterraines creusées dans le tuf et de nombreuses ruines.

Le 30 juin, je quittai Soussa pour retourner à Tunis. Il serait long d'énumérer et de décrire les ruines considérables que l'on rencontre à droite et à gauche de la route.

Comme ce voyage m'avait beaucoup fatigué, je crus devoir m'arrêter quelque temps à Tunis, pour mettre au net quelques-uns de mes travaux et parcourir encore une fois ses environs.

Le 20 juillet, je partis pour le Kef (accompagné d'un hanba et de mon domestique), afin de faire un travail géographique, physique et descriptif de la Medjerda (le Bagrada des anciens) et de sa vallée, de dresser une carte donnant le tracé du fleuve depuis sa source jusqu'à son embouchure, de faire connaître ses principaux affluents, les villes, villages et localités qui se trouvent dans le bassin de ce fleuve, d'esquisser les mœurs, les habitudes de certaines tribus tunisiennes et enfin de recueillir des renseignements sur les produits du pays.

Dans cette tournée, je ne pouvais perdre de vue l'étranglement que franchit la Medjerda, au-dessus de Testour et du confluent de l'oued Siliana et de l'oued Tiboursek, qui m'avait été signalé par M. Berbrugger, président de la Société historique algérienne, et par M. Mac-Carthy.

Si cette longue excursion à l'Ouest de la Régence fut très-pénible à cause des chaleurs accablantes qui se firent sentir pendant toute la durée de mon voyage, je dois dire aussi qu'elle me donna de bien beaux résultats.

Je possède plus de 20 cotes d'élévation de diverses montagnes de la Régence, grand nombre d'inscriptions, médailles, dessins de temples, monuments romains et d'une église chrétienne, des vues de Tebourba, Medjez el-bab, Slouguia, Testour, Tonga, Tiboursek, El-Mest (Musti), le Kef et autres points importants.

(1) Notre honorable correspondant veut dire ici qu'il vérifia cette synonymie pour son instruction personnelle, car il n'ignore pas qu'elle est acquise à la géographie comparée depuis assez longtemps. — N. de la R.

Pendant mes excursions je n'ai eu qu'à me louer des indigènes de la Tunisie ; les habitants de ce pays ne sont pas si farouches qu'on nous l'a voulu persuader jusqu'ici. Ils n'ont de barbare que le nom seulement.

Alger, 4 septembre 1860.

A. Guiter.

## CAMPAGNE DE KABILIE, EN 1850.

### ROUTE DE SÉTIF A BOUGIE.

Chap. Ier. *Départ de Sétif. — Commencement de la route. — Entrée chez les Beni-Ourtilan.*

Une ordonnance ministérielle venait de rattacher Bougie à la subdivision de Sétif. Une route muletière entre ces deux points était le complément obligé de cette mesure.

La route devant traverser des populations d'une soumission douteuse et côtoyer des tribus insoumises, il fallait s'y montrer en nombre. Deux bataillons de zouaves, le 1er et le 2e, quittaient Blida, le 16 avril 1850, pour se rendre à Sétif. Un bataillon de chasseurs à pied les accompagnait jusqu'à Sak-Hamoudi, quand il reçut inopinément l'ordre de rentrer en France.

A Aumale, la colonne se grossit d'un bataillon du 51e, sous les ordres du colonel de Lourmel. Le 27 on arrivait à Sétif.

La subdivision était sous les ordres du général de brigade de Barral, qui devait prendre le commandement de la colonne expéditionnaire, augmentée de bataillons du 16e et du 38e de ligne et d'un bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Avec des contingents de chasseurs d'Afrique et de spahis, de l'artillerie emmenant quatre pièces de montagne, du génie, du train, etc., la colonne réunissait un effectif de quatre à cinq mille hommes.

Nous dûmes séjourner une quinzaine de jours à Sétif.



A défaut de la tradition, les ruines qui restent de l'ancienne Sétif suffiraient pour attester son antique importance. L'historien de Jugurtha se tait sur son compte. Comprise d'abord dans la Numidie, on en fit, à la date de 297, d'après M. Dureau de la Malle, le siége d'une nouvelle province qui, de son nom, prit celui de Mauritanie sitifienne. Gouvernée par un præses, cette province était la moins considérable des provinces d'Afrique (1).

Sétif dut souffrir de l'invasion des Vandales. Les ruines qui s'y voient encore attestent un bouleversement antérieur à leur édification : au milieu des taillis se voient des pierres moulées ou chargées d'inscriptions. Le fort fut sans doute construit par les Byzantins.

Au quatorzième siècle de notre ère, Sétif était encore, dit Aboulféda, une grande ville, et même, ajoute-t-il, les arbres fruitiers y étaient abondants. Mais, deux siècles plus tard, Léon l'Africain nous parle de la décadence de Sétif, où les Arabes n'ont laissé que cent maisons habitables. Cette décadence ne fit que s'accroître, car lors de notre installation, Sétif ne présentait plus que des ruines considérables mais inhabitées. Nous nous y établîmes en 1839.

Sétif est entourée d'un mur d'enceinte carré. Les ruines romaines en occupent la partie nord-ouest. Toute la portion septentrionale de l'enceinte est envahie par des établissements militaires : bel hôpital, attendant une aile nouvelle pour être complet, casernes, belles et nombreuses écuries, etc.

Sur les deux autres tiers de l'enceinte, à un niveau inférieur, s'élèvent les constructions civiles, coupées par des rues qui se croisent perpendiculairement.

La partie occidentale est la mieux habitée. On y remarque une grande place ornée d'une fontaine, aboutissant à la porte d'Alger, près de laquelle s'élève, d'une part le bureau arabe, d'un style moresque, et de l'autre une mosquée surmontée d'un élégant minaret et construite aux frais des indigènes.

Au pied du mur antique qui soutient le quartier militaire, est une place dont le centre est occupé par un tremble plusieurs fois séculaire, le seul représentant de cette végétation dont parle

(1) Un siècle plus tard, Théodose, au dire d'Ammien Marcellin, fit de Sétif le pivot de ses opérations dans la première phase de la guerre qu'il fit au rebelle Firmus.

Aboulféda (1) De nombreux nids de cigognes sont suspendus à ses rameaux. Le vieux tremble est en pleine décrépitude ; bientôt il tombera de vétusté ; du moins son souvenir se perpétuera dans cette place, à laquelle nous avons donné son nom, et dans un essaim de jeunes trembles dont nous l'avons entouré.

La population de Sétif est d'un millier d'habitants. Cette population ne peut que s'accroître depuis que nous lui avons ouvert un débouché par Bougie Et puis, outre ses céréales, Sétif exportera aussi les produits du Hodna.

Sétif occupe la partie orientale d'un plateau qui reçoit plus particulièrement à l'ouest le nom de Medjana : c'est par excellence une terre de céréales. Très faibles aux alentours de Sétif, les accidents de terrain sont plus prononcés à mesure qu'on s'en éloigne. A l'est, le plateau confine aux Eulma de Bazer, dont il est séparé par une petite chaîne pierreuse. Au midi, se dressent le pic isolé du Braham et la chaîne du Bou-Taleb. A l'occident, on entrevoit à peine les montagnes de Mansoura et des Mzita, très éloignées. Au nord, la vue se porte sur les deux chaînes de l'Anini et du Magris, distantes seulement de quatre lieues. L'oued Bou-Sellam contourne Sétif pour aller se perdre dans l'oued Sahel, en courant d'abord vers le nord, puis brusquement à l'ouest.

Pas un arbre ne s'aperçoit aux environs de Sétif. L'œil ne s'arrête que sur des moissons. C'est, comme au temps de Salluste : *Ager frugum fertilis, arbori infecundus.*

Outre les moissons, il existe aussi de bons pâturages et nous n'avons pas été étonné, soit de voir le génie de Sétif entouré, dans un bas-relief antique, de deux cavaliers, soit de lire sur des inscriptions tumulaires les noms de plusieurs prêtres de Cérès.

Parmi les nombreuses voies romaines irradiées de Sétif, deux étaient à la destination de Saldæ (Bougie). Nous devions suivre à peu près le tracé de la plus occidentale.

Le 9 mai, nous nous mîmes en route sous les ordres du colonel de Lourmel, le général de Barral ne devant nous rejoindre que le surlendemain. Le 38e de ligne avait commencé les travaux de route.

(1) Il faut se rappeler que ce journal de voyage a été écrit en 1850.— N. de la R.



Le pays que nous traversions dans le sens du nord-ouest était monticuleux ; parfois la roche se présentait à nu. Les flancs et les sommets de ces petites collines étaient souvent pierreuses et dépourvues de végétation, mais le long des vallées grandissaient de belles moissons.

Nous rencontrâmes, pendant cette première journée, quatre ou cinq massifs de ruines romaines. L'un d'eux a pour centre un grand édifice en carré long, dont les parties basses en fortes pierres de taille, sont parfaitement conservées, et qui dut assurément être autre chose qu'un édifice privé.

Le long du Bou-Sellam supérieur, se dresse un petit rocher creusé de trois ou quatre excavations d'environ un mètre et demi de long sur un demi-mètre de profondeur et autant de largeur. La partie émergée pouvait être de quinze mètres cubes. On se disait que ces excavations avaient eu une destination funéraire.

Nous allons camper chez les Oulad-Nabet. Au fond d'une petite vallée, où conduit une pente assez raide, un ruisseau coulait d'est en ouest; quelques tentes étaient dressées sur ses rives; à l'ouest, on apercevait, à la distance d'une lieue, environ, sur le sommet d'une colline, un marabout resplendissant de blancheur, dont j'ai perdu le nom.

Le 10, nous gravîmes les pentes de l'Anini. Après avoir franchi le col, nous aperçûmes bientôt le grand bassin d'Aïn-Roua, où le 51e nous avait précédés pour préparer la route. Un instant, on crut que la halte s'y ferait : une riche fontaine, un beau gazon, tout nous alléchait ; et puis des ruines s'étendaient au fond de la vallée. Mais nous ne devions nous arrêter qu'à trois lieues de là, dans le bassin des Ouled-Nemdil.

Nous glisserons rapidement sur ce point de notre route, que nous devions parcourir à notre retour.

Il était midi quand nous arrivâmes au bivouac ; aussi le soldat, fatigué, murmurait.

Le lendemain, on fit séjour ; le général nous rejoignit et nous nous tînmes prêts à partir le 12.

Nous reviendrons plus tard sur le bassin des Oulad-Nemdil : sa description et celle du trajet de ce point à Aïn-Roua nous paraît devoir être mieux placée à côté de la discussion que nous ferons du trajet probable de la voie romaine. Nous devions quitter le tracé de cette voie pour nous jeter à gauche vers les Beni-Ourtilan.

Le 12, on se dirigea donc directement à l'ouest, gravissant d'abord une éminence couverte de moissons, puis retombant sur des pentes assez tourmentées, schisteuses, couvertes de broussailles, d'un parcours difficile, qui nous conduisirent sur la rive droite de l'Oued Bou-Sellam, où l'on fit la grande halte. On traversa le Bou-Sellam et l'on vint camper sur sa rive gauche au point de confluence de l'Oued-Meguerba, venu du sud.

Ici, la vallée du Bou-Sellam est profondément encaissée; il en est de même de son affluent. Je montai sur le cap montueux qui se dresse au levant du point de confluence, pour embrasser d'un coup-d'œil l'ensemble du pays. Le Bou-Sellam décrivait un cours sinueux sur sa rive gauche, dans la direction du nord-ouest, s'étendait transversalement à une petite chaîne au sommet dentelé et portant un village sur chacun de ses quatre sommets assez brusques d'abord; les pentes se brisaient contre un gros contrefort baigné par le Bou-Sellam. A l'est, la chaîne se déprimait brusquement pour descendre à la rivière; et, dans le lointain, à travers cette dépression, j'entrevoyais déjà le pic aigu du Takentoucht. La chaîne se prolongeait à l'ouest par un mamelon couronné d'un arbre, dont les flancs étaient escarpés et déchirés par des éboulements.

Je demandai le nom de ces villages, on me répondit : Aqualeia. Plus tard, il me fut dit que leur proximité respective et leur position sur la crête rectiligne d'une même chaîne n'était qu'apparente.

J'allai visiter ensuite les hauteurs de la rive gauche de l'oued Meguerba. Elevées et à pente rapide, elles se creusent, du côté de la chaîne éboulée dont il vient d'être question, d'une large vallée dominée par des collines que couronnent deux ou trois villages; leurs maisons blanchies, les jardins et les massifs de verdure qui les entourent donnent à ces villages un aspect riant et pittoresque.

A mi-côte, je rencontrai d'abondantes roches de gypse, dont quelques-unes accusaient une exploitation récente, puis quelques petits cristaux de quartz hyalin.

Le lendemain, 13, laissant à droite l'oued Bou-Sellam, nous faisons d'abord l'ascension d'un immense demi-cône schisteux et à pentes rapides, adossé à un plus grand massif. La veille on avait dû pratiquer des rampes pour faciliter le passage des mulets. Nonobstant ces rampes, le soldat grimpait au plus court et arrivait au sommet, essoufflé, toussant et crachant.



A notre gauche, se dressait une crête rocheuse par fois taillée à pic, et dont nous suivions les flancs à mi-côte. Le sol, cependant, n'était point mauvais : malgré l'élévation, de nombreux genêts y croissaient, et les moissons étaient abondantes et bien nourries.

A droite, se creusait un profond ravin, bordé par des hauteurs plus escarpées, plus rocheuses, plus sauvages, plus rarement semées de moissons : elles semblaient se prolonger de celles que nous avons vu porter les villages d'Aqualeia : deux ou trois petits villages s'y voyaient aussi. Le torrent qui coule au fond du ravin me fut dit plus tard être le Zefradj.

Nous apercevions toujours, dans le même sens, au Nord, le pic du Takentoucht et les sommets dentelés du Bouandag et du Kandirou, qui lui font suite.

En portant le regard en amont, on apercevait un pays moins nu, sur la rive droite surtout, où se voyaient quelques arbres clairsemés. Une pente assez raide nous conduisit à la rive gauche.

Supérieurement, le torrent se bifurquait, et, dans l'angle de confluence, se dressait un immense rocher taillé à pic : issu par des pentes douces des hauteurs voisines, ses flancs étaient aussi moins abruptes. Le long de l'affluent du Zefradj, affluent dont nous longions le cours accidenté, la roche est en partie cachée par de grands chênes, qui doivent sans doute aux difficultés du terrain d'avoir été respectés.

Quelques jardins bordent la rive escarpée du torrent : plusieurs plantations de figuiers sont d'une date très récente.

Le massif que nous laissions de l'autre côté du torrent, est couvert de grands arbres : à droite le sol est aride et nu.

Des groupes de Kabiles assis sur les croupes que nous laissions à notre gauche, nous regardaient silencieusement passer. Il fallait s'en approcher ou les observer attentivement pour se dire que ces masses blanchâtres étaient des êtres vivants et non point des pierres de taille ou des futs de colonnes antiques fichés en terre.

Bientôt l'aspect du pays fut moins triste. On aperçut à gauche quelques villages; les arbustes devenaient moins rares et nous allions les rencontrer en épais fourrés. Nous avions atteint le col.

L'horizon venait de s'agrandir. Nous étions alors à peu près

au centre d'un immense demi-cercle tracé par le cours du Bou-Sellam, ayant les Reboula à droite et les Beni-Brahim à gauche. A quelques kilomètres en avant de nous, se dressait le point culminant du massif du Reboula, croupe aux flancs boisés d'une épaisse broussaille. Nous ne plongeâmes qu'un instant dans la vallée du Bou-Sellam : laissant à droite les sommets du Reboula, nous marchions à mi-côte à travers les arbustes et dominant la large vallée des Beni-Ourtilan et les montagnes contiguës des Beni-Brahim. La plupart des villages de cette dernière tribu se découvraient. Leur aspect était riant et pittoresque ; perchés sur des mamelons, entourés de massifs de verdure et de moissons, ils étaient reliés entre eux par des routes nombreuses, tantôt suivant les crêtes, tantôt serpentant le long des pentes, entre deux haies rehaussées de grands arbres.

Après une longue et pénible course, on finit par s'arrêter sur les flancs du grand mamelon central. Il était près de midi : nombre de traînards suivaient la colonne, criant la fatigue et la soif. L'eau fut à peu près suffisante pour la grande halte.

La vue se portait au loin vers le sud. Dans la direction du sud-ouest, on me fit voir à l'horizon deux petits mamelons inscrits dans une grande courbe : c'étaient, deux mamelons du voisinage d'Aumale, et derrière eux s'élevait le Djebel-Dira.

A l'ouest, et près de nous, se dressait le Djebel-Agrou Iflan, dont nous allions nous approcher.

On se remit en marche, et bientôt nous vîmes les villages se multiplier autour de nous : je pris le nom de quelques-uns. Laissant à droite celui de Fentichilt, nous passâmes par le village d'Iril-Oufilla.

A mesure, nous apercevions plus distinctement la vaste courbe dessinée par l'Agrou-Iflan.

A gauche, à la naissance de cette courbe, se dresse un énorme rocher taillé à pic, au sommet déchiqueté et sur lequel nous ne tardâmes pas à distinguer des têtes humaines. C'étaient les femmes des Beni-Ourtilan, qui s'étaient réfugiées là-haut, pour attendre l'issue douteuse d'une invasion que leurs maris pouvaient combattre. Cependant, la population mâle était présente et se tenait en avant des villages pour nous voir passer. Cinq ou six villages étaient parsemés au pied de l'Agrou-Iflan. C'étaient, à droite : Tirilt-mtà-Quonin, plus loin Irilt-Malek, et à gauche : Quaousrou, Tiziouadou, Banou, etc. Je quittai un instant la colonne, pour



traverser le village de Tiziouadou, le plus rapproché de la montagne. Les femmes, des vieilles, qui restaient encore, s'enfuyaient à mon approche ; les hommes s'enquéraient de mes désirs et de mes intentions ; l'un d'eux me fit regagner la route par un chemin de traverse plus court.

Depuis la grande halte, nous avions à peu près suivi une ligne horizontale, à travers un pays mamelonné, maigre et schisteux. Après avoir dépassé le massif des Reboula, nous replongions encore à droite sur la vallée du Bou-Sellam.

Nous descendîmes ensuite, longeant le pic de l'Azrou (1), par un chemin étroit, pierreux et resserré entre deux murailles, dues en partie à l'art et en partie à la nature. A droite, au pied de l'Azrou, se trouvaient quelques mauvais jardins, plantés de figuiers de pauvre apparence ; à gauche, nous laissions le village de Qaouzrou, dont quelques maisons touchent à la route.

On fit une halte au village de Telmet, assis sur un plateau qui domine les parties basses de la vallée des Beni-Ourtilan. Quelques habitants se montraient. L'idée me prit de pénétrer à travers le pâté de maisons, et je m'appuyai contre le mur d'enclos d'une cour. Quelques femmes s'y trouvaient, ne sachant si elles devaient se cacher ou se faire voir. Elles finirent par s'apprivoiser, s'approchèrent de moi, s'émerveillèrent de mes lunettes et s'ébahirent en voyant que je pouvais les quitter et les reprendre à volonté.

Après une course descendante de deux ou trois kilomètres, on établit le camp autour du village d'Araça ou Beni-Quetran (2). Nous étions au centre des Beni-Ourtilan.

Dr LECLERC.

(*A suivre*)

---

(1) Il faut lire *Azrou*, au lieu d'*Agrou*, partout où ce nom de montagne se trouve employé précédemment. — N. de la R.

(2) Ce paraît être le village que M. Carette appelle *Agni Ketran* et *Talu Ketran*. — N. de la R.

## UNE EXPÉDITION ROMAINE INÉDITE.

Les travaux de terrassement exécutés pour la construction de la nouvelle église de Bougie, par M. Latour, notre collègue de la Société historique algérienne, ont produit quelques découvertes archéologiques, dont la plus intéressante est assurément l'inscription que nous allons placer sous les yeux du lecteur.

M. Latour en avait adressé un estampage, il y a déjà deux mois ; mais cette épreuve, enfermée dans une malle, alors que le papier était encore humide, subit les désastreux effets de la pression des objets environnants : les lettres s'effacèrent presque entièrement ; et tout ce qu'on pouvait y reconnaître, c'est que le document devait avoir une certaine valeur historique.

Un second estampage vient de nous être envoyé de Bougie par un autre collègue : si celui-ci, dans quelques-unes de ses parties, n'est pas beaucoup plus lisible que l'autre, sans doute c'est parce que le monument original est lui-même plus ou moins fruste en plusieurs endroits On s'en aperçoit aux lacunes et aux erreurs de la copie qui a été jointe à l'estampage. Cette copie est pourtant l'œuvre d'une personne instruite et intelligente ; mais obligée d'opérer à la hâte et n'ayant pas une habitude suffisante des documents épigraphiques, ni le terme de comparaison qui nous a été d'un grand secours, elle devait errer plus d'une fois devant une pierre maltraitée par le temps et qui ne laisse deviner qu'avec peine un texte déjà compliqué en lui-même.

Après avoir comparé et étudié avec soin nos deux estampages et la copie qui les accompagnait, voici la lecture que nous croyons pouvoir proposer :

IVNONI CETERISQ DIIS
INMORTALIBVS GRATIAM
REFERENS QVOD COADVNA-
TIS SECVM MILITIBVS DDNN.
INVICTISSIMORVM AVGG.
TAM EX MAVRIT. CAES. QVAM
ETIAM DE SITIFENSI ADGRES-
SVS QVINQVEGENTANEOS



REBELLES CAESOS MVLTOS
ETIAM ET VIVOS ADPRE-
HENSOS SEDE PRAEDAS
ACTAS REPRESSA DESPE-
RATIONE EORVM VICTO-
RIAM REPORTAVERIT
AVREL. LITVA V.P.P.P M.CAES. (1)

TRADUCTION :

« A Junon et aux autres divinités immortelles !

» En reconnaissance de ce que, après avoir réuni autour de soi » les soldats de nos seigneurs, les invincibles Augustes — tant ceux » de la Mauritanie Césarienne que ceux aussi de la Sitifienne — » il a attaqué les Quinquégentiens rebelles, en a tué un grand » nombre, en a ramené beaucoup, pris vivants, a fait du butin dans » leur pays ; et, leur tentative désespérée étant réprimée, a rem- » porté la victoire ;

» Aurelius Litua, homme perfectissime, gouverneur civil de la » province de Mauritanie Césarienne (a élevé ce monument). »

Le musée central d'Alger possède, sous le n° 74, une autre dédicace du même personnage ; nous l'avons découverte à Cherchel, au mois d'avril 1840. Il est nécessaire d'en donner ici la traduction avant d'entreprendre de commenter l'autre :

« A Jupiter très-bon, très-grand et aux autres dieux éternels, » en reconnaissance de ce qu'après avoir *razié* entièrement, *erasis* » *funditus*, les Barbares transtagnants et fait un heureux butin : » sain et sauf, avec tous les soldats de nos seigneurs Dioclétien et » Maximien, Augustes, je suis revenu ; moi, Aurelius Litua, homme » perfectissime, gouverneur civil de la province de Mauritanie » Césarienne, j'ai volontiers dressé cet ex-voto. »

Dans l'inscription que nous avons découverte à Cherchel en 1840, comme dans celle qui vient d'être trouvée à Bougie, il s'agit d'un fait de même nature — une expédition militaire — où le même personnage — le gouverneur civil et militaire de la Mauri-

(1) La typographie locale ne nous fournit pas les moyens de reproduire les lettres liées ; et nous nous dispenserons de les indiquer ici ainsi que d'autres détails minutieux qui auront leur place naturelle dans un travail spécial sur la Kabilie romaine.

tanie Césarienne — joue le rôle principal. Nous disons « gouverneur civil *et militaire* » parce que les circonstances indiquent qu'il cumulait les deux fonctions, bien que le lapicide n'ait pas joint le titre de *Dux* (général) à celui de *Praeses*, pas plus dans l'inscription de Cherchel que dans celle de Bougie.

Avant de discuter la date de cette dernière dédicace et les faits qu'elle rappelle, il faut récapituler les événements africains de l'époque. La sécheresse et les lacunes des annales contemporaines n'abrégeront que trop cette besogne.

A peu près en même temps que les Maures de la Tingitane se battaient entre eux (289 de J.-Ch.), les *Quinquégentiens* — mentionnés dans l'inscription de Bougie — quittent la Cyrénaique (291), région de la Tripolitaine, qui s'appelle aujourd'hui *Djebel el-Akhdar*, ou montagne verte, pour venir se jeter sur la partie orientale de la Mauritanie Césarienne. A cette même époque et dans ce même pays, un Julianus aspirait à l'empire.

L'année suivante (292), Marcus Julius étant proconsul d'Afrique, cette province passe sous les ordres de Maximien Hercule, qui se trouve avoir dans son commandement l'Italie, l'Afrique et les îles adjacentes.

En 293, les Quinquégentiens sont battus par les lieutenants impériaux.

Il était réservé à l'année 297 de voir le dénouement de cette guerre des Quinquégentiens, qui parait avoir été bien rude, puisque l'empereur Maximien Hercule crut devoir la diriger en personne et qu'il fallut recourir à l'expédient héroïque de transplanter en masse cette population (1). Les conséquences ne furent pas moins remarquables que le fait lui-même : car c'est alors que la ligne de défense la plus méridionale parait avoir été abandonnée et certains chefs-lieux militaires, celui d'Auzia, par exemple, reculés vers le Nord.

Les annales contemporaines rapportent à cette même année 297 l'augmentation du nombre des provinces d'Afrique, époque où la Sitifienne fut formée d'un démembrement de la Mauritanie Césarienne.

(1) Le panégyriste dit : « Il (Maximien Hercule) quitte les Gaules pour » passer en Afrique, où il taille en pièces les armées des Maures rebelles » (les Quinquégentiens), assiége leurs châteaux et leurs forteresses, les » déloge de leurs montagnes et de leurs rochers, les désarme et les » transplante. »



Avec toutes ces données, nous pouvons aborder le commentaire de l'inscription de Bougie.

Cherchons d'abord à lui assigner une date. S'il est vrai que le démembrement de la Mauritanie Césarienne remonte à l'an 297, l'expéditon d'Aurelius Litua contre les Quinquégentiens doit être postérieure à cette année, puisqu'il est question de la Mauritanie Sitifienne dans notre épigraphe, à propos de la composition de ses troupes. Mais alors, il faut admettre que ce personnage qui cumulait déjà les fonctions de gouverneur civil (praeses) et de général (dux) de la Mauritanie Césarienne, disposait aussi des contingents impériaux de la Sitifienne. Peut-être faut-il penser qu'il était d'usage de désigner par le nom de Sitifienne la partie orientale de la Césarienne, avant même qu'elle en eût été distraite administrativement ; dans cette dernière hypothèse, on devra placer notre expédition en 293, époque où l'histoire dit que les lieutenants impériaux battirent les Quinquégentiens. Seulement, il faudra faire remarquer que, d'après le document épigraphique récemment exhumé à Bougie, c'est un seul lieutenant impérial qui a remporté cette victoire.

Nous ne faisons guère, on le voit, qu'énumérer des solutions, sans nous prononcer bien affirmativement en faveur d'aucune d'elles. Cette réserve nous est commandée par l'impossibilité d'aborder aujourd'hui, faute de temps, la discussion complète de ce point historique.

Nous avons parlé amplement des Quinquégentiens dans nos *Epoques militaires de la grande Kabilie* (pages 201, 210 et suivantes). Après leur émigration de la Cyrénaïque, on les trouve établis dans la grande Kabilie sur la partie du territoire que les anciens géographes assignent aux Nababes, entre Dellis et Bougie. On ne doit pas se dissimuler toutefois que des doutes assez légitimes planent sur le fait même de cette émigration et de cet établissement. Ces doutes naissent surtout de l'expression par laquelle on désigne ces peuplades : Quinquégentiens, en effet, n'est pas un ethnique, mais un mot qui indique une association de cinq tribus (quinque gentes), or, on conçoit qu'une pareille expression a très-bien pu s'appliquer à plusieurs groupes de tribus.

Ce rapide examen, où les questions sont plutôt indiquées que résolues, par les motifs exprimés plus haut, démontre au moins que la dédicace d'Aurelius Litua est d'une importance assez

grande. C'est en rassemblant religieusement toutes ces pages historiques gravées par les anciens sur le marbre et la pierre, que l'on arrive à reconstituer l'histoire, encore si peu connue, de ce pays sous la domination romaine. M. Latour a donc rendu un véritable service à la science en s'empressant de signaler un document précieux à la Société historique algérienne. Nous voudrions, en adressant un remercîment public à notre autre correspondant, pouvoir citer ici son nom ; mais, avec l'esprit étroit de clocher qui domine un peu trop en Algérie, nous craindrions de lui susciter des ennuis dans sa province, si nous levions le voile de l'anonyme.

Nous nous apercevons, en terminant cette notice, que nous n'avons pas suffisamment insisté sur le cumul des fonctions civiles et militaires dans la personne d'Aurelius Litua, qui, bien que *prases*, c'est-à-dire gouverneur civil, exerce en même temps le commandement des troupes. Nous savions déjà, par la *Notice des dignités*, que le *dux*, ou général de la Mauritanie Césarienne, était, en outre, le *praeses* de cette province. L'inscription que nous venons de commenter offre l'exemple d'un *praeses* qui remplit aussi l'office de chef d'armée. C'est un fait assez curieux et sur lequel il convenait d'appeler l'attention du lecteur.

A. Berbrugger.





# HISTOIRE

## DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

Depuis 1798 jusqu'à la chute d'Hadj Hamed (1).

### AHMED et-TOBBAL,

### 1223-1808.

Son cachet porte pour légende : Ahmed Bey ben Ali, avec la date 1223.

Ahmed et-Tobbal, Turc de naissance, habitait depuis longtemps Constantine, lorsqu'il fut appelé par la confiance du pacha au gouvernement de la province. Les circonstances étaient critiques. Quinze jours d'un règne de débauches et de lapidations avaient causé un déficit énorme dans les finances ; le makhzen était mal composé ; la discipline militaire s'était considérablement relâchée ; enfin, des idées d'insurrection fermentaient sourdement dans les tribus. L'intelligence, l'activité et la fermeté du nouveau bey, surent remédier à tout.

Bien que la milice eût elle-même livré au tranchant du glaive la tête de l'usurpateur, cause première de tous ces désordres, elle n'en affectait pas moins des airs d'indépendance, et il était à craindre que si l'on ne prenait des mesures sévères pour réprimer cette tendance à la révolte, elle ne se portât bientôt à de nouveaux excès. Le pacha, malgré le pardon général qu'il avait accordé, donna secrètement l'ordre à Ahmed et-Tobbal, ordre auquel on peut croire que ce dernier n'était pas étranger, de faire mourir un certain nombre de soldats restés dans la province et qui passaient pour les principaux instigateurs du complot. Cet ordre reçut son exécution immédiate et il fut la cause de la mort du pacha Ahmed, (2) auquel la milice algérienne ne put

(1) V. les numéros 14, 15, 16, 20 et 21 de la *Revue*.

(2) A la nouvelle de cet ordre, cinq cents hommes de la milice d'Alger se précipitent vers le palais, somment la nouba de leur ouvrir les portes et se répandent en poussant des cris de mort, dans tous les étages. Le dey s'était retiré dans la maison de sa femme, qui était attenante au pa-

pardonner d'avoir fait massacrer ses frères d'armes, on doit reconnaître qu'il exerça la plus heureuse influence sur les destinées de la province (1).

Tranquille de ce côté, Ahmed et-Tobbal s'occupa de réorganiser le makhzen, en remplaçant par des hommes nouveaux les fonctionnaires qui s'étaient le plus compromis pendant les derniers événements. Il tourna aussi ses vues du côté des finances, et, grâce à une administration sage et à une surveillance active, exercée sur tous les employés, les caisses du trésor s'emplirent vite. Le 17 mai de l'année 1225 (1810), son khalifa arrivait à Alger chargé du denouche et de nombreux présents pour tous les membres du divan.

Cependant, le différend qui avait armé l'une contre l'autre les deux cours d'Alger et de Tunis, existait toujours. Une suite de succès et de revers éprouvés tour à tour, ne constituait pour aucune d'elles une suprématie définitive, et pourtant ni l'une ni l'autre ne semblait disposée à reprendre les armes. Les deux partis se décidèrent à en venir à un arrangement pacifique. Des négociations s'ouvrirent à ce sujet : le bey de Tunis envoya demander la paix, offrant de payer les redevances comme par le passé. Ahmed-Pacha avait de plus hautes prétentions; toutefois, cédant aux circonstances, il accorda ce qui lui était demandé, remettant toute entreprise à une autre époque. La mort ne devait pas lui permettre de réaliser ce projet.

Ainsi s'apaisa pour quelque temps cette guerre de rivalités, à laquelle la France, en se substituant à l'un des partis, devait un jour mettre un terme.

Ahmed et-Tobbal continua à administrer la province avec beaucoup de sagesse ; et il régnait déjà depuis deux ans et demi, lorsqu'arriva d'Alger l'ordre de le mettre à mort. Il avait fourni quelque temps auparavant au juif David Bacri trois chargements

lais; il chercha à s'échapper au moyen des terrasses; mais un soldat l'ayant aperçu, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit dans la poitrine et le renversa. Il lui coupa ensuite la tête et jeta le corps dans la rue.

Ceci se passait le 7 novembre, 1808 Son successeur fut Ali-Khodja el Gazoul.

(1) Le vrai surnom de ce pacha est *Rassal*, ou laveur de cadavres. Il avait été employé à la mosquée de Ben Kemkha, qui se voyait autrefois rue Bab el-Oued, en face de l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires. — Note de la Rédaction.



de blé. Le successeur d'Ali-Khodja, Hadji-Ali, l'un des deys les plus ombrageux et les plus sanguinaires qu'ait eus la régence, après avoir fait décapiter ce même Bacri, fit subir la même peine à tous ceux qui avaient eu des relations avec ce juif. Ahmed et-Tobbal, malgré ses services, ne put échapper à cette injuste condamnation. Il fut étranglé et eut pour successeur Naaman-Bey.

## NAAMAN-BEY

### 1226-1811.

Son cachet porte pour légende : Mohammed Naaman-Bey ben Ali, avec la date 1226.

---

Mohammed-Naaman, ancien Khalifa d'Abd-Allah-Bey et gendre de Zerg-aïnho, suivit la politique à la fois ferme et équitable de son prédécesseur et sut comme lui maintenir la tranquilité dans la province. Il profita de ce calme intérieur pour engager le divan à revendiquer ses anciens droits sur la régence de Tunis, et les hostilités entre les deux pays, un instant suspendues, ne tardèrent pas à recommencer. Un évènement inattendu en hâta l'exécution.

Le raïs Hamido (1) que l'on pourrait ranger au nombre des marins célèbres, si le courage et l'habileté consacrés à des œuvres de piraterie pouvaient donner la célébrité, venait de rentrer au port d'Alger avec sa division augmentée d'une frégate de 38 canons enlevée aux tunisiens. Cette brillante capture acheva de relever l'enthousiasme des Algériens, et le pacha s'empressa de déclarer la guerre à Tunis, après en avoir adressé la notification à toutes les puissances amies. Sur ces entrefaites, un capidji-bachi arriva tout-à-coup de Constantinople, avec ordre de ne rien négliger pour rétablir la bonne harmonie entre les deux régences. Après de nombreuses explications, le *capidji* ajouta que si l'on ne se rendait pas au vœu du Grand Seigneur, il considérerait désormais les Algériens comme rebelles, et leur fermerait ses ports du levant.

(1) Hamido était d'origine maure et prenait le titre d'amiral. Attaqué le 17 juin 1815, par un vaisseau américain, que commandait le commodore Decature, il fut tué d'un coup de boulet, en face du cap de Gate. La frégate de 46 canons qu'il montait, fut prise avec les gens de l'équipage. La mort de ce reïs causa un deuil général à la ville d'Alger. — V. la biographie de ce corsaire, par M. Devoulx, fils.

Retenu par cette menace, Hadji-Ali, se décida à envoyer une personne du divan à Tunis, pour présenter au bey Hamouda-Pacha son ultimatum : il demandait la continuation de l'ancien tribut; la destruction du château du Kef, et exigeait en outre que le pavillon de Tunis ne fût hissé qu'à demi-mât, comme on le faisait autrefois. Le bey ne voulut point souscrire à ces conditions humiliantes, et le capidji partit sans avoir rien obtenu.

La guerre se continua donc : Hamido sortit à la tête d'une flotte formidable, pour aller former le blocus de Tunis, par mer, tandis que les troupes de terre se disposaient à entrer en campagne. De son côté, Hamouda Pacha, profitant d'une révolte du bey d'Oran, venait de faire irruption sur le territoire de Constantine. Naaman-Bey se mit le premier en marche; mais il dut bientôt céder le commandement à Omar, agha d'Alger, qui ne tarda pas à arriver à la tête de son camp. Les premières opérations ne furent pas heureuses, et le chef algérien écrivit au dey, qu'il se trouvait beaucoup de français parmi les Tunisiens, auxquels ils avaient apporté des armes et prêté l'appui de leurs bras. Après avoir d'abord essayé d'entrer en arrangement avec le pacha, dont les propositions lui parurent humiliantes, l'agha préféra continuer la guerre et voulut attaquer le Kef. Un camp de cent tentes, placé devant le fort, le défendait. Les Algériens furent battus et perdirent beaucoup de monde. Plusieurs des principaux chefs restèrent sur le champ de bataille et les troupes, découragées, demandèrent à rentrer à Alger. L'agha se mit en route pour la capitale; mais, persuadé que sa défaite provenait de la trahison de quelques cheikhs arabes, il en fit auparavant décapiter quelques-uns, avec 260 kabiles ou arabes qui l'attendaient au passage, et dont il se méfiait. Ainsi se termina cette campagne, qui ne fut point à l'honneur des armes algériennes.

L'année suivante, 1814, Hamouda-Pacha mourut, laissant la couronne à son frère Osman-Bey, qui, après trois mois de règne, fut supplanté par son cousin Mahmoud-Pacha. Celui-ci, désireux de conclure la paix avec Alger, envoya des députés pour traiter; mais le dey exigeait la démolition du Kef et demandait encore que le pavillon de Tunis ne fût arboré qu'à mi-mât. Le nouveau pacha voulait bien se soumettre à un tribut d'argent; mais il repoussait, comme son prédécesseur, ces conditions humiliantes. La guerre se continua donc quoique faiblement.

Enfin, en l'année 1816, un capidji du Grand Seigneur arriva



à Alger venant de Tunis. Il avait pour mission de rétablir la paix entre les deux régences. Il y réussit : le dey Omar renonça à ses prétentions de détruire le château du Kef et, de son côté, Mahmoud-Pacha consentit à payer, comme par le passé, une redevance annuelle en huile.

Nous avons devancé de quelques années les événements, afin de présenter, dans leur ensemble, ces guerres entre Alger et Tunis, guerres auxquelles furent toujours mêlés plus ou moins les beys de Constantine. Revenons à Naaman-Bey.

Le 15 choual 1227 (16 mai 1812), Naaman, voulant donner au pacha une preuve de la prospérité de son administration, lui envoya, par l'intermédiaire de son khalifa, les objets suivants en cadeau : 200 pièces d'or dites mahboub, 125 houdjous, 2 burnous, 2 grands haïks de Biskra, 2 charges de dattes, 2 outres de couscous, 2 paniers d'olives, 45 moutons, 1 mule, 1 fiole d'essence et une douzaine de calottes.

Le pacha lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre de remercîments, l'assurant en outre de ses bonnes dispositions à son égard. Naaman put donc se croire désormais solidement affermi dans son pouvoir; mais il avait à la cour d'Alger un puissant ennemi, toujours prêt à le desservir, c'était Omar-Agha.

On se rappelle que dans une des précédentes campagnes contre Tunis, Naaman avait dû céder le commandement des troupes à Omar-Agha, bache-agha d'Alger. De là naquit entre ces deux personnages une rivalité qui ne tarda pas à dégénérer en hostilités ouvertes. Un turc, originaire de Smyrne et résidant depuis longtemps à Constantine, profita des dispositions des deux chefs et parvint, en se faisant le dénonciateur de Naaman-Bey, à captiver les bonnes grâces de l'Agha, si bien que ce dernier lui promit de ne rien négliger auprès du pacha pour le faire nommer bey à la place de son rival. Mais Naaman administrait la province avec beaucoup de distinction et il n'était guère à supposer que le dey consentît à le déposséder, sans de graves motifs. La calomnie et l'intrigue pouvaient seules hâter ce moment. Ni l'une ni l'autre ne furent ménagées : plaintes incessantes, mensonges et faux rapports se succédèrent avec tant de persistance, que Hadji-Ali, lassé d'entendre tous les jours répéter à ses oreilles les mêmes récriminations, donna l'ordre à la fin d'arrêter Naaman et d'élever à sa place le favori d'Omar-Agha. Ce favori c'était Mhammed Tchakeur.

Cependant cet ordre, bien qu'émané du pacha, demandait, pour être mis à exécution que l'on agît avec beaucoup de prudence; car il était à craindre que, si la disgrâce du bey était connue d'avance, les populations ne se soulevassent en sa faveur. Voici l'expédient qui fut imaginé :

On était au commencement de l'année 1229, une révolte venait d'éclater chez les gens de Bou Sada et les Oulad-Madhi. Ces derniers, après avoir razé les Oulad-Selama et les Adouara, avaient complètement battu Djallal, bey de Médéa et menaçaient d'envahir son territoire. Le pacha écrivit au bey Naaman pour lui enjoindre de se porter aussitôt sur le théâtre de l'insurrection, quel que fût le nombre des troupes qu'il eût en ce moment sous la main, lui promettant que des renforts conduits par son bache-agha ne tarderaient pas à lui arriver d'Alger.

Naaman, toujours prêt à exécuter les ordres de son suzerain, sortit immédiatement de Constantine avec les troupes disponibles, et se dirigea à marches forcées vers le lieu désigné. Chemin faisant, il reçut plusieurs messages du bache-agha, dans lesquels celui-ci lui annonçait que, de son côté, il s'était mis en route pour aller le rejoindre. Enfin, lorsqu'il n'y eut plus qu'une étape entre eux deux, Naaman envoya son bache-seïar, El-Hadef ben Ali, dont le père était agha ed-deïra, au devant du chef Algérien pour le saluer et lui remettre les présents qu'il lui destinait. El-Hadef partit, mais arrivé à mi-chemin, il fut assailli par une bande d'insurgés, qui le tuèrent et s'approprièrent les riches cadeaux dont il était chargé.

Le bey, informé de cette arrestation, en fut vivement contrarié. Il n'en continua pas moins cependant sa route, et, le lendemain, les deux colonnes opérèrent leur jonction à Bou-Sada. Lorsqu'on eut des deux parts épuisé les termes et les démonstrations d'une amitié que l'on disait sans bornes, on songea à châtier les rebelles. Les troupes furent divisées en deux colonnes, l'une devait opérer chez les Oulad-Madhi et l'autre chez les Oulad Sidi-Ibrahim, tribu de marabouts située au lieu appelé Ed-Dis Mais, après deux jours d'incursions infructueuses sur le territoire de ces tribus, comme la saison était avancée et que d'ailleurs le bache-agha avait hâte d'accomplir ses desseins perfides, l'ordre fut donné aux troupes de rentrer à Bou-Sada. Là, ils furent assaillis par les neiges et un vent violent, qui les força à séjourner pendant quatre jours. Le temps s'étant un peu adouci,



ils se mirent en marche pour Msila, où devait avoir lieu la séparation. Ils y arrivèrent sur le soir, et, le lendemain au matin, lorsque Naaman voulut sortir de sa tente, il se trouva gardé à vue par les gens d'Omar-Agha, qui lui déclarèrent qu'il était prisonnier. Cette parole le surprit d'autant plus que rien, jusque là, dans la conduite de son ennemi, n'avait pu lui faire soupçonner que l'on en voulût à ses jours. Son illusion, s'il en avait encore, ne devait pas être de longue durée. Avant même qu'il eût pu demander aucune explication, les chaouches le saisirent et l'étranglèrent à l'aide de son propre turban.

Ainsi périt, après un gouvernement de près de trois ans, ce bey, l'un de ceux dont la mémoire est restée dans le souvenir des peuples.

Son khalifa, Moustafa Khodja, fut fait aussi prisonnier; mais, plus heureux que son maître, il eut la vie sauve et le bache-agha l'amena à Alger, où plus tard il devint agha.

E. VAYSSETTES.

*(A suivre)*

## NOTICE SUR LA TRIBU DES AIT FRAOUCEN.

ايث فروسن

### I.

Le territoire des Aït Fraoucen (1) occupe un des grands contreforts Nord du massif montagneux parallèle au Jurjura et dont le Sebt des Aït Yah'ya est le point culminant.

Au Nord, un sentier et quelques pitons séparent leur territoire des Aït Menguellat, et des Aït Yah'ya ; à l'Est, un ravin profond, au fond duquel coule l'Assif Talerlour اسيف تليغلور, isole les Fraoucen des Aït I'raten ; au Sud, leurs vergers confinent les terres labourées des Amraoua ; tandis qu'à l'Ouest, enfin, un étroit vallon leur sert de limite avec les Aït bou Chaïb et les Aït Khelili.

Le point le plus élevé de ce contrefort est le Timri Mah'moud تيمرى محمود (la vigie de Mah'moud), d'une altitude d'environ 1050 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Comme dans toute la Kabilie, les sentiers y sont abruptes et très-difficiles ; il faut arriver à Tizi n' Terga, dont les abords sont facilement défensibles, pour pouvoir se considérer comme maître du pays.

Du Sebt, ou de la montagne de Koukou, on domine parfaitement la partie Est des Fraoucen ; de chez les Beni Raten, au contraire, soit à Taddert ou Fellah ou à Tablabalt, on se trouve de niveau ou dominé.

Quelques plants d'oliviers, dans la partie inférieure de la montagne, beaucoup de figuiers, de frênes, de grenadiers, quelques vignes, et surtout des cultures potagères, composent la végétation du territoire des Fraoucen.

### II.

Les Aït Fraoucen sont une des tribus les plus intéressantes entre celles qui habitent les massifs de la haute Kabilie : longtemps même avant l'occupation de l'Algérie, les savants européens s'en étaient préoccupés. On savait vaguement qu'il existait des ruines importantes au Djemat-es-Sah'aridj, principale bourgade de cette tribu. Depuis la conquête française et l'expédition du maréchal Bugeaud (1844), on avait appris que ces Kabiles se prétendaient issus des Français ; et je ne sais si ce n'est pas d'eux que voulait parler M. de Quatremère, dans cette assertion : « . . . . qu'il existait une » population chrétienne à quelque distance d'Alger. . . . »

On doit regarder comme peu plausible l'explication donnée par M. le capitaine Devaux, sur l'origine européenne des Fraoucen, bien que cet estimable écrivain dise que rien ne s'oppose à ce que cette opinion ne soit basée sur des faits réels.

« Vers le milieu du III$^{e}$ siècle, les Barbares qui, depuis longtemps, » se pressaient sur les frontières de l'Empire Romain, y firent » la première de leurs invasions. Les Francs qui se trouvaient » alors sur la rive droite du Rhin, poussés par les Alamans, se » jetèrent sur la Gaule, l'Espagne, et abordèrent même en Afrique. » Un historien grec du V$^{e}$ siècle, Zozime, rend compte de leur » débarquement, et ajoute qu'ils furent repoussés par des troupes » venues de la Byzacène (Tunisie méridionale), 275. Comme lui ni » aucun autre historien ne dit de quelle manière ils retournèrent » dans leurs pays, il est permis de supposer qu'une de leurs bandes » parvint à s'établir dans ces montagnes. . . (1) »

Cette invasion, que certains auteurs font remonter à 261, a eu lieu précisément à une époque sur laquelle un document épigraphique, recueilli à Lambèse, par M. Léon Renier, jette quelque jour. M. Berbrugger en déduit et fait ressortir avec une grande critique l'analogie des *« tribus Fraxinensiennes dont le très-fameux chef a été pris »* avec la dénomination de Beni Fraoucen (2). La tribu actuelle des Aït Fraoucen, présente ce mélange hétéroclite d'éléments hétérogènes venus à diverses époques et de divers lieux, qui semble caractériser partout l'origine des tribus Berbères (3). Nous verrons plus loin, à propos de chaque village, les tradi-

---

(1) La forme exclusivement Berbère *Aït* (les gens de...) remplace toujours chez les Kabiles les mots Beni ou Oulad. Ces derniers indiquent l'origine, tandis que l'autre rappelle l'*aggrégation*, le mélange de gens opposés d'origine, réunis dans le même pays. C'est afin d'être mieux compris que les Berbers disent quelquefois aux étrangers, nous sommes des Beni Fraoucen, ou des Beni Yah'ya.

---

(1) Devaux... *Les Kebailes du Djerjera*, pag. 298.

(2) Inscriptions romaines de l'Algérie : Lambèse, n° 101 et Berbrugger. *Époques militaires de la grande Kabilie*, pag. 242.

(3) Voir notre étude sur l'origine et l'histoire des tribus Berbères de la haute Kabilie *Journal asiatique*, n° 10, 1859.

tions locales qui peuvent jeter quelque jour sur ces intéressantes questions.

Les érudits sont d'accord pour placer au Djema Sah'aridj, la colonie romaine de Syda ou Bida, érigée en municipe, dont les habitants, d'origine latine ou italienne, jouissaient, comme tels, de diverses immunités et se trouvaient naturellement intéressés à soutenir la politique romaine. C'est sans doute, comme je l'ai fait remarquer ailleurs (1), à ce fait de colons latins possesseurs du sol, que les Fraoucen, leurs successeurs directs (et peut-être même quelque peu issus de leur sang), font remonter leurs prétentions à une origine européenne, qu'une similitude de nom à plus tard rattachée aux nouveaux conquérants.

### III.

Au point de vue militaire, *Syda municipium* était des limites ou colonies frontières (2), organisées pour maintenir les turbulens Quinquégentiens, ancêtres de nos modernes Igaouaouen,

Il existe une ligne de fortins ou *Burgus*, dont on retrouve les traces aux points suivants :

| | |
|---|---|
| Souk Et Tléta<br>Agouni ou Djilban<br>A l'intersection du chemin de Tala Amara à Ir'ilg'ifri<br>Mamelon de Takseb't proche Adni. | Aït I'raten. |

Ces fortins protégeaient la route qui, suivant les montagnes, se dirigeait du Djema Sah'aridj sur la vallée du Bas Isser, en rejoignant, au-delà de l'Oued Aïssi, les postes d'*Oppidium* (le bordj de Tizi Ouzou), *Phlorya* (Aïn Facï), et *Vasana* (le bordj Oum'Menaïel).

Syda Municipium était une des principales étapes de la voie qui, d'après l'itinéraire d'Antonin et Ptolémée allait de *Rusuccuru* (Dellis) à *Saldæ* (Bougie), passant par :

| | |
|---|---|
| *Tigisis*, | Taourga. |
| *Bidil* (3), | Djema Sah'aridj. |
| *Tubusuptus*, | Bordj Tiklat. |
| *Saldæ*, | Bougie. |

(1) *Revue archéologique*, pag. 27, 1859.

(2) La vraie traduction de limites serait *troupes frontières*. Ces troupes étaient commandées par des *Præpositi*.

(3) *Bidil*, *Badel*, *Bida*, variantes de *Syda*.



ou d'après Peutinger, par :

| | |
|---|---|
| *Rusuccuru*, | Dellis. |
| *Tigisis*, | Taourga. |
| *Syda*, | Djema Sah'aridj. |
| *Ruha*, | Le K'sar Kebouche, chez les Aït Amer. |
| *Saldæ*. | Bougie (1). |

Un tronçon de ligne, dit M. Berbrugger (2), reliait *Syda* à *Iomnium*, port du Sah'el kabile, probablement le Taksebt actuel (3), touchant à *Simitha* (Abizar ou Tir'ilt n'Aït Adjennad). C'était très-probablement le chemin qui, encore aujourd'hui, sort du village (direction Nord) vers l'Oued Amraoua.

Un étroit sentier, surplombé par des rochers, conduit de Djema Sah'aridj à Koukou, chez les Aït Yah'ya, village célèbre dans l'histoire de la Kabilie. C'est sur ce point que certains érudits ont voulu placer le *Turaphylum*, centre des opérations militaires des Romains contre le haut pays.

Un assez long séjour à Koukou, et une étude attentive des quelques monuments de cette curieuse bourgade, m'ont amené à reconnaître qu'il n'y a guère de traces de constructions romaines sur ce point. Il est inutile de rechercher la route prétendue qui partant de Syda, aurait passé à *Turaphylum*, pour couper le Jurjura chez les Illoulen Ousoummeur et tomber sur *Auzum*, proche le bordj Tazemat, vallée de l'Oued Sah'el (4).

### IV.

Les Aït Fraoucen sont compris par Ebn Khaldoun dans son énumération des tribus zouaviennes... « Les Beni Feraoucen et » les Beni Raten occupent celle (montagne) qui est située entre

(1) C'est la seule route fréquentée aujourd'hui par les Kabiles qui se rendent à Bougie et je puis diré *de visu* qu'elle est beaucoup plus naturelle que celle par Tiklât' qui force à couper sur le Kef el Had des Aït Hidjer par des montagnes souvent difficiles.

(2) *Epoques militaires de la grande Kabilie*, pag. 314 et suiv.

(3) *Iomnium* paraît devoir s'identifier aux ruines de Tagzert. — Note de la rédaction.

(4) Le lecteur qui voudra approfondir cette curieuse étude des anciens itinéraires, devra consulter plus particulièrement :

Le très remarquable ouvrage de M. Carette : *Etudes sur la Kabilie proprement dite* (Comm. Scien). T. I. pag. 441. — H. Fournel, *Richesses minérales de l'Algérie*. T. II, pag. 116. — Berbrugger. *Epoques militaires de la Kabilie*, pag. 311 et suiv.

» Bougie et Tedellis. Cette dernière montagne est une de leurs » retraites les plus difficiles à aborder et les plus faciles à dé- » fendre; de là, ils bravent la puissance du gouvernement (de » Bougie) et ils ne paient l'impôt qu'autant que cela leur con- » vient. De nos jours, ils se tiennent sur cette cime élevée et » défient les forces du Sultan, bien qu'ils en reconnaissent cepen- » dant l'autorité. Leur nom est même inscrit sur les registres de » l'administration, comme tribu soumise à l'impôt (1)... »

Ces quelques mots de l'historien berber résument la politique et l'histoire des Aït Fraoucen jusqu'à l'arrivée des Turcs. Lorsque ceux-ci eurent construit les bordj de Sebaou et de Tizi-Ouzou, ils cherchèrent à s'avancer dans la plaine. La position du Djema Sah'aridj fut plusieurs fois occupée par eux, disent les vieillards du village, mais jamais d'une façon permanente.

Yah'ya Aga, qui fut un administrateur aussi habile que sage, et peut-être le seul chef turc de son espèce, voulant consolider l'alliance des Fraoucen avec les Zmoul Amraoua, envoya à Djema Sah'aridj des maçons algériens qui construisirent le gracieux minaret de la mosquée. La politique turque cherchait à cette époque à se ménager des intelligences dans le haut pays, et pour cela elle avait naturellement besoin de l'appui des Djema des Aït Fraoucen, qui comptaient plusieurs personnages influents, notamment la famille Boukettouche. Sans leur appui, nul doute que les Turcs n'auraient pu, avec Khosrof Pacha, pénétrer dans Koukou (1624), où ils firent une apparition suivie d'une retraite précipitée (2).

Probablement, la pièce d'artillerie qui se trouve à Tizi n'Terga est un reste de cette expédition. Selon les habitants, ce canon proviendrait de la tentative faite par le Bey Moh'ammed (3) sur les Aït Raten.

En tout cas, ce précieux canon est un témoignage des défaites de l'armée turque dans ces âpres montagnes (4).

---

(1) Ebn Khaldoun, *Hist. des Dynasties berbères*, trad. du baron de Slane, t. I, p. 256.

(2) Voyez notre Etude sur les confins militaires de la Kabilie, p. 15 et suiv.

(3) Voyez *Revue Africaine*, notre Histoire d'un chef turc en Kabilie, t. III, p. 223 et la *Revue de l'Orient*, t. XXXIV, p. 270.

(4) Suivant la version d'un vieillard des Aït Adjennad, ce canon aurait appartenu au bordj Kara (haut Sebaou), ancienne résidence des Boukettouche.



Les écrivains du XVIe siècle, Marmol Carvajal et son copiste Davity, ont parlé du Djema Sah'aridj qu'ils écrivent Gemaa Xahariz.

Le premier dit que « c'est un village de cinq cents feux, partagé en divers quartiers, dans lesquels se fait un grand marché tous les vendredis (1)... »

Le second copie en faisant une erreur, comme cela ne lui arrive que trop souvent.., « Par toute cette montagne, il y a de grands » bourgs (la montagne de Koukou) et de villages peuplés, et sur » sa pente il y a un lieu de cinq cents maisons nommé Gemaa » Xahariz, où l'on tient un grand marché tous les vendre- » dis (2)... »

Le docteur Shaw mentionne également cette bourgade, qu'il orthographie *Jemmahat Saritch* et traduit par « l'église de la citerne (3). »

A l'époque de la chute du gouvernement des pachas, les Turcs avaient abandonné toute action administrative sur Mekla où ils avaient eu un kaïd et sur les fractions kabiles qui labouraient dans la plaine.

La belliqueuse tribu makhzen des Amraoua représentait seule, dans ces derniers temps, l'autorité du divan d'Alger. Or, comme les Fraoucen, labourant dans la vallée, étaient constamment à leur merci, ils entretenaient avec eux une paix assez religieusement observée.

Les alliés naturels du Sof ou de la ligue des Fraoucen étaient les Aït Khelili, les Aït Bou Chaïb, et, parfois, suivant les circonstances, les Aït I'raten. Contigus par le haut de leur territoire avec les Aït Menguellat, ils étaient constamment en lutte avec eux et la tradition raconte qu'ils s'emparèrent trois fois du village de Taskenfout!...

## V.

La bourgade la plus importante des Aït Fraoucen, celle qui résume en quelque sorte l'histoire de cette tribu, c'est le Djema-t es-Sah'aridj, que l'on traduit par le (marché du) vendredi du Bassin.

---

(1) *L'Afrique*, de Marmol, trad. Perrot d'Ablancourt, t. II, liv. V, ch. XLVII, p. 412, in-4°, Paris, 1667.

(2) Davity, *Description générale de l'Afrique*, MDCLX, p. 176.

(3) *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant;* chap. VIII, t. I, p. 126, éd. in-4°, La Haye, 1743.

C'est la capitale commerciale et politique de la tribu. Sa position dans la plaine, au pied même des montagnes, en fait un marché des plus considérables, car il est également fréquenté par les tribus du plat pays et les Igaouaouen ou Zouaoua. On y rencontre des Kabiles appartenant à toutes les tribus du haut pays, du Sah'el, et même du versant méridional du Jurjura.

A l'automne et au printemps, il y vient des Arabes des Isser et du H'amza, vendre des bestiaux, acheter des charrues, de grands plats de bois (*taguessat*).

C'est un joli village, quoique les maisons, exposées aux invasions des guerriers de la vallée, n'aient pas le confortable de celles des montagnards; mais elles sont cachées dans des nids de feuillage ou pittoresquement mêlées à des gourbis et n'ont pas le cachet sévère et militaire des bourgades zouaviennes.

Le voyageur qui entre dans Djema Sah'aridj en venant des Amraoua, c'est-à-dire par l'ouest, suit une route ouverte à travers de riches vergers de figuiers, de grenadiers enlacés de vignes. A droite et à gauche, lorsqu'on se rapproche du village, on rencontre des blocs de pierre taillée. En arrivant, on trouve, sous un bouquet de grands hêtres, la fontaine à laquelle le village doit son nom : elle est entièrement construite avec de belles dalles ou des cubes avec trous de mortaise, le tout arrangé par les Kabiles et assez mal joint.

Sur l'emplacement du marché, affleurent de tous côtés les traces des murailles de l'ancienne Syda et enfin, chose unique en Kabilie, deux palmiers balancent gracieusement leurs verts panaches sur le dôme sarrazin de l'élégant minaret construit par Yah'ya Aga. La mosquée est des plus simples : c'est une maison basse, blanchie à la chaux, soigneusement couverte en tuiles, à laquelle un fût de colonne romaine sert de base (1).

Dans la partie ouest du Djema Sah'aridj, le sol est jonché de ruines, et c'est de ce côté que M. le docteur Leclerc a cru reconnaître des amorces de voie romaine (2). Ce chemin, qui va jusqu'à la plaine (route du Tleta), en se bifurquant vers l'acif Talerlour, offre en effet à première vue tous les caractères propres aux voies romaines. Ayant eu fréquemment occasion de voir en Ka-

(1) J'ai publié dans l'*Illustration* du 26 février 1859, un croquis de ce pittoresque monument.

(2) Voy. *Revue africaine*, t. II, p. 158.



bilie des sentiers rocheux (1) présentant les mêmes particularités, bien qu'on ne pût les attribuer, de toute évidence, qu'à la seule nature, je ne passais jamais cependant sur le chemin du Djema sans me ranger d'abord à l'opinion émise par mon érudit et bienveillant ami.

Au sud du marché, s'élèvent les maisons diversement groupées et dont les ruelles bizarrement entrelacées se ressentent du fréquent passage des troupeaux. C'est là que, le 22 mai 1857, les contingents des Aït Adjennad et des Aït Ouaguennoun livrèrent combat à leurs vieux ennemis les Fraoucen et s'emparèrent du Djema Sah'aridj après une courte résistance, préludant ainsi aux brillants faits d'armes qui devaient nous rendre maîtres de la haute Kabilie.

C'est dans le mur de l'une de ces maisons que se trouvait le bas-relief représentant deux têtes, l'une de femme, l'autre d'homme. Ce médaillon, d'un assez beau style, est le seul monument de ce genre que j'ai pu reconnaître, tant dans le village qu'aux environs. J'en ai publié la description et le croquis dans la Revue archéologique de novembre 1858 : M. le général Thomas, de regrettable mémoire, l'a fait transporter au Musée d'Alger.

Entre les jardins et le ravin formé par la montagne des Fraoucen, sur un mamelon nommé Tak'sebt (2), se trouvent des ruines qui, par leur importance et leur position, ont dû appartenir à une construction militaire. Un énorme morceau de voûte, des blocs de béton cimenté, des pierres de grand appareil, partout des traces de murailles, font supposer que de légères fouilles amèneraient des résultats curieux pour l'histoire de cet établissement, le seul un peu considérable que les Romains aient eu sur la rive gauche du Sebaou. Je m'y suis procuré quelques médailles du Bas-Empire et un camée antique d'une grande beauté.

Ce ne sont pas les antiquités qui font la réputation du Djema Sah'aridj chez les autres Kabiles, mais bien ses *quatre vingt dix neuf* sources, qui arrosent les beaux jardins potagers où croissent à l'envi oignons et pastèques.

(1) Notamment dans la grande forêt de l'Adrar ez-Zan, proche Acif El-H'ammam.

(2) تاكسبت Forme berbère, du mot *Kasba*, citadelle. — On est à peu près certain de trouver des ruines romaines dans les nombreuses localités qui portent ce nom.

Voilà le juste sujet d'orgueil des habitants. Ils ont à ce sujet une légende aussi pittoresque qu'impossible : « Les aqueducs romains étant venus à se rompre, dit-elle, le village se trouva menacé de mourir de soif, lorsque survint un Magrebin, grand écrivain de sortilèges et talismans. L'étranger se fit fort de ramener les eaux. Ce prédécesseur de l'abbé Paramèle conjura les démons, de telle sorte que l'eau arriva du sommet de la montagne, de Tizi n'Terga (le col de la conduite d'eau) et jaillit en quatre-vingt dix-neuf endroits...

» Craignant que le Marocain n'eût l'indélicatesse d'aller renouveler son prodige chez les Aït Menguellat, ce qui n'eût pas manqué d'amener une grande concurrence dans le prix des légumes, la reconnaissance publique décida qu'on crèverait les yeux à ce bienfaiteur du pays... »

Il est évident que les eaux ne peuvent venir d'un point aussi éloigné que Tizi n'Terga. Sans pouvoir dire s'il y a au juste quatre-vingt dix-neuf sources, je puis affirmer que la réalité n'est pas loin de ce nombre excentrique.

Je terminerai cette notice par une liste des diverses fractions qui composent la tribu des Aït Fraoucen (1).

**Aït Fraoucen** de la Plaine.

---

DJEMA'AT ES-SAH'ARIDJ (Le marché du Vendredi du [illegible]in).

جمعة السهريج

(Altitude 466 mètres)

Douze moulins à eau. — Trois forges. — Fabrique de couteaux et sabres de qualité inférieure. — 400 fusils. — Nota. Les Marabouts ne portent pas les armes.

*Familles de Marabouts.*

Aït Zegrour ايث زكرور

Originaires de la Kala des Aït Abbès (2).

---

(1) Voir la note supplémentaire de la Rédaction, à la fin de cet article, note relative à la synonymie de *Bida Municipium* et de Djema Saharidj. — Note de la Rédaction.

(2) Ces renseignements sont, bien entendu, recueillis de la bouche des habitants.



Aït Sah'noun ايث سحنون

Originaires de Kérouan.

Aït Boukettouche ايث بو قطوش

Venus de Tunis. Cette famille qui a joué un très grand rôle dans l'histoire des deux derniers siècles, en Kabilie, habitait Koukou, puis émigra à Tunis, revint se fixer à Djema Sah'aridj, et a des parents au bordj Kara, chez les Adjennad. Elle est aujourd'hui encore prépondérante chez les Fraoucen ; le Bey Moh'ammed était allié à cette famille.

Chorfa الشرفة

Venus de l'Ouest du Saguia-t-el Hamra (la rigole rouge), localité du Sous-Marocain (Andalous ?).

Aït El-Khouadhi ايث الخوادى

Venus de l'Ouest, de Mekinès.

Aït Tekor't ايث تكرط

Kabiles des Aït Ourtilan de l'Est, migration à la suite de guerre.

Les autres habitants se disent descendants des *Nsara* ou *Roumam*.

Trois nègres affranchis de Si bel Kassem Ou Kaci, de Tamda.

Une mosquée avec minaret. — Une Zaouïa peu fréquentée par les Tolba. — Grand commerce de bestiaux, mulets, céréales, fruits secs, laines et huiles, poteries, instruments d'agriculture en fer et en bois, objets de ménage.

MESLOUB مسلوب

Trois moulins à eau. — Une forge. — Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — 120 fusils.

Les habitants de Mesloub se disent d'origine arabe et venus de l'Ouest ; quelques familles venues du Taourir't des Aït Ali de l'Est, d'autres d'*Ibida*... ?

TAOURIR'T-HADEN تاوريرت هادن

Cinq moulins à eau. — Deux forges. — Mosquée. Maisons couvertes en tuiles. — Habitants originaires de l'Est. — 150 fusils.

AGOUNI BOU AFIR اقني بوعبير

Le principal village après Djema Sah'aridj.

Quatre moulins à eau. — Deux forges. — Mosquée avec minaret. — Maisons couvertes en tuiles. — 190 fusils.

Habitants originaires de l'Est. — Une fraction de marabouts (9 maisons) originaires de l'Ouest. — Un nègre.

---

**Aït Fraoucen** de la Montagne.

AIT MOUSSA OU IBRAHIM ايث موسى وابراهيم

Kabiles originaires de l'Est. — Mosquée. — 30 fusils.

TIZI N'TERGA تيز نترقه

(Altitude 977 mètres)

Principal village de la montagne. — Trois moulins à eau. — Mosquée. Maisons couvertes en tuiles. — 80 fusils.

Kabiles originaires de l'Est. — Une fraction de Marabouts originaires de l'Ouest.

Le canon abandonné par les Turcs qui se trouve dans ce village est une assez belle pièce à huit pans carrés, mesurant deux mètres cinquante-cinq centimètres de longueur et huit centimètres de calibre. — A la partie supérieure de la lumière, double croix en relief.

AMAZOUL امعزول

(Altitude 574 mètres)

Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. Kabiles de l'Est. — 30 fusils.

AMAOUIA اماوية

(Altitude 622 mètres)

Deux moulins à eau. — Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — 40 fusils.

Trois familles de marabouts venues de Fez en Maroc. Plusieurs familles étrangères et d'origine inconnue, probablement du pays des Roum ?



EL-REROUS الغروس

Une forge. — Un moulin. — 30 fusils.

Arabes originaires de Ham'za. Blocs grossièrement dégrossis attribués aux Djou'hala. Un grand sarcophage taillé dans le rocher.

I'RALLEN اغلن

(Altitude 958 mètres)

Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — Moulin. — 55 fusils. Arabes de l'Est.

AIT MAH'MOUD ايث محمود

(Altitude 943 mètres)

Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — 50 fusils. Kabiles de l'Est.

AIT MEKKI ايث مكى

Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — 40 fusils. Kabiles venus de l'Ouest (de l'Ouarenseris).

BOU ZARIR بو زعرير

Mosquée. — Petite zaouïa. — Un moulin. — Maisons couvertes en tuiles. — 20 fusils.

Presque tous Marabouts venus de Tunis ; quelques kabiles de l'Est.

AIT HAMMAD اايث حماد

(Altitude 725 mètres)

Mosquée. — Maisons couvertes en tuiles. — 10 fusils.

Arabes venus du Ouennour'a et du Sud, se sont établis sur des terrains ayant appartenu à l'ancienne fraction Kabile des Aït Hammad, dispersés à la suite d'une guerre intestine.

AIT TISLIOUIN ايث تيسلوين

Mosquée. — Un moulin. — Maisons couvertes en tuiles. — 30 fusils.

Kabiles du Sah'el. — Une famille de marabouts originaire des Sid' Embarek de Koléa.

Total des fusils, 1,275.

Ces diverses fractions fréquentent les marchés suivants, selon leur position à l'Est ou à l'Ouest de leur contrefort :

Le Had des Aït Iraten.
Le Tléta id.
L'Arba id.
Le Sebt des Aït Yah'ya.
Le Had des Aït bou Chaïb.
Le Sebt d'Ali Khodja à Tizi-Ouzou.

Le Baron Henri Aucapitaine.

*Note supplémentaire de la Rédaction.* — Un de nos honorables correspondants, M. le lieutenant-colonel Wolf, commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon, signale, immédiatement au-dessus de Djema Saharidj, des Fraoucen, une Kharrouba de cette tribu, ou fraction, appelée *Ibida ;* c'est-à-dire, les (gens de) *Bida*. Il est impossible de ne pas être frappé de l'identité de ce nom et de celui du municipe romain dont les ruines se voient un peu au-dessous, d'autant plus que la tradition locale attribue une origine romaine aux habitants de cette fraction.

M. Aucapitaine cite ce nom d'*Ibida* à la page 455, à propos des Mesloub ; mais le point d'interrogation dont il le fait suivre semble indiquer qu'il ne sait pas avec certitude quelle est la population qui le porte.





# LIVRET

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE D'ALGER.

## 1re Partie. — MUSÉE.

### Section 1re. — ANTIQUES.

#### § 2. — Province d'Alger. (*Suite*).

124 B. ATM. BARIBAL VIXIT ANIS
QVINQVE EREPTVS EST SVIS

Cette épitaphe est gravée entre le fronton à croissant et la niche au personnage à la grappe.

126 B. .................
DVLCISSI.....
.................

127 B. AFRICANVS
LANIO VOTVM
SOLVIT LIBENS
ANIMIS

Marbre blanc. — Hauteur, 0m25 ; largeur, 0m25 1/2 ; épaisseur, 0m05.

L'épigraphe est entre le fronton au croissant (flanqué ici de deux astres, V. Médailles Juba) et la niche au personnage, lequel manque ici, la stèle étant brisée par le bas.

128. LVCIA TE.....
IVLIAE S........

Marbre blanc.

L'épigraphe est sous le fronton habituel des stèles de ce genre. Donné en 1846 par M. Otten.

**129** B. INGENVVS SVTOR
DOMNO SATVRNO V·A·

Hauteur, 0m27 ; largeur, 0m21, épaisseur, 0m04 ; Lettres, 0m01 1/2

L'inscription est placée dans un encadrement entre le fronton à croissant et le personnage à la grappe, lequel est brisé par le bas et assez fruste.

**130** B. IVLIA VOTVM SOLVIT LIBENS
ANIMI

L'épigraphe est entre le fronton à croissant et la niche au personnage qui ici tient, de la main droite, un oiseau par les ailes.

**131** B. MAR......
TVRMA.....
XIX HE....

**134** B. D.
XI ANTO
LXI M. II

**139** SVBSAC· MATER
EVTICE CVBVCLARI
H· S· E

Donné par M. Fèvre, quincailler à Alger, le 10 juillet 1855 ; a été trouvé par lui dans un caveau de la maison du vice-consul anglais Tullin, lequel, dit-on, l'avait reçu de Cherchel.

**153** B. ..IS· M....
HERN....
PIA VD
ET MESI

**158** bis, B. .............
OMNIB.......
ONTIb.......
ATISF.......



**154** B. ............
M· VIII ....
D· VI FI ...
ROCAV.....
P· ET SA...
LAIV M......

**162** B. MEMORIA IVLIAE TVLLIAE
IN PACE HIC QVIESCIT

Marbre blanc. — Hauteur, 0m20 ; largeur, 0m62. — Lettres, 0m07.
Donné par M. Belle, ancien directeur du port de Cherchel.

**163** B. D. M.
INSTEIVS VICTORINVS SC...
BA CLASSIS LIBVRNA AVG...
VIX· AN· XLV H. S. E. S. I. T. L. TREBIA
MVSTIA HERES CONIVGI FACIVN
DVM CVRAVIT

Marbre blanc. — Hauteur, 0m24 ; largeur, 0m35 ; épaiss., 0m00. — Lettres, 0m03.
Donné par M. Vignaud, notaire à Cherchel, le 15 août 1855.

**164** L· VALERIVS SP· F· SATVRNIN·
HIC SITVS EST

Marbre blanc.—Haut, 0,66 ; larg., 0.33 ; ép., 0,06. Lettres, 0,03.
Acheté à M de L en 1855. Conservation parfaite.

**165** IN MEMORIA EORVM
QVORVM CORPORA IN AC
CVBITORIO HOC SEPVLTA
SVNT ALCIMI CARITATIS IVLIANAE
ET ROGATAE MATRI VICTORIS PRESBYTE
RI QVI HVNC LOCVM CVNCTIS FRATRIB. FECI

V. *Revue africaine*, tome 1er, page 118
Marbre blanc. — Hauteur, 0m33 ; largeur, 0m40 ; épaisseur, 0m04. — Lettres, 0m03.
Achetée en 1855 au colon Luc Gérard, qui l'avait trouvée, ainsi que la suivante, dans sa concession, rive droite de l'oued R'assoul, route de Novi.

166 AREAM AT SEPVLCHRA CVLTOR VERBI CONTVLIT
ET CELLAM STRVXIT SVIS CVNCTIS SVMPTIBVS
ECLESIAE SANCTAE HANC RELIQVIT MEMORIAM
SALVETE FRATRES PVRO CORDE ET SIMPLICI
EVELPIVS VOS SATO SANCTO SPIRITV
ECLESIA FRATRVM HVNC RESTITVIT TITVLVM M. A. I. SEVERIANI C. V.
EXINGASTERI

Marbre blanc, de $0^{m}26$ sur $0^{m}72$. — Lettres de $0^{m}02$ et de $0^{m}03$ à la dernière ligne.

V. *Revue africaine*, tome 1er, page 119.

1 7 .... ...A............
EX VETERIB..........
XVI DECESSIT H.....
Q. BALIENIS F......
ANNORVM L. D......
H.S.E. S.T.T. L....

Acheté au colon Luc Gérard. Voir n° 165.

171 EVTACTVS
TERTIAE VXORI
SVAE PRO EIVS
MERITIS FECIT

Marbre bl. — Hauteur, $0^{m}24$; largeur, $0^{m}30$. — Lettres, $0^{m}03$ 1/2.

Acheté au colon Pichaud, en 1855, qui l'avait trouvé, ainsi que les nos 172 et 173, dans son terrain, situé dans la nécropole occidentale de Julia Caesarea.

172 D M
COELIA RESTITVTA
VIXIT ANNIS LXXV
S. I. T. L.

Marbre blanc de $0^{m}23$ sur $0^{m}28$. — Lettres de $0^{m}03$.

Acheté au colon Pichaud en 1855.

173 NAMPHAMONI
ANNOBALIS L. LANIO
FAVSTVS PATRONO
O. M.

Marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}15$; largeur, $0^{m}25$. — Lettres, $0^{m}02$.

Acheté au colon Pichaud.



174 D. M. S
FAVSTVS
HIC SITVS
EST V.A.I M.I

Marbre blanc de $0^{m}20$ sur $0^{m}20$. Lettres de $0^{m}03$.

Donné en 1855 par M. Vignaud, ancien notaire à Cherchel.

175 HILA.............
SIT.... .......
VIXIT............

Marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}47$; largeur, 0,10, épaisseur, $0^{m}03$. — Lettres, $0^{m}02$.

Donné par M. le notaire Vignaud.

14. Partie supérieure d'une massue surmontée d'une tête de lion. En marbre, long de $0^{m}33$. Ce fragment a été trouvé hors de la porte de Ténès, sur le bord de la mer.

Donné, le 10 juin 1845, par M. Lousteau Casenave.

137. Grand sarcophage en marbre, trouvé auprès du cirque, dans la concession Gimer. On en a exhumé trois semblables. tous recouverts par de grandes tuiles disposées en dos d'âne.

Un a été envoyé au Musée algérien de Paris, un autre est resté à celui de Cherchel.

Remis par la préfecture d'Alger.

15. Poteries antiques, savoir :

A. Petite amphore percée en dessous et détériorée.
B. Petit vase à anse.
C. Fragment d'un petit conduit.
D. Fragment de lampes funéraires.
E. Moitié d'un plat creux avec deux croix au centre.
F. Morceau de verre peint.

Donné, le 10 juin 1845, par M. le lieutenant Nisard, du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

142 B. Fut de colonne en marbre, recouvert de feuilles sculptées.

146 B. Côté droit d'un bas-relief en marbre représentant Esculape.

**155.** Copie en plâtre d'un charmant bas-relief tumulaire en marbre, trouvé à Cherchel.

M. Rattier, qui était alors chargé du musée de cette ville, a envoyé l'original au musée de Paris.

Donné par M. Latour, artiste sculpteur à Alger.

**156.** Tête d'une statuette de Jupiter en marbre.

Donné par M. Otten, commissaire civil à Cherchel, ainsi que les deux numéros suivants, en 1846.

**157.** Autre petite tête en marbre.

**158.** Petit torse en marbre.

**168.** Ossuaire en marbre demi-circulaire, contenant encore des fragments des os calcinés du défunt.

Donné en 1855, par M. Neveu Dérotrie, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qui l'avait trouvé en rectifiant la route de Cherchel à Novi.

Sans inscription. Il était dans une chambre sépulcrale ou hypogée.

**169.** Urne funéraire en terre, avec son couvercle. Elle contenait des ossements quand elle a été trouvée par M. Guilmain, propriétaire, qui l'a donnée en 1855.

**176.** Trois vases antiques en terre, recueillis dans le bateau romain trouvé échoué et rempli de poteries, au milieu de l'ancien port de Julia Caesarea :

1° Amphore sans anse.
2° Espèce de bouilloire.
3° Vase auquel des huîtres se sont attachées.

Donné par M. Vignaud, notaire.

**177.** Ossuaire en plomb, de forme sphérique, avec son obturateur.

Trouvé à l'ouest de Cherchel, dans une chambre sépulcrale, sur la concession du colon Pichaud, et vendu par ce dernier.

**181.** Grand chapiteau en marbre blanc corinthien.

Acheté à un serrurier de Cherchel, en octobre 1855.

**187.** Fragment de petit chapiteau corinthien en marbre blanc.

Remis, en 1855, par M. de Lhotellerie, de la part de M. ***.



**188.** Petit bas-relief en marbre représentant un lion.

Remis, en 1855, par M. de Lhotellerie, de la part de M. ***.

**198** (1). Statue de Neptune.

Trouvé dans les Thermes occidentaux, en 1856, par M. de Lhotellerie, sur un terrain appartenant à l'état et au moyen de fouilles faites avec des fonds qui n'appartenaient pas à la commune.

En vertu d'un ordre écrit émané du Gouverneur-Général, cette statue, les trois suivantes, ainsi que la statuette portant le n° 202 ont été apportées au musée d'Alger.

**199.** Torse de Vénus.

Trouvé, en 1846, dans les Thermes occidentaux, par le Génie militaire, en construisant la manutention.

Cette statue, qui semble un produit de l'art grec, est ce qu'on a trouvé jusqu'ici de plus beau en ce genre en Algérie.

**200.** Jeune fille romaine.

Trouvé au même endroit, par M. de Lhotellerie.

Morceau remarquable par le bon style des draperies. La tête, d'un autre marbre, a été changée dès l'époque romaine. Le ciment par lequel elle adhérait au reste de la statue est encore apparent.

**201.** Groupe de l'Hermaphrodite au serpent.

Même provenance. Un sujet tout pareil, sauf qu'il y a un aigle au lieu d'un serpent sur le bloc rocheux qui sert de siège à l'éphèbe équivoque, a été trouvé au même endroit et est resté au musée de Cherchel.

**202.** Statuette en bronze, de Vénus.

Provenant des Thermes orientaux. Cette jolie réduction d'un type bien connu, la Vénus sortant de l'onde, a été trouvée par un chasseur à pied du 8e bataillon sur le sol du champ de manœuvre, qui venait d'être nivelé.

**203.** Fragment de pavage en marbre d'une salle des Thermes occidentaux de Julia Caesarea.

Apporté en décembre 1856.

**204.** Fragment de frise en marbre.

**223 B.** Partie supérieure d'un *vexillum* (?) en bronze.

**224.** Fibule en bronze, incrustée d'argent.

Acheté à M. Gadard.

---

(1) V. pour ce n° et les suivants, les descriptions de la *Revue africaine* tome 1er, page 222, etc.

**225.** Clef antique en fer.
Achetée à M. Gadard.

**225** *bis*. Clef antique en bronze.
Même provenance que les deux numéros précédents.

**233.** Dard de lance en bronze.

**237.** Petit vase et lampe funéraire trouvés dans un tombeau sur la propriété du colon Luc Gérard, route de Cherchel à Novi, et donnés par lui.
V. *Revue africaine*; tome 2, page 320, n° 10.

**242.** Petite lampe romaine en terre.
Donnée, en 1846, par le capitaine Dupotet.

**249** B. Cornet acoustique en verre, trouvé dans un tombeau de Cherchel.

**250.** Tête de vieillard en marbre.
Donné en décembre 1856, par M Chastain, commis de trésorerie.

A. BERBRUGGER.

(*A suivre*)



## NOTES HISTORIQUES SUR LES MOSQUÉES et autres édifices religieux d'Alger.

> Verset 29. — Ceux qui auront cru et pratiqué les bonnes œuvres ne seront pas privés de la récompense qui leur est dûe pour avoir mieux agi que les autres. — Verset 30. — A ceux-ci les jardins d'Eden, sous leurs pieds couleront des fleuves; ils s'y pareront de bracelets d'or, se vêtiront de robes vertes de soie et de satin, accoudés sur des trônes. Quelle belle récompense! Quel admirable support!
> (Coran, chap. XVIII).

Etant à même, par position officielle, de consulter des sources authentiques, j'ai recueilli beaucoup de renseignements, copié beaucoup de documents qui, échappés pour la plupart aux recherches des hommes spéciaux, offrent cependant un grand intérêt au point de vue historique.

J'ai réuni, en un seul ouvrage, tous les renseignements qui s'appliquent aux édifices du culte et aux corporations religieuses de la ville d'Alger, et je me suis efforcé d'en faire un tout aussi complet que possible.

Je ne me flatte cependant pas que mon œuvre soit irréprochable. Je sais, au contraire, qu'elle présente bien des lacunes. Mais il m'a paru préférable, dans l'intérêt bien entendu des recherches historiques, de donner, tels quels, les renseignements que je suis parvenu à amasser, plutôt que de laisser indéfiniment dans l'obscurité, sous le prétexte d'un perfectionnement problématique, des documents qui peuvent être de quelque utilité.

Je commencerai mon travail par une notice sur les corporations religieuses.

Le mot *corporations religieuses*, employé par l'administration française pour désigner les propriétaires définitifs des immeubles frappés de *habous*, n'est pas toujours exact; car cette expression implique nécessairement l'idée d'une aggrégation de personnes vivant en communauté, ou simplement unies par les liens d'un intérêt commun.

Une pareille définition serait fausse, si on l'appliquait à certaines des prétendues *corporations* ; et il me sera facile de l'établir sans faire une théorie complète du *habous*, ce qui n'entre pas dans le plan de ce travail et formerait d'ailleurs double emploi avec une étude que j'ai déjà publiée sur cette matière.

Je puis seulement rappeler que le *habous* était un acte par lequel le propriétaire d'un immeuble, foulant aux pieds, si bon lui semblait, l'ordre de successibilité tracé par la loi musulmane, décrétait telles substitutions qu'il lui plaisait et imposait aux bénéficiaires par lui désignés, telles conditions qu'il lui agréait, son bon plaisir n'étant entravé que par des restrictions légales peu nombreuses.

Toutefois, ces substitutions étaient soumises à une condition fondamentale. Il fallait que le fondateur assignât à sa fondation une destination définitive de piété ou d'utilité publique. Après l'extinction des bénéficiaires périssables désignés par lui, il fallait que l'immeuble fît retour à un dévolutaire dont l'existence n'eût d'autres bornes que le terme fixé par Dieu à la durée du monde.

Donc, toutes les fondations de habous devant avoir rigoureusement une destination définitive de piété, de charité, ou d'utilité générale, les fondateurs stipulaient qu'après avoir parcouru les diverses phases indiquées par eux, l'immeuble frappé de habous reviendrait aux catégories d'individus ou aux établissements suivants :

Les pauvres des deux villes saintes, la Mecque et Médine ;

Une mosquée quelconque, pour les revenus être affectés à l'entretien de cet édifice, à la paie de son personnel, à des achats de matériel, etc. ;

Les fontaines, pour leur entretien et celui des aqueducs et canaux les alimentant ;

La chapelle, ou simplement le tombeau, de tel saint, pour son entretien, la paie d'un personnel, des distributions de nourriture et d'aumônes aux pauvres, etc. ;

Un cimetière, pour son entretien ;

Un puits, pour son entretien et celui de son matériel, le salaire d'un homme chargé d'offrir à boire aux passants, etc. ;

Une personne qui ferait telle lecture sur tel tombeau, à une certaine heure, etc. ;



Celui qui ferait telle lecture dans telle mosquée, ou telle chapelle, à telle heure, etc. ;

Les musulmans captifs des chrétiens, pour les produits être affectés à leur rachat.

On le voit, il n'est pas exact de confondre ces destinations si diverses sous le nom générique de : Corporations religieuses ; cependant, il faut bien reconnaître aussi qu'il n'était pas facile de trouver un nom suffisamment compréhensif et précis.

Quoi qu'il en soit, je n'entends nullement faire de la critique. Avant d'entrer en matière, j'ai voulu seulement faire mes réserves au sujet d'une expression qui ne me parait pas devoir être acceptée sans commentaire.

---

## CHAPITRE 1er.

### *Corporation de la Mecque et Médine.*

#### § 1er. — DOTATION IMMOBILIÈRE DE LA CORPORATION.

Les causes déterminantes du habous ont été diversement appréciées par les auteurs qui ont traité cette question. Cependant, la contradiction qui règne dans ces interprétations n'est qu'apparente ; car les causes du habous étant multiples, il n'y a pour être dans le vrai qu'à réunir les différentes théories, qui ont eu, chacune, le tort de n'apercevoir qu'un des côtés de la question.

En grévant son immeuble de habous, un musulman avait en vue : de mériter les récompenses divines, de satisfaire ses préférences pour certains des membres de sa famille, de mettre sa propriété à l'abri des confiscations (ce qui ne lui réussissait pas toujours), d'éviter à sa famille l'intervention du Beit-el-Mal.

Cette dernière raison m'a toujours paru la plus concluante. Dans certains cas prévus par la loi musulmane et qui se présentent assez fréquemment, le Beit-el-Mal, c'est-à-dire l'État, hérite, en totalité ou en partie, des immeubles composant la succession. Or, le fondateur d'un habous met à néant les droits éventuels du Beit-el-Mal, car les dispositions qu'il dicte sont sacrées et il assure ainsi la conservation de l'immeuble à sa famille ou aux personnes qu'il entend avantager. Aussi, voit-on dans les anciens titres que les habous ne pouvaient être éta-

blié qu'avec l'assentiment du Pacha. On en trouvera un exemple dans un acte que je publie au chapitre du Marabout Sidi Omar Et-Tensi ; il est dit dans cette pièce que le pacha, malgré la pénurie des ressources financières de la régence, renonce à l'exercice ultérieur des droits éventuels du Beit-el-Mal et autorise ce saint personnage à prendre telles dispositions que sa piété lui suggérera.

Faire une œuvre pie, donner satisfaction à ses sympathies et jouer un tour à l'État, c'était fort tentant. Aussi les habous abondaient-ils en Algérie. Je dirai même que les immeubles qui en étaient exempts formaient une rare exception.

Parmi ces nombreux habous, une quantité considérable, les trois-quart à peu près, étaient faits au profit des pauvres des deux villes nobles et saintes, illustrées par le prophète, *Mekka* (la Mecque), l'illustre, et *El-Medina* (1) (Médine), la resplendissante.

Par suite de l'extinction des familles désignées comme bénéficiaires, beaucoup des immeubles grévés de ces substitutions avaient fait définitivement retour aux pauvres de la Mecque et Médine. Ceux-ci avaient donc en Algérie, et principalement à Alger, une dotation considérable.

Au sujet de ces revenus, on est tombé dans une singulière erreur : on a cru qu'ils étaient le patrimoine des pauvres d'Alger. Il n'en est rien et le fait est si clair que je crois presque inutile d'insister Tous les actes de habous portent, en effet, que les produits de la fondation seront affectés aux pauvres de la Mecque et de Médine. Or, les pauvres d'Alger ne sont pas ceux des deux villes saintes, et ceux-ci seraient seuls fondés à adresser des réclamations au gouvernement français et à se plaindre que la conquête les ait privés de leurs droits de propriété.

J'en dirai autant des revenus des mosquées et autres établissements ; ils étaient spécialement consacrés à l'entretien de ces édifices et de leur personnel, sauf les rares œuvres de charité formellement stipulées par les fondateurs. On n'est donc pas fondé à prétendre que les pauvres en aient été frustrés.

(1) Le vrai nom de Médine est *Yatreb*; on ne l'appela *Medina*, ou la *ville* par excellence — comme on disait *urbs* pour Rome — qu'après l'établissement de l'Islamisme et parce qu'elle renfermait la sépulture du prophète qui y avait trouvé un asile lorsque ses compatriotes de la Mecque l'avaient proscrit. — Note de la rédaction.



J'ai déjà dit que les biens des pauvres de la Mecque et de Médine étaient considérables à Alger. En voici le relevé fait dans le registre tenu immédiatement avant la conquête :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 840 | maisons donnant un produit de | | 26,653 fr. | 80 |
| 258 | boutiques | — | 4,278 | 60 |
| 33 | magasins | — | 449 | 70 |
| 82 | chambres | — | 846 | 65 |
| 3 | étuves | — | 200 | 45 |
| 11 | fours | — | 102 | 60 |
| 4 | cafés | — | 161 | 70 |
| 1 | fondouk | — | 135 | 00 |
| 57 | jardins | — | 1,257 | 45 |
| 62 | fermes | — | 1,830 | 00 |
| 6 | moulins | — | 97 | 50 |
| 1357 | | | 36,013 | 45 |
| 201 | anas (rentes) | | 7,209 | 25 |
| 1558 | immeubles ou rentes d'un produit de | | 43,222 | 70 |

Cette somme serait des plus insignifiantes de nos jours, mais eu égard à l'époque et à la localité, elle était très-importante, surtout comme produit immobilier. En 1835, c'est-à-dire cinq ans après la conquête, la Mecque et Médine n'avaient que 952 immeubles productifs, donnant, avec les anas, un revenu total de 138,376 fr. 65 c. par an. Tous les autres immeubles avaient été démolis ou affectés à des services publics.

Sur les revenus de cette corporation, on prélevait : 1° l'entretien des immeubles ; 2° l'entretien du mobilier des bureaux ; 3° le paiement du personnel ; 4° certaines dépenses extraordinaires. Le surplus était envoyé soit à la Mecque, soit à Médine, pour être distribué aux pauvres de ces deux villes, comme nous le verrons bientôt.

A. Devoulx.

*(A suivre)*

# CHRONIQUE.

**Tlemcen.** — M. Pignon, un de nos correspondants de Tlemcen, écrit de cette ville :

« J'ai trouvé une petite pièce arabe ancienne, dans des décombres provenant de la démolition du *Mehrab* d'une vieille mosquée en ruines, laquelle est située à un kilomètre environ au Sud-Ouest de Tlemcen et est connue sous le nom de *Msalla.* Elle se trouve précisément au-dessous de la chapelle de Lella Setti. Je vous l'envoie pour le Musée d'Alger. »

Dès le premier examen, M. Pignon avait reconnu dans cette pièce un exemplaire du type carré des Almohades ; mais une difficulté graphique lui fit abandonner cette explication qui était pourtant la véritable. En effet, on trouve sur cette monnaie, d'un côté la profession de foi musulmane, et de l'autre :

المهدى الامام
الامه القايم
بامر الله

C'est-à-dire : *Le Mahdi, imam du peuple, suscité par ordre de Dieu.*

**Oran.** — Nous avons reçu de M. Cusson, homme de lettres et un de nos correspondants d'Oran, six médailles en bronze, recueillies par lui dans cette ville, et dont il fait présent au Musée d'Alger. Ce sont :

1° Un Vespasien, grand module, ayant au revers un temple hexastyle ;

2° Un Antonin-le-Pieux, même mod., avec le bûcher au revers et la légende *Consecratio* ;

3° Un moyen bronze fruste, du même empereur ;

4° Un Marc-Aurèle, grand module, avec revers fruste ;

5° Un Philippe (?), même module, très-fruste ;

6° Une ancienne pièce de monnaie espagnole, en cuivre.

**Ain-Defla.** — M. le capitaine d'état-major Davenet, qui préside en ce moment la commission de cantonnement dans la subdivision d'Orléansville, nous signale quelques ruines, — qu'il donne comme peu importantes, du reste, — entre Ténès et Orléansville. Cet honorable officier a bien voulu promettre d'adresser à



la Société une Notice sur les restes antiques qu'il aura pu observer pendant l'exercice de sa mission. En attendant cet envoi, il signale trois pierres qu'il a étudiées à Aïn-Defla et que nous allons décrire d'après ses indications et ses croquis.

La première, qui est d'un diamètre de 0 m. 27 c., représente, dans un cercle, le *chrisme*, monogramme du Christ, qui se compose, comme on sait, du X et du P, les deux initiales du nom de Notre Sauveur, en grec. A ces lettres, on a ajouté l'*alpha* et l'*oméga*, premier et dernier signes de l'alphabet hellénique, qui rappellent symboliquement que Dieu est le *commencement* et la *fin* de toutes choses. La partie supérieure de cette pierre offre une espèce d'ornement difficile à caractériser. La saillie des reliefs est d'un centimètre.

Sur une deuxième pierre, on lit les trois lettres O, R, E, hautes de 0 m. 11 c., toutes trois gravées en creux et d'un bon dessin. L'O est un peu plus petit que les deux autres lettres ; la pierre est entière. Malgré cette dernière circonstance, on est tenté de croire que ces trois lettres ne sont qu'un fragment d'inscription.

Sur la troisième pierre, il y a aussi le chrisme, dans un cercle de 0 m. 18 c., mais sans l'alpha et l'oméga. Sous le monogramme ondule une espèce d'ornement qui ressemble à un serpent. Puis, immédiatement au-dessous, est un véritable *bonhomme*, haut de de 0 m. 22 c., qui paraît assis, autant qu'une cassure de la pierre, à l'endroit où devait être le siége, peut le laisser deviner; de la main droite, il tient élevé une espèce de calice, tandis que sa gauche s'appuie sur quelque chose qui ressemble fort à une bêche. Cette pierre est trop fruste pour qu'il soit possible d'être plus affirmatif dans la description ; à plus forte raison, il serait téméraire de hasarder une explication quelconque.

Nous attendrons, pour discuter plus amplement la matière, la notice détaillée que M. le capitaine Davenet nous promet sur les pierres, sarcophages, etc., qu'il est à même d'observer souvent, dans l'accomplissement de son importante mission officielle.

**Cherchel.** — Une Société archéologique vient de se fonder à Cherchel. Nous lisons, à l'article 20 de ses Statuts, que cette Société publiera tous les ans, si cela est nécessaire, et plus souvent, s'il y a lieu, un recueil contenant les travaux les plus intéressants qui lui auront été présentés. A l'article 26, il est dit

que « tous les fonds de la Société, quelle qu'en soit l'origine, seront employés en fouilles sur le territoire du district de Cherchel et du pays circonvoisin et en tous autres travaux et dépenses ayant pour but de coordonner et de divulguer les découvertes archéologiques. »

Dellis. — Des travaux de terrassement exécutés dans la rue militaire de cette ville y ont fait découvrir le 10 septembre dernier, les substructions de thermes romains. La partie mise en lumière est, à en juger par le croquis que M. le colonel de Neveu a bien voulu nous adresser, un *hypacausis* ou fournaise. Les piliers creux en poterie qui soutenaient le plancher de l'hypocauste et permettaient à la chaleur de circuler en dessous, sont très-bien conservés. Nous espérons que notre honorable correspondant voudra bien ajouter au croquis crayonné qu'il nous a transmis, une description détaillée qui permette d'apprécier toute la valeur de cette découverte archéologique.

Bougie. — On remarque, à la façade de la nouvelle église construite à Bougie par notre collègue, M. Latour, des armoiries gravées sur la pierre et dont voici la description :

L'écu porte au centre une ruche, à l'angle de gauche un croissant, et à celui de droite, une comète qui darde dés rayons vers l'Orient. L'écusson est naturellement surmonté de la couronne murale traditionelle. Devant celle-ci, un singe accroupi, jambe de ci, jambe de là, allonge sa main droite vers un des créneaux.

La grande quantité de ces quadrumanes. qui se rencontrent aux environs de Bougie, surtout entre cette ville et le cap Carbon, motive très-bien la présence de cet animal sur les armoiries de l'antique Saldæ. Le croissant rappelle la domination que nous sommes venus remplacer ; la comète fait allusion à celle qui parut ici au moment où l'on construisait l'église. Quant à la ruche, c'est un emblême qui convient à beaucoup d'endroits ; aussi, Blida, par exemple, l'a-t-il placée également dans ses armes.

Aïn Soultan (cercle de Bousada). — Nous devons à l'obligeance de M. le colonel Pein, ancien chef du cercle de Bousada, appelé ensuite au commandement supérieur de la subdivision de Batna, un estampage de l'inscription d'Aïn Soultan, publiée dans notre troisième volume, p. 316. Cet envoi est accompagné des détails suivants :



La pierre de notre épigraphe est fendue par le milieu et entamée fortement ; les caractères y sont beaucoup moins distincts que sur l'estampage.

Aïn Soultan, lieu où se trouve la ruine dans laquelle on l'a découverte, est à 60 kilomètres de Bousada, en suivant la route qui conduit à Biskara, sur l'Oued-Malah, lequel vient d'Aïn Riche, et se jette plus tard dans le chot du Hodna, sous le nom d'Oued Msif. Les vestiges antiques se rencontrent à un endroit où la rivière décrit une ligne faiblement arquée et ils dessinent le cours d'eau. La ruine occupe un espace long de 400 m. et large de 50 m. ; deux petits plateaux séparés, élevés de deux mètres environ au-dessus du sol, la terminent au Sud et semblent deux emplacements d'ouvrages fortifiés qui protégeaient cette communication. La ligne de plusieurs murs est encore très-bien conservée.

M. le colonel Pein ajoute que si le temps ne lui eût pas manqué, il aurait pu estamper ainsi bien des inscriptions. Nous recommandons cette indication aux personnes qui auront l'occasion de visiter les ruines du cercle de Bousada.

Voici comment nous lisons l'estampage de M. le colonel Pein :

PRO S.......
SANC......
QVE..... IMP....
M.AV............
PII FEL.AVG.E
SVPER.OMN
GENT.PRINC
IVV.......SEV
NE .E........
FIL..........
..............
AVG N....BATIVL
...........VGI...
IEMO.......AIVLA
...........C.SOI
OIES....COL.THA (1)

(1) La pierre est haute de 1 m 10 c.. large de 0 m 40 c. et de même épaisseur Les lettres ont 0 m. 04 c. 1/2

# BIBLIOGRAPHIE.

## LA PORTE DU COUCHANT

POÈME PAR M. RÉMÉON PESCHEUX.

— M Réméon Pescheux, de Constantine, qui s'est déjà fait connaitre favorablement par plusieurs publications africaines, vient de donner au public une nouvelle production ; où il tente, quelquefois avec succès, l'alliance si difficile de la poésie et de l'érudition. Ses notions sur l'histoire locale sont puisées aux meilleures sources ; ses aptitudes poétiques sont incontestables ; cependant, chez lui, le barde est trop souvent dominé par le savant. Quelques citations le feront bientôt comprendre.

M. Réméon dit, par exemple :

« Oui, pour vivre en l'histoire, il ne faut qu'un seul jour,
» Dans ses pages de haine ou ses pages d'amour,
» Dans ses pages de gloire ou ses pages d'opprobre !
» Choisissez, mais tremblez ! Oh ! l'effroyable *robre* ! »

Disons, incidemment, que le premier hémistiche aurait gagné, surtout sous le rapport grammatical, si l'auteur avait écrit :

Pour vivre dans l'histoire...

Mais, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Pourquoi ce mot *robre*, si ce n'est pour rimer richement avec opprobre ? Car *robre*, que bien peu de gens connaissent, est une expression équivalente à *rouvre*, qui, lui-même, est le nom assez peu connu d'une espèce de chêne. A moins que l'expression n'ait un autre sens qui nous échappe, on ne voit pas ce qu'elle peut signifier dans la phrase où elle nous apparait.

En tous cas, le poète ne devait pas se laisser dominer par le philologue au point d'obscurcir ses vers par une expression insolite que la majeure partie des lecteurs ne pouvaient pas comprendre.

Malheureusement, M. Réméon ne se borne pas à cet emploi de mots français plus ou moins inconnus, et il introduit audacieusement dans sa phrase des mots arabes purs.



La seule page 25 nous offre les échantillons suivants de ce langage marqueté :

« Abd el-Kader, le fils du puissant roi de Fez,
» S'avance vers Tlemcen après un long *meiez*...
» Gloire, Hassan Pacha ! Victoire, Abd el-Aziz !
» Maisn on, non, vous parlez comme des *adjaïz*.
» ...... du jeune guerrier mort,
» On a tranché la tête alors que son *slah* dort. »

Mais il y a quelque chose de plus fort : il ne suffit même plus de savoir l'arabe pour lire les œuvres de M. Réméon ; il faut encore connaître le berber. Autrement, comment comprendre ce distique de la page 24 ?

« Un traître, un vil tyran, un ami d'Istamboul,
» Voudrait me transformer en troupeau d'*aghrioul*... »

Autrement dit, en troupeau d'ânes.

On est vraiment peiné de voir un auteur estimable, un écrivain qui n'est pas sans mérite s'engager dans cette fausse voie et parler au lecteur français un langage mélangé d'arabe et de kabile.

Nous livrons ces observations aux méditations de M. Réméon, qui ne peut manquer, en homme judicieux qu'il est, de les apprécier et d'en tenir compte.

## ESSAI DE GRAMMAIRE DE LA LANGUE TAMACHEK' OU DES TOUAREG.

PAR M. LE COMMANDANT HANOTEAU (1).

(*Un volume in-8°. Paris, Imprimerie impériale*)

M. le commandant Hanoteau a joint à la grammaire dont nous allons rendre compte une carte de l'Algérie où les différents groupes de population appartenant à la race berbère sont indiqués par des teintes rouges. Un coup-d'œil jeté sur cette carte suffit pour démontrer que l'élément aborigène occupe encore ici une assez grande surface du sol et que, par conséquent, il est utile de rendre accessible à tous les hommes laborieux l'étude de ses différents dialectes.

(1) Cet article a été publié dans l'*Akhbar*, numéro du 21 octobre dernier.

Déjà, M. le commandant Hanoteau nous a donné une grammaire kabile qui a obtenu les suffrages de tous les juges compétents et dont nous avons parlé dans l'*Akhbar*, à l'époque où elle a paru. Mais l'idiome qu'il a pris pour base de ce premier travail est celui qui, avec quelques nuances locales, se parle sur la côte, c'est-à-dire dans la zône de l'Algérie qui a été occupée en grande partie et successivement par les divers dominateurs de l'Afrique septentrionale. La présence permanente des étrangers dans cette région a altéré assez gravement la langue nationale des Berbers ; les Arabes surtout y ont contribué, en imposant à la population autochtone, en même temps que le Coran, une foule d'expressions de leur idiome particulier. Ces expressions se sont transmises jusqu'à nos jours, les unes dans toute leur pureté et le plus grand nombre à peine déguisées par l'addition du *t* initial ou final et par une permutation de voyelles, comme, par exemple, dans les mots *Tekdemt*, pour *Kedim*, et *Tamedint* pour *Medina*.

Mais une fraction considérable de la race berbère, les Touareg, devait à son isolement au sein du désert la conservation de son langage et de son écriture, ainsi que de son indépendance. Il y avait donc un grand intérêt scientifique et littéraire, en outre de l'utilité publique, à vulgariser ce langage, demeuré pur à travers les siècles, et dont la connaissance pouvait aider à résoudre bien des problèmes philologiques et historiques qui tiennent encore en suspens les chercheurs les plus éclairés et les plus tenaces.

Aussi, l'Institut impérial de France, appréciant l'importance, les difficultés de l'œuvre, et le mérite de l'auteur qui l'a exécutée, a-t-il donné le prix-Volney à M. le commandant Hanoteau.

Pour en revenir à l'utilité pratique, qui, à notre époque, contribue surtout à populariser les œuvres de l'intelligence, rappelons que les Touareg, dont notre auteur vient de publier la grammaire, occupent le désert qui nous sépare du Soudan. Cette race énergique et presque insaisissable, peut, selon la position que nous prendrons vis-à-vis d'elle, être un obstacle ou un moyen dans les grandes entreprises commerciales et scientifiques que nous méditons sur l'Afrique centrale. Entre étrangers, quand on se comprend, on est d'autant plus près de s'entendre, car l'hostilité, dans de pareils contacts, naît le plus souvent de malentendus. C'est donc un véritable service rendu à la colonie, que d'avoir mis à la portée de tous le langage d'un peuple appelé par sa situation géographique à jouer un grand rôle dans les relations que nous voulons établir avec la Nigritie.

Si nous nous servons ici de l'expression *Touareg* pour désigner les Berbers *voilés* de notre grand Désert, c'est pour être entendu du public en général, qui ne les connaît que sous ce



nom. M. le commandant Hanoteau, dans sa préface, nous apprend que ce mot *Touareg* est inconnu de ceux à qui les Européens l'appliquent et qu'entre eux, au moins dans les grandes tribus d'Azguer et de Ahaggar, ils se désignent par l'appellation d'*Imouchar*.

Quant à leur langage, ils lui donnent le nom de *tamachek*, et celui de *tifinar* à l'ensemble des caractères de leur écriture.

Voici, d'après notre auteur, l'étendue de pays occupée par les Imouchar ou Touareg, dont il nous offre la grammaire :

» Les Imouchar occupent l'immense étendue de pays limitée à l'Ouest par une ligne courbe qui, de Ouargla, se dirige vers Timbouctou en passant par les oasis de Touat ; au Sud, par le cours du Niger et les royaumes de Bournou et Haoussa ; à l'Est, par le Fezzan et le pays des Tebous ; et enfin, au Nord, par les régences de Tripoli et de Tunis et par nos possessions algériennes. Ce sont les seules populations qui, à l'Est du méridien d'Alger, nous séparent du pays des Nègres. Au point de vue politique, nous avons le plus grand intérêt à connaître d'avance ces peuples et à nous préparer ainsi aux relations que, dans un avenir plus ou moins rapproché, nous serons amenés forcément à nouer avec eux. »

La préface de M. Hanoteau, à laquelle nous empruntons ce passage, est une étude remarquable sur les Touareg. On n'analyse pas une pareille œuvre, où les faits inédits et curieux sont accumulés en quelques pages. Quand au corps de l'ouvrage, véritable création où l'auteur n'a été guidé ni aidé par aucun travail antérieur qui pût lui servir de base et de point de départ, la spécialité du sujet ne permet pas non plus d'en donner des citations dans ce journal. Mais on se fera une idée des difficultés d'exécution, si l'on sait que M. Hanoteau a dû apprendre d'abord la langue des Touareg avec des gens illettrés, qu'il n'a pas toujours eus à sa disposition autant qu'il eût été nécessaire ; qu'il a même été obligé de faire un voyage dans le Sud pour y aller chercher les éléments d'étude qui lui manquaient ici ; et qu'après avoir appris à parler et à écrire sans dictionnaire ni grammaire, il a dû créer lui-même cette grammaire, à l'aide des matériaux rassemblés de côté et d'autre, avec tant de peine et dans des circonstances si peu favorables.

La rédaction de deux grammaires de langues à peu près inconnues, dans de pareilles circonstances, est un véritable tour de force scientifique, qui ne peut se comparer qu'aux remarquables ouvrages faits par MM. Daumas et Carette, d'après de simples renseignements oraux.

A la grammaire Tamachek proprement dite, M. le commandant Hanoteau a joint des anecdotes, des apologues et des conversations, écrits en caractères des Touareg (*tifinar*), avec

la transcription en lettres françaises et une traduction interlinéaire ; de sorte que l'étude des textes est rendue on ne peut plus facile.

Enfin, il termine son ouvrage par une très intéressante notice sur la carte annexée au volume et où se trouvent indiquées les localités de l'Algérie dans lesquelles la langue berbère est encore en usage.

L'ouvrage sort des presses de l'Imprimerie impériale, c'est assez dire qu'il ne laisse rien à désirer, au double point de vue de l'exécution typographique et de la correction des textes.

Par cette publication, également importante comme œuvre scientifique et comme travail d'utilité pratique, M. le commandant Hanoteau acquiert de nouveaux titres à la reconnaissance du public studieux. La Société Historique Algérienne doit s'enorgueillir de compter un pareil collaborateur parmi ses membres correspondants.

A. Berbrugger.
*Membre Ct de l'Institut.*

---

*Histoire d'Afrique.* — M. Léon Godard vient de publier en deux volumes in-8° et sous le titre de *Description et Histoire du Maroc*, un très-intéressant ouvrage dans lequel il a fondu ses articles, insérés dans l'*Akhbar* sur ce même sujet et le travail qu'il a donné à la *Revue africaine* sur les Evêques du Maroc. Cet honorable correspondant nous écrit, à la date du 30 septembre dernier, que son intention est d'adresser à la *Société historique algérienne* une suite d'articles assez courts et destinés à relever des inexactitudes sur quelques points de l'histoire du christianisme en Afrique, dans les auteurs contemporains. Il fera tout son possible, ajoute-t-il, pour que ses observations, dictées par le seul amour de la vérité, n'offensent la juste susceptibilité de personne. Nos lecteurs apprendront avec plaisir la nouvelle de cette prochaine communication de la part d'un écrivain qui a pris une place très honorable parmi ceux qui se sont voués aux recherches historiques sur ce pays.

Nous consacrerons, dans le prochain cahier, un article spécial à la dernière publication de M. Léon Godard.

*Pour tous les articles non signés,*
Le Président,
A. Berbrugger.

Alger. — Typ. Bastide.

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME

DE

# LA REVUE AFRICAINE.

## ARTICLES DE FONDS.

## CHRONIQUE.



(1) Les articles non précédés du nom de l'auteur sont de M. Berbrugger.





FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.